LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

J
103
H7
34-3
N36
A1
no.1-11

Canada. Parl. H of C.
Sub-Commitee on National
Security.
Minutes of proceedings...

DATE DUE

NOV 4 1998

J
103
H7
34-3
N36
A1
no.1-11

LIBRARY OF PARLIAMENT
CANADA

1994 2-25

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 1

Wednesday, June 18, 1991
Tuesday, September 17, 1991
Monday, September 23, 1991
Wednesday, November 6, 1991
Tuesday, November 19, 1991

Chairperson: Blaine Thacker

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 1

Le mercredi 18 juin 1991
Le mardi 17 septembre 1991
Le lundi 23 septembre 1991
Le mercredi 6 novembre 1991
Le mardi 19 novembre 1991

Président: Blaine Thacker

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

National Security

of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité sur la

Sécurité nationale

du Comité permanent de la justice et du solliciteur général

RESPECTING:

From Wednesday, June 18, 1991 to Wednesday, November 6, 1991

Pursuant to Standing Order 108(1)(a) and (b) and the Order of Reference of June 13, 1991 of the Standing Committee to the Sub-Committee:

Future business of the Sub-Committee

Tuesday, November 19, 1991

Pursuant to Standing Order 32(5), the consideration of the Annual Report, 1990-91 of the Security Intelligence Review Committee

CONCERNANT:

Du mercredi 18 juin 1991 au mercredi 6 novembre 1991

Conformément à l'article 108(1)a) et b) du Règlement et de l'Ordre de renvoi du Comité permanent du 13 juin 1991 au Sous-comité:

Travaux futurs du Sous-comité

Le mardi 19 novembre 1991

Conformément à l'article 32(5) du Règlement, la considération du Rapport annuel de 1990-1991 du Comité de surveillance des activités de renseignement

---

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991

24073—1

SUB-COMMITTEE ON NATIONAL SECURITY OF THE STANDING COMMITTEE ON JUSTICE AND THE SOLICITOR GENERAL

Chairperson: Blaine Thacker

Vice–Chairman: Derek Lee

Members

Ken Atkinson
Derek Blackburn
Derek Lee
Jacques Tétreault
Blaine Thacker—(5)

(Quorum 3)

Richard Dupuis

Clerk of the Sub–Committee

SOUS-COMITÉ SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE DU COMITÉ PERMANENT DE LA JUSTICE ET DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL

Président: Blaine Thacker

Vice–président: Derek Lee

Membres

Ken Atkinson
Derek Blackburn
Derek Lee
Jacques Tétreault
Blaine Thacker—(5)

(Quorum 3)

Le greffier du Sous–comité

Richard Dupuis

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Minutes of Proceedings of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General of Thursday, June 13, 1991:

By unanimous consent, it was ordered,—That, pursuant to Standing Order 108(1)(a) and (b) a permanent sub-committee of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General to be called the Sub-committee on National Security; composed of 5 members including the Chairman, 2 members of the Progressive Conservative Party, 1 member from the Liberal Party, 1 member from the New Democratic Party, be established with all the powers of the Committee except the power to report to the House; and pursuant to Standing Order 108(2) the mandate of the said Sub-committee shall be to undertake a review and consider the budgets and functions of the Canadian Security Intelligence Service (CSIS), the RCMP's National Security Investigation Directorate (NSID) and their relationships with all agencies with which they have a Memorandum of Understanding or other working arrangements, and to consider the annual report of SIRC to Parliament, all reports made by SIRC under Section 54 of the *Canadian Security Intelligence Service Act*, the annual statement of the Solicitor General with respect to National Security and the public annual report from the Director of CSIS.

ATTEST

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Comité de la justice et du solliciteur général, du jeudi 13 juin 1991:

Du consentement unanime, il est ordonné,—En conformité des alinéas 108(1)a) et b) du Règlement, est établi un Sous-comité de la sécurité nationale composé de cinq membres (le président, deux membres progressistes-conservateurs, un libéral et un néo-démocrate), ayant tous les pouvoirs du Comité sauf celui de faire rapport à la Chambre; en application de paragraphe 108(2), le sous-comité est chargé d'examiner les budgets et fonctions du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et de la Direction des enquêtes relatives à la sécurité nationale, de la GRC, ainsi leurs rapports avec les agences avec lesquelles des protocoles ou d'autres arrangements ont été conclus, de scruter le rapport du Comité de surveillance (CSARS) au Parlement, tous les rapports soumis en vertu de l'article 54 de la Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité, l'exposé annuel du solliciteur général portant sur la sécurité nationale ainsi que le rapport annuel du directeur du SCRC.

ATTESTÉ

Le greffier du comité

Richard Dupuis

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, JUNE 18, 1991

(1)

[*Text*]

The Sub-Committee of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General on National Security met at 10:00 a.m. o'clock this day, in Room 308 of the West Block, the Chairman, Blaine Thacker, presiding, for the purpose of organization.

Members of the Sub-Committee present: Ken Atkinson, Derek Blackburn, Derek Lee and Blaine Thacker.

Acting Member present: Bob Horner for Jacques Tétreault.

Other Member present: John Nunziata.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Philip Rosen, Senior Analyst.

The Sub-Committee commenced consideration of its Order of Reference dated Thursday, June 13, 1991, being read as follows:

ORDERED,—That, pursuant to Standing Order 108(1)(a) and (b) a permanent sub-committee of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General to be called the Sub-committee on National Security; composed of 5 members including the Chairman, 2 members of the Progressive Conservative Party, 1 member from the Liberal Party, 1 member from the New Democratic Party, be established with all the powers of the Committee except the power to report to the House; and pursuant to Standing Order 108(2) the mandate of the said Sub-committee shall be to undertake a review and consider the budgets and functions of the Canadian Security Intelligence Service (CSIS), the RCMP's National Security Investigation Directorate (NSID) and their relationships with all agencies with which they have a Memorandum of Understanding or other working arrangements, and to consider the annual report of SIRC to Parliament, all reports made by SIRC under Section 54 of the Canadian Security Intelligence Service Act, the annual statement of the Solicitor General with respect to National Security and the public annual report from the Director of CSIS.

On motion of John Nunziata, it was agreed,—That Derek Lee be elected Vice-Chairman of the Sub-Committee.

It was agreed,—That the Sub-Committee print 550 copies of its *Minutes of Proceedings and Evidence.*

It was agreed,—That the Chairman be authorized to hold meetings in order to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present.

On motion of Ken Atkinson, it was agreed,—That as established by the Board of Internal Economy and if requested, reasonable travelling and living expenses be reimbursed to witnesses invited to appear before the Sub-committee.

On motion of Derek Blackburn, it was agreed,—That the Sub-committee retain the services of one or more Research Officers from the Library of Parliament, as needed, to assist the Sub-committee in its works, at the discretion of the Chairman.

PROCÈS-VERBAUX

LE MARDI 18 JUIN 1991

(1)

[*Traduction*]

Le Sous-comité de la sécurité nationale du Comité permanent de la justice et du solliciteur général tient sa séance d'organisation à 10 heures, dans la salle 308 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Blaine Thacker (*président*).

Membres du Sous-comité présents: Ken Atkinson, Derek Blackburn, Derek Lee et Blaine Thacker.

Membre suppléant présent: Bob Horner remplace Jacques Tétreault.

Autre député présent: John Nunziata.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Philip Rosen, analyste principal.

Le Comité entame ses travaux conformément à son ordre de renvoi du jeudi 13 juin 1991, ainsi libellé:

IL EST ORDONNÉ,—En conformité des alinéas 108(1)a) et b) du Règlement, est établi un Sous-comité de la sécurité nationale composé de cinq membres (le président, deux membres progressistes-conservateurs, un libéral et un néo-démocrate), ayant tous les pouvoirs du Comité sauf celui de faire rapport à la Chambre; en application de paragraphe 108(2), le sous-comité est chargé d'examiner les budgets et fonctions du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et de la Direction des enquêtes relatives à la sécurité nationale, de la GRC, ainsi leurs rapports avec les agences avec lesquelles des protocoles ou d'autres arrangements ont été conclus, de scruter le rapport du Comité de surveillance (CSARS) au Parlement, tous les rapports soumis en vertu de l'article 54 de la Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité, l'exposé annuel du solliciteur général portant sur la sécurité nationale ainsi que le rapport annuel du directeur du SCRC.

Sur motion de John Nunziata, il est convenu,—Que Derek Lee soit élu vice-président du Sous-comité.

Il est convenu,—Que le Sous-comité fasse imprimer 550 exemplaires de ses *Procès-verbaux et témoignages.*

Il est convenu,—Que le président soit autorisé à tenir des séances, à entendre des témoignages et en permettre l'impression en l'absence de quorum.

Sur motion de Ken Atkinson, il est convenu,—Que, conformément aux directives du Bureau de régie interne et sur demande, les témoins invités à comparaître devant le Sous-comité soient remboursés de leurs frais de déplacement et de séjour jugés raisonnables.

Sur motion de Derek Blackburn, il est convenu,—Que le Sous-comité, s'il le juge à propos et à la discrétion du président, retienne les services d'au moins un attaché de recherche de la Bibliothèque du Parlement, pour l'aider dans ses travaux.

It was agreed,—That the Sub-Committee will invite the Chairman and the members of CIRC after the tabling of their Annual Report to the House.

It was agreed,—That the Sub-Committee will meet generally on Wednesday at 3:30 p.m.

On motion of Derek Blackburn, it was agreed,—

That the Sub-committee will meet *in camera* on Wednesday, September 18, 1991 with the Senior Analyst, Philip Rosen;

That, for that meeting, Philip Rosen will give a briefing as to what the international situation is and;

That items for a mission statement and work plan will be considered.

It was agreed,—That the Clerk verify with the Canadian Association for Security and Intelligence Studies (CASIS) the conditions and terms as to whether or not the members could become members of the Association.

At 10:15 o'clock a.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

TUESDAY, SEPTEMBER 17, 1991
(2)

The Sub-committee of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General on National Security met at 9:36 a.m. o'clock this day, *in camera*, in Room 308 of the West Block.

Members of the Committee present: Ken Atkinson, Derek Blackburn, Derek Lee, Jacques Tétreault, and Blaine Thacker.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Philip Rosen, Senior Analyst.

The Sub-Committee resumed consideration of its Order of Reference of June 13, 1991 of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General to the Sub-Committee. (*See Minutes of Proceedings of Tuesday, June 18, 1991, Issue No. 1*).

The Sub-Committee considered its future business.

At 11:00 o'clock a.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

MONDAY, SEPTEMBER 23, 1991
(3)

The Sub-Committee of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General on National Security met at 9:30 a.m. o'clock this day, *in camera*, in the office of Blaine Thacker, Chairman, presiding.

Members of the Committee present: Ken Atkinson, Derek Blackburn, Derek Lee and Blaine Thacker.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Philip Rosen, Senior Analyst.

The Sub-Committee resumed consideration of its Order of Reference of June 13, 1991 of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General to the Sub-Committee. (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Tuesday, June 18, 1991, Issue No. 1*).

Il est convenu,—Que le Sous-comité invite à témoigner le président et les membres du CSARS après le dépôt de leur rapport annuel.

Il est convenu,—Que le Sous-comité tienne généralement ses réunions le mercredi après-midi à 15 h 30.

Sur motion de Derek Blackburn, il est convenu,—

Que le Sous-comité se réunisse à huis clos le mercredi 18 septembre avec l'analyste Philip Rosen;

Qu'à cette occasion, M. Rosen fasse le point sur la situation internationale; et

Que l'on examine les modalités de l'exposé de mission et du plan de travail.

Il est convenu,—Que le greffier vérifie auprès de l'Association canadienne pour l'étude de la sécurité et du renseignement, à quelles conditions les membres du Sous-comité pourraient faire partie de l'Association.

À 10 h 15, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MARDI 17 SEPTEMBRE 1991
(2)

Le Sous-comité de la sécurité nationale du Comité permanent de la justice et du solliciteur général se réunit à huis clos à 9 h 36, dans la salle 308 de l'édifice de l'Ouest.

Membres du Sous-comité présents: Ken Atkinson, Derek Blackburn, Derek Lee, Jacques Tétreault, Blaine Thacker.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Philip Rosen, analyste principal.

Le Sous-comité reprend les travaux prévus à son ordre de renvoi du 13 juin 1991 reçu du Comité permanent de la justice et du solliciteur général (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mardi 18 juin 1991, fascicule nº 1*).

Le Sous-comité examine ses travaux à venir.

À 11 heures, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE LUNDI 23 SEPTEMBRE 1991
(3)

Le Sous-comité de la sécurité nationale du Comité permanent de la justice et du solliciteur général se réunit à huis clos à 9 h 30, dans le bureau de Blaine Thacker (*président*).

Membres du Sous-comité présents: Ken Atkinson, Derek Blackburn, Derek Lee, Blaine Thacker.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Philip Rosen, analyste principal.

Le Sous-comité reprend les travaux prévus à son ordre de renvoi du 13 juin 1991 reçu du Comité permanent de la justice et du solliciteur général (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mardi 18 juin 1991, fascicule nº 1*).

The Sub-Committee discussed its future business.

It was agreed—That the Mission Statement, as amended, be adopted.

It was agreed—That the Workplan be adopted.

It was agreed—That the Mission Statement and the Workplan be made public as soon as possible and that both be accompanied by a Press Release.

At 10:40 o'clock a.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, NOVEMBER 6, 1991
(4)

The Sub-Committee of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General on National Security met at 4:05 p.m. o'clock this day, *in camera*, in Room 306, West Block, the Chairman, Blaine Thacker, presiding.

Members of the Committee present: Derek Blackburn, Derek Lee and Blaine Thacker.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Philip Rosen, Senior Analyst.

The Sub-Committee resumed consideration of its Order of Reference of June 13, 1991 of the Standing Committee to the Sub-Committee. (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Tuesday, June 18, 1991, Issue No. 1*).

The Sub-Committee discussed its future business.

At 5:05 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

TUESDAY, NOVEMBER 19, 1991
(5)

The Sub-Committee of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General on National Security met at 3:35 o'clock p.m. this day, in Room 308, West Block, the Vice-Chairman, Derek Lee presiding.

Members of the Committee present: Ken Atkinson, Derek Blackburn, Derek Lee, and Jacques Tétreault.

Other Member present: Robert Horner.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Philip Rosen, Senior Analyst.

Witnesses: From the Security Intelligence Review Committee: The Hon. John J.W.H. Bassett, P.C., Chairman; The Hon. Saul Cherniack, P.C., Q.C.; The Hon. Paule Gauthier, P.C., Q.C.; The Hon. Jean-Jacques Blais, P.C., Q.C.; The Hon. Stewart McInnes, P.C., Q.C.

The Sub-Committee commenced its consideration of the Annual Report, for the fiscal year ended March 31, 1991, of the Security Intelligence Review Committee tabled in the House of Commons pursuant to section 53 of the Canadian Security Intelligence Service Act, Chapter C-23, Revised Statutes of Canada, 1985.—Sessional Paper No. 343-1/31 (*deemed referred on Friday, October 4, 1991, pursuant to Standing Order 32(5)*).

Le Sous-comité examine ses travaux à venir.

Il est convenu,—Que l'exposé de mission, modifié, soit adopté.

Il est convenu,—Que le plan de travail soit adopté.

Il est convenu,—Que l'exposé de mission et le plan de travail soient rendus publics le plus tôt possible et qu'un communiqué soit publié par la même occasion.

À 10 h 40, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 6 NOVEMBRE 1991
(4)

Le Sous-comité de la sécurité nationale du Comité permanent de la justice et du solliciteur général se réunit à huis clos à 16 h 05, dans la salle 306 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Blaine Thacker (*président*).

Membres du Sous-comité présents: Derek Blackburn, Derek Lee, Blaine Thacker.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Philip Rosen, analyste principal.

Le Sous-comité reprend les travaux prévus à son ordre de renvoi du 13 juin 1991 reçu du Comité permanent de la justice et du solliciteur général (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mardi 18 juin 1991, fascicule n° 1*).

Le Sous-comité examine ses travaux à venir.

À 17 h 05, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MARDI 19 NOVEMBRE 1991
(5)

Le Sous-comité de la sécurité nationale du Comité permanent de la justice et du solliciteur général se réunit à 15 h 35, dans la salle 308 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Derek Lee (*vice-président*).

Membres du Sous-comité présents: Ken Atkinson, Derek Blackburn, Derek Lee, Jacques Tétreault.

Autre député présent: Robert Horner.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Philip Rosen, analyste principal.

Témoins: Du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité: L'hon. John J.W.H. Bassett, C.P., président; l'hon. Saul Cherniack, C.P., c.r.; l'hon. Paule Gauthier, C.P., c.r.; l'hon. Jean-Jacques Blais, C.P., c.r.; l'hon. Stewart McInnes, C.P., c.r.

Le Sous-comité entreprend d'examiner le rapport annuel, pour l'exercice clos le 31 mars 1991, du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité, déposé à la Chambre en application de l'article 53 de la Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité, c. C-23, Lois révisées du Canada (1985).—Document parlementaire n° 343-1/31 (*renvoyé d'office le vendredi 4 octobre 1991, conformément au paragraphe 32(5) du Règlement*).

The Hon. J.W.H. Bassett made an opening statement and with the other witnesses answered questions.

At 5:15 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Richard Dupuis

Clerk of the Sub-Committee

L'hon. J.W.H. Bassett fait un exposé puis, avec les autres témoins, répond aux questions.

À 17 h 15, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Sous-comité

Richard Dupuis

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Tuesday, June 18, 1991

• 1004

The Chairman: Order.

We are meeting this morning as the Subcommittee of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General, covering the topic of national security.

Our first agenda item is the election of a vice-chairman. Do I have any nominations?

Mr. Nunziata.

Mr. Nunziata (York South—Weston): I would like to nominate Mr. Derek Lee as vice-chairman, not to be confused with Fee.

• 1005

The Chairman: The vice-chairperson has to be a member of the departmental committees, and I gather the Liberal whip is prepared to make that adjustment.

Mr. Nunziata: I am sure we can accommodate that.

Mr. Horner (Mississauga West): He must be a part of the justice committee?

The Chairman: Of the departmental envelope.

Mr. Horner: Is he in the departmental envelope?

An hon. member: It is being done this morning; he is being put in the envelope.

Mr. Nunziata: Sealed and sent.

Motion agreed to

The Chairman: I need a motion that we print the standard 550 copies of our *Minutes of Proceedings and Evidence*.

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: I need a motion that the chairman be authorized to hold meetings in order to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present. It is the same motion we had from the special committee apparently.

Mr. Blackburn (Brant): I so move.

Motion agreed to

The Chairman: Do we want to get into the questioning motion, or do you want just to play it by ear for a while? We are going to try to be particularly non-partisan on this one.

Mr. Blackburn: We are a small committee.

Mr. Horner: There is no questioning motion on the standing committee.

The Chairman: That is right.

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mardi 18 juin 1991

Le président: La séance est ouverte.

Nous formons ce matin le sous-comité du Comité permanent de la Justice et du Solliciteur général sur la sécurité nationale.

Notre premier point à l'Ordre du jour est l'élection d'un vice-président. Avons-nous des candidatures?

Monsieur Nunziata.

M. Nunziata (York-Sud—Weston): J'aimerais proposer la candidature de M. Derek Lee au poste de vice-président, à ne pas confondre avec M. Fee.

Le président: La personne qui assiste le président doit faire partie des comités ministériels et je pense que le whip du Parti libéral est disposé à effectuer cette modification.

M. Nunziata: Je suis sûr que nous pouvons le faire.

M. Horner (Mississauga-Ouest): Il doit être membre du Comité de la justice?

Le président: Du secteur ministériel.

M. Horner: En fait-il partie?

Une voix: C'est ce que l'on fait ce matin; il relèvera donc de ce secteur.

M. Nunziata: À cent pour cent.

Motion adoptée

Le président: Je voudrais que l'on présente une motion proposant que nous fassions imprimer 550 exemplaires des *Procès-verbaux et témoignages*.

Des voix: Adopté.

Le président: J'aimerais que l'on présente une motion proposant que le président soit autorisé à tenir des séances pour entendre les témoignages et à en autoriser l'impression en l'absence de quorum. Il semble que le comité spécial avait présenté la même motion.

M. Blackburn (Brant): Je la propose.

Motion adoptée

Le président: Voulez-vous adopter la motion qui porte sur l'audition des témoins ou voulez-vous procéder de façon plus souple? Nous allons nous efforcer de ne pas tenir compte de nos affiliations politiques dans ce cas-ci.

M. Blackburn: Nous sommes un petit comité.

M. Horner: On ne présente pas de motion concernant l'audition des témoins devant le comité permanent.

Le président: Cela est vrai.

[*Texte*]

Mr. Horner: I do not see why we need one here. It is a non-partisan area.

The Chairman: We can bring one in any time we wish. If anyone is unhappy, just let me know.

I need a motion that as established by the Board of Internal Economy and if requested, reasonable travel and living expenses be reimbursed to witnesses invited to appear before the subcommittee.

Mr. Atkinson (St. Catharines): I so move.

Motion agree to

The Chairman: I need a motion that the committee retain the services of one or more research officers from the Library of Parliament as needed to assist the subcommittee in its work at the discretion of the chairman.

Mr. MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Phil, are you going to be looking after this?

Can we say we want Phil to be designated?

Mr. Blackburn: We want Phil.

Motion agreed to

The Chairman: "Other business" is really our agenda items, gentlemen. I know we want to build up a continuing body of up-to-date information, as well as a group of elected members to have that information as compared to academics in cases and other groups. I think we want initially to review the annual report of SIRC, which will be out in September or October of this year, the minister's report that flows out of *On Course*, and the estimates, for what we can do on that. I think we will need to be doing a review each year. That will probably be quite quick. The primary orientation, of course, will be to guard against abuses of our fellow citizens and their fundamental rights and freedoms, especially in difficult times.

What is your feeling as to what we should start with in September? Maybe before we get into the topics, we can talk about what day you would prefer to meet. Should we be thinking of one day a week, Wednesday afternoon or Tuesday afternoon? The justice committee tends to meet Tuesday and Thursday mornings.

Mr. MacLellan: Wednesday at 3.30 p.m.

The Chairman: Could I have a motion, then, that we set up a meeting commencing the first week of September—September 18, I suppose?

Mr. Blackburn: I so move.

Motion agreed to

The Chairman: Would you agree to starting that first meeting by having our illustrious researcher, Phil, kind of do a review for us in general as to what the international situation is and what we might follow up with so we have an

[*Traduction*]

M. Horner: Je ne vois pas pourquoi nous en aurions besoin ici. C'est un domaine non-partisan.

Le président: Nous pouvons en proposer une quand nous voulons. Si quelqu'un n'est pas satisfait, qu'il me le dise.

J'aimerais qu'un député présente une motion proposant qu'en conformité des directives du Bureau de régie interne, des frais raisonnables de déplacement et de séjour soient remboursés, sur demande, aux témoins invités à comparaître devant le sous-comité.

M. Atkinson (St. Catharines): Je présente cette motion.

Motion adoptée

Le président: J'aimerais qu'un député présente une motion proposant que le comité retienne, s'il le juge utile et à la discrétion du président, les services d'un ou des attachés de recherche de la Bibliothèque du Parlement pour l'aider dans ses travaux.

M. MacLellan (Cap-Breton—The Sydneys): Phil, allez-vous vous occuper de cela?

Sommes-nous d'accord pour désigner Phil?

M. Blackburn: Oui.

Motion adoptée

Le président: «Autres questions» concerne en fait les points à l'ordre du jour, messieurs. Je sais que nous aimerions disposer d'un ensemble de renseignements à jour de plus en plus complets et de fournir ces renseignements à un groupe de députés plutôt qu'à des universitaires ou à d'autres groupes. Je pense que notre principale mission est d'examiner le rapport annuel du CERS qui paraîtra en septembre ou en octobre de cette année, le rapport du ministre qui fait suite au document intitulé «Maintenir le cap» et étudier le budget des dépenses, dans la mesure du possible. Je pense que nous devrons procéder à ce genre d'examen sur une base annuelle. Cela ira probablement très vite. Notre objectif principal est bien entendu de protéger nos concitoyens des atteintes qui pourraient être portées à leurs droits et libertés fondamentales, en particulier dans les situations troublées.

Par quoi pensez-vous que nous devrions commencer en septembre? Peut-être qu'avant d'aborder ce sujet, nous pourrions parler du choix du jour de nos réunions. Devrions-nous penser à un jour par semaine, le mercredi ou le mardi après-midi; le Comité de la justice se réunit habituellement les mardis et jeudis matins.

M. MacLellan: Le mercredi à 15h30.

Le président: Quelqu'un pourrait-il présenter une motion proposant que nous fixions une réunion au cours de la première semaine de septembre—celle du 18 septembre je suppose?

M. Blackburn: Je la propose.

Motion adoptée

Le président: Seriez-vous d'accord pour que nous commencions cette première réunion en demandant à notre éminent chargé de recherche, Phil, de nous brosser un tableau général de la situation internationale pour nous faire

[*Text*]

international picture? I think a lot of that information is available through the special briefings we had on the CSIS review committee. Phil can maybe give us a bibliography, or whatever is the important thing, and then the domestic picture, what we should be looking into first, second, and third.

• 1010

Mr. Blackburn: On the information side of it, I would appreciate it if Phil could get us a list of journals or reference material that the committee may be able to receive on an ongoing basis. There are academic journals on security and intelligence. I do not know their names offhand, but I know that they are available. I do not know how expensive they are, but I think it would be appreciated if members of the subcommittee could be put on a mailing list for that information.

The Chairman: Perhaps our clerk could get in touch with the CASIS conference to see whether or not we can all become members of CASIS. In terms of the membership, he could also find out whether or not he can process that.

Phil was just saying that he has a copy of the papers distributed at the last CASIS conference and he will distribute that.

Next topic?

Mr. Horner: I am interested in whether a motion was moved in the House this morning and why it is being held up.

The Chairman: Was there?

Mr. Lee (Scarborough—Rouge River): The motion was not moved, and I am similarly curious about why it was held up.

Mr. Horner: I think our clerk might have some information.

The Chairman: Do you have some information as to why Mr. Lewis did not do the motion on the Weir report?

The Clerk of the Committee: Apparently the Solicitor General is waiting for an agreement of the three political parties.

Mr. Horner: Which party is not agreeing?

Mr. Lee: I have been following this very closely, and the circumstances are perhaps closer to what our clerk has stated. I have had assurances from all of the relevant individuals in my party that there was a green light, but I did note that the Hon. Mr. Loiselle had some business to take care of in the House this morning and a great deal of effort seemed to be being put into that. That may be a factor.

The Chairman: Are there any other topics? No?

Then we will start September 18, with Phil giving us a general briefing, a package of materials. We will decide then what we want to do on a more specific basis, week by week.

We have agreed, Derek, to meet every Wednesday afternoon, to start the first week we are back in September. By the way, you are the vice-chairman.

[*Translation*]

une idée de l'évolution possible de cette situation? Je pense que nous pourrions obtenir une bonne partie de ces renseignements au cours des réunions d'informations spéciales que nous avons eues avec le Comité d'examen du SCRS. Phil pourrait peut-être nous fournir une bibliographie, puis nous présenter les grandes questions nationales en indiquant l'ordre dans lequel il conviendrait de les examiner.

M. Blackurn: Pour ce qui est des renseignements, j'aimerais que Phil établisse une liste de revues ou de documents de référence qui seraient transmis au comité de façon régulière. Il y a des revues universitaires qui portent sur la sécurité et le renseignement. Je n'en connais pas les titres mais je sais qu'elles existent. Je ne sais pas combien elles coûtent mais je sais que les membres du sous-comité apprécieraient qu'on les place sur la liste d'envoi pour ce genre de publications.

Le président: Notre greffier pourrait peut-être communiquer avec l'ACESR pour voir si nous pourrions tous en devenir membres. Pour ce qui est de notre adhésion, il pourrait peut-être se renseigner sur la façon de procéder.

Phil était justement en train de dire qu'il avait une copie des documents qui avaient été distribués lors de la dernière conférence de l'ACESR et il va nous les distribuer.

Sujet suivant?

M. Horner: J'aimerais savoir si on avait proposé une motion à la Chambre ce matin et si c'est le cas, pourquoi elle avait été retardée.

Le président: Cela a-t-il été fait?

M. Lee (Scarborough—Rouge River): La motion n'a pas été proposée et je suis moi aussi curieux de savoir pourquoi elle a été retardée.

M. Horner: Notre greffier a peut-être des renseignements à ce sujet.

Le président: Savez-vous pourquoi M. Lewis n'a pas présenté la motion concernant le rapport Weir?

Le greffier du Comité: Il semble que le solliciteur général attende que les trois partis politiques s'entendent sur ce point.

M. Horner: Quel est le parti qui n'a pas donné son accord?

M. Lee: J'ai suivi cette question de très près et je pense que ce que vient de nous dire notre greffier est très près de la vérité. Les membres de mon parti qui s'occupent de cette question m'ont tous garanti qu'ils donneraient leur feu vert mais j'ai noté que M. Loiselle devait s'occuper de certains travaux à la Chambre ce matin et que cela exigeait beaucoup d'effort. C'est peut-être là une des raisons.

Le président: Y a-t-il d'autres questions? Il n'y en a pas?

Alors, nous commencerons le 18 septembre et Phil nous présentera un exposé d'information général et une série de documents. Nous déciderons alors sur quel sujet nous voudrons nous pencher par la suite, pour chaque semaine.

Nous avons donc convenu, Derek, de nous réunir tous les mercredi après-midi, la première réunion aura lieu au cours de la première semaine de notre retour ici en septembre. Entre parenthèses, vous êtes nommé vice-président.

[*Texte*]

Mr. Lee: Good. Mr. Chairman, have you given any thought to raising the awareness level of the media in terms of the general goals of the subcommittee? I suppose that could wait until the fall. There is no need to—

The Chairman: Do you want to have an agenda item as to a mission statement of the subcommittee that we would discuss?

Mr. Lee: I think it would be very healthy if that could be made public.

Mr. Blackburn: Derek, are you thinking of that mission statement for September?

Mr. Lee: September would probably be soon enough.

Mr. Blackburn: I think the committee should authorize a very brief press release right now on the setting up of a permanent subcommittee. It does not have to be very lengthy, because that is the news. The news is that it has been set up today. Then we could follow with the mission statement in September.

The Chairman: Phil, can you put one of those together with our clerk, listing our membership? The idea of that is in case there are any brown paper bags people want to slip to us.

Mr. Blackburn: My office is always open.

Mr. Lee: Mr. Chairman, may I suggest that if there is to be this statement—and I gather we are agreed that there should be something—it should draw a link between the special committee's review of CSIS and the decision of the committee to create a subcommittee.

• 1015

The Chairman: If anybody has any ideas, please funnel them in to Phil. He will put a draft mission statement together for us for September.

Mr. Blackburn: "Overseeing expenditure of taxpayers' money"—that will catch everybody's eye.

The Chairman: I agree, friend and foe alike.

We stand adjourned until September 18.

Tuesday, November 19, 1991

• 1540

The Acting Chairman (Mr. Lee): I call this meeting to order. We have a quorum.

I would like to make some opening remarks in addition to welcoming our witnesses here today. The witnesses collectively are the Security Intelligence Review Committee: Mr. Bassett as chairman, Mr. Cherniack, Madam Gauthier, Mr. McInnes and Mr. Blais.

Hon. Jean-Jacques Blais (Member, Security Intelligence Review Committee): Don't forget your own party.

[*Traduction*]

M. Lee: Fort bien. Monsieur le président, avez-vous envisagé de sensibiliser d'avantage les médias aux objectifs généraux du sous-comité? Cela pourrait peut-être se faire en automne. Il n'y a pas. . .

Le président: Voulez-vous mettre à l'ordre du jour la question d'un énoncé de mission du sous-comité qui pourrait ensuite faire l'objet d'une discussion?

M. Lee: Je pense qu'il serait très simple de publier cela.

M. Blackburn: Derek, êtes-vous d'accord avec un énoncé de mission pour le mois de septembre?

M. Lee: Il serait peut-être suffisant de s'en occuper en septembre.

M. Blackburn: Je pense que le comité devrait autoriser un communiqué de presse très court qui parlerait de la création d'un sous-comité permanent. Il n'est pas nécessaire que ce communiqué soit très long puisqu'il s'agit d'une nouvelle. La nouvelle est qu'il a été créé aujourd'hui. Nous pourrions ensuite présenter un énoncé de mission en septembre.

Le président: Phil, pourriez-vous vous occuper de cela avec notre greffier, et établir la liste de nos membres? Cela nous protégerait au cas ou des gens voudraient se livrer à certaines manoeuvres.

M. Blackburn: Ma porte est toujours ouverte.

M. Lee: Monsieur le président, puis-je suggérer que si nous publions un énoncé—et je prends pour acquis que nous avons convenu de publier quelque chose—cet énoncé devrait faire ressortir le lien entre l'examen du CSRC auquel a procédé le comité spécial et la décision qu'a prise le comité de mettre sur pied un sous-comité.

Le président: Si vous avez des idées, n'hésitez pas à les transmettre à Phil. Il va nous préparer un projet d'énoncé de mission pour le mois de septembre.

M. Blackburn: «On surveille la façon dont on dépense l'argent des contribuables»—cela devrait attirer l'oeil.

Le président: Je suis d'accord, autant l'oeil des amis que celui des ennemis.

La séance est levée jusqu'au 18 septembre.

Le mardi 19 novembre 1991

Le président suppléant (M. Lee): La séance est ouverte. Nous avons le quorum.

Je souhaite la bienvenue à nos témoins d'aujourd'hui. J'aurais quelques remarques préliminaires à faire. Nous accueillons les membres du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité: M. Bassett, président, M. Cherniack, Mme Gauthier, M. McInnes et M. Blais.

L'honorable Jean-Jacques Blais (membre, Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité): Il ne faudrait pas oublier votre propre parti.

[*Text*]

The Acting Chairman (Mr. Lee): I want to welcome you and point out two or three things for the record on behalf of the other members of the committee. This is a subcommittee of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General. We are a five-person subcommittee. Our mission statement and our functions have already been outlined in the parliamentary record.

The subcommittee itself evolved out of the five-year review of the security and intelligence services act. Some of the members who sit on the subcommittee were members of that committee. The report of that committee was a substantial one, involving approximately, by recollection, 117 recommendations and roughly a year's work. In the final analysis, only 1 or 2 of the 117 recommendations were immediately accepted by the government.

One of the recommendations was the formation of a parliamentary committee with a function roughly similar to that which we embark on here today. Following the receipt of the government's response to the report of that special committee, members of the justice committee, under the chairmanship of Mr. Horner, who is here with us today, resolved to create this subcommittee, which would carry on the function of parliamentary committee oversight of matters within the security and intelligence area. I'm very pleased that we have now commenced our work. We have had a number of meetings prior to this, in camera and informal, and we have now commenced on our first public meeting. I hope it is an initiative and a structure that will continue for some time.

I spoke this morning with Mr. Thacker, who is the chairman of this committee. He is detained on a medical matter, but is otherwise in good health. The remarks I make are being made after speaking with him. He wanted me to indicate to members of the Security Intelligence Review Committee that it is the committee's view that its role and function is integral—as much as or more important than that of this committee—in ensuring that CSIS and the security and intelligence function is accountable to Canadian law and to Parliament.

We on this committee want SIRC to know that, and we want Canadians to know that. That's how the system was created; that's how it was designed. We on this committee are not seeking to replace SIRC or its functions, but we are providing a back-stop function, for reasons outlined in the five-year review report and for reasons that have come up from time to time at the standing committee.

• 1545

Having said that, we can now commence with today's agenda items. Mr. Blackburn will lead off.

Mr. Blackburn (Brant): Mr. Chairman, I, too, want to welcome the full committee today. It is a pleasure to have all of you present at our first meeting of this session.

[*Translation*]

Le président suppléant (M. Lee): Au nom des membres du comité, je vous souhaite la bienvenue. Permettez-moi avant de commencer de signaler deux ou trois choses. Nous sommes réunis en sous-comité du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général, sous-comité qui comporte cinq membres. Notre énoncé de mission et nos fonctions ont déjà été consignés pour les documents parlementaires.

Le sous-comité lui-même doit son existence à l'examen quinquennal de la Loi sur le service canadien du renseignement de sécurité. Certains membres du sous-comité ont siégé au comité qui a effectué cet examen. Le rapport du comité, assez volumineux, comportait, si ma mémoire est bonne, 117 recommandations et avait exigé un an de travail. Au bout du compte, seulement une ou deux sur des 117 recommandations ont été retenues immédiatement par le gouvernement.

Dans une des recommandations, on réclamait la formation d'un comité parlementaire dont le mandat serait de remplir ni plus ni moins la tâche que nous entreprenons aujourd'hui. Sur réception de la réponse du gouvernement au rapport du comité spécial, les membres du Comité de la justice, sous la présidence de M. Horner, qui est ici aujourd'hui, ont décidé de créer notre sous-comité qui a pour tâche d'exercer une surveillance parlementaire des questions relatives à la sécurité et au renseignement de sécurité. Je constate avec plaisir que notre mission est lancée. Avant cette réunion-ci, nous avons tenu quelques séances à huis clos et officieuses, et aujourd'hui se tient notre première réunion publique. Je souhaite longue vie à notre sous-comité.

Ce matin, j'ai parlé à M. Thacker, qui est le président de notre comité. Il a un empêchement, pour des raisons médicales, mais il est toutefois en bonne santé. Si je fais ces quelques observations, c'est après l'avoir consulté, car il voulait que je dise bien aux membres du Comité de surveillance des activités du renseignement de sécurité que l'existence du sous-comité n'enlève rien à leur rôle et à leur fonction, qui demeurent tout aussi importants, voire plus importants, que ceux de notre sous-comité, lorsqu'il s'agit de veiller à ce que le SCRS, dans ses activités de sécurité et de renseignement de sécurité, soit comptable au Parlement et respecte la loi canadienne.

Les membres du sous-comité souhaitent que le CSARS le sache bien, et les Canadiens aussi. C'est ainsi que les choses ont été établies, qu'elles ont été conçues. Les membres du sous-comité ne veulent absolument pas usurper les fonctions du CSARS mais plutôt, pour les raisons énoncées dans le rapport sur l'examen quinquennal et pour d'autres raisons citées de temps à autre au comité permanent, ils souhaitent remplir une fonction de garde-fou.

Cela dit, nous allons passer à notre ordre du jour. C'est M. Blackburn qui commencera.

M. Blackburn (Brant): Monsieur le président, moi aussi, je me joins à vous, pour souhaiter la bienvenue à nos témoins. Je suis heureux de constater que tous les membres du comité de surveillance sont présents à cette première séance de notre sous-comité.

[*Texte*]

I want to begin with a very brief note that you make on page 42 of your report.

The Acting Chairman (Mr. Lee): Mr. Blackburn, I am sorry to interrupt. It escaped my attention, but there may be a brief opening statement from the chairman or one of the members. If not, we can proceed.

Mr. John Bassett (Chairman, Security Intelligence Review Committee): Mr. Chairman, I have no statement except to point out that this is the first and last time Madam Gauthier and J.J. Blais will be appearing before this subcommittee, so go gently on them.

Mr. Blais: In this capacity, Mr. Chairman.

Mr. Blackburn: Are you going over to the other side?

Mr. Bassett: They have been on SIRC for seven years and their terms of office finish at the end of this month. However, I am happy to report that Mr. Cherniack has agreed to a further year. He will be there to provide that all-important link between the early days when SIRC was created and today. We will still have him to lean on. I thought you would want to know that.

The Acting Chairman (Mr. Lee): Thank you, Mr. Bassett.

Mr. Blackburn: Thank you very much. We will miss both of those people because of the expertise they have acquired and the service they have rendered both to the committee and to the Government of Canada. I think this committee should congratulate both of the departing members for the fine job they have done over the years.

My first question is based on an item on page 42 of the SIRC report, under the heading "Victor Ostrovsky". It was given a passing mention, just a few lines. I think it was described by the media as a hiccup in the report. In view of the allegations this man has made both publicly and in his book, why is it that your investigation of those allegations accounts for such a brief mention in the report?

Mr. Bassett: Mr. Blackburn, there are two reasons why there is such brief mention of that incident in our report. First, as you know, our mandate is limited to examining the actions and the performance of CSIS. Of course, we looked into this whole situation thoroughly. The second reason we did not go into that in greater detail is that the situation involving this man is a very sensitive one from the point of view of national security. We can assure you and the public generally that this involved security matters that did not directly involve the subject with CSIS.

In other words, CSIS acted in a totally proper manner throughout. CSIS was not involved in any way in interfering with this man's rights as a Canadian as an author or anything else. I don't think I can say anything more beyond that.

• 1550

Mr. Blackburn: In your inquiries within CSIS, were you able to determine whether or not CSIS has or had a working agreement with Mossad in this country? Were you able to determine whether or not Mossad agents have been active

[*Traduction*]

Permettez-moi de me reporter à une très brève note qui se trouve dans votre rapport, page 46.

Le président suppléant (M. Lee): Monsieur Blackburn, excusez-moi de vous interrompre. J'ai oublié d'inviter nos témoins, le président ou un membre du comité de surveillance, à faire une déclaration liminaire. S'ils n'en avaient pas, nous pourrions continuer.

M. John Bassett (président, Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité): Monsieur le président, je n'ai pas de déclaration liminaire à faire et je me contenterai de signaler que Mme Gauthier et M. Blais comparaissent pour la première et la dernière fois devant le sous-comité. Soyez donc indulgents.

M. Blais: Monsieur le président, c'est la dernière fois dans l'exercice de mes fonctions actuelles.

M. Blackburn: Voulez-vous dire que vous allez changer de parti?

M. Bassett: Ils sont membres du CSARS depuis sept ans et leur mandat se termine à la fin du mois. Toutefois, je suis heureux de vous annoncer que M. Cherniack a accepté une reconduction d'un an de son mandat. Il pourra donc ainsi faire le lien entre les premiers temps du SCARS et la réalité d'aujourd'hui. Il nous reste au moins ce pilier, je tenais à le dire.

Le président suppléant (M. Lee): Merci, monsieur Bassett.

M. Blackburn: Merci beaucoup. Les deux personnes qui quittent le comité vont nous manquer à cause de l'expérience qu'elles ont acquises et des services qu'elles ont rendus à la fois aux membres du comité et au gouvernement du Canada. Je pense qu'il est à propos de les féliciter tous les deux pour l'excellent travail qu'ils ont accompli au fil des ans.

Ma première question porte sur le paragraphe intitulé «Victor Ostrovsky» du rapport du CSRAS, page 46. On ne lui consacre que quelques lignes. Je pense que la presse a dit qu'il ne s'agissait que d'un coup de chapeau. Étant donné les allégations faites par cette personne en public et dans son livre, pourquoi votre enquête sur ces allégations ne mérite-t-elle pas plus dans votre rapport?

M. Bassett: Monsieur Blackburn, il y a deux raisons à cela. Tout d'abord, vous le savez, notre mandat se limite à l'examen des activités et de la performance du SCRS. Bien entendu, nous avons bien fouillé toute cette situation. Une autre raison qui explique pourquoi nous en parlons si brièvement, c'est que la situation dans laquelle cette personne se trouve est très délicate du point de vue de la sécurité nationale. Nous pouvons vous l'affirmer et rassurer le public en général: cette situation met en cause des questions de sécurité pour lesquelles cette personne n'a pas eu directement affaire avec le SCRS.

En d'autres termes, le SCRS est irréprochable à l'égard de cette personne. Le service n'a absolument pas bafoué les droits de cette personne comme citoyen canadien, comme auteur ou autrement. Je ne vois rien à ajouter là-dessus.

M. Blackburn: Dans vos enquêtes au sein du SCRS, avez-vous pu déterminer si oui ou non le service avait conclu une entente concrète avec le Mossad au Canada? Avez-vous pu déterminier si, oui ou non, les agents du Mossad avaient

[*Text*]

within Canada with or without the knowledge of CSIS? Were you able to determine whether or not some of those CSIS agents who interviewed Arab Canadians were in fact Mossad agents masquerading as CSIS agents?

I put the question because I understand that it is possible for you to find out from CSIS the precise number of CSIS investigations with respect to Arab Canadians. Let's just say it was 250 CSIS agents who investigated 250 Canadians. However, if you go to the Arab-Canadian community you might find there were 275. I'm just using these figures as an example.

Mr. Bassett: I understand.

Mr. Blackburn: In this case it is plausible to conclude that the additional 25 might have been non-CSIS operatives who were in on the investigation. This would be a gold mine for any foreign service wishing to intrude into Canadian security activities on an ongoing basis. In other words, they could come back—they in this case meaning Mossad agents—from time to time masquerading as CSIS operatives to find out further information on a host of matters down the road. I know you can't give this committee all the details I'm asking for in public, but did your inquiry of this matter involve that kind of questioning to CSIS people and to the director for example?

Mr. Bassett: No, it did not. It didn't occur to me in my meeting with the director to ask him. Are you asking if such a thing happened with the permission of CSIS?

Mr. Blackburn: With or without.

Mr. Bassett: If it was done without, I of course have no way of knowing. I assume, if it happened, that CSIS had no way of knowing. I can only tell you that I did not ask the then director that specific question. Quite frankly, it never occurred to me. I can assure you, however, I have been personally very much involved in this whole Arab situation and we have found nothing that would indicate that such a thing happened. That specific question is very interesting and I will ascertain an answer. It never occurred to me. I shouldn't be a prophet, but from my experience now of two years I'm sure the answer will be absolutely not. For all sorts of reasons I cannot envisage that CSIS would give permission to a body of a foreign intelligence service anything like this. I find that very, very strange. But I will ask. I did not ask and I will ask.

Mr. Blackburn: I appreciate, sir, your confidence in CSIS and I would expect nothing less. But I would suggest to you that something very similar to that happened in Norway.

Mr. Bassett: I saw that.

Mr. Blackburn: The director of counter-intelligence—I forget his exact title—was forced to resign as a result of it. He knowingly, apparently, as I recall, allowed CSIS agents to intrude into—

Mr. Bassett: Norwegian agents.

Mr. Blackburn: Pardon?

[*Translation*]

travaillé au Canada et si oui ou non le SCRS était au courant? Avez-vous pu déterminer si, oui ou non, les agents du SCRS qui avaient interviewé des Canadiens d'origine arabe étaient effectivement des agents du Mossad qui se faisaient passer pour des agents du SCRS?

Si je vous pose la question, c'est parce que je sais que vous pouvez obtenir que le SCRS vous dise précisément le nombre d'enquêtes menées par le service sur des Canadiens d'origine arabe. Supposons que 250 agents du SCRS aient fait enquête sur 250 Canadiens. Toutefois, en interrogeant les représentants de la communauté arabo-canadienne, on pourrait découvrir qu'ils étaient plutôt 275. Je vous cite ces chiffres à titre d'exemple.

M. Bassett: Je comprends.

M. Blackburn: Dans ce cas, est-il logique de conclure que les 25 enquêteurs supplémentaires ne faisaient pas partie du SCRS. Si cela s'avérait, un service étranger qui souhaiterait s'infiltrer dans les activités canadiennes de renseignements de façon permanente trouverait cela très intéressant. En d'autres termes, les agents du Mossad pourraient de temps à autre revenir et se faire passer pour des agents du SCRS pour obtenir bien d'autres renseignements plus tard. Je sais que vous ne pouvez pas dévoiler tous les détails de l'affaire, mais j'aimerais savoir si lors de votre enquête, vous avez posé ces questions-là au directeur du SCRS et à ses employés.

M. Bassett: Non. Quand j'ai interrogé le directeur, je n'ai pas pensé lui poser ces questions-là. Voulez-vous savoir si une telle situation s'est produite avec l'aval du SCRS?

M. Blackburn: Avec ou sans.

M. Bassett: Si le SCRS n'avait pas donné sa permission, il me serait impossible de le savoir. Si cela s'est fait, je présume que le SCRS ne pouvait absolument pas être au courant. Je n'ai tout simplement pas posé cette question-là au directeur. À la vérité, je n'y ai même pas pensé. Toutefois, puisque j'ai personnellement une connaissance étroite de toute la situation arabe, je peux vous assurer que rien ne me porte à croire qu'une telle chose se soit produite. Cette question est fort intéressante et je vais me renseigner. Je n'ai jamais pensé la poser. Sans être prophète, mais à cause de l'expérience que j'ai acquise au cours des deux dernières années, je suis convaincu que la réponse sera négative. Pour toutes sortes de raisons, je ne peux pas concevoir que le SCRS donne ce genre de permission à des représentants d'un service de renseignement étranger. Ce serait tout à fait singulier. Mais je vais me renseigner. Je vais poser cette question.

M. Balckburn: Je comprends toute la confiance que vous avez à l'égard du SCRS et je n'en attendais pas moins. Permettez-moi toutefois de vous signaler qu'une situation semblable s'est produite en Norvège.

M. Bassett: Je le sais.

M. Blackburn: Le directeur du service de contre-ingérence, dont j'oublie le titre exact, a été forcé de démissionner à cause de cela. En effet, si je me souviens bien, il aurait sciemment permis à des agents du SCRS de s'infiltrer...

M. Bassett: À des agents norvégiens.

M. Blackburn: Pardon?

[*Texte*]

Mr. Bassett: Not CSIS agents, Norwegian agents.

Mr. Blackburn: Norwegian agents? I'm sorry, as I understand it they were Mossad agents...

Mr. Bassett: Mossad agents.

Mr. Blackburn: I'm sorry. I wasn't alleging that. Mossad agents were masquerading as Norwegian agents in their investigation. It doesn't have to be Mossad but in this case it was. What these organizations do in one country is obviously part of their trade craft or whatever they call it in other countries. This is something that I would hope your committee would look into and make absolutely certain that there is no doubt.

• 1555

Mr. Bassett: We certainly will look into it. If we found that any such thing had happened with the co-operation and permission of CSIS, I guarantee that I would submit a special report on that subject to the Solicitor General at once. I would be horrified.

Mr. Blackburn: Are you continuing your investigation of Mr. Ostrovsky's allegations? For example, just recently, within weeks, he says he's been followed by Mossad agents, Mossad agents have contacted him because of his—I don't know whether it's involvement—statements with respect to the sale of east German tanks through the Port of Hamburg, the Norwegian affair, and I think there are two or three others.

I don't think he has made any direct references to the Maxwell death, but that has also been mentioned in articles. It seems that what he talks about happens or what he has said publicly about Mossad does come to the surface.

I would hope that SIRC would go back, if you haven't already, to the director of CSIS, to see whether or not a further investigation on your part is required. My guess at this point, and it is only a guess, is that it might be very fruitful to revisit the Ostrovsky file, so to speak.

Mr. Bassett: We have discussed that at our meeting this morning as a matter of fact. We did an investigation of the earlier allegations of the author. We found, from our investigation, as far as we could tell, that CSIS itself acted properly.

The later allegations have just appeared, I believe—I haven't see them—in a Montreal magazine, and because of that we decided this morning to ask a few more questions of CSIS.

Again, as I am sure you appreciate, we can't really investigate what any other intelligence agency is doing, but we certainly have asked CSIS before today, and we'll ask them again, about their activities. We will assure ourselves, if that is the case, that the CSIS actions are above scrutiny.

Mr. Blackburn: In your investigations of the Gulf War investigations by CSIS, did you actually as a committee interview any of the Arab Canadians who had been interviewed by CSIS? Did you ask them any questions? Did you ask them, for example, whether or not their rights as citizens of Canada were read to them and whether they had the right to refuse to give information?

Many of these people are easily intimidated, not just Arab Canadians, but all kinds of newcomers to the country. Indeed, it is my understanding that many of these people were afraid that some of these people who came to them as

[*Traduction*]

M. Bassett: Pas à des agents du SCRS, à des agents norvégiens.

M. Blackburn: À des agents norvégiens? Excusez-moi, je pense qu'il s'agissait d'agents du Mossad...

M. Bassett: Ah bon.

M. Balckburn: Excusez-moi. Ce n'est pas ce que j'alléguais. Des agents du Mossad se faisaient passer pour des agents norvégiens lors de leur enquête. Dans le cas qui nous occupe, il s'agissait d'agents du Mossad. Les méthodes que ces services emploient dans un pays font évidemment partie de leur modus operandi. J'espère que votre comité va se pencher sur la question et s'assurer qu'il n'y a aucun doute à ce sujet.

M. Bassett: Nous allons certainement l'étudier. Si nous constatons que cela s'est produit avec la bénédiction du SCRS, je vous garantis que je présenterai immédiatement un rapport spécial au solliciteur général. Ce serait scandaleux.

M. Blackburn: Poursuivez-vous votre enquête au sujet des allégations de M. Ostrovsky? Par exemple, il y a quelques semaines, il a dit avoir été suivi par des agents du Mossad qui l'avaient contacté à cause de ses déclarations concernant la vente de chars est-allemands qui auraient transité par le port de Hambourg, à cause de l'affaire norvégienne et de deux ou trois autres incidents.

Je ne pense pas qu'il ait fait directement allusion à la mort de Maxwell, mais cela a également été mentionné dans la presse. Il semble que ses déclarations publiques au sujet du Mossad commencent à faire surface.

J'espère que le CSARS va s'adresser, si ce n'est déjà fait, au directeur du SCRS pour voir s'il n'y a pas lieu que vous poussiez l'enquête plus loin. J'ai l'impression qu'il pourrait être très utile de réaxaminer le dossier Ostrovsky.

M. Bassett: Nous en avons discuté à notre réunion de ce matin. Nous avons enquêté sur les allégations antérieures de l'auteur. D'après notre enquête, nous avons constaté que le SCRS semblait avoir agi de façon tout à fait régulière.

Comme de nouvelles allégations viennent d'être publiées—je ne les ai pas vues—dans une revue de Montréal, je crois, nous avons décidé ce matin de poser quelques questions supplémentaires au SCRS.

Encore une fois, vous comprendrez sans doute que nous ne pouvons pas vraiment enquêter sur les agissements des autres services de renseignement, mais nous avons déjà questionné le SCRS au sujet de ses activités et nous le ferons de nouveau. Nous allons nous assurer que le SCRS n'a rien à se reprocher.

M. Blackburn: Lorsque vous avez examinez les enquêtes que le SCRS avait menées à l'occasion de la guerre du Golfe, avez-vous rencontré certains des Canadiens d'origine arabe que le SCRS a interrogés? Leur avez-vous posé des questions? Leur avez-vous demandé, par exemple, si on leur avait lu les droits que leur confère la citoyenneté canadienne et s'ils avaient pu refuser de fournir des renseignements?

La plupart de ces personnes se laissent facilement intimider, pas seulement les Canadiens d'origine arabe, mais tous les nouveaux arrivants. En fait, je crois qu'un grand nombre d'entre elles craignent que certains des agents du

[*Text*]

CSIS agents were Mossad. That was sort of their immediate reaction. Are these people really Canadian counter-intelligence people or counter-terrorist people or are they somebody from offshore?

How did you conduct these inquiries? Were they done just from Toronto or were they done out in the regions?

Mr. Bassett: No. They were done in the regions.

To answer your first question, as of today, we have not interviewed any of the people who were questioned. The reason was that we couldn't get any of them to come forward. Please give me a little time, if you don't mind, because I want to answer this as fully as I can.

• 1600

Starting at the beginning, SIRC immediately reacted when we read the first statement in the press that CSIS was harassing Canadians of Arab descent—immediately, before anything else. It was at that time that I contacted our executive director, who unfortunately isn't here today. His mother in England died and he had to fly over.

I set up a meeting at that point with the then director of CSIS, who assured me that there had been no harassment and they did not plan any.

Going forward from that point, we then, in the first instance, sought a meeting with the president of the Canadian Arab Federation. Our executive director went himself with one of our senior researchers and had a meeting in Toronto with him. He was there with his lawyer, and we asked for specific details, for names, for incidents, but we couldn't get any names. We explained at that meeting the process by which complaints could be laid. There was no question—I again repeat it—I read in a rather detailed report that they made that the aspect of having to write a letter first to CSIS to give them a chance to clear it up without coming to us is not very popular.

As a matter of fact, one of the recommendations that SIRC itself made to the Thacker committee, which they passed on, was that this step in the process be eliminated and that complainants come directly to us. However, that hasn't happened, so we're limited by the process. There it is.

In any event, we had that meeting. We then went researching into the files of CSIS to try to find out what they had done, how they did it, if there was anything we should complain about, and so on. Now, we didn't limit that existence.

We then had a report at the time that CSIS was asking questions or doing surveillance of the university campus in Calgary. So we immediately sent researchers out to Edmonton and we went all through the CSIS files to see if we could find something. We couldn't, and we couldn't get any names of people at that point from the Canadian Arab Federation.

We continued our research through the files and found nothing improper in those files of CSIS, or in our discussions. Then, at a later date, more recently, when the issue appeared to be pretty well over, we suddenly got a call from the president of the Civil Liberties Union in British Columbia.

[*Translation*]

SCRS qui sont venus les voir étaient en fait des agents du Mossad. Telle a été leur réaction immédiate. S'agit-il vraiment d'agents des services canadiens de contre-espionnage ou de lutte antiterroriste ou d'agents étrangers?

Comment avez-vous mené ces enquêtes? Les avez-vous faites seulement à partir de Toronto ou êtes-vous allé dans les régions?

M. Bassett: Non. Elles ont été faites dans les régions.

Pour répondre à votre première question, nous n'avons encore rencontré aucune des personnes qui ont été interrogées. C'est parce qu'aucune d'entre elles n'a voulu se présenter. Si vous voulez bien me laisser un peu de temps, je voudrais vous donner une réponse la plus complète possible.

Pour commencer par le commencement, lorsque nous avons lu dans les journaux que le SCRS harcelait des Canadiens d'origine arabe, notre réaction a été immédiate. C'est alors que j'ai communiqué avec notre directeur général, qui n'est malheureusement pas ici aujourd'hui. Sa mère est morte en Angleterre et il a dû se rendre là-bas.

J'ai aussitôt rencontré le directeur du SCRS qui m'a assuré que personne n'avait été harcelé et que son service n'avait pas l'intention d'harceler qui que ce soit.

Ensuite, nous avons demandé à rencontrer le président de la Fédération Canada-Arabe. Notre directeur général l'a rencontré personnellement, à Toronto, en compagnie d'un de nos principaux attachés de recherche. Son avocat était avec lui et nous lui avons demandé des renseignements précis, des noms, des incidents, mais sans pouvoir obtenir le moindre nom. Nous avons expliqué à la réunion quelle était la procédure à suivre pour déposer plainte. Il est certain, comme je l'ai déjà dit, et c'est ce que j'ai lu dans un rapport assez détaillé qu'ils ont présenté, que l'idée d'avoir à écrire d'abord au SCRS pour lui donner l'occasion de s'expliquer sans passer par nous n'a pas beaucoup de succès.

En fait, le CSARS a lui-même recommandé au comité Thacker que cette étape de la procédure soit éliminée et que les plaignants s'adressent directement à nous. Comme cela n'est toujours pas fait, nous devons nous conformer à la procédure établie.

Quoi qu'il en soit, nous avons eu cette réunion. Nous avons ensuite cherché dans les dossiers du SCRS pour établir ce qu'il avait fait, comment il avait procédé, si nous avions des motifs de plainte, et ainsi de suite. Nous ne nous sommes pas arrêtés là.

Nous avons ensuite appris que le SCRS posait des questions ou exerçait une surveillance sur le campous de l'université de Clagary. Nous avons donc immédiatement envoyé des enquêteurs à Edmonton et nous avons épluché les dossiers du SCRS pour voir si nous pouvions trouver quelque chose. Nous n'avons rien trouvé et nous n'avons pas pu obtenir de noms de la Fédération Canado-Arabe.

Nous avons poursuivi nos recherches dans les dossiers du SCRS sans trouver aucune irrégularité. Puis, plus récemment, alors que ce dossier semblait tomber dans l'oubli, nous avons reçu un appel du président de la Civil Liberties Union de la Colombie-Britannique.

[*Texte*]

We immediately flew out. Again, Mr. Archdeacon, our executive director, went with one of our senior staffers, a lawyer and very able young woman, Mrs. MacKenzie, and had a detailed interview with this man. He arranged for another person to come to this interview who knew somebody else who felt that they had been harassed. This second person at that point was not prepared to speak to us, wouldn't even give his name.

• 1605

Since that time we have again contacted, because of our trip to Vancouver, the president of the Canadian Arab Foundation, and only yesterday he called us and said that he was prepared within a research capacity to supply us... He felt he could get 10 Canadians of Arab descent who would talk to us, but would talk to us on a confidential basis, to assist us in our research into this whole incident, and asked if we were agreeable to meeting under those terms, not a public complaint or anything.

We said yes, we were. We not only were willing; we would be delighted. We're now waiting to have that meeting to talk to these people. He further said that it is possible that one of those people who were prepared to meet with us—one—might be prepared to make a complaint under section 41. That we don't know, but we now believe that for the first time the president of the Canadian Arab Foundation is going to be able to produce for us some people who are prepared to talk to us under those conditions.

We've agreed to those condition because, at the very least, it will permit us to seek whatever information they care to give us, and that will give us further information to allow us to go back to CSIS.

From the very beginning, Mr. Blackburn, I think SIRC has acted in a way that it's supposed to act. We've followed up every lead we've been able to get.

Mr. Blackburn: In my talks this morning with Mr. Ostrovsky he mentioned a method that Mossad uses world-wide, that they train people in Israel for business and commercial purposes, and set up companies in other states, states in which they are interested.

They have almost unlimited access to Canadian passports, blanks, or they use passports usually of Jewish Canadians who are visiting Israel, and are able to obtain information from those passports while they are there on visits. They send these people out, we'll say to Canada, although not necessarily Canada, as what they call competents, who operate for a considerable period of time a legitimate business, usually an import-export business with limited assets but a lot of paperflow and electronic mail.

With Canadian passports they are able to travel virtually anywhere in the world.

Mr. Bassett: These are fake passports?

Mr. Blackburn: No, these are illegally obtained Canadian passports. These are real Canadian passports.

Mr. Bassett: And are they using the name?

[*Traduction*]

Nous nous sommes immédiatement rendus sur place. Là encore, M. Archdeacon, notre directeur général, est allé interroger cet homme avec l'un des principaux membres de notre personnel, une jeune avocate très compétente, Mme Mackenzie. Le président de l'union était accompagné de quelqu'un qui connaissait une personne ayant fait l'objet d'un harcèlement. Cette deuxième personne a refusé de nous parler et elle ne nous a même pas donné son nom.

Depuis, étant donné que nous devions aller à Vancouver, nous avons de nouveau contacté le président de la Fédération Canado-Arabe qui nous a rappelés hier seulement en se disant prêt à nous fournir... Il pensait pouvoir trouver dix canadiens d'origine arabe qui voudraient bien nous parler, mais à titre confidentiel, pour faciliter notre enquête sur toute cette affaire et il nous a demandé si nous étions d'accord pour les rencontrer à ces conditions, sans qu'il n'y ait de plainte officielle ou quoi que ce soit.

Nous avons dit que nous étions d'accord et que nous en serions même ravis. Nous nous attendons maintenant de rencontrer ces personnes. Le président de la Fédération a ajouté que l'une des personnes que nous allions rencontrer serait peut-être prête à déposer plainte en vertu de l'article 41. Ce n'est pas certain, mais nous croyons que, pour la première fois, le président de la Fédération Canado-Arabe va pouvoir nous faire rencontrer des personnes prêtes à nous parler dans ces conditions.

Nous avons accepté de nous soumettre à cette condition étant donné que cela nous permettra au moins de voir quels sont les renseignements que nous pouvons obtenir, ce qui nous permettra de demander des comptes au SCRS.

Monsieur Blackburn, je pense que, depuis le début, le SCRS a agi de façon parfaitement régulière. Nous suivons toutes les pistes que nous avons pu découvrir.

M. Blackburn: Lorsque j'ai discuté ce matin avec M. Ostrovsky, il a mentionné une méthode que le Mossad utilise dans le monde entier, à savoir qu'il forme des gens en Israël pour remplir des fonctions commerciales et créer des compagnies dans les pays qui l'intéressent.

Le Mossad a un accès pratiquement illimité à des passeports canadiens en blanc ou il profite de la visite de Canadiens juifs en Israël pour se servir des renseignements figurant sur leurs passeports. Il envoie ensuite—disons au Canada, mais aussi ailleurs—des personnes compétentes qui exploitent pendant très longtemps une entreprise légitime, généralement une entreprise d'importation -exportation ayant un actif limité, mais se livrant à un important échange de correspondance et de courrier électronique.

Grâce à leurs passeports canadiens, ils peuvent voyager à peu près partout dans le monde.

M. Bassett: Ce sont de faux passeports?

M. Blackburn: Non, ce sont des passeports canadiens obtenus illégalement. Ce sont de vrais passeports canadiens.

M. Bassett: Ils utilisent les mêmes noms?

[*Text*]

Mr. Blackburn: In some cases they actually use names of Canadians; in other cases, according to him, they use fictitious names.

These individuals usually work in pairs, and are then able to travel to Syria, to Iraq, to other Arab countries, to Turkey, or wherever.

Mr. Bassett: As Canadians.

Mr. Blackburn: As Canadians with a Canadian passport, as business people. Once there, they are then handled by Mossad, either the station chief in the embassy or by some other officer of Mossad.

Mr. Bassett: Well, of course, in those Arab countries there are no Israeli embassies.

Mr. Blackburn: That's right. So they use countries like Canada, the United Kingdom, Germany, Sweden, Norway, Denmark. He mentioned several countries. Apparently, the only country that will not co-operate on an intelligence-gathering basis all that much with Mossad is France; he says the French are just as tough as Mossad. He said that as an aside.

• 1610

In your inquiries into Mossad activities in Canada with the director and with CSIS, did he indicate that this was known to CSIS? If it is, it is a pretty serious matter.

Mr. Bassett: We didn't investigate any Mossad activities in Canada, obviously. We investigated CSIS activities. We asked them certain questions about their activities. From time to time, in asking them questions about those activities, we became privy to sensitive information. I am not qualified, and even if I was, I don't think I could answer you on anything of that nature.

Mr. Blackburn: At this meeting.

Mr. Bassett: Do you know who would know much more than I, although he might not be any more forthcoming? The Solicitor General. He should sit here some day.

Mr. Blackburn: He will.

Mr. Bassett: Ask him all those things.

Mr. Blackburn: I appreciate your answers.

Mr. Bassett: I want to say something that you may not ask. If you have nothing more to ask, I want this committee to really appreciate, if possible, and understand that on this whole Gulf-Canadian matter, in my view, SIRC has acted absolutely as SIRC is supposed to act. We are continuing that research. Next time we come we may have more to say, but I want to stress that.

Mr. Blackburn: Thank you very much, Mr. Bassett.

Hon. Saul Cherniack (Member, Security Intelligence Review Committee): Mr. Chairman, I wonder if I could just refer Mr. Blackburn and the committee to section 16. If CSIS makes any arrangements to assist anybody—anybody—then we as a committee have to be informed.

[*Translation*]

M. Blackburn: Dans certains cas, ils se servent de noms de Canadiens; dans d'autres, selon M. Ostrovsky, ils se servent de noms fictifs.

Ces personnes travaillent généralement en équipes de deux et peuvent ainsi se rendre en Syrie, en Irak, dans les autres pays arabes, en Turquie ou ailleurs.

M. Bassett: En tant que Canadiens.

M. Blackburn: En tant que Canadiens ayant un passeport canadien, en tant que gens d'affaires. Une fois sur place, ils reçoivent des instructions du Mossad, par l'entremise du chef de poste de l'ambassade ou d'un autre agent du Mossad.

M. Bassett: Dans ces pays arabes, il n'y a évidemment pas d'ambassade d'Israël.

M. Blackburn: C'est exact. Ils se servent donc de pays comme le Canada, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Suède, la Norvège et le Danemark. Il a mentionné plusieurs pays. Apparemment, le seul pays qui ne va pas collaborer étroitement avec le Mossad dans la recherche de renseignements, c'est la France; il dit que les Français sont aussi coriaces que le Mossad. Il l'a dit entre parenthèses.

Dans vos enquêtes avec le directeur et avec le SCRS sur les activités du Mossad au Canada, est-ce qu'il a déclaré que le SCRS le connaissait? Si tel est le cas, c'est que c'est une affaire très grave.

M. Bassett: Naturellement, nous n'avons mené aucune enquête sur les activités du Mossad au Canada. Nos enquêtes portaient sur les activités du SCRS. Nous leur avons posé certaines questions sur leurs activités. De temps en temps, en leur posant des questions sur leurs activités, nous avons appris certaines choses qu'on pourrait qualifier d'étant de nature délicate. Je ne suis pas compétent pour vous répondre et même si je l'étais, je ne pense pas que je pourrais vous répondre sur des questions de cette nature.

M. Blackburn: Lors de cette réunion.

M. Bassett: Il y a quelqu'un qui en saurait beaucoup plus que moi mais qui serait peut-être aussi peu disposé à en parler? Le Solliciteur général. Il devrait témoigner ici un jour.

M. Blackburn: Il le fera.

M. Bassett: Il faudra lui poser toutes ces questions.

M. Blackburn: Je vous remercie de vos réponses.

M. Bassett: Je voudrais dire quelque chose que vous n'allez peut-être pas me demander. Si vous n'avez pas d'autres questions, je voudrais que ce comité apprécie, si possible, afin de comprendre qu'en ce qui concerne le rôle du Canada dans le conflit du Golfe, à mon avis, le SCRS a agi tout à fait comme il est censé agir. Nous poursuivons cette enquête. Lors de notre prochaine comparution, nous aurons peut-être plus à dire, mais j'aimerais souligner ce point.

M. Blackburn: Merci bien, monsieur Bassett.

L'Honorable Saul Cherniack (membre du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité): Monsieur le président, permettez-moi de renvoyer M. Blackburn et le comité à l'article 16. Si le SRCS prend des dispositions pour aider qui que ce soit, nous en tant que comité devons en être informés.

[*Texte*]

Mr. Blackburn: So if you ask the director if, for example, Mossad had agents in place in Canada...

Mr. Cherniack: If we asked if Mossad had made an arrangement with CSIS, they would have to respond.

Mr. Bassett: Does that mean they would have to tell us ahead of time?

Mr. Cherniack: Yes.

M. Tétreault (Laval-Centre): À la page 54 de votre rapport, vous dites que le budget de financement du Service a augmenté, de 1989-1990 à 1991-1992, de plus de 25 p. 100, soit d'environ 48 millions de dollars. Vous dites également que, de ce montant-là, une quinzaine de millions de dollars ont été affectés à des immobilisations et à l'achat d'équipement d'ordinateurs. De plus, vous signalez, et cela me frappe un peu, que les augmentations sont également dues à d'autres facteurs dont vous ne pouvez rien dire, sauf qu'ils ne sont liés ni à une hausse des frais de fonctionnement, ni à un accroissement du niveau des enquêtes. Vous ne pouvez pas dire quelles sont les raisons de ces augmentations. Vous ne le dites pas dans votre rapport. Pouvez-vous préciser les observations que vous avez faites? À quoi ces dépenses sont-elles attribuables si elles ne sont pas attribuables à des frais de fonctionnement ou à l'accroissement du niveau des enquêtes?

• 1615

M. Blais: Monsieur Tétreault, vous vous souvenez sans doute que, lors des études du Comité Thacker, nous recommandions que la loi soit modifiée afin que le Comité de surveillance ait accès à toute la documentation touchant les finances du Service canadien du renseignement de sécurité. Comme vous le savez aussi, cette recommandation n'a pas été acceptée.

Nous croyons, en tant que Comité, que nous devrions avoir droit à toute la documentation qui touche les finances du Service du renseignement de sécurité. Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas eu accès à toute cette documentation-là parce qu'on nous dit que les documents qui sont soumis au Conseil du Trésor par le Service constituent des documents du Cabinet et sont donc inaccessibles selon la loi.

Nous n'acceptons pas cette position, mais malheureusement, nous n'avons pas reçu la documentation nécessaire. Donc, nous sommes dans l'obligation de vous fournir des rapports avec des limites au jugement que nous pouvons poser sur les chiffres qui nous sont fournis. C'est pour cela qu'il y a l'imperfection dont vous faites état.

M. Tétreault: Vous nous dites que ces augmentations sont attribuables à certains autres facteurs dont la seule chose que vous puissiez dire est qu'ils ne correspondent pas à des frais de fonctionnement et ne sont pas liés à un accroissement du niveau des enquêtes. On n'a aucune idée de ce que ces choses peuvent être.

M. Blais: Avec les chiffres qui nous sont fournis, nous sommes capables de déterminer si les augmentations sont du côté des opérations ou du côté de l'administration. D'après les renseignements qui nous ont été donnés, nous estimons que les augmentations sont du côté de l'administration et non pas du côté des opérations.

[*Traduction*]

M. Blackburn: Donc, si vous demandez au directeur si par exemple, le Mossad avait des agents en place au Canada...

M. Cherniack: Si nous leur posions la question de savoir si le Mossad s'était arrangé avec le SCRS, ils seraient tenus de répondre.

M. Bassett: Est-ce que cela veut dire qu'ils devraient nous en informer à l'avance?

M. Cherniack: Oui.

Mr. Tétreault (Laval-Centre): On page 54 of your report, you state that from 1989-1990 to 1991-1992, the funding requirements of the Service increased by over 25% which is about $48 million. You also state that, of this amount, some $15 million was allocated to capital construction and to the purchase of computers. Furthermore, you state—and I am rather surprised by this—that these increases are also due to other factors that you cannot discuss, except that they do not represent higher operational costs or an increase in the level of CSIS investigations. You cannot give the reasons for these increases. You did not give them in your report. Could you explain the comments that you made? How do you account for these expenses if they are not due to operational costs or an increase in the level of investigations?

Mr. Blais: Mr. Tétreault, you no doubt recall that during the Thacker committee hearings, we recommended that the law should be amended so that the Review Committee would have access to all documentation relating to the finances of the Canadian Security Intelligence Service. As you are also aware, that recommendation was not accepted.

We believe that, as a Committee, we should have the right to examine all documentation on the finances of the Security Intelligence Service. Up until now we have not had access to all that documentation because we are told that the documents which are submitted to Treasury Board by the Service are cabinet documents and as such are inaccessible by law.

We do not accept that viewpoint, but unfortunately, we have not received the necessary documents. We are therefore obliged to give you limited reports as regards any judgment we may make on the figures that have been provided. That explains the shortcomings you have referred to.

Mr. Tétreault: You are telling us that these increases are due to certain other factors about which the only thing you can tell us is that they do not represent operational costs or an increase in the level of investigations. We have no idea what these factors are.

Mr. Blais: With the figures given to us, we are able to determine whether the increases are on the operational side or the administration side. On the basis of the information we have received, we think that the increases are on the administration side rather than the operational side.

[*Text*]

M. Tétreault: J'ai ici un article qui vient de Radio-Canada. Est-il exact qu'actuellement il y a 2,700 employés au Service. . .?

M. Blais: La question de l'importance du personnel relève de la Loi sur les secrets officiels. Donc, nous ne sommes pas en mesure de vous révéler les chiffres que nous avons.

M. Tétreault: Merci.

Mr. Horner (Mississauga West): I want to follow up just briefly on Mr. Blackburn's questions. I had numerous constituents come to me with allegations of CSIS harassment during the Gulf War. Do you happen to recall the name of the president of the Canadian Arab Federation? It wasn't Rashid Saleh at that time, was it?

Hon. Paule Gauthier (Member, Security Intelligence Review Committee): No, it was James Kafieh.

Mr. Horner: Oh yes, I know Mr. Kafieh; I've had meetings with him also. You say you offered him a chance to submit a complaint under section 41, but he declined to do so.

Mr. Bassett: Well, I didn't offer. He never complained that he was being harassed personally.

Mr. Horner: I know that.

Mr. Bassett: We did ask him on two occasions whether he could use his good offices to help. He claimed people were calling him and saying they were harassed. We urged him twice to send these people to us.

• 1620

As I reported earlier to Mr. Blackburn, now, finally, I think largely because of our meeting in Vancouver, our frustration and that of the president of the Civil Liberties Union at not getting information with specific names. . . As of yesterday we apparently are going to meet with a group off the record.

Mr. Horner: I suppose that if he had read your report, he might not want to have some people come forward with complaints, since the report lists 179 complaints of which 2 were accepted and 177 rejected. So I guess he felt there wasn't much chance.

Mr. Bassett: Not in our report.

Mr. Horner: Well, it's in here; I will find it in a moment.

Mr. Bassett: Do you mean we had 179 complaints? Oh no. First, we never had 179 complaints, and, second, if we had, there would not have. . . You are mixing us up with the recommendations of the Thacker committee.

Mr. Horner: Do you think that is what happened?

Mr. Bassett: One hundred and seventeen to one. I noticed the chairman at the beginning said two were accepted; I only know of one, which was that SIRC continue. I don't know what the second one was.

The Acting Chairman (Mr. Lee): I was trying to be kind.

[*Translation*]

Mr. Tétreault: I have an article here from Radio-Canada. Is it true that the Service has 2,700 employees at present. . .?

Mr. Blais: The size of the staff size comes under the Official Secrets Act. Therefore, we cannot disclose the figures that we have.

Mr. Tétreault: Thank you.

M. Horner (Mississauga-Ouest): Je voudrais enchaîner brièvement sur les questions de M. Blackburn. De nombreux électeurs de ma circonscription sont venus me voir avec des allégations selon lesquelles le SCRS les avait harcelés lors de la guerre du Golfe. Vous souvenez-vous du nom du président de la Fédération canado-arabe? Ce n'était pas Rashid Saleh en ce temps-là, non?

Honorable Paule Gauthier (membre du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité): Non, c'était James Kafieh.

M. Horner: Ah, oui, je connais M. Kafieh; je l'ai rencontré aussi. Vous dites que vous lui aviez proposé de porter plainte en vertu de l'article 41 mais qu'il avait refusé.

M. Bassett: Eh bien, je ne lui ai rien proposé. Il ne s'était jamais plaint d'avoir personnellement été victime du harcèlement.

M. Horner: Je le sais bien.

M. Bassett: Nous lui avons bien demandé à deux reprises s'il pouvait utiliser ses bons offices pour aider ces gens. Il prétendait que les gens l'appelaient pour dire qu'ils étaient victimes de harcèlement, nous lui avons demandé deux fois de nous envoyer ces gens-là.

Comme je le disais tout à l'heure à M. Blackburn, aujourd'hui, enfin, à cause de notre réunion à Vancouver, nos plaintes et celles du président de la Ligue des droits et libertés de ne pas pouvoir obtenir des noms précis. . . Il semblait hier que nous allions avoir une rencontre avec un groupe à huis clos.

M. Horner: Je suppose que s'il avait lu votre rapport, il n'aurait peut-être pas voulu que l'on vienne présenter des plaintes, étant donné que le rapport présente une liste de 179 plaintes dont deux auraient été acceptées et 177 rejetées. Il a donc pensé qu'il n'y avait pas tellement à espérer.

M. Bassett: Pas dans notre rapport.

M. Horner: Ma foi, c'est ici; je vais vous le retrouver.

M. Bassett: Voulez-vous dire que nous avons reçu 179 plaintes? Non! Tout d'abord, nous n'avons jamais reçu 179 plaintes et, deuxièmement, si nous les avions reçues, il n'y aurait pas eu. . . Vous confondez cela avec la recommandation du comité Thacker.

M. Horner: Vous croyez?

M. Bassett: Cent dix-sept pour une. Au début, le président a dit que deux avaient été acceptées; je pensais que c'était seulement une, à savoir que soit maintenu le CSARS. Je ne sais pas quelle était la seconde.

Le président suppléant (M. Lee): J'essayais d'être gentil.

[*Texte*]

Mr. Horner: Well, on page 46, at the bottom of the page, table 6, "Cases Reviewed by the Committee, 1984–91", section 41, 179 cases received, 2 supported, and 177 not supported. So you can understand why the man might not want to bring people forward if he had that kind of batting average against him.

Mr. Cherniack: If you refer to paragraph (b) of section 41, it reads:

> The committee must be satisfied that the complaint is not trivial, frivolous, vexatious, or made in bad faith.

We received, under section 41, complaints from, may I say, crackpots. We receive complaints from various people who have that dream that they are being—

Mr. Horner: I am fully aware of that.

Mr. Cherniack: After they are reviewed, they are rejected as unsupported. But the cases that did have validity were, indeed, received and dealt with, and you will see that—

Mr. Horner: Both of them.

Mr. Cherniack: No, no. This also includes those we did not find justified. Most came under paragraph (b).

Mr. Blais: I think perhaps in future reports, we might make the distinction between those we did not review because we considered they were vexatious or frivolous, and those that we did pursue and investigate, and then either supported or rejected.

Mr. Horner: Okay.

Mr. Blais: We should make that information available to you.

Mr. Horner: Right.

On page 47, in redress for denial of security clearance, it states that:

> No category should lack the right to complain to SIRC about the denial of security clearance. Unfortunately, the government has decided not to amend the act to correct this deficiency.

I take it that you don't agree with the government decision and would like to see this deficiency corrected.

Mr. Bassett: Sure.

Mr. Horner: Do you think this committee could submit a report to bring that situation before Parliament again?

Mr. Bassett: I don't think we're qualified to discuss what this committee can or can't do, or what power it has. Certainly the—

Mr. Horner: You wouldn't mind if they did.

• 1625

Mr. Bassett: The recommendations we made to the Thacker committee we made after serious discussion and a great deal of thought. If we were asked tomorrow to make those recommendations, we'd make them again.

Mr. Horner: Fine.

Mr. Cherniack: I wonder, Mr. Chairman, if I can point out that on page 47 it reiterates that we did make that submission to the Thacker committee.

[*Traduction*]

M. Horner: Et bien, à la page 51, en haut de la page, le tableau intitulé «Cas examinés par le comité, 1984–1991», article 41, 179 cas reçus, deux appuyés et 177 non appuyés. On comprend pourquoi il n'a pas tellement envie de faire venir les gens avec une telle moyenne.

M. Cherniack: Si vous considérez l'alinéa (b) de l'article 41 où on lit:

> Le comité doit s'assurer que la plainte n'est pas frivole, vexatoire, sans objet ou entâchée de mauvaise foi.

Aux termes de l'article 41, nous avons reçu des plaintes de cinglés, pardonnez-moi l'expression. Nous recevons des plaintes de gens qui rêvent qu'ils sont. . .

M. Horner: J'en suis pleinement conscient.

M. Cherniack: Après les avoir examinés, nous les rejetons comme étant sans fondement. Mais les cas qui semblaient valables ont été acceptés et traités et vous verrez que. . .

M. Horner: Tous les deux.

M. Cherniack: Non, pas du tout. Cela inclut également ceux que nous n'avons pas trouvé justifiés. La plupart relevait de l'alinéa (b).

M. Blais: Peut-être que dans de prochains rapports, on pourra faire la distinction entre ceux qui n'ont pas été examinés parce qu'ils étaient considérés frivoles ou vexatoires et ceux que nous avons poursuivi et examiné et ensuite appuyé ou rejeté.

M. Horner: Bien.

M. Blais: Nous devrions vous fournir ces précisions.

M. Horner: Oui.

Au milieu de la page 51, mécanisme de recours en cas de refus d'une habilitation de sécurité, je lis:

> Aucun Canadien ni immigrant ayant reçu le droit d'établissement ne devrait être privé du droit de porter plainte auprès du CSARS au sujet du refus d'une habilitation de sécurité. Malheureusement, le gouvernement a décidé de ne pas modifier la loi pour corriger cette lacune.

Je suppose que vous n'êtes pas d'accord avec le gouvernement et que vous aimeriez que cette lacune soit corrigée.

M. Bassett: Certainement.

M. Horner: Pensez-vous que le comité devrait soumettre un rapport afin de saisir à nouveau le Parlement de cette situation?

M. Bassett: Je ne sais pas si c'est à nous de discuter de ce que peut faire ou ne pas faire le comité. Certes,. . .

M. Horner: Vous ne verriez pas d'inconvénient à ce que le comité se saisisse de la question.

M. Bassett: Nous avons sérieusement discuté et réfléchi avant de faire nos recommandations au comité Thacker. Si on nous demandait demain de faire des recommandations, nous ferions les mêmes.

M. Horner: Bien.

M. Cherniack: Monsieur le président, puis-je vous préciser que nous répétons à la page 51 que nous l'avons signalé au comité Thacker.

[*Text*]

The Acting Chairman (Mr. Lee): Yes.

Mr. Cherniack: I don't recollect whether or not the committee agreed with us and forwarded that recommendation to government.

Mr. Horner: You don't know if that was one of the 117?

Mr. Cherniack: I can't say offhand, of course.

Mr. Horner: Yes.

Mr. Cherniack: But we did make that recommendation.

Mr. Horner: Is section 7 of your report, you mention the three cases. You go quite extensively into the association of new Canadians. and the Mohammed Al-Mashat case. But on the Victor Ostrovsky case you have one short paragraph and you end it by saying, "We reviewed the affair and now consider the matter closed".

Mr. Cherniack: Yes.

Mr. Horner: Does that mean you're satisfied that there is no validity to anything that was said?

Mr. Bassett: No, it does not.

Mr. Horner: It just closed.

Mr. Bassett: What it means is that you always have to keep in mind, as we always have to do, the mandate of our committee. The fact that the matter is closed simply must be interpreted as meaning that up until when that report was written, as far as we were concerned, we were not in a position to comment because we did not find any impropriety on the part of CSIS. Whatever else we may or may not have found, we were not in a position to comment.

The matter was closed then. Following that, as of the last little week or whenever it was, new allegations and accusations have been levelled. It was decided this morning that our people would subject one or two further questions on this whole affair to CSIS. This is limited obviously to CSIS's activities.

Mr. Horner: I have one final question, which concerns page 24. It's your paragraph on internal security. I'll just read this:

> In May, 1991, the Solicitor General confirmed that an ex-RCMP officer was investigated in the 1980s as a suspected Soviet agent. The Committee reviewed this case almost a year ago. Both the investigation by the Solicitor General. . .were inconclusive. Too much time had passed, and the individual in question had died. The Committee has decided to examine CSIS internal security measures further.

Why is this further investigation deemed necessary?

Mr. Bassett: It's in the hands of our researchers at the moment. We deemed it necessary and helpful. We were frustrated that we couldn't come to any specific or definite conclusion on the case to which you refer. We thought we'd have a look at some of the aspects and methods used by CSIS in these kinds of things and satisfy ourselves that we would have no recommendation to them as to how they might sharpen up their work.

[*Translation*]

Le président suppléant (M. Lee): Oui.

M. Cherniack: Je ne sais plus si le comité était ou non d'accord avec nous ni s'il a transmis cette recommandation au gouvernement.

M. Horner: Vous ne savez pas si elle faisait partie des 117?

M. Cherniak: Je ne peux pas vous le dire comme cela, évidemment.

M. Horner: Oui.

M. Cherniack: Mais nous avons présenté cette recommandation.

M. Horner: Dans la partie 7 de votre rapport, vous mentionnez les trois études de cas. Vous vous étendez abondamment sur l'Association des nouveaux Canadiens et sur l'affaire Mohammed Al-Mashat. Mais en ce qui concerne l'affaire Victor Ostrovsky, vous avez juste un petit paragraphe que vous terminez par cette phrase: «Nous avons examiné cette affaire et la considérons terminée».

M. Cherniack: Oui.

M. Horner: Est-ce que cela signifie que vous estimez que tout ce qui a été dit est non avenu?

M. Bassett: Non.

M. Horner: C'est simplement terminé.

M. Bassett: Ce que cela veut dire, c'est qu'il faut toujours garder à l'esprit, comme nous le faisons, le mandat de notre comité. Le fait que l'affaire soit close doit simplement être interprété comme signifiant que jusqu'au moment où le rapport a été rédigé, en ce qui nous concernait, nous n'étions pas en mesure de faire des commentaires car nous n'avions pas constaté d'irrégularités de la part du SCRS. Nous n'étions pas en mesure de parler de ce que nous avions pu découvrir ou ne pas découvrir en dehors de cela.

On a donc clôturé ce dossier. Ensuite, au cours de la dernière petite semaine ou je ne sais plus quand, de nouvelles allégations et accusations ont été formulées. Il a été décidé ce matin que nos représentants allaient poser une ou deux questions supplémentaires au SCRS sur toute cette affaire. Ces questions sont évidemment circonscrites aux activités du SCRS.

M. Horner: J'ai une dernière question qui concerne la page 28. Il s'agit de votre paragraphe sur la sécurité interne. Je le lis:

> En mai 1991, le Solliciteur général a confirmé qu'un ex-agent de la GRC, soupçonné d'être un agent à la solde des Soviétiques, avait fait l'objet d'une enquête dans les années 80. Le comité a examiné cette affaire il y a près d'un an. L'enquête menée par le Solliciteur général et la nôtre n'ont pas donné de résultats concluants, l'affaire étant trop ancienne et la personne en cause décédée. Le comité a décidé d'examiner davantage les mesures de sécurité interne du SCRS.

Pourquoi ce complément d'enquête est-il jugé nécessaire?

M. Bassett: Nos rechercheurs s'occupent de cette question en ce moment. Nous avons jugé que c'était nécessaire et utile. Nous étions frustrés de ne pas pouvoir aboutir à des conclusions précises et définitives sur l'affaire dont vous parlez. Nous avons décidé de jeter un coup d'oeil sur certains des aspects et méthodes utilisées par le SCRS pour ce genre de chose pour nous assurer que nous n'avions pas de suggestion à leur adresser pour améliorer leur travail.

[*Texte*]

Mr. Horner: So is this—

Mr. Bassett: If it happened again, even if time had gone by, it would be possible for somebody to arrive at a conclusion.

Mr. Horner: So this investigation isn't finished yet.

Mr. Bassett: Oh, no.

• 1630

Mr. Horner: Do you have any idea when it might be finished? For the next annual report?

Mr. Bassett: For the next annual report.

The Acting Chairman (Mr. Lee): I have one or two questions. I'd like to do a follow-up to the discussion of the Israeli intelligence service issue, keeping in mind, of course, that it is not the mandate of SIRC to keep track of foreign intelligence agency operations anywhere. We certainly don't expect you to have all the answers.

Keeping in mind that there are likely to be, in any given country at any given time, foreign intelligence operatives working under their appropriate covers, whether journalistic, diplomatic, business, or whatever, and just speculating that Canada is a country where that type of cover could be successfully used, noting that there have been allegations, I think confirmed, that the Israeli intelligence service has co-opted or infiltrated the Norwegian intelligence service, that the Mossad or some branch of the Israeli intelligence service has been able to effect a kidnapping of an Israeli citizen in the United Kingdom, and that there are allegations in this country that agents of the Israeli intelligence service work here, I'd like to ask you if SIRC knows whether or not CSIS has any operating agreement with the Mossad or an Israeli intelligence service. Do you know whether or not CSIS does?

Mr. Bassett: I don't think I can answer that, Mr. Chairman.

The Acting Chairman (Mr. Lee): Okay.

Mr. Bassett: I'm sorry.

The Acting Chairman (Mr. Lee): I wouldn't expect you to have all the answers to all the kinds of questions that would be generated in this field, but in the context of your work in this, I think this committee would like to know the answer to that at some point in the future. We might, in fact, be able to get it from CSIS itself or other sources, but we are interested in the existence or non-existence of any formal relationship between CSIS and...

Mr. Bassett: You have two obvious sources. I assume that the Solicitor General, whom I mentioned earlier, would know about such a thing if it existed, and certainly CSIS would know, I assume.

The Acting Chairman (Mr. Lee): And that is the job of CSIS, of course.

Mr. Bassett: They would know. You could ask the top guy, because I suppose, whether or not such an agreement exists, it would probably be limited. Everybody in CSIS wouldn't know, would they?

[*Traduction*]

M. Horner: Donc...

M. Bassett: Si cela se reproduisait, même après un certain délai, quelqu'un pourrait tirer un conclusion.

M. Horner: Donc, l'enquête n'est pas terminée.

M. Bassett: Oh, non.

M. Horner: Avez-vous une idée du moment où elle sera terminée? Pour le prochain rapport annuel?

M. Bassett: Pour le prochain rapport annuel.

Le président suppléant (M. Lee): J'ai une ou deux questions à poser. Je voudrais poursuivre la discussion relative aux services de renseignements israéliens, sans perdre de vue, évidemment, que le mandat du CSARS n'est pas de se tenir au courant des activités des agences de renseignements étrangères où que ce soit. Nous ne nous attendons certainement pas à ce que vous ayez toutes les réponses.

Attendu qu'il est fort probable qu'en tout temps, dans n'importe quel pays, des agents de renseignements étrangers travaillent sous une couverture appropriée, comme journalistes, diplomates, hommes d'affaires, etc., attendu que le Canada est un pays où ce genre de couverture pourrait être utilisée efficacement, attendu qu'il y a déjà eu des allégations, qui je crois ont été confirmées, selon lesquelles les services de sécurité israliens ont pénétré ou infiltré les services de renseignements norvégiens, attendu que le Mossad ou une direction des services de renseignements israéliens ont été en mesure de kidnapper un citoyen israélien au Royaume Uni, et attendu qu'il court des rumeurs selon lesquelles des agents des services de renseignements israéliens sont à l'oeuvre ici, pourriez-vous me dire si le CSARS sait si, oui ou non, le SCRS a conclu des arrangements avec le Mossad ou un service de renseignements israélien quelconque? Savez-vous si c'est le cas ou non?

M. Bassett: Je ne pense pas être en mesure de répondre à cette question, monsieur le président.

Le président suppléant (M. Lee): Très bien.

M. Bassett: Je suis désolé.

Le président suppléant (M. Lee): Je ne m'attends pas à ce que vous répondiez à toutes les questions qui vous seront posées dans le domaine, mais compte tenu de votre situation, je crois que le comité voudra obtenir une réponse à cette question dans un avenir assez rapproché. En fait, nous pourrions nous adresser directement au SCRS ou à d'autres sources, mais ce qui nous intéresse, c'est l'existence ou la non-existence de rapports officiels entre le SCRS et...

M. Bassett: Deux sources évidentes s'offrent à vous. Je suppose que le Solliciteur général, que j'ai mentionné tout à l'heure, serait au courant de tels arrangements, s'ils existaient, et le SCRS le saurait, bien sûr.

Le président suppléant (M. Lee): Évidemment, c'est la mission du SCRS.

M. Bassett: On serait au courant au sein de ce service. Vous pourriez interroger le directeur car je suppose que seuls quelques initiés seraient au courant d'une telle entente. Ce n'est pas tout le monde au sein du SCRS qui serait au courant, n'est-ce pas?

[*Text*]

Mr. Blais: Mr. Chairman, if there was an agreement between CSIS and Mossad that would permit Mossad to operate freely within Canada or to conduct investigations within Canada—

Mr. Bassett: Oh, well, I don't think... Oh no.

Mr. Blais: —the committee would be the first to decry such an arrangement. We are not aware of any such arrangement, and in effect—

Mr. Bassett: But that isn't what he asked.

You didn't ask if the agreement allowed Mossad to operate in Canada on its own or anything; you want to know whether there is a co-operative agreement between the two agencies.

The Acting Chairman (Mr. Lee): Yes. I was making no value judgment and I...

Mr. Bassett: Oh no, no.

Mr. Blais: Just because there might have been an interpretation of that kind, I simply wanted to make sure that the issue was very clear. In terms of the agreement or whether there is an agreement between any country or any intelligence service of a foreign country and CSIS, that's a matter of sensitivity and therefore is not to be discussed.

The Acting Chairman (Mr. Lee): Yes.

Mr. Bassett: It's being discussed right now.

Mr. Blais: It's being discussed, but the existence of such an agreement is something of sensitivity.

Mr. Bassett: It's something that we are not going to answer, if or not. Of course Mr. Blais is quite right: if we found an agreement that permitted a foreign intelligence service to operate its officers in Canada, involving Canadian citizens or even non-Canadians, we'd be absolutely appalled.

• 1635

Mr. Cherniack: Again, section 16 requires the minister's consent, which means that the Inspector General would also be involved in triggering this whole thing—if it happened.

Mr. Bassett: And we would have to be told. But you weren't inferring anything of that kind. I know that.

The Acting Chairman (Mr. Lee): This committee might want to pursue that area with other witnesses at another time. Thank you for your comments so far.

I'd like to move on to the issue of the relationship between CSIS and the Communications Security Establishment. In your annual report you indicated that there are two agreements between CSIS and CSE. I don't know whether they are memoranda of understanding or some other type of agreement. Are you in a position to clarify what types of agreements these were—this would be pages 6 and 7 of your annual report—and what they covered?

Mr. Bassett: Again, you have me in a difficult position, this time for two reasons. As you know, we recommended, and the committee upheld our recommendation, that there should be some kind of supervision of CSE activities. There is not.

[*Translation*]

M. Blais: Monsieur le président, s'il existait une entente entre le SCRS et le Mossad autorisant ce service à se livrer librement à des activités au Canada ou à mener des enquêtes au Canada...

M. Bassett: Oh, je ne pense pas... Non.

M. Blais:...le comité serait le premier à dénoncer cela. Nous ne sommes pas au fait d'un tel arrangement et, en fait,...

M. Bassett: Mais ce n'est pas ce qu'il a demandé.

Vous ne vouliez pas savoir si l'entente autorisait le Mossad à se livrer en territoire canadien à ses propres activités. Vous vouliez savoir s'il existait un accord de coopération entre les deux agences.

Le président suppléant (M. Lee): C'est exact. Je ne portais pas de jugement de valeur et je...

M. Bassett: Non.

M. Blais: Je voulais simplement apporter une précision pour que tout soit très clair et que ce genre d'interprétation ne soit pas possible. Quant à savoir s'il existe un accord entre un pays ou un service de renseignements de sécurité étranger et le SCRS, c'est une question de nature délicate dont on ne doit pas discuter.

Le président suppléant (M. Lee): Oui.

M. Bassett: Mais on en discute maintenant.

M. Blais: On en discute, mais l'existance d'un tel accord est un renseignement de nature confidentielle.

M. Bassett: Nous n'allons pas répondre à votre question, que ce soit par l'affirmative ou par la négative. Évidemment, M. Blais a tout à fait raison de dire que si nous découvrions l'existence d'un accord autorisant un service de renseignements de sécurité étranger à déployer ses agents au Canada, qu'il s'agisse de citoyens canadiens ou non, nous serions absolument scandalisés.

M. Cherniack: L'article 16 exige aussi le consentement du ministre, ce qui signifie que l'Inspecteur général serait appelé à participer au déclenchement de ce processus —si cela devait se réaliser.

M. Bassett: Et nous devrions être informés. Mais vous ne suggéreriez rien de tel, je le sais.

Le président suppléant (M. Lee): Les membres du comité aimeraient peut-être approfondir cette question avec d'autres témoins à un autre moment. Je vous remercie de vos observations.

J'aimerais maintenant passer aux rapports qui existent entre le SCRS et le Centre de la sécurité des télécommunications. Dans votre rapport annuel, vous dites qu'il existe deux ententes entre le SCRS et le CST. Je ne sais pas s'il s'agit de protocoles d'entente ou d'autres types d'ententes. Vous serait-il possible de nous dire de quels types d'ententes il s'agissait—cela se trouve aux pages 8 et 9 de votre rapport annuel—et ce qu'elles contenaient?

M. Bassett: Encore une fois, vous me mettez dans l'embarras, pour deux raisons cette fois-ci. Comme vous le savez, nous avons recommandé, recommandation qui a d'ailleurs reçu l'aval du comité, qu'il y ait surveillance des activités du CST. Cela ne s'est pas fait.

[*Texte*]

Again, because of the implications of what CSE does and its connections to security services in other countries, we know very little about it and what we do know is limited to what CSIS does with them directly. I don't think we can say much more about it.

Mr. Cherniack: The reference in our annual report is to the effect that we had instructed the Inspector General to do a report but that we had not yet received that report. We have now received the report and as a result we have made further inquiries with CSIS and we are doing further investigation on specific items. That is still underway. Actually, we just started it just recently.

In other cases we explain that the reason we're here is that Parliament entrusted us with the authority to deal with certain matters and then to them. We can't talk about it publicly, but as both we and the chairman have said, we have suggested that there should be a body that looks at CSE. We cannot; we can only look into CSIS correspondence with CSE.

Mr. Bassett: You have considerable experience as a Member of Parliament, a member of the justice committee and now as a member of this committee. I've said it before the justice committee and I repeat it before this committee. It's in line with our recommendations to the Thacker committee and the reommendations the Thacker committee made on its own. We on this committee find it very embarrassing to have to tell a Member of Parliament or a parliamentary committee, "I can't tell you that".

• 1640

If I was a Member of Parliament—which, if the electorate of Sherbrooke or Spadina had been smarter, I would have been—sitting on that side of the table, I would be very cross. I wouldn't be very cross with this committee, because this committee is bound by what Parliament said we could do and bound by the act. If we say certain things or reveal certain things, we can get up to five years in jail. That is a great incentive, even for a former journalist like me, to keep my mouth shut. It is not easy for me.

I do say, Mr. Chairman, that I appreciate your desire to know a lot of these things. I know you appreciate our difficulties. It is not only in this, but you have whole areas of intelligence in this country that have no supervision. I don't suggest that anything improper is going on—not at all; don't misunderstand me. But with the great freedom of action and the equipment and everything that is available to the Canadian security establishment, I would think Parliament would want somebody to have a look at that.

The Acting Chairman (Mr. Lee): Mr. Bassett, I guess this committee doesn't have as many restrictions as your committee does, but we would like your committee to do as much of the footwork as you possibly can within your

[*Traduction*]

À cause des répercussions des activités du CST et de ses liens avec les services de sécurité d'autres pays, nous savons très peu de choses à son sujet et ce que nous savons se limite aux activités qui font l'objet d'une collaboration directe avec le SCRS. Je ne pense pas que nous puissions en dire beaucoup plus que cela.

M. Cherniack: Ce que nous disons dans notre rapport annuel, c'est que nous avions demandé à l'Inspecteur général de préparer un rapport mais que nous n'avions pas encore reçu ce rapport. Nous l'avons maintenant reçu et avons par conséquent interrogé le SCRS sur certains points précis que nous approfondissons. C'est tout récent, et cela se poursuit à l'heure actuelle.

Dans d'autres cas, nous expliquons que nous existons parce que le Parlement nous a délégué l'autorité de traiter certaines questions et de lui faire rapport. Nous ne pouvons en discuter publiquement, mais comme nous l'avons dit, et comme le président l'a aussi dit, nous avons suggéré qu'il devrait y avoir une instance qui puisse étudier le CST. Nous ne le pouvons pas; nous ne pouvons qu'examiner la correspondance entre le SCRS et le CST.

M. Bassett: Vous jouissez d'une expérience considérable en tant que député, membre du Comité de la justice et membre de ce comité-ci. Je l'ai déjà dit devant le Comité de la justice et je le répète devant ce comité. C'est d'ailleurs conforme aux recommandations que nous avons faites au comité Thacker et aux recommandations qu'a formulées le comité Thacker lui-même. Nous qui siégeons au CSARS sommes très gênés d'avoir à dire à un député ou à un comité parlementaire: «Je ne peux pas vous dire cela».

Si j'étais député—et si les électeurs de Sherbrooke ou de Spadina avaient été plus intelligents, je l'aurais été—et que j'étais assis de l'autre côté de la table, je serais très contrarié. Je ne serais pas fâché contre le CSAR, parce qu'il doit respecter les limites que lui imposent le Parlement et la loi. Si nous disons ou révélons certaines choses, on pourrait nous condamner à cinq ans de prison. Cela nous incite fortement, même les anciens journalistes de mon espèce, à nous taire. Pour moi, ce n'est pas chose facile.

Permettez-moi de vous dire, monsieur le président, que je comprends que vous désiriez savoir beaucoup de ces choses. Je sais que vous comprenez aussi les difficultés que nous éprouvons. Ce n'est pas seulement vrai du cas que vous avez cité, mais dans ce pays des secteurs entiers du milieu de la sécurité oeuvrent dans l'ombre, sans surveillance. Je n'essaie pas d'insinuer que les personnes en cause se livrent à des activités irrégulières—pas du tout; ne vous méprenez pas. Mais, vu la grande marge de manoeuvre et tout l'équipement, etc., dont disposent les services de sécurité canadiens, j'aurais supposé que le Parlement aurait aimé que quelqu'un se penche un peu sur leurs activités.

Le président suppléant (M. Lee): Monsieur Bassett, notre comité n'a sans doute pas à composer avec autant de restrictions que le vôtre, mais nous aimerions que vous débroussailliez le terrain le plus possible dans les limites de

[*Text*]

mandate, and I know you are attempting to do that. In any event, the questions that have been asked remain outstanding for CSIS itself. I know you will pursue this matter with the Inspector General. I guess we can assume here that hopefully your next annual report will address those aspects of the CSIS-CSE relationship that you and the committee wish to address.

Mr. Bassett: Yes, and you can also be assured that in the months ahead we will co-operate with you as far as we can. I think our objectives are largely the same. You will want, at a fairly early opportunity, I expect, to have a chance to meet the two new members of this committee after they're appointed.

The Acting Chairman (Mr. Lee): Could I simply ask if you are aware whether or not the Inspector General has completed his review?

Mr. Bassett: Yes, he has.

Mr. Cherniack: Just to elaborate, when I said we are now asking questions and doing further investigation, we are doing that directly through staff ourselves, not through the Inspector General. His report has been received.

Mr. Bassett: And based on that report, we are asking CSIS some further questions.

I was saying that I expect we will hear from you at some stage because you would presumably like to meet the two new members of our committee when they get in after the new year.

The Acting Chairman (Mr. Lee): It would be a pleasure.

Mr. Blackburn: I have a couple more questions. First of all, I would like to go back to Ostrovsky for a moment. You say on page 42 that "We reviewed the affair, and now consider the matter closed." Did you talk to Mr. Ostrovsky at all before you prepared this report?

Mr. Bassett: No, we didn't.

Mr. Blackburn: Do you plan to meet with him in view of the more recent allegations?

Mr. Bassett: No.

Mr. Blackburn: Is it within your jurisdiction to meet with him? Could you ask him to come to a meeting?

Mr. Bassett: Yes.

Mr. Blackburn: But you don't plan to?

Mr. Bassett: No. Have you talked to him?

Mr. Blackburn: Yes.

Mr. Bassett: If he would initiate it, if he wanted to talk to us, we would be glad to see him. I don't think we are planning to see him, unless you can tell me differently, because we haven't talked. I don't think he is really complaining about CSIS per se.

• 1645

Mr. Blackburn: No.

[*Translation*]

votre mandat, et je sais que c'est ce que vous tentez de faire. Quoi qu'il en soit, c'est au SCRS de répondre aux questions qui restent en suspens. Je sais que vous allez donner suite à la question avec l'Inspecteur général. Nous pouvons espérer j'en suis sûr que dans votre prochain rapport annuel vous pourrez discuter des aspects des rapports entre le SCRS et le CST qui méritent votre attention et celle du comité, selon vous.

M. Bassett: Oui, et je désire aussi vous assurer que dans les mois à venir vous jouirez de notre entière collaboration, dans les limites qui nous sont imposées. Je pense que nos objectifs sont à peu près les mêmes. Je suppose que vous désirerez rencontrer, dès leur nomination, les deux nouveaux membres du comité à la première occasion.

Le président suppléant (M. Lee): Pourrais-je vous demander simplement si vous savez si l'Inspecteur général a terminé son examen de la situation?

M. Bassett: Oui.

M. Cherniack: Pour compléter ce que je disais plus tôt, quand j'ai dit que nous posons des questions à l'heure actuelle et que nous effectuons certaines enquêtes, nous le faisons directement, nous-mêmes, par le biais du personnel, et non pas en nous adressant à l'Inspecteur général. Nous avons reçu son rapport.

M. Bassett: Et à la lumière de ce rapport, nous posons certaines questions supplémentaires au SCRS.

Je disais que nous nous attendrons à avoir de vos nouvelles parce que vous aimeriez sans doute, je suppose, rencontrer les deux nouveaux membres de notre comité quand ils se joindront à nous au début de l'an prochain.

Le président suppléant (M. Lee): Avec plaisir.

M. Blackburn: J'aurais une ou deux questions supplémentaires. Premièrement, pourrait-on revenir à M. Ostrovsky pendant un moment. Vous dites à la page 46 que: «Nous avons examiné cette affaire et nous la considérons terminée.» Avez-vous même parlé à M. Ostrovsky avant de préparer ce rapport?

M. Bassett: Non, nous ne lui avons pas parlé.

M. Blackburn: Avez-vous l'intention de le rencontrer, vu les nouvelles allégations qui ont été faites?

M. Bassett: Non.

M. Blackburn: Serait-il conforme à votre mandat de le rencontrer? Pourriez-vous le convoquer?

M. Bassett: Oui.

M. Blackburn: Mais vous n'avez pas l'intention de le faire?

M. Bassett: Non. Lui avez-vous parlé?

M. Blackburn: Oui.

M. Bassett: Si cela venait de lui, s'il nous faisait savoir qu'il désirait nous parler, nous serions heureux de le rencontrer. Je ne pense pas que nous ayons l'intention de le voir, à moins que vous ne m'appreniez autre chose, car nous ne lui avons pas parlé. Je ne pense pas qu'il se plaigne du SCRS directement.

M. Blackburn: Non.

[*Texte*]

Mr. Bassett: He may feel that life, being what it, it is probable that CSIS and Mossad... I sense he feels that they're perhaps co-operating in a way that he would not like, or so on. But, you see—I keep repeating and it's boring—we're limited to what CSIS is doing. Now, if he wants to talk to us, we would be glad to see him. I would be delighted to talk to him. I would say to him at the outset of the conversation, "You know we really only want to hear from you if you have...and it doesn't mean you have to formally make a complaint or anything; but tell me if you have any problems with CSIS. Tell me that". Having done that, then of course I would say, "Now tell me any secrets I don't know".

Mr. Blackburn: Well, he has a lot to tell you, I can assure you. I spoke to him this morning for two and a half hours—

Mr. Bassett: Did you?

Mr. Blackburn: —principally on Mossad activities world-wide, and I can assure you that you would find his information as a former Mossad agent to be extremely interesting, because he did mention Canada. He did mention agents of the Mossad in place in Canada. Obviously I don't want to tell you how to do your job, but quite frankly I think it would be worth your while to have a chat with this person. He was an agent of Mossad. He is a Canadian citizen. He was born here and is currently living in Ottawa.

The other point I want to raise, and the chairman has already raised, is CSE. This really has me perplexed. I have been in the process of drawing up a private member's bill to bring CSE under your jurisdiction. In relation to CSIS, it would be the same with CSE. It can't be done, and the reason it can't be done is because CSE has no statutory *raison d'etre* and, therefore, you can't make an amendment to a non-act. In order to proceed with it, I would have to write a bill creating CSE.

Mr. Bassett: Couldn't you do it with a whole new bill?

Mr. Blackburn: It would mean that I would have to recreate or create CSE, which I am not really prepared to do, in more ways than one. But the fact still remains that their budget is at least $125 million a year. It could be more, or much more than that. CSE is a client of CSIS in a sense that you contract, if that is the proper word to use, or enter into a memorandum of understanding or some kind of agreement with CSE for certain activities that they perform for you, and for certain information that they give CSIS.

It seems to me that logically—and logic doesn't always enter into legislation, I can assure you—you should have access and understanding of what CSE is doing.

Mr. Cherniack: First, we have no contact with CSE. CSIS has.

Mr. Blackburn: I know that.

[*Traduction*]

M. Bassett: Il pense peut-être que la vie étant ce qu'elle est, il est probable que le SCRS et le Mossad... J'ai l'impression qu'il pense que ces deux services coopèrent peut-être d'une façon qui ne lui plairait pas. Mais, voyez-vous—je me répète et je deviens ennuyeux—nous ne pouvons examiner que les activités du SCRS. S'il désire nous parler, nous serions heureux de le voir. Je serais ravi de lui parler. Au début de la conversation je lui dirais: «Vous n'avez pas besoin de faire de plainte en bonne et due forme, mais vous savez que nous ne désirons avoir de vos nouvelles que si vous avez des problèmes avec le SCRS. En avez-vous?» Cela étant dit, je dirais bien sûr: «Maintenant, si vous connaissez des secrets que je ne connais pas, dites-les-moi.»

M. Blackburn: Je peux vous assurer qu'il a beaucoup de choses à vous dire. Je lui ai parlé ce matin pendant deux heures et demie...

M. Bassett: Ah oui?

M. Blackburn: ...nous avons surtout parlé des activités du Mossad à l'échelle mondiale, et je peux vous assurer que l'information qu'il a à nous donnée en tant qu'ex-agent du Mossad vous serait du plus grand intérêt, car il a mentionné le Canada. Il a dit qu'il y avait des agents du Mossad qui étaient actifs au Canada. Ce n'est bien sûr pas à moi de vous dire comment faire votre travail, mais je pense sincèrement que ça vaudrait la peine pour vous de causer avec cette personne. C'est un ancien agent du Mossad. C'est un citoyen canadien. Il est né ici et habite à Ottawa à l'heure actuelle.

Le président a déjà soulevé l'autre question qui m'intéresse, celle du Centre de la sécurité des télécommunications. Je suis fort perplexe. Je suis en train de préparer un projet de loi d'initiative parlementaire dont le but serait de placer le CST sous votre compétence. Vous auriez un droit de regard sur le CST comme sur le SCRS. Mais j'ai découvert que c'était impossible, car le CST n'a aucun fondement statutaire, et on ne peut amender une loi qui n'existe pas. Afin de donner acte au changement que j'envisage, je devrais rédiger un projet de loi portant création du CST.

M. Bassett: Ne pourriez-vous pas y arriver avec un tout nouveau projet de loi?

M. Blackburn: Il faudrait que je crée ou que je recrée le CST, chose que je ne suis pas vraiment disposé à faire, et pour plusieurs raison d'ailleurs. Toujours est-il, cependant, qu'ils ont un budget d'au moins 125 millions de dollars par année. Il pourrait être plus, même beaucoup plus que cela. Le CST est un client du SCRS, en ce sens que ce dernier sous-traite, si c'est le bon mot, ou enfin qu'il conclut des protocoles d'entente ou autres types d'ententes avec le CST pour qu'il effectue certaines activités pour le SCRC et lui fournisse certains renseignements.

Il me semble qu'il serait logique—et la logique n'est pas toujours le fondement des lois, je peux vous l'assurer—que vous ayez de l'information sur les activités du CST et que vous soyez au courant de leur nature.

M. Cherniack: Premièrement, nous n'avons aucun contact avec le CST. C'est le SCRS qui est en rapport avec eux.

M. Blackburn: Je le sais.

[*Text*]

Mr. Cherniack: All we can do is to find out what CSIS learns from or instructs CSE to do. But we cannot go into the CSE organizational work.

Mr. Blackburn: Exactly. I understand that, Mr. Cherniack. But can you ask CSIS if the information they get from CSE is obtained legally? Is it obtained within the framework of Canadian law? Can you ask them those questions? It is my understanding that CSE does the work of the NSA when the NSA wants information on Canadians that's legal. The NSA gets the information and passes it on to CSE, and vice versa with respect to American citizens, through the use of electronic surveillance in getting information on them. They have a very cozy working relationship. This is my understanding.

If CSIS wants some information on a Canadian that it can't obtain by any other means other than electronic surveillance, does CSIS then go to CSE and say, "I'd like some information"? They don't ask CSE to use a certain kind of surveillance. They simply say, "We would like some information on John Doe who lives in a certain town in Canada". Then CSE gets in touch with the NSA, who gets that information and gives it to CSE, which passes it on to CSIS. CSIS doesn't know whether the information was collected legally or illegally, but it was still collected, and this is where we are concerned as parliamentarians.

• 1650

Mr. Cherniack: We are asking the questions, what does CSIS ask of CSE, what does CSE tell CSIS. We are in the process now of asking those questions.

Mr. Blackburn: But in your questioning of CSIS, can you ask CSIS to guarantee to you that the information CSE gives them has been obtained legally?

Mr. Bassett: No, we can't.

Mr. Blackburn: You see, there's the problem.

Mr. Bassett: Yes, it is a problem, but to me it is not an insoluble problem and I'll tell you why.

There are people on our staff—I exclude myself after two years—who are highly trained and have a great deal of experience in this whole area, and when we see the kinds of questions CSIS asks and the kinds of answers they've received... An analysis of that will at least give an indication as to whether the information was obtained legally.

Mr. Blackburn: I'm not debating with you, but I'm not so sure—

Mr. Bassett: No, I'm not either, but I don't know any other route we can go; do you?

[*Translation*]

M. Cherniack: Tout ce que nous pouvons découvrir, c'est ce qu'apprend le SCRS du CST, ou ce que le SCRS demande au CST de faire. Mais nous ne pouvons nous pencher directement sur ce que fait le CST en tant qu'organisation.

M. Blackburn: Précisément. Je comprends cela, monsieur Cherniack. Mais, pouvez-vous demander au SCRS si l'information qu'ils obtiennent du CST est obtenue en tout légitimité? Les moyens qu'emploie le CST pour l'obtenir respectent-ils les lois canadiennes? Pouvez-vous leur poser de telles questions? Je crois savoir que le CST travaille pour la NSA quand la NSA désire de l'information sur des Canadiens, et une démarche de ce genre n'est pas illégale. La NSA obtient parfois de l'information qu'elle transmet au CST, et vice-versa quand il s'agit de citoyens américains, et cette information est obtenue par le biais de la surveillance électronique. Ils travaillent en étroite collaboration dans ces cas-là. C'est du moins ce qu'on m'a rapporté.

Si le SCRS veut obtenir de l'information à propos d'un Canadien qu'il ne peut obtenir d'aucune autre façon qu'en ayant recours à la surveillance électronique, est-ce que le SCRS s'adresse au CST pour lui demander cette information? Le SCRS ne demande pas au CST d'avoir recours à certains types de surveillance. Il leur demande simplement: «Nous aimerions tel ou tel renseignement à propos de M. Untel qui habite dans telle ou telle ville du Canada». Le CST se met ensuite en rapport avec la NSA, qui obtient l'information et la transmet au CST, qui lui-même la donne au SCRS. Le SCRS ne sait pas si l'information a été obtenue par des moyens légaux ou illégaux, mais quoi qu'il en soit elle a été obtenue, et c'est cela qui nous concerne en tant que parlementaires.

M. Cherniack: Nous posons à l'heure actuelle les questions suivantes: Que demande le SCRS du CST, et que divulgue le CST au SCRS. Nous sommes en train de leur poser ces questions.

M. Blackburn: Mais quand vous interrogez le SCRS, pouvez-vous leur demander de garantir que l'information que lui remet le CST a été obtenue dans le respect de la loi?

M. Bassett: Non, nous ne le pouvons pas.

M. Blackburn: Vous voyez, c'est là le problème.

M. Bassett: Effectivement, il y a un problème, mais ce n'est pas un problème insoluble selon moi, et je vais vous dire pourquoi.

Nous avons parmi notre personnel des gens qui ont une formation poussée et qui disposent d'une longue expérience dans ce domaine—je m'exclus d'office, comme je n'ai que deux années d'expérience—et quand ils se penchent sur les questions posées par le SCRS et sur le type de réponses qu'ils ont obtenues... L'analyse qu'ils effectuent leur permet à tout le moins d'entrevoir si l'information a été obtenue par des moyens légitimes ou non.

M. Blackburn: Je ne veux pas prendre le contrepied de ce que vous dites, mais je n'en suis pas si certain...

M. Bassett: Non, moi non plus, mais je ne vois pas ce que nous pourrions faire d'autre; vous avez peut-être une idée?

[*Texte*]

Mr. Blackburn: No, I don't. That's a major problem here because we have. . .I won't say a renegade agency, but an agency that is, I think, totally uncontrolled.

It's highly secretive; it's highly technical. We simply to have to have blind faith or blind trust that what they are doing is legal. I don't know how we can establish any kind of parliamentary oversight or indeed SIRC oversight on their activities.

CSE is part of a club, as you know. It is an international club, and unless they perform up to a certain level, and one of the aspects of that level is top secrecy, they blow it; they then don't get anything back from the Brits or the French or the Germans or any of the other allies. So they're in a bind, too.

This is my question. Will you continue to try to find a way to satisfy yourselves that the information CSIS gets from CSE is obtained legally in this country?

Mr. Bassett: We'll try. I can't promise you anything. What I can promise is that we will continue to look at the activities of CSIS in their relationship with the establishment.

Mr. Blais: Mr. Chairman, the ultimate responsibility over CSE, as I understand the system, is the Prime Minister's; therefore, the question should be asked of the Prime Minister as to whether he would tolerate any illegal activity and whether any organization he's responsible for is engaging in illegal conduct.

An hon. member: But he doesn't come to this committee.

Mr. Blackburn: Neither does the PCO.

Mr. Blais: But he's in the House.

The Acting Chairman (Mr. Lee): I want to thank Mr. Blais for that reference. It is quite creative.

M. Tétreault: Monsieur, aux pages 30 et 31 de votre rapport annuel, vous avez examiné les activités du Service canadien du renseignement de sécurité concernant les autochtones entre les mois de mars et juillet 1989, soit avant la crise d'Oka.

Vous dites que votre Comité n'a relevé aucun indice de collecte de renseignements ou d'utilisation de méthodes intrusives durant cette période, parce que la haute direction du Service considérait que les événements qui ont précédé la crise d'Oka ne relevaient pas de votre compétence. C'est-à-dire qu'il s'agissait d'activités criminelles, selon le gouvernement.

Avez-vous enquêté sur les activités du Service canadien du renseignement de sécurité entre juillet et octobre 1990 pour établir s'il est intervenu dans la crise d'Oka ou s'il a donné de l'aide, à un niveau quelconque, à des corps policiers ou à des organismes de renseignement? Si oui, quels ont été les résultats de votre enquête? Sinon, pourquoi ne l'avez-vous pas fait pendant la crise d'Oka?

• 1655

Mr. Cherniack: I didn't get the page number.

[*Traduction*]

M. Blackburn: Non, je n'en ai pas. Mais c'est quand même un problème majeur parce que. . . je ne dirai pas une agence hors la loi, mais une agence qui échappe vraisemblablement à tout contrôle.

Elle est très secrète, et ce qu'elle fait relève de la technologie de pointe. Nous devons simplement lui faire confiance aveuglément et espérer que ses activités s'effectuent dans le respect des lois. Je ne vois pas comment nous pouvons mettre au point un mécanisme qui permette au Parlement ou même au CSARS d'exercer une certaine surveillance sur leurs activités.

Comme vous le savez, le CST fait partie d'un genre de club international; si leur performance ne respecte pas certains critères, le caractère très secret de leurs activités étant l'un de ces critères, ils gâchent tout. Ni les Britanniques, ni les Français, ni les Allemands, ni aucun des autres pays alliés ne leur donneront plus le moindre renseignement. Ils doivent donc, eux aussi, agir dans les limites que leur imposent ces contraintes.

Voici ma question: allez-vous continuer d'essayer de trouver un moyen qui vous permette de vous assurer que l'information qu'obtient le SCRS du Centre de la sécurité des télécommunications est obtenue dans le respect des lois de notre pays?

M. Bassett: Nous allons essayer. Je ne peux rien vous promettre. Ce que je peux vous promettre, toutefois, c'est que nous allons continuer de nous pencher sur les activités du SCRS quand ils font appel au CST.

M. Blais: Monsieur le président, si je comprends bien le système, c'est au premier ministre lui-même que le Centre de la sécurité des télécommunications doit rendre des comptes, c'est lui qui en a la responsabilité ultime; c'est donc au premier ministre qu'il faudrait poser la question. Il faudrait lui demander s'il tolérerait qu'un organisme dont il est responsable effectue des actes illégaux.

Des voix: Mais il ne comparaît pas devant ce comité.

M. Blackburn: Le bureau du Conseil privé non plus.

M. Blais: Il est en Chambre, pourtant.

Le président suppléant (M. Lee): Je tiens à remercier M. Blais de ce commentaire. Il fait preuve de créativité.

Mr. Tétreault: Sir, on pages 26 and 27 of your annual report, you review the activities of the Canadian Security Intelligence Service in relation to native Canadians between the months of March and July 1989, before the Oka crisis.

You say that your committee found no evidence of information collection or the use of intrusive measures during that period, because CSIS senior management considered the events that occurred prior to the Oka confrontation to be outside the mandate of the Service. The activities involved were criminal activities, according to the Government.

Did you investigate the activities of the Canadian Security Intelligence Service between July and October 1990 to determine whether it intervened in the Oka crisis or whether it provided assistance at any level to police forces or to intelligence agencies? If you did, what were the results of your investigation? If you did not, why did you not do so during the Oka crisis?

M. Cherniack: Je n'ai pas saisi les numéros de page.

[*Text*]

Mr. Tétreault: Pages 30 and 31. It's in French. I don't know if it's in English.

Mr. Bassett: Madam Gauthier is our most knowledgeable member on this whole native peoples situation.

Mr. Tétreault: It's on pages 26 and 27 in English.

Mme Gauthier: Si je me souviens bien, au moment du dépôt du rapport annuel, on vous a parlé de la période de mars à juillet. Ensuite, on vous a dit que, par la suite, le Service canadien du renseignement de sécurité avait tenu au courant le gouvernement, à diverses périodes, des événements qui avaient lieu ou qui devaient avoir lieu, ou des possibilités de violence. C'est ce qui a été déclaré. Est-ce que cela répond à la question?

M. Tétreault: C'est tout ce qui a été fait?

Mme Gauthier: Oui.

Mr. Horner: I refer you to pages 18 and 19 of your annual report, where you talk about the East Bloc investigations. There appears to be a difference in view between CSIS and SIRC on the situation of changes in the East Bloc.

Mr. Bassett: I can't believe that!

Mr. Horner: SIRC seems to be saying that changes in the East Bloc do not pose a significant threat to Canada, while CSIS believes that the threat of theft of technological assets is significant.

Has the nature of the threat to the security of Canada changed with evolving world events, and has CSIS changed with the times? Do you think we have to change the CSIS Act to go along with the new reality we have?

Mr. Bassett: I don't think you necessarily have to change the CSIS Act, no. I think—

Mr. Horner: How do you account for the differences then, Mr. Bassett?

Mr. Bassett: The differences? I think it's the difference of priority and emphasis. You don't need to change the CSIS Act. In CSIS's planning for the future, they perhaps will be looking at different priorities as the political world situation changes. That accounts for it, perhaps. We're more flexible in our thinking.

Mr. Cherniack: Also, it's government that decides what they want CSIS to do.

Mr. Bassett: We're probably more forward-looking.

Mr. Horner: I see. I have one further short question, if I may.

Mr. Blais: I might just add to that, Mr. Chairman, that in the previous report a chapter was provided by the Security Intelligence Review Committee on the protection of scientific and technological assets and there was an identification of a threat coming from the East Bloc in that context.

[*Translation*]

M. Tétreault: C'est aux pages 30 et 31 en français. Je ne sais pas si c'est dans la version anglaise.

M. Bassett: Mme Gauthier est le membre de notre comité qui connaît le mieux toutes ces questions qui touchent la situation des autochtones.

M. Tétreault: C'est aux pages 26 et 27 dans la version anglaise.

Mrs. Gauthier: If I remember correctly, when the annual report was tabled, we spoke to you about the period from March to July. Later we told you that the Canadian Security Intelligence Service had kept the government abreast, at various times, of events that had taken place or that we expected to take place, or of possibilities of violence. That is what was stated. Does that answer your question?

Mr. Tétreault: That is all that was done?

Mrs. Gauthier: Yes.

M. Horner: Je vous renvoie aux pages 21 et 22 de votre rapport annuel, où vous traitez des enquêtes sur le bloc soviétique. Il semble y avoir des différences entre le point de vue du SCRS et celui du CSARS quant aux changements survenus dans le bloc de l'est.

M. Bassett: Je n'arrive pas à le croire!

M. Horner: Le CSARS semble dire que les changements survenus dans les pays du bloc soviétique ne présentent pas de menace grave pour le Canada, alors que le SCRS croit, pour sa part, que la menace de vol de biens scientifiques et technologiques demeure importante.

La nature de la menace éventuelle pour la sécurité du Canada que pose l'évolution des événements mondiaux a-t-elle changé, et le SCRS a-t-il adapté sa position en conséquence? Pensez-vous que nous devions modifier la loi régissant le SCRS pour nous adapter à la nouvelle réalité?

M. Bassett: Je ne pense pas que vous ayez, nécessairement, à modifier la Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité. Je pense. . .

M. Horner: Comment expliquez-vous alors ces points de vue divergents, monsieur Bassett?

M. Bassett: Les différences entre leurs points de vue? Je pense qu'elles sont dues à des différences de priorité. Il n'est pas nécessaire de modifier la Loi sur le SCRS. Il est possible qu'en réponse à la situation politique mondiale le SCRS établisse des priorités différentes quand il planifie pour l'avenir. Ce serait sans doute une explication plausible. Nous avons une approche plus flexible.

M. Cherniack: De plus, c'est le gouvernement qui décide ce qu'il veut que le SCRS fasse.

M. Bassett: Nous sommes sans doute plus tournés vers l'avenir.

M. Horner: Je vois. J'aurais une dernière question très brève à poser, si vous me le permettez.

M. Blais: Permettez-moi d'ajouter, si je le puis, que dans le rapport précédent le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité a fourni un chapitre sur la protection des biens scientifiques et technologiques et nous avions identifié, dans ce contexte, la menace posée par les pays du bloc soviétique.

[*Texte*]

Mr. Horner: On page 57, case histories of complaints, I was at a meeting recently with General de Chastelain about homosexuality in the armed forces. I'm afraid I don't understand what's happening here. You talk about a complainant who graduated first in the class and...

I beg your pardon, sir?

Mr. Bassett: I was just asking who... I'm sorry. I'm not interrupting. I just wanted to make sure—

Mr. Horner: That you had the right case?

Mr. Bassett: Yes. That's right.

Mr. Horner: What was it you said?

Mr. Bassett: Well, it's before the courts.

Mr. Cherniack: It's before the courts yet.

Mr. Horner: I grant you that this is a very weird situation. This complainant received a promotion message and went to the SIU. The SIU found allegations of a homosexual liaison, and then DND counsel argued that the committee could investigate complaints as long as loss of security was the only reason for the action taken, such as dismissal, demotion or transfer. Then it goes on—career restrictions, no promotion, no career courses, and so anyone who is a homosexual, although they finished first in their class, sits there with no promotion.

• 1700

Finally, Mr. Justice Cullen, in 1990, dismissed DND's application and decided the committee had jurisdiction to investigate.

I don't quite understand what is happening. Now you get into section 15 of the Charter. How should these cases be handled? Should they come to you?

Mr. Cherniack: Yes.

Mr. Horner: They should all come to you.

Mr. Bassett: Yes. I am very familiar with this case, and Madam Gauthier even more so. She handled it because it involved a female and we thought it would be more sensitive to have her to handle it. This was a very important case, not only because of the case itself but because SIRC took a very strong... This was partially the result of... The Judge Marin thing arose out of this, and the Department of National Defence has changed its entire internal security system because of our strong objection to it.

Mr. Horner: In other words, this was the case that was totally mishandled by the SIU?

Ms Gauthier: No.

[*Traduction*]

M. Horner: À propos de la page 63, Résumé des plaintes, j'ai assisté récemment à une réunion portant sur l'homosexualité dans les forces armées, réunion où était présent le général de Chastelain. Je crains de ne pas comprendre ce qui se passe. Vous parlez d'une plaignante qui s'est classée première de son groupe et...

Je vous demande pardon, monsieur?

M. Bassett: Je voulais simplement vous demander qui... Je suis désolé, je ne veux pas vous interrompre. Je voulais simplement m'assurer que...

M. Horner: Que vous faisiez allusion au bon cas?

M. Bassett: Oui, c'est cela.

M. Horner: Qu'avez-vous dit?

M. Bassett: La question est devant les tribunaux.

M. Cherniack: Cela s'est rendu jusque là.

M. Horner: Je vous concède qu'il s'agit là d'une situation extrêmement bizarre. La plaignante a été avisée de sa promotion et a été affectée à l'UES. L'UES a eu vent d'allégations selon lesquelles la plaignante entretenait une liaison homosexuelle. L'avocat du ministère de la Défense a prétendu que le comité pouvait faire enquête sur des plaintes dans la mesure où la perte d'une habilitation de sécurité est la seule raison d'une mesure comme le renvoi, la rétrogradation ou la mutation. On lit ensuite que le membre peut rester en service mais sa carrière connaît des restrictions—pas de promotion ni de cours de perfectionnement—ce qui signifie que tout membre homosexuel des forces armées, bien qu'il se soit classé premier de son groupe, trouve que sa carrière est bloquée, sans aucune possibilité de promotion.

En 1990, le juge Cullen rejette la demande du MDN et décide que le comité a compétence pour faire enquête.

Je ne comprends pas très bien ce qui se passe. On invoque le paragraphe 15 de la Charte canadienne des droits et libertés. Que devrait-on faire dans de pareils cas? Devrait-on vous les soumettre?

M. Cherniak: Oui.

M. Horner: Ils devraient tous vous être soumis.

M. Bassett: Oui. Ce cas m'est très familier, et Mme Gauthier le connaît encore mieux que moi. C'est elle qui s'en est occupée parce que la plaignante était une femme et nous pensions qu'il serait plus délicat de laisser une femme s'en occuper. Il s'agissait d'une cause très importante, pas seulement en soi mais parce que le SCARS s'est prononcé en termes non équivoques... C'était en partie dû à... L'affaire du juge Marin découle de celle-ci, et le ministère de la Défense nationale a modifié tout son système interne d'habilitation de sécurité parce que nous nous y sommes opposés si vivement.

M. Horner: En d'autres termes, toute l'affaire a été traitée avec maladresse par l'UES?

Mme Gauthier: Non.

[*Text*]

Mr. Bassett: What's the SIU?

Ms Gauthier: SIU was the unit, the security unit, security intelligence, within the DND department.

Mr. Horner: Yes, that mishandled the case.

Ms Gauthier: No, no. She was a member of that unit.

Mr. Horner: Oh, she was a member of it.

Ms Gauthier: So that's why she became a threat to the department because she was, herself, part of a security unit inside the department. Do you understand?

Mr. Horner: Yes, I do understand. I fail to understand how her homosexuality would make her more of a threat.

Ms Gauthier: Well, because being, herself, inside this security unit in the Department of National Defence and being homosexual herself, it became a threat to the administration of the unit.

Mr. Horner: But not in your opinion?

Mr. Bassett: But not in our opinion.

Mr. Cherniack: An alleged threat.

Ms Gauthier: An alleged threat, yes.

Mr. Bassett: Well, that was their claim, and Madam Gauthier found totally the opposite, of course.

Mr. Horner: I understand there are eight of these cases before you at the present time. Is that correct?

Ms Gauthier: No.

Mr. Horner: There are eight cases listed in Justice files having to do with homosexuality in the armed forces that are before the courts at the present time.

Mr. Bassett: They're not before us.

Mr. Horner: Not before you.

Mr. Bassett: And I suspect that in view of our finding in the Douglas case, they'll go to great lengths not to bring any before us.

Mr. Horner: Thank you very much, Mr. Bassett.

Mr. Atkinson (St. Catharines): I would like to ask some questions about the warrant procedure.

At page 4 you indicate that the technical aids, policies, and procedures manual no longer exists. In our study of CSIS originally, we were told that there was, as I recall, a 24-step process that had to be gone through internally in order to get to the point where they would make an application for a warrant. It seems, from this paragraph on page 4, that this is spread out all over the place now, and I note your observation that you think the service needs comprehensive guidelines on the use of its most intrusive powers. Could you expand on that and say what it is exactly, and what has become of that procedure? I think it is an important point that you have made here.

[*Translation*]

M. Bassett: Qu'est-ce que c'est que l'UES?

Mme Gauthier: C'est l'Unité des enquêtes spéciales du ministère de la Défense nationale.

M. Horner: Oui, l'unité qui a mal géré toute l'affaire.

Mme Gauthier: Non, non. La plaignante était membre de cette unité.

Mme Horner: Oh, elle en faisait partie.

Mme Gauthier: C'est ainsi qu'on a considéré qu'elle menaçait la sécurité du ministère, parce qu'elle appartenait, elle-même, à une unité d'enquête spéciale à l'intérieur du ministère. Comprenez-vous?

M. Horner: Oui, je comprends. Ce que je ne comprends pas, par contre, c'est pourquoi on a considéré que son homosexualité la rendait dangeureuse sur le plan de la sécurité.

Mme Gauthier: Eh bien, parce qu'elle faisait elle-même partie de cette Unité des enquêtes spéciales à l'intérieur du ministère de la Défense nationale et qu'elle était elle-même homosexuelle, on pensait qu'elle mettait en péril l'administration de l'unité.

M. Horner: Mais ce n'était pas votre avis?

M. Bassett: Ce n'était pas notre avis.

M. Cherniak: On alléguait qu'elle menaçait la sécurité de l'unité.

Mme Gauthier: Une menace alléguée, oui.

M. Bassett: C'est ce qu'ils ont prétendu, et Mme Gauthier a catégoriquement rejeté cette allégation, bien sûr.

M. Horner: Je crois savoir que votre comité est saisi de huit cas semblables à l'heure actuelle. Est-ce exact?

Mme Gauthier: Non.

M. Horner: Il y a devant les tribunaux à l'heure actuelle huit cas portant sur l'homosexualité de membres des forces armées, huit cas qui figurent dans les registres de la justice.

M. Bassett: Notre comité n'est est pas saisi.

M. Horner: Vous n'en êtes pas saisi.

M. Bassett: Je soupçonne d'ailleurs qu'à cause de notre décision dans le cas Douglas, ils vont faire des pieds et des mains pour qu'aucun de ces cas ne nous soit soumis.

M. Horner: Merci beaucoup, monsieur Bassett.

M. Atkinson (St. Catherines): J'aimerais vous poser d'autres questions à propos des pouvoirs conférés par voie de mandat.

À la page 6 vous dites que le Manuel des politiques et méthodes en matière d'aides techniques n'est plus en usage. À l'origine, quand nous nous sommes penchés sur le SCRS, on nous a dit qu'il y avait, si ma mémoire est bonne, un processus interne comportant 24 étapes auxquelles il fallait se conformer afin de pouvoir demander un mandat. D'après ce paragraphe à la page 6, il semble étonnant que les agents suivent toute une série d'instructions disparates, et je note votre observation selon laquelle, à votre avis, le Service a besoin de vastes lignes de conduite dans l'exercice de ses pouvoirs d'intrusion. Pourriez-vous nous en dire plus long, nous dire ce qu'est cette procédure exactement, et ce qu'elle est devenue? Cette observation que vous avez faite ici me semble des plus importantes.

[*Texte*]

Mr. Cherniack: First, I think those 24 steps are still in place.

Ms Gauthier: Twenty-two.

Mr. Cherniack: And we think they are a little cumbersome. I think they are a little over-protective, but that is because they got into trouble with a court in that one case involving the the Atwal case. We felt there just wasn't sufficient written instruction as to the process to be used and we recommended that they should proceed further. I am not aware of whether or not they followed up. Are there guidelines now that we...?

• 1705

Mr. Blais: The whole subject of the process for the approval of warrants and the acquisition of targets, the identification of targets, and the application in order to obtain an authorization that would then entitle them to proceed to an application for a warrant has been reviewed and revised since our first report on a number of occasions. The Osbaldeston committee, which reviewed some of the recommendations we made, pursued a study within CSIS, identified certain measures that ought to be followed in order to identify potential targets and then subsequently proceed with an obtention of the warrant. So, in effect, there have been so many changes that the TAP manual no longer had any application because in effect it predated the formation of CSIS.

Mr. Atkinson: That is interesting.

Mr. Blais: So what you have now is a process that is well defined but was not included within the TAP manual, as was observed by our researchers, as I understand it.

Mr. Cherniack: That is the warrant process.

Mr. Atkinson: I assume that is the same as we saw, because it was all very well laid out when we did our examination of CSIS. That is why I am surprised that it is not written down because it was very well written down when we reviewed it.

Mr. Cherniack: That is the warrant process. But the other guidelines for intrusive powers we found were lacking, and we are not aware that has been done yet.

Mr. Atkinson: Okay, I'm glad you put that in.

The other thing was on the warrant statistics on page 12 and 13. You indicated that you really can't get a true picture just looking at the federal court warrants. You are looking at other means of doing that. Then you say there is a misunderstanding about how many people are targeted and you say it numbers in the hundreds and not in the thousands.

Are those warrant statistics misleading because many powers are given within each individual warrant? Are you looking at breaking those intrusive powers out into other statistics? Is that what you are talking about?

[*Traduction*]

M. Cherniak: Premièrement, je pense que cette procédure à 24 étapes est toujours en usage.

Mme Gauthier: Vingt-deux.

M. Cherniak: Et nous sommes d'avis que le processus est un peu lourd. Les responsables font preuve, je pense, d'un excès de prudence, mais c'est parce qu'ils se sont fait critique par un tribunal dans l'affaire Atwal. Nous étions d'avis qu'il n'y avait tout simplement pas suffisamment de directives écrites quant au processus à suivre et nous avons recommandé qu'on en rédige. Je ne sais pas si notre recommandation a été mise en oeuvre. Existe-t-il maintenant des directives?

M. Blais: Depuis notre premier rapport, tout le processus permettant de demander un mandat, ainsi que la filière d'autorisation, de cibles, l'identification des cibles, ainsi que la procédure d'approbation des mandats ont été examinés et révisés à plusieurs reprises. Le comité Osbaldeston, qui a revu certaines des recommandations que nous avons formulées, a lui-même fait une étude au sein du SCRS, et a précisé certaines mesures qui devraient être mises en oeuvre avant l'identification de cibles potentielles, et tout ce processus devrait précéder l'obtention d'un mandat. Il y a donc eu tellement de changements que le Manuel des politiques et méthodes en matière d'aides techniques ne s'appliquait plus car il avait de fait été rédigé avant la création du SCRS.

M. Atkinson: C'est intéressant.

M. Blais: Vous avez donc maintenant un processus bien défini mais qui n'était pas inclus dans le Manuel, comme ont pu le noter nos adjoints de recherche.

M. Cherniak: C'est la procédure permettant d'obtenir un mandat.

M. Atkinson: J'ose supposer que c'est la même que celle que nous avions observée, car quand nous avons examiné le SCRS, la procédure était très bien définie. C'est pourquoi je m'étonne d'entendre dire qu'elle n'a pas été couchée sur papier car elle l'était certainement quand nous l'avons examinée.

M. Cherniak: C'est la procédure permettant d'obtenir un mandat. Mais nous avons trouvé des lacunes en ce qui a trait aux autres directives portant sur les pouvoirs d'intrusion, et nous ne pensons pas qu'on ait encore remédié à la situation.

M. Atkinson: Très bien, je suis heureux que vous ayez ajouté cela.

L'autre sujet que je voulais soulever porte sur les statistiques sur les mandats qu'on trouve aux pages 14 et 15. Vous avez indiqué que les mandats décernés par la Cour fédérale ne permettaient pas de se faire une idée juste de la situation. Vous cherchez d'autres façons de ce faire. Vous dites qu'il y a un malentendu quant au nombre de personnes ciblées, et vous dites qu'il s'agit selon vous de centaines de personnes plutôt que de milliers.

Ces statistiques sur les mandats induisent-elles en erreur parce que de nombreux pouvoirs sont accordés par chaque mandat individuel? Cherchez-vous à ventiler ces pouvoirs d'intrusion afin de compiler d'autres statistiques? Est-ce là ce que vous dites?

[*Text*]

Mr. Bassett: We again get into the same old difficulty that we always get into. When we are preparing the annual report in this area, there are always discussions with CSIS, because they don't want to reveal how many warrants and what's happening. I can understand their view to some extent. They are very secretive; that's the nature of their business. In fact, they didn't like to see even that broad a statement, "hundreds instead of thousands". We put that in deliberately because we felt there was an impression—remember we had a big discussion about about that—that thousands of Canadians were having their phones tapped. Do you know what I mean? It is nowhere near that.

At the risk of getting my wrists slapped—Reid Morden's gone and because I haven't met his successor I will take a chance—hundreds is even big. So we watch that very closely. I don't think we will ever get to break it out any much more than it is broken out there. Maybe someday if I have the figures in my head and I appear here... If I am in the position of J.J. and Madam Gauthier and I am here for my last time, that will be a good time to ask me a lot of things. The last time I appear, ask me a lot of things and I will tell you a lot of things that I would like to tell you, half of which I don't believe threaten the security of Canada a bloody bit.

Mr. Atkinson: I can hardly wait for that day, Mr. Bassett.

Mr. Bassett: Well, you are a lot younger than I am, so you have a better chance of being here than I have.

M. Tétreault: Je m'adresse surtout à Mme Gauthier parce que c'est elle qui a répondu à ma question. À la page 32, en conclusion particulière, vous traitez de la période d'«extrémisme autochtone». Vous parlez de la période entre mars 1989 et juillet 1990. Vous avez une conclusion. Je voudrais qu'on s'en tienne à la crise d'Oka. Ma question est la suivante. Votre Comité a-t-il enquêté sur les activités du Service canadien du renseignement de sécurité entre juillet et octobre 1990 pour établir s'il est intervenu dans la crise d'Oka et s'il a apporté son aide, à un niveau quelconque, à des corps policiers ou à des organismes de renseignement à l'occasion de la crise d'Oka?

• 1710

Mme Gauthier: Le Comité de surveillance a enquêté pendant toute la durée de la crise: avant, après, du mois de mars à avril, de juillet à octobre. Tout à l'heure, je vous ai dit que, pendant la période de juillet à octobre, le Service avait été en mesure de dire au gouvernement, à différentes reprises, qu'il y avait des possibilités de violence.

Je ne vous ai pas répondu de façon très directe. Je ne vous ai pas dit: Oui, effectivement, pendant la période de juillet à octobre, le Service a fait une enquête. Je ne peux pas répondre à cette question-là. Cependant, d'après ce que je vous dis, vous pouvez établir vous-même si le Service a participé, s'il a été actif et s'il a donné les avis nécessaires.

[*Translation*]

M. Bassett: Nous nous heurtons encore une fois au même problème. Quand nous préparons le rapport annuel pour ce secteur, nous avons toujours des discussions avec le SCRS, parce qu'ils ne veulent pas révéler ce qui se passe, ni le nombre de mandats qu'ils ont obtenu. Dans une certaine mesure, je comprends leur point de vue. Ils sont très secrets; c'est dans la nature même du travail qu'ils font. Même cette déclaration très générale selon le fait que «c'est par centaines et non par milliers, que se chiffrent...» leur a déplu. Nous avons inclus cette déclaration exprès parce que nous étions d'avis qu'il demeurait une impression—vous vous souvenez de la longue discussion que nous avons eue à ce sujet—que des milliers de Canadiens étaient sur table d'écoute. Vous voyez ce que je veux dire? L'impression dépasse la réalité, et de loin.

Au risque de me faire taper sur les doigts, Reid Morden est parti est parce que je n'ai pas encore rencontré son successeur je vais prendre une chance—je dirais que même des centaines, c'est exagéré. Nous surveillons cela de très près. Je pense que nous n'arriverons jamais à ventiler les activités en question plus en détail que ce que nous présentons ici. Peut-être qu'un jour si j'ai les chiffres en tête et que je comparais ici... Si je suis dans la même position que J.J. et Mme Gauthier et que c'est la dernière fois que je comparais, ce sera un bon moment de me poser toute sorte de questions. Quand je comparaîtrai devant vous pour la dernière fois, posez-moi toutes sortes de question et je vous dirai toutes sortes de choses que j'aimerais vous dire, et je suis certain que la moitié d'entre elles ne manacent pas la sécurité du Canada pour un sou.

M. Atkinson: J'ai du mal à contenir mon impatience à songeant à ce jour, monsieur Bassett.

M. Bassett: Eh bien, vous êtes beaucoup plus jeune que moi, vous avez donc ainsi plus de chance d'y être que moi.

Mr. Tétreault: I would like to address my question to Ms. Gauthier because she is the person who answered my previous question. On page 27, under Specific Conclusions, you discuss the period of «native extremism». You mentioned the period between March 1989 and July 1990. This was one of your conclusions. I would like us to focus specifically on the Oka crisis. This is my question. Did your committee look into the activities of CSIS between July and October 1990 in order to determine whether it intervened in the Oka crisis or provided assistance, at any level, to police forces or intelligence agencies during that crisis?

Mrs. Gauthier: The Review Committee did conduct investigations throughout the crisis: before, after, from March to April, and from July to October. I mentioned earlier that, on several occasions, between July and October, CSIS had been able to inform the government that there could be outbursts of violence.

I did not give a direct answer to your question. I did not say: Yes, indeed, between July and October, CSIS did conduct an investigation. I cannot provide you with an answer to that question. However you can decide for yourself from the answer that I gave you whether CSIS was involved, whether actively so, and whether it did provide the required information.

[*Texte*]

M. Tétreault: Très bien.

Mr. Bassett: Well done, Madam. I thought this thing was past and that we wouldn't be asked that again. Very good.

The Acting Chairman (Mr. Lee): Oddly enough, I have a wrap-up comment on the issue of the Oka crisis. I know that from time to time you do look forward, but most of your work involves looking backward at what happened to make sure it happened the way it should have. Based on the assumption that your committee is a review committee, that you tend to look back in time, I'm wondering if what happened and what developed with the Oka crisis could have been construed at any point as a threat to the security of Canada within the mandate of CSIS. I don't expect an answer now, but I'd like to put the question on the record in the event your committee hasn't finally put it all to bed.

I'm also wondering if CSIS handled it properly. In other words, did the taxpayer get good bang for his or her buck out of CSIS in dealing with the run-up to the Oka crisis, if in fact it was a threat to the security of Canada? Did CSIS ever see it as a threat to Canada? I don't know whether it did or not. There's lots of room for argument on that. If it was a CSIS "threat", then did CSIS serve us as it should have? Could it have done better? Should it not have been involved at all? I don't know whether it was or not. In any event, I'll leave the question for your committee.

On behalf of Mr. Thacker, who is unable to be with us today, and of other members of the committee and our staff, I want to extend our gratitude to all of you for being here today, but especially to the Hon. Jean-Jacques Blais and the Hon. Paule Gauthier for your several years of intensive service on the review committee. It's a lot of work, which probably goes unrewarded in many respects. It sure looks great on the résumé—at least I think it does—but our committee is aware of the many, many hours of work you've put in on this. We want to extent our gratitude to you and wish you well in your future endeavours.

Mr. Bassett: I guess J.J. and Madam Gauthier aren't going to say anything, but I'm glad you said what you said. I am particularly glad about looking down the road about the résumé. I hope it helps me get another job. In any event, on behalf of all of us. . . I don't know if it is proper for me to say this, but I think this kind of format, with four or five of you who are really interested, is great. It means we will have to be even sharper and even more focused.

[*Traduction*]

Mr. Tétreault: I see.

M. Bassett: Bien fait, madame. Je croyais que nous en avions terminé avec cette question et que nous n'aurions pas à y répondre à nouveau. Très bien.

Le président suppléant (M. Lee): Chose assez curieuse, j'ai un dernier commentaire à faire sur toute cette question de la crise d'Oka. Je sais qu'il vous arrive de faire des projections, mais que le plus souvent, vous enquêtez sur ce qui s'est déjà passé pour vous assurer que tout a été fait comme il se devait. En partant du principe que votre comité est un comité de surveillance et que vous êtes appelé à enquêter sur les choses passées, je me demande si les événements qui ont conduit à la crise d'Oka auraient pu, à un moment donné, être considérés comme une menace pour la sécurité du Canada, conformément au mandat du SCRS. Je ne m'attends pas à ce que vous me donniez une réponse tout de suite, mais je tiens à poser la question publiquement pour le cas où votre comité n'aurait pas encore mis un point final à son enquête sur cette question.

Je me demande également si le SCRS a pris les mesures qu'il convenait de prendre. Autrement dit, le contribuable a-t-il été bien servi par le SCRS lors des événements qui ont conduit à la crise d'Oka, si tant est que ces événements constituaient une menace pour la sécurité du Canada? Le SCRS a-t-il considéré à un moment donné qu'il pouvait s'agir d'une menace pour le Canada? Je ne saurais le dire. Bien des arguments peuvent être invoqués pour et contre. S'il s'agissait effectivement d'une menace au sens du mandat du SCRS, le service nous a-t-il servis comme il aurait dû le faire? Aurait-il pu mieux nous servir? Aurait-il dû ne pas intervenir du tout? Je ne sais pas s'il est intervenu. Quoi qu'il en soit, je pose la question à votre comité.

Au nom de M. Thacker, qui n'a pas pu être des nôtres aujourd'hui, ainsi que des autres membres du comité et du personnel, je tiens à vous remercier tous de votre présence ici aujourd'hui, mais je tiens à remercier tout particulièrement l'honorable Jean-Jacques Blais et l'honorable Paule Gauthier de leurs nombreuses années de service dévoué auprès du comité de surveillance. Il s'agit d'un travail énorme, qui, à bien des égards, reste sans récompense. C'est quelque chose qui paraît bien, sans doute, sur un curriculum vitae—du moins c'est mon avis—mais le comité est conscient des nombreuses heures de travail que vous avez consacrées à ce comité de surveillance. Nous tenons à vous dire toute notre reconnaissance et à vous offrir nos meilleurs voeux de succès pour l'avenir.

M. Bassett: Je ne pense pas que Jean-Jacques ou Mme Gauthier disent quelque chose en réponse en cela, mais je suis heureux de vous avoir entendu dire ce que vous avez dit, surtout en ce qui concerne le curriculum vitae. J'espère bien que cela m'aidera à me trouver un autre emploi. Quoi qu'il en soit, au nom de nous tous. . . Je ne sais pas si je devrais dire cela, mais je crois que ce genre de réunion, avec quatre ou cinq d'entre vous qui sont vraiment intéressés, est excellente. Cela signifie que nous devons être encore plus vifs, éveillés et vigilants.

[*Text*]

• 1715

On behalf of the committee, I want to thank you for today. I don't know what I am thanking you for, but I enjoyed it. I think this will work very well and I want to say again that we will co-operate any way we can. I see no reason, having such a small committee... If certain things are troubling you, I hope we could build up a relationship... You can get in touch with Mr. Archdeacon or with me. We won't have to wait or be limited to a couple of formal meetings each year. So we extend an invitation to you to do that.

Thank you.

The Acting Chairman (Mr. Lee): Thank you. this meeting is adjourned.

[*Translation*]

Au nom de notre comité, je veux vous remercier de nous avoir invités d'aujourd'hui. Je ne sais trop pourquoi je vous remercie, mais j'ai bien apprécié cette séance. Je crois que ce type de réunion va être très productif et permettez-moi de vous assurer encore une fois de notre entière coopération. Puisque les membres du comité sont si peu nombreux... Si certaines choses vous troublent, j'espère que nous pourrons établir de bons rapports... Vous pouvez communiquer avec monsieur Archdeacon ou moi-même. Nous n'avons pas besoin d'attendre, ni de nous limiter à deux réunions officielles par année. Nous vous invitons à vous mettre en rapport avec nous.

Merci.

Le président suppléant (M. Lee): Merci. La séance est levée.

MAIL ➤ POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste-lettre

Issue No. 2

Thursday, November 28, 1991

Chairperson: Blaine Thacker

Minutes of Proceedings and Evidence of the Special Joint Committee on National Security

Minutes of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General

RESPECTING:

In accordance with its mandate under Standing Orders 110 and 111, an examination of the Order in Council appointment of Raymond Protti, as the Director of the Canadian Security Intelligence Service

WITNESS:

(See back cover)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991

Available from Canada Communication Group – Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada – Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Fascicule n° 2

Le jeudi 28 novembre 1991

Président: Blaine Thacker

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité sur la Sécurité nationale

du Comité permanent de la justice et du solliciteur général

CONCERNANT:

En conformité avec son mandat en vertu des articles 110 et 111 du Règlement, l'examen de la nomination de Raymond Protti, à titre de directeur du Service canadien du renseignement de sécurité

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Security Intelligence Review Committee:

The Hon. John J.W.H. Bassett, P.C., Chairman;
The Hon. Saul Cherniack, P.C., Q.C.;
The Hon. Paule Gauthier, P.C., Q.C.;
The Hon. Jean-Jacques Blais, P.C., Q.C.;
The Hon. Stewart McInnes, P.C., Q.C.

TÉMOINS

Du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité:

L'hon. John J.W.H. Bassett, C.P., président;
L'hon. Saul Cherniack, C.P., c.r.;
L'hon. Paule Gauthier, C.P., c.r.;
L'hon. Jean-Jacques Blais, C.P., c.r.;
L'hon. Stewart McInnes, C.P., c.r.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 2

Thursday, November 28, 1991

Chairperson: Blaine Thacker

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 2

Le jeudi 28 novembre 1991

Président: Blaine Thacker

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

National Security

of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité sur la

Sécurité nationale

du Comité permanent de la justice et du solliciteur général

RESPECTING:

In accordance with its mandate under Standing Orders 110 and 111, an examination of the Order in Council appointment of Raymond Protti, as the Director of the Canadian Security Intelligence Service

CONCERNANT:

En conformité avec son mandat en vertu des articles 110 et 111 du Règlement, l'examen de la nomination de Raymond Protti, à titre de directeur du Service canadien du renseignement de sécurité

WITNESS:

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991

24395

SUB-COMMITTEE ON NATIONAL SECURITY OF THE STANDING COMMITTEE ON JUSTICE AND THE SOLICITOR GENERAL

Chairperson: Blaine Thacker

Vice-Chairman: Derek Lee

Members

Blaine Thacker (Chairman)
Ken Atkinson
Jacques Tétreault
Derek Lee (Vice-Chairman)
Derek Blackburn—(5)

(Quorum 3)

Richard Dupuis

Clerk of the Sub-Committee

SOUS-COMITÉ SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE DU COMITÉ PERMANENT DE LA JUSTICE ET DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL

Président: Blaine Thacker

Vice-président: Derek Lee

Membres

Blaine Thacker (président)
Ken Atkinson
Jacques Tétreault
Derek Lee (vice-président)
Derek Blackburn—(5)

(Quorum 3)

Le greffier du Sous-comité

Richard Dupuis

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, November 28, 1991
(6)

[*Text*]

The Sub-Committee of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General on National Security met at 3:40 o'clock p.m. this day, in Room 308, West Block, the Vice-Chairman, Derek Lee, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Derek Lee and Derek Blackburn.

Other Member present: John Nunziata.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Philip Rosen, Senior Analyst.

Witness: From the Canadian Security Intelligence Service: Raymond Protti, Director.

In accordance with its mandate under Standing Orders 110 and 111, an examination of the Order in Council appointment of Raymond Protti, as the Director of the Canadian Security Intelligence Service. — Sessional Paper No. 343-6/13D (*deemed referred on Friday, November 8, 1991, pursuant to Standing Order 32(6)*).

Raymond Protti made an opening statement and answered questions.

At 5:05 o'clock p.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

Richard Dupuis

Clerk of the Sub-Committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 28 NOVEMBRE 1991
(6)

[*Traduction*]

Le Sous-comité de la sécurité nationale du Comité permanent de la justice et du solliciteur général se réunit à 15 h 40, dans la salle 308 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Derek Lee (*vice-président*).

Membres du Sous-comité présents: Derek Lee et Derek Blackburn.

Autre député présent: John Nunziata.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Philip Rosen, analyste principal.

Témoin: Du Service canadien du renseignement de sécurité: Raymond Protti, directeur.

Conformément aux articles 110 et 111 du Règlement, le Sous-comité entreprend d'examiner la nomination, par décret, de Raymond Protti au poste de directeur du Service canadien du renseignement de sécurité. — Document parlementaire n° 343-6/13D (*renvoyé d'office le vendredi 8 novembre 1991, conformément au paragraphe 32(6) du Règlement*).

Raymond Protti fait un exposé et répond aux questions.

À 17 h 05, le Sous-comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Sous-comité

Richard Dupuis

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Thursday, November 28, 1991

• 1541

The Vice-Chairman: I would like to call this committee meeting to order.

Our witness today is Mr. Raymond Protti, the new Director of the Canadian Security and Intelligence Service. I want to welcome you, Mr. Protti. I understand you have an opening statement, which you would be prepared to deliver. Do you have any copies of it?

Mr. Raymond Protti (Director, Canadian Security Intelligence Service): Yes I do, Mr. Chairman. I can provide them to the clerk.

The Vice-Chairman: I will just note the order of reference. This is the first occasion on which this committee has embarked on an examination of an appointment. The order of reference reads as follows:

> In accordance with its mandate under Standing Orders 110 and 111, an examination of the Order in Council appointment of Raymond Protti as the Director of the Canadian Security Intelligence Service.

Mr. Protti: I am pleased to have this opportunity to meet with the subcommittee today. I would like to take a few minutes to give you my initial views of the service and the role I see it playing in a time of tremendous change.

Let me begin by noting that my appointment as director coincides closely with the release of the subcommittee's mission statement. I see from your mission statement that one of the subcommittee's goals is to ensure that Canadian security intelligence organizations are responsive and effective in these changing times. Another goal is to ensure that national security concerns are balanced with respect for the rights of Canadians.

We are both on the threshold of new and important work, work that is made all the more challenging by the changing nature of the world and of the security intelligence field. It is clear to me that we will have much to do with one another, and I look forward to a positive and constructive relationship. I understand your interest in ensuring that the service is responsive and accountable to government. I also understand your concern for an effective balance between national security and respect for individual rights and freedoms.

Je crois que les Canadiens ont le droit de chercher à obtenir l'assurance que leur Service de renseignement s'adapte aux changements. Ils veulent savoir si le Service les sert de la façon la plus responsable et la plus efficace possible. Je désire vous dire que j'ai la conviction que la coopération et la communication sont des éléments essentiels pour pouvoir discuter de façon constructive de toute question liée à la liberté et à la sécurité.

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le jeudi 28 novembre 1991

Le vice-président: Je déclare la séance ouverte.

Notre témoin aujourd'hui est M. Raymond Protti, le nouveau directeur du Service canadien du renseignement de sécurité. Soyez le bienvenu, monsieur Protti. Si je comprends bien, vous voudriez faire une déclaration préliminaire. En avez-vous des copies?

M. Raymond Protti (directeur, Service canadien du renseignement de sécurité): Oui j'en ai, monsieur le président. Je peux les donner au greffier.

Le vice-président: Je voudrais juste attirer votre attention sur l'ordre de renvoi. C'est la première fois que ce comité entreprend l'examen d'une nomination. L'ordre de renvoi se lit comme suit:

> En conformité avec son mandat en vertu des articles 110 et 111 du Règlement, l'examen de la nomination de Raymond Protti, à titre de directeur du Service canadien du renseignement de sécurité.

M. Protti: Je suis heureux d'avoir l'occasion de me présenter devant les membres du sous-comité aujourd'hui et j'aimerais prendre quelques minutes pour vous parler de mes impressions du Service et du rôle que je le vois tenir en cette période de profonds changements.

Permettez-moi de vous faire remarquer tout d'abord que ma nomination au poste de directeur a presque coïncidé avec la publication de l'énoncé de mission de votre sous-comité. Je vois, d'après votre énoncé de mission, qu'un des buts du sous-comité est de veiller à ce que les organismes canadiens chargés du renseignement de sécurité réagissent avec rapidité et efficacité en ces temps de changements. Et qu'un autre de vos buts et d'assurer l'équilibre entre les questions de sécurité nationale et le respect des droits des Canadiens.

Nous sommes sur le point d'entreprendre un travail nouveau et important qui est rendu encore plus exigeant par l'évolution du monde et du secteur du renseignement de sécurité. Je pense que nous aurons manifestement beaucoup à faire les uns avec les autres et je ne doute pas que nos rapports seront positifs et constructifs. Je comprends que vous vouliez vous assurer que le Service s'adapte et rend des comptes au gouvernement. Je comprends également que vous vous intéressiez à l'équilibre efficace qui doit exister entre la sécurité nationale et le respect des libertés et des droits individuels.

I believe that Canadians have a right to seek assurances that their intelligence service is in tune with change. They want to know that it is serving them in the most responsible and effective manner. I want to assure you of my belief that cooperation and communication are essential to constructive discussion of any issues relating to freedom and security.

[*Texte*]

• 1545

The government established a framework for co-operation with the publication of *On Course* last February. In its response to the Five-Year Review Committee Report, the government indicated that the Solicitor General will make a statement on national security issues early in the new year, and the service will publish its first public annual report shortly thereafter.

In our respective work, I believe our paths intersect at one of the most interesting periods in history and at one of the most climactic moments of the 20th century. Since the destruction of the Berlin Wall two years ago this month, our world has witnessed a number of dramatic and unprecedented events. The crumbling of this barrier between east and west signified the end of the Cold War. It has also unleashed a process of change that is as uncertain as it is welcome, and as unpredictable as it is hopeful.

Nowhere has this process of change been as momentous as in the Soviet Union. Corresponding political developments have in turn induced important changes and reforms within Soviet intelligence agencies. The service is encouraged by some signs that the Soviet Union intends to scale down its intelligence activities, including those directed against Canada, but we will be watching carefully for concrete evidence that this is in fact happening. Up to now, not much has changed. We would expect the Soviet intelligence complement in Canada to be reduced signficantly. If this occurs we will conclude that the intelligence war, which has been such an important feature of the Cold War, has diminished.

Ironically, even as the Cold War has come to an end, the intelligence business is becoming increasingly more complicated. What had been a fairly stable situation, where the tasks for an intelligence service were well defined and relatively static, has now changed. A security intelligence service must now assess threats to security posed by a rapidly changing international environment in an unstable and unpredictable world. In this context, reliable intelligence is more vital than ever.

Let me provide you with four examples of why the intelligence business has become more complicated.

1. The Soviet Union and the Balkans are characterized by tremendous instability. This instability is rooted in nationalism and in the re-emergence of historical and ethnic animosities.

2. International terrorism is spreading, driven by religious and ethnic animosities and economic disparities. It appears in new forms and from non-traditional sources. Its reach is global and respects no international boundaries.

3. The increasingly competitive international economic environment will encourage more countries, I believe, to seek scientific and technological intelligence and information through clandestine means.

[*Traduction*]

Le gouvernement a défini le cadre de cette opération en février dernier dans la publication intitulée *Maintenir le cap*. Dans sa réponse au rapport du Comité sur l'examen de la Loi après cinq ans, le gouvernement a annoncé que le Solliciteur général allait faire une déclaration sur les questions de sécurité nationale au début de la nouvelle année et que le Service allait publier son premier rapport annuel public peu de temps après.

Dans nos tâches respectives, je crois que nos routes se croisent à une des périodes les plus intéressantes de l'histoire. Et à un moment où le 20e siècle arrive à son apogée. Depuis l'effondrement du mur de Berlin, il y a deux ans ce moi-ci, le monde a assisté à plusieurs événements spectaculaires et sans précédent. L'effondrement de cette barrière entre l'Est et l'Ouest a signifié la fin de la guerre froide, tout en déclenchant un processus de changement qui est aussi incertain que bienvenu et aussi imprévisible que prometteur.

Nulle part ailleurs ce processus de changement n'a été aussi important qu'en Union soviétique. L'évolution politique correspondante a suscité, à son tour, des changements et des réformes considérables au sein des organisations de renseignements soviétiques. D'après certains signes, le Service estime que l'Union soviétique projette de réduire ses activités de renseignements, y compris celles qui sont dirigées contre le Canada. Nous chercherons cependant avec soin les preuves concrètes de cette diminution. Jusqu'à maintenant, nous avons noté peu de changement. Nous nous attendons à ce que les services de renseignements soviétiques au Canada réduisent considérablement leurs effectifs. Si tel est le cas, nous conclurons que la guerre du renseignement, qui a été une des caractéristiques si importantes de la guerre froide, a bel et bien perdu de son intensité.

Ironiquement, alors même que la guerre froide prend fin, le renseignement devient de plus en plus complexe. La situation assez stable, dans laquelle les tâches d'un service de renseignements étaient bien définies et relativement statiques, a évolué. Aujourd'hui, les services de renseignements de sécurité doivent évaluer les menaces que représente pour la sécurité un milieu international en rapide mutation dans un monde instable et imprévisible. Dans ce contexte, il est plus essentiel que jamais de disposer de renseignements fiables.

Permettez-moi de vous donner quelques exemples qui illustrent pourquoi la situation est devenue plus complexe.

1. L'Union soviétique et les Balkans font face aujourd'hui à une instabilité énorme. Cette instabilité est enracinée dans le nationalisme et dans la réapparition d'une animosité ethnique qui ne date pas d'hier.

2. Le terrorisme, alimenté par des différences ethniques ou religieuses et des écarts économiques, continue de s'étendre. Il se présente sous de nouvelles formes et vient de sources non traditionnelles. Son impact est global et il ne respecte aucune frontière.

3. La concurrence de plus en plus grande qui existe dans le milieu économique international forcera un plus grand nombre de pays à essayer d'obtenir clandestinement des informations et des renseignements scientifiques et technologiques.

[*Text*]

4. The proliferation of destabilizing technologies is a growing concern for governments. The spread of weapons of mass destruction has quickly become an international issue. Disturbing discoveries made by the United Nations inspection teams in Iraq underscore the need for continued vigilance.

• 1550

In these circumstances the problem of keeping governments adequately informed is far more difficult and complicated. This shift in the security intelligence environment is undoubtedly one of the most challenging issues in the public policy field today. For me an important priority will be to adapt the service to these new realities, and to build greater flexibility into our approach to the challenges of constant change.

In reconciling this evolving world order with requirements for the future, the government keeps the service under very close scrutiny. I do not believe any other sector of public policy activity is built around a process of such close scrutiny, nor of such significant annual government direction. This annual direction forces us to think through whether our resources are allocated effectively and in line with government priorities. It is a process that we are bound to repeat every year to meet the government's intelligence needs.

The service, as you know, is subject to more review than any department or agency of government. The rigour and breadth of this process is unique among all public institutions. I believe our review mechanisms, whether they be executive, parliamentary or judiciary, are essential to what we do. I believe they can serve as channels for increased public understanding about the service's role and mandate.

In looking at the CSIS Act I was struck by the emphasis in the legislation on the review process. A full third of the act is devoted to review. The roles of the Inspector General and of the Security Intelligence Review Committee are addressed in 9 pages of a 29-page act. This is a clear reflection of the concerns and the intent of parliamentarians in the drafting of the legislation. The need for review is something that the service has remained respectful of since its inception.

It is important to bear in mind, however, that the service, the Inspector General's Office, and the Security Intelligence Review Committee were created at the same time. Naturally there have been growing pains associated with these relationships over the past seven years, but as procedures and parameters were established, many differences have been overcome. An effective and comprehensive review process has resulted. Managing these relationships and ensuring that they continue to evolve satisfactorily will be an important personal priority.

Based on my first eight weeks in this new role, I foresee a number of interesting managerial challenges. Since my appointment I have travelled across the country and met with more than 90% of CSIS employees. This is an indication of

[*Translation*]

4. Finalement, la prolifération des technologies déstabilisatrices est un sujet qui inquiète de plus en plus les gouvernements. La prolifération des armes de destruction massive est rapidement devenue un dossier international. Les découvertes troublantes faites par les équipes d'inspection des Nations Unies en Irak mettent en évidence la nécessité d'une vigilance constante.

Dans ces circonstances, informer correctement les gouvernements devient un problème beaucoup plus complexe et plus difficile. Cette modification du milieu du renseignement de sécurité constitue sans aucun doute une des questions les plus délicates dans le domaine de la politique gouvernementale aujourd'hui. Pour moi, ce sera une priorité que d'adapter le Service à ces nouvelles réalités et d'adopter une façon plus souple d'aborder les problèmes posés par une évolution constante.

Dans sa conciliation de cet ordre mondial en mutation avec les exigences de l'avenir, le gouvernement surveille de très près le Service. Je ne crois pas qu'un autre secteur d'activité d'intérêt public soit assujetti à un processus d'examen aussi approfondi. Ni à des directives annuelles du gouvernement aussi importantes. Ces directives annuelles nous obligent à examiner en détail si nos ressources sont bien réparties et si leur utilisation est conforme aux priorités du gouvernement. Et nous devons répéter ce processus tous les ans pour répondre aux besoins du gouvernement en matière de renseignements.

Comme vous le savez, le Service fait l'objet de plus de surveillance que tout autre ministère ou organisme. Le caractère détaillé et rigoureux de ce processus est unique parmi toutes les institutions publiques. Je crois que nos mécanismes de surveillance, qu'ils soient administratifs, parlementaires ou judiciaires, sont essentiels pour ce que nous faisons. Et je pense qu'ils peuvent aussi être utilisés pour mieux faire comprendre au public le rôle et le mandat du Service.

Lorsque j'ai examiné de près la Loi sur le SCRS, j'ai été frappé par l'importance accordée au processus de surveillance. Un bon tiers de la Loi est consacré à la surveillance. Neuf des vingt-neuf pages de la Loi portent sur le rôle de l'Inspecteur général et du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité. Cela reflète bien les préoccupations et les intentions des parlementaires lorsqu'ils ont rédigé la Loi. La nécessité de cette surveillance est un élément que le Service respecte depuis sa création.

Il importe toutefois de ne pas oublier que le Service, le bureau de l'Inspecteur général et le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité ont tous été créés en même temps et que leurs relations ont naturellement connu des difficultés de croissance au cours des sept dernières années. Cependant, l'adoption de procédures et de paramètres a permis de surmonter bien des divergences, et le processus de surveillance est maintenant efficace et complet. Gérer ces relations et veiller à ce que leur évolution soit satisfaisante sera pour moi une priorité importante.

Suite à mes huit premières semaines dans ce nouveau poste, je prévois plusieurs défis intéressants dans le domaine de la gestion. Depuis ma nomination, j'ai traversé le pays et rencontré plus de 90 p. 100 des employés du Service. C'est là

[*Texte*]

the priority I place on internal communications. In a modern organization, that priority must take the form of a commitment to ensuring that employees are made aware of corporate direction and the role that they play in the organization. We must equip our people with the skills and the most analytical tools they need to do the job, but above all we must equip them with the information they need to play a vital role in helping to carry out the service's mandate.

I also intend to carry on the process of public communication that was begun by my predecessor in 1987. The Solicitor General has asked me to continue that process. Before long I will begin ongoing contact with journalists, editorial boards, academics, and interested public groups.

• 1555

D'après la loi sur le SCRS, je suis chargé, sous la direction du ministre, de la gestion du Service et de tout ce qui s'y rattache. C'est dans cette optique que je me pencherai sur un certain nombre de questions et de priorités en matière de gestion. L'une d'elles est le bilinguisme. En mai dernier, le Service a signé un protocole d'entente sur les langues officielles avec le Conseil du Trésor. Ce protocole indique bien que le gouvernement reconnaît nos progrès et qu'il appuie notre nouveau plan d'action triennal sur les langues officielles.

Une autre priorité est l'équité en matière d'emploi. Afin d'assurer que la composition de ses employés reflète la mosaïque canadienne, le Service a établi des politiques d'embauche qui devraient l'aider à rencontrer cet objectif.

Une troisième question importante est l'intégration des nouveaux employés du Service de manière à ce que leur contribution se marie bien à celle des employés plus expérimentés.

J'aimerais terminer, monsieur le président, en faisant quelques remarques sur un point qui nous intéresse tous, soit le maintien d'un juste équilibre entre la sécurité nationale et le respect des libertés fondamentales.

From my perspective, I believe we cannot afford to be careless with either our freedom or our security. That's why concern for Canadian security must be rooted in a concern for the protection of this country's sovereign democratic principles as established by Parliament.

The historic concern in this country for balance between security and fundamental freedoms is reflected in the legislation governing the service. Indeed, it has been noted that the CSIS Act provides a legal framework for security and intelligence activities that is more comprehensive and more detailed than any other security system in the world.

I am sure there will be a continuing dialogue with the subcommittee to address common concerns about freedom and security, and to ensure that Canadian national security interests are protected in these changing and challenging times. Thank you, Mr. Chairman.

[*Traduction*]

une indication de la priorité que j'accorde aux communications internes. Dans une organisation moderne, il faut veiller à ce que les employés connaissent l'orientation générale de l'organisation et le rôle qu'ils y jouent. Nous devons nous assurer que nos employés acquièrent les compétences et qu'ils disposent des outils d'analyse modernes dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs fonctions. Mais nous devons surtout leur fournir les informations dont ils ont besoin pour jouer un rôle essentiel dans l'exécution du mandat du Service.

J'ai aussi l'intention de poursuivre le processus des communications publiques amorcé par mon prédécesseur en 1987. Le Solliciteur général m'a demandé de poursuivre ce processus. Bientôt, je commencerai à établir des contacts suivis avec des journalistes, des comités de rédaction, des universitaires et d'autres groupes publics intéressés.

According to the CSIS Act, I have, under the direction of the Minister, the control and management of the Service. With this in mind, I have identified a number of management interests and priorities. Among them is bilingualism. Last May, the Service signed a Letter of Understanding on Official Languages with the Treasury Board. The understanding represents government recognition of our progress, as well as its endorsement of our new three year action plan on Official Languages.

Another priority is employment equity. Here, the Service has established hiring policies that should help us meet our goal of ensuring that our employee make-up reflects the Canadian mozaic.

A third priority is the successful integration of new employees into the Service, while ensuring that their contribution is matched with that of the more seasoned employee.

I would like to close, Mr. Chairman, with some observations on a point of common interest—that of maintaining an effective balance between national security and respect for fundamental freedoms.

A mon avis, nous ne pouvons nous permettre d'être négligents à l'égard de notre liberté ou de notre sécurité. C'est pourquoi la sécurité du Canada doit s'inscrire dans le souci de protéger les principes démocratiques souverains de notre pays tels qu'ils ont été établis par le Parlement.

L'équilibre entre la sécurité et les libertés fondamentales est un sujet qui suscite depuis longtemps de l'intérêt au Canada, comme le reflète la loi qui régit le Service. En effet, on a fait remarquer que la Loi sur le SCRS fournit un cadre juridique pour les activités de renseignement de sécurité qui est plus complet et plus détaillé que celui de tout autre service de sécurité au monde.

Je suis certain que nous développerons un dialogue avec votre sous-comité afin de traiter de sujets d'intérêt commun qui ont trait à la liberté et à la sécurité et de veiller à ce que la sécurité nationale du Canada soit protégée en ces temps changeants et difficiles. Merci, monsieur le président.

[*Text*]

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Protti. I want to point out that the process here is certainly not one of "confirmation", but it is an examination of your appointment, perhaps of the suitability of the appointment to CSIS. Our questioning will hopefully take a tack that addresses this issue, as opposed to other on-line current concerns or issues involving the service.

Mr. Nunziata (York South—Weston): I would like to welcome Mr. Protti to the committee. We are examining your appointment, sir, and under Standing Order 111.(2), it says:

> (2) The committee, if it should call an appointee or nominee to appear pursuant to section (1) of this Standing Order, shall examine the qualifications and competence of the appointee or nominee to perform the duties of the post to which he or she has been appointed or nominated.

I don't think there's any question about your competence, given what I've read about you.

Can you indicate to the committee why you feel you are qualified to be the director of the Security Intelligence Service? What qualifications do you possess that render you a good candidate for the position? In other words, I'd like to know what you knew about the Security Intelligence Service or security prior to your appointment.

Mr. Protti: Thank you for the question, Mr. Nunziata. I would think there are two things that I would note in terms of my background.

One, I've had a very broad range of exposure and experience to a wide range of economic, social, financial and fiscal issues. I think at this particular time, given the changing nature of the environment in which a security intelligence agency operates, a broad background touching on economic, social and fiscal issues is desirable for a director of the service.

• 1600

The second comment I would make in reply to your question, Mr. Nunziata, is I have also had a range of experience within the government across a variety of departments—the Department of Finance, the Treasury Board, the Ministry of State for Social Development. I think it is valuable at this time that the service have a director who has had a broad range of exposure and experience inside the federal government.

Mr. Nunziata: In other words, you don't have any specific qualifications; your qualifications are more general in nature.

Mr. Protti: Yes, Mr. Nunziata, I have had very little to do specifically with the security intelligence business in my career to date.

Mr. Nunziata: Why do you think you were selected by the Prime Minister to be the director?

Mr. Protti: I think I've tried to give you my sense of some of the things I think are important for a director of security intelligence at this time, but you might want to put that question to others in other ways. I think the range of

[*Translation*]

Le vice-président: Merci, monsieur Protti. Je tiens à signaler que nous ne sommes pas ici pour «confirmer» votre nomination, mais plutôt pour l'examiner, pour voir si vous êtes bien qualifié pour le poste de directeur du SCRS. J'espère que nos questions porteront sur ce sujet, plutôt que sur d'autres questions concernant les problèmes ou enjeux qui touchent le Service.

M. Nunziata (York-Sud—Weston): Je voudrais souhaiter la bienvenue à M. Protti. Nous faisons l'examen de votre nomination, M. Protti, et le règlement 111.(2) stipule que:

> (2) Le comité, s'il convoque une personne nommée ou dont on a proposé la nomination conformément au paragraphe (1) du présent article, examine les titres, les qualités et la compétence de l'intéressé et sa capacité d'exécuter les fonctions du poste auquel il a été nommé ou auquel on propose de le nommer.

Je ne pense pas qu'on doute de vos compétences, étant donné ce que j'ai lu à votre sujet.

Pourriez-vous dire au comité pourquoi vous pensez que vous êtes qualifié pour le poste de directeur du Service canadien du renseignement de sécurité? Quels titres et qualités avez-vous qui justifient votre candidature au poste? Autrement dit, je voudrais savoir ce que vous saviez du Service du renseignement de sécurité ou de la sécurité elle-même avant votre nomination.

M. Protti: Je vous remercie de votre question, monsieur Nunziata. Il y a deux choses en particulier qui ressortent de mes antécédants.

Tout d'abord, j'ai eu une carrière très diversifiée qui m'a permis de toucher à un très grand nombre de sujets: économiques, sociaux, financiers et fiscaux. Étant donné que le contexte dans lequel un service de sécurité doit oeuvrer est toujours en train de changer, je pense qu'il est bon de nos jours d'avoir un directeur qui possède une bonne connaissance générale des questions économiques, sociales et fiscales.

J'ajouterais, en réponse à votre question, monsieur Nunziata, que j'ai acquis une expérience variée à l'intérieur de l'administration fédérale—j'ai travaillé, entre autres, au ministère des Finances, au Conseil du Trésor, au Département d'État au Développement social. Je pense que le service a intérêt à ce moment-ci à avoir un directeur qui ait une expérience aussi étendue que variée au sein de l'administration fédérale.

M. Nunziata: En d'autres termes, vous n'avez pas de titre de compétence précis, vous n'avez que des titres de compétence généraux.

M. Protti: C'est juste, monsieur Nunziata, j'ai été très peu exposé au renseignement de sécurité jusqu'à présent au cours de ma carrière.

M. Nunziata: Pourquoi croyez-vous que le premier ministre vous a choisi comme directeur?

M. Protti: Je crois avoir essayé de vous donner une idée des qualités que je considérais comme importantes pour le directeur du Service de renseignement de sécurité à notre époque, mais si vous voulez une réponse plus précise, je

[*Texte*]

experience I've had across a variety of issues and my experience within the government more broadly are probably the reasons that prompted the Prime Minister to appoint me to this position.

Mr. Nunziata: But I am still curious as to why that should become a prerequisite and not some specific knowledge of the service. You are basically starting from scratch, aren't you, in terms of...? I doubt—correct me if I'm wrong—that you ever read the act before you were appointed, or monitored, or were a CSIS-watcher through the last six or seven years.

Mr. Protti: No, you're quite correct, Mr. Nunziata, I had not read the act until I was approached and asked if I would be interested in considering the position. I think, though, it's important to bear in mind...

I will make two other points. One, yes, you are correct; I have a very steep learning curve ahead of me. The first eight weeks on the job have been extraordinarily fascinating—difficult, challenging, and complicated. It is absolutely the case that I have a very steep learning curve. I have delved into it as deeply and as intensively as I possibly could in the first eight weeks, but it will take me some more time before I can say I feel totally confident in terms of my grasp of the material.

The second point I would like to make, however, is that I am surrounded by extremely intelligent and very qualified people, people who are, in fact, experts in the field and have been working in it intensively for a long time. I have received nothing but the most superb support from those individuals and the service generally in my first eight weeks.

Mr. Nunziata: Let me ask you about your views on promoting from within. Do you think it is appropriate to bring in an outsider to be the head honcho of the Security Intelligence Service? You have met with 90% of the people; how do you think they react from within the service? There are some of us who believe a promotion should take place from within. Why is it that the Prime Minister went outside of the service to find a director? What is the rationale, in your view?

Mr. Protti: I have tried to answer that question. Let me pick up a point you were making. I have met over 90% of the employees. How have I been received? I have been received extremely well and, as I indicated, with a tremendous amount of support, Mr. Nunziata. Every possible co-operation and assistance that could have been passed on to me by any individual in the service has in fact been passed on to me. I feel extremely well received by the senior management team of the service and they have been enormously helpful to me in the first eight weeks.

Mr. Nunziata: Let me ask you about your statement. You indicated at the bottom of page 2 and on page 2:

> The Service is encouraged by some signs that the Soviet Union intends to scale down its intelligence activities, including those directed against Canada. But we will be watching carefully for concrete evidence that this is, in

[*Traduction*]

suppose que vous devez poser la question à d'autres. Je crois que mon expérience dans un certain nombre de domaines et en général au sein de l'administration fédérale a probablement été la raison pour laquelle le premier ministre m'a nommé à ce poste.

M. Nunziata: Je me demande cependant pourquoi cette expérience, au lieu d'une connaissance poussée du service lui-même, est considérée comme essentielle. Il fau dire que vous partez à zéro, n'est-ce pas, pour ce qui est... Je doute, par exemple—corrigez-moi si je me trompe—que vous ayez jamais lu la loi créant le service avant d'y être nommé ou que vous ayez suivi ses activités de près au cours des six ou sept dernières années.

M. Protti: Vous avez tout à fait raison, monsieur Nunziata; je n'avais pas lu la loi avant d'être pressenti pour le poste. Il ne faut cependant pas oublier...

Je veux faire deux observations à ce sujet. D'abord, vous avez raison; j'ai beaucoup de choses à apprendre. Les huit premières semaines où j'ai été en poste ont été extraordinairement fascinantes—difficiles, stimulantes et compliquées. Je reconnais facilement que j'ai beaucoup de choses à apprendre. Je m'y suis appliqué le plus intensément possible au cours des huit premières semaines à mon poste, mais il me faudra encore du temps avant que je puisse prétendre être entièrement confiant de posséder tous les dossiers.

J'ajoute toutefois que je suis entouré de gens extrêmement intelligents et extrêmement compétents, des experts dans leur domaine, des gens qui sont sur place depuis fort longtemps. J'ai eu droit à une coopération superbe de leur part et du service de façon générale au cours de mes huit premières semaines.

M. Nunziata: Laissez-moi vous poser cette question au sujet des possibilités d'avancement à l'intérieur du service. Selon vous, est-il juste que le directeur du Service de renseignement de sécurité vienne de l'extérieur? Vous avez dit avoir rencontré 90 p. 100 des employés; quelle est leur réaction, selon vous? Certains d'entre nous estiment que les promotions devraient être accordées aux employés issus du rang. Pourquoi le premier ministre est-il allé cherher un directeur en dehors du service? Quelle a bien pu être sa justification?

M. Protti: J'ai essayé de répondre à cette question. Je reviens sur un point. J'ai effectivement rencontré plus de 90 p. 100 des employés. Ai-je été bien accueilli? J'ai été extrêmement bien accueilli, et j'ai reçu une coopération formidable, monsieur Nunziata. Je n'aurais pas pu recevoir une meilleure coopération et une meilleure aide. Je me sens parfaitement bienvenu au sein des cadres du service et j'ai reçu une aide incalculable de leur part au cours de mes premières huit semaines.

M. Nunziata: Je reviens maintenant à votre déclaration. Vous indiquez ce qui suit au haut de la page 2:

> D'après certains signes, le Service estime que l'Union soviétique projette de réduire ses activités de renseignement, y compris celles qui sont dirigées contre le Canada. Nous chercherons cependant avec soin les

[*Text*]

fact, happening. Up to now, not much has changed. We would expect the Soviet intelligence complement in Canada to be reduced significantly. If this occurs, we will conclude that the intelligence war, which has been such an important feature of the Cold War, has diminished.

Are you aware of the extent of the Soviet intelligence operation in Canada? If so, can you indicate to us how many Soviet spies are in Canada and what exactly are they doing? Are they here with the blessing of the Government of Canada? Why have they not been asked to leave the country if they are carrying on activities that might be contrary to the national interest?

• 1605

Mr. Protti: Mr. Nunziata, first of all, let me amplify the remark I made there. We are very encouraged by public comments that we have read about from the Soviet leadership with respect to their intentions with respect to foreign intelligence activities in the future. With respect to a Soviet presence here and Soviet foreign intelligence activities, I am very much guided in this area by the same practices that my predecessor had and the practices of previous solicitors general and the current one. That is very much the case that I will not comment on specific operational activities of the service.

Mr. Nunziata: Yes, but with respect, Mr. Protti, you cannot tease this committee or tease the Canadian public with some information. You cannot open the curtains just slightly and then refuse. . .

You indicate in your report here that you are encouraged by some signs that the Soviet Union intends to scale down its intelligence activities, including those directed at Canada. The impression I get from reading this is that you and the Security Intelligence Service know exactly the scale and the magnitude of Soviet intelligence in Canada and that you are expecting it to be reduced significantly. Now you are telling us that you will not tell us any more. You are just saying that they are.

I assume that they are here illegally. Is that the case?

Mr. Protti: Mr. Nunziata, the nature of the operational activities of the service are such that I will not delve into any particular details.

Mr. Nunziata: Let me ask you a general question then. Can foreign intelligence services operate lawfully in Canada?

Mr. Protti: Should any foreign intelligence services wish to conduct operations in Canada, they do so with two fundamental principles. One is that they do so with the express approval of the Government of Canada and under the direction of the Government of Canada. If they do not operate under those principles, then they are not operating lawfully.

Mr. Nunziata: So one can only conclude that if you are aware of the Soviet intelligence officers in Canada, then they are here with the blessing of the Government of Canada, in which case that would be somewhat surprising: why would

[*Translation*]

preuves concrètes de cette diminution. Jusqu'à maintenant, nous avons noté peu de changements. Nous nous attendons à ce que les services de renseignements soviétiques au Canada réduisent considérablement leurs effectifs. Si tel est le cas, nous conclurons que la guerre du renseignement, qui a été une des caractéristiques si importantes de la guerre froide, a bel et bien perdu de son intensité.

Savez-vous quelle est l'étendue des activités soviétiques de renseignement au Canada? Si oui, pouvez-vous nous indiquer combien il y a d'espions soviétiques au Canada et ce à quoi ils s'emploient exactement? Sont-ils ici avec la bénédiction du gouvernement du Canada? Pourquoi ne se sont-ils pas vus demander de quitter le pays s'ils s'adonnent à des activités contraires aux intérêts du Canada?

M. Protti: Monsieur Nunziata, permettez-moi de m'expliquer davantage à ce sujet. Nous sommes très encouragés par les déclarations publiques qui nous sont parvenues des dirigeants soviétiques relativement à leurs plans futurs pour les activités de renseignement à l'étranger. Pour ce qui est des agents soviétiques ici et des activités soviétiques de renseignement à l'étranger, je me fie largement aux pratiques adoptées par mon prédécesseur, par les solliciteurs généraux précédents et par le solliciteur général actuel. C'est-à-dire que j'ai l'intention de ne rien révéler au sujet des opérations comme telles du service.

M. Nunziata: En toute déférence, monsieur Protti, vous ne pouvez pas laisser le comité ou le public canadien sur son appétit. Vous ne pouvez pas laisser entendre quelque chose puis refuser d'en dire davantage. . .

Vous vous dites encouragé dans votre rapport par l'intention apparente de l'Union soviétique de réduire ses activités de renseignement, y compris celles qui se déroulent au Canada. J'en déduis que vous et le Service de renseignement de sécurité savez exactement quelles sont l'étendue et l'importance des activités soviétiques de renseignement au Canada et que vous vous attendez à ce qu'elles soient contractées considérablement. Cependant, vous refusez d'en dire davantage.

Je suppose que les agents en cause sont ici illégalement. Est-ce bien le cas?

M. Protti: Monsieur Nunziata, la nature des opérations du service est telle que je ne peux pas en dire davantage.

M. Nunziata: Dans ce cas, je vous pose une question d'ordre général. Les services de renseignement étrangers peuvent-ils mener leurs opérations légalement au Canada?

M. Protti: Pour que des services de renseignement étrangers mènent des opérations au Canada, ils doivent respecter deux conditions fondamentales. Ils doivent le faire avec l'approbation expresse du gouvernement du Canada et sous la direction du gouvernement du Canada. S'ils ne respectent pas ces conditions, ils sont dans l'illégalité.

M. Nunziata: Je ne peux qu'en déduire que si vous êtes au courant de la présence d'agents de renseignement soviétiques au Canada, c'est parce qu'ils sont ici avec la bénédiction du gouvernement du Canada, ce qui est assez

[*Texte*]

Canada agree to allowing Soviet intelligence officers to operate here? The only other option is that they are here unlawfully, in which case it begs the question: if they are here unlawfully, why are they not booted out?

Mr. Protti: With respect to the specific operational activities of any foreign intelligence agencies, I am not in a position to reveal any particular details.

Mr. Blackburn (Brant): I, too, would like to welcome Mr. Protti to our committee, and also to congratulate him on his appointment and wish him the very best.

Based on your responses to Mr. Nunziata's questions, it is manifestly clear that there will be some difficulty from time to time in putting questions to you and you will have difficulty in attempting to answer them. You are constrained by the CSIS Act. We know that we cannot ask questions of an operational nature and we know that we cannot expect you to give us specific information on legal or illegal activities or covert activities that may or may not be taking place in our country at any given time.

Having said that, let me begin by giving you an answer that Oleg Gordievsky gave us—"us" meaning a group of people who met at a conference in Toronto two or three weeks ago on espionage—when he was asked whether or not he would anticipate an increase or a decrease in KGB activity in the west now that these political changes have taken place. He said he thought there would be an increase, because instead of dealing with one KGB directed out of Moscow, in all likelihood we would have to deal with several KGBs from the various emerging states from the old U.S.S.R. as well as security organizations from eastern European countries that were formerly part of the Soviet bloc. He claimed they now are continuing their covert activities in the west but are no longer answerable to Moscow. They are simply answerable to their own countries.

• 1610

Having said that, are you aware of this? If so, is there any evidence this is taking place? Is CSIS responding to this new kind of threat or potential threat to our security?

Mr. Protti: Thank you for that question. I spent a bit of time in my opening statement emphasizing a couple of things about the changing world environment. I used a couple of words in particular. Two were "instability" and "unpredictability". That is very much the nature of the environment in which we are operating. It is a brave person indeed who attempts to predict with any particular certainty what is going to happen in the security intelligence field over the course of the months and years to come.

That is very much the challenge I face as the director of the service. We have seen some changes. I am constrained, as you well know, Mr. Blackburn, by the CSIS Act and by the framework that exists, in being able to discuss in any detail any of the operational activities of the service. I recognize it leaves the members of the committee on their appetite with respect to hard information, but that is the constraint I face with respect to the act and with the system that has been set up.

[*Traduction*]

surprenant. Pourquoi le Canada permettrait-il aux agents de renseignement soviétiques de mener des opérations chez lui? Si le Canada ne le permet pas, ces agents se trouvent ici illégalement. Dans ce cas, pourquoi ne sont-ils pas expulsés?

M. Protti: Je ne suis pas en mesure de donner des détails au sujet des opérations de quelque organisme de renseignement étranger que ce soit.

M. Blackburn (Brant): Je suis également heureux d'accueillir M. Protti. Je le félicite de sa nomination et lui souhaite le plus grand succès.

Si je me fie à l'échange que vous avez eu avec M. Nunziata, il nous sera difficile de vous poser des questions à certains moments et il vous sera difficile d'essayer d'y répondre. Vous êtes lié par la Loi sur le SCRS. Nous ne pouvons pas vous poser des questions au sujet des opérations du service et nous ne pouvons pas nous attendre à ce que vous répondiez à des questions au sujet des activités, légales ou illégales, secrètes ou autres, qui pourraient être menées au pays.

Ceci dit, laissez-moi vous citer une réponse que Oleg Gordievsky nous a faite—«nous» étant un groupe de personnes qui se sont rencontrées lors d'une conférence sur l'espionnage à Toronto il y a deux ou trois semaines—lorsqu'on lui a demandé s'il s'attendait à une augmentation ou à une diminution des activités du KGB à l'Ouest à la suite du branle-bas politique en cours. Selon lui, il y aurait augmentation de ces activités, parce qu'il n'y aura plus un seul KGB établi à Moscou, mais selon toute vraisemblance, plusieurs KGB travaillant pour les États issus de l'ancienne URSS, de même que des pays d'Europe de l'Est ayant appartenu au bloc soviétique. Il prétend qu'ils continuent d'exercer leurs activités secrètes en Occident, mais qu'ils n'en rendent plus compte à Moscou. Ils rendent compte maintenant à leur propre pays.

Cela étant dit, en êtes-vous au courant? Dans l'affirmative, y a-t-il des indications que c'est ce qui se passe? Est-ce que le SCRS répond à cette menace nouvelle ou éventuelle à notre sécurité?

M. Protti: Merci de cette question. Dans ma déclaration préliminaire, j'ai pris quelques instants pour souligner certains aspects de l'évolution de la situation mondiale. J'ai utilisé certaines expressions pour la qualifier, j'ai parlé notamment de son «instabilité» et de son «imprévisible». Cela décrit très bien le contexte dans lequel nous exerçons nos activités. Il faut être bien audacieux pour tenter de prédire avec une quelconque exactitude ce qui se passera dans le domaine du renseignement de sécurité au cours des mois et des années à venir.

À titre de directeur du service, c'est le défi que je dois relever. Il y a eu des changements. Comme vous le savez bien, monsieur Blackburn, la Loi sur le SCRS et le cadre dans lequel j'exerce mes fonctions m'interdisent d'entrer dans les détails des activités opérationnelles du service. Je reconnais que les membres du comité ne pourront pas assouvir leur faim de renseignements précis, mais je dois respecter les contraintes qui me sont imposées par la loi et le système qui a été mis en place.

[*Text*]

Mr. Blackburn: Following in the same direction, I believe it was the French network of CBC, Radio-Canada, that announced on November 18 your budget would increase by some 25% over the next two years and your staff by one-third. Can you confirm in a general way that those figures are reasonably accurate? If they are, what has prompted these proposed increases?

Mr. Protti: There had been increases, as you are aware, Mr. Blackburn, for a number of years for the service. If I recall correctly, the Osbaldeston report in 1987 noted that at the time the service had been created in 1984, it had been underresourced and understaffed. Since the publication of his report, the government has provided increased resources in order to respond to the underresourcing and understaffing of the service. The growth you see is in large measure attributable, I believe, to the comments from and the results of the Osbaldeston report. There has also been some growth attributable to the decision to establish a new headquarters for the service.

Mr. Blackburn: I want now to ask you a number of questions on how CSIS taps into other government agencies or organizations when it feels it needs additional information or additional sources of information. I am referring specifically to CSE. What is the nature of your relationship with CSE? What is the nature of your contract? I use that word because I want to know whether or not you actually contract out work for them. Is it a formal kind of arrangement? Is it just a telephone call? What is this relationship you have with CSE?

Mr. Protti: If I might, in response to that question, I would appreciate it if I could take it under advisement. There are a number of issues I am clearly not as conversant on as I would like to be. With your permission, I would like to be able to get back with a more fuller response on that.

Mr. Blackburn: That is fine with me. I will just add to it. We have been led to understand that in the past CSIS had to use CSE's electronic electronic capability in order to get information. I want to know whether or not you think that information is obtained legally, according to the Charter of Rights of this country.

• 1615

We also know that CSE does work with the NSA in the United States. I want to find out whether those two agencies work hand-in-glove in order to circumvent their own national criminal justice systems. In other words, does CSE get information for the NSA to help them get around legal problems in the United States, and does the NSA do the same for the CSE in Canada?

That does not come directly under your responsibility but if CSIS is contracting into that flow of information, then of course that casts a different light on the whole relationship. That is the kind of thing that I would like to know more about. When you check back to see how much information you can give us on that, I hope you would keep that in mind.

[*Translation*]

M. Blackburn: Toujours dans la même veine, je pense que c'est la chaîne française de Radio-Canada qui a annoncé le 18 novembre que votre budget augmenterait de quelque 25 p. 100 au cours des deux prochaines années et votre personnel, d'un tiers. Pouvez-vous confirmer, de façon générale, que ces chiffres sont raisonnablement exacts? S'ils le sont, pouvez-vous nous dire pourquoi on a jugé que ces augmentations prévues étaient nécessaires?

M. Protti: Vous n'êtes pas sans savoir, monsieur Blackburn, que les ressources du service ont augmenté depuis quelques années. Si j'ai bonne mémoire, le rapport Osbaldeston de 1987 soulignait qu'au moment de sa création en 1984, le service a été doté de ressources et de personnel insuffisants. Depuis la publication de ce rapport, le gouvernement nous a donné des ressources additionnelles pour combler les lacunes dans les ressources et le personnel du SCRS. Cette croissance est en grande partie attribuable, à mon avis, aux observations et aux conclusions du rapport Osbaldeston. Une part de cette croissance découle également de la décision de fournir au SCRS de nouveaux locaux pour son administration centrale.

M. Blackburn: Je voudrais maintenant vous poser un certain nombre de questions sur la manière dont le SCRS utilise d'autres organismes gouvernementaux lorsqu'il estime avoir besoin de renseignements supplémentaires ou de nouvelles sources d'informations. Je pense en particulier au CST, le Centre de la sécurité des télécommunications. Quelle est la nature de vos relations avec le CST? Quelle est la nature de votre contrat? J'utilise ce terme, car je veux savoir si vous avez ou non un contrat avec lui. S'agit-il d'une entente officielle? Est-ce que ça se limite à un appel téléphonique? Quelle est votre relation avec le CST?

M. Protti: Si vous me le permettez, avant de répondre à cette question, je voudrais pouvoir en discuter. Il y a un certain nombre de questions que je ne connais pas aussi bien que je le voudrais. Avec votre permission, je voudrais pouvoir vous fournir une réponse plus complète plus tard.

M. Blackburn: Je n'ai pas d'objection. Je voudrais juste ajouter quelque chose. On nous a laissé entendre que dans le passé le SCRS était obligé d'utiliser le matériel électronique du CST pour obtenir des renseignements. Je voudrais savoir si ces renseignements sont obtenus de façon légale, conformément à la Charte des droits de ce pays.

Nous savons également que le CST collabore avec la NSA des États-Unis. Je veux savoir si ces deux organismes sont de mèche pour circonvenir les systèmes de justice pénale de leur pays. En d'autres mots, est-ce que le CST obtient pour la NSA des renseignements qui lui permettront de contourner des problèmes juridiques aux États-Unis et est-ce que la NSA rend les mêmes services au CST au Canada?

Cela ne relève pas directement de vous, mais si le SCRS a accès à ce filon d'informations grâce à des contrats, cela éclaire d'un tout autre jour cette relation. C'est le genre de questions sur lesquelles j'aimerais en savoir un peu plus. Lorsque vous vérifierez les renseignements que vous pouvez nous fournir à ce sujet, j'espère que vous vous en souviendrez.

[*Texte*]

Mr. Protti: I can give you a partial answer right now, Mr. Blackburn.

On the question of legality, I have no evidence that anything being collected by CSE is not being collected lawfully. I think I recall a statement to that effect in the government's response to the report, but that I will certainly verify.

I will do what I can to answer your question in more detail. You might want to pose some of these questions to CSE representatives directly.

Mr. Blackburn: We do not know if we will get any of them before the committee. That is one of our problems. They have no statutory *raison d'etre*. They are not established as an agency of government. I do not know what there legal status is, quite frankly. I think they are directly responsible through the PCO to the Prime Minister, although their budget line comes under DND. Hitherto it has been very difficult to try to find out exactly how they are constituted.

How does CSIS respond to the Ostrovsky affair? Were they aware that Mossad agents were operating in Canada? Did Mossad ask permission? I know I am probably impinging on operational activities here, but can you give us any broad response to my question?

Mr. Protti: I can respond along the same line as I attempted to respond to Mr. Nunziata's question a little earlier. The operation of any foreign intelligence organization in this country is guided by two principles. First, they come with the explicit approval of the Government of Canada and they are under the control of the Government of Canada. Those are the two principles, and I believe they are well understood by foreign intelligence agencies around the world.

The Vice-Chairman: I have three quick questions to ask before we move to the next round. One of the issues that was addressed earlier by one of my colleagues was the appointment and promotion process within CSIS. I know you could not possibly have an answer to the suggestion that the appointment of individuals from outside CSIS might impair the morale of individuals who believe themselves to be on a professional career path within the service, but I hope you will take note of that as an issue and keep your eye on it. You will be in the driver's seat there for a few years, and that is an item that Parliament may want to continue to address. I know there are advantages and disadvantages to bringing in new blood and fresh faces.

Do you have any further comment on that?

• 1620

Mr. Protti: I would, in a much broader context. When the service began in 1984, it began with 100% of the individuals being from the former RCMP Security Service. The situation today, Mr. Chairman, is, roughly, that two out of three employees in the service have joined since 1984. So the situation in fact I've inherited is really quite young in terms of number of years of experience of career CSIS employees. I face a real challenge. I'm glad you noted it; I

[*Traduction*]

M. Protti: Je peux dès maintenant, monsieur Blackburn, vous donner une réponse partielle.

Pour ce qui est de la légalité, je n'ai aucune preuve que le CST collecte des renseignements illégalement. Je crois me rappeler qu'il y avait quelque chose à ce sujet dans la réponse du gouvernement au rapport, mais je vais certainement vérifier.

Je ferai mon possible pour vous fournir une réponse plus détaillée. Vous voudrez peut-être poser certaines de ces questions directement aux représentants du CST.

M. Blackburn: Nous ne savons pas si nous pourrons obtenir que le CST comparaisse devant le comité. C'est là l'un de nos problèmes. Cet organisme n'a aucune raison d'être statutaire. Il n'a pas été créé comme un organisme du gouvernement. À vrai dire, je ne sais pas ce qu'est son statut juridique. Je pense qu'il relève directement du premier ministre, par l'entremise du Bureau du Conseil privé, quoiqu'il figure dans le budget du ministère de la Défense. Jusqu'à présent, il a été très difficile de déterminer exactement comment il est constitué.

Quelle est la réaction du SCRS à l'affaire Ostrovsky? Savait-il que des agents du Mossad travaillaient au Canada? Est-ce que le Mossad a demandé la permission? Je sais que ma question touche probablement aux activités opérationnelles, mais pouvez-vous tout de même y répondre de façon générale?

M. Protti: Je peux y répondre de la même façon que j'ai répondu à la question de M. Nunziata tout à l'heure. Deux principes régissent les activités en sol canadien de tout service de renseignement étranger quel qu'il soit. Premièrement, il doit obtenir l'approbation expresse du gouvernement du Canada et, deuxièmement, il doit exercer ses activités sous la surveillance du gouvernement du Canada. Ce sont les deux principes et je pense que les services de renseignement étrangers du monde entier les comprennent bien.

Le vice-président: Je voudrais poser trois courtes questions avant que nous commencions la prochaine ronde. L'une des questions soulevées tout à l'heure par l'un de mes collègues portait sur le processus de nomination et de promotion au sein du SCRS. Je sais que vous ne pouvez absolument pas nous dire si la nomination de personnes recrutées à l'extérieur du SCRS pourrait nuire au moral d'employés qui croient faire carrière au sein du service, mais j'espère que vous reconnaîtrez que ça peut être un problème et que vous surveillerez cela. Vous serez aux commandes pendant quelques années et c'est une question à laquelle le Parlement continuera peut-être de s'intéresser. Je sais qu'il y a des avantages et des inconvénients à un apport de sang frais et de nouveaux visages.

Avez-vous quelque chose à ajouter à ce sujet?

M. Protti: Oui, mais dans un contexte beaucoup plus vaste. Lorsque le service a été créé en 1984, il était entièrement composé d'anciens agents du Service de sécurité de la GRC. Aujourd'hui, monsieur le président, environ deux employés sur trois ont été recrutés depuis 1984. Ainsi, les troupes dont j'ai hérité sont assez jeunes en termes d'années d'expérience au sein du SCRS. Ce sera pour moi un véritable défi. Je suis heureux que vous l'ayez remarqué. Pour ma part,

[*Text*]

certainly have and I mention it in my statement. It is the successful marriage of new people with the experienced people in the service.

The Vice-Chairman: With reference to Mr. Blackburn's earlier question that you agreed to try to provide him some answer to, could I ask you to put your answer in writing and refer it to the committee.

Mr. Protti: Yes, sir.

The Vice-Chairman: That would be most helpful to members.

Some have suggested that your career path, which is an excellent one... We have your biography here and it shows a very successful career path, a very high level of credentials. Some have said you're too close to the PCO, that as you take on the job of CSIS director you'd be very inclined to deal with a PCO phone call and be distracted from your mandate as CSIS director, with all of the framework established around CSIS. Some say that your allegiances include the PCO framework as much as the other allegiances that should be there for a director of CSIS. I'm not saying that's the case. You may not have had much of a chance to consider that, but could you address that for the committee.

Mr. Protti: Thank you very much, Mr. Chairman. One of the things—and I noted it in my opening remarks—that has really struck me in the first eight weeks is the enormous complexity, but importance, of a series of relationships, obviously to the minister, and with the Security Intelligence Review Committee, another series of relationships with the Inspector General and obviously, relationships with this particular parliamentary subcommittee.

I am going to be spending an awful lot of time on the management of those relationships. It's clear that it must be a personal priority of the director of the service and it will be one for me.

I also have other relationships, certainly with the Privy Council Office. But I have discussions with a wide variety of others, certainly with colleagues at External Affairs, for example, colleagues in the Treasury Board. In my first eight weeks I can say I've seen nothing in the relationship that would put any particular emphasis on, at the expense of any other, my relationships with the Privy Council Office.

The Vice-Chairman: This is an internal CSIS organizational question and you may not have had a chance to address this yet, either. But do you have any plans or have you discussed any with the service as to whether or not you will continue to chair the core service committees within CSIS? That would be the TARC, the targeting committee, and the warrant review committee. I believe the previous director chaired each of those. Do you continue to do that now and do you intend to continue?

Mr. Protti: Yes, I do, Mr. Chairman. I intend to continue.

The Vice-Chairman: Thank you.

[*Translation*]

ça ne m'a pas échappé et je l'ai mentionné dans ma déclaration. C'est le mariage réussi de nouvelles recrues et de gens qui ont de l'expérience dans le service.

Le vice-président: Au sujet de la question que M. Blackburn vous a posée tout à l'heure et à laquelle vous avez accepté de fournir une réponse, j'aimerais vous demander de mettre votre réponse par écrit et de l'adresser au comité.

M. Protti: Oui, monsieur.

Le vice-président: Ce sera très utile pour les députés.

Certains ont dit que votre cheminement de carrière, par ailleurs excellent... Nous avons votre biographie qui révèle un cheminement de carrière très réussi, un niveau très élevé de compétence. Certains ont dit que vous étiez trop près du Bureau du Conseil privé, que, dans l'exercice de vos fonctions de directeur du SCRS, vous serez très tenté de prendre vous-même un appel du Bureau du Conseil privé et de vous laisser distraire de vos tâches par tout le système qui a été mis en place autour du SCRS. Certains parlent de votre allégeance au cadre mis en place par le Bureau du Conseil privé et qui est aussi forte que les autres allégeances que doit avoir le directeur du SCRS. Je ne dis pas que c'est vrai. Vous n'avez peut-être pas eu le temps d'y réfléchir beaucoup, mais pouvez-vous nous en parler.

M. Protti: Merci beaucoup, monsieur le président. Comme je l'ai dit dans ma déclaration péliminaire, j'ai été vraiment frappé au cours des huit premières semaines par l'énorme complexité, mais aussi l'importance, de plusieurs relations, avec le ministre, évidemment, mais aussi avec le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité, avec l'inspecteur général et, bien entendu, avec ce sous-comité parlementaire en particulier.

Je vais consacrer beaucoup de temps à gérer ces relations. Il est clair qu'il faut que ce soit une priorité personnelle du directeur et c'en sera une pour moi.

J'ai d'autres relations, notamment avec le Bureau du Conseil privé. Mais je discute avec bien d'autres personnes, par exemple, avec des collègues des Affaires extérieures ou du Conseil du Trésor. Au cours de mes huit premières semaines, je n'ai rien vu qui m'amènerait à attacher une importance particulière à ma relation avec le Bureau du Conseil privé au détriment d'autres relations.

Le vice-président: Je voudrais maintenant vous poser une question qui porte sur l'organisation interne de SCRS et sur laquelle vous n'avez peut-être pas eu l'occasion de vous pencher encore. Avez-vous l'intention de continuer à présider les comités des services essentiels du SCRS et en avez-vous discuté avec ceux qui vous entourent? Je pense au comité de ciblage et au Comité d'examen des demandes de mandat. Je crois que l'ancien directeur présidait tous ces comités. Le faites-vous maintenant et avez-vous l'intention de continuer?

M. Protti: Oui, monsieur le président, je suis président de ces comités et j'ai l'intention de continuer.

Le vice-président: Merci.

[*Texte*]

Mr. Nunziata: When Mr. Bassett was before the committee, he said, "I'd be horrified", if CSIS would allow any foreign intelligence service to operate freely in Canada. Presumably you've had a chat with Mr. Bassett since your appointment?

Mr. Protti: Yes, Mr. Nunziata, I've spoken twice so far with Mr. Bassett and I'm hoping to meet with him sometime within the next two weeks.

Mr. Nunziata: Did you confirm with him that the Soviets are operating in Canada?

• 1625

Mr. Protti: We did not discuss any operational issues whatsoever.

Mr. Nunziata: He didn't ask you?

Mr. Protti: No. We have not sat down and gone through any operational issues, but I know he has a number on his plate. I'm looking forward to beginning those discussions.

Mr. Nunziata: If they ask you, you would confirm or deny. . .?

Mr. Protti: Our relationships with the Security Intelligence Review Committee, I think, are excellent. We provide them with all the information they need to undertake their work.

Mr. Nunziata: But you have confirmed today that the Soviets are operating in Canada.

Mr. Protti: I really do not want to get into any aspects—

Mr. Nunziata: Perhaps, Mr. Protti, we can stop playing games. One thing I find very disconcerting is having CSIS or Mr. Bassett or the minister here and they start playing these silly little spy games. The Canadian public is deliberately left in the dark.

You say here in your written statement: "We would expect the Soviet intelligence complement in Canada to be reduced significantly". Unless I'm somehow misreading your written word here, this confirms that the Soviets are operating in Canada. Mr. Bassett would be horrified. What's the big deal in admitting that the Soviets are. . .? You have indeed said that, yet you're not prepared to expand on it. Are you telling us now that they are not operating or that they are?

Mr. Protti: I've written down in that statement what I wanted to say on that particular issue, Mr. Nunziata, and I have nothing else to add to it at this point.

Mr. Nunziata: You talk about a relationship developing with this committee and Members of Parliament. I can assure you that your approach is not going to serve that relationship well. You can't admit it in writing and then tell us in your evidence that it's not happening.

Let me ask you about the Israeli intelligence service. That's when Mr. Bassett said he'd be horrified if—

[*Traduction*]

M. Nunziata: Lorsque M. Bassett a comparu devant le comité, il a dit qu'il serait horrifié s'il apprenait que le SCRS permettait à des services de renseignement étrangers d'exercer librement leurs activités au Canada. Je suppose que vous avez discuté avec M. Bassett depuis votre nomination?

M. Protti: Oui, monsieur Nunziata, je me suis entretenu deux fois avec M. Bassett et j'espère le rencontrer à nouveau au cours des deux prochaines semaines.

M. Nunziata: Lui avez-vous confirmé le fait que des agents soviétiques travaillent au Canada?

M. Protti: Nous n'avons discuté d'aucune question opérationnelle.

M. Nunziata: Il ne vous a pas posé la question?

M. Protti: Non. Nous n'avons discuté d'aucune question opérationnelle, mais je sais qu'il y en a un certain nombre qui l'intéressent. J'ai hâte d'entamer ces discussions.

M. Nunziata: S'il vous pose la question, allez-vous confirmer ou nier. . .?

M. Protti: Nos relations avec le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité sont, à mon avis, excellentes. Nous lui fournissons tous les renseignements dont il a besoin pour accomplir ses tâches.

M. Nunziata: Mais vous avez confirmé aujourd'hui qu'il y a des gens soviétiques qui travaillent au Canada.

M. Protti: Je ne veux vraiment pas parler des aspects. . .

M. Nunziata: Monsieur Protti, nous pourrions peut-être arrêter ces petits jeux. Je trouve très déconcertant que le SCRS ou M. Bassett ou le ministre viennent ici pour se livrer à ces ridicules petits jeux d'espionnage. C'est délibérément que vous laissez le public canadien dans l'ignorance.

Vous dites, dans votre déclaration écrite: «Nous nous attendons à ce que les services de renseignements soviétiques au Canada réduisent considérablement leurs effectifs». À moins de mal interpréter votre texte, cela confirme bel et bien que les Soviétiques exercent leurs activités au Canada. M. Bassett serait horrifié. Pourquoi faites-vous tant de façon pour admettre que les Soviétiques sont. . .? En fait, vous l'avez déjà admis, mais vous ne voulez pas nous donner plus de précision. Est-ce que vous dites maintenant qu'ils n'opèrent pas ici ou qu'ils le font?

M. Protti: J'ai mis dans ma déclaration tout ce que j'avais l'intention de dire à ce sujet, monsieur Nunziata, et je n'ai rien à ajouter pour le moment.

M. Nunziata: Vous parlez d'une relation qui est en train de se créer avec ce comité et les députés. Je peux vous assurer que votre attitude augure mal pour cette relation. Vous ne pouvez pas admettre quelque chose par écrit et ensuite nous dire pendant votre témoignage que ce n'est pas le cas.

Laissez-moi vous interroger au sujet du service de renseignement israélien. C'est à son sujet que M. Bassett a dit qu'il serait horrifié si. . .

[*Text*]

The Vice-Chairman: Mr. Nunziata, I'm not going to constrain you in the questioning here, but the order of reference focuses on Mr. Protti's appointment. I know that Mr. Protti made reference in his opening remarks to the Soviet intelligence function. I'll certainly let you proceed, if so advised, but I think we want to stay as close to our order of reference as possible.

Mr. Nunziata: There's precious little we can do about the appointment now that it has been made, but I would like to understand what Mr. Protti's approach is going to be to his job. I hope it's not one of playing cat-and-mouse with Members of Parliament, because we represent the public, and it's through a process like this that the public becomes aware of what goes on with the Security Intelligence Service.

We have an admission that the Soviets operate here. I'd like to know to what extent. How can we be sure Canadians are protected? Surely the Soviets aren't considered a friendly intelligence service. Perhaps the Israeli intelligence service might be considered friendly, but certainly not the Soviet intelligence service. It has been referred to as a hostile intelligence service in the past by your predecessor. How can we be sure Canadians are protected? How can we be sure members of the Baltic community in Canada aren't being spied upon by Soviet spies?

Mr. Protti: Mr. Nunziata, you made the point about co-operation with the committee. Yes, indeed, I'll want to co-operate to the fullest extent possible. I have to note, however, that there are restrictions in the CSIS Act with respect to the nature and types of operational information that can be provided. I also note that the framers of the act in 1984 put in place in the act, as I indicated in my statement, quite an extensive review mechanism to ensure that the service was conducting its activities in a lawful manner, consistent with its mandate.

That's why we have a Security Intelligence Review Committee as an integral part of the CSIS Act. It's designed to ensure that there is a review mechanism that reviews the nature and work of CSIS's activities.

• 1630

Mr. Nunziata: You admitted that Mr. Bassett didn't even ask you about the Mossad or the Soviet spy agency. He said he would, and he hasn't. Mr. Ostrovsky says, and I'm sure he'd be prepared to say so under oath, that he was approached by Mossad agents. Earlier you said they could only operate here with the authority of the Government of Canada or unlawfully; it's one or the other. We can only conclude from this that in Mr. Ostrovsky's case the Mossad was here with the blessing of the Government of Canada, or that they were acting unlawfully. If they were acting unlawfully, surely Canadians have a right to know what measures were taken to deal with that unlawful act. If they were here with permission, why the hell would the Canadian government give permission to Mossad agents to harass a Canadian citizen?

[*Translation*]

Le vice-président: Monsieur Nunziata, je ne veux pas vous empêcher de poser les questions qui vous intéressent, mais l'ordre de renvoi porte sur la nomination de M. Protti. Je sais que M. Protti lui-même a mentionné, dans sa déclaration d'ouverture, les services de renseignements soviétiques. Je vais vous permettre de continuer, mais j'aimerais que nous nous en tenions à notre ordre de renvoi dans la mesure du possible.

M. Nunziata: Maintenant qu'il a été nommé, on n'y peut rien, mais je veux comprendre comment M. Protti entend exercer ses fonctions. J'espère qu'il n'a pas l'intention de jouer au chat et à la souris avec les députés, car nous représentons le public et c'est au moyen d'audiences comme celle-ci que le public peut s'informer de ce qui se passe au service de renseignement de sécurité.

Le témoin a avoué que les Soviétiques opèrent ici. J'aimerais savoir l'étendue de ces activités. Comment pouvons-nous savoir que les Canadiens sont protégés? Je ne pense pas que l'on considère les Soviétiques comme un service de renseignement ami. Nous pouvons peut-être considérer que le service de renseignement israélien est ami, mais certainement pas le service de renseignement soviétique. Dans le passé, vos prédécesseurs l'ont qualifié de service de renseignement hostile. Comment pouvons-nous être sûrs que les Canadiens sont protégés? Comment pouvons-nous être sûrs que des espions soviétiques ne surveillent pas les membres de la collectivité balte du Canada?

M. Protti: Monsieur Nunziata, vous avez parlé de la collaboration avec le comité. Oui, en effet, je veux collaborer autant qu'il m'est possible de le faire. Toutefois, je vous rappelle que la Loi sur la SCRS restreint la nature et le genre de renseignements opérationnels que nous pouvons fournir. Je vous rappelle également que les législateurs ont prévu dans la loi de 1984, ainsi que je l'ai mentionné dans ma déclaration, un vaste mécanisme de surveillance pour s'assurer que le SCRS exerce ses fonctions de manière légale et conforme à son mandat.

C'est pourquoi le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité est prévu explicitement dans la Loi sur le SCRS. Ce comité a été créé pour assurer qu'il existerait un mécanisme permettant de surveiller la nature des activités du SCRS et la façon dont elles sont exercées.

M. Nunziata: Vous avez confirmé que M. Bassett ne vous a même pas posé de question sur les services de renseignement israélien ou soviétique. Il a dit qu'il le ferait et il ne l'a pas fait. M. Ostrovsky dit, et je suis sûr qu'il serait prêt à le dire sous serment, qu'il a été contacté par des agents du Mossad. Vous avez dit plus tôt qu'ils ne pouvaient opérer ici qu'avec l'autorisation du gouvernement du Canada ou qu'illégalement; c'est l'un ou l'autre. Nous ne pouvons qu'en conclure que, dans le cas de M. Ostrovsky, les agents du Mossad étaient ici avec la bénédiction du gouvernement canadien, ou que leurs actions étaient illégales. Si leurs actions étaient illégales, les Canadiens ont indéniablement le droit de savoir quelles mesures ont été prises quant à ces actions illégales. S'ils avaient l'autorisation d'être ici, pourquoi diable le gouvernement canadien aurait-il donné l'autorisation aux agents du Mossad de harceler un citoyen canadien?

[*Texte*]

Mr. Protti: Mr. Nunziata, I should point, with respect, to conversations I've had with Mr. Bassett. I did indicate that I've had two conversations with Mr. Bassett. They preceded his appearance before the Security Intelligence Review Committee. I expect to meet Mr. Bassett quite shortly. I have not had any discussions with Mr. Bassett since he appeared in front of this committee. He would not have had an opportunity yet, Mr. Nunziata, to put that question to me.

Mr. Nunziata: Let me put the question to you. Mr. Ostrovsky said he was harassed or approached by Mossad agents. Is it true?

Mr. Protti: Mr. Chairman, I will check my reference, but I believe there was a reference in the SIRC annual report that they had reviewed this issue and had found that CSIS had... I can't recall their exact phraseology, so I had better check before I say what it was. I will check that and check the reference.

Mr. Nunziata: My question is very simple. Did they or did they not approach Mr. Ostrovsky at his home in Ottawa last year?

Mr. Protti: Mr. Nunziata, as I've indicated, I'm not going to be engaging in discussions of specific operational aspects of CSIS's work.

Mr. Nunziata: Why? Why can you not tell us?

Mr. Protti: There are two reasons traditionally, Mr. Nunziata, why solicitors general and directors of the service do not discuss specific operational issues.

Mr. Nunziata: I want to suggest to you that there might be a third reason, and that is that you might want to protect the Government of Canada and your close contacts in the Privy Council Office and the PMO. Somehow they might be implicated in this whole matter if it's shown that the Mossad agents were here with the blessing of the PMO or the Privy Council Office. That's a pretty serious matter. If they weren't here with anyone's permission, then they were acting unlawfully. I don't know why, for the life of me, you can't say that they were here unlawfully and you have taken steps. How can any Canadian citizen, with the type of evidence you're giving us this afternoon, be satisfied that they don't have a Soviet spy or Yugoslavian spy or an Israeli spy infringing their freedoms, tapping their phones, monitoring their conversations? We have the CSIS Act to control your agents, but we have nothing to control foreign agents. You won't even tell us the extent of the foreign agents' activity here in Canada.

Mr. Protti: As I've indicated, Mr. Nunziata, I am constrained by the act and the way in which it's written. I am very much limited in what I can discuss about operational activity.

Mr. Nunziata: Could you cite the section of the act that says that you can't tell whether foreign agents are operating in Canada? I'd like you to cite for me the specific section or subsection in the act.

[*Traduction*]

M. Protti: Monsieur Nunziata, j'aimerais dire quelques mots, si vous le permettez, au sujet des conversations que j'ai eues avec M. Bassett. J'ai bien indiqué que j'avais eu deux conversations avec M. Bassett. Elles ont eu lieu avant sa comparution devant le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité. J'espère rencontrer bientôt M. Bassett. Je n'ai pas eu l'occasion de rencontrer M. Bassett depuis qu'il a comparu devant le comité. Il n'a pas encore eu l'occasion, monsieur Nunziata, de me poser la question.

M. Nunziata: Laissez-moi vous poser la question. M. Ostrovsky a dit qu'il avait été harcelé ou contacté par des agents du Mossad. Est-ce vrai?

M. Protti: Monsieur le président, je vérifierai mes références, mais il me semble qu'il est indiqué dans le rapport annuel du CSARC qu'ils ont examiné cette question et conclu que le SCRS avait... Je ne me souviens pas de leur terminologie exacte, alors je ferais mieux de vérifier avant de dire de quoi il s'agissait. Je vérifierai cela et je vérifierai aussi la référence.

M. Nunziata: Ma question est très simple. Ont-ils oui ou non rendu visite à M. Ostrovsky à son domicile d'Ottawa l'année dernière?

M. Protti: Monsieur Nunziata, comme je l'ai indiqué, je ne me lancerai pas dans des débats sur des aspects opérationnels spécifiques du travail du SCRS.

M. Nunziata: Pourquoi? Pourquoi ne pouvez-vous pas nous en parler?

M. Protti: Monsieur Nunziata, les solliciteurs généraux et les directeurs du service ne peuvent parler de questions opérationnelles spécifiques pour deux raisons qui sont toujours les mêmes.

M. Nunziata: J'aimerais avancer qu'il y a peut-être une troisième raison, et c'est que vous voulez peut-être protéger le gouvernement du Canada et vos bons contacts au Bureau du Conseil privé et au Bureau du premier ministre. Ils pourraient bien être impliqués dans toute cette histoire si l'on démontre que les agents du Mossad étaient ici avec la bénédiction du Bureau du premier ministre ou du Bureau du Conseil privé. Ce serait assez grave. Si personne ne leur avait donné l'autorisation d'être ici, alors ils ont agi illégalement. Je ne comprends absolument pas pourquoi vous ne pouvez pas dire qu'ils étaient ici illégalement et que vous avez pris des mesures. Comment les citoyens canadiens, avec des renseignements comme ceux que vous nous donnez cet après-midi, peuvent-ils être convaincus qu'il n'y a pas un espion soviétique ou yougoslave ou israélien qui menace leurs libertés, met leur téléphone sous écoute, surveille leurs conversations? Nous avons la Loi sur le SCRS pour contrôler nos agents, mais nous n'avons rien pour contrôler les agents étrangers. Vous ne voulez même pas nous indiquer l'étendue des activités des agents étrangers ici au Canada.

M. Protti: Comme je l'ai indiqué, monsieur Nunziata, la loi et la façon dont elle est rédigée m'empêchent d'en dire davantage au sujet des activités opérationnelles.

M. Nunziata: Pourriez-vous citer l'article de la loi qui stipule que vous ne pouvez pas dire si des agents étrangers opèrent au Canada? J'aimerais que vous me citiez l'article ou le paragraphe exact de la loi.

[*Text*]

Mr. Protti: I'm generally constrained with respect to what I can say about specific activities. It is section 19, I believe.

Mr. Nunziata: Can you read it for us? What does section 19 say?

Mr. Protti: Mr. Nunziata, I did not bring a copy of the act with me. I certainly can't recall it from memory.

The Vice-Chairman: Can we come back to that?

• 1635

Mr. Nunziata: Perhaps we can go to Mr. Blackburn and I'll come back to it.

Mr. Blackburn: With regard to the general reaction to your appointment, I conclude that the government, both in your case and your predecessor's case, was looking for management skills and experience in government as opposed to skills directly related to intelligence work with respect to the directorship of your agency. I concur in that personally because I think we all have some passing acquaintance, and not fictional either, with the problems that some of the other intelligence services have run into over the years, particularly MI-5 and SIS in the United Kingdom, where people have been promoted from within the services and their promotions have probably caused more problems from time to time than they solved, because they have this clubbish, old school tie network, particularly in England, that goes up the pipe with one or other of the leading lights, and when they get to the top they expect certain favours and personal relationships to result in even further promotions.

I do, frankly, like the system that we've adopted here, where somebody is brought in from outside, placed in top command, and then learns the intelligence side of it and the security side of it as he goes along. Management skills are of paramount importance.

Secondly, you don't bring any baggage to the job in that you don't have prior commitments, formal or informal, with anybody in the service before you take over. I want you to know that I am certainly satisfied with that approach to appointing directors in the service.

My question relates to a statement that Mr. Jean-Jacques Blais made not long ago. Mr. Blais, who is a member of the security review committee, said to this committee recently:

> There is an emergence of parallel intelligence services in the RCM Police, such as the recreation of its intelligence headquarters for the purposes of directing national security investigations, terrorism, analysis of intelligence and threat evaluation.

It is my understanding that the intelligence directorate of RCMP was done away with and that CSIS was to take its place, and that it was done away with for a variety of reasons going back to the 1970s, the McDonald royal commission and so on. We wanted a purely civilian intelligence service in this country. Is Mr. Blais's statement accurate, to your knowledge? Is this developing within the RCM Police? Are they establishing a parallel service? Is this part of their

[*Translation*]

M. Protti: De façon générale, je ne peux parler librement d'activités spécifiques. Je crois que c'est l'article 19.

M. Nunziata: Pouvez-vous nous le lire? Que dit l'article 19?

M. Protti: Monsieur Nunziata, je n'ai pas apporté un exemplaire de la loi. Je ne m'en souviens certainement pas par coeur.

Le vice-président: Pourrions-nous revenir là-dessus?

M. Nunziata: Nous pouvons peut-être passer à M. Blackburn et nous reviendrons là-dessus.

M. Blackburn: En ce qui concerne la façon dont votre nomination a été généralement reçue, j'en conclus que le gouvernement, dans votre cas et dans celui de votre prédécesseur, recherchait pour la direction de son organisme des capacités de gestion et de l'expérience au sein de l'administration fédérale plutôt que des capacités directement liées aux activités de renseignement. Je trouve bon que l'on procède ainsi parce que je pense que nous sommes tous au courant des problèmes qu'ont rencontrés certains autres services de renseignement au fil des ans, en particulier MI-5 et SIS au Royaume-Uni, où des gens ont été promus à l'intérieur des services et où ses promotions ont sans doute causé plus de problèmes qu'elles n'en ont résolus, parce qu'ils ont cet esprit de club, de clique d'anciens élèves, surtout en Angleterre, où les gens grimpent dans la hiérarchie en s'accrochant à une étoile montante et, une fois rendu au sommet, ils s'attendent à ce que certaines faveurs et certains contacts personnels leur permettent d'obtenir encore d'autres promotions.

Pour ma part, franchement, j'aime le système que nous avons adopté ici, où l'on fait venir quelqu'un de l'extérieur, on le met aux commandes, et il apprend au fur et à mesure l'aspect renseignement et sécurité des choses. Les capacités de gestion sont primordiales.

Deuxièmement, vous arrivez les mains libres, en ce sens que vous n'apportez pas avec vous d'engagements pris antérieurement, officiellement ou non, envers des gens du service. Sachez bien que je suis tout à fait satisfait de l'approche suivie pour nommer les directeurs du service.

Ma question porte sur une déclaration faite récemment par M. Jean-Jacques Blais, qui est membre du comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité. Il a récemment dit à ce comité:

> On assiste à l'emergence dans la Gendarmerie royale de services de renseignement parallèles, comme le rétablissement de sa direction du renseignement pour mener les enquêtes relatives à la sécurité nationale, au terrorisme, à l'analyse des renseignements et à l'évaluation des menaces.

Je crois comprendre que l'on avait dissout la direction du renseignement de la Gendarmerie royale et que le SCRS l'avait remplacée, et ce pour un certain nombre de raisons qui remontent jusqu'aux années 70, à la commission d'enquête McDonald, etc. Nous voulions un service de renseignement entièrement civil dans ce pays. La déclaration de M. Blais est-elle exacte, à votre connaissance? Cela se passe-t-il vraiment au sein de la Gendarmerie royale? Sont-

[*Texte*]

professional revenge to get back at the government for what the government did to them a number of years ago?

Mr. Protti: Mr. Blackburn, I'm not aware of any parallel structure. I'm not familiar at all really with the internal structures of the RCMP. We work extremely closely and carefully with the RCMP.

Mr. Blackburn: They are effectively the police force.

Mr. Protti: Very much so, indeed to the extent that RCMP liaison officers are with us in various branches throughout the service. I am not personally aware of any such developments.

Mr. Blackburn: It is strange that Mr. Blais would make that statement. At the time I didn't attach much importance to it, but a subsequent thought on this subject prompted me to put my question to you, because if the RCMP are developing national security investigations, terrorism, analysis of intelligence and threat evaluation, they are in fact beginning to usurp some of your turf. We may be getting back to the old turf wars that resulted in some embarrassment to CSIS during its first mandate. Could you or would you check further on behalf of the committee, and if you're able to do so, would you report back to us through the chair so that we would all have a copy of your response?

• 1640

The Vice-Chairman: Excuse me, Mr. Blackburn, just to clarify for the record that security is certainly aware that the RCMP has a mandate under the Security Offences Act and that its National Security Investigations Directorate performs that function for the RCMP, that there is close liaison and that it would be quite natural that when the RCMP carried on its work in the NSID area there would, from time to time, appear to be something parallel with intelligence-gathering by CSIS involving terrorism.

Mr. Blackburn: I am aware of that.

The Vice-Chairman: This would have been clarified and looked at by the special committee, and I thought I should put that on the record.

Mr. Blackburn: The point I'm getting at is I want to know whether the RCMP component is increasing, is expanding. All bureaucracies have a habit of expanding—

The Vice-Chairman: And that's a fair question, Mr. Blackburn.

Mr. Blackburn: —and that's what I want to find out.

Mr. Protti: I wonder if I might just ensure that one point I'd made was clear, though. You referred, Mr. Blackburn, to turf wars. I want to say that based on my first eight weeks, I find the co-operation between the service and the RCMP excellent. So I certainly have not observed, nor sensed, nor felt in any way, any resumption of any so-called turf wars at all.

[*Traduction*]

ils en train d'établir un service parallèle? Cela fait-il partie de leur vengeance professionnelle contre le gouvernement à cause de ce que le gouvernement leur a fait il y a un certain nombre d'années?

M. Protti: Monsieur Blackburn, je ne suis au courant d'aucune structure parallèle. Je connais mal les structures internes de la Gendarmerie royale. Nous travaillons sérieusement et en collaboration étroite avec la Gendarmerie royale.

M. Blackburn: Elle constitue notre force de police.

M. Protti: Tout à fait, à tel point que des agents de liaison de la Gendarmerie royale sont avec nous dans diverses directions du service. Je ne suis personnellement pas au courant de ces développements.

M. Blackburn: C'est bizarre que M. Blais ait fait ce commentaire. À l'époque, je n'y avais pas attaché beaucoup d'importance, mais en y repensant, j'ai décidé de vous poser la question, parce que, si la Gendarmerie royale se lance dans des enquêtes sur la sécurité nationale, le terrorisme, dans l'analyse de renseignements et l'évaluation des menaces, alors elle commence à empiéter sur notre territoire. On recommence peut-être la vieille guerre des compétences qui avait bien embarrassé le SCRS au cours de son premier mandat. Pourriez-vous vérifier ceci au nom du comité, ou accepteriez-vous de le faire, et si vous pouvez le faire, pourriez-vous donner votre réponse au président afin que nous ayons une copie de votre réponse?

Le vice-président: Excusez-moi, monsieur Blackburn, juste pour qu'il soit clair que la sécurité est certainement au courant que la Loi sur les infractions en matière de sécurité confère un mandat à la Gendarmerie royale et que sa direction des enquêtes relatives à la sécurité nationale remplit cette fonction pour la Gendarmerie royale, qu'il existe des liens étroits et qu'il serait tout à fait naturel que lorsque la Gendarmerie royale fait son travail dans le domaine de l'NSID elle se livre, de temps à autre, à des activités qui semblent parallèles au rassemblement de renseignements par le SCRS sur les cas de terrorisme.

M. Blackburn: J'en suis bien conscient.

Le vice-président: Le comité spécial a dû clarifier ce point et l'étudier et je souhaitais le mentionner pour le compte rendu.

M. Blackburn: Ce à quoi je veux en venir, c'est que j'aimerais savoir si cette composante de la Gendarmerie royale est en train de se développer, de s'agrandir. C'est une habitude propre à toutes les bureaucraties que de s'agrandir.

Le vice-président: Et c'est une question tout à fait légitime, monsieur Blackburn.

M. Blackburn: C'est ce que j'aimerais savoir.

M. Protti: J'aimerais, si vous me le permettez, m'assurer que j'ai bien été compris sur un point. Vous avez fait référence, monsieur Blackburn, aux domaines que l'on se disputait. J'aimerais dire que, depuis huit semaines que j'ai pris mes fonctions, j'ai trouvé que la collaboration entre le service et la Gendarmerie royale était excellente. Je n'ai certainement pas remarqué, ni deviné, ni ressenti d'aucune façon la reprise de cette dispute pour des territoires dont vous parlez.

[*Text*]

Mr. Blackburn: Another question I have also relates to an item in *La Presse* of November 25, in which *La Presse* says there was publication of a CSIS secret memo, dated September 16, which states that the Mohawk Warriors Society is gaining political influence in Quebec and Ontario and that a potentially explosive situation exists as a result. Again, I'm not asking for details, but does the Warriors Society pose a threat to the internal security of this country?

Mr. Protti: Much like when I replied to some of the questions Mr. Nunziata posed, I feel constrained not to discuss any specific operational issues. I think I've explained the reasons why I am constrained, so I really could not get into any specific discussion of those particular issues.

Mr. Blackburn: Would you say that the activities, or alleged activities, of the Warriors Society, or indeed any groups even related to the Warriors Society, would fall under the purview of police investigatory work rather than under intelligence and security?

Mr. Protti: There's clearly an element of that, but I really could not get into any more specific discussion of that matter.

Mr. Blackburn: CSIS now is not a police force. It has the RCM Police to do its police work for it if it feels that police investigation is necessary. When CSIS agents approach someone for an interview to elicit information, they first of all identify themselves, I presume, on all occasions. Secondly, is there anything in the act that makes it mandatory for the CSIS operative or agent to read the Charter rights to the person being interviewed, as the police have to?

Mr. Protti: You're absolutely correct: when we approach any individuals, we identify where we're from, and we also certainly indicate that any discussions are completely voluntary. I do not recall anything in that act that says that CSIS agents in a sense read the Charter of Rights or certain aspects of the Charter of Rights to those individuals.

The Vice-Chairman: I'd like to address an item to Mr. Protti. It certainly involves the future relationship of his office with this committee, and I know that both the committee and Mr. Protti and CSIS want to foster a healthy, productive relationship that will serve the taxpayer and the citizen. One of the elements with which we will have to deal is the issue of disclosure, and it's been mentioned already by Mr. Nunziata here today, and Mr. Blackburn.

• 1645

Early on, Mr. Blackburn indicated—and I'm paraphrasing—that we can't ask any questions of an operational nature and I don't think he meant quite that. We can certainly ask whatever questions we want; the issue is whether or not we get an answer.

Mr. Blackburn: We're asking questions for the purpose of getting answers.

[*Translation*]

M. Blackburn: J'ai une autre question qui se rapporte à un article de *La Presse* du 25 novembre, dans lequel *La Presse* dit que l'on a publié une note de service secrète du SCRS datée du 16 septembre et selon laquelle la Société des guerriers Mohawks aurait une influence politique croissante au Québec et en Ontario et il en résulterait une situation virtuellement explosive. Encore une fois, je ne demande pas de détails, mais la Société des guerriers Mohawks constitue-t-elle une menace pour la sécurité interne de ce pays?

M. Protti: Tout comme j'avais répondu à certaines questions posées par M. Nunziata, je me sens tenu de n'aborder aucune question spécifique relative aux opérations. Je pense avoir expliqué les raisons pour lesquelles j'y suis tenu, et je ne pourrai pas me lancer dans des discussions spécifiques sur ces questions particulières.

M. Blackburn: Selon vous, les activités, ou les activités présumées, de la Société des guerriers Mohawks, ou de tout autre groupe ayant des rapports avec la Société des guerriers, sont-elles du ressort du travail d'enquête de la police plutôt que de celui du renseignement et de la sécurité?

M. Protti: Il y a de cela, mais je ne peux vraiment pas discuter de cette question de façon plus détaillée.

M. Blackburn: Le SCRS n'est pas un service de police. C'est la Gendarmerie royale qui fait son travail de police pour lui si l'on considère que des enquêtes policières sont nécessaires. Lorsque des agents du SCRS contactent quelqu'un pour lui demander une entrevue destinée à rassembler des renseignements, la première chose qu'ils font en toute occasion, est de se présenter, je présume. Deuxièmement, la loi indique-t-elle quelque part qu'il est obligatoire pour le personnel ou les agents du SCRS de lire la Charte des droits à la personne questionnée, comme doit le faire la police?

M. Protti: Vous avez absolument raison: lorsque nous prenons contact avec des individus, nous expliquons l'objet de notre visite, et nous expliquons certainement qu'ils ne sont pas obligés de nous parler. Je ne me souviens pas qu'il y ait quelque chose dans la loi indiquant que les agents du SCRS doivent lire la Charte des droits ou un point de la Charte des droits à ces individus.

Le vice-président: J'aimerais poser une question à M. Protti. Cela concerne sans aucun doute des rapports futurs entre son bureau et ce comité, et je suis convaincu que le comité et M. Protti et le SCRS veulent encourager des rapports sains et productifs dans l'intérêt des contribuables et des citoyens. Un des éléments qu'il nous faudra résoudre est la question de la divulgation, que M. Nunziata et M. Blackburn ont déjà mentionnée ici aujourd'hui.

M. Blackburn a indiqué au début—et je le cite à peu près—que nous ne pouvons poser aucune question de nature opérationnelle et je ne pense pas que c'est ce qu'il voulait vraiment dire. Nous pouvons sans aucun doute poser toutes les questions que nous souhaitons; la question est de savoir si nous obtiendrons une réponse.

M. Blackburn: Quand nous posons une question, c'est pour avoir une réponse.

[*Texte*]

The Vice-Chairman: Yes. And even to take that a step further, I have been of the view, and there are others who are in agreement with me, that the concept of the rights and powers of Parliament are not restricted by any statute unless the statute specifically excludes them.

However, I concede, as does everyone else who discusses the subject, that a lot of the work of CSIS isn't the kind of thing you can make public, that one would want to make public.

Have you been briefed or have you discussed with your service the issue of disclosure with this committee in the future? I guess I'm talking about the mission statement of this committee. Have you discussed that and the issue of disclosure?

Mr. Protti: Mr. Chairman, the answer to your question is yes, I've certainly been thinking about the issue and talking about it with some of my colleagues inside the service. It represents clearly one of the thorniest issues that a director of the service has to deal with, and indeed, not simply the director but more importantly, the Government of Canada has to deal with.

The reasons that solicitors general in the past and the current one and previous directors of the service have been extremely careful about this issue is that revealing operational information can affect the security interests of the country. In some instances, it can potentially jeopardize the lives of individuals.

I can assure you, Mr. Chairman, that I am seized with this issue. It is an issue that I recognize very clearly requires some very, very careful thought and further discussion of the constraints.

The Vice-Chairman: Are you familiar with the level of disclosure undertaken during the special committee's review of the CSIS Act—that would be the level of disclosure accorded to the special committee by CSIS?

Mr. Protti: Mr. Chairman, I'm familiar with it in a general way, but not in any specific way.

The Vice-Chairman: I'm sure your staff will review the transcript of this committee meeting, but I would suggest that you give some thought to the issue of appropriate disclosure on a need-to-know basis, whether publicly disclosed or in camera or on some other basis that the committee would find acceptable in appropriate circumstances in the future.

It's a bridge we have to cross, quite frankly, and committee members have and will continue to give it sensitive thought. So rather than looking for an answer, I'll leave the issue with you because it's certainly one that has to be addressed.

Mr. Nunziata: Mr. Protti, I've reviewed section 19 and I don't agree with you with regard to whether or not you are permitted by the act to release information about whether or not foreign agencies are operating in Canada.

If we assume that you are right, then you've breached the act in your statement today that the Soviet intelligence agency is operating in Canada. You can't have it both ways. You can't tell us that they're operating in Canada and then try to rely on the act to shut the door on further questioning.

[*Traduction*]

Le vice-président: Oui. Et j'irais même plus loin, et je ne suis pas le premier de cet avis, les droits et pouvoirs du Parlement ne sont limités par aucune loi sauf si la loi les exclut spécifiquement.

Je vous accorde cependant, et tous ceux qui discutent de cette question en feront autant, que beaucoup de choses que fait le SCRS ne peuvent être rendues publiques.

Vous a-t-on informé, ou avez-vous parlé avec votre service de la question de la divulgation en ce qui concerne ce comité à l'avenir? Je veux parler ici de l'énoncé de mission de ce comité. Avez-vous abordé cette question et celle de la divulgation?

M. Protti: Monsieur le président, la réponse à votre question est oui, j'ai bien sûr réfléchi à la question et en ai parlé avec certains de mes collègues du service. C'est sans aucun doute l'une des questions les plus épineuses qu'un directeur de service peut avoir à résoudre, et elle concerne non seulement le directeur du service mais aussi, ce qui est plus important, le gouvernement du Canada.

Les raisons pour lesquelles les solliciteurs généraux précédents et le solliciteur général actuel ainsi que mes prédécesseurs à la direction des services ont été extrêmement prudents en ce qui concerne cette question est que la divulgation de renseignements relatifs aux opérations peut affecter les intérêts de ce pays en matière de sécurité. Dans certains cas, cela peut même mettre en danger la vie d'individus.

Je peux vous assurer, monsieur le président, que cette gestion me tient à coeur. C'est une question qui, j'en suis tout à fait conscient, nécessite une réflexion très attentive et un débat plus poussé sur les restrictions.

Le vice-président: Êtes-vous au courant de la quantité d'informations divulguées au cours de l'examen de la Loi sur le SCRS entrepris par le comité spécial—la quantité autorisée par le SCRS?

M. Protti: Monsieur le président, je suis au courant des grandes lignes, mais pas des détails.

Le vice-président: Je suis sûr que votre personnel examinera le compte rendu de cette réunion du comité, mais je vous suggérerais de réfléchir à la question de la divulgation souhaitable selon ce que nous avons besoin de savoir, qu'il s'agisse de divulgations publiques ou à huis clos ou de toute autre façon que le comité pourrait juger acceptable dans certaines situations à l'avenir.

Bien franchement, c'est un point que nous devons résoudre, et les membres du comité y ont bien réfléchi et continueront à le faire. Alors, au lieu de chercher la réponse, nous vous laisserons y réfléchir parce que c'est certainement une question à résoudre.

M. Nunziata: Monsieur Protti, j'ai examiné l'article 19 et je ne suis pas d'accord avec vous sur la question de savoir si vous avez ou non le droit de nous dire si des services étrangers exercent ou non des activités au Canada.

À supposer que vous ayez raison, vous avez alors violé la loi lorsque vous avez déclaré qu'une agence de renseignements soviétique exerçait actuellement des activités au Canada. Il faut choisir. Vous ne pouvez pas nous dire qu'elle opère au Canada et ensuite vous cacher derrière la loi pour fermer la porte à toute autre question.

[*Text*]

Would you not agree that if one accepts your interpretation of the act, then you've breached the act at your very first appearance before the committee by giving us information about the Soviet intelligence agency operating in Canada?

• 1650

Mr. Protti: I don't believe, Mr. Nunziata, that I breached the act. I found the chairman's comments constructive, in terms of having to give further thought to the issue of disclosure, which I intend to do. But I don't believe I breached the act.

Mr. Nunziata: May I have your undertaking, then, that you will take my line of questioning under advisement and that you will consult with your legal advisers and report back to this committee, in terms of the extent to which you can divulge to the public, through this committee, information about foreign agencies operating in Canada.

Could you also have them review your statement here today, to see whether you might have inadvertently breached the act, if we adopt—

Mr. Protti: Yes, Mr. Nunziata, I'm quite prepared to do that.

Mr. Nunziata: Fair enough.

You indicate in your report as well that terrorism internationally is spreading. I'd like to know on what basis you make that statement.

Mr. Protti: Mr. Nunziata, I think I indicated as well in my statement—and this pertains, too, to the issue of disclosure, Mr. Chairman, that you raised—that there will be two new instruments, early in the new year, that really in a sense address this issue of disclosure.

One of those instruments, for the first time, will be a statement by the Solicitor General with respect to national security requirements. The second one will be the first annual public report from the director.

With your indulgence, Mr. Nunziata, I'd like to hold my fire on that particular issue—

Mr. Nunziata: I'm not talking about specific cases—

Mr. Protti: I'd like to provide a fuller response at the time of the annual public report.

Mr. Nunziata: I don't know why you'd have to wait until then. In your report to the committee here, you say:

> Let me give you four examples of why the intelligence business has become more complicated.

One would have assumed, given the end of the Cold War, that we could probably chop your service in half and there would be a peace dividend. We could use that money to pay farmers or to do all kinds of things. But you seem to be building a case here for maintaining the existing level of funding or, in fact, improving it. One of the reasons you give, on page 2, is that:

[*Translation*]

N'êtes-vous pas d'accord que si l'on accepte votre interprétation de la loi, alors vous avez violé la loi lors de votre toute première comparution devant le comité en nous donnant des renseignements sur les activités du service de renseignements soviétique au Canada?

M. Protti: Je ne pense pas avoir violé la loi, monsieur Nunziata. Les commentaires du président m'ont paru très positifs, pour ce qui est de réfléchir plus avant à la question de la divulgation, et c'est ce que j'ai l'intention de faire. Mais je ne pense pas avoir violé la loi.

M. Nunziata: Puis-je alors avoir votre parole que vous réfléchirez à mes questions et que vous consulterez vos conseillers juridiques et signifirez ensuite au comité la quantité d'informations que vous pouvez divulguer au public, par l'intermédiaire de ce comité, informations concernant les services étrangers opérant au Canada?

Pourriez-vous aussi leur demander d'examiner la déclaration que vous avez faite ici aujourd'hui, pour voir s'il se peut que vous ayez violé la loi, si nous adoptons...

M. Protti: Oui, monsieur Nunziata, je suis tout à fait disposé à le faire.

M. Nunziata: Bien.

Vous avez aussi indiqué dans votre rapport que le terrorisme est de plus en plus répandu à l'échelon international. J'aimerais savoir sur quoi vous vous appuyez pour dire cela.

M. Protti: Monsieur Nunziata, je pense avoir indiqué également dans ma déclaration—et ceci se rapporte aussi à la question de la divulgation que vous avez soulevée, monsieur le président,—qu'il y aura deux nouveaux instruments, au début de la nouvelle année, qui tenteront de résoudre cette question de la divulgation.

L'un de ces instruments, introduit pour la première fois, sera une déclaration du Solliciteur général concernant les exigences en matière de sécurité nationale. Le deuxième sera le premier rapport annuel public du directeur.

Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, monsieur Nunziata, j'aimerais rester muet sur ce point particulier pour l'instant...

M. Nunziata: Je ne parle pas de cas spécifiques...

M. Protti: J'aimerais donner une réponse plus complète au moment de la publication du rapport annuel public.

M. Nunziata: Je ne vois pas pourquoi vous devez attendre. Dans votre rapport au comité ici, vous avez dit:

> Permettez-moi de vous donner quelques exemples qui illustrent pourquoi la situation est devenue plus complexe.

On aurait pu supposer, étant donné la fin de la guerre froide, qu'on aurait pu réduire votre service de moitié et que la paix nous aurait permis de faire un bénéfice. On pourrait utiliser cet argent pour payer les agriculteurs ou pour faire toutes sortes de choses. Mais j'ai l'impression que vous êtes en train de donner des arguments pour le maintien du niveau actuel de financement ou, en fait, son augmentation. L'une des raisons que vous donnez, à la page 2, est la suivante:

[*Texte*]

Terrorism internationally is spreading, driven by religious and ethnic animosities and economic disparities. It appears in new forms and from non-traditional sources. Its reach is global and respects no international boundaries.

On what basis do you make that statement? Where is it spreading? What is your definition of terrorism?

Mr. Protti: The case I was making, Mr. Nunziata, was that the environment in which we now find ourselves operating is one of fundamental instability and unpredictability. I wish I could say with some certainty that I knew how the environment in which we operate is going to develop over the course of the next 12 to 24 months. I don't know that.

It may be the case, Mr. Nunziata, that at some point in the future the world environment will have changed. If that happens, security intelligence operations around the world, including this one in Canada, can be substantially reduced. At this stage, I have to tell you, I don't know.

Mr. Nunziata: But when you make the statement, "Terrorism internationally is spreading", you don't have any examples. You really don't mean that.

Mr. Protti: What I was thinking of there, Mr. Nunziata, of course, was the spread we've seen in recent years, not simply in the Middle East, but obviously in places like the Indian subcontinent. The nature of terrorism, as I've indicated there, is that it knows no bounds and its reach is global.

Mr. Nunziata: What is your definition of terrorism? Would you consider the Oka situation to be terrorism?

Mr. Protti: Well, I'd like to reflect on that question, Mr. Nunziata. I'd like to give it some thought before I rush and hurry any particular type of answer. I'd like to get back to you with a more carefully considered definition than one that I could put on the table here.

Mr. Nunziata: I'm not asking you for a legal definition of terrorism. The word has a dictionary definition. To me, terrorism includes the bombing of a plane by Libyan agents. The downing of Air India was an act of terrorism. The attack at the Turkish embassy was an act of terrorism.

I'd just like you to share with us, given your background and your qualifications and your competency to be the director of CSIS, what your definition is of terrorism.

Mr. Protti: I think some of the—

• 1655

The Vice-Chairman: Mr. Protti may be stuck prima facie with the definition of terrorism in the CSIS Act, but you may have other views. Please continue to address the question, Mr. Protti.

Mr. Protti: Mr. Nunziata, I think, has underscored the complexity of an answer to the question of what constitutes terrorism. There are many examples of it, and I really would not want to, tonight, prematurely, put a definition on the table.

[*Traduction*]

Le terrorisme, alimenté par des différences ethniques ou religieuses et des écarts économiques, continue de s'étendre. Il se présente sous de nouvelles formes et origine de sources non traditionnelles. Son impact est global et il ne respecte aucune frontière.

Sur quoi appuyez-vous cette déclaration? Où est-ce qu'il s'étend? Quelle est votre définition du terrorisme?

M. Protti: Ce que j'essayais de montrer, monsieur Nunziata, c'est que le milieu dans lequel nous opérons est fondamentalement instable et imprévisible. J'aimerais bien pouvoir dire avec certitude que je sais comment va évoluer ce milieu au cours des 12 ou 24 mois à venir. Je n'en sais rien.

Il est tout à fait possible, monsieur Nunziata, qu'un jour, les conditions mondiales auront changé. Si cela se produit, les opérations de sécurité et de renseignements dans le monde, y compris la nôtre au Canada, pourront être considérablement réduites. Mais pour le moment, je dois vous dire que je ne sais pas.

M. Nunziata: Mais lorsque vous dites «le terrorisme continue de s'étendre», vous n'avez aucun exemple. Ce n'est pas vraiment ce que vous voulez dire.

M. Protti: Ce à quoi je faisais allusion, monsieur Nunziata, bien sûr, était le développement du terrorisme au cours des dernières années, pas simplement au Proche-Orient, mais aussi, bien sûr dans des endroits comme le sous-continent indien. Comme je l'indiquais, il est dans la nature du terrorisme de n'avoir aucune limite et il est d'envergure mondiale.

M. Nunziata: Comment définissez-vous le terrorisme? La situation à Oka relève-t-elle selon vous du terrorisme?

M. Protti: Bien, monsieur Nunziata, j'aimerais réfléchir à cette question. J'aimerais bien y réfléchir avant de me précipiter et de donner une réponse. J'aimerais y consacrer une réflexion plus poussée avant de vous répondre, et je communiquerai ma réponse au président.

M. Nunziata: Je ne vous demande pas une définition juridique du terrorisme. Le terme a un sens dans le dictionnaire. Pour moi, le terrorisme, c'est aussi la bombe dans un avion par des agents lybiens. L'avion d'Air India abattu, c'était du terrorisme. L'attaque de l'ambassade de Turquie était un acte de terrorisme.

J'aimerais juste que vous partagiez avec nous, étant donné votre formation et vos qualifications et vos compétences qui vous ont mis à la tête du SCRS, votre définition du terrorisme.

M. Protti: Je pense que. . .

Le vice-président: La première définition du terrorisme qui viendra à M. Protti sera peut-être celle de la Loi sur le SCRS, mais vous avez peut-être d'autres idées. Veuillez continuer à répondre à la question, monsieur Protti.

M. Protti: M. Nunziata, je pense, a sous-estimé la complexité d'une réponse à la question de savoir ce qu'est le terrorisme. Il en existe de nombreux exemples, et je préférerais vraiment ne pas donner ce soir une définition qui serait prématurée.

[*Text*]

Mr. Nunziata: Fair enough.

One final question about Air India. Mr. Bassett has started his review of Air India. Have you examined that dossier yet?

Mr. Protti: I have not examined the dossier, personally, in detail. The investigation, you are correct, has begun by Mr. Bassett and will be ongoing, I understand, for some time.

Mr. Nunziata: You have no opinion to give as to that particular file at this point—

Mr. Protti: Not at this time, Mr. Nunziata.

Mr. Nunziata: —as to whether the service acted in accordance with the law and whether its activities were above-board and appropriate?

Mr. Protti: Mr. Nunziata, I wouldn't venture any opinion on any aspects of that file while it's under review by the Security Intelligence Review Committee.

Mr. Nunziata: How about the Arab-Canadian file? There were allegations that Arab-Canadians were harassed by CSIS. Have you had an opportunity to review that file?

Mr. Protti: Yes, I have begun my review of that file. I would say that this matter has, of course, already been the subject of a review by the Security Intelligence Review Committee. I also understand that my predecessor and the Commmissioner of the RCMP met with representatives of the Canadian-Arab Federation. I understand as well that all of the aspects of CSIS activities during and prior to the Gulf War are the subject of a further review by the Security Intelligence Review Committee, including this one, so there will be ample review, Mr. Nunziata, of that particular issue.

Mr. Nunziata: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Blackburn: Mr. Protti, is there such a thing as legitimate spying, legitimate espionage?

Mr. Protti: I think every nation, Mr. Blackburn, has to be prepared to defend its security.

Mr. Blackburn: Perhaps my question was vague. What I am getting at is that certainly the major players in the world today—the United States, the United Kingdom, France, Germany, and countries like Israel—all have what are called station chiefs and their staffs in their embassies, virtually world-wide depending on the size of the country or the importance of the country. It is an established fact, or almost an established relationship, that the Soviets have a station chief here in Ottawa and they've had many—Gordievsky even names them in his book—over the years, just as the CIA have their station chiefs and their staff in Moscow, Kiev, and what is now again St. Petersburg, and other centres in the Soviet Union. So has SIS, and so have the French and the Germans, and so on.

It seems to me that there is a legitimate espionage world out there that governments tacitly accept because it is a two-way or a multi-way flow of information. So when we talk about foreign agents on our soil, I think we have to sort of

[*Translation*]

M. Nunziata: Je comprends.

Une dernière question au sujet d'Air India. Cet examen d'Air India a été entrepris par M. Bassett. Vous êtes-vous déjà intéressé à ce dossier?

M. Protti: Je ne l'ai pas encore examiné moi-même en détail. L'enquête, vous avez raison, a été entreprise par M. Bassett et va se poursuivre, si je ne m'abuse, pendant quelque temps.

M. Nunziata: Vous n'avez aucune opinion à exprimer sur ce dossier. . .

M. Protti: Non, pas pour l'instant, monsieur Nunziata.

M. Nunziata: . . .pour ce qui est de savoir si le service a agi conformément à la loi et si ses activités étaient avouables et honnêtes?

M. Protti: Monsieur Nunziata, je ne me risquerais pas à exprimer une opinion sur un quelconque aspect de ce dossier tant que le Comité de surveillance et des activités de renseignements de sécurité l'examine.

M. Nunziata: Et le dossier des Canadiens d'origine arabe? On a allégué que des Canadiens d'origine arabe étaient harcelés par le SCRS.

M. Protti: Oui, j'ai commencé à étudier ce dossier. Je dirais que cette question a, bien évidemment, déjà fait l'objet d'un examen par le Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité. Je crois aussi comprendre que mon prédécesseur et le Commissaire de la Gendarmerie royale ont rencontré des représentants de la Fédération des Canadiens d'origine arabe. Je crois également comprendre que tous les aspects des activités du SCRC avant et pendant la guerre du Golfe font l'objet d'une revue plus approfondie par le Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité, y compris les activités concernant les Canadiens d'origine arabe, et cette question sera donc étudiée en détail, monsieur Nunziata.

M. Nunziata: Merci, monsieur le président.

M. Blackburn: Monsieur Protti, l'espionnage peut-il être légitime?

M. Protti: Je pense que toute nation, monsieur Blackburn, doit être prête à défendre sa sécurité.

M. Blackburn: Ma question a été peut-être vague. Ce que je veux dire est que les principaux protagonistes mondiaux dans le monde aujourd'hui—les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne et des pays comme Israël—ont tous ce qu'on appelle leur chef de poste et leur personnel dans leurs ambassades, presque partout dans le monde en fonction de la taille et de l'importance du pays. C'est un fait établi, ou presque un rapport établi, les Soviétiques ont un chef de poste ici à Ottawa et ils en ont eu beaucoup—Gordievsky les nomme même dans son livre—au fil des ans, tout comme la CIA a ses chefs de poste et son personnel à Moscou, à Kiev et à ce qui est maintenant devenu St-Petersbourg et dans d'autres centres en Union soviétique. Il en est de même pour le SCRS et pour les Français, les Allemands, etc.

Il me semble qu'il y a tout un monde de l'espionnage légitime que les gouvernements acceptent tacitement parce que les renseignements circulent dans les deux sens ou même plus. Alors, lorsque nous parlons d'agents étrangers sur notre

[*Texte*]

define our terms here. We've had foreign Soviet agents on our soil for years and years and years, and we accept them here because we were, during the Cold War, part of an alliance that also had the same kind of agents on their soil. So I don't know why anybody should get particularly upset that this goes on. We don't like it but I think it is a fact of life and it goes back for a long time.

I think where we get uptight and concerned is when those agents, present in our country, are indeed impinging upon or infringing upon the rights of our citizens and getting them involved in covert activity, or illicit, or illegal activity. I think that is where it is. Now, is that where CSIS comes in?

• 1700

Mr. Protti: The answer is yes. I agree with the thrust of your statement as I understood it. Is there a question you—

Mr. Blackburn: Obviously you have to keep tab on foreign agents of a hostile nature operating in our country. As you said, it's only prudent to do so. We have to know what's going on within our own country, and we have to accept the fact that they are here.

Where do you go from there? How do you draw the line between tolerating their professional activities out of their own embassy, regardless of what embassy it is, and what they do while they are in Canada in their relationship with Canadian citizens?

Mr. Protti: We're guided in respect of our work, Mr. Blackburn, by the act and by the direction we get from government with respect to our policies and our priorities. Activities that constitute a threat to Canada is the business we're in. I'm not sure how much more you want from me on that score.

Mr. Blackburn: Have you discovered, for example, that there has been a shift in emphasis in their intelligence activities in this country away from the political and military and towards the scientific, technological and commercial?

Mr. Protti: If I begin to engage in discussions of that nature, Mr. Blackburn, I'm faced with the same conundrum that I have. I would need to begin to discuss in more detail than I feel prepared to do with respect to the operational activities of the service.

The Vice-Chairman: Mr. Protti, I have two quick issues I'd like to put to you. One of them has to do with employment equity inside the service. You've mentioned in your opening remarks that you're committed to seeing advances in the field. Have you specific things in mind to take us past the wall of grey-and-blue suits and into a better balance inside the service in terms of language, gender and those things?

[*Traduction*]

territoire, je pense qu'il faudrait que nous précisions un peu nos termes ici. Nous avons des agents étrangers soviétiques sur notre territoire depuis des années et des années, et nous les avons acceptés parce que nous faisions partie, avant la guerre froide, de l'alliance qui avait elle-même des agents sur le territoire soviétique. Je ne sais donc pas pourquoi on fait une montagne de ce qui se passe. Nous n'aimons pas ça mais je pense que c'est la vie, et qu'il y a longtemps que c'est comme ça.

Je crois que là où nous bloquons un peu et nous nous inquiétons, c'est lorsque ces agents, présents dans notre pays, empiètent sur les droits de nos citoyens, violent ces droits, et les font participer à des activités secrètes, ou illicites, ou illégales. Je pense que le problème est là. Est-ce là que le SCRS doit entrer en scène?

M. Protti: La réponse est oui. Si je l'ai bien comprise, je suis d'accord avec les grandes lignes de votre déclaration. Y a-t-il une question que...

M. Blackburn: Vous devez bien sûr garder un oeil sur les agents étrangers de nature hostile exerçant des activités dans notre pays. Comme vous l'avez dit, c'est la plus élémentaire prudence. Nous devons savoir ce qui se passe dans notre pays, et nous devons accepter le fait qu'ils sont ici.

Que faites-vous ensuite? Où sont les limites entre tolérer les activités professionnelles qui s'exercent depuis leur ambassade, quelle que soit cette ambassade, et ce qu'ils font pendant qu'ils sont au Canada en matière de relations avec des citoyens canadiens?

M. Protti: Notre travail est guidé, monsieur Blackburn, par la loi et par la direction que nous indique notre gouvernement pour ce qui est de nos politiques et de nos priorités. Notre métier, c'est de nous occuper des activités qui constituent une menace pour le Canada. Je ne vois pas ce que vous voulez que je vous dise de plus là-dessus.

M. Blackburn: Vous êtes-vous rendu compte, par exemple, que, en ce qui concerne leurs activités dans ce pays, l'accent n'est plus sur les renseignements politiques et militaires, mais est maintenant sur les renseignements scientifiques, technologiques et commerciaux?

M. Protti: Si je me lance dans des discussions de cette nature, monsieur Blackburn, je me retrouve confronté au même dilemme. Je vais d'abord devoir discuter d'une façon plus détaillée que je ne le souhaiterais des activités opérationnelles du service.

Le vice-président: Monsieur Protti, il y a deux points rapides que j'aimerais souligner avec vous. L'un d'eux a trait à l'équité en matière d'emploi à l'intérieur du service. Vous avez mentionné dans vos remarques préliminaires que vous vous engagiez à voir des progrès dans ce domaine. Est-ce que vous avez quelque chose de plus spécifique en tête pour nous faire sortir de cette marée de costumes-cravates et nous aider à atteindre un meilleur équilibre dans le service en termes de langues, de genres et autres choses de cette nature?

[*Text*]

Mr. Protti: With respect to language, as I noted in my introductory remarks, we have just signed a letter of understanding with Treasury Board with respect to a specific series of objectives we have in the bilingualism area, including a comprehensive review of the bilingual positions we have and the use of the language of work inside CSIS.

On employment equity, I'm pleased to be able to indicate to you that 50% of our newest recruits in the past two years have been women. We are beginning to make some strides. We are making a determined effort in our hiring policies to try to make sure that the service increasingly reflects the ethnic diversity of the country. We still have a long way to go.

The Vice-Chairman: But that's a commitment.

Mr. Protti: That is a commmitment.

The Vice-Chairman: I notice in your biography that between 1988 and 1990, you were Deputy Secretary to the Cabinet, Operation Side, PCO. In that capacity, did you come in contact with or interface with the security and intelligence function that passes through the PCO?

Mr. Protti: Only very peripherally. The responsibilities for security and intelligence inside the Privy Council Office are not the responsibilities of the Deputy Secretary, Operation. They are the responsibilities of the deputy clerk. So that's where the line is.

The Vice-Chairman: Did you see it happening? Are you familiar with the procedure there?

Mr. Protti: I was at that time only in the vaguest sort of way. Obviously in the first eight weeks, I had begun to get some appreciation of that relationship.

The Vice-Chairman: That wouldn't have provided you, then, with a really great look at the co-ordination of information from External, CSE, CSIS, etc., and how it was co-ordinated, analysed and disposed of.

Mr. Protti: Mr. Chairman, that responsibility was in another line.

The Vice-Chairman: You'll have to work with this committee, then, in seeing how your intelligence product is consumed and used.

Mr. Protti: Yes, sir.

The Vice-Chairman: I don't have any further questions.

• 1705

Is there any kind of wrap-up question from either of the other members? Then that's great.

Let me thank you, Mr. Protti, for attending. I am reminded you have agreed to provide us with a written answer to one of Mr. Blackburn's questions and perhaps to some of Mr. Nunziata's inquiries—section 19, a specific reference there. And I understand you have agreed to re-appear before the committee on February 12, so we will look forward to that. Thank you again for being here today.

[*Translation*]

M. Protti: Pour ce qui est des langues, comme je l'ai indiqué dans mes remarques préliminaires, nous venons de signer un protocole d'entente avec le Conseil du Trésor concernant divers objectifs spécifiques que nous avons dans le domaine du bilinguisme, y compris un examen complet des postes bilingues que nous avons et l'utilisation de la langue de travail à l'intérieur du SCRS.

Pour ce qui est de l'équité en matière d'emploi, je suis heureux de pouvoir vous indiquer que 50 p. 100 de nos nouvelles recrues au cours des deux dernières années sont des femmes. Nous avons fait quelques progrès. Nous sommes en train de résolument faire des efforts dans nos politiques d'embauchage pour ce qui est d'assurer que le service reflète de plus en plus la diversité ethnique de ce pays. Nous avons encore beaucoup de travail à faire.

Le vice-président: Mais c'est un engagement.

M. Protti: C'est un engagement.

Le vice-président: Je remarque dans votre biographie qu'entre 1988 et 1990, vous étiez sous-secrétaire (Opérations du Cabinet) au Bureau du Conseil privé. Avez-vous été en contact, dans ce poste, avec des fonctions de sécurité et de renseignements qui passent par le Bureau du Conseil privé?

M. Protti: Très marginalement seulement. Les responsabilités en matière de sécurité et de renseignements au Bureau du Conseil privé ne sont pas celles du sous-secrétaire (Opérations du Cabinet). Ce sont les responsabilités du sous-greffier. Et c'est là qu'est la limite.

Le vice-président: En avez-vous été témoin? Connaissez-vous bien la procédure suivie au Bureau du Conseil privé?

M. Protti: À l'époque, je n'étais que vaguement au courant. J'ai bien sûr acquis une meilleure compréhension de ces rapports au cours de mes huit premières semaines.

Le vice-président: Cela ne vous a pas permis de bien voir, alors, comment se faisait la coordination de l'information entre les Affaires extérieures, le CST, le SCRS, etc., et la façon dont se faisait la coordination, l'analyse et la destruction.

M. Protti: Monsieur le président, c'était la responsabilité d'un autre groupe.

Le vice-président: Vous allez alors pouvoir travailler avec ce comité pour voir comment votre produit en matière de renseignement est consommé et utilisé.

M. Protti: Oui, monsieur.

Le vice-président: Je n'ai pas d'autres questions.

Est-ce que l'un des membres a une dernière question pour conclure? Alors très bien.

Laissez-moi vous remercier, monsieur Protti, de votre présence. On me rappelle que vous avez accepté de nous fournir une réponse écrite à l'une des questions de M. Blackburn et peut-être à certaines demandes de renseignements de M. Nunziata—sur la section 19, une référence spécifique dans ce cas. Vous avez accepté, si je ne m'abuse, de comparaître à nouveau devant le comité le 12 février, et nous nous en réjouissons. Merci encore de votre présence ici aujourd'hui.

[*Texte*]

Mr. Protti: Thank you Mr. Chairman.

The Vice-Chairman: The meeting is adjourned.

[*Traduction*]

M. Protti: Merci, monsieur le président.

Le vice-président: La séance est levée.

MAIL ➤ POSTE

Issue No. 3

Wednesday, February 19, 1992
Wednesday, February 26, 1992

Chairperson: Blaine Thacker

National Security

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(1)(a) and (b) and the Order of Reference of June 13, 1991 of the Standing Committee to the Sub-Committee:

Future business of the Sub-Committee

Pursuant to Standing Order 32(5), the consideration of the Annual Report, 1990 of the Security Intelligence Review Committee:

Chapter 7: the case study relating to Victor Ostrovsky

WITNESS:

(See back cover)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92

Available from Canada Communication Group – Publishing
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Le mercredi 19 février 1992
Le mercredi 26 février 1992

Président: Blaine Thacker

Sécurité nationale

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité sur la

du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(1)a) et b) du Règlement et à l'ordre de renvoi du Comité permanent du 13 juin 1991 au sous-comité:

Travaux futurs du Sous-comité

Conformément à l'article 32(5) du Règlement, l'examen du Rapport annuel, 1990 du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité:

Chapitre 7: l'étude de cas concernant Victor Ostrovsky

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-92

En vente: Groupe Communication Canada – Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid | Port payé
Lettermail | Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESS

From the Canadian Security Intelligence Service:

Raymond Protti, Director.

TÉMOIN

Du Service canadien du renseignement de sécurité:

Raymond Protti, directeur.

Available from Canada Communication Group – Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada – Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 3

Wednesday, February 19, 1992
Wednesday, February 26, 1992

Chairperson: Blaine Thacker

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 3

Le mercredi 19 février 1992
Le mercredi 26 février 1992

Président: Blaine Thacker

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

National Security

of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité sur la

Sécurité nationale

du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(1)(a) and (b) and the Order of Reference of June 13, 1991 of the Standing Committee to the Sub-Committee:

Future business of the Sub-Committee

Pursuant to Standing Order 32(5), the consideration of the Annual Report, 1990-1991 of the Security Intelligence Review Committee:

Chapter 7: the case study relating to Victor Ostrovsky

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(1)a) et b) du Règlement et de l'Ordre de renvoi du Comité permanent du 13 juin 1991 au Sous-comité:

Travaux futurs du Sous-comité

Conformément à l'article 32(5) du Règlement, considération du Rapport annuel de 1990-1991 du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité:

Chapitre 7: Étude du cas concernant Victor Ostrovsky

WITNESS:

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991-92

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991-1992

24479—1

SUB-COMMITTEE ON NATIONAL SECURITY OF THE STANDING COMMITTEE ON JUSTICE AND THE SOLICITOR GENERAL

Chairperson: Blaine Thacker

Vice–Chairman: Derek Lee

Members

Ken Atkinson
Jacques Tétreault
Derek Blackburn—(5)

(Quorum 3)

Richard Dupuis

Clerk of the Sub–Committee

SOUS-COMITÉ SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE DU COMITÉ PERMANENT DE LA JUSTICE ET DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL

Président: Blaine Thacker

Vice–président: Derek Lee

Membres

Ken Atkinson
Jacques Tétreault
Derek Blackburn—(5)

(Quorum 3)

Le greffier du Sous–comité

Richard Dupuis

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, FEBRUARY 19, 1992
(7)

[*Text*]

The Sub-Committee of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General on National Security met at 3:30 o'clock p.m., *in camera* this day, in Room 306, West Block, the Chairman, Blaine Thacker, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Ken Atkinson, Derek Blackburn, Derek Lee, Jacques Tétreault et Blaine Thacker.

Other Member present: Tom Wappel.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Philip Rosen, Senior Analyst.

In accordance with its mandate under Standing Order 108(1)(a) and (b) and the Order of Reference of June 13, 1991 of the Standing Committee to the Sub-committee: Future business of the Sub-Committee.

The Sub-Committee considered its future business.

At 4:20 o'clock p.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, FEBRUARY 26, 1992
(8)

The Sub-Committee of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General on National Security met at 3:37 o'clock p.m. this day, in Room 308, West Block, the Chairman, Blaine Thacker, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Ken Atkinson, Derek Blackburn, Derek Lee, Jacques Tétreault and Blaine Thacker.

Other Members present: Bill Domm, Alex Kindy, Marcel Prud'homme and Tom Wappel.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Philip Rosen, Senior Analyst.

Witness: Victor Ostrovsky.

In accordance with its mandate under Standing Order 32(5), the Sub-Committee resumed its consideration of the Annual Report, 1990-1991 of the Security Intelligence Review Committee. (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Tuesday, November 19, 1991, Issue No. 1*).

The Sub-Committee considered Chapter 7: the case study relating to Victor Ostrovsky.

Victor Ostrovsky made an opening statement and answered questions.

At 5:55 o'clock p.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

Richard Dupuis

Clerk of the Sub-Committee

PROCÈS-VERBAUX

LE MERCREDI 19 FÉVRIER 1992
(7)

[*Traduction*]

Le Sous-comité de la sécurité nationale du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général se réunit à huis clos à 15 h 30, dans la salle 306 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Blaine Thacker (*président*).

Membres du Sous-comité présents: Ken Atkinson, Derek Blackburn, Derek Lee, Jacques Tétreault et Blaine Thacker.

Autre député présent: Tom Wappel.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Philip Rosen, analyste principal.

Conformément aux alinéas 108(1)a) et b) du Règlement ainsi que du mandat reçu du Comité permanent en date du 13 juin 1991, le Sous-comité examine ses travaux à venir.

Le Sous-comité délibère de ses travaux.

À 16 h 20, le Sous-comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 26 FÉVRIER 1992
(8)

Le Sous-comité de la sécurité nationale du Comité permanent de la justice et du solliciteur général se réunit à 15 h 37, dans la salle 308 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Blaine Thacker (*président*).

Membres du Sous-comité présents: Ken Atkinson, Derek Blackburn, Derek Lee, Jacques Tétreault et Blaine Thacker.

Autres députés présents: Bill Domm, Alex Kindy, Marcel Prud'homme et Tom Wappel.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Philip Rosen, analyste principal.

Témoin: Victor Ostrovsky.

Conformément au paragraphe 32(5) du Règlement, le Sous-comité reprend l'étude du rapport annuel, 1990-1991, du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mardi 19 novembre 1991, fascicule n° 1*).

Le Sous-comité examine le chapitre 7 qui concerne Victor Ostrovsky.

Victor Ostrovsky fait un exposé et répond aux questions.

À 17 h 55, le Sous-comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Sous-comité

Richard Dupuis

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Wednesday, February 26, 1992

• 1535

The Chairman: I call this meeting to order.

This is a meeting of the Subcommittee of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General, on National Security. We're meeting pursuant to our order of the day, which is Standing Order 32(5), the consideration of the Annual Report, 1990–1991, of the Security Intelligence Review Committee.

Colleagues, we are privileged to have before us Mr. Victor Ostrovsky, who has agreed to come and answer questions we might have relating to the issues we have before us.

Welcome, Mr. Ostrovsky. We usually take an opening statement, and then each member can ask you questions to which you can respond. It's being translated into both official languages, and we have an official record, so this is an open, public meeting of our national security subcommittee. First of all, would you introduce yourself to the members—where you were born and raised, how you came to be with the Mossad, how you came to leave them, and the circumstances around deciding to write your book.

Mr. Victor Ostrovsky (Individual Presentation): My name is Victor Ostrovsky. I was born in Edmonton, Alberta in 1949. At the early age of five years old, I moved to Israel with my mother. My parents got separated. Most of my life in Israel I lived with my grandparents. I went back and forth to Canada on various occasions for short periods of time. I got most of my education in Israel. I joined the military. I served for three years in the military police. I was an officer in the Israeli army then.

Then I left Israel. I came back to Canada. I was here for a while in Edmonton, Alberta. After the Yom Kippur War I felt a need to go back. I felt I was not serving enough. I joined the military again. That time I joined the navy. I served for a period of close to five years in the navy, at which time I was also an officer.

When I was in the navy I was approached by Mossad and requested to join a unit that would keep me away from my family for long periods of time. I declined. When I finished my service, they approached me again. This time it was for a different job. I agreed; I joined. I went through almost a year of testing, at which time I was a civilian. Then I went into a training program. I completed that. Then I became a case officer. All in all I was slightly less than four years in the Mossad.

I had a big mouth and I voiced my opinions right from the beginning, which was not a good thing to do, I guess. Towards the end I was in an operation that was not very successful. I still don't know what I really was doing in that particular job. After that, things became worse in the Mossad for me. Then, on their request, in my understanding, I left.

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mercredi 26 février 1992

Le président: Je déclare la séance ouverte.

Le sous-comité du Comité permanent de la justice et du solliciteur général sur la sécurité nationale tient aujourd'hui séance et, conformément à l'article 32(5) du Règlement, procède à l'étude du rapport annuel de 1990–1991 du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité.

Chers collègues, M. Victor Ostrovsky, notre témoin, a consenti à venir répondre aux questions que nous pourrions avoir à lui poser concernant la question dont nous sommes saisis.

Je vous souhaite la bienvenue, monsieur Ostrovsky. L'usage est de donner d'abord la parole aux témoins, auxquels les membres peuvent ensuite poser des questions. L'interprétation est faite dans les deux langues officielles, et nous avons un compte rendu officiel. Nous tenons donc aujourd'hui une séance publique de notre sous-comité sur la sécurité nationale. Je voudrais d'abord vous prier de vous présenter, de nous dire où vous êtes né et où vous avez été élevé, dans quelles circonstances vous êtes devenu membre du Mossad et dans quelles circonstances vous l'avez quitté et ce qui vous a amené ensuite à écrire votre livre.

M. Victor Ostrovsky (présentation individuelle): Je m'appelle Victor Ostrovsky et je suis né en 1949 à Edmonton, en Alberta. Je n'avais que cinq ans lorsqu'à la suite de la séparation de mes parents, ma mère m'a emmené en Israël. J'y ai passé la plupart du temps avec mes grands-parents et je suis souvent revenu au Canada, à diverses occasions et pour de brèves périodes, mais j'ai fait mes études en Israël. Je suis entré dans l'armée, j'ai fait trois ans de service dans la police militaire; j'étais alors officier dans l'armée israélienne.

Puis j'ai quitté Israël, je suis revenu au Canada et j'ai vécu quelque temps à Edmonton, en Alberta. La guerre du Yom Kippour m'a fait revenir en Israël. J'avais l'impression de ne pas faire mon devoir, et je suis de nouveau entré dans l'armée, cette fois dans la marine, où j'ai passé près de cinq ans, également à titre d'officier.

J'étais dans la marine quand le Mossad a pris contact avec moi et m'a demandé d'entrer dans une unité qui me tiendrait éloigné de ma famille pendant de longues périodes. J'ai refusé. Mon service militaire terminé, le Mossad a repris contact avec moi, mais cette fois pour un autre poste que j'ai accepté. J'étais revenu dans le civil, et j'ai subi, pendant presque un an, une série d'examens, après quoi j'ai suivi un programme de formation, que j'ai terminé, et je suis devenu officier traitant. En tout, j'ai passé un peu moins de quatre ans au Mossad.

Dès le début, je disais ce que je pensais et je ne cachais pas mes opinions, ce qui n'est guère recommandable. Vers la fin, j'ai participé à une opération qui a cafouillé. Je ne sais toujours pas encore ce que j'étais censé faire, mais après cela, la situation s'est gâchée pour moi dans le Mossad et, à leur demande, j'ai quitté, ce service.

[*Texte*]

There was a system in the Mossad in which when you leave the Mossad, because you have various kinds of information, you don't do front-line duties in the military. Two days after I left the Mossad, I got a call from a friend in the navy who said I was going to be called to service in the next few days to serve as a liaison officer to the southern Lebanese army in southern Lebanon. I figured that wasn't a place I wanted to be, especially when I knew some people there and they knew that I was from the Mossad, or used to be. I left the country. I came to Canada.

• 1540

Here for a while I worked in various things. I didn't want to expose that in that way, but then I saw what was going on in Israel and how things were getting worse, and I decided that I had to speak up about it. I contacted an author by the name of Claire Hoy. He agreed to work with me. We wrote the book. During that period we approached Stoddart Publishing, who were willing to publish the book. The rest I'll leave to your questioning.

The Chairman: Throughout all of this you were a Canadian citizen, too?

Mr. Ostrovsky: Yes. I've always been a Canadian citizen.

Mr. Lee (Scarborough—Rouge River): Mr. Ostrovsky, you've co-written a book.

Mr. Ostrovsky: Correct.

Mr. Lee: Can you tell us the name of the book?

Mr. Ostrovsky: The book is titled *By Way of Deception*.

Mr. Lee: When was it published in Canada?

Mr. Ostrovsky: It was published in Canada about a year ago—a little over a year.

Mr. Lee: The reason you're here is that the committee has invited you to provide us with information relative to contacts you've had over the last couple of years with CSIS, RCMP, and other police authorities, and in relation to the security and intelligence community here. We're not interested in your book-publishing talents, but we're going to have to ask about the sequence of events involving the publication of the book. Can you tell me when the book was ready for publication?

Mr. Ostrovsky: The book was ready for publication about two weeks before it came out. It actually came out the way it came, and I'm not clear on the date exactly.

Mr. Lee: The month, roughly, and the year?

Mr. Ostrovsky: It was in 1990.

Mr. Lee: In September or October 1990?

Mr. Ostrovsky: Yes, in September.

Mr. Lee: Now, can you give the committee an idea of what was involved in completing the book for publication? Where did that occur? Was it in Ottawa or elsewhere?

[*Traduction*]

Quand vous quittez le Mossad, vous avez toutes sortes d'informations et vous n'êtes pas censé servir dans l'armée à un poste dangereux. Deux jours après mon départ du Mossad, j'ai reçu un appel d'un ami de la marine qui m'a dit que j'allais être appelé, dans les prochains jours, à titre d'officier de liaison dans l'armée du Sud-Liban. Cela ne me paraissait pas un endroit très enviable, d'autant plus que j'y étais connu de certains, qui savaient que j'appartenais, ou avais appartenu au Mossad. J'ai quitté Israël et je suis venu au Canada.

Pendant un certain temps, j'ai occupé différents emplois. Je ne voulais pas révéler ce que je savais, mais j'ai vu ensuite ce qui se passait en Israël et que la situation empirait, et j'ai décidé que je devais dire la vérité. J'ai pris contact avec un auteur du nom de Claire Hoy. Il a consenti à collaborer avec moi. Nous avons rédigé le livre et avons pris contact avec la maison d'édition Stoddart Publishing, qui a accepté de le publier. Je vais m'arrêter là, si vous le permettez, et répondre à vos questions.

Le président: Pendant tout ce temps, vous étiez également citoyen canadien?

M. Ostrovsky: Oui, je l'ai toujours été.

M. Lee (Scarborough—Rouge River): Vous êtes donc co-auteur d'un livre, monsieur Ostrovsky?

M. Ostrovsky: C'est exact.

M. Lee: Quel en est le titre?

M. Ostrovsky: Le livre est intitulé *Mossad: Un agent des services secrets israéliens parle.*

M. Lee: Quand a-t-il été publié au Canada?

M. Ostrovsky: Il y a environ un an, peut-être un peu plus.

M. Lee: La raison de votre présence ici, c'est que le comité vous a invité à lui donner l'information touchant les contacts que vous avez eus, au cours des dernières années, avec le SCRS, la GRC et autres corps de police et, d'une façon générale, avec les services de renseignements. Ce n'est pas en tant qu'auteur que nous nous intéressons à vous, mais nous allons devoir vous poser des questions sur les événements qui ont précédé la publication du livre. Quand ce dernier était-il prêt à être publié?

M. Ostrovsky: Une quinzaine de jours avant sa publication. Il a été publié tel quel; je ne me rappelle plus au juste la date.

M. Lee: Mais quel mois, et quelle année?

M. Ostrovsky: C'était en 1990.

M. Lee: En septembre ou en octobre 1990?

M. Ostrovsky: En septembre.

M. Lee: Pouvez-vous expliquer au comité ce qu'il a fallu faire pour préparer le livre pour la publication? Où est-ce que cela s'est passé? À Ottawa ou ailleurs?

[*Text*]

Mr. Ostrovsky: Yes. We did several editings on the book prior to it being ready for publication. On our last visit to Toronto to go over the book, we also saw colour separation prints of the cover of the book. Everything was separate. Every colour was on a different sheet. I asked to take that with me, and with it I came back to Ottawa. Then, knowing the book was about to come out, I contacted the Nepean Police. I had brought a copy of the cover with me, and I explained to the officer in charge of the station in Nepean what was going to happen. I said that I didn't expect the Mossad to sit quietly for this and that I wanted them to know exactly where I lived so that in the event that something did happen, they would realize who they would be facing, and some constable who didn't know who he was going to deal with wouldn't come into a situation in which he could be harmed too.

Mr. Lee: Before you go any further, can you give us an idea of why you decided the Mossad might be interested in this? Had you had any contact from the Mossad just before this?

Mr. Ostrovsky: I had no contact from them, but knowing them, and having worked with them, and with the Mossad's history of having a long memory, I knew it was not going to go by quietly. There was no way they were going to let this just happen.

Mr. Lee: You were speculating at this point that the Mossad might be in touch because of the contents of the book.

Mr. Ostrovsky: Quite. Yes.

Mr. Lee: What happened after you spoke with the Nepean Police?

• 1545

Mr. Ostrovsky: I let them know. They agreed and accepted that. They took my address and said that once it's published I should let them know again and they can flag my address and take various other precautions. I then proceeded to go to the RCMP to notify them.

Mr. Lee: Why did you go to them?

Mr. Ostrovsky: I figured I should let as many people as possible in the police system know about it. First of all, it's not a local Nepean matter.

I talked to the person there. I don't remember exactly who it was. He told me that this should be handled by my local police. I said I'd done that already. He also said that if I was interested, I should go to CSIS. He gave a number, which I called. I went to CSIS in the building downtown. I met with a person, handed him a cover of the book and told him about it. He listened to me and I left.

The following week I went down to Toronto again to do the final touches on the book with Claire Hoy. Then I went back to Ottawa. During that period of time I'd already received a call warning that Mossad was involved in some way or other. That evening—

[*Translation*]

M. Ostrovsky: Oui, à Ottawa. Nous avons révisé le livre à plusieurs reprises avant de l'envoyer à la publication. Lors de notre dernière visite à Toronto pour voir les épreuves, nous avons vu la couverture du livre en impression polychrome superposée, avec une feuille différente pour chaque couleur. J'ai demandé à l'emporter, et je suis revenu à Ottawa avec le livre dans mes bagages. Puis, sachant que la publication était imminente, j'ai pris contact avec la police de Nepean. J'avais emporté avec moi un exemplaire de la couverture du livre, et j'ai expliqué au responsable de la police de Nepean ce qui allait se passer. Je lui ai dit qu'à mon avis le Mossad allait me donner de ses nouvelles, que je voulais que la police sache exactement où j'habitais, afin qu'au cas où quelque chose se produirait, elle sache à qui elle avait affaire et n'envoie pas un agent qui, ignorant de qui il s'agissait, aille se fourrer dans un guêpier.

M. Lee: Avant de poursuivre, pouvez-vous nous dire ce qui vous a amené à penser que le Mossad allait s'intéresser à l'affaire? Le Mossad avait-il à ce moment-là repris contact avec vous?

M. Ostrovsky: Je n'en avais pas entendu parler, mais nourri comme je l'étais dans le sérail—le Mossad est connu pour ne pas pardonner—je savais que les choses n'allaient pas se passer ainsi. Jamais le Mossad ne se tiendrait coi dans des circonstances pareilles.

M. Lee: Vous vous attendiez à ce moment-là à une intervention du Mossad à cause du contenu du livre.

M. Ostrovsky: Oui, c'est bien cela.

M. Lee: Que s'est-il passé après votre entretien avec la police de Nepean?

M. Ostrovsky: Je le leur ai dit. Ils étaient d'accord. Il ont pris note de mon adresse et m'ont dit qu'une fois que le livre serait publié, je devrais le leur faire savoir, de façon à ce qu'ils puisent prendre diverses mesures de précaution. J'ai ensuite informé la GRC.

M. Lee: Pourquoi?

M. Ostrovsky: J'ai supposé qu'il valait mieux informer autant de personnes du système policier que possible. Pour commencer, cela ne relève pas de la police locale de Nepean.

J'ai parlé à quelqu'un de la GRC. Je ne me souviens pas exactement de son nom. Il m'a dit que c'était la police de ma localité qui devait s'en occuper. Je lui ai répondu que j'avais déjà avisé la police de Nepean. Il m'a dit que si cela m'intéressait, je devrais communiquer avec le SCRS. Il m'a donné un numéro de téléphone, auquel j'ai appelé. Je me suis rendu au SCRS, dans l'immeuble du centre-ville. J'ai rencontré quelqu'un, je lui ai remis un exemplaire de la couverture du livre et lui ai parlé du contenu. Cette personne m'a écouté puis je suis parti.

La semaine suivante, je suis retourné à Toronto pour mettre la dernière main au livre avec Claire Hoy. Je suis ensuite revenu à Ottawa. Pendant mon séjour à Toronto, on m'avait déjà averti que le Mossad était mêlé à l'affaire d'une façon ou d'une autre. Ce soir-là. . .

[*Texte*]

Mr. Lee: I'd just better intervene here. You had a telephone call from someone—

Mr. Ostrovsky: Correct.

Mr. Lee: —who told you the Mossad might—

Mr. Ostrovsky: They're taking action.

Mr. Lee: Okay. Thank you. You don't choose at this point to reveal—

Mr. Ostrovsky: No, not at this point or any other point.

Mr. Lee: Thank you.

Mr. Blackburn (Brant): Excuse me. Was the call from a Canadian or a foreigner?

Mr. Ostrovsky: I prefer not to answer that. That same evening I was with my wife at Bayshore shopping centre. We felt uncomfortable. There were some people there who were acting strange. I have been trained to identify people who act strange but I couldn't pinpoint it. There was not enough to be sure.

We went home. At about 9.45 p.m. there was a knock at the door. I was in the kitchen. My wife answered the door. There were two gentlemen there. One was Oren Riff and the other was Arelah Sherf. They were two ex-commanders of mine from the Mossad. Arelah Sherf was my school commander and a department head in the Mossad. Oren Riff was my direct commander. When I left he was the head of the office of the head of the Mossad.

My first reaction was to pick up the phone. I dialled 911. They said to me, we just want to talk, so I hung up. I think six or seven seconds later the phone rang. It was the Nepean Police asking if I had called. I said everything was okay and if there was a problem I'd call back.

I went to the door. My wife was there, and we got into an argument. They told me that I should stop the book because they're at war. I didn't agree with that. They said money was no problem—whatever I wanted—if I stopped the book. They said something that I found quite funny. One of them said that if it's going to be published only in Canada, how many copies could there be?

• 1550

We decided not to decide at that moment. I refused. I knew that I needed to buy time at that moment. I said that I had to talk to somebody. I couldn't make up my own mind; it wasn't only up to me. So the decision was that the next day, I would call them by 8 o'clock, by which time I would have had contact with other people.

They wanted to get into the house to sit and talk with me. I refused to let them in under any circumstances. They left but sat in their car for about 10 minutes. They then left the area.

[*Traduction*]

M. Lee: Permettez-moi de vous interrompre. Vous avez reçu un appel téléphonique de quelqu'un...

M. Ostrovsky: C'est juste.

M. Lee: ...vous avertissant que le Mossad pourrait...

M. Ostrovsky: Qu'il prenait des mesures.

M. Lee: D'accord, merci. Vous préférez encore ne pas révéler...

M. Ostrovsky: Non, ni maintenant ni plus tard.

M. Lee: Merci.

M. Blackburn (Brant): Excusez-moi. Celui qui vous a téléphoné était-il un Canadien ou un étranger?

M. Ostrovsky: Je préfère ne pas répondre à cette question. Le même soir, je me suis rendu avec ma femme au centre commercial Bayshore. Nous n'étions pas à l'aise. Il y avait là des personnes qui agissaient de façon bizarre. Même si j'ai été entraîné à reconnaître les gens qui agissent étrangement, je n'arrivais pas à le déterminer avec précision. Leur comportement n'était pas suffisamment bizarre pour que je puisse en être certain.

Nous sommes revenus à la maison. Vers 21h45, quelqu'un a frappé à la porte. J'étais dans la cuisine. Ma femme est allé ouvrir. Il y avait deux hommes; l'un était Oren Riff, l'autre Arelah Sherf. Il s'agissait de deux de mes anciens commandants du Mossad. Arelah Sherf était mon commandant à l'école et chef de service au Mossad. Oren Riff était mon commandant direct. Lorsque je suis parti, il était chef de bureau au commandement du Mossad.

Ma première réaction a été de décrocher le téléphone et de composer 911. Ils m'ont dit que tout ce qu'ils voulaient, c'était parler; j'ai donc raccroché. Six ou sept secondes plus tard, le téléphone a sonné. C'était la police de Nepean, qui demandait si j'avais appelé. J'ai dit que tout allait bien et que s'il y avait un problème, je rappellerais.

Je me suis rendu à la porte. Ma femme était là, et nous avons commencé à discuter. Ils m'ont dit que je devrais arrêter la publication du livre, puisque leur pays était en guerre. Je n'étais pas d'accord. Ils m'ont dit que ce n'était pas une question d'argent, qu'on me donnerait ce que je voulais si je ne publiais pas le livre. L'un d'eux m'a dit quelque chose d'assez amusant. Il m'a demandé combien d'exemplaires seraient imprimés si je ne le publiais qu'au Canada.

Nous avons convenu de ne pas prendre de décision à ce moment-là. J'ai refusé. Je savais que je devais gagner du temps. J'ai dit que je devais parler à quelqu'un d'autre. Je ne pouvais pas décider seul. On a donc convenu que le lendemain, je les appellerais vers 8 heures, après avoir communiqué avec d'autres personnes.

Ils voulaient entrer dans la maison, s'asseoir et me parler. J'ai refusé de les laisser entrer. Ils sont sortis, mais ils sont restés assis dans leur voiture pendant environ dix minutes. Ensuite, ils sont partis.

[*Text*]

I waited for about an hour. I knew they were the advance team, so to speak, and that there were others around. I decided that I had to go to a place where there were other people and some authorities—police or someone of that nature. I figured that the best place to do that would be the airport, which is the only place I could think of that was open all night.

So I took a little attaché case with some stuff in it, took my car and left the house. I was followed. I managed to shake them. I got to the airport, where I went straight to the RCMP station there. I also handed them a cover of the book so that they didn't think I was some kind of loonie. I told them that the Mossad was after me, that they'd been to my house. I asked them if they could watch over and see that nothing was happening to me. I was going to stay at the airport all night because there was no flight to Toronto that night. From time to time, they did pass by me to see that I was okay.

I took the flight to Toronto in the morning. I went to my publisher. After that, contacts were made with. . . The media was about to come out for a meeting.

Mr. Lee: Could I stop you there? So now you're in Toronto, having stayed overnight at the Ottawa airport. You did speak with the RCMP. They realized that you stayed overnight at the airport. You told them why, did you?

Mr. Ostrovsky: Yes, I did.

Mr. Lee: As a result of that, were you contacted by the Nepean Police, CSIS or any other agency?

Mr. Ostrovsky: No. When I was at the airport, I called the Nepean Police. I just wanted to make sure that somebody went to my house and that they didn't try anything with my family. So the Nepean Police did send somebody to my house.

I also called my publisher in Toronto to notify him that the Mossad was here. I called Claire Hoy to warn him that they were here. That was that; there was nobody else to call.

Mr. Lee: But you didn't hear from CSIS.

Mr. Ostrovsky: No, I heard from CSIS about a month later.

Mr. Lee: Carry on, then. You've now gone to Toronto.

Mr. Ostrovsky: In Toronto I was with my publisher. At that point the media came. Then came the letter from the lawyers for the State of Israel, saying that the book should be banned or stopped and that they had obtained some kind of court order. The advance copies of the book given to the media were right away taken back by the publisher. We were notified that we were not allowed to speak about it.

We did various contacts with various police agencies. In Toronto my publisher did various things, but we couldn't give them the book so that they could understand what we were talking about. It was banned.

Then the RCMP came to Toronto and took me from the publisher's to protect me. Two of their people took me in a car to their headquarters. It then was decided by higher-ups that I would be better protected in Nepean as a package with my family.

[*Translation*]

J'ai attendu environ une heure. Je savais qu'il s'agissait d'éclaireurs, pour ainsi dire, et qu'il y en aurait d'autres dans le coin. J'ai décidé qu'il valait mieux que je me rende dans un endroit où il y avait des gens, des policiers, etc.. J'ai supposé que le meilleur endroit, ce serait l'aéroport, le seul endroit que je savais ouvert toute la nuit.

J'ai donc mis certains articles dans une mallette, j'ai pris la voiture et je suis parti. J'ai été suivi, mais j'ai réussi à les semer. Je me suis rendu directement au poste de la GRC à l'aéroport. J'ai remis aux agents un exemplaire de la couverture du livre, de façon à ce qu'ils ne me prennent pas pour un détraqué. Je leur ai dit que le Mossad était à mes trousses, que des agents étaient venus à mon domicile. Je leur ai demandé d'exercer une certaine surveillance et de s'assurer qu'il ne m'arriverait rien. Je devais rester à l'aéroport toute la nuit, parce qu'il n'y avait pas de vol pour Toronto ce soir-là. Les agents sont passés périodiquement près de moi pour voir si j'allais bien.

Le lendemain matin, j'ai pris un vol pour Toronto. Je me suis rendu chez mon éditeur. Après cela, on a communiqué avec. . . Nous étions cencés rencontrer les médias.

M. Lee: Permettez-moi de vous interrompre. Vous voilà donc à Toronto, après avoir passé la nuit à l'aéroport d'Ottawa. Vous avez parlé à la GRC. Ils se sont bien rendu compte que vous avez passé la nuit à l'aéroport. Leur avez-vous dit pourquoi?

M. Ostrovsky: Oui.

M. Lee: Avez-vous par la suite été contacté par la police de Nepean, le SCRS ou par un autre organisme?

M. Ostrovsky: Non. J'ai appelé la police de Nepean de l'aéroport. Je voulais m'assurer que quelqu'un irait chez moi et que rien n'arriverait à ma famille. La police de Nepean a envoyé un agent à mon domicile.

J'ai aussi téléphoné à mon éditeur à Toronto pour l'aviser de la présence du Mossad. Et j'ai téléphoné à Claire Hoy pour l'avertir. C'est tout; je n'ai téléphoné à personne d'autre.

M. Lee: Mais le SCRS n'a pas communiqué avec vous.

M. Ostrovsky: Non, le SCRS n'a communiqué avec moi qu'environ un mois plus tard.

M. Lee: Poursuivez. Vous êtes maintenant à Toronto.

M. Ostrovsky: À Toronto, j'étais avec mon éditeur. C'est là que nous avons rencontré les médias. Ensuite, les avocats de l'État d'Israël ont envoyé une lettre disant que le livre devrait être interdit ou non publié, et qu'ils avaient obtenu une ordonnance d'un tribunal. L'éditeur a immédiatement repris les exemplaires de prétirage qui avaient été remis aux journalistes. On nous a avisés que nous n'avions pas la permission de parler du livre.

Nous avons communiqué avec divers organismes policiers. À Toronto, mon éditeur a pris diverses mesures, mais nous ne pouvions pas leur remettre le livre pour qu'ils comprennent de quoi nous parlions. Le livre était interdit.

Puis, la GRC est venue à Toronto et m'a demandé de partir de chez mon éditeur pour me protéger. Deux agents m'ont emmené en voiture jusqu'à leur quartier général. Et des responsables de la police ont décidé qu'il vaudrait mieux me protéger à Nepean, avec le reste de ma famille.

[*Texte*]

Mr. Lee: Did you ask for this RCMP protection?

Mr. Ostrovsky: No, my publisher notified them about the situation. They figured it warranted their intervention.

Mr. Lee: It's possible that your publisher could have asked.

Mr. Ostrovsky: Oh, yes, it's possible, but I'm not aware of that. I don't know; I never asked him.

Mr. Lee: Let's be honest, for the record. At this point you're about to publish a book. Your publisher would be quite interested in having as much interest as possible in the book.

In any event, you didn't ask for it. It showed up and you complied.

Mr. Ostrovsky: Yes, that's correct.

• 1555

Mr. Lee: Okay.

Mr. Ostrovsky: During this time—I just wanted to mention—my wife was getting phone calls all day from Oren Riff who was still in Canada, trying to get her to make contact with me to make contact with him.

Then there were a lot of friends of mine in Israel who called my wife to let her know they were being gathered, and they were probably going to be flown to Canada to try to convince me to stop the book, at which point she told them there was no point in that, because I wouldn't listen to them. After telling Oren to tell them not to come, the phone calls stopped.

They brought me back—we drove all night—to Ottawa. They drove me, and they deposited me at home after we stopped over at the police station in Nepean. At that point, I had a batch of documents, most of which you now have in front of you, that I was afraid somebody might try to take away from me. So I gave that to the people from the RCMP for safe keeping.

The Chairman: Mr. Ostrovsky, I am wondering if you can just elaborate a bit on the five or six days you were in Toronto. I am interested as to whether you were in hiding, or alone, or were you under police protection.

Mr. Ostrovsky: Well, this is what happened after that. After I was brought back to Ottawa, I figured I didn't want to be at home, where if something happened, it's too close to my family. Since I was the target, I preferred to take myself away from there and protect myself in a better way.

So the next morning I took the train to Toronto, where I went back to my publisher. I wanted to test and see that night—the first night—if they were still on me, there. By "they" I mean the Mossad.

I went to the Sheraton Hotel. I had somebody from my publishing company by the name of Bill Hanna... He went in and registered for me, and then he got the key and I went into the hotel. Then I noticed some people out of place. So I explained to him what I wanted him to do, and asked him to tell me if they moved in a certain way or other.

I left, and they did exactly as I expected. That's what he told me. So I asked him to come and pick me up in one hour from the hotel. I went up to my room, I shaved my moustache, and I put on a suit. When I came down, the guy who was watching the elevator...I stood next to him, and he didn't notice me.

[*Traduction*]

M. Lee: Aviez-vous demandé cette protection de la GRC?

M. Ostrovsky: Non, mais mon éditeur les avait avisés de la situation. Ils ont supposé que cela justifiait leur intervention.

M. Lee: Peut-être votre éditeur en a-t-il fait la demande.

M. Ostrovsky: Oui, c'est possible, mais je ne suis pas au courant. Je ne le lui ai jamais demandé.

M. Lee: Soyons honnêtes. À ce moment-là, vous étiez sur le point de publier un livre. Votre éditeur voulait sans doute attirer le plus possible l'attention sur le livre.

De toute façon, vous n'aviez pas demandé cette protection. Les agents se sont présentés, et vous avez accepté.

M. Ostrovsky: Oui, c'est juste.

M. Lee: D'accord.

M. Ostrovsky: Permettez-moi de mentionner que, durant ce temps, ma femme recevait des appels téléphoniques toute la journée de Oren Riff, qui était toujours au Canada, lui demandant de communiquer avec moi pour que je le rappelle.

Ensuite, un grand nombre de mes amis d'Israël ont appelé ma femme pour lui faire savoir qu'on était en train de les rassembler et qu'on les enverrait sans doute par avion au Canada pour essayer de me convaincre de ne pas publier mon livre. Elle leur a répondu que cela ne donnerait rien, puisque je ne les écouterais pas. Ces appels téléphoniques ont cessé après qu'elle eût dit à Oren de leur dire de ne pas venir.

Les agents m'ont ramené à Ottawa. Nous avons roulé toute la nuit. Ils m'ont déposé chez moi après avoir fait un arrêt au poste de police de Nepean. À ce moment-là, j'avais un paquet de documents, dont vous avez la plupart sous les yeux, et j'avais peur que quelqu'un m'essaie et me les enlever. Je les ai donc confiés à la garde de la GRC.

Le président: Monsieur Ostrovsky, pourriez-vous nous en dire davantage sur les cinq ou six jours que vous avez passés à Toronto?. Étiez-vous caché, seul, ou étiez-vous protégé par la police?

M. Ostrovsky: Eh bien, c'est ce qui est arrivé après. Après qu'on m'eût ramené à Ottawa, je me suis dit qu'il valait mieux que je ne sois pas chez moi, trop près de ma famille, s'il se passait quelque chose. Puisque c'était moi la cible, je préférais m'éloigner et mieux me protéger moi-même.

Le lendemain matin, j'ai donc pris le train pour Toronto, où je suis retourné chez mon éditeur. Ce soir-là, le premier soir, j'ai voulu vérifier s'ils étaient encore à mes trousses. Quand je dis àilsà, je parle du Mossad.

Je me suis rendu à l'hôtel Sheraton. Quelqu'un de chez mon éditeur, M. Bill Hanna, est entré à l'hôtel, m'y a inscrit et a pris la clé. Je suis ensuite entré à l'hôtel. J'ai ensuite remarqué des gens qui n'avaient rien à faire là. Je lui ai expliqué ce que je voulais qu'il fasse et je lui ai demandé de me dire quel était leur comportement.

Je suis parti, et ils ont agi exactement comme je m'y attendais. C'est ce qu'il m'a dit. Je lui ai donc demandé de venir me prendre à l'hôtel une heure plus tard. Je suis monté à ma chambre, j'ai rasé ma moustache et j'ai mis un complet. Lorsque je suis redescendu, l'homme qui surveillait l'ascenseur... J'étais à côté de lui, et il ne m'a pas remarqué.

[*Text*]

Mr. Prud'homme (Saint-Denis): He was a Mossad?

Mr. Ostrovsky: Either Mossad or Shaback. I don't know who he belonged to, but he was from the—

Mr. Blackburn: What is Shaback?

Mr. Ostrovsky: Shaback is Israeli internal security.

Because of the fact they wouldn't have had the ability to bring the manpower, they could have used the local security services from the consulate in Toronto.

Mr. Blackburn: They have their own security services here in Canada?

Mr. Ostrovsky: Every embassy in Israel is protected all over the world by their own service. The Shaback protects every embassy and consulate all over the world.

Mr. Blackburn: I'm sorry. Their own internal security.

Mr. Ostrovsky: Yes.

Mr. Prud'homme: Just as at Mirabel, they are the only country allowed to have guns there—

Mr. Ostrovsky: Yes.

Mr. Prud'homme: —to protect their lives.

The Chairman: Okay. Mr. Lee, if you will carry on, then.

Mr. Lee: Yes. Where did we leave off? We were at the Sheraton Hotel—

Mr. Ostrovsky: Yes. So then my publisher, Bill Hanna, came and picked me up from the hotel and we left. Nobody was after us at that point, because nobody knew I had left the hotel. But then, at that point—before I left the hotel, I had called the person in the RCMP who had given me his number in case something happened, because now I was basically... I "broke the package", so to speak, so I was not being protected any more under that particular case. It was just something I made my own decision on.

They got the call, and as I heard later, they came to the hotel, they knocked on the door, and there was no answer, mainly because I wasn't there. They slipped a note under the door, and about five or ten minutes later they got a phone call saying that everything was okay—a phone call I never made. I was with people who can verify that.

• 1600

From that point on I moved from place to place in Toronto, because I assumed they would try to take me away. That was the time that I could not speak about the book.

I moved between various places, between people who worked for the publisher, spending the days at the publisher's and answering questions from the media and whatever, and in the evening just taking my leave. That was the period that I spent... A day before the ban was off the book, I decided that was enough, that I could come home now, so I went back to Ottawa, to Nepean, and the next day the book was allowed to come out onto the market.

[*Translation*]

M. Prud'homme (Saint-Denis): C'était un homme du Mossad?

M. Ostrovsky: Soit du Mossad, soit du Shaback. Je ne sais pas à quel organisme il appartenait, mais il venait de...

M. Blackburn: Qu'est-ce que le Shaback?

M. Ostrovsky: Le Shaback est le service de sécurité intérieure d'Israël.

Puisqu'ils n'avaient pas la possibilité d'envoyer un homme de là-bas, ils ont peut-être utilisé quelqu'un du service de sécurité du consulat de Toronto.

M. Blackburn: Ils ont leur propre service de sécurité, ici au Canada?

M. Ostrovsky: Les ambassades d'Israël dans le monde entier sont protégées par leur propre service. Le Shaback protège chaque ambassade et chaque consulat, dans le monde entier.

M. Blackburn: Pardon. Leur propre service de sécurité interne.

M. Ostrovsky: Oui.

M. Prud'homme: C'est comme à Mirabel; c'est le seul pays dont les agents sont autorisés à avoir des armes à feu...

M. Ostrovsky: Oui.

M. Prud'homme: ...pour protéger leur vie.

Le président: D'accord. Monsieur Lee, poursuivez.

M. Lee: Oui, où en étions-nous? À l'hôtel Sheraton...

M. Ostrovsky: Oui. Mon éditeur, Bill Hanna, est venu me prendre à l'hôtel. Nous sommes partis. Personne ne nous suivait alors, parce que personne ne savait que j'avais quitté l'hôtel. Mais alors... Avant de quitter l'hôtel, j'avais appelé l'agent de la GRC qui m'avait donné son numéro au cas où quelque chose arriverait, puisque j'étais alors... Comme j'étais parti de chez moi, je n'étais plus protégé selon le plan de protection de ma famille. C'est quelque chose que j'avais décidé de mon propre chef.

Après avoir reçu mon appel, comme je l'ai entendu raconter plus tard, les agents se sont rendus à l'hôtel, ont frappé à ma porte, où il n'y a pas eu de réponse, parce que je n'étais plus là. Ils ont glissé une note sous la porte, et cinq ou 10 minutes plus tard, ils ont reçu un appel téléphonique disant que tout allait bien—un appel que je n'ai jamais fait. Des gens peuvent le confirmer.

Après cela, je suis passé d'un endroit à l'autre, à Toronto, parce que j'ai supposé qu'ils essaieraient de m'enlever. C'est à ce moment-là qu'on m'a interdit de parler du livre.

Je suis resté à divers endroits, chez des employés de l'éditeur. Je passais mes journées chez l'éditeur, à répondre aux questions des médias, etc., et le soir, je partais. C'est durant cette période que j'ai passé... La veille du jour où l'interdiction de publier a été levée, j'ai décidé que j'en avais assez, que je pouvais revenir chez moi. Je suis donc revenu à Ottawa, à Nepean, et le lendemain, le livre pouvait être publié.

[*Texte*]

Mr. Lee: At this time, when you had contact with the RCMP, was it your impression that they believed the Mossad was tailing you or wishing to link up with you?

Mr. Ostrovsky: I can't tell you for sure. The officers I was with seemed to be very competent. They believed what I said and acted on it, but as a whole, it didn't seem very much like it. It seemed as though I was supposedly exaggerating the danger I was in.

Mr. Lee: There is no reference to CSIS in any of this.

Mr. Ostrovsky: No.

Mr. Lee: Was CSIS in touch with you at this point?

Mr. Ostrovsky: No.

Mr. Lee: No contact at all.

Mr. Ostrovsky: No.

Mr. Lee: When was the first point at which you had contact with CSIS?

Mr. Ostrovsky: It was about a month later. They called and asked if I was willing to have a meeting with them. When we met, I gave them all the information I had. I gave them a picture of what had happened and what I thought could or would happen. Also, I went through various parts of the book to explain things I referred to more thoroughly, and I gave them various news clippings from Israeli papers regarding other things. For example, a statement said that the people were not here in Canada, that they didn't come to my house—

Mr. Lee: Which people?

Mr. Ostrovsky: Mossad people. I heard on the news at the time that somebody stated that they weren't here. I then, at a later date, presented to CSIS copies of newspapers from Israel. I translated them. You have one of them in the papers that I gave you. It is an article that explains—I think it is page 38—why Israel decided to take action, why the government decided to take the legal course. It was said that the reason for it was that the Mossad requested they do it in order to buy time so that they could take other actions. They said that the messengers they sent here to try to convince me were basically rejected. Also, the head of the Mossad at the time was very angered that information from the committee was leaked.

Mr. Lee: Which committee?

Mr. Ostrovsky: Of this committee that was checking into what they called "the Ostrovsky affair".

Mr. Lee: Were there any further contacts with CSIS?

Mr. Ostrovsky: From there on, there were basic contacts with CSIS on a fairly regular basis. They would call me and ask to meet, to see if everything was okay, to get information, or to check into things of that nature that relate to things in the book.

Then one time the FBI wanted to talk to me. They went through channels, through CSIS, and I did talk to them. Another time there was a meeting with somebody from military intelligence, also based on things they wanted

[*Traduction*]

M. Lee: À ce moment-là, lorsque vous avez communiqué avec la GRC, avez-vous eu l'impression qu'ils croyaient que le Mossad vous suivait ou qu'il essaierait de communiquer avec vous?

M. Ostrovsky: Je ne peux pas vous le dire avec certitude. Les agents qui m'accompagnaient semblaient très compétents. Ils croyaient ce que je disais et agissaient en conséquence, mais dans l'ensemble, ils semblaient croire que j'exagérais quant au danger qui me menaçait.

M. Lee: Il n'est pas du tout question du SCRS dans tout cela.

M. Ostrovsky: Non.

M. Lee: Est-ce que le SCRS a communiqué avec vous à ce moment-là?

M. Ostrovsky: Non.

M. Lee: Pas du tout?

M. Ostrovsky: Non.

M. Lee: Quand le SCRS a-t-il communiqué avec vous pour la première fois?

M. Ostrovsky: Environ un mois plus tard. On m'a téléphoné pour me demander si j'étais prêt à rencontrer des agents du SCRS. Quand je les ai rencontrés, je leur ai fourni tous les renseignements que je possédais. Je leur ai brossé un tableau de ce qui s'était passé, de même que de ce qui, d'après moi, pourrait se produire. En outre, j'ai passé en revue diverses parties du livre pour leur expliquer plus à fond son contenu, et je leur ai remis diverses coupures de journaux israéliens portant sur d'autres sujets. Par exemple, on y déclarait que les gens n'étaient pas au Canada, qu'ils n'étaient pas venus chez moi. . .

M. Lee: Qui cela?

M. Ostrovsky: Les gens du Mossad. Aux informations, à ce moment-là, j'ai entendu quelqu'un déclarer qu'ils n'étaient pas ici. Plus tard, j'ai remis au SCRS des articles de journaux d'Israël. Je les ai traduits. L'un d'entre eux se trouve dans les documents que je vous ai remis. Il s'agit d'un article dans lequel on explique—je crois que c'est à la page 38—pourquoi Israël a décidé d'agir, pourquoi le gouvernement a décidé de prendre un recours judiciaire. On y dit que la raison de cela, c'est que le Mossad leur avait demandé de le faire pour gagner du temps afin qu'il puisse prendre d'autres mesures. Ils ont dit que les messagers qu'ils avaient envoyés ici pour me convaincre avaient été écartés. En outre, le chef du Mossad de l'époque était furieux à cause de la fuite de renseignements provenant du comité.

M. Lee: Quel comité?

M. Ostrovsky: Ce comité-ci, qui examinait ce qu'on appelait «l'affaire Ostrovsky».

M. Lee: Avez-vous eu d'autres rapports avec le SCRS?

M. Ostrovsky: Après cela, j'ai communiqué avec le SCRS de façon assez régulière. Ils me téléphonaient pour que je les rencontre, pour voir si tout allait bien, pour obtenir des renseignements ou pour vérifier certains éléments liés au livre.

Une fois, des agents du FBI ont voulu me parler. Ils sont passés par le SCRS, et je leur ai parlé. Une autre fois, j'ai rencontré quelqu'un du service de renseignements de l'armée, qui voulait aussi obtenir des précisions. Dans

[*Text*]

clarified. On the whole, there were meetings on occasion, but nothing specific. There was no activity, so to speak. All I was told was I had nothing to worry about, that they wouldn't do anything to me in Canada.

Mr. Lee: Who is "they"?

Mr. Ostrovsky: Mossad.

Mr. Lee: CSIS is telling you this?

Mr. Ostrovsky: Yes. The only time I ever had a real warning again was when I was about to go on a tour to the United States when the paperback came out. My publisher in the United States set up a five-city tour and I got a call giving me, more or less, my itinerary, which was not published yet, and telling me that I shouldn't go—and I didn't go.

• 1605

Mr. Lee: In your dealings with CSIS, as cordial as they were there, did you deal with any one particular person, or did you deal with several people at CSIS?

Mr. Ostrovsky: I met a few. I don't know what they do. I never asked. I didn't want to know anything about that organization. I was there basically to give information, not to get information.

Mr. Lee: If you had to contact them again, would you call a particular person there?

Mr. Ostrovsky: Yes, I had a phone number that I could call.

Mr. Lee: A name or just a phone number?

Mr. Ostrovsky: A person. It changed once, but mainly a person.

Mr. Lee: Was there any contact from that point to the present with the Canadian agency, the Security Intelligence Review Committee? Do you recall any contact?

Mr. Ostrovsky: Yes, there was one within the last two months. There was a meeting. They called me. I think it was about a month ago. They called me and they asked me to come and answer some questions downtown. I met with two people in their offices. I didn't even ask their names.

Mr. Lee: There was no contact with SIRC prior to that?

Mr. Ostrovsky: No.

Mr. Lee: I just note for the record the SIRC annual report for the period ending. . .it is dated September 1991. Page 42, indicating a reference to Victor Ostrovsky, to you, indicated that they had reviewed the affair, much of which we have just discussed, and they considered the matter closed.

Prior to September 1991, had you had any contact with the Security Intelligence Review Committee?

Mr. Ostrovsky: No. Actually, I had never heard of that before, that name, until some reporter pointed out that little caption in that book.

[*Translation*]

l'ensemble, il y a eu des rencontres occasionnelles, mais rien de précis. Il n'y avait pas d'action, pour ainsi dire. Tout ce qu'on m'a dit, c'est que je n'avais pas à m'inquiéter, qu'ils ne me feraient rien ici, au Canada.

M. Lee: Qui ça, «ils»?

M. Ostrovsky: Le Mossad.

M. Lee: C'est le SCRS qui vous dit cela?

M. Ostrovsky: Oui. Le seul autre avertissement que j'ai reçu, c'est lorsque je m'apprêtais à visiter les États-Unis, lorsque mon livre est sorti en format de poche. Mon éditeur aux États-Unis avait organisé une tournée dans cinq villes, et j'ai reçu un coup de téléphone d'un interlocuteur qui m'a détaillé, plus ou moins, mon itinéraire, qui n'était pas encore publié. Il m'a dit que je ne devrais pas faire cette tournée, et je ne l'ai pas fait.

M. Lee: À l'occasion de vos contacts avec le SCRS, tout cordiaux qu'ils aient été, avez-vous eu affaire à une personne en particulier ou à plusieurs?

M. Ostrovsky: J'ai rencontré quelques personnes dont j'ignore les fonctions. Je n'ai jamais posé de questions. Je ne voulais rien savoir au sujet de cet organisme. J'étais là pour fournir des renseignements, et non pas pour en obtenir.

M. Lee: Si vous deviez de nouveau communiquer avec le SCRS, téléphoneriez-vous à quelqu'un en particulier?

M. Ostrovsky: Oui. J'ai en main un numéro de téléphone.

M. Lee: Un nom ou un numéro de téléphone seulement?

M. Ostrovsky: Le nom d'une personne. Il y a eu un changement une fois, mais c'est surtout une personne en particulier.

M. Lee: Depuis ce temps-là, avez-vous eu des contacts avec le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité? Vous rappelez-vous avoir eu des contacts avec ce service?

M. Ostrovsky: Oui. Cela s'est passé il y a deux mois. Nous avons eu une réunion. Ce sont eux qui m'ont appelé, il y a environ un mois. Ils m'ont appelé pour me demander de venir à leurs bureaux du centre-ville pour répondre à certaines questions. J'ai rencontré deux personnes, dont je n'ai même pas demandé le nom.

M. Lee: Vous n'avez pas eu de contacts avec le CSARS avant cela?

M. Ostrovsky: Non.

M. Lee: Je signale aux fins du compte rendu que le rapport annuel du CSARS pour la période se terminant. . . est datée de septembre 1991. À la page 42, on y parle de vous. Les responsables affirment qu'ils ont étudié l'affaire dont nous venons tout juste de parler et qu'ils considéraient qu'elle était close.

Avez-vous eu des contacts avec le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité avant septembre 1991?

M. Ostrovsky: Non. En fait, je n'avais jamais entendu parler de ce service avant qu'un journaliste ne me signale cette courte rubrique dans ce document.

[*Texte*]

Mr. Lee: I will cease asking questions at this point, Mr. Chairman. I have a number of others, but I know that colleagues also have questions and we can probably continue the round.

Mr. Blackburn: Mr. Ostrovsky, welcome to our committee. I thank you ahead of time for coming here at our request today. We are trying to clear up some matters, as you obviously ascertain now, with respect to CSIS, with respect to your contacts with CSIS; whether or not you felt CSIS did what it should have done; whether or not CSIS was aware that Mossad was in fact operating in this country. In fact, if they knocked on your door as you have testified, then they obviously were operating in Canada. We are trying to find out whether they were operating here with the knowledge of CSIS, or were you the first one to tell CSIS? Did the Solicitor General know? Now, these are questions that of course you can't answer, but this is what is puzzling me, and I am sure it is puzzling members of this committee.

First of all, I want to find out whether or not you are still being followed in Canada. Do you think you are?

Mr. Ostrovsky: On occasion. There was an occasion a while back when I was about to meet with an American ex-Senator when I was followed quite heavily at night, and the next day somebody cut the fence at my house, slashed a tire on my car.

Mr. Blackburn: How long ago would this be?

Mr. Ostrovsky: Roughly four or five months.

Mr. Prud'homme: Excuse me. Was it not a member of Congress and not a member of the Senate?

Mr. Ostrovsky: Congress; I am sorry. Forgive me. His name is McCloskey.

Mr. Prud'homme: No names, but...

Mr. Ostrovsky: What I am saying is ex-Congressman.

Mr. Prud'homme: But he was not from the Senate, because people can use the mistake.

Mr. Blackburn: This was five months ago. Has there been any incident since five months ago that would lead you to believe that you are still being shadowed or followed?

Mr. Ostrovsky: Unless you are really in motion, it is very difficult to say. I have seen various activities around my house, which I have notified the local police about, but nothing where I could actually say yes. So I would prefer to say that I can't be sure.

• 1610

Mr. Blackburn: Mr. Ostrovsky, you have stated publicly that shortly before the publication of your book you received a telephone call from the Canadian Broadcasting Corporation for an interview. Shortly thereafter, this CBC correspondent received a call from the Israeli embassy. Can you tell us more about this?

[*Traduction*]

M. Lee: Monsieur le président, je vais m'en tenir là. J'aurais de nombreuses autres questions à poser, mais je sais que mes collègues veulent aussi interroger notre témoin, et nous pourrons sans doute poursuivre notre tour de table.

M. Blackburn: Bienvenue à notre comité, monsieur Ostrovsky. Je vous remercie d'avoir accepté notre invitation aujourd'hui. Comme vous vous en êtes rendu compte, nous essayons d'obtenir des éclaircissements au sujet du SCRS et de vos contacts avec cet organisme. Nous voulons savoir si, à votre avis, le SCRS a fait ce qu'il devait faire et s'il savait que le Mossad se livrait à des activités ici, au Canada. En fait, si les agents du Mossad sont allés frapper à votre porte, comme vous l'avez dit dans votre témoignage, c'est évidemment parce qu'ils se livrent à des activités chez nous. Nous essayons de déterminer si le SCRS était au courant de ces activités, ou si c'est vous qui leur avez appris la nouvelle. Le solliciteur général était-il au courant? Bien sûr, vous ne pouvez pas répondre à cette question, mais c'est cet aspect qui me tracasse, et je suis sûr de ne pas être le seul membre du comité que cela rend perplexe.

Tout d'abord, je voudrais savoir si vous êtes encore suivi au Canada. Pensez-vous que vous l'êtes?

M. Ostrovsky: À l'occasion. Il y a quelque temps, comme j'étais sur le point de rencontrer un ex-sénateur américain, j'ai constaté en soirée que je faisais l'objet d'une surveillance assez intense. Et le lendemain, on a cisaillé la clôture qui entoure ma propriété et tailladé un pneu de ma voiture.

M. Blackburn: Il y a combien de temps de cela?

M. Ostrovsky: Environ quatre ou cinq mois.

M. Prud'homme: Excusez-moi. N'était-ce pas un membre du Congrès plutôt qu'un sénateur?

M. Ostrovsky: Oui, un membre du Congrès. Je suis désolé. Excusez-moi. Il s'agit de M. McCloskey.

M. Prud'homme: Ne nommez personne, mais...

M. Ostrovsky: Je précise qu'il s'agit d'un ex-membre du Congrès.

M. Prud'homme: Mais ce n'était pas un sénateur. C'est important, parce que les gens peuvent se servir de cette erreur.

M. Blackburn: Cela s'est passé il y a cinq mois. Y a-t-il eu d'autres incidents depuis lors qui vous auraient amené à croire que vous êtes encore filé ou suivi?

M. Ostrovsky: À moins de se déplacer, c'est très difficile à dire. J'ai remarqué certaines activités autour de ma résidence, activités que j'ai signalées à la police locale, mais il n'y a vraiment rien qui me permet d'être affirmatif. Par conséquent, je préfère dire que je n'en suis pas sûr.

M. Blackburn: Monsieur Ostrovsky, vous avez déclaré publiquement qu'après la publication de votre livre, vous avez reçu un coup de téléphone de la Société Radio-Canada vous réclamant une entrevue. Peu de temps après, l'ambassade d'Israël a appelé le journaliste de Radio-Canada en question. Pouvez-vous nous en dire plus long?

[*Text*]

Mr. Ostrovsky: This was after the book. This was something else. I was interviewed for a different matter. They did a piece on Gerald Bull and they called me to ask what I thought about it and presented the evidence that was there. I had some contacts in Europe that gave me some more information. I assumed, based on the kind of information I had, that the M.O. fit the Mossad activity, and I said that. I presented my case on Radio-Canada, the French network.

I talked to this person—I don't remember his name, but I can give you the name later—and he told me that after this show was broadcast, his boss got a call from the Israeli embassy. He was told that I was just a liar and that they shouldn't use me, and next time they wanted to use me, they should contact the embassy first. The way I understood it, he told them that they probably made a mistake because this was French CBC and they thought they were talking to the English CBC... That was a joke.

Mr. Blackburn: You're saying that the Israeli embassy was trying to intimidate the Canadian media? Is that too strong?

Mr. Ostrovsky: That's putting it very mildly.

Mr. Blackburn: I want to look at a few statements I think you've made and some questions I have about Mossad operations in Canada. Has Mossad been or is it still involved in any possible activities in Canada?

Mr. Ostrovsky: The Mossad, unless it has changed its skin completely, is very much involved in Canada. A large number of combatants, close to 70% of the combatants—

Mr. Blackburn: Excuse me. What is a combatant?

Mr. Ostrovsky: The Mossad has to act and work in countries it has no access to. In order to gain that kind of access, it has to send people into those countries. I used to send them for long periods of time, but then they had to act as Arabs. That has turned out to be a problem over the years, so the decision was made to change that system and start bringing in people who would be European or North American, who would have a company in North America and then go into an Arab country for short periods of time.

Two combatants usually work together. One is a target country combatant. They're both acting as citizens of the country they're in, which means in Canada they would be like Canadian citizens running a Canadian company.

Mr. Blackburn: But they would be from where?

Mr. Ostrovsky: From Israel.

Mr. Blackburn: They would be Israeli citizens?

Mr. Ostrovsky: Yes. They are in deep cover and the company is legitimate. One of them is trained to go into the Arab country when need be, for short periods of time, a week at a time, and the other one stays behind. This is the base

[*Translation*]

M. Ostrovsky: Cela s'est passé après la publication de mon livre. C'était vraiment quelque chose! J'étais interviewé au sujet d'une tout autre affaire. L'émission portait sur Gerald Bull, et on m'a demandé ce que je pensais de cette affaire, à la lumière des preuves existantes. J'avais certains contacts en Europe qui m'ont fourni des renseignements supplémentaires. En me fondant sur ces renseignements, j'ai cru reconnaître dans cette opération la signature du Mossad, et je l'ai dit. J'ai présenté mes arguments au réseau français de Radio-Canada.

Je me suis entretenu avec ce journaliste—dont je ne me rappelle pas le nom, mais je pourrai vous le communiquer plus tard—et il m'a raconté qu'après l'émission, son patron avait reçu un coup de téléphone de l'ambassade d'Israël. On lui a dit que je n'étais qu'un menteur et que le réseau n'aurait pas dû faire appel à moi. On a ajouté que la prochaine fois qu'on voudrait m'interroger, il vaudrait mieux communiquer d'abord avec l'ambassade. D'après ce que j'ai compris, il a dit à son interlocuteur qu'il se trompait parce qu'il était du réseau français de Radio-Canada et que ce dernier croyait sans doute s'adresser au réseau anglais... Quelle farce!

M. Blackburn: Vous dites que l'ambassade d'Israël essayait d'intimider les médias canadiens? Ou est-ce un peu trop fort?

M. Ostrovsky: Pas du tout. C'est pratiquement un euphémisme.

M. Blackburn: Je voudrais revenir sur certaines déclarations que vous avez faites et vous poser quelques questions au sujet des activités du Mossad au Canada. S'est-il livré dans le passé et se livre-t-il encore à des activités au Canada?

M. Ostrovsky: À moins qu'il n'ait radicalement changé, le Mossad est très actif au Canada. Un grand nombre de combattants, en fait près de 70 p. 100 d'entre eux...

M. Blackburn: Excusez-moi. Qu'est-ce qu'un combattant?

M. Ostrovsky: Le Mossad veut agir et intervenir dans des pays auxquels il n'a pas accès. Or, pour y pénétrer, il doit envoyer des gens dans ces pays. J'avais l'habitude d'envoyer des gens pour de longues périodes de temps, mais ils devaient se faire passer pour des Arabes. Au fil des années, cela a créé des problèmes, de sorte qu'on a décidé de modifier le système et de commencer à envoyer dans un pays arabe, pour de brèves périodes, des Européens ou des Nord-Américains possédant une société en Amérique du Nord.

D'habitude, deux combattants font équipe, l'un étant le combattant du pays cible. Tous deux se font passer pour des citoyens du pays où ils sont envoyés, ce qui signifie qu'au Canada, ils se feraient passer pour des citoyens canadiens dirigeant une société canadienne.

M. Blackburn: Mais d'où viendraient-ils?

M. Ostrovsky: D'Israël.

M. Blackburn: Ce seraient des citoyens d'Israël?

M. Ostrovsky: Oui. Ils ont une fausse identité, mais la société est légitime. On se sert de l'un d'eux pour pénétrer dans un pays arabe lorsque cela est jugé nécessaire, pour de courtes périodes, peut-être une semaine à la fois, alors que

[*Texte*]

country combatant, and he is regarded as his lifeline. This is what brings them back and forth. Most of them, about 70% at the time I was there, were based in Canada. It's an easy place to be in.

Mr. Blackburn: Why?

Mr. Ostrovsky: First of all, in Europe and in dealing with the Arab population in Europe—we're talking about various diplomatic and other governmental groups in Arab countries—they don't know very much about Canada. It's not a country that is very accessible through Europe, so you can hide yourself very well in it. Plus it's a big country and very lenient in its laws.

Mr. Blackburn: How do they get the passports? You made some reference to passports—

Mr. Ostrovsky: There are various ways to make a passport. This particular one we're talking about, a deep cover passport, is usually a passport that has a real person behind it who at this time probably is residing in Israel, who has handed in his passport—

Mr. Blackburn: This is a Canadian citizen who has moved to Israel?

Mr. Ostrovsky: Yes.

Mr. Blackburn: He has handed in his passport?

Mr. Ostrovsky: Yes. When you come to Israel, a lot of times you will be asked if you are willing to give your passport so you can help save Jewish people around the world.

Mr. Blackburn: These would be Canadian Jews you're talking about?

Mr. Ostrovsky: Yes.

Mr. Blackburn: Would there be Canadian non-Jews?

• 1615

Mr. Ostrovsky: No, they would never be approached. It is against regulations. They create a full cover for the person who is now staying in Canada; that is in the case of combatants. Most of the companies are in Canada, so I don't see any reason that from 1986 until today, this would change very much. There is no reason for it to change. Canada hasn't gone on the offensive trying to find out all these companies here, so why change it?

Mr. Blackburn: I have to assume that our government has always treated Israel as a friendly nation, so I don't assume for a moment that the Canadian government suspects this is going on. Have you told this to CSIS?

Mr. Ostrovsky: Oh, yes.

Mr. Blackburn: So CSIS is aware of what you are now saying.

Mr. Ostrovsky: Oh, yes. It is also published in my book.

Mr. Blackburn: I haven't read your book, so I didn't know.

[*Traduction*]

son compagnon reste derrière. C'est le combattant du pays de base, et il agit un peu comme sa corde de sécurité. C'est ainsi qu'ils vont et viennent. La plupart d'entre eux, soit 70 p. 100 au moment où j'étais là, se servaient du Canada comme pays de base. C'est un endroit où les choses sont faciles.

M. Blackburn: Pourquoi?

M. Ostrovsky: Tout d'abord, les Européens en général et les représentants de la population arabe en Europe—et je parle des divers fonctionnaires diplomatiques et gouvernementaux des pays arabes—ne connaissent pas bien le Canada. Ce n'est pas un pays très accessible à partir de l'Europe, de sorte qu'on peut s'y cacher aisément. En outre, c'est un pays qui est grand et dont la législation est très souple.

M. Blackburn: Comment obtiennent-ils leurs passeports? Vous avez mentionné tout à l'heure les passeports...

M. Ostrovsky: Il y a diverses façons de fabriquer un passeport. Nous parlons, en l'occurrence, d'un passeport permettant de vivre dans la clandestinité. C'est habituellement un passeport qui appartient à une personne réelle qui vit probablement en ce moment en Israël. Cette personne a vraisemblablement remis son passeport...

M. Blackburn: Il s'agit donc d'un citoyen canadien qui est déménagé en Israël?

M. Ostrovsky: Oui.

M. Blackburn: Il a remis son passeport?

M. Ostrovsky: Oui. Il arrive souvent que l'on demande aux gens qui s'installent en Israël s'ils veulent faire don de leur passeport pour contribuer à sauver des Juifs dans le monde.

M. Blackburn: Il s'agirait de Juifs canadiens?

M. Ostrovsky: Oui.

M. Blackburn: Des non-Juifs canadiens pourraient-ils être impliqués?

M. Ostrovsky: Non, ils ne seraient jamais pressentis, car c'est contre le règlement. L'organisation couvre intégralement la personne qui réside maintenant au Canada. C'est ce qui se passe dans le cas des combattants. La plupart des sociétés sont déjà établies au Canada. Par conséquent, je ne vois pas pourquoi les choses auraient changé depuis 1986. Il n'y a aucune raison pour cela. Le Canada n'a pas mené une offensive pour essayer de savoir quelles sont toutes ces compagnies. Par conséquent, pourquoi changer le système?

M. Blackburn: Notre gouvernement a toujours traité Israël comme un pays ami. Par conséquent, je ne veux pas supposer, ne serait-ce qu'un instant, que le gouvernement du Canada soupçonne ce qui se passe. Avez-vous dit cela au SCRS?

M. Ostrovsky: Bien sûr.

M. Blackburn: Par conséquent, le SCRS est au courant de ce que vous venez de dire.

M. Ostrovsky: Oui. C'est aussi dans mon livre.

M. Blackburn: Je n'en savais rien, étant donné que je n'ai pas lu votre livre.

[*Text*]

Mr. Ostrovsky: Oh, that's okay. You are not the only one.

Mr. Blackburn: I must read it. I thought it was a best-seller. It was a best-seller, wasn't it?

Mr. Ostrovsky: It still is.

Mr. Blackburn: So to the best of your knowledge, this *modus operandi* of Mossad, which operates abroad with combatants, is an active, ongoing thing. It is part of their trade craft.

Mr. Ostrovsky: Yes, but that is not the only one. For example, the other system is when you recruit—

Mr. Blackburn: Oh, I'm sorry. I want to just backtrack for a minute. Is the Mossad operating in Canada with the full knowledge of CSIS? Have they asked permission? Do you know whether they have asked permission? Has the Solicitor General. . .? I suppose you can't answer that question, but normally do they ask permission?

Mr. Ostrovsky: They ask permission only for liaison activities. Whatever is liaison is up on the surface, and it has been done. But for other kinds of activities, you never ask permission. There are countries where you might have a problem, such as France, which has a very active intelligence service. England is very strong too.

Mr. Blackburn: Ours is not?

Mr. Ostrovsky: Let's put it this way. I have learned about most intelligence services in the world. In the time I was in the Mossad, CSIS was never mentioned.

Mr. Blackburn: I don't know whether to be happy or unhappy.

Mr. Ostrovsky: Well, the thing is, CSIS is a defensive organization and Canada is regarded as a friend, so there is nothing to be worried about.

Mr. Blackburn: I want to look now abroad. Are you aware of any similar incidents of individuals having been threatened in your own country by Mossad?

Mr. Ostrovsky: In Israel?

Mr. Blackburn: In Canada or in Israel, or anywhere else?

Mr. Ostrovsky: The Mossad doesn't like information being brought out about it. I'm not aware of many cases where that has happened. I'm aware of a few cases in which some people were involved. When the information came out in the Mossad, they were grabbed, brought back to Israel, and stuck in a hole in the ground, and nobody knows about them. But—

Mr. Blackburn: Do you mean that literally? Not a hole in the ground, but are they actually put away for the rest of their lives?

Mr. Ostrovsky: There was one who was released several years back. He was held for 22 years.

Mr. Blackburn: Incommunicado.

[*Translation*]

M. Ostrovsky: Cela ne fait rien. Vous n'êtes pas le seul.

M. Blackburn: Il faut que je le lise. Je pensais que c'était un best-seller. C'était un best-seller, n'est-ce pas?

M. Ostrovsky: Ce l'est toujours.

M. Blackburn: Autrement dit, à votre connaissance, cette méthode qu'emploie le Mossad, c'est-à-dire le recours à des combattants qui se livrent à des activités à l'étranger, est toujours en vigueur. C'est un truc du métier.

M. Ostrovsky: Oui, mais ce n'est pas le seul. Par exemple, il existe un autre système. Lorsque vous recrutez. . .

M. Blackburn: Excusez-moi. Je voudrais revenir en arrière un instant. Le Mossad opère-t-il au Canada au su du SCRS? A-t-il demandé la permission? Savez-vous si l'on a demandé une autorisation? Le solliciteur général a-t-il. . .? Je suppose que vous ne pouvez pas répondre à cette question, mais normalement, le Mossad demande-t-il la permission de se livrer à certaines activités?

M. Ostrovsky: Il demande une autorisation uniquement pour les activités de liaison. Toutes les activités de liaison, quelles qu'elles soient, se font au grand jour et il est arrivé qu'on ait auparavant demandé une autorisation. Mais pour d'autres genres d'activités, on ne demande jamais de permission. Il y a des pays où l'on risque de se heurter à des problèmes, notamment en France où les services de renseignement sont très actifs. Les services anglais sont aussi très forts.

M. Blackburn: Et les nôtres ne le sont pas?

M. Ostrovsky: Je m'explique. J'ai appris à connaître la plupart des services de renseignement du monde entier. À l'époque où je faisais partie du Mossad, on n'a jamais mentionné le SCRS.

M. Blackburn: Je ne sais pas si je dois m'en réjouir ou m'en attrister.

M. Ostrovsky: Le fait est que le SCRS est une organisation défensive et que le Canada est considéré comme un pays ami. Par conséquent, nous n'avons rien à craindre.

M. Blackburn: Voyons maintenant ce qui se passe à l'étranger. Êtes-vous au courant d'incidents analogues mettant en cause des personnes ayant fait l'objet de menaces de la part du Mossad dans votre propre pays?

M. Ostrovsky: En Israël?

M. Blackburn: Au Canada, en Israël ou ailleurs?

M. Ostrovsky: Le Mossad n'aime pas que l'on révèle ce genre de renseignement à son sujet. Je n'ai pas eu connaissance d'un grand nombre de cas où cela se soit produit. Je sais que cela est déjà arrivé à une poignée d'individus. Lorsque le Mossad a appris qu'ils avaient enfreint les règles, ils ont été enlevés, ramenés en Israël et enterrés vivants. Personne ne sait ce qu'ils sont devenus. Mais. . .

M. Blackburn: Parlez-vous littéralement? Je sais qu'ils n'ont pas été enterrés vivants, mais ont-ils vraiment été incarcérés pour le reste de leurs jours?

M. Ostrovsky: L'un d'eux a été relâché il y a quelques années. Il avait été incarcéré pendant 22 ans.

M. Blackburn: Au secret.

[*Texte*]

Mr. Ostrovsky: Yes. He was actually a Mossad operative who murdered somebody in Argentina, and he was brought in.

Mr. Blackburn: Was that under orders?

Mr. Ostrovsky: No, that was it; that's why he sat.

Mr. Blackburn: I understand from what I've read that you you were a Mossad operative in Denmark.

Mr. Ostrovsky: No, I was a case officer on the Danish desk, in headquarters in Tel Aviv.

Mr. Blackburn: Can you tell us about any operations of Mossad in Denmark or in Scandinavia?

Mr. Ostrovsky: I was aware only of activities in Denmark for details, which means not that I didn't have the ability to get the information but because I was just not interested in knowing the rest. Part of my job was to go through visa requests of people that had Arab names, or people that came from Arab countries, who wanted to enter Denmark. These requests would be passed on to the Mossad. We would go through them, checking them, cross-referencing them on our computer file, to see if they were a threat to Denmark or if they were of any value to us. In the case where they were a threat to Denmark and a value to us, they would be given a clean bill of health. The other way around, probably not.

• 1620

Mr. Blackburn: As you are aware, a scandal broke in Norway fairly recently. I believe their chief of security and intelligence was fired because he had allowed Mossad agents to operate in that country under the guise of being something else—language specialists and so on.

Mr. Ostrovsky: That is correct.

Mr. Blackburn: As well, they were interrogating Palestinians who had fled to Norway seeking political asylum during the Gulf War. As you are also aware, CSIS did the same thing here. They went around knocking on doors, trying to get information from Arab Canadians. Many of those Arab Canadians were fearful that some of the people might be Mossad agents posing as CSIS operatives. As Palestinians or having come from the West Bank and the Middle East, they were wise to this kind of interrogation and it was natural for them to assume the worst.

One senior Norwegian official has already bitten the dust as a result of this. Do you have any other details about the Norwegian operations? Can you bring us up to date on this?

Mr. Ostrovsky: Yes, but first I'd like to clarify one thing. There is a difference. . .this is something I don't know about, but what the Palestinians here fear is the fact that Mossad teams posing as CSIS came to question them.

Mr. Blackburn: That's right.

[*Traduction*]

M. Ostrovsky: Oui. En fait, c'était un agent du Mossad qui avait assassiné quelqu'un en Argentine et c'est pour cela qu'il avait été rapatrié.

M. Blackburn: Il suivait des ordres?

M. Ostrovsky: Non, précisément. Voilà pourquoi il a été puni.

M. Blackburn: J'ai lu quelque part que vous étiez un agent du Mossad au Danemark.

M. Ostrovsky: Non. J'étais officier traitant à la section du Danemark au siège social de Tel Aviv.

M. Blackburn: Pouvez-vous nous parler des opérations du Mossad au Danemark ou en Scandinavie?

M. Ostrovsky: Je ne connaissais que des détails sur les activités au Danemark, ce qui ne veut pas dire que je n'avais pas la possibilité de m'informer davantage. Seulement, je n'étais pas très intéressé à savoir le reste. Une partie de mon travail consistait à examiner les demandes de visa des gens portant des noms arabes ou originaires de pays arabes qui souhaitaient entrer au Danemark. Ces demandes étaient communiquées au Mossad. Nous les étudiions, nous les vérifiions et nous consultions nos ordinateurs pour déterminer si si les intéressés présentaient une menace pour le Danemark ou s'ils pouvaient nous être d'une quelconque utilité. S'ils présentaient une menace et qu'ils pouvaient nous servir, on les laissait entrer. Dans le cas contraire, probablement pas.

M. Blackburn: Comme vous le savez, un scandale a éclaté récemment en Norvège. Je crois que le chef de la Sécurité et du Renseignement a été flanqué à la porte parce qu'il avait autorisé des agents du Mossad à se livrer à des activités dans son pays sous prétexte qu'ils étaient des spécialistes en linguistique, etc.

M. Ostrovsky: C'est exact.

M. Blackburn: En outre, les Norvégiens interrogaient des Palestiniens qui s'étaient réfugiés en Norvège pendant la Guerre du Golfe et qui demandaient l'asile politique. Comme vous le savez aussi, le SCRS a fait la même chose ici. Ses agents sonts allés frapper aux portes pour essayer d'obtenir des renseignements auprès de Canadiens d'origine arabe. Bon nombre de ceux-ci craignaient qu'il ne se trouve parmi les personnes qui les interrogeaient des agents du Mossad se faisant passer pour des membres du SCRS. Comme ils étaient Palestiniens ou originaires de la Cisjordanie ou du Moyen-Orient, ils étaient avertis au sujet de ce genre de d'interrogatoire et il était normal qu'ils craignent le pire.

Un haut fonctionnaire norvégien a déjà été démis de ses fonctions à la suite de cette affaire. Avez-vous d'autres détails au sujet des activités du Mossad en Norvège? Pouvez-vous nous faire une mise à jour à ce sujet?

M. Ostrovsky: Oui, mais tout d'abord j'aimerais apporter un éclaircissement. Il y a une différence. . . il y a une chose que j'ignore, mais, si j'ai bien compris, les Palestiniens installés ici craignaient que des agents du Mossad ne se fassent passer pour des agents du SCRS venus les interroger.

M. Blackburn: C'est exact.

[*Text*]

Mr. Ostrovsky: In the Norwegian case, the Norwegian secret service brought with them Mossad people who were posing as Norwegian secret service.

Mr. Blackburn: Mossad must have had friends within the Norwegian political or military security for that kind of thing to happen.

Mr. Ostrovsky: Mossad has friends in just about every security service in Europe. This same activity—I spoke about it before and I also mentioned it in my book—happened in Germany too. There has been a regular routine of investigating Palestinians. . .when you come to the German police and do that.

I did not mention this affair that you're talking about. What happened was that I got a call from a Norwegian reporter from a newspaper called *Aftenposten*, I think it was. His name was Stein Kagge. He asked me if it was possible that in Norway there could be the same kind of activities that I had mentioned in Denmark. I said I couldn't see any reason why not. I knew there was but I couldn't be more specific because I was not on that desk.

I gave him Mossad's *modus operandi* and he started an investigation. He discovered that Israeli Mossad officers had been to Norway, had received Norwegian secret service identity cards from the Norwegian secret service, and, posing as Norwegians who spoke Arabic, had interrogated Palestinians.

Mr. Blackburn: Could that kind of thing be happening in Canada?

Mr. Ostrovsky: It could. If it hasn't, it might. You have to realize something—unless there are safeguards against these things, Mossad will come through the door.

Mr. Blackburn: Do you think we have adequate safeguards in this country? From your experience, is CSIS sharp enough, bright enough, educated enough and experienced enough to handle this kind of thing? Mossad is a world-renowned intelligence service, although I have also read that it's considered third-rate but with a first-rate PR department. I don't know which is true, but do you think we are equipped? Do you think the RCMP are equipped?

Mr. Ostrovsky: I don't know about the RCMP. With regard to CSIS, again, I don't know how CSIS is structured. I don't know anything about CSIS. All I can tell you is that if CSIS regards Mossad as an ally, then they are vulnerable. Until such time as the people who run CSIS regard Mossad as a threat, they will be vulnerable and Mossad will take advantage of every loophole, open door and opportunity. Mossad believes it's in the process of saving the state of Israel from total annihilation, whether or not there is a war or an enemy. That is it's mandate and that's what it wants to do.

Mr. Blackburn: Are you aware of any other penetration in Norway or any other part of the government apparatus where Mossad may have infiltrated?

[*Translation*]

M. Ostrovsky: Dans l'affaire norvégienne, les services secrets norvégiens étaient accompagnés d'agents du Mossad qui se faisaient passer pour leurs collègues.

M. Blackburn: Le Mossad doit avoir des amis dans les cercles politiques ou dans les services de sécurité militaire pour qu'une chose comme celle-là puisse se produire.

M. Ostrovsky: Le Mossad a des amis dans pratiquement tous les services de sécurité en Europe. La même chose s'est produite en Allemagne également. D'ailleurs, j'en ai déjà parlé et je l'ai aussi mentionné dans mon livre. Il est courant d'interroger des Palestiniens. . . Il suffit d'aller à la police allemande pour le faire.

Je n'ai pas relaté cette affaire dont vous parlez. Voilà ce qui s'est passé. J'ai reçu un coup de téléphone d'un journaliste norvégien qui travaillait pour le journal *Aftenposten*, je crois. Son nom était Stein Kagge. Il m'a demandé s'il était possible que le Mossad se livre en Norvège aux mêmes activités qu'au Danemark. Je lui ai dit que je ne voyais pas pourquoi il ne le ferait pas. Je savais que c'était le cas, mais je ne pouvais pas être plus précis étant donné que je ne travaillais pas dans cette section.

Je lui ai expliqué les modalités d'opération du Mossad et il a commencé son enquête. Il a découvert que des agents israéliens du Mossad étaient venus en Norvège, qu'ils avaient reçu des services secrets norvégiens des cartes d'identité réservées aux agents norvégiens et qu'ils avaient interrogé des Palestiniens en se faisant passer pour des Norvégiens parlant l'arabe.

M. Blackburn: Ce genre de choses pourrait-il se produire au Canada?

M. Ostrovsky: C'est possible. Cela peut toujours arriver, si ce n'est déjà fait. Il y a une chose qu'il faut comprendre. À moins qu'il n'existe certains mécanismes de protection contre une telle éventualité, le Mossad se faufilera par toute porte entrouverte.

M. Blackburn: Pensez-vous que le Canada dispose de mécanismes de protection suffisants? D'après votre expérience, le SCRS est-il un service suffisamment astucieux, averti et expérimenté pour faire face à ce genre de choses? Le Mossad est un service de reseignement de réputation mondiale, bien que j'aie lu quelque part que l'on considère que c'est un service de troisième ordre doté d'un service de relations publiques de premier ordre. J'ignore quelle perception est la bonne, mais pensez-vous que nous sommes suffisamment protégés? Pensez-vous que la GRC a les moyens nécessaires pour se protéger?

M. Ostrovsky: Au sujet de la GRC, je n'en sais rien. En ce qui concerne le SCRS, comme je l'ai déjà dit, j'ignore comment ce service est structuré. Je ne sais rien du SCRS. Tout ce que je peux vous dire, c'est que si le SCRS considère le Mossad comme un allié, il est vulnérable. Tant que les dirigeants du SCRS ne considèreront pas le Mossad comme une menace, ils seront vulnérables et le Mossad tirera parti de toutes les échappatoires, de toutes les occasions. Le Mossad croit qu'il est en train de sauver l'État d'Israel de la destruction totale, qu'il y ait une guerre ou non, un ennemi ou non. C'est son mandat et c'est ce qu'il s'applique à faire.

M. Blackburn: Le Mossad s'est-il infiltré ailleurs en Norvège? Dans d'autres rouages de l'appareil gouvernemental?

[*Texte*]

• 1625

Mr. Ostrovsky: Let's put it this way: in the documents that you have in front of you, that I handed in, there is a Mossad report on the structure of the Danish security. Now, what you have here is the original part that appeared in my book, which since then the Israeli government has told the Danish government is a forgery. So I've added the original copy in Hebrew of that document so you can see it. Then I've added also a continuation to that, which is the continuation of the same document that was not published in my book and in which—

Mr. Blackburn: What did it say?

Mr. Ostrovsky: Well, it tells you how—

Mr. Blackburn: Is it here? Do I have it?

Mr. Ostrovsky: Yes, you do. Actually, I think it's page 5. You'll see that it starts in the activity in 1981 and it goes through... You have a translation and a Hebrew copy, then a translation and a Hebrew copy, and you can see—

Mr. Blackburn: What are the initials here, the writing on these pages?

Mr. Ostrovsky: These were the documents that were handed to the RCMP at the time. They signed each page before they gave it back to me. So they signed it on the 9th to the 11th.

Mr. Blackburn: Has CSIS seen these documents?

Mr. Ostrovsky: Yes.

The Chairman: Colleagues, I would propose with respect to this document, starting with the document marked page 5 and ending with the document marked page 20, each of which has the original Hebrew attached, that we table that as an exhibit so it will be on our record. Is there agreement to that?

Some hon. members: Agreed.

Mr. Ostrovsky: What you can see here is a breakdown of the system in Norway, which means this is how the Mossad views the Norwegian service. It goes detail by detail. Most of this is information gathered on a friendly basis. For example, on the left you will see a word, say "activity", and a date. That means that there was a meeting between a liaison officer from Mossad and his liaison in the Danish service.

Mr. Blackburn: Yes, but surely this is normal procedure.

Mr. Ostrovsky: Yes, but what happens here is a different system. This is a gradual gathering of information about the structure and the complexity of that agency. That information later on will be, if need be, shared with whomever the Mossad decides it wants to share it with, for whatever reason.

You have names here, and just to give you an example, there is a reference here to one of their agents. They're saying that the continuation of structure of Purple A, which is the secret service—

Mr. Blackburn: Whose secret service?

Mr. Ostrovsky: The Danish secret service.

[*Traduction*]

M. Ostrovsky: Disons ceci: dans les documents que vous avez sous les yeux, que je vous ai communiqués, il y a un rapport du Mossad sur la structure de la sécurité danoise. Vous avez ici le passage original publié dans mon livre que le gouvernement israélien a qualifié de faux auprès du gouvernement danois. J'ai donc joint ici l'original en hébreu pour que vous puissiez l'examiner. J'y ai aussi ajouté la suite de ce document qui n'avait pas été publiée dans mon livre et dans laquelle...

M. Blackburn: Qui dit quoi?

M. Ostrovsky: Eh bien, elle vous explique...

M. Blackburn: Elle est ici? Je l'ai?

M. Ostrovsky: Oui. En fait, je crois que c'est la page 5. Vous voyez que cela commence avec les activités de 1981 et se poursuit encore... Vous avez une traduction et un exemplaire en hébreu, puis une traduction et un exemplaire en hébreu, et vous pouvez voir...

M. Blackburn: Que représentent ces initiales, ces choses écrites sur ces pages?

M. Ostrovsky: Ce sont les documents qui ont été remis à la GRC à l'époque. Les représentants de la GRC en ont signé chaque page avant de me les rendre. Ils ont donc signé cela entre le 9 et le 11.

M. Blackburn: Le SCRS a vu ces documents?

M. Ostrovsky: Oui.

Le président: Chers collègues, je vous propose d'annexer ce document, à partir de celui marqué page 5 jusqu'au document marqué page 20, chacun de ces textes étant accompagné de l'original en hébreu, comme pièces jointes à notre compte rendu. Etes-vous d'accord?

Des voix: D'accord.

M. Ostrovsky: Vous avez ici toute l'organisation de la défense en Norvège, c'est-à-dire la façon dont le Mossad considère le service norvégien. L'information est présentée détail par détail. La plupart de ces renseignements ont été obtenus de façon amicale. Ainsi, vous pouvez voir à gauche un mot, par exemple «activité», et une date. Cela signifie que ce jour-là, un officier de liaison du Mossad a rencontré son correspondant dans les services danois.

M. Blackburn: Oui, mais c'est certainement une procédure normale.

M. Ostrovsky: Oui, mais nous avons ici un système différent. On recueille progressivement des informations sur la structure et la complexité de l'organisme. Ensuite, le Mossad communique au besoin ces informations à tous ceux à qui il veut en faire part, pour une raison quelconque.

Il y a ici des noms et, pour vous donner un exemple, on mentionne l'un des agents. Il y est dit que le maintien de la structure de Purple A, le service secret...

M. Blackburn: Quel service secret?

M. Ostrovsky: Le service secret danois.

[*Text*]

Anderson is directly in charge of Oil Paint, who is an agent, who is directly a boss of Dalsgard. Only agents get a code name. So this particular person who is under the sandwich there is the agent. There is information that is brought in by him, which sheds more light on that operation.

Mr. Blackburn: Are you saying that there's a senior Norwegian official—

Mr. Ostrovsky: Danish. This is Danish.

Mr. Blackburn: Danish—who is actually a member of Mossad?

Mr. Ostrovsky: No. He's not a member; he's an agent.

Mr. Blackburn: An agent of Mossad?

Mr. Ostrovsky: Yes. Mossad has two types of agents. There is a black agent and a white agent. A black agent is an Arab; a white agent is a European. So this person would be a white agent.

Mr. Blackburn: In the pay of Mossad?

Mr. Ostrovsky: Oh yes. It's either pay or favours.

Mr. Blackburn: So this guy could be a double agent then. He could be working for the Danish government, but also... That's what I'm trying to get clear in my mind. Has Mossad targeted police officers or civil servants or intelligence and security officers in Denmark or in Norway—

Mr. Ostrovsky: Yes.

Mr. Blackburn: —or even in Canada? I'm not suggesting that that's happened in Canada.

Mr. Ostrovsky: I don't know that it did.

Mr. Blackburn: I don't know either. But this is part of their *modus operandi*? They do these things?

Mr. Ostrovsky: Of course. Yes.

It goes on to describe what they do, and on the cover page of this document, if you'll look, you'll see that it says number 7—on page 1, so to speak. Where it says, "Mossad Reports on the Structure of Danish Security Services", if you look at article 7, it says, "There is very close cooperation with Purple A. The relationship is good and intimate."

• 1630

No agency wants to be intimate with another agency. Only one guy enjoys that kind of intimacy. Then it says:

> One of our listening people (marats) sits in the Purples' listening department, acting as an adviser to them on PAHA.

PAHA means anti-terrorist activities. This means they're gathering information through listening devices. We have a person in there getting that information from them.

That relates to another section here where we've described how the same guy describes the regulations in Denmark. The regulations in Denmark are very clear. The Danish secret service that gathers information on a Danish

[*Translation*]

Anderson est directement responsable de Oil Paint, qui est un supérieur direct de Dalsgard. Seuls les agents ont un nom codé. C'est donc cette personne en sandwhich entre les deux autres qui est l'agent. Elle transmet des informations qui font la lumière sur le fonctionnement de l'organisation.

M. Blackburn: Vous voulez dire qu'un haut fonctionnaire norvégien...

M. Ostrovsky: Danois. Il s'agit des Danois.

M. Blackburn: Danois... est en fait un membre du Mossad?

M. Ostrovsky: Non. Il n'en est pas membre, il est simplement agent.

M. Blackburn: Agent du Mossad?

M. Ostrovsky: Oui. Le Mossad a deux types d'agents. Il y a l'agent noir et l'agent blanc. L'agent noir est arabe, l'agent blanc est européen. Il s'agirait donc d'un agent blanc.

M. Blackburn: Payé par le Mossad?

M. Ostrovsky: Oh! oui. Il touche de l'argent ou il bénéficie de faveurs.

M. Blackburn: Donc il pourrait s'agir d'un agent double. Il pourrait très bien travailler pour le gouvernement danois, mais aussi... C'est ce que j'essaie de bien comprendre. Le Mossad a-t-il visé des officiers de police ou des fonctionnaires ou des agents du renseignement et de la sécurité au Danemark ou en Norvège...

M. Ostrovsky: Oui.

M. Blackburn: ...ou même au Canada? Je ne veux pas dire que cela s'est forcément produit au Canada.

M. Ostrovsky: Je l'ignore.

M. Blackburn: Moi aussi. Mais c'est comme cela qu'il fonctionne? Il fait ce genre de choses?

M. Ostrovsky: Bien sûr. Oui.

Ensuite, le texte décrit ce qui se passe et, sur la couverture de ce document, si vous regardez bien, vous voyez qu'il y a le numéro 7—à la page 1, pour ainsi dire. Là où il est écrit «Rapport du Mossad sur la structure des services de sécurité danois», si vous vous reportez à l'article 7, vous pouvez lire: «Il y a une collaboration très étroite avec Purple A. Les relations sont excellentes et intimes».

Aucun organisme ne veut être en intimité avec un autre. Seul un individu aimerait cela. Le texte dit ensuite:

> L'un de nos écouteurs (marats) fait parti du Service d'écoute de Purple et le conseille sur le PAHA.

PAHA signifie activités anti-terroristes. Cela veut dire qu'il recueille des informations au moyen de dispositifs d'écoute. Nous avons là quelqu'un qui recueille des informations de ce service.

Cela a trait à un autre passage où nous relatons la façon dont ce même individu décrit les règlements au Danemark. Ces règlements sont très clairs. Le service secret danois qui recueille des informations sur un citoyen danois n'est pas

[*Texte*]

subject is not allowed to pass on that information to somebody who is not Danish, or to a foreign agency. They're breaking Danish law in passing on that information to a separate service.

They go on to say that, "The Purples do and will consult us regarding targets for mayanot", which means listening devices. Basically, they put listening devices at the request of the Mossad. Then it goes on to describe various other operations that they're partners to. As well, they have been instructed—as in paragraph 4 here—to observe and listen in on the 500 or so Palestinians in that country.

Mr. Blackburn: I'm sorry to interrupt, but my time is just about up, Mr. Ostrovsky. Is it reasonable that a person such as myself or anybody around this table might conclude that this kind of operation could be going on in Canada at the present time or in the future?

Mr. Ostrovsky: If it's not going on right now, it will be in the future unless you put in safeguards against it.

Mr. Blackburn: Not today, not in front of this committee, but would you some day be prepared, as a Canadian citizen, to advise a government agency or government people as to what kind of safeguards should be put in place, if we do need any special safeguards?

Mr. Ostrovsky: I would at any time. I've stated that in the past.

Mr. Blackburn: Have you offered your advice, for example, to CSIS?

Mr. Ostrovsky: Yes.

Mr. Blackburn: In this regard?

Mr. Ostrovsky: Yes.

Mr. Blackburn: You probably don't know whether or not they've taken it. They wouldn't tell you.

Mr. Ostrovsky: I have no idea.

Mr. Blackburn: That's my time. I thank you for letting me go beyond it. If we do have a second round, I would like to be put on that. Thank you very much, Mr. Ostrovsky.

The Chairman: Before I recognize Mr. Atkinson, I just wanted to follow up on a couple of points. Mr. Ostrovsky, as a matter of fact, you are stating that the Mossad operated clandestinely in Canada vis-à-vis yourself in terms of the events you've set out in the book.

Mr. Ostrovsky: Yes, I am.

The Chairman: As a matter of fact, do you know whether they had done that before or since?

Mr. Ostrovsky: I can't say "since". I have no direct knowledge of that. As I said, before my case, the combatants were here. I'm sure they still are. But that's an assumption. They might have pulled them all out, I don't know.

The fact that they have used Canadian identity is a regular matter. I regard acting in Canada, even if a case officer presents himself to be a Canadian while recruiting an Arab diplomat in Europe, as still a Canadian matter. If two years down the line he did recruit him and the guy went back to Syria, suppose, and was caught spying, he will admit to having spied for Canada. That's how he was recruited.

[*Traduction*]

autorisé à les transmettre à quelqu'un qui n'est pas danois ou à un organisme étranger. Il viole la loi danoise en communiquant ces informations à un autre service.

Le texte dit ensuite: «Les Purples nous consultent et nous consulteront sur les cibles des mayanot», ce qui signifie les dispositifs d'écoute. En gros, ils installent des dispositifs d'écoute à la demande du Mossad. Le texte décrit ensuite diverses autres activités auxquelles les agents de Mossad participent. On leur a aussi dit—comme au paragraphe 4—d'observer et d'écouter les quelque 500 Palestiniens qui vivent dans ce pays.

M. Blackburn: Excusez-moi de vous interrompre, mais je n'ai presque plus de temps, monsieur Ostrovsky. Une personne comme moi, ou n'importe qui autour de cette table, pourrait-elle en conclure logiquement que ce genre d'activité pourrait très bien se dérouler actuellement ou à l'avenir au Canada?

M. Ostrovsky: Si ce n'est pas déjà le cas, ce le sera à l'avenir si vous ne prenez pas des mesures préventives.

M. Blackburn: Seriez-vous prêt un jour, pas aujourd'hui, pas devant ce comité, mais un jour quelconque, en tant que citoyen canadien, à conseiller un organisme canadien ou des fonctionnaires du gouvernement sur le genre de précautions à prendre si nous devons mettre en place des mesures préventives particulières?

M. Ostrovsky: Certainement. Je l'ai déjà dit dans le passé.

M. Blackburn: Avez-vous déjà, par exemple, proposé vos conseils au SCRS?

M. Ostrovsky: Oui.

M. Blackburn: À ce sujet?

M. Ostrovsky: Oui.

M. Blackburn: Vous ne savez sans doute pas s'il en a ou non tenu compte. Il ne vous le dirait pas.

M. Ostrovsky: Je n'en ai aucune idée.

M. Blackburn: C'est tout le temps dont je disposais. Je vous remercie de m'avoir laissé déborder. Si je peux revenir lors du second tour, j'aimerais le faire. Merci beaucoup, monsieur Ostrovsky.

Le président: Avant de donner la parole à M. Atkinson, je voudrais enchaîner sur un ou deux points. Monsieur Ostrovsky, vous dites en fait que le Mossad s'est occupé de vous clandestinement au Canada à propos des événements que vous relatez dans votre livre.

M. Ostrovsky: Oui.

Le président: Savez-vous s'il l'avait déjà fait auparavant ou s'il l'a fait depuis?

M. Ostrovsky: Depuis, je ne sais pas. Je n'en ai aucune connaissance directe. Encore une fois, avant que je ne sois ici, les combattants étaient déjà sur place. Je suis sûr qu'ils y sont toujours. Mais c'est une simple supposition. On les a peut-être tous retirés, je ne sais pas.

Le fait qu'ils aient utilisé des identités canadiennes n'a rien d'anormal. J'estime qu'une action au Canada, même dans le cas d'un officier qui se présente comme Canadien pour recruter un diplomate arabe en Europe, reste une question canadienne. Si dans deux ans, cette personne est recrutée et qu'elle reparte en Syrie par exemple, et se fait prendre à faire de l'espionnage, elle avouera qu'elle espionnait pour le Canada. C'est comme cela qu'on l'aura recrutée.

[*Text*]

Mr. Blackburn: He has a Canadian passport.

Mr. Ostrovsky: Well, the guy who recruited him has a Canadian passport. When the person is caught, he says that he was working for the Canadians. The Syrians and other Arab countries also have intelligence services. They might find out information in Israel that was taken from the particular agent they had in Syria. So they're going to say that a Canadian recruited him. He was working for the Canadians. Now the Israelis have the information; Canadians are working for the Israelis and so on and so forth. It's endless.

• 1635

The Chairman: Which months were you working in the Mossad in Israel? I would think it would have been from sometime in 1985 until March 1986. Is that correct?

Mr. Ostrovsky: No, that's not correct.

The Chairman: What would those dates be? My subsequent question relates to that.

Mr. Ostrovsky: No, this actual date that you're stating is what the Israeli government has stated in the court document. Mossad people work on what they call a temporary contract. This means you get a renewed contract every two years. You get a new contract and then you are ranked and whatever.

They decided to pick the date my contract started in the Mossad as January 1985. That way, it made my stay there shorter. In fact, I was there for almost one and a half years earlier than that. But it was all in training so it didn't make that much difference anyway. But it is not accurate. I was in the Mossad for a total of close to four years.

The Chairman: That would be roughly from when to when?

Mr. Ostrovsky: It was from the end of 1983 or the beginning of 1984 until sometime in 1986.

The Chairman: During that period did you have any direct evidence, or can you state as a fact, that the Mossad operated clandestinely in Canada?

Mr. Ostrovsky: Besides when we were studying the cases of combatants and going through passports and set-ups, I ran across that many times. The other fact is that I have seen many Canadian passports in one crate that were ready. They used to manufacture Canadian passports.

The Chairman: Other than that you are not aware of any other specific incidents where they would have flown from Israel to Canada for an operation?

Mr. Ostrovsky: No. Those who I met in the Mossad who were new would ask me where I was from. I used to say I'm from Canada. They would say, "You're kidding. Everybody in the Mossad is from Canada. Where are you really from?" That's the only other case.

The Chairman: You indicated earlier that when you were on your front step the very first evening you wouldn't let them into your home in any circumstances. How long would they have been on your front step?

[*Translation*]

M. Blackburn: Elle a un passeport canadien.

M. Ostrovsky: Celui qui l'a recrutée a un passeport canadien. Quand cet individu va se faire prendre, il dira qu'il travaillait pour les Canadiens. Le Syriens et les autres pays arabes ont aussi des services de renseignement. Ils peuvent se rendre compte qu'Israël dispose d'informations obtenues de l'agent qu'il avait en Syrie. Ils diront que c'est un Canadien qui l'avait recruté, qu'il travaillait pour les Canadiens. Or, les Israéliens obtiennent ces informations et donc, les Canadiens travaillent pour eux, etc. etc. C'est une chaîne sans fin.

Le président: Quels sont les mois où vous avez travaillé au Mossad en Israël? J'imagine que cela a dû commencer dans le courant de 1985 et continuer jusqu'à mars 1986. C'est exact?

M. Ostrovsky: Non.

Le président: Quelles sont les dates alors? Ma question suivante porte là-dessus.

M. Ostrovsky: Non, la date que vous mentionnez, c'est celle que le gouvernement israélien a donnée dans le document présenté au tribunal. Les gens du Mossad signent ce qu'on appelle un contrat temporaire. Cela veut dire qu'on vous renouvelle ce contrat tous les deux ans. On vous en donne un nouveau et vous avez alors un grade, etc..

Ils ont décidé de dire que mon contrat au Mossad avait commencé en janvier 1985. De cette façon, mon séjour là-bas était plus court. En fait, j'y étais déjà depuis presque un an et demi. Mais c'était simplement de l'entraînement; donc, cela ne faisait pas beaucoup de différence de toute façon. Mais cette date n'est pas exacte. J'ai passé en tout près de quatre ans au Mossad.

Le président: En gros, cela irait de quand à quand?

M. Ostrovsky: De la fin de 1983 ou du début 1984, jusque dans le courant 1986.

Le président: Au cours de cette période, avez-vous eu des preuves directes, ou pouvez-vous affirmer que le Mossad opérait clandestinement au Canada?

M. Ostrovsky: Je l'ai constaté bien des fois, sans parler des cas où nous étudiions la situation de combattants et où nous examinions des passeports et diverses dispositions. D'autre part, j'ai vu de nombreux passeports canadiens dans une caisse, prêts à être utilisés. On fabriquait des passeports canadiens.

Le président: En dehors de cela, vous n'avez pas connaissance d'autres incidents particuliers où des agents auraient été envoyés par Israël en mission au Canada?

M. Ostrovsky: Non. Les nouvelles recrues que je rencontrais au Mossad me demandaient d'où je venais. Je répondais: «Du Canada». Elles me disaient: «Sans blague. Tout le monde au Mossad vient du Canada. Mais d'où êtes-vous vraiment?» C'est le seul autre cas que je peux signaler.

Le président: Vous avez dit précédemment que quand vous étiez sur votre escalier d'entrée le premier soir, vous avez absolument refusé de laisser ces agents entrer chez vous. Combien de temps sont-ils restés sur votre escalier?

[*Texte*]

Mr. Ostrovsky: Ten to fifteen minutes.

The Chairman: Given the so-called sophistication of the Mossad and knowing how difficult you were to deal with—I presume they would have your psychological profile and you are outspoken—why would they even approach you at all? Why wouldn't they quietly go in and do the job?

Mr. Ostrovsky: To be honest with you, I don't know. If I was in their shoes, I would probably have done that if I had had to make that decision. Knowing myself, I would have probably just gone in and done the job.

Mr. Wappel (Scarborough West): What does "done the job" mean?

The Chairman: There are two angles. They could have taken the documents, presumably—

Mr. Ostrovsky: No. It was not the documents. It was me. They had a problem. Their main problem was this. They caught on to it fairly late. They had no idea how many copies there were or where they were. They did not know what the publication date was. They didn't know who had read it or how many had read it. The only way they could really have managed it would have been to try to stop it with me.

What if something had happened to me? Let's say I disappeared. That book would have been an extremely great success right there just because of that. They would have said: "The author disappeared. The Mossad person is not to be found". That would have been a story unto itself. The second thing was that they could've harmed me. But the same story would've come out. The only way to really manage it was to pick the two people I most liked and respected in the Mossad and send them over to try to persuade me.

They were probably thinking that the thing was done for financial gain. They figured they could offer me something, I would trust them, and I would stop the book. They had to stop the book. That was the only way. I assume that if I had agreed they would have probably provided me with another book to publish instead. This way I wouldn't embarrass the publisher if he had made some advance publicity or something of that nature. They needed me. I was a key for them at that particular point.

• 1640

Mr. Atkinson (St. Catharines): Mr. Ostrovsky, you mentioned the companies and you said about 70% of them operate in Canada with the combatants. When you spoke to CSIS, did they ask you about your recollection of these companies?

Mr. Ostrovsky: Yes.

Mr. Atkinson: They took down that information, did they?

Mr. Ostrovsky: Yes.

Mr. Atkinson: Again, when was your interview with CSIS for this purpose?

Mr. Ostrovsky: This was an ongoing thing. It was, I would say, maybe about 10 meetings altogether, or a little bit more, starting from about a month after the book came out, roughly.

[*Traduction*]

M. Ostrovsky: Dix à 15 minutes.

Le président: Connaissant la prétendue «sophistication» du Mossad et sachant que les rapports n'étaient pas faciles avec vous—j'imagine qu'ils avaient votre profil psychologique et vous ne mâchez pas vos mots—pourquoi ont-ils pris la peine de vous approcher? Pourquoi ne sont-ils pas entrés tranquillement faire leur besogne?

M. Ostrovsky: Très franchement, je l'ignore. À leur place, c'est probablement ce que j'aurais fait si j'avais dû prendre la décision. Me connaissant, je serais probablement allé faire la besogne.

M. Wappel (Scarborough–Ouest): Qu'entendez-vous par àfaire la besogneà?

Le président: Il y a deux aspects. Ils auraient peut-être pu prendre les documents. . .

M. Ostrovsky: Non. Ce n'était pas les documents. C'était moi. Ils avaient un problème; c'est qu'ils se sont aperçus trop tard. Ils n'avaient aucune idée du nombre d'exemplaires du livre et ne savaient pas où ils étaient. Ils ignoraient la date de publication. Ils ne savaient pas si quelqu'un avait lu mon livre ou combien de personnes l'avaient lu. La seule façon de réussir était de me convaincre d'arrêter la publication.

Que se serait-il passé s'il m'était arrivé quelque chose? Supposons que j'aie disparu. Le livre aurait eu un succès phénoménal instantané simplement à cause de cela. On aurait dit: «L'auteur a disparu. L'agent du Mossad est introuvable». Ce fait divers aurait constitué à lui seul toute une histoire. Deuxièmement, ils auraient pu me blesser. Mais le résultat aurait été le même. Leur chance de réussite, c'était de m'envoyer les deux personnes que j'aimais et que je respectais le plus au Mossad pour qu'elles essaient de me convaincre.

Ils pensaient sans doute que je faisais cela pour l'argent. Ils se sont dit qu'ils allaient pouvoir m'offrir quelque chose, que je leur ferai confiance et que j'arrêterai la publication du livre. Il fallait qu'ils arrêtent la publication. C'était la seule solution. J'imagine que si j'avais accepté, ils m'auraient probablement proposé un autre livre à publier à la place. Cela m'aurait permis d'éviter des embarras à mon éditeur s'il avait déjà fait de la publicité ou des démarches de ce genre. Ils avaient besoin de moi. Je leur étais indispensable à ce moment-là.

M. Atkinson (St. Catharines): Monsieur Ostrovsky, vous avez parlé des compagnies en disant que 70 p. 100 d'entre elles opèrent au Canada avec les combattants. Quand vous avez parlé aux agents du SCRS, vous ont-ils demandé ce dont vous vous souveniez au sujet de ces compagnies?

M. Ostrovsky: Oui.

M. Atkinson: Ils ont consigné cette information, n'est-ce pas?

M. Ostrovsky: Oui.

M. Atkinson: Quand les agents du SCRS vous ont-ils interrogé à ce sujet?

M. Ostrovsky: Cela a duré un certain temps. Nous avons eu peut-être une dizaine de rencontres ou un peu plus, qui ont commencé à peu près un mois après la sortie du livre.

[*Text*]

Mr. Atkinson: In regard to SIRC, when was your interview with SIRC?

Mr. Ostrovsky: Several weeks ago, about a month, or maybe a little more, but that's...

Mr. Atkinson: A month ago.

Mr. Ostrovsky: Roughly, yes.

Mr. Atkinson: Do you recall by whom you were interviewed?

Mr. Ostrovsky: No. I've had two gentlemen. They gave me their names in passing; I didn't ask for more. It was in their offices. I had no worry about that. I don't memorize names that well, so I didn't even try.

Mr. Atkinson: Were they staff members, or do you think they were...?

Mr. Ostrovsky: Staff members, I think.

Mr. Atkinson: In their interview, did they ask you about September 1990—the incident you mentioned?

Mr. Ostrovsky: Yes. We went through more or less everything in a short meeting. It was about an hour.

Mr. Atkinson: You went up to the October incidents you listed—

Mr. Ostrovsky: Yes.

Mr. Atkinson: —the slashing of tires and being followed.

Mr. Ostrovsky: Everything.

Mr. Atkinson: An article published by Martin Rudner, "By Way of Deception, or Disinformation, or Fabrication"—you're familiar with the article?

Mr. Ostrovsky: I saw it today. It was supposed to have been published in *The Citizen*, but it wasn't.

Mr. Atkinson: Okay. In this article, the author indicates that there was in your book, by way of deception, some indications of activity in Sri Lanka.

Mr. Ostrovsky: Correct.

Mr. Atkinson: It says there was a judicial inquiry in Sri Lanka—

Mr. Ostrovsky: A commission of inquiry.

Mr. Atkinson: —and this commission of inquiry lasted over a year—

Mr. Ostrovsky: Yes.

Mr. Atkinson: —and they looked at the specific allegations mentioned in your book that the Mossad provided military training, both to the Sri Lankan security forces and the Tamil Tigers; Mossad sponsored a fictitious feasibility study for an agricultural project as a means of securing a contract for an Israeli construction company on the Mahaweli—

Mr. Ostrovsky: Mahaweli project.

[*Translation*]

M. Atkinson: Et quand votre rencontre avec le CSARS a-t-elle eu lieu?

M. Ostrovsky: Il y a quelques semaines, environ un mois ou peut-être un peu plus, mais...

M. Atkinson: Il y a un mois.

M. Ostrovsky: À peu près.

M. Atkinson: Vous vous souvenez du nom de vos interlocuteurs?

M. Ostrovsky: Non. Ils étaient deux. Ils m'ont signalé leurs noms en passant; je ne leur ai rien demandé de plus. J'étais dans leurs bureaux. Je ne me préoccupais pas de cela. Je ne retiens pas très bien les noms de toute façon, donc je n'ai même pas essayé.

M. Atkinson: Étaient-ils des membres du personnel ou pensez-vous qu'ils étaient...?

M. Ostrovsky: Des membres du personnel, je pense.

M. Atkinson: Au cours de cette entrevue, vous ont-ils posé des questions sur l'incident de septembre 1990 que vous avez mentionné?

M. Ostrovsky: Oui. Nous avons fait à peu près le tour de la question au cours d'une brève rencontre. Cela a duré environ une heure.

M. Atkinson: Vous êtes revenu sur ces incidents d'octobre...

M. Ostrovsky: Oui.

M. Atkinson: ...vos pneus tailladés et la filature.

M. Ostrovsky: Tout.

M. Atkinson: Il y a un article de Martin Rudner intitulé «By Way of Deception, or Disinformation, or Fabrication». Vous connaissez cet article?

M. Ostrovsky: Je l'ai vu aujourd'hui. Il devait être publié dans le *Citizen*, mais ne l'a pas été.

M. Atkinson: Bon. Dans cet article, l'auteur dit que vous parlez dans votre livre de certaines activités au Sri Lanka.

M. Ostrovsky: C'est juste.

M. Atkinson: Il dit qu'une enquête judiciaire a eu lieu là-bas...

M. Ostrovsky: Une commission d'enquête.

M. Atkinson: ...et que cette commission a enquêté pendant plus d'un an...

M. Ostrovsky: Oui.

M. Atkinson: ...et examiné toutes les informations qui se trouvent dans votre livre où vous dites que le Mossad aurait donné une formation militaire à la fois aux forces de sécurité du Sri Lanka et aux Tigres tamouls; que le Mossad aurait parrainé une étude de faisabilité fictive pour un projet agricole dans le dessein d'obtenir un contrat pour une entreprise de construction israélienne dans le cadre du Mahaweli...

M. Ostrovsky: Le projet Mahaweli.

[*Texte*]

Mr. Atkinson: —Mahaweli development project to make a mega-scale irrigation and land settlement scheme. The Mossad encouraged Sri Lankan officials to mislead the World Bank, to defraud it of some $250 million in U.S. funds for the project and the Mossad diverted these funds to the procurement of Israeli arms for the Sri Lankan military.

The indication is that these allegations were researched by this commission, and it was found they were untrue and there was no basis for them.

In this article, they even say that:

> the Commission noted that the Israeli construction company cited in the book never operated in Sri Lanka and concluded

—you had—

> "mixed up the facts, including the identity of the country"

—in which the construction company operated—

> "bringing a company which operated in Nigeria into Sri Lanka".

What is your response to the findings of this commission?

Mr. Ostrovsky: The same professor who wrote this letter has also written several times in the past about my book, and not liking it very much. I think he's in... There's a group called Professors for Peace, which is some kind of a sub-lobby for Israel.

What I would want to say about that is a few things. First of all, regarding the commission: the commission came here and asked me if I was willing to testify, and I said yes. Their chief of police and various others came here. What they were setting out to do was prove whether Israel has trained Tamil Tigers and whether Israel has trained, in fact, various other people in Sri Lanka, and whether any Sri Lankans have, in fact, broken any laws in Sri Lanka.

The commission worked for about a year. I have most of their transcripts and I'll be happy to give them to you.

The people I mentioned in my book who have come to Israel have admitted to being there on the dates I said they were there. These military people who were in Israel don't admit to the fact that they were laughed at by the Israeli who knew they were not going to buy a radar system. I can't understand how they know that because the jokes were made in Hebrew. Most of them didn't speak that language.

• 1645

Regarding the Tamil trainers being trained in Israel, there was one person by the name of Swami, who is the India Subramaniam Swami, who is the minister of finance in India. In an interview he said he was the person who made contact with Mr. Kinfi, who was then assistant minister of foreign affairs, to get the Tamil Tigers trained. He then also made contact with a person by the name of David Machmai, the Mossad representative in Washington, and they set up the training program for the Tamil Tigers.

[*Traduction*]

M. Atkinson: ...du projet Mahaweli, un méga-projet d'irrigation et de colonisation agricole. Le Mossad aurait encouragé les hauts fonctionnaires du Sri Lanka à tromper la Banque mondiale et à obtenir d'elle frauduleusement quelque 250 millions de dollars US destinés à ce projet lesquels auraient été détournés par le Mossad pour acheter des armes israéliennes destinées aux forces militaires du Sri Lanka.

L'auteur de l'article dit que la commission a enquêté sur ces affirmations et conclu qu'elles étaient fausses et infondées.

Il poursuit même en disant ceci:

> La commission a constaté que l'entreprise de construction israélienne citée dans le livre n'a jamais eu d'activités au Sri Lanka et elle en a conclu

que vous aviez

> «mélangé des faits, notamment l'identité du pays»...

où travaillait cette compagnie de construction...

> «en transportant au Sri Lanka une entreprise qui fonctionnait au Nigéria».

Que répondez-vous aux conclusions de cette commission?

M. Ostrovsky: Le professeur qui a rédigé cette lettre a déjà écrit plusieurs articles peu élogieux sur mon livre dans le passé. Je pense qu'il fait partie... Il y a un groupe qui s'appelle Professors for Peace qui est une sorte de sous-groupe de pression au service d'Israël.

J'aimerais donner ici quelques précisions. Tout d'abord en ce qui concerne la commission: les représentants de cette commission sont venus ici me demander si j'étais prêt à témoigner et j'ai répondu que oui. Le chef de la police et diverses autres personnes sont venus. Ils cherchaient à savoir si l'on pouvait prouver qu'Israël avait entraîné des Tigres tamouls et, en fait, diverses autres personnes au Sri Lanka, et si des habitants du Sri Lanka avaient violé la loi.

La commission a travaillé environ un an. J'ai la plupart de ces comptes rendus et je serais heureux de vous les communiquer.

Les gens que je mentionne dans mon livre et qui sont venus en Israël ont reconnu qu'ils étaient effectivement là-bas aux dates que je signale dans mon livre. Ces militaires qui sont venus en Israël n'admettent pas qu'ils ont bien fait rire les Israéliens qui savaient très bien que ces gens-là ne venaient pas acheter une installation de radar. Je ne comprends pas comment ils peuvent le savoir parce que les blagues dites faites en hébreu, une langue que la plupart d'entre eux ne parlent pas.

Pour ce qui est de la formation des instructeurs tamouls en Israël, je me souviens de quelqu'un qui s'appelait Swami, le Subramaniam Swami de l'Inde, c'est-à-dire le ministre des Finances de ce pays. Dans une interview, il a révélé avoir été celui qui a pris contact avec M. Kinfi, alors ministre adjoint des Affaires étrangères, pour assurer la formation des Tigres tamouls. Il a aussi pris contact avec un certain David Machmai, le représentant du Mossad à Washington, qui a institué le programme de formation des Tigres tamouls.

[*Text*]

When I pointed out to the commission that there is this person who has made the contacts since... You can realize that when a country is at war with another group, which is a terrorist group, that terrorist group doesn't necessarily want to tell the government where they're being trained. It was quite difficult for the Sri Lankan government to verify whether they were or were not trained. But he was a witness they chose not to ask. When I today asked the High Commissioner of Sri Lanka in Canada if they in fact asked him in the end, he said no. I asked how come, and he said he didn't know.

I was talking also about Penny, who is the daughter-in-law of the then Prime Minister of Sri Lanka, who I've taken around Israel for trips and who was there talking about armaments. She admitted to being there on a secret visit at the time that I said she was. She said she remembers somebody by the name of Simon, which was my cover name for her. Also she said that my boss, who was in charge of her coming, was actually from the agricultural department, which I found quite ludicrous.

All the dates fit. They admitted to coming where I said they did, and they admitted to being there when I said they were. The problem was that they were not willing to take the picture as a whole to see what that meant. They came to their conclusions. There is nothing I can do about that. They had decided, though, to disconnect their ties with Israel several months before the book came out, so you have to realize that's another stage that took place there.

I can't control which agencies or commissions come to conclusions around the world. All I know is the fact that I trained Sinhalese. My friend Yose trained the Tamils. We trained them together at the same base. Our biggest problem was not to let them meet. It happened. I got presents from them, which I have and which I presented to that commission when they were here. They accepted that as proof at the time. What happened from there on, I have no control over that.

Mr. Atkinson: So eventually the training for the irrigation project and the other matters—

Mr. Ostrovsky: As far as the irrigation project goes, you have to realize that we're talking about a situation that is ongoing. We're talking about a government that needs funds from the World Bank. Emil, who was my boss at the time, was one of the people who did this project and this so-called report that was done there. From what I know, from what he said, and from what we were talking about, that was a false project as far as they were concerned.

Mr. Atkinson: You got that information from him?

Mr. Ostrovsky: I got it from Emil in the Mossad when I was there.

Mr. Atkinson: That's your only basis for that allegation—

Mr. Ostrovsky: Yes.

Mr. Atkinson: —the conversation you had.

[*Translation*]

Quand j'ai signalé à la commission que cette personne avait pris contact depuis... Vous comprendrez que lorsqu'un pays est en guerre avec un groupe terroriste, ce groupe ne tient pas à révéler au gouvernement où il est entraîné. Le gouvernement du Sri Lanka a eu beaucoup de mal à vérifier si ce groupe avait subi un entraînement ou non. Mais le gouvernement a décidé de ne pas poser la question au témoin. Quand j'ai demandé, aujourd'hui, au haut-commissaire du Sri Lanka au Canada si son gouvernement avait fini par lui poser la question, il a répondu que non. J'ai demandé pourquoi, et il m'a répondu qu'il ne le savait pas.

Je parlais aussi de Penny, la belle-fille du premier ministre de l'époque au Sri Lanka, que j'avais accompagnée en Israël à plusieurs reprises et qui s'y était rendue pour discuter d'armements. Elle a reconnu y avoir été en visite clandestine au moment où j'ai affirmé qu'elle y était. Elle dit se souvenir de quelqu'un appelé Simon, le pseudonyme que j'employais avec elle. Elle a aussi déclaré que mon supérieur, responsable de sa venue en Israël, appartenait en fait au ministère de l'Agriculture, ce qui était ridicule.

Toutes les dates concordent. Ils ont reconnu être venus à la date et au lieu que j'ai indiqués. La difficulté, c'est qu'ils n'ont pas voulu voir les choses dans leur ensemble pour en dégager la signification. Ils ont tiré leurs propres conclusions. Je n'y peux rien. Par contre, ils avaient décidé de rompre leurs liens avec Israël plusieurs mois avant la sortie du livre; il faut donc en conclure qu'il s'est passé autre chose.

Partout dans le monde, les commissions ou des organismes tirent des conclusions, et je n'y peux rien. Tout ce que je sais, c'est que j'ai entraîné des Cingalais. Mon ami Yose, lui, a entraîné les Tamouls. Ils étaient sur la même base d'entraînement. Le plus difficile, c'était d'éviter qu'ils n'entrent en contact les uns avec les autres. C'est arrivé. Ils m'ont offert des cadeaux que j'ai gardés et que j'ai montrés aux membres de la commission lorsqu'ils étaient ici. Cela leur a paru être une preuve suffisante. Pour ce qui est de la suite des événements, je n'y peux rien.

M. Atkinson: En fin de compte, donc, la formation aux travaux d'irrigation et les autres questions...

M. Ostrovsky: Pour ce qui est des travaux d'irrigation, il faut savoir que cette situation dure toujours. Il s'agit d'un gouvernement qui a besoin de crédits de la Banque mondiale. Arelhe, mon supérieur à l'époque, est un de ceux qui se sont occupés de ce projet et du rapport qui est censé avoir été fait. D'après ce que je sais, d'après ce qu'il a dit, et d'après ce que nous disions, pour eux, c'était un projet fictif.

M. Atkinson: C'est de lui que vous tenez l'information?

M. Ostrovsky: Je l'ai apprise d'Arelhe, au Mossad, quand j'y étais.

M. Atkinson: C'est la seule source que vous avez pour cette allégation...

M. Ostrovsky: Oui.

M. Atkinson: ...la conversation que vous avez eue.

[*Texte*]

In your book you mentioned the Canadian passport. From your book, it seems it's one of the more sought after passports. The Mossad even had a lab where they produced the paper that—

Mr. Ostrovsky: Not only Canadian. The lab produced any kind of passport in the world. It was by need. There were papers for every type of passport you can think about. You name a country, give the right time, and you'll get a proper passport. It's not necessarily only Canadian. The Canadian is a very sought out passport for the reasons I explained before. It's very easy to recruit somebody saying you're Canadian, especially when we're talking about an Arab population in Europe that knows very little about Canada. You don't want to say you're a Frenchman when you're in France or a German when you're in Germany. You always want to be someone coming from another country. Also, you need to leave from time to time in order to let an operation cook, so you have to go somewhere where you are not reached, and Canada is a good place.

• 1650

Mr. Atkinson: You mentioned the thousands of what you assume were stolen passports.

Mr. Ostrovsky: That is the only thing I could assume they were, because they were real passports.

Mr. Atkinson: And they were blank passports.

Mr. Ostrovsky: Blank, real passports.

Mr. Atkinson: On the other aspect, you already mentioned the situation of citizens going to Israel and turning in their passports, then their being used by other individuals.

Mr. Ostrovsky: Correct.

Mr. Atkinson: Another reference you made in your book, on page 162, reads as follows:

> In the meantime, the team in the Haifa apartment was concentrating on the UN peacekeeping troops, particularly Canadians. Canadians were a great target. They were friendly. They tended to be nice people. They felt in Israel as if they were in a Western country...

Mr. Ostrovsky: Correct.

Mr. Atkinson: Can you expand on that particular section?

Mr. Ostrovsky: Yes. One of the major problems a service like the Mossad has is in servicing agents, which means that if you have an agent sitting in Damascus, for example, who is a colonel in the Syrian army, he needs to get paid and to have his paper changed—the secret letter paper—or various chips for his communication devices that were brought in. You can't just bring it in to him. What you do then is have someone called a *duchaneen*, which is a "honey-pie". That's the name. You recruit someone who is, for example, a Canadian in the UN peacekeeping force, and all he has to do is take a package, which is concealed as a rock or a stone or something else that would fit into some particular surroundings, and go into Syria, place it wherever he is supposed to, drawing a small map or explaining to himself the exact location. Then when he comes back out of Syria, that information is then passed on to the agent, who will then go to that point, pick up that rock, and get paid or whatever.

[*Traduction*]

Dans votre ouvrage, vous parlez du passeport canadien. Il semble que ce soit l'un des passeports les plus prisés. Le Mossad avait même un laboratoire où il produisait le papier...

M. Ostrovsky: Pas seulement des passeports canadiens. Le laboratoire fabriquait tous les passeports du monde. Par nécessité. Il y avait du papier pour tous les types de passeport imaginables. Si vous y mettez le temps, vous pourrez obtenir le passeport de n'importe quel pays. Pas nécessairement un passeport canadien. Le passeport canadien est très prisé pour les raisons que je vous ai données tout à l'heure. Il est très facile de recruter quelqu'un qui affirme être Canadien, surtout avec une population arabe en Europe qui sait très peu de choses du Canada. On veut éviter de dire qu'on est Français en France ou Allemand en Allemagne. On veut toujours prétendre que l'on vient d'un autre pays. Il faut aussi pouvoir quitter le pays de temps en temps, le temps de laisser une opération mijoter. Il faut donc pouvoir se rendre quelque part où on ne peut pas être rejoint, et le Canada est tout désigné.

M. Atkinson: Vous avez parlé de milliers de passeports que vous croyez avoir été volés.

M. Ostrovsky: C'est tout ce que je pourrais penser, parce que c'étaient de vrais passeports.

M. Atkinson: Vierges.

M. Ostrovsky: De vrais passeports vierges.

M. Atkinson: Vous avez aussi parlé de citoyens qui se rendent en Israël et qui y laissent leurs passeports, lesquels sont ensuite utilisés par d'autres.

M. Ostrovsky: C'est juste.

M. Atkinson: Il en est question ailleurs dans votre ouvrage, page 155-156 de la version française:

> Entre-temps, l'équipe de l'appartement de Haïfa se concentrait sur les troupes de l'ONU, en particulier les Canadiens. Les Canadiens étaient une cible formidable. Amicaux, gentils, ils se sentaient en Israël comme dans un pays occidental, tout à fait à l'aise.

M. Ostrovsky: C'est juste.

M. Atkinson: Pouvez-vous développer ce passage?

M. Ostrovsky: Oui. L'un des gros problèmes que rencontre un service comme le Mossad, c'est l'intendance qu'il faut assurer aux agents. Imaginons un agent à Damas, colonel de l'armée syrienne, qui doit être payé ou obtenir une nouvelle provision de papier à lettre pour les communications secrètes ou diverses puces pour ses appareils de transmission. On ne peut pas lui livrer cela directement. Dans ces cas-là, on se sert d'un *duchaneen*, littéralement un àpot de mielà, c'est ainsi qu'on l'appelle. On recrute, par exemple, un Canadien membre de la Force de maintien de la paix de l'ONU et il n'a qu'à prendre le colis, prétendûment une pierre ou un autre objet qui cadrerait bien dans un endroit quelconque; il se rend en Syrie, dépose l'objet là où il est censé le livrer, dessine un petit plan ou consigne dans sa mémoire l'emplacement exact. Quand il revient de Syrie, l'information est transmise à l'agent, qui se rend alors à cet endroit, ramasse la pierre et prend livraison du colis.

[*Text*]

There are other situation that are more dangerous, when a person cannot do that. Then you have a bag exchange in a store or something of that nature. But you try to eliminate that as much as possible. You usually use what is called a dead-letter box, which is what I just described.

But you need someone who will go in and who is the least risk. You don't want to risk your own people. It happens too often, and you can't take that kind of risk. So you keep recruiting members of peacekeeping forces or others who have this freedom to move back and forth in their white cars with various markings.

Mr. Atkinson: What's the compensation for doing this work?

Mr. Ostrovsky: It varies. It could be a good time in Nahariyya, or it could be $1,000 per trip or more. It depends. If the guy knows what he is doing, he will probably get paid very well.

Mr. Atkinson: Are you aware of specific instances in which Canadians in the UN peacekeeping force performed this function?

Mr. Ostrovsky: I know that during the time I was in the Mossad *duchaneen* would leave at least three times a week for Syria. Most of them were Canadians.

Mr. Atkinson: Are you aware of specific—

Mr. Blackburn: I am sorry. Are these people Canadian military personnel?

Mr. Ostrovsky: Yes.

Mr. Atkinson: Are you aware, personally—

Mr. Ostrovsky: By name? No.

Mr. Atkinson: By name and specific instances?

Mr. Ostrovsky: No.

Mr. Atkinson: Is this something that is hearsay from other individuals?

Mr. Ostrovsky: No, this information is part of my training, part of what I know. This is part of way things are done. This is part of my knowledge.

Mr. Atkinson: Your training indicated that this occurs.

Mr. Ostrovsky: No, not "my training indicated". Let's go a step further than that. In Idioma, which is the department that prepares various transmissions and arranges for the moving of the letter boxes, we have prepared it. I worked with them on various occasions, preparing these boxes, knowing they were going into Syria, knowing they were going to be taken by Canadians or members of other UN peacekeeping forces of any sort. I couldn't tell you that a particular package was taken by a Canadian or another national, but I knew that package was going to Syria with a *duchaneen*. There is no doubt about that.

Mr. Atkinson: But you're not aware of any specific incident and you never gave a package to a Canadian soldier to do this.

[*Translation*]

Il y a d'autres cas plus dangereux où l'on ne peut procéder ainsi. Il faut alors échanger un sac dans un magasin ou quelque chose de ce genre. On évite cela le plus possible. D'habitude, on se sert d'une boîte aux lettres morte, qui est ce que je viens de décrire.

Mais il faut quelqu'un qui aille sur place et qui présente le moins de risques possible. On ne veut pas compromettre l'un des nôtres. Cela se fait trop souvent et on ne peut pas prendre ce genre de risque. On continue donc de recruter des membres de la Force de maintien de la paix ou d'autres personnes qui peuvent se déplacer à volonté dans leurs véhicules blancs marqués à divers emblèmes.

M. Atkinson: Que leur rapporte ce travail?

M. Ostrovsky: Cela dépend. Ce pourrait être une partie de plaisir à Nahariyya, ou un millier de dollars par voyage, ou plus. Cela dépend. Si le passeur sait ce qu'il fait, il sera sûrement très bien payé.

M. Atkinson: Connaissez-vous des cas précis de Canadiens de la Force de maintien de la paix de l'ONU qui ont fait ce travail?

M. Ostrovsky: Pendant que j'étais au Mossad, je sais que des *duchaneen* se rendaient en Syrie au moins trois fois par semaine. La plupart d'entre eux étaient des Canadiens.

M. Atkinson: Avez-vous des renseignements précis. . .

M. Blackburn: Excusez-moi. S'agissait-il de soldats canadiens?

M. Ostrovsky: Oui.

M. Atkinson: Connaissez-vous personnellement. . .

M. Ostrovsky: Leurs noms? Non.

M. Atkinson: Des noms ou des cas précis?

M. Ostrovsky: Non.

M. Atkinson: Cette information vous vient-elle de quelqu'un d'autre, indirectement?

M. Ostrovsky: Non. Cette information fait partie de ma formation, de ce que je sais. Cela fait partie des procédés qu'on utilise et de mes connaissances.

M. Atkinson: Dans votre formation, on vous a dit que cela se faisait.

M. Ostrovsky: Non, ce n'est pas «dans ma formation qu'on m'a dit cela». Poussons plus loin. J'ai préparé une opération quand j'étais dans la section Idioma, celle qui s'occupe de préparer les transmissions et les envois des boîtes aux lettres mortes. J'ai travaillé dans ce service à diverses reprises, j'ai préparé les boîtes, je savais qu'elles allaient en Syrie, qu'elles allaient être passées par des Canadiens ou d'autres membres de la Force de maintien de la paix de l'ONU. Je ne saurais vous dire quel colis a été pris précisément par un Canadien ou par quelqu'un d'une autre nationalité,mais je savais que le colis allait être passé en Syrie par un *duchaneen*. Cela ne fait pas de doute.

M. Atkinson: Mais vous ne connaissez pas de cas précis et vous n'avez jamais remis un colis à un soldat canadien à cette fin.

[*Texte*]

Mr. Ostrovsky: No, I couldn't, because my status was that of a case officer and I could not meet somebody else face to face, except in the field, as an agent.

• 1655

Mr. Atkinson: So again, you're only in the preparation. It would be carried by someone, and the scuttle-butt was that Canadians and members of the UN peacekeeping force would be doing this.

Mr. Ostrovsky: Correct.

Mr. Atkinson: Any other targets such as this, involving Canadians?

Mr. Ostrovsky: Not that I can think of.

The Chairman: With respect to the events of October 1991, concerning your dogs and the yard and the tire-slashing, you said earlier that you didn't know who did it.

Mr. Ostrovsky: No, I don't know. I haven't seen the people.

The Chairman: Other people alleged that the Mossad were active in Canada at that time. Do you believe that type of conduct is consistent with Mossad's *modus operandi*?

Mr. Ostrovsky: If it was just the fence that was cut, it could happen. If it was various other things, it could happen. The thing was that I had a flat tire and I didn't see anything wrong with the wheel, so I went to look behind the tire and there was nothing there. I took the tire off and found very thin slashes on the inside of the tire, which is what I was trained to do in order to get air out of a wheel so it doesn't show on the outside. It was done in exactly the same place. I showed that to the Nepean police.

That is an intimidation system. It shows me... I have a fairly large yard where the car is parked. It's very difficult to reach it. It means: we can come up to you; there is nothing safe.

The Chairman: I know it's just asking an opinion, but we're not a court of law here. Can you speculate as to why they would wait a year to do that?

Mr. Ostrovsky: I think that after a period of time they figured that I was just going to be happy with my book and shut up, but after that I started speaking in various places and voiced my opinion—both my political opinion and my opinions regarding the Mossad—and they were not very happy with that.

When Congressman McCloskey was about to come, I guess that really sent them through the roof, because I was really opening up my mouth again. That's the only way I can see... Again, you have to realize I'm assuming it's them. It might have been a lunatic who decided to do that and make me think it was Mossad. I don't know. I know it fits their way of doing things.

The Chairman: The tire does.

Mr. Ostrovsky: The tire, the cutting of the fence in the back, various things saying that I'm reachable.

The Chairman: Has the state of Israel stopped its civil case against you?

[*Traduction*]

M. Ostrovsky: Non, ce n'est pas possible, parce que j'étais officier traitant et il m'était interdit de rencontrer quiconque face à face, sauf sur le terrain, comme agent.

M. Atkinson: Encore une fois, vous ne vous occupiez que des préparatifs. L'exécutant serait quelqu'un d'autre et la rumeur veut qu'il s'agissait de Canadiens et de membres de la Force de maintien de la paix de l'ONU.

M. Ostrovsky: C'est juste.

M. Atkinson: Y avait-il d'autres cibles canadiennes?

M. Ostrovsky: Pas à ma connaissance.

Le président: En ce qui concerne les incidents d'octobre 1991, à propos de vos chiens, de la cour et de vos pneus tailladés, vous avez dit plus tôt que vous ne savez pas qui avait fait cela.

M. Ostrovsky: Non, je ne le sais pas. Je n'ai pas vu ceux qui l'ont fait.

Le président: D'aucuns ont affirmé que le Mossad exerçait des activités au Canada à ce moment-là. Ce type d'actes cadre-t-il avec les méthodes du Mossad?

M. Ostrovsky: La clôture coupée, c'est possible. Les autres choses, c'est possible. J'ai constaté que j'avais un pneu à plat et la roue me paraissait intacte; j'ai regardé derrière le pneu et il n'y avait rien. Je l'ai enlevé et j'ai découvert des taillades très minces sur la face interne du pneu, ce qu'on m'avait appris à faire pour expulser l'air d'un pneu sans que cela paraisse de l'extérieur. Cela avait été fait exactement au même endroit. Je l'ai montré à la police de Nepean.

C'est de l'intimidation. C'est pour me montrer que...la cour où est garée ma voiture est assez grande. Il est assez difficile d'y parvenir. Cela veut donc dire que l'on est à portée de ces agents et qu'aucun abri n'est sûr.

Le président: Je sais que ce n'est qu'une opinion que je vais vous demander, mais nous ne sommes pas ici au tribunal. Avez-vous une idée de la raison pour laquelle ils ont attendu un an pour faire cela?

M. Ostrovsky: J'imagine qu'après un certain temps ils pensaient que j'allais me contenter de mon livre et me tenir tranquille. Mais après avoir pris la parole à divers endroits et avoir exprimé mon opinion politique et ce que je pensais du Mossad, ils en ont été mécontents.

Lorsque le membre du Congrès américain McCloskey était sur le point de me rendre visite, ils ont dû bondir, parce que j'allais recommencer à bavarder. C'est tout ce que je peux penser... Encore une fois, sachez bien que je suppose que c'est eux. Ce peut être un dément qui essayait de me faire croire que c'était le Mossad. Je ne sais pas. Je sais que cela cadre avec leur façon de faire.

Le président: Le pneu.

M. Ostrovsky: Le pneu, le trou dans la clôture à l'arrière, divers indices montrant qu'on pouvait m'atteindre.

Le président: L'État d'Israël a-t-il interrompu ses poursuites civiles contre vous?

[*Text*]

Mr. Ostrovsky: I'm not sure. They dropped it for a while. I don't know if they actually—

The Chairman: Did they formally discontinue it?

Mr. Ostrovsky: I think they said at the time that they had stopped it against my publisher in the U.S.A. and in Canada, but they left themselves open to continue. . .or something of that nature. I'm not sure about the legal terms. Of the actual document—again, I provided that here, the copy of the actual court documents of what they have. . .

The Chairman: So at least you're getting your royalties at this point.

Mr. Ostrovsky: Oh, yes.

The Chairman: Our responsibility, as you know, is to act as a parliamentary check on CSIS and SIRC and the agencies with whom CSIS might have agreements. I appreciate that you might not have this information in your memory or in your notes here today, but would you be kind enough, Mr. Ostrovsky, to provide us with a note, either public or confidential, as to the dates and the times, and the names of CSIS officers with whom you spoke, because we have a responsibility to follow up on that aspect of it.

Mr. Ostrovsky: I haven't kept any records of that. I'd be happy to give you the phone number that I have, but not in this forum, because I don't know what kind of system they have. I don't want to publicly give their phone number.

But I'll give it to you. I'm not hiding it.

The Chairman: We know their number very well.

• 1700

Mr. Ostrovsky: I will give you the name of the person I call. Again, there is no problem there. Actually, from my knowledge of this person, I am sure he would not tell me not to, knowing that this is this kind of a committee. He would say go ahead and do it. However, I would prefer not to do it in public. I will give it to you, but not in public.

The Chairman: So it wouldn't have been part of your practice, even as a result of your training and knowing that this was in the air, to keep detailed records of what happened to you month by month?

Mr. Ostrovsky: Normally I don't keep detailed records. I kept detailed records when I was in the Mossad because that was part of the practice. You wrote a report about everything. You put down on paper almost any move you made. There was no such thing as not writing it.

We used to say that if it happened and you reported it, then it happened. If it happened and you didn't report it, it didn't happen, and if it didn't happen and you reported it, it happened.

The Chairman: You didn't feel it was important enough to do this while this was breaking—

Mr. Ostrovsky: With CSIS?

The Chairman: Yes.

[*Translation*]

M. Ostrovsky: Je ne sais trop. Il a interrompu les poursuites pendant un certain temps. Je ne sais pas s'il a effectivement. . .

Le président: S'est-il officiellement désisté?

M. Ostrovsky: Israël a déclaré à l'époque qu'il avait interrompu les poursuites contre mon éditeur aux États-Unis et au Canada, mais il s'est réservé le droit de continuer. . .ou quelque chose du genre. Je ne suis pas certain des termes juridiques. Pour ce qui est du document lui-même—encore une fois, je l'ai déposé ici, c'est l'exemplaire des documents judiciaires. . .

Le président: Vous touchez au moins vos redevances?

M. Ostrovsky: Oui.

Le président: Notre responsabilité à nous, comme vous le savez, c'est d'exercer un contrôle parlementaire sur le SCRS, le CSARS et les organismes avec lesquels le SCRS est lié. Vous n'avez peut-être pas ce renseignement en mémoire ou dans vos notes aujourd'hui, mais auriez-vous l'obligeance de nous remettre soit publiquement, soit confidentiellement, une note indiquant les dates et les heures ainsi que les noms des agents du SCRS avec qui vous avez discuté. Notre tâche à nous est de donner suite à cet aspect de la question.

M. Ostrovsky: Je n'ai conservé aucune note. Je serais heureux de vous donner le numéro de téléphone que j'ai, mais pas ici, parce que j'ignore quel système ils ont. Je ne veux pas donner ce numéro de téléphone en public.

Mais je vous le donnerai à vous. Ce n'est pas un secret.

Le président: Nous connaissons très bien ce numéro.

M. Ostrovsky: Je vais vous donner le nom de la personne à qui je téléphone. Cela ne pose aucun problème. Comme je la connais de toute façon, je suis certain qu'elle ne s'y opposerait pas, sachant de quel comité il s'agit ici. Elle me dirait de le révéler. Mais je préfère ne pas le faire en public. Je vais vous le donner à vous, en privé.

Le président: Donc, même avec votre formation et sachant que cela se tramait, vous n'aviez pas coutume de tenir un journal détaillé de ce qui vous arrivait chaque mois?

M. Ostrovsky: Normalement, je ne tiens pas de journal détaillé. Je le faisais lorsque j'étais dans le Mossad parce que cela faisait partie de la marche à suivre. On rédigeait un rapport sur tout. On couchait sur le papier à peu près tout ce qu'on faisait. Tout était consigné.

On disait que si quelque chose est arrivé et qu'on l'a consigné par écrit, c'est qu'alors c'est arrivé. Sinon, ce n'est pas arrivé et si ce n'est pas arrivé et qu'on l'a consigné par écrit, alors c'est arrivé.

Le président: Vous n'avez pas jugé que c'était suffisamment important pour mettre cela par écrit pendant que cela se passait. . .

M. Ostrovsky: Avec le SCRS?

Le président: Oui.

[*Texte*]

Mr. Ostrovsky: No, I wasn't a member of this organization. I was not keeping track of them. I thought that was the way they did things. I had no reason to think otherwise. I was not—

The Chairman: But with the Mossad after you, didn't you think it would be important to have—

Mr. Ostrovsky: I was worried about the Mossad, about what they were going to do and what I thought they could do. Let's put it very simply—if tomorrow the Mossad launched an action to take me back to Israel, I would have only my training and my ability to protect myself. No other system in place in Canada today could do that for me.

Mr. Prud'homme: Like the Vanunu affair or something like that? You could just disappear like that? They would know how—

Mr. Ostrovsky: If they decided tomorrow that it was important at this point to get me back to Israel, the only protection I would have is my knowledge of how they work and how I could avoid that, but that would be it. There is no way that the local police or CSIS or anybody else... The only way you can combat a situation like that is to understand who you are dealing with. As long as you think you are dealing with an ally or a friend, you are powerless. They will remove your underwear without first removing your pants. You are thinking in one way and they are acting in another. It is a different sphere.

Mr. Wappel: Your testimony is fascinating, but my name is Thomas and you have to show me. My questions will be rather pointed. I hope you take them in the spirit in which they are asked.

Is Victor Ostrovsky your birth name?

Mr. Ostrovsky: Yes.

Mr. Wappel: When were you born?

Mr. Ostrovsky: In 1949.

Mr. Wappel: On what date?

Mr. Ostrovsky: November 28.

Mr. Wappel: And you were born in Edmonton?

Mr. Ostrovsky: Correct.

Mr. Wappel: When did you start training with the Mossad?

Mr. Ostrovsky: In 1983.

Mr. Wappel: When?

Mr. Ostrovsky: I can't recall the exact date.

Mr. Wappel: Was it summer, winter or fall?

Mr. Ostrovsky: Mid-summer.

Mr. Wappel: And when did you leave?

Mr. Ostrovsky: In 1986.

Mr. Wappel: When?

Mr. Ostrovsky: In March or April. Sometime around then.

[*Traduction*]

M. Ostrovsky: Non, je ne faisais pas partie de ce service. Je ne suivais pas ce qu'il faisait. Je pensais que c'était ainsi que les choses se passaient. Je n'avais pas raison de penser autrement. Je n'étais pas...

Le président: Mais avec le Mossad à vos trousses, ne pensiez-vous pas que ce serait important d'avoir...

M. Ostrovsky: Je m'inquiétais du Mossad, de ce qu'il allait faire et de ce que je pensais qu'il pouvait faire. Soyons nets: si demain le Mossad lançait une opération pour me ramener en Israël, je ne pourrais compter que sur ma formation pour me protéger. Aucun système au Canada aujourd'hui ne pourrait le faire pour moi.

M. Prud'homme: Comme dans l'affaire Vanunu? Vous pourriez disparaître comme lui? Le Mossad saurait comment...

M. Ostrovsky: S'il décidait demain que j'étais suffisamment important pour me ramener en Israël, ma seule protection serait ma connaissance de son mode de fonctionnement et de la façon de lui échapper. C'est tout. Ni la police locale, ni le SCRS, ni qui que ce soit d'autre ne pourrait... La seule façon de faire face à une situation comme celle-là, c'est de comprendre à qui on a affaire. Tant qu'on pense avoir affaire à un allié ou à un ami, on est sans moyens. Ces gens-là vont vous retirer votre caleçon sans même enlever votre pantalon. Vous pensez d'une certaine façon et ils agissent tout à fait différemment. C'est un autre univers.

M. Wappel: Votre témoignage est fascinant, mais je suis un Saint-Thomas. Mes questions seront assez directes. J'espère que vous ne vous en formaliserez pas.

Victor Ostrovsky, est-ce le nom qui figure sur votre acte de naissance?

M. Ostrovsky: Oui.

M. Wappel: Quelle est votre date de naissance?

M. Ostrovsky: En 1949.

M. Wappel: La date?

M. Ostrovsky: Le 28 novembre.

M. Wappel: Vous êtes né à Edmonton?

M. Ostrovsky: Oui.

M. Wappel: Quand avez-vous commencé votre entraînement au Mossad?

M. Ostrovsky: En 1983.

M. Wappel: Quand?

M. Ostrovsky: Je ne me souviens pas de la date exacte.

M. Wappel: C'était en été, en hiver ou à l'automne?

M. Ostrovsky: Au milieu de l'été.

M. Wappel: Quand êtes-vous parti?

M. Ostrovsky: En 1986.

M. Wappel: A quel moment?

M. Ostrovsky: En mars ou avril. A peu près.

[*Text*]

Mr. Wappel: Okay. When you started training, I believe you said you were in the military. Is that right?

Mr. Ostrovsky: Before that. I left the military.

Mr. Wappel: So you left the military. You were telling us that when you left the Mossad you were going to be stationed somewhere. . .in Lebanon or somewhere?

Mr. Ostrovsky: No, I was called by a navy friend. I was an officer in the naval reserve. Once you leave the Mossad your file goes back to the reserve. I was to return to the navy when I was called and told that I was to be posted as a liaison officer to the southern Lebanese army in the south of Lebanon.

Mr. Wappel: If you went back?

Mr. Ostrovsky: Not if I went back. The order was on its way, so I left the country.

Mr. Wappel: But you were in the reserves.

Mr. Ostrovsky: The order arrived at my house.

• 1705

Mr. Wappel: Now, hold on. You were in the reserves and then you were going to be activated, or does everybody in the reserves—

Mr. Ostrovsky: No, no, you have to realize every Israeli citizen, until the age of 55, if he's healthy, is part of the reserve system. As such, I was too. My reserve outfit was the navy, because that was the last post I had before I left the military. Once I had been activated in reserves, I would have been taken from the navy to whatever post they decided to put me in.

The normal procedure for an officer, or a soldier for that matter, coming out of the Mossad would have been to be pooled out, so to speak, for at least a year without being called onto duty. First of all, they never did call anybody onto duty for at least a year, and if you were, it was not to what you call a front-line post. There is no more front line than southern Lebanon—it is several kilometres beyond the front.

Mr. Wappel: What was your rank in the reserves?

Mr. Ostrovsky: Lieutenant-Commander.

Mr. Wappel: And did you resign your commission when you left?

Mr. Ostrovsky: No. I just left. I didn't get the order yet, so that by the time—

Mr. Wappel: What's your present status with the Israeli reserves? AWOL?

Mr. Ostrovsky: No, not AWOL because I didn't get the order. So, officially, not AWOL. Actually, in the Gulf War, it was published in some papers that they sent me an order to pick up my gas mask. So I guess I'm not AWOL.

Mr. Wappel: Okay. Now, this incident you told us about where the two—and I believe you said they were in fact agents, Mossad agents.

[*Translation*]

M. Wappel: D'accord. Quand vous avez commencé votre entraînement, vous étiez dans les forces armées, avez-vous dit, je crois. C'est bien cela?

M. Ostrovsky: Avant. J'ai quitté les forces armées.

M. Wappel: Vous avez donc quitté les forces armées. Vous nous aviez dit que lorsque vous avez quitté le Mossad, vous étiez censé être stationné quelque part. . . Au Liban ou ailleurs?

M. Ostrovsky: Non, j'ai été rappelé par un des miens dans la marine. J'étais officier dans la réserve navale. Lorsque vous quittez le Mossad, votre dossier retourne à la réserve. Je devais réintégrer la marine lorsque j'ai été appelé; on m'a dit que j'allais être affecté comme officier de liaison auprès de l'Armée du Sud Liban.

M. Wappel: Si vous retourniez?

M. Ostrovsky: Pas si je retournais. Les ordres étaient en chemin et j'ai donc quitté le pays.

M. Wappel: Mais vous étiez dans la réserve.

M. Ostrovsky: L'ordre est arrivé chez moi.

M. Wappel: Un instant, s'il vous plaît. Vous dites que vous étiez dans la réserve et qu'on s'apprêtait à vous rappeler, ou est-ce que tous les réservistes. . .

M. Ostrovsky: Non, non, il faut savoir que tout citoyen israélien demeure réserviste jusqu'à 55 ans, s'il est en bonne santé. C'est pourquoi j'étais réserviste. J'étais réserviste de la marine parce que c'est l'arme dans laquelle j'étais avant de quitter l'armée. Si j'avais été rappelé, j'aurais été détaché de la marine et affecté ailleurs.

Normalement, un officier, ou même un soldat, qui appartient au Mossad se trouve prêté, en quelque sorte, pour au moins un an sans être rappelé. D'abord, personne n'était rappelé pour au moins un an, et si on l'était, on ne nous envoyait pas au front. Il n'y a plus de front, à part le Sud-Liban—c'est à plusieurs kilomètres au-delà du front.

M. Wappel: Quel était votre grade dans la réserve?

M. Ostrovsky: Capitaine de corvette.

M. Wappel: Et avez-vous démissionné quand vous êtes parti?

M. Ostrovsky: Non. Je suis seulement parti. Je n'en avais pas encore reçu l'ordre, donc au moment. . .

M. Wappel: Quel est votre statut actuel dans la réserve israélienne? Absent sans permission?

M. Ostrovsky: Non, je ne suis pas absent sans permission parce que je n'ai pas reçu d'ordre. Donc, officiellement, je ne suis pas absent sans permission. En fait, pendant la guerre du Golfe, on a écrit dans des journaux que j'avais reçu l'ordre de passer prendre mon masque à gaz. Donc j'imagine que je ne suis pas absent sans permission.

M. Wappel: Très bien. Parlons maintenant de l'incident que vous nous avez raconté au sujet des deux—et je crois que vous avez dit qu'il s'agissait en fait d'agents, d'agents du Mossad.

[*Texte*]

Mr. Ostrovsky: Officers.

Mr. Wappel: I'm not too clear on the chronology, but at some point you contacted the RCMP or the RCMP was contacted. Is that right? And they drove you back to Ottawa.

Mr. Ostrovsky: No. It goes like this. I'll repeat this for you.

Mr. Wappel: Well, no. I just want to know the name of the highest-ranking RCMP officer you spoke to.

Mr. Ostrovsky: Also Thomas.

Mr. Wappel: First or last name?

Mr. Ostrovsky: First name. I don't know his last name, but I think the person acts and works under cover. I can give you his card, but again, I don't remember his full name. I'll give you his card and you can contact him.

Mr. Wappel: You have his card, though?

Mr. Ostrovsky: Not here. I have it at home but I'll provide it for you.

Mr. Wappel: And you don't remember what his rank in the RCMP was, do you?

Mr. Ostrovsky: No, no.

Mr. Wappel: Approximately when was it you met with this gentleman?

Mr. Ostrovsky: The day after I arrived in Toronto. I mean the same day I arrived in Toronto—that evening.

Mr. Wappel: Okay. Now, you told us you met with CSIS.

Mr. Ostrovsky: Correct.

Mr. Wappel: How many times, roughly?

Mr. Ostrovsky: You mean before the book came out or after?

Mr. Wappel: I mean from the time the two people showed up at your door until today.

Mr. Ostrovsky: I don't think more than ten times, roughly. Again, I can't be exactly specific about it, but I'm sure they have kept a record of it and they will be more than happy—

Mr. Wappel: Well, that's what I'm getting at. So you met with them around ten times. Was it always with the same person?

Mr. Ostrovsky: No. In the beginning it was with one gentleman, and then he was transferred somewhere else and I started meeting with another.

Mr. Wappel: And you know that person's name but you would rather not tell us in public?

Mr. Ostrovsky: Correct. Yes.

Mr. Wappel: Which one? The first gentleman?

Mr. Ostrovsky: Both. I'll give you both.

[*Traduction*]

M. Ostrovsky: D'officiers.

M. Wappel: La chronologie des événements n'est pas claire dans mon esprit, mais à un moment donné, vous avez contacté la GRC ou la GRC a été contactée. Est-ce exact? Et la GRC vous a ramené à Ottawa.

M. Ostrovsky: Non. Voici ce que j'ai dit. Je vais le répéter pour vous.

M. Wappel: Non, ce n'est pas la peine. Je veux seulement savoir le nom de l'officier de la GRC le plus élevé en grade à qui vous avez parlé.

M. Ostrovsky: C'était également Thomas.

M. Wappel: C'est son prénom ou son nom de famille?

M. Ostrovsky: C'est son prénom. J'ignore son nom de famille, mais je pense que c'était un agent banalisé. Je peux vous donner sa carte, mais là encore, je ne me souviens pas de son nom au complet. Je vous donnerai sa carte, et vous pourrez communiquer avec lui.

M. Wappel: Donc vous avez sa carte?

M. Ostrovsky: Pas ici. Je l'ai chez moi, mais je peux vous la faire parvenir.

M. Wappel: Et vous ne vous souvenez pas du grade qu'il occupait dans la GRC n'est-ce pas?

M. Ostrovsky: Non, non.

M. Wappel: A peu près quand avez-vous rencontré ce monsieur?

M. Ostrovsky: Le lendemain de mon arrivée à Toronto. Je veux dire, le jour même où je suis arrivé à Toronto—le soir même.

M. Wappel: D'accord. Maintenant, vous nous avez dit avoir rencontré le SCRS.

M. Ostrovsky: C'est exact.

M. Wappel: Combien de fois, à peu près?

M. Ostrovsky: Vous voulez dire, avant que le livre soit publié ou après?

M. Wappel: Je veux dire à partir du moment où les deux personnes se sont présentées chez vous jusqu'à aujourd'hui.

M. Ostrovsky: Une dizaine de fois, à peu près. Là encore, je n'ai pas de souvenir précis, mais j'ai la certitude que le SCRS a noté toutes ces rencontres et sera très heureux. . .

M. Wappel: Très bien, voilà où je veux en venir. Donc vous les avez rencontrés une dizaine de fois. S'agissait-il toujours de la même personne?

M. Ostrovsky: Non. Au début, il ne s'agissait que d'un monsieur seul, puis il a été muté et un autre l'a remplacé.

M. Wappel: Et vous connaissez le nom de cette personne, mais vous préférez ne pas le révéler publiquement?

M. Ostrovsky: C'est exact. Oui.

M. Wappel: Lequel? Le premier monsieur?

M. Ostrovsky: Les deux. Je vous donnerai les deux noms.

[*Text*]

Mr. Wappel: Oh, you'll give us both.

Mr. Ostrovsky: Yes.

Mr. Wappel: Okay. And where did you meet with them?

The Chairman: Mr. Ostrovsky, on that point, if you would be kind enough to send it to our clerk, then each member will receive the appropriate copy.

Mr. Ostrovsky: Yes, no problem.

Mr. Wappel: Where did you meet with these people?

Mr. Ostrovsky: Excuse me just for one second. Perhaps you wouldn't mind writing down what it is you want me to bring so I'll make sure I have a list of it, because I'm not making any notes right now.

The Chairman: The cards of the RCMP officers—we will need that.

Mr. Wappel: And the names of the people you met with at CSIS.

Mr. Ostrovsky: Correct.

Mr. Wappel: All right. Did you meet with them always in the same place?

Mr. Ostrovsky: I met with them several times in my house and I met with them also in their offices.

Mr. Wappel: Where?

Mr. Ostrovsky: Downtown.

Mr. Wappel: Where?

Mr. Ostrovsky: I can't remember the name of the streets. Number 400—it's the RCMP headquarters—it's on Bank and something, not Laurier—four blocks from Laurier.

Mr. Wappel: Would you search your memory or your records and maybe let us know that information?

Mr. Ostrovsky: McLeod. I think it's McLeod. 400 McLeod?

Mr. Wappel: I don't know.

Mr. Ostrovsky: I think that's the address. Yes.

Mr. Wappel: Okay. So were there other people present or just these two gentlemen individually before the one was transferred?

Mr. Ostrovsky: No, there were several meetings I had with two. That means this gentlemen brought another gentleman with him and several times it was—the other gentleman changed. I don't know the name of the other gentleman. And there was the case where I met with the FBI, so they were also present—the person from CSIS. Then there was another time when I met with the American secret service, which came here; another gentleman from CSIS was present. There was always somebody present from CSIS when I met a foreign service that called properly.

• 1710

Mr. Wappel: How did they know that? Did the foreign service advise CSIS?

[*Translation*]

M. Wappel: Oh, vous nous donnerez les deux noms.

M. Ostrovsky: Oui.

M. Wappel: Très bien. Et où les avez-vous rencontrés?

Le président: Monsieur Ostrovsky, à ce sujet, auriez-vous l'obligeance de communiquer ces noms à notre greffier, qui transmettra ensuite à tous les députés.

M. Ostrovsky: Oui, pas de problème.

M. Wappel: Où avez-vous rencontré ces personnes?

M. Ostrovsky: Voulez-vous m'excuser un instant. Auriez-vous l'obligeance de noter ce que vous voulez de moi, je tiens à avoir une liste parce que je ne prends aucune note.

Le président: Il nous faudra les cartes de visite des officiers de la GRC.

M. Wappel: Et les noms des personnes que vous avez rencontrées au SCRS.

M. Ostrovsky: C'est bien.

M. Wappel: Très bien. Les avez-vous toujours rencontrés au même endroit?

M. Ostrovsky: Je les ai rencontrés à quelques reprises chez moi et aussi dans leur bureau.

M. Wappel: Où?

M. Ostrovsky: Au centre-ville.

M. Wappel: Où?

M. Ostrovsky: Je ne peux me rappeler les noms des rues. C'était au 400—dans les bureaux de la GRC—c'est à l'angle de Bank et d'une autre rue, ce n'est pas Laurier—c'est à quatre rues de Laurier.

M. Wappel: Auriez-vous l'obligeance de fouiller dans vos souvenirs ou dans vos dossiers, et de nous communiquer ce renseignement?

M. Ostrovsky: McLeod. Je pense que c'est McLeod. 400 McLeod?

M. Wappel: Je l'ignore.

M. Ostrovsky: Je pense que c'est bien l'adresse. Oui.

M. Wappel: D'accord. Donc, est-ce que d'autres personnes assistaient à ces rencontres ou seulement ces deux messieurs, alternativement, avant que le premier soit muté?

M. Ostrovsky: Non, j'ai eu plusieurs rencontres avec deux personnes. Je veux dire que le premier monsieur était accompagné d'un autre, et à plusieurs rencontres, c'est—l'autre a changé. Je ne connais pas son nom. Et il y a eu la fois où j'ai rencontré le FBI—donc ils étaient également présents—la personne du SCRS. Ensuite, à un autre moment, j'ai rencontré les services secrets américains, qui s'étaient déplacés pour la circonstance; un autre monsieur du SCRS était présent. Une personne du SCRS était toujours présente lorsque je rencontrais des représentants d'un service de renseignement étranger qui avait demandé à me voir.

M. Wappel: Comment faisaient-ils? Est-ce que le service de renseignement étranger en informait le SCRS?

[*Texte*]

Mr. Ostrovsky: They went through CSIS. That is the procedure. Then CSIS called me to request if I was willing to meet. When I said that I was, the meeting was set up.

Mr. Wappel: So CSIS arranged these meetings between you and the FBI and—

Mr. Ostrovsky: I think it was a request from the FBI that CSIS come to me to ask if I was willing. When I said I was, they set up the meeting itself.

Mr. Wappel: Who was it? Was it a CIA officer?

Mr. Ostrovsky: It was the FBI.

Mr. Wappel: Who was the second gentleman?

Mr. Ostrovsky: The second time, it was the secret service.

Mr. Wappel: You said that you met with military intelligence.

Mr. Ostrovsky: It was at CSIS headquarters in their office.

Mr. Wappel: Who did you meet with there?

Mr. Ostrovsky: I don't know the gentleman's name. I wouldn't know. I don't have it.

Mr. Wappel: You were not introduced.

Mr. Ostrovsky: We were, but as I said, I don't remember names. I try not to.

Mr. Wappel: Do you remember rank?

Mr. Ostrovsky: No; they have stripes. I don't come from a country with a stripe system. I don't know how it works.

Mr. Wappel: But, sir, you walk in and somebody introduces Colonel Brown—

Mr. Ostrovsky: Colonel, captain, major—

Mr. Wappel: You don't remember at all.

Mr. Ostrovsky: —I can't recall. Honestly, I don't know the name or the rank.

Mr. Wappel: As an agent, weren't you trained to remember details such as this?

Mr. Ostrovsky: No, you're trained to write down information right away so that you don't forget it.

Mr. Wappel: How many times did you meet with Canadian military intelligence?

Mr. Ostrovsky: Once.

Mr. Wappel: Did you tell them about what we heard today?

Mr. Ostrovsky: Yes, I did, but in more detail. It was about a two-hour meeting.

Mr. Wappel: You said that you met with SIRC, as well.

Mr. Ostrovsky: Once.

Mr. Wappel: Who?

Mr. Ostrovsky: Two gentlemen at SIRC.

[*Traduction*]

M. Ostrovsky: Il s'adressait au SCRS. C'est ce qui se fait. Puis le SCRS me contactait pour savoir si j'étais disposé à rencontrer ses agents. Si j'étais d'accord, on organisait une rencontre.

M. Wappel: Donc le SCRS organisait ces rencontres entre vous-même et le FBI et...

M. Ostrovsky: Je pense que c'est à la demande du FBI que le SCRS m'a demandé si j'étais disposé à les rencontrer. Quand j'ai répondu que j'étais d'accord, le SCRS a organisé la rencontre.

M. Wappel: De qui s'agissait-il? Était-ce un agent de la CIA?

M. Ostrovsky: C'était le FBI.

M. Wappel: Qui était l'autre monsieur?

M. Ostrovsky: La deuxième fois, c'était le service secret.

M. Wappel: Vous avez dit avoir rencontré des agents du renseignement militaire.

M. Ostrovsky: C'était à la direction générale du SCRS, dans les bureaux.

M. Wappel: Qui avez-vous rencontré là-bas?

M. Ostrovsky: Je ne connais pas le nom du monsieur. Je ne sais pas de qui il s'agit. Je n'ai pas son nom.

M. Wappel: Vous n'avez pas été présentés.

M. Ostrovsky: Nous avons été présentés, mais comme je l'ai dit, je n'ai pas la mémoire des noms. J'essaye de les oublier.

M. Wappel: Avez-vous la mémoire des grades?

M. Ostrovsky: Non; les grades sont assortis de galons. Dans mon pays, nous ne connaissons pas les galons. C'est un système qui m'est étranger.

M. Wappel: Mais, monsieur, vous êtes entré, et quelqu'un vous a présenté le colonel Brown...

M. Ostrovsky: Colonel, capitaine, major...

M. Wappel: Vous n'en avez aucun souvenir.

M. Ostrovsky: ...je ne peux pas me souvenir. Franchement, j'ignore le nom et le grade.

M. Wappel: Comme agent, n'étiez-vous pas formé à vous rappeler des détails comme ceux-là?

M. Ostrovsky: Non, on est formé à noter des renseignements immédiatement pour ne pas les oublier.

M. Wappel: Combien de fois avez-vous rencontré les membres du renseignement militaire canadien?

M. Ostrovsky: Une fois.

M. Wappel: Leur avez-vous dit ce que vous nous avez raconté aujourd'hui?

M. Ostrovsky: Oui, mais en leur donnant plus de détails. La rencontre a duré environ deux heures.

M. Wappel: Vous dites avoir rencontré aussi des membres du CSARS.

M. Ostrovsky: Une fois.

M. Wappel: Qui?

M. Ostrovsky: Deux messieurs du CSARS.

[*Text*]

Mr. Wappel: Names.

Mr. Ostrovsky: Can't recall.

Mr. Wappel: You can't recall.

Mr. Ostrovsky: No, I can't recall their names.

Mr. Wappel: Do you remember when you met with them?

Mr. Ostrovsky: Yes, I have the exact date, but not with me here.

Mr. Wappel: Will you provide that?

Mr. Ostrovsky: Yes, I will.

Mr. Wappel: Will you tell us where you met with them?

Mr. Ostrovsky: Yes, it was also on Kent Street. It's a government building. I have the address.

Mr. Wappel: They didn't give you their cards.

Mr. Ostrovsky: I didn't ask for any.

Mr. Wappel: That was two meetings.

Mr. Ostrovsky: It was one.

Mr. Wappel: What was the subject of that discussion?

Mr. Ostrovsky: It was about the information in the book, the information we were just talking about, when they came to my house, etc.

Mr. Wappel: I should tell you that I'm not particularly startled that an aggressive secret service operates in countries around the world or that it has a plant that can manufacture a passport for any country in the world. I'm assuming that the CIA can do the same thing, the British service, the French service, the Germans, the KGB. I think it would be naïve, however, to think that they don't operate in friendly countries.

So I accept the proposition that it's very likely that not only the Mossad but also many other agencies are here and that we, the public, don't know about them. I guess the question is—

Mr. Ostrovsky: I have to disagree with you.

Mr. Wappel: Go ahead; tell me why.

Mr. Ostrovsky: Most intelligence agencies work in a network. When you're talking about western agencies, they co-operate. Most of them, most of the time, adhere to regulations and laws that protect each other.

Secondly, most of them, if not all, have various committees that sit and check them out, oversee them—such as this committee and others that are doing this to CSIS. The same do this to the FBI, the CIA, the British service and others.

The only service I know of in the west where that does not happen is the Mossad. The only time the Mossad was ever called to order, in my recollection or anyone else's recollection, was to answer one question—why they recruited me.

[*Translation*]

M. Wappel: Leurs noms?

M. Ostrovsky: Je ne m'en souviens pas.

M. Wappel: Vous ne vous en souvenez pas.

M. Ostrovsky: Non, je ne peux me souvenir de leurs noms.

M. Wappel: Vous rappelez-vous quand vous les avez rencontrés?

M. Ostrovsky: Oui, j'ai la date exacte, mais pas ici.

M. Wappel: Voulez-vous nous fournir ce renseignement?

M. Ostrovsky: Oui.

M. Wappel: Voulez-vous nous dire où vous les avez rencontrés?

M. Ostrovsky: Oui, c'était également rue Kent, dans un édifice gouvernemental. J'ai l'adresse.

M. Wappel: Ils ne vous ont pas donné leur carte.

M. Ostrovsky: Je ne l'ai pas.

M. Wappel: Il y a eu deux rencontres.

M. Ostrovsky: Une seule.

M. Wappel: Quel a été le sujet de cette discussion?

M. Ostrovsky: C'était au sujet des informations que contenait mon livre, des informations dont nous parlions à l'instant, quand ils sont venus chez moi, etc..

M. Wappel: Je vous dirai que je ne suis pas particulièrement surpris d'apprendre qu'un service de renseignement offensif soit actif dans tous les pays du monde ou qu'il ait des installations capables de fabriquer des passeports pour tous les pays du monde. J'imagine que la CIA peut faire la même chose, les services britanniques, les services français, les allemands, le KGB aussi. Toutefois, il serait naif de croire qu'ils ne sont pas actifs dans les pays amis.

Donc j'admets qu'il est fort probable que non seulement le Mossad mais aussi d'autres services de renseignement sont actifs ici, et que nous, le public, ignorions leurs activités. À mon avis, la question est. . .

M. Ostrovsky: Je ne suis pas d'accord là-dessus.

M. Wappel: Très bien, dites-moi pourquoi.

M. Ostrovsky: La plupart des services de renseignements fonctionnent à l'intérieur d'un réseau. Lorsque vous parlez des services occidentaux, ils coopèrent. La plupart d'entre eux, la plupart du temps, adhèrent à des règlements et à des lois qui les protègent.

Deuxièmement, la plupart du temps, sinon tout le temps, il existe des comités qui les surveillent, contrôlent leurs opérations—comme votre comité et les autres qui surveillent le SCRS. La même chose existe pour le FBI, la CIA, les services britanniques et les autres.

À ma connaissance, le Mossad est le seul service occidental à se soustraire à ces contrôles. La seule fois où l'on a exigé de comptes du Mossad, pour autant que je sache—et c'est vrai de tout le monde—c'est pour répondre à une question—pourquoi on m'avait recruté.

[*Texte*]

Other than that, they were never questioned. The head of the Mossad was never called in front of any committee to answer anything. Wherever there is an investigation in Israel, Mossad always comes out smelling clean. Nobody really knows what it's doing. It doesn't really exist. When they speculated and made laws in the system, through the Agrana'at commission, saying that everyone should have its own research department to have a devil's advocate, the Mossad found a way to kill that system.

So it's not the same as every other agency. The only agency you can compare it with would probably be the KGB. The KGB did work in countries that were friendly with it.

Mr. Wappel: It's your belief, based on your experience, that the Mossad is here now, is it not?

• 1715

Mr. Ostrovsky: Mossad is everywhere that it has the ability to be in. Mossad will work to gather information, not necessarily just about Arab countries. It's also gathering technical information, technological information. It has provided an Israeli company information about a drone that then competed with an American drone it was stolen from. The information was stolen from the same company and it won the bid in the American navy to build it because they didn't have to put in the cost of research.

This is the kind of thing the Mossad will do and it has nothing—only on the surface. If you have a high-technological industry, they'll find a way to get into it.

Mr. Wappel: Have you met with any other government agency or department? External Affairs, Defence? Anybody like that?

Mr. Ostrovsky: No. I met some people once from Fisheries. Not related.

Mr. Wappel: As far as you know, is Mossad also in the United States?

Mr. Ostrovsky: Oh, yes. Quite. Mossad has a special department that deals with the United States which is called HAL—the above department—and I've mentioned several cases in my book.

Mr. Blackburn: I think the same thing troubles me that troubles Mr. Wappel, and that has to do with names. Now, I'm bad at remembering names. I should never have been elected in the first place. I can't remember names.

I've never made it, as I should have, a real science on my part to remember names, and it's very embarrassing in my job. But surely a person who is trained in any secret service, in any intelligence service... I've never read a manual. I don't know what kind of training you go through, but it seems to me that part of the training is like walking into a strange room and then walking out again in 30 seconds' time and being able to recall everything you can recall seeing in that room—

[*Traduction*]

Pour le reste, on ne leur demande jamais de comptes. Le chef du Mossad n'a jamais été convoqué par le comité pour répondre à des questions. Chaque fois qu'il y a enquête en Israël, le Mossad s'en tire toujours indemne. Personne ne sait vraiment ce qu'il fait. Il n'existe pas vraiment. Quand les parlementaires se sont mis à faire des conjectures et à vouloir des lois qui édifieraient un système—c'était à l'époque de la commission Agrana'at, quand ils se sont mis à dire que chaque ministère devrait avoir son propre service de recherche afin qu'il y ait un avocat du diable, le Mossad a trouvé le moyen d'étouffer l'idée.

Donc le Mossad ne fonctionne pas comme les autres services. Le seul service auquel vous pouvez le comparer est probablement le KGB, qui était actif dans des pays alliés.

M. Wappel: Vous croyez donc, selon votre expérience, que le Mossad est actif ici même, n'est-ce pas?

M. Ostrovsky: Le Mossad est partout où il peut être. Il s'emploie à réunir des renseignements, et pas seulement dans les pays arabes. Il recueille également des renseignements techniques, technologiques. Le Mossad a fourni à une entreprise israélienne des renseignements sur un drone que construisait une entreprise américaine concurrente. Les renseignements ont été volés à cette entreprise, et l'entreprise israélienne a remporté le marché de la marine américaine pour le construire parce qu'elle n'avait pas eu à débourser un sou pour la recherche.

C'est le genre de chose que le Mossad fait, et le Mossad n'a rien—c'est seulement en surface. Si vous avez une industrie de haute technologie, le Mossad trouvera le moyen de s'y infiltrer.

M. Wappel: Avez-vous rencontré des représentants d'autres organismes ou ministères? Les Affaires extérieures, la Défense? D'autres organismes comme cela?

M. Ostrovsky: Non. J'ai rencontré des représentants du ministère des Pêches une fois. Cela n'avait rien à voir.

M. Wappel: A votre connaissance, le Mossad est-il également présent aux États-Unis?

M. Ostrovsky: Oh, oui. Absolument. Le Mossad dispose d'une unité spéciale qui est active aux États-Unis et qu'on appelle l'HAL—et j'ai parlé de plusieurs cas dans mon livre.

M. Blackburn: Je pense que ce qui dérange M. Wappel me dérange aussi, et c'est la question des noms. Je n'ai pas la mémoire des noms. Je n'aurais jamais dû être élu. Je n'arrive pas à me souvenir des noms.

Je n'ai jamais fait métier, comme j'aurais dû, de me souvenir des noms, et cela me gêne beaucoup dans mes fonctions. Mais cela m'étonne de la part d'une personne qui a été formée par un service secret, par un service de renseignement... Je n'ai jamais lu de manuel à ce sujet. J'ignore quelle formation vous avez, mais il me semble que dans ce genre d'activité, on vous fait entrer dans une pièce où vous n'êtes jamais allé, puis vous en ressortez au bout de 30 secondes et vous êtes capable de vous rappeler tout ce que vous y avez vu...

[*Text*]

Mr. Ostrovsky: I can do that.

Mr. Blackburn: —or maybe ten minutes later or even better still, two hours later, something like that. But I think also part of that must be remembering names.

Mr. Ostrovsky: No. I disagree with you. I'll explain to you why.

Mr. Blackburn: I'm not trying to create an argument here. I have a problem—

Mr. Ostrovsky: If there is a need for me to remember a name, I will make the effort and remember. Usually I will write it down and then I'll remember it when I see it, because I want to. Otherwise, I don't want to, I don't remember it. And when you're talking about walking into a room, I can walk into a room and be there for five minutes and describe the room to you two years later. I could probably draw it for you. I don't have a problem with that.

But I've always had a problem with names. For me to remember a restaurant sometimes, I have to close my eyes and visualize the sign and then read it. That's how I do it. I never had a problem with it.

When you're working as a case officer, you don't socialize as such. You have an agent you're recruiting. You have to remember the details of that particular case.

When you're attacking the subject, you're coming from a safe house in which everything is pounded into you, hour after hour. You come back and write your reports and that's all you're dealing with: this particular subject. It's not like being a spy in the other sense of the word, where you're gathering information and therefore you have to remember all these people you met at the party, and then come home and write the report.

As a case officer, I don't have to remember anything. I just have to make the contact with the person, turn him and get him working for me. He'll give me the information; I'll write it down when he brings it in. I don't even have to read it.

Mr. Blackburn: I don't want to be insulting—or facetious either—but did you have the same amount of trouble remembering code names?

Mr. Ostrovsky: No.

Mr. Blackburn: Did you have to remember code names?

Mr. Ostrovsky: No.

Mr. Blackburn: You didn't?

Mr. Ostrovsky: No, because code names change about every six months. That's why we used to keep the same code names, which means the code name on paper would change.

I'll give you an example. There was a department called Mitzadah, which is the combatant department. That was an old name—that name was almost as old as the beginning of that department. It has changed every six months. Its last

[*Translation*]

M. Ostrovsky: Je peux faire cela.

M. Blackburn: . . .ou peut-être dix minutes plus tard, ou encore mieux, deux heures plus tard, quelque chose de semblable. Mais je crois qu'on vous enseigne aussi à vous souvenir des noms.

M. Ostrovsky: Non. Je ne suis pas d'accord. Je vais vous expliquer pourquoi.

M. Blackburn: Ce n'est pas que je vous cherche querelle. J'ai de la difficulté. . .

M. Ostrovsky: Si j'ai besoin de me souvenir d'un nom, je ferai un effort et je m'en souviendrai. Ordinairement, je le noterai et ensuite je m'en souviendrai lorsque je le reverrai, parce que je le veux. Autrement, je ne veux pas m'en souvenir et je ne m'en souviens pas. Pour ce qui est d'entrer dans une pièce comme vous dites, je peux entrer dans une pièce, y rester cinq minutes et vous la décrire deux ans plus tard. Je pourrais même vous en dessiner le plan. Ce sont des choses que je peux faire.

Mais j'ai toujours eu de la difficulté à me souvenir des noms. Pour me rappeler du nom d'un restaurant parfois, je dois fermer le yeux, visualiser l'enseigne et la lire. C'est comme cela que je m'en souviens. Cela ne m'a jamais posé de difficultés.

Lorsque vous êtes officier traitant, il n'y a pas de fréquentations proprement dites. Vous avez un agent que vous recrutez. Vous devez vous souvenir des détails de l'affaire sur laquelle vous travaillez.

Lorsque vous attaquez le sujet, vous sortez d'un local de contact où l'on vous a bourré le crâne, heure après heure. Vous en sortez et vous écrivez vos rapports, et vous ne vous occupez que de ce sujet précis. Ce n'est pas comme faire de l'espionnage dans l'autre sens du terme, où vous réunissez des renseignements et avez l'obligation de vous souvenir de toutes les personnes que vous avez rencontrées à la fête, puis vous rentrez chez vous et vous écrivez votre rapport.

Comme officier traitant, je n'ai pas à me souvenir de quoi que ce soit. Je n'ai qu'à entrer en contact avec la personne, la recruter et la faire travailler pour moi. C'est elle qui me donnera les renseignements; je les noterai lorsqu'elle me les apportera. Je n'ai même pas besoin de les lire.

M. Blackburn: Sans vouloir vous blesser, ni plaisanter, j'aimerais savoir si vous éprouviez la même difficulté à vous souvenir des noms de code?

M. Ostrovsky: Non.

M. Blackburn: Étiez-vous obligé de vous souvenir des noms de code?

M. Ostrovsky: Non.

M. Blackburn: Vous n'étiez pas obligé de le faire?

M. Ostrovsky: Non, parce que les noms de code changent tous les six mois environ. C'est pourquoi nous conservions les mêmes noms de code, ce qui veut dire que seul le nom de code sur papier changeait.

Je vais vous donner un exemple. Il y avait un service appelé le Mitzadah, qui est une unité combattante. C'était son vieux nom—qui remontait presque au début de ce service. Il changeait tous les six mois. Son nom le plus récent

[*Texte*]

name was Atzma'ut, which was "independence" but we still called it Mitzadah. When we wrote the report, we had to say "What is it called now?" or check in the computer. That's the way it works.

• 1720

Again, you don't work with a lot of code names. Because of that, by the way, you tend to change the name of the person to the code name. For example, if a friend of mine was code-named Volvo, that's what we used to call him regularly.

Mr. Blackburn: The other point—and it's on the same theme, Mr. Chairman—is that when you were asked when you first joined Mossad, you couldn't recall the date. You hesitated and then recalled the season.

Mr. Ostrovsky: Correct.

Mr. Blackburn: I don't know, maybe it's like servicemen, veterans of a military who never forget their service number—they carry it to their grave. I'll never forget the day I was first elected. Surely you can remember the day you first became a member of Mossad.

Mr. Ostrovsky: No. First of all, the period was very long. It was almost a year of testing.

Mr. Blackburn: Oh, it's sort of a gradual entry, is it?

Mr. Ostrovsky: That's right. You don't enter the Mossad in one day. You come in testing. First it was once every two weeks, then once every week, then once every month, then again every two weeks. It's just endless. Gradually I was brought in to work in filing, and then I worked in filing and did the last test, and then it just went back and forth. I can tell you my service number. I remember that.

Mr. Blackburn: Up until a few weeks ago, a lot of people doubted what you had said originally about the Mossad agents coming to your door. Quite a bit of opinion was written in the newspapers that it was quite possible you dreamed this up, you were telling a deliberate lie, or you imagined it.

Anyway, you were vindicated by a very, very senior Canadian civil servant in this respect. When he testified before the House Standing Committee on External Affairs and International Trade, Mr. Norman Spector, who I believe was one of the top men in the PMO and is now ambassador-designate to the State of Israel, confirmed that shortly thereafter External Affairs or the PMO—I've forgotten which—called in the Israeli ambassador. At or about the same time or at the same meeting was one of the senior managers of Mossad. He then sent a letter back two days later to the chairman of that committee, changing or correcting what he had said. He said it was not the Israeli ambassador but the chargé d'affaires, but in that second letter he did not alter in any way what he had said about the senior official from Mossad.

[*Traduction*]

était le Atzma'ut, qui veut dire «indépendance», mais nous continuions de l'appeler le Mitzadah. Lorsque nous écrivions le rapport, il fallait se demander: «Comment est-ce qu'on l'appelle maintenant?» ou vérifier à l'ordinateur. C'est ce qu'on faisait.

Là encore, on ne travaille pas avec plusieurs noms de code. À cause de cela, soit dit en passant, on a tendance à confondre le nom de la personne et le nom de code. Par exemple, si un ami à moi avait pour nom de code Volvo, c'est le nom qu'on lui donnait d'habitude.

M. Blackburn: L'autre chose—et cela porte sur le même sujet, monsieur le président—c'est que quand on vous a demandé à quel moment vous êtes entré au Mossad, vous n'avez pas pu vous souvenir de la date. Vous avez hésité, puis vous vous êtes souvenu de la saison.

M. Ostrovsky: C'est exact.

M. Blackburn: Je ne sais pas, c'est peut-être comme les militaires, les anciens combattants qui n'oublient jamais leur matricule—qu'ils portent jusqu'au tombeau. Je n'oublierai jamais le jour où j'ai été élu pour la première fois. Vous vous souvenez sûrement du jour où vous êtes entré au Mossad.

M. Ostrovsky: Non. D'abord, la période d'initiation était très longue. J'ai subi des examens pendant presque un an.

M. Blackburn: Oh, il s'agit donc d'une initiation graduelle, n'est-ce pas?

M. Ostrovsky: C'est exact. On n'entre pas au Mossad du jour au lendemain. On se soumet d'abord à des examens. Au début, il y avait des examens toutes les deux semaines, puis toutes les semaines, puis tous les mois, puis encore une fois toutes les deux semaines. Cela n'en finissait plus. Je suis entré par étapes au service des dossiers, où j'ai travaillé, et j'ai passé le dernier examen, puis j'en suis ressorti et j'y suis revenu. Je peux vous dire mon numéro matricule. Je m'en souviens.

M. Blackburn: Il y a quelques semaines encore, beaucoup doutaient de ce que vous aviez dit au début au sujet des agents du Mossad qui s'étaient présentés chez vous. Beaucoup ont écrit dans les journaux que vous aviez fort bien pu rêver tout cela, que vous mentiez délibérement, ou que vous aviez imaginé tout cela.

Quoi qu'il en soit, vous avez été lavé de tout soupçon par un très haut fonctionnaire canadien. Quand il a témoigné devant le comité permanent de la Chambre sur les Affaires étrangères et le Commerce extérieur, M. Norman Spector, qui, je crois, était alors un des principaux dirigeants du Cabinet du premier ministre et est aujourd'hui ambassadeur désigné pour l'État d'Israël, a confirmé que peu après, les Affaires extérieures ou le Cabinet du premier ministre—j'oublie lequel—a convoqué l'ambassadeur d'Israël. Un haut responsable du Mossad est intervenu au même moment ou à la même réunion. Il a alors écrit deux jours plus tard au président du comité, pour changer ou corriger ce qu'il avait dit. Il a dit que ce n'était pas l'ambassadeur d'Israël, mais le chargé d'affaires; mais dans cette seconde lettre, il n'a rien changé de ce qu'il avait dit au sujet du haut responsable du Mossad.

[*Text*]

As far as I'm concerned, for the moment at least, that verifies what you said originally and lends considerable credibility to what you said concerning Mossad being in Canada, as you personally were involved with Mossad agents. You've named the two of them and said they were friends of yours and that you got along with them very well.

I made reference earlier today to something I'd been told, that most of the world thinks that Mossad is a first-rate intelligence operation and the joke is—and it may be based on fact, for all I know—that it's a third-rate intelligence agency with a first-rate public relations office. I'm inclined now, having heard what you've said today, to believe the latter. If I was chief of Mossad and I got wind of the fact that you were about to publish a book spilling some beans about my organization, the last bloody thing I would ever do is try to interfere with that publication. As I've often said, the most insecure automobile our Prime Minister can drive in is his armour-plated limo with a cop car in front and a cop car behind. If he took a taxi, you would have a hell of a hard job trying to find him, especially in Ottawa.

Anyway, that's my statement. I can't understand for the life of me why Mossad would have sent its number one or number two man over here to try to clear up a mess with the Canadian government, which was an open admission that they had tried to interfere in the publishing of your book.

• 1725

Mr. Ostrovsky: I can answer that. As for the question about the cars, there's a Shi'ite who would agree with you.

Mr. Blackburn: Yes. Exactly.

Mr. Ostrovsky: What I'm saying is that there's a reason. This particular statement that was made is the thing that made me very uncomfortable. he head or assistant head of the Mossad does not travel easily.

Mr. Blackburn: I wouldn't think so.

Mr. Ostrovsky: There is a big scandal in Norway. There's a reporter here from Norway. You can ask him if the assistant head of the Mossad was there. I bet you he wasn't. He wasn't in Denmark when that happened. He wasn't in Germany when the tanks were given to the Mossad and were attempted to be loaded onto a ship.

Mr. Blackburn: East Germany?

Mr. Ostrovsky: Yes.

Mr. Blackburn: The former East Germany.

Mr. Ostrovsky: The tanks were from former East Germany but the secret service that gave it to the Mossad was West Germany or Germany. They were loading it on the ship for the Mossad as a favour to a friendly nation.

Mr. Blackburn: Oh, is that right?

[*Translation*]

Pour autant que je sache, pour le moment du moins, cela confirme ce que vous avez dit à l'origine et accrédite considérablement ce que vous dites au sujet des activités du Mossad au Canada, étant donné que vous avez travaillé personnellement avec des agents du Mossad. Vous avez nommé ces deux personnes et avez dit qu'elles étaient de vos amis et que vous vous entendiez fort bien avec elles.

J'ai mentionné plus tôt aujourd'hui une chose qu'on m'a dite, à savoir que presque tout le monde considère le Mossad comme un service de renseignement de premier ordre, mais qu'en fait—et c'est peut-être une plaisenterie fondée, pour autant que je sache—c'est un service de renseignement de troisième ordre qui dispose d'un service de relations publiques de premier ordre. Vous ayant écouté aujourd'hui, j'ai tendance à accréditer la deuxième version. Si j'étais le chef du Mossad et que j'apprenais que vous étiez sur le point de publier un livre dévoilant des secrets au sujet de mon organisation, la dernière chose que je ferais au monde, ce serait de chercher à entraver cette publication. Comme je l'ai dit souvent, notre premier ministre s'expose au plus grand danger lorsqu'il roule en limousine blindée avec une voiture de police à l'avant et une voiture de police à l'arrière. S'il prenait un taxi, vous auriez un mal fou à le repérer, surtout à Ottawa.

Quoi qu'il en soit, c'est ce que je voulais dire. Je n'arrive absolument pas à comprendre pourquoi le Mossad a dépêché l'un de ses plus hauts responsables pour débrouiller une affaire avec le gouvernement canadien, ce qui revenait à admettre qu'il avait cherché à entraver la publication de votre livre.

M. Ostrovsky: Je peux répondre à cela. À propos de la question touchant les voitures, il y a un Chiite qui serait d'accord avec vous.

M. Blackburn: Oui, exactement.

M. Ostrovsky: Ce que je veux dire, c'est qu'il y a un motif. Cette déclaration est ce qui m'a mis très mal à l'aise. Le directeur du Mossad ou son adjoint ne se déplacent pas facilement.

M. Blackburn: C'est ce qu'il me semble.

M. Ostrovsky: Il y a un scandale énorme en Norvège. Un journaliste norvégien est présent ici. Vous pouvez lui demander si le directeur adjoint du Mossad y était. Je vous parie que non. Il ne se trouvait pas au Danemark lorsque cela est arrivé. Il ne se trouvait pas en Allemagne lorsque les chars ont été donnés au Mossad et lorsqu'on a tenté de les charger sur un bateau.

M. Blackburn: En Allemagne de l'Est?

M. Ostrovsky: Oui.

M. Blackburn: L'ancienne Allemagne de l'Est.

M. Ostrovsky: Les chars provenaient de l'ancienne Allemagne de l'Est, mais le service secret qui les a donnés au Mossad était celui de l'Allemagne de l'Ouest ou de l'Allemagne. Leur chargement sur le bateau au bénéfice du Mossad était une faveur accordée à une nation amie.

M. Blackburn: Oh, vraiment?

[*Texte*]

Mr. Ostrovsky: The head or assistant head of the Mossad didn't come. When I heard he was here, that worried me as far as the level of co-operation that might exist. He would not come unless he had something important that he wouldn't want to lose. I can't think of what he would have here that he wouldn't want to lose. I don't want to speculate on it, but as the second in command of the service, that is a big step to make. He had to prove that we were really friends. The boss is coming. That's why he came here.

The fact that they bungled in trying to block the book makes me agree. I was sure they would have said, "Who the hell is this guy? We never heard of him." I thought they would not publish a document saying that, in fact, I was with the Mossad and, in fact, all the documents in my book—which they have stated here—belong to them. They list them.

Mr. Blackburn: It's manifestly clear to a lot of us that intelligence agencies world-wide don't always attract the most intelligent people. I can't for the life of me understand why the second in command of Mossad would put his rubber stamp of approval to the authenticity of the information that you had—or some of the information you divulged in your book—by interfering with it. My God, what if the Israeli government had said, "Yes, we've looked at the book and there isn't anything in there that's important." That would have been the end of it and you wouldn't have made a few bucks.

Mr. Ostrovsky: That's right. The fact is that they're not that intelligent. I was a member and I tend to agree.

The Chairman: Mr. Prud'homme, I believe you have a question or two before Mr. Lee wraps it up.

Mr. Prud'homme: I will try to try to keep them short. I would like to thank you very much for your courtesy in allowing me to ask a few questions. In all my 28 years in Parliament. . . I find you extremely courageous, patient and full of tenacity in showing Canadians that this kind of committee could be held in the House of Commons. I want to go on the record for saying that.

You're a Canadian citizen?

Mr. Ostrovsky: Yes, sir.

Mr. Prud'homme: You have served and, to the best of my knowledge, you are still considered as a military person in Israel.

Mr. Ostrovsky: Yes.

Mr. Prud'homme: That's quite a double loyalty, isn't it?

Mr. Ostrovsky: Yes.

Mr. Prud'homme: Are there many Canadians like you who serve in the military in Israel and may tomorrow end up crashing the United Nations peacekeepers in south Lebanon?

Mr. Ostrovsky: Yes, sir.

Mr. Prud'homme: When you say many, how many is many?

[*Traduction*]

M. Ostrovsky: Le directeur du Mossad ne s'est pas déplacé, ni son adjoint. Lorsque j'ai appris qu'il était ici, cela m'a beaucoup préoccupé à propos du niveau de collaboration qui pourrait exister. Il ne se déplacerait pas à moins d'avoir quelque chose d'important à perdre. Je n'arrive pas à deviner ce qu'il aurait peur de perdre ici. Je ne tiens pas à faire de spéculation à ce sujet, mais pour le directeur adjoint du service, il s'agit d'un grand pas à franchir. Il devait prouver que nous étions vraiment des amis. Le patron arrive. C'est la raison pour laquelle il est venu ici.

Le fait qu'ils ont agi avec maladresse pour essayer d'interdire la publication du livre m'incite à être d'accord. J'étais persuadé qu'ils auraient dit: «Qui est ce type-là? Nous n'en avons jamais entendu parler». Je m'imaginais qu'ils ne publieraient pas de document déclarant qu'en fait j'appartenais au Mossad et que tous les documents contenus dans mon livre—ce qu'ils ont bien déclaré—leur appartiennent. Ils en donnent la liste.

M. Blackburn: Il ressort manifestement pour beaucoup d'entre nous que partout dans le monde les services de renseignement n'attirent pas toujours les gens les plus intelligents. Je n'arrive absolument pas à comprendre pourquoi le directeur adjoint du Mossad viendrait authentifier les renseignements que vous possédiez—ou certains des renseignements que vous avez divulgués dans votre livre—en intervenant dans leur publication. Mon Dieu, que se serait-il passé si le gouvernement israélien avait déclaré «Oui, nous avons examiné ce livre, il n'y a rien d'important là-dedans». Cela aura sonné le glas de votre ouvrage, et vous n'en auriez pas tiré grand-chose.

M. Ostrovsky: C'est exact. Le fait est qu'ils ne sont pas très intelligents. J'ai été membre du Mossad, mais je dois l'admettre.

Le président: Monsieur Prud'homme, je crois que vous avez une question ou deux à poser avant que M. Lee ne complète le tour.

M. Prud'homme: Je vais essayer d'être bref. Je tiens à vous remercier pour votre courtoisie en me permettant de poser quelques questions. Au cours des 28 années que j'ai siégé au Parlement. . . Je vous trouve extrêmement courageux, patient et tenace de démontrer aux Canadiens que ce genre de comité peut siéger à la Chambre des communes. Je tiens à ce que cela figure au procès-verbal.

Vous êtes citoyen canadien?

M. Ostrovsky: Oui, monsieur.

M. Prud'homme: Vous avez servi et, à ce que je sache, vous êtes toujours considéré comme un membre de l'armée en Israël.

M. Ostrovsky: Oui.

M. Prud'homme: C'est une double loyauté, n'est-ce pas?

M. Ostrovsky: Oui.

M. Prud'homme: Existe-t-il beaucoup de Canadiens comme vous qui servent dans l'armée israélienne et qui pourraient se retrouver demain en situation d'abattre des soldats de la paix des Nations Unies au Liban-Sud?

M. Ostrovsky: Oui, monsieur.

M. Prud'homme: Quand vous dites beaucoup, quel en est le nombre?

[*Text*]

Mr. Ostrovsky: I have no idea. The only person who cannot hold dual citizenship in Israel is a non-Jew. If you're Jewish you can hold dual citizenship.

Mr. Prud'homme: I'll go fast because the chairman knows I could go for hours and years on this subject. I know many people. I'm like you. When I go into a room, I have a look around. I was in the provost corps in the military police so I've already seen everybody in this room.

Two things concern me very much. I'm a proud Canadian. You know my theory about you. I told you.

Mr. Ostrovsky: Yes.

Mr. Prud'homme: I will not say it here because I'm like my friend there. I'm a doubting Thomas. I don't believe anything until I'm very sure. I told you and it was—

• 1730

Mr. Ostrovsky: No, I agree.

Mr. Prud'homme: It was not the best way to put it, but I put it in such a friendly way that it turned out to be a good joke. But the message was the same.

Mr. Ostrovsky: Definitely.

Mr. Prud'homme: As a proud Canadian, I was very worried and now I don't know if the good professor—it seems I am always having trouble with the professor at Carleton, especially at the Norman Paterson School of International Affairs, a school I always protect and like. But the good Professor Martin Rudner described us. Either we are voyeurs, addicts, Israel-haters, or anti-Zionists.

So, you understand, I have to be very careful when I question, because I don't believe I am a voyeur, even though I love looking at people, and I don't believe I am anti-Semitic. Usually they call me like that, like the good Professor Winn, who is in charge of our parliamentary intern program at the same institution—and you understand I could go on for hours but I will abstain today. So I have to be very careful, because I am not really fodder for espionage, addict, and voyeur and all that.

But as a Canadian, two things really did disturb me. You mentioned passports. I am one of those who knew in 1979 there were Canadian people in the Iranian embassy. I shut my mouth because it was in the interest of Canada and world affairs. I also know the Cabinet of Canada had to sit to fake six or eight—but six for sure—Canadian passports. That means a passport is a very precious item. I hope Canadians realize that.

Mr. Ostrovsky: Yes.

Mr. Prud'homme: Trudeau used to be the leader, and he knew too. You say—like this 1,000. We raise it because sometimes some issues are impossible to raise in the House, and I say that here. And it passes like this, innocently. Was

[*Translation*]

M. Ostrovsky: Je n'en ai aucune idée. Les seules personnes qui ne peuvent avoir une double nationalité en Israël sont celles qui ne sont pas juives. Si vous êtes juif, vous pouvez avoir la double nationalité.

M. Prud'homme: Je vais me dépêcher, car le président sait que je pourrais parler sur ce sujet pendant des heures et des années. Je connais beaucoup de gens. Je suis comme vous. Lorsque j'entre dans une pièce, je jette un regard autour de moi. Dans la police militaire, je faisais partie de la prévôté, si bien que j'ai déjà vu tout le monde dans cette pièce.

Deux choses me préoccupent énormément. Je suis fier d'être Canadien. Vous connaissez ma théorie à ce sujet, car je vous l'ai confiée.

M. Ostrovsky: Oui.

M. Prud'homme: Je ne la préciserai pas ici, car je suis comme mon ami là-bas. Je suis comme St-Thomas. Je ne crois rien avant d'en être certain. Je vous l'ai dit, et c'était. . .

M. Ostrovsky: Non, je suis d'accord.

M. Prud'homme: Ce n'était pas la meilleure façon de le dire, mais je l'ai dit d'une manière si amicale que cela s'est révélé être une bonne blague. Mais le message était le même.

M. Ostrovsky: Tout à fait.

M. Prud'homme: En tant que Canadien fier de l'être, j'étais très inquiet et je ne sais pas aujourd'hui si le bon professeur—il me semble que j'ai toujours des ennuis avec le professeur de Carleton, en particulier à la Norman Paterson School of International Affairs, faculté que j'ai toujours protégée et aimée. Mais le bon professeur Martin Rudner a fait une description de nous. Nous sommes des voyeurs, des intoxiqués, des ennemis d'Israel ou des anti-sionistes.

Vous comprenez donc pourquoi je dois faire preuve de beaucoup de prudence lorsque je vous pose des questions, car je ne crois pas être un voyeur, même si j'aime regarder les gens, et je ne crois pas être anti-sémite. C'est le surnom qu'on me donne habituellement, comme le bon professuer Winn, qui est responsable de notre programme de stage parlementaire au sein de la même institution—et vous comprenez pourquoi je pourrais prolonger la discussion pendant des heures, mais je m'en abstiendrai aujourd'hui. Je dois donc être extrêmement prudent, car je ne suis pas vraiment matière à espionnage, intoxiqué et voyeur, ni rien de tout cela.

Mais en tant que Canadien, deux choses m'ont vraiment bouleversé. Vous avez parlé des passeports. Je fais partie des gens qui savaient en 1979 qu'il y avait des Canadiens à l'ambassade d'Iran. Je me suis tu parce que c'était dans l'intérêt du Canada et des affaires mondiales. Je sais également que le Cabinet a dû siéger pour truquer six ou huit—au moins six c'est certain—passeports canadiens. Cela signifie qu'un passeport est un bien très précieux. J'espère que les Canadiens s'en rendent bien compte.

M. Ostrovsky: Oui.

M. Prud'homme: M. Trudeau était alors le chef, et il le savait également. Vous dites comme cela 1000. Nous soulevons cette question, car il est parfois impossible de soulever certaines questions à la Chambre, et je le dis ici

[*Texte*]

there a meeting? At least, if I had been the minister responsible, I would have ordered a meeting, a public meeting. I would have nailed you to the wall and said, well, we are going to have a meeting, and make an inquiry. But it passed, and everybody forgot.

I was elected under Mr. Lester B. Pearson. I am a Pearson man, you understand, all of my life. One of the things that attracted me here in politics was the United Nations peacekeeping operation. It made me proud of being a Canadian. In your book again, you say Canadians serving would be honey... Whatever—I don't know how they call the girl.

Mr. Ostrovsky: Honey-pies.

Mr. Prud'homme: Honey-pies—and the others?

Mr. Ostrovsky: Just honey-pies—it's a translation.

Mr. Prud'homme: Okay. So if my Canadian military people were ever caught, we would lose our credibility for the rest of our days?

Mr. Ostrovsky: Correct.

Mr. Prud'homme: You say that like this? I am a doubting Thomas, but you have nothing to do with my queries. It is a serious accusation. It is the pride of Canada.

Mr. Ostrovsky: I agree.

Mr. Prud'homme: It seems nobody understands. Rapidly—how many books have been published so far in both covers?

Mr. Ostrovsky: Altogether?

Mr. Prud'homme: Yes.

Mr. Ostrovsky: Around the world?

Mr. Prud'homme: Yes.

Mr. Ostrovsky: Maybe 2 or 3 million, I don't know.

Mr. Prud'homme: I want you to be relaxed, I'm not interested in the money aspect.

Mr. Ostrovsky: No, that's okay.

Mr. Prud'homme: I am interested in something else—your old debt with Mr. Hoy.

Mr. Ostrovsky: Claire Hoy, yes.

Mr. Prud'homme: He is a journalist.

Mr. Ostrovsky: Yes.

Mr. Prud'homme: Maybe some people don't like him. I have a great deal of respect for every journalist, because it is a tough job, and I am serious.

Where were you interviewed? Were you interviewed across the board in Canada? French CBC did interview you, right?

Mr. Ostrovsky: Right here, yes.

Mr. Prud'homme: In French or in English?

[*Traduction*]

même. Et cela passe comme cela, innocemment. Y a-t-il eu une réunion? Pour le moins, si j'avais été le ministre responsable, j'aurais ordonné la tenue d'une réunion, d'une séance publique. Je vous aurais coincé et je vous aurais dit: parfait nous allons tenir une réunion et faire une enquête. Mais tout cela est passé sans problème, et tout le monde a oublié.

J'ai été élu à l'époque de Lester B. Pearson. J'appartiens à l'école de Pearson, vous comprenez, et j'y appartiendrai toute ma vie. L'une des choses qui m'ont attiré en politique, c'est la force de maintien de la paix des Nations Unies. Cela me rendait fier d'être Canadien. Dans votre livre, vous dites également que les Canadiens qui y servent seraient du miel... Peu importe—je ne sais pas comment ils appellent les filles.

M. Ostrovsky: Des tartes au miel.

M. Prud'homme: Des tartes au miel—et les autres?

M. Ostrovsky: Simplement des tartes au miel: c'est une traduction.

M. Prud'homme: D'accord. Ainsi si mes soldats Canadiens étaient pris un jour, nous perdrions notre crédibilité pour le restant de nos jours?

M. Ostrovsky: C'est exact.

M. Prud'homme: Vous le dites de cette façon? Je suis un incrédule, mais vous n'avez rien à voir avec mes questions. Il s'agit d'une accusation grave. Il s'agit de la fierté du Canada.

M. Ostrovsky: Je sais.

M. Prud'homme: Il me semble que personne ne comprend. Rapidement, combien de livres ont été publiés jusqu'à maintenant sous les deux formats?

M. Ostrovsky: Au total?

M. Prud'homme: Oui.

M. Ostrovsky: Dans le monde entier?

M. Prud'homme: Oui.

M. Ostrovsky: Peut-être 2 ou 3 millions, je n'en sais rien.

M. Prud'homme: Sentez-vous bien à l'aise, je ne m'intéresse pas du tout à l'aspect financier.

M. Ostrovsky: Non, cela ne fait rien.

M. Prud'homme: Je m'intéresse à quelque chose d'autre—votre vieille dette envers M. Hoy.

M. Ostrovsky: Claire Hoy, oui.

M. Prud'homme: C'est un journaliste.

M. Ostrovsky: Oui.

M. Prud'homme: Certaines personnes ne l'aiment peut-être pas. Je respecte beaucoup tous les journalistes, car ils font un travail difficile , et je le dis sérieusement.

Où avez-vous été interviewé? Avez-vous été interviewé intégralement au Canada? Vous avez été interviewé par la société Radio-Canada, n'est-ce pas?

M. Ostrovsky: Oui, ici même.

M. Prud'homme: En français ou en anglais?

[*Text*]

Mr. Ostrovsky: In English.

Mr. Prud'homme: But they translated it, I am aware of that.

Mr. Ostrovsky: Yes.

Mr. Prud'homme: Did you do any programs on English Radio-Canada?

Mr. Ostrovsky: Not that I can recall.

Mr. Prud'homme: I see. You have never been interviewed on *The Journal*?

Mr. Ostrovsky: On *The National*. I had a two-minute blip on *The National*.

Mr. Prud'homme: On *The National*, the news?

Mr. Ostrovsky: Yes, they did it when the book came out.

Mr. Prud'homme: But I am talking about *The Journal*.

Mr. Ostrovsky: No. No, sir.

Mr. Prud'homme: Neither you nor Mr. Hoy?

Mr. Ostrovsky: No, sir.

• 1735

Mr. Prud'homme: I'm a fan of *The Journal*. Of course, my blood pressure sometimes goes very high when Barbara Frum talks about the Middle East and interviews the King of Jordan or President Mubarak. Some of us told them not to go, but they don't listen very well. I'm surprised. You've never been interviewed on *The Journal*.

Mr. Ostrovsky: No.

Mr. Prud'homme: With spectacular views, a passport, the pride of Canada, the United Nations.. Never?

Mr. Ostrovsky: No.

Mr. Prud'homme: Finally, what is the relationship between CSIS and. . .? For the record, I want to say that I totally disagreed with Mr. Trudeau when we created CSIS. Bob Kaplan was the minister. I refused to go for it. It was a big scene and I think I was right. We should have modernized the RCMP. Anyway, that's my point of view.

CSIS must have a relationship with Mossad. They must have meetings.

Mr. Ostrovsky: Liaisons.

Mr. Prud'homme: I accept that. After all, I don't want anybody to fool around with my country. Do you see where I'm leading all the time? My country, my country. I doubt I'm a risk to Canadian security, even though some will have their own opinion on that. But when you defend certain causes. . .

How intimate and how often. . .? Is it like a friendly relationship with the CIA?

Mr. Ostrovsky: I don't know. I couldn't tell you.

Mr. Prud'homme: I know someone in CSIS—I can imagine how much work they will get from now on—who liked it so much there that they decided to do it more often.

[*Translation*]

M. Ostrovsky: En anglais.

M. Prud'homme: Mais ils en ont fait une traduction, je le sais.

M. Ostrovsky: Oui.

M. Prud'homme: Avez-vous participé à des émissions sur la chaîne anglaise de Radio-Canada?

M. Ostrovsky: Non, pas que je me souvienne.

M. Prud'homme: Je vois. Vous n'avez jamais été interviewé pendant l'émission *The Journal*?

M. Ostrovsky: À l'émission *The National*. J'ai eu une entrevue de deux minutes à l'émission *The National*.

M. Prud'homme: Au bulletin de nouvelles *The National*?

M. Ostrovsky: Oui, cela s'est passé au moment de la publication du livre.

M. Prud'homme: Mais je parle de l'émission *The Journal*.

M. Ostrovsky: Non, absolument pas.

M. Prud'homme: Ni vous ni M. Hoy?

M. Ostrovsky: Non, monsieur.

M. Prud'homme: Je suis un fervent de l'émission *The Journal*. Il est évident que ma tension monte parfois très fort lorsque Barbara Frum parle du Moyen-Orient et fait une interview avec le roi de Jordanie ou le président Moubarak. Certains d'entre nous leur ont dit de ne pas y aller, mais ils n'écoutent pas fort. Je suis surpris. Vous n'avez jamais été interviewé à l'émission *The Journal*.

M. Ostrovsky: Non.

M. Prud'homme: Avez des opinions spectaculaires, un passeport, la fierté du Canada, les Nations Unies. . . Jamais?

M. Ostrovsky: Non.

M. Prud'homme: Pour terminer, quel est le lien entre le SCRS et . . .? Pour le procès-verbal, je tiens à dire que j'étais totalement en désaccord avec M. Trudeau lorsqu'il a mis sur pied le SCRS. Le ministre responsable était Bob Kaplan. J'ai refusé de donner mon accord. Il y a eu une grande scène, et je pense que j'avais raison. Nous aurions dû moderniser la GRC. En tout cas, c'est mon point de vue.

Le SCRS doit avoir un lien avec le Mossad. Il doit y avoir des rencontres.

M. Ostrovsky: Des liens.

M. Prud'homme: J'accepte cela. Après tout, je ne tiens pas à ce que quiconque dupe mon pays. Comprenez-vous où je veux toujours en venir? Mon pays, mon pays. Je doute fort que je représente un risque pour la sécurité canadienne, même si certaines personnes ont leur opinion personnelle sur le sujet. Mais lorsque vous défendez certaines causes. . .

Quel est l'intimité et quel est la fréquence. . .? Est-ce la même chose qu'un lien amical avec la CIA?

M. Ostrovsky: Je ne sais pas. Je ne pourrais pas vous le dire.

M. Prud'homme: Je connais quelqu'un au SCRS—je peux imaginer la charge de travail qu'ils vont avoir à partir de maintenant—qui aimait tellement aller là-bas qu'ils ont décidé de le faire plus souvent.

[*Texte*]

Mr. Ostrovsky: When they went where?

Mr. Prud'homme: To work with CSIS, the big machinery that is called CSIS, because they have all kinds of information. I imagine the last person I would want to get information from concerning a Palestinian would be CSIS, but at least I would like to get that information.

Mr. Ostrovsky: I think CSIS would get its information about Palestinians mainly from the Mossad. I don't think—

Mr. Prud'homme: Do you think it would be wiser to multiply their sources of information?

Mr. Ostrovsky: In terms of Palestinians that would be a problem, because most western agencies gathering information get their information about Palestinians from the same source. You can get it from 10 different places but they will be saying the same thing in 10 different accents.

Mr. Lee: I have four items I'd like to bring up. The first involves a matter in which you may or may not be an expert but on which I'm sure you have some views, and that is the propensity of an intelligence service to be penetrated by a Mossad operation. Obviously you think that if it existed Canada would probably view the Mossad as being a friendly service.

Mr. Ostrovsky: That is correct.

Mr. Lee: And you're not aware of any instance of penetration of CSIS.

Mr. Ostrovsky: No.

Mr. Lee: In one of the documents you have submitted to us, dated either September 1982 or... It is labeled Appendix II and is entitled "Mossad Reports on the Structure of Danish Security Services". Presumably the Danish security service have been and continue to be a friendly service vis-à-vis the Mossad.

Mr. Ostrovsky: That is correct.

Mr. Lee: On the last page is a reference to two parties, Mr. A and Mr. B, telling Mr. C that they can handle 60 listenings for us.

Mr. Ostrovsky: Yes.

Mr. Lee: And that is a clear indication of the co-option of the Danish domestic intelligence service by the Mossad.

Mr. Ostrovsky: That is correct.

Mr. Lee: There are many other references that we don't have to walk through, but they're there for the committee's research.

The second item has to do with your reference to safeguards in connection with analysis of intelligence data. Are there any mechanisms that you are aware of that might assist Canadian—

Mr. Ostrovsky: Yes, there is a system that plays devil's advocate. That's the only system that can verify that a service is doing... It incurs more cost, but it is a necessity, which means a system that provides information. You get the raw information. That is analysed. The analysis is the product. If that product is given as only one product, you will have only one opinion, and it's not necessarily right. If you have a devil's advocate system, the same information would be given

[*Traduction*]

M. Ostrovsky: Ils allaient où?

M. Prud'homme: Travailler avec le SCRS, la grosse machine qu'on appelle le SCRS, parce qu'ils disposent de toutes sortes de renseignements. J'imagine que la dernière personne de qui je voudrais obtenir des renseignements sur un Palestinien serait le SCRS, mais pour le moins j'aimerais obtenir ce renseignement.

M. Ostrovsky: Je sais que le SCRS l'obtiendrait principalement du Mossad. Je ne pense pas...

M. Prud'homme: Croyez-vous qu'il serait plus sage de leur part de multiplier les sources de renseignements.

M. Ostrovsky: En ce qui concerne les Palestiniens, cela poserait un problème, parce que la plupart des agences occidentales qui recueillent des renseignements obtiennent leur information sur les Palestiniens auprès de la même source. Vous pouvez l'obtenir à 10 endroits différents, mais le résultat est le même avec 10 accents différents.

M. Lee: J'aimerais soulever quatre points. Le premier concerne un domaine dans lequel vous n'êtes peut-être pas un expert, mais sur lequel vous avez certainement une opinion, à savoir la tendance d'un service de renseignement d'être infiltré par un élément du Mossad. Vous devez évidemment penser que si tel était le cas, le Canada considèrerait vraisemblablement le Mossad comme un service ami.

M. Ostrovsky: C'est exact.

M. Lee: Et vous n'avez connaissance d'aucun cas d'infiltration du SCRS.

M. Ostrovsky: Non.

M. Lee: Dans l'un des documents que vous nous avez soumis, en date de septembre 1982 ou de... Il s'agit de l'annexe II, qui a pour titre «Rapports du Mossad sur la structure des services de sécurité danois». Je présume que le service danois de sécurité a été et continue d'être un service ami à l'égard du Mossad.

M. Ostrovsky: C'est exact.

M. Lee: À la dernière page, il est fait mention de deux parties, M. A et M. B, qui disent à M. C qu'ils peuvent réaliser 60 écoutes pour nous.

M. Ostrovsky: Oui.

M. Lee: Il s'agit-là d'une illustration claire du fait que le service national de renseignement danois est co-opté par le Mossad.

M. Ostrovsky: C'est bien vrai.

M. Lee: Il y a bien d'autres références que nous n'avons pas à passer en revue ici, mais elles seront utiles pour la recherche du Comité.

Le deuxième point concerne les mises en garde que vous faites à propos de l'analyse des données du renseignement. Existe-t-il, à votre avis, des mécanismes qui pourraient aider le Canada...

M. Ostrovsky: Oui, il existe un système qui se fait l'avocat du diable. C'est le seul système qui peut vérifier qu'un service fait... Il entraîne des coûts plus élevés, mais c'est une nécessité, c'est-à-dire un système qui fournit des renseignements. Vous obtenez l'information brute. Elle est analysée. L'analyse en est le produit. Si ce produit ne ressort que sous une seule forme, vous n'avez qu'une seule opinion, qui n'est pas forcément la bonne. Si vous avez un système

[*Text*]

to more than one analysing system, and they will not come up with the same result. Therefore, you have various opinions. That allows thinking and debate and coming up with the proper solution—otherwise, you get an agency that's used to giving you the regular answer, or what you want—and only the devil's advocate system allows the system to do that.

• 1740

You have to realize it's more costly than normal because it has more manpower, but it's a necessity. It is like saying that you have a car but will not spend money on the wheels. If you want to have something that will take you places, you have to take the cost and give them the tools. It is not enough to say about CSIS, by the way, that the Mossad can get them in every corner. If you don't equip them or allow them to expand and to grow to a system that can work, they can't do it.

Mr. Lee: Part of our intelligence product is provided by External Affairs, too. In relation to this Denmark-Norway issue, I note that yesterday Canada deported an individual by the name of Abo Shandi.

Mr. Ostrovsky: Correct.

Mr. Lee: I understand, just to draw the connection here, that Mr. Abo Shandi had been in Norway.

Mr. Ostrovsky: Correct.

Mr. Lee: He had left Norway, I assume, arising from fears that the Norwegian service had been co-opted by the Mossad.

Mr. Ostrovsky: They were. It's a fact. The Norwegian justice department has admitted it already. This is something that came out. It is not something that is alleged any more. It is a fact that they have been interrogating Palestinians with the Norwegian secret service, and that has scared a lot of Palestinians. That is one of the reasons this gentleman left Norway and escaped to Canada. He could have stayed in Norway.

Mr. Lee: The Solicitor General has provided, I gather, a certificate under section 19 or section 83 of the Immigration Act to exclude the man. Do you have any more information about the background of that case?

Mr. Ostrovsky: I read the report that came out of the courts, basically, and in reading that, quite a few things seemed strange. Somebody said the PLO structure is vague or hazy, or something of that nature, which I found quite funny because the PLO structure is very well-known, and the last thing in the world to say about it is that it is vague or foggy or anything of that nature. It is quite simple. I can give you 10 books that will give you a perfect description. Two of them were written in Israel.

[*Translation*]

qui se fait l'avocat du diable, la même information sera confiée à plusieurs systèmes d'analyse, qui n'aboutiront pas au même résultat. Vous obtenez donc des avis différents. Cela permet d'engager des réflexions et des débats, et d'en arriver à la bonne solution—autrement, vous êtes en présence d'une agence qui a l'habitude de vous donner la réponse normale, ou ce que vous voulez—et seul le système qui se fait l'avocat du diable permet d'y parvenir.

Il faut se rendre compte que ce système est plus coûteux que le système normal à cause de la main-d'oeuvre plus nombreuse, mais c'est une nécessité. C'est la même chose que si vous aviez une voiture et que vous ne vouliez pas dépenser d'argent pour les roues. Si vous voulez avoir un moyen de tranport, vous devez en assumer le coût et vous donner les moyens d'y parvenir. Au fait, il ne suffit pas de dire au sujet du SCRS que le Mossad peut le coincer à son gré. Si vous ne lui donnez pas le matériel nécessaire ou la permission de grossir et d'aboutir à un système qui fonctionne, il lui sera impossible de le faire.

M. Lee: Une partie de nos renseignements sont également fournis par les Affaires extérieures. À propos de cette question du Danemark et de la Norvège, j'ai constaté que le Canada avait déporté hier un individu du nom d'Abo Shandi.

M. Ostrovsky: C'est exact.

M. Lee: Je crois savoir, et je le dis simplement pour établir le lien avec ce qui se passe ici, que M. Abo Shandi a été en Norvège.

M. Ostrovsky: C'est bien vrai.

M. Lee: Je présume qu'il a quitté la Norvège parce qu'il craignait que le Service du renseignement norvégien ait été coopté par le Mossad.

M. Ostrovsky: C'est vrai. C'est un fait. Le ministère norvégien de la Justice l'a déjà admis. C'est quelque chose qui a été révélé. Ce n'est plus une simple présomption. C'est un fait qu'ils ont interrogé des Palestiniens avec l'aide du service secret norvégien, et cette affaire a effrayé beaucoup de Palestiniens. C'est l'une des raisons pour lesquelles cet homme a quitté la Norvège et s'est enfui au Canada. Il aurait pu rester en Norvège.

M. Lee: J'en déduis que le solliciteur général a fourni un certificat en vertu de l'article 9 ou de l'article 83 de la Loi sur l'immigration pour exclure cet homme. Avez-vous d'autres renseigments sur les tenants et aboutissants de cette affaire?

M. Ostrovsky: J'ai lu le rapport des tribunaux en gros, et, au cours de cette lecture, plusieurs choses m'ont paru étranges. Quelqu'un a déclaré que la structure de l'OLP est vague ou floue, ou quelque chose du genre, ce que j'ai trouvé assez amusant, car cette structure est très connue, et c'est la dernière chose au monde dont on pourrait dire qu'elle est vague ou floue. Elle est assez simple. Je peux vous apporter dix ouvrages qui vous en feront une description parfaite. Deux d'entre eux ont été écrits en Israel.

[*Texte*]

Mr. Lee: We have had reference here today to the statement by Ambassador Spector in connection with a meeting between our External Affairs officials and someone from Israel and an official of the Mossad from Israel. Have you had, or did you have, any contact with our External Affairs Department, either before or after the time of that meeting described? Are you familiar with. . .?

Mr. Ostrovsky: No. The only time I have ever been in contact with the Department of External Affairs was when I attended a human rights conference as something completely different—as somebody who brought forward some information from an Israeli human rights organization regarding the treatment of Palestinians on the West Bank. That is the only contact I have had with them.

• 1745

Mr. Blackburn: My question deals with the Abo Shandi case. You were referring to having seen a report. As you know, Abo Shandi was either taken before a secret hearing or a secret hearing was held at which certain information was given with respect to Abo Shandi's security status.

Mr. Ostrovsky: Correct.

Mr. Blackburn: The judge wrote a report and turned Abo Shandi down because he was a security risk. It has been alleged that the information the judge received came from Mossad, through CSIS, and that because we don't have a foreign intelligence service in this country we have to rely on other services, such as CIS, the CIA, and Mossad—perhaps in this case.

Is there anything about this particular hearing that would lead you to conclude that the information, or at least some of the information, upon which the Canadian judge based his decision that Abo Shandi was, according to him, a security risk came from the Mossad?

Mr. Ostrovsky: Sir, regarding a Palestinian who is a member of the PLO or claimed to be, nobody in the world today would be regarded as the authority on that kind of information outside the Mossad. The Mossad is the supplier of that type of information to every intelligence service; that's its calling card. If you read this report, you will see that they bring people in from various intelligence agencies to give them a seminar on anti-terrorist activity. Israel is supposedly the body with the best knowledge.

The funny thing about the situation is that when the information is with regard to how to prevent terror, in the case of an action of that nature, I can understand that they're giving warnings, when they decide to do so, but to obtain any information about an individual is quite ridiculous. It is almost like saying that you have somebody here from the Soviet Union—at the time it was in existence—who wants to become a refugee in Canada and you are going to ask the KGB for their opinion about him. This is the same situation. You're asking the enemy of the person to give you a reference about him. Even if he was an angel, you don't expect them to tell you that.

[*Traduction*]

M. Lee: Aujourd'hui, on a fait allusion ici à la déclaration de l'ambassadeur Spector à propos d'une réunion qui aurait eu lieu entre nos hauts fonctionnaires des Affaires extérieures, quelqu'un d'Israel et un responsable du Mossad en Israel. Avez-vous, ou avez-vous eu, des contacts avec notre ministère des Affaires extérieures, que ce soit avant ou après la date de cette réunion? Connaissez-vous. . .?

M. Ostrovsky: Non. La seule fois où j'ai été en contact avec le ministère des Affaires extérieures, c'est lorsque j'ai assisté à une conférence sur les droits de la personne à un titre tout à fait différent—je présentais des renseignements donnés par un organisme israélien des droits de la personne sur le traitement des Palestiniens en Cisjordanie. C'est le seul contact que j'ai eu avec eux.

M. Blackburn: Ma question porte sur l'affaire Abo Shandi. Vous avez dit que vous aviez un rapport. Comme vous le savez, Abo Shandi a comparu à une audience secrète, ou bien une audience secrète a été tenue durant laquelle certains renseignements ont été donnés à propos du statut sécuritaire de cet homme.

M. Ostrovsky: C'est exact.

M. Blackburn: Le juge a rédigé un rapport et a rejeté la demande d'Abo Shandi, car il constituait un risque pour la sécurité. On a prétendu que les renseignements reçus par le juge provenaient du Mossad, par l'intermédiaire du SCRS, et qu'étant donné que, au Canada, nous n'avons pas de service de renseignement étranger, nous devons nous fier à d'autres services, comme le service de renseignement de sécurité, la CIA et le Mossad—peut-être dans cette affaire.

Y a-t-il quelque chose au sujet de cette audience qui vous inciterait à conclure que les renseignements, ou moins une partie d'entre eux, sur lesquels le juge canadien a fondé sa décision d'exclure Abo Shandi pour raison de sécurité, provenaient du Mossad?

M. Ostrovsky: Monsieur, s'agissant d'un Palestinien qui est membre de l'OLP ou prétend l'être, personne au monde, à part le Mossad, ne serait considéré aujourd'hui comme faisant autorité en matière de renseignement. Le Mossad est le fournisseur attitré de tous les services de renseignement; c'est sa carte de visite. Si vous lisez ce rapport, vous constaterez qu'il invite des gens de diverses agences de renseignements pour leur donner un séminaire sur les activités antiterroristes. Le service israelien est censé être celui qui est le mieux informé.

Il y a un côté comique dans tout cela. Si les renseignements concernent la façon de prévenir les actes terroristes, on peut comprendre qu'ils donnent des avertissements, s'ils le veulent bien. Mais penser qu'on peut obtenir d'eux des renseignements sur un individu est parfaitement ridicule. C'est à peu comme si quelqu'un de l'Union Soviétique—à l'époque où elle existait—souhaitant obtenir le statut de réfugié au Canada, vous demandiez au KGB son avis sur cette personne. C'est la même situation. Vous demandez à l'ennemi d'une personne de vous donner des références à son sujet. Même si c'est un ange, vous ne pensez pas qu'il va vous le dire.

[*Text*]

The second point is that because the Mossad is the only source of that kind of information, as I said before, if you get it from the CIA, from MI-5 or MI-6, or wherever, the information still comes from the same source, was written in the same room, and was translated in the same place into all those languages.

To rely on such information about a Palestinian who's seeking refuge, bring him here and say that because he used to belong to a terror organization or a terror group—which is not necessarily so today, because some of them claim they're not terrorist any more—he is a threat... Well, if you look into the reports that are going to come from England, I don't think you will allow Shamir to come to Canada.

Mr. Blackburn: Well, he was a terrorist.

Mr. Ostrovsky: He said, "Once a terrorist, always a terrorist". That's why he will not talk to Yassar Arafat.

Some. hon. members: Oh, oh!

Mr. Ostrovsky: But let's not get political.

Mr. Blackburn: So it is possible then, based on at least your general knowledge, that the judge was given tainted information on a security matter.

Mr. Ostrovsky: The information about a Palestinian that came from the Mossad cannot be relied upon. It's not information that is fair or has the interest of the country receiving it at heart. All the information does is get somebody away from a place in which he might feel safe. Perhaps they can recruit him or perhaps they can threaten other people not to try to seek refuge again.

Mr. Blackburn: You referred to a report. What report were you referring to?

Mr. Ostrovsky: No, I saw the court transcript or whatever it was. It was an open document, not something that was—

Mr. Blackburn: Was it a document that came from the secret hearing?

Mr. Ostrovsky: Not from the secret hearing; from the court case. There was a document. I have it.

Mr. Blackburn: Was it on the immigration hearing? I'm referring to Abo Shandi again.

Mr. Ostrovsky: I'm talking about Abo Shandi.

Mr. Prud'homme: Was that case in front of Judge—

Mr. Ostrovsky: Yes, whatever it was, it was held in front of the judge.

Mr. Blackburn: Was that hearing in public?

Mr. Prud'homme: Oh, no.

Mr. Blackburn: Then I would like to know how the court transcript—

Mr. Prud'homme: He has the judgment.

Mr. Ostrovsky: It is the judgment; that's the term.

[*Translation*]

Le second point, c'est que le Mossad étant la seule source pour ce genre de renseignements, comme je l'ai dit précédemment, qu'on les obtienne de la CIA, du MI-5, du MI-6 ou d'ailleurs, ils proviennent toujours de la même source, ont été rédigés dans la même pièce et traduits au même endroit dans toutes ces langues différentes.

Se fier à de tels renseignements sur un Palestinien qui cherche à obtenir le statut de réfugié, l'amener ici et dire qu'il constitue une menace parce qu'il a appartenu à un organisme terroriste ou à un groupe terroriste—ce qui n'est pas forcément le cas aujourd'hui, car certains d'entre eux prétendent ne plus être des terroristes—... Eh bien, si vous lisez les rapports provenant d'Angleterre, je ne pense pas que vous autoriserez Shamir à venir au Canada.

M. Blackburn: Eh bien, il a été terroriste.

M. Ostrovsky: Il a dit: «terroriste un jour, terroriste toujours». C'est pourquoi il n'adresse pas la parole à Yasser Arafat.

Des voix: Oh, oh!

M. Ostrovsky: Mais ne dévions pas vers la politique.

M. Blackburn: Il est donc possible, si l'on se fie à vos connaissances, que le juge ait pu recevoir des renseignements tronqués sur une question de sécurité.

M. Ostrovsky: Les renseignements concernant un Palestinien qui proviennent du Mossad ne sont pas fiables. Ce ne sont pas des renseignements équitables ou qui tiennent à coeur l'intérêt du pays qui les reçoit. Tout ce que ces renseignements arrivent à faire, c'est d'éloigner quelqu'un d'un endroit dans lequel il pourrait se sentir en sécurité. Ils peuvent peut-être le récupérer ou menacer d'autres personnes et les détourner d'essayer encore d'obtenir le statut de réfugié.

M. Blackburn: Vous avez parlé d'un rapport. De quel rapport s'agit-il?

M. Ostrovsky: Non, j'ai vu le compte-rendu du tribunal ou ce qui a été écrit. Il s'agissait d'un document public, pas de quelque chose qui était...

M. Blackburn: S'agissait-il d'un document issu de l'audience secrète?

M. Ostrovsky: Non pas de l'audience secrète, de la procédure juridique. Il s'agissait d'un document. Je l'ai en ma possession.

M. Blackburn: Portait-il sur l'audience d'immigration? Je parle à nouveau du cas d'Abo Shandi.

M. Ostrovsky: Oui d'Abo Shandi.

M. Prud'homme: L'affaire a-t-elle été entendue devant le juge...

M. Ostrovsky: Oui, quelle qu'elle soit, l'affaire a été entendue devant le juge.

M. Blackburn: Cette audience était-elle publique?

M. Prud'homme: Oh, non.

M. Blackburn: Alors j'aimerais savoir comment le compte rendu du tribunal...

M. Prud'homme: Il a le jugement.

M. Ostrovsky: Il s'agit du jugement; c'est l'expression.

[*Texte*]

Mr. Blackburn: Oh, this is a judgment, not the transcript of the file. You don't know who actually testified there—

Mr. Ostrovsky: Oh, no. But I'm saying that nobody else could have testified and the information couldn't have come from any other source because, as you know, CSIS does not work outside Canada.

Mr. Blackburn: No, that's what I said.

• 1750

Mr. Ostrovsky: Nobody else is known to be the expert about the PLO, other than Israel. Even today, if you know, the CIA and others are saying they are short of sources. So this is not exactly the—

Mr. Blackburn: CSIS would have had to rely on most of that information that CSIS gave at the secret hearing, which was, in your view—

Mr. Ostrovsky: I don't know what they gave, but I believe that would be—

Mr. Blackburn: I don't know what they gave either, but obviously it's quite possible that the information was tainted or at least was certainly bent.

Mr. Ostrovsky: Yes.

Mr. Prud'homme: Would you allow a correction, so I do not feel uncomfortable. If I have to analyse a situation—the Middle East, the PLO, the Shi'ite and all of that—to say that is totally unreliable... Personally, I am ready to listen to or read their information, because they are, as you said, the most knowledgable.

Mr. Ostrovsky: That is correct.

Mr. Prud'homme: Now it is for the Canadian CSIS people, and I would hope—and I think in all fairness to them that they can draw the line with the information they gather. They must know that it is tainted and it is biased, but they need it to start something.

I would prefer a little bit more nuance. Of course you have more knowledge, but personally I prefer nuance.

Mr. Kindy (Calgary Northeast): Mr. Ostrovsky, it is very interesting to listen to your exposé. You worked in the Mossad and you were born in Canada, and at one point you had to make a decision about exposing the Mossad and their actions, knowing that your life might be in danger, that your family's life might be in danger. It was probably a very difficult moral decision to take.

Would it be possible to give us why you decided that you would not support the Mossad in Israel, in this instance?

Mr. Ostrovsky: There was a point in time at which I had to make a decision based on the knowledge I had and the situation that was taking place and shape in the world, especially in the Middle East. I know what the Mossad is doing. I know what kind of activities it does. I know that it is a subversive organization, even against the State of Israel.

[*Traduction*]

M. Blackburn: Oh, il s'agit d'un jugement, pas de la transcription du dossier. Vous ne savez pas qui a en réalité témoigné devant...

M. Ostrovsky: Oh, non. Mais je sais que personne d'autre n'aurait pu témoigner et que les renseignements n'auraient pas pu provenir d'une autre source, car, comme vous le savez, le SCRS ne travaille pas à l'étranger.

M. Blackburn: Non, c'est ce que j'ai dit.

M. Ostrovsky: On ne connaît pas d'autres experts à propos de l'OLP, en dehors d'Israel. Même à l'heure actuelle, si vous le savez, la CIA et les autres services de renseignement disent qu'ils manquent de sources. Ce n'est donc pas exactement le...

M. Blackburn: Le SCRS aurait dû se fier en grande partie à ces renseignements qu'il a communiqués lors de l'audience secrète, renseignements qui, à votre avis...

M. Ostrovsky: Je ne sais pas ce qu'il a communiqué, mais je crois que ce serait...

M. Blackburn: Je ne le sais pas non plus, mais de toute évidence il est tout à fait possible que les renseignements aient été tronqués ou étaient pour le moins certainement tendancieux.

M. Ostrovsky: Oui.

M. Prud'homme: Me permettrez-vous d'apporter une correction, afin de me sentir plus à l'aise. Si j'ai à analyser une situation—qu'il s'agisse du Moyen-Orient, de l'OLP, des Chiites—dire que cela est totalement non fiable... Personnellement, je suis prêt à entendre ou à lire leurs renseignements, car ils sont, comme vous l'avez dit, les mieux informés.

M. Ostrovsky: C'est exact.

M. Prud'homme: Il incombe maintenant aux gens du SCRS, et j'ose espérer—j'espère en toute équité pour eux qu'ils peuvent trier convenablement les renseignements qu'ils obtiennent. Ils doivent savoir qu'ils sont tronqués et partiaux, mais ils en ont besoin comme base de départ.

J'aimerais que vous soyez un peu plus nuancé. Il est évident que vous êtes mieux informé, mais personnellement je préfère un peu de nuance.

M. Kindy (Calgary-Nord-Est): Monsieur Ostrovsky, c'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai écouté votre exposé. Vous avez travaillé pour le Mossad et vous êtes né au Canada; et à un moment donné vous avez dû prendre la décision de divulguer les choses sur le Mossad et ses activités, tout en sachant que votre vie et celle de votre famille pourraient être mises en danger. Ce fut vraisemblablement une décision morale très difficile à prendre.

Pourriez-vous nous dire pourquoi vous avez décidé de ne plus appuyer le Mossad en Israel dans ce cas?

M. Ostrovsky: À un certain moment de ma vie, j'ai dû prendre une décision fondée sur les connaissances que j'avais et sur la situation qui existait et qui se dégageait dans le monde, surtout au Moyen-Orient. Je sais ce que fait le Mossad. Je connais ses activités. Je sais que c'est une organisation subversive, même contre l'État d'Israel.

[*Text*]

Mr. Kindy: That is very interesting.

Mr. Ostrovsky: It has brought the State of Israel to the point of an extreme right-wing government, which it has always wanted. It is going to carry it further to the right and it is going to make it even worse.

This organization believes totally in the idea of the land of Israel over all the territories, for all the time, at any cost. It doesn't matter what happens. Peace is the last thing they want. And that organization is presenting the enemy in the way in which they want the government to see it. I have said many times that a government is like a driver whose car windows were blackened out; the intelligence agency is like the guy sitting on the roof, giving him directions.

The Mossad is driving Israel off the cliff, and the driver has no idea what is happening. The only knowledge it has is from whatever is brought from the top, from that security service. Israel is in danger because of that. The best thing for Israel today is peace and to settle the differences in the Middle East, to finish it and be safe.

The idea of the State of Israel was always to have a safe place for the Jewish people to go. The least safe place for Jewish people today is Israel. Although they try to make it look as though there are great waves of anti-Semitism all over the world and everybody is out to get everybody, it's not true. The only place in which Jews are in life-threatening danger at the moment is in the State of Israel, as long as they continue with the kind of policy they are taking, which is the kind of policy that the Mossad is driving.

I had to say what I thought. I cannot be silent. Another thing is that I have been taught, since I was a small child growing up as a Jewish kid in a family that was very Zionistic, that the worst thing anybody ever did to the Jewish people was not to say anything when the holocaust was taking place.

Well, let me tell you something. There is a holocaust starting now, and nobody is saying anything. When people say that in Israel we say "never again", we don't necessarily have to mean only to us, the Jewish people. "Never again" is to everybody.

• 1755

I make comparisons that people don't like. The biggest philosopher in Israel—his name is Isea Leibovitch—said that when he was asked to describe the government in Israel in two words, he called them Judo-Nazis. When you say that, people say, "How can you say that?" If the Germans would not kill Jews, would Nazism be okay? No. And this is what is happening right now in Israel. When a priest in Jerusalem is told by extreme right-wingers, on the street in front of television cameras, that he is not Jewish so he should get out, it is not his country, that is wrong.

That is why I decided I would open my mouth, and the hell with everything else. Some people say I did it for the money. That's okay—I made a lot of money and I hope they are happy.

[*Translation*]

M. Kindy: C'est très intéressant.

M. Ostrovsky: Il a amené l'État d'Israel sous la coupe d'un gouvernement d'extrême droite, ce qu'il a toujours voulu. Il va l'amener encore plus à droite, ce qui ne fera qu'à rendre la situation pire.

Cette organisation croit fermement à l'idée de l'occupation d'Israel sur tous les territoires, pour toujours et à n'importe quel prix. Peu lui importe ce qui se passe. La paix est la dernière de ses priorités. Et cette organisation présente l'ennemi de la façon dont elle souhaite qu'il soit perçu par le gouvernement. J'ai déclaré à maintes reprises qu'un gouvernement est comme un conducteur dont les vitres de la voiture ont été fumées; l'agence de renseignement est la personne assise sur le toit pour lui indiquer le chemin.

Le Mossad éloigne Israel de la falaise, et le conducteur n'a aucune idée de ce qui se passe. La seule connaissance qu'il possède lui vient d'en haut, de ce service de sécurité. Pour cette raison, Israel est en danger. Aujourd'hui, la meilleure chose pour Israel, c'est la paix et la résolution des différends au Moyen-Orient, pour en finir et trouver la sécurité.

L'État d'Israel a toujours voulu avoir un territoire sur lequel les Juifs pourraient vivre en sécurité. A l'heure actuelle, l'endroit le moins sécuritaire pour les Juifs, c'est Israel. Même s'il y a des tentatives pour faire croire aux Juifs qu'il existe de grosses vagues d'anti-sémitisme dans le monde entier, et que tout le monde cherche à avoir leur peau, ce n'est pas vrai. A l'heure actuelle, le seul endroit où les Juifs sont en danger de mort, c'est dans l'État d'Israel et cela durera, tant qu'ils défendront la même politique, celle préconisée par le Mossad.

Je devais dire ce que je pensais. Je ne pouvais me résoudre au silence. En outre, on m'a toujours enseigné, depuis ma plus tendre enfance, dans la famille sioniste où j'ai grandi, que la pire chose que l'on ait jamais faite au peuple juif a été de ne rien dire pendant la perpétration de l'holocauste.

Permettez-moi de vous dire ceci. Un holocauste se déroule actuellement, et personne ne dit rien. Lorsque les gens déclarent qu'en Israël on dit «plus jamais», cela ne signifie pas forcément uniquement pour nous, les Juifs. «Plus jamais» s'applique à tout le monde.

Je fais des comparaisons que les gens n'aiment pas. Le plus grand philosophe israélien—il se nomme Isea Leibovitch—a déclaré que, lorsqu'on lui avait demandé de décrire le gouvernement israélien en deux mots, il l'avait qualifié de judo-nazis. Lorsque vous affirmez cela, les gens vous demandent: «Comment pouvez-vous dire cela?» Si les Allemands n'avaient pas tué les Juifs, le nazisme serait-il acceptable? Non. Et c'est ce qui se passe actuellement en Israël. Lorsque des extrémistes de droite disent à un prêtre à Jérusalem, en pleine rue, devant les caméras de la télévision, qu'il n'est pas Juif et qu'il devrait s'en aller, que ce n'est pas son pays, c'est faux.

C'est ce qui m'a décidé à parler, et au diable le reste. Certains disent que je l'ai fait pour l'argent. Et puis après—j'ai gagné de l'argent et j'espère qu'ils sont contents.

[*Texte*]

Mr. Prud'homme: Well, you could use it to continue the educational process.

Mr. Ostrovsky: I am trying.

Mr. Kindy: But you risk your lives in doing that.

Mr. Ostrovsky: I think it's a worthwhile cause.

The Chairman: Mr. Ostrovsky, on behalf of all of the members, I thank you for taking time today to appear before us. I am sure your evidence will be helpful to us as we go on in our further inquiries.

Mr. Ostrovsky: Thank you for having me.

The Chairman: We stand adjourned.

[*Traduction*]

M. Prud'homme: Eh bien, vous pourriez vous en servir pour poursuivre le processus éducatif.

M. Ostrovsky: Je m'y efforce.

M. Kindy: Mais vous risquez votre vie en faisant cela.

M. Ostrovsky: Je pense que c'est une cause valable.

Le président: Monsieur Ostrovsky, au nom de tous les membres du comité, je tiens à vous remercier d'avoir accepté de comparaître devant nous aujourd'hui. Je suis persuadé que votre témoignage nous sera utile à mesure que nous poursuivrons nos enquêtes.

M. Ostrovsky: Je vous remercie pour votre invitation.

Le président: La séance est levée.

MAIL ➤ POSTE

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 4

Wednesday, March 25, 1992

Chairperson: Blaine Thacker

National Security

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

National Security

of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(1)(a) and (b) and the Order of Reference of November 8, 1991 of the Standing Committee to the Sub-Committee:

i) the Solicitor General's Annual Statement with respect to national security;

ii) the Director's Public Annual Report

APPEARING:

Hon. Doug Lewis,
Solicitor General of Canada

WITNESSES:

(See back cover)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 4

Mercredi 25 mars 1992

Président: Blaine Thacker

Sécurité Nationale

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité sur la

Sécurité Nationale

du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(1)a) et b) du Règlement et de l'Ordre de renvoi du 8 novembre 1991 du Comité permanent au Sous-comité:

i) la Déclaration annuelle du Solliciteur général sur la sécurité nationale;

ii) Le rapport public annuel du Directeur

COMPARAÎT:

L'hon. Doug Lewis,
Solliciteur général du Canada

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid | Port payé
Lettermail | Poste-lettre
K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESS

Victor Ostrovsky.

TÉMOIN

Victor Ostrovsky.

Available from Canada Communication Group – Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada – Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 4

Wednesday, March 25, 1992

Chairperson: Blaine Thacker

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 4

Le mercredi 25 mars 1992

Président: Blaine Thacker

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

National Security

of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité sur la

Sécurité Nationale

du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(1)(a) and (b) and the Order of Reference of June 13, 1991 of the Standing Committee to the Sub-Committee:

i) the Solicitor General's Annual Statement with respect to national security;

ii) the Director's Public Annual Report

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(1)a) et b) du Règlement et de l'Ordre de renvoi du Comité permanent du 13 juin 1991 au Sous-comité:

i) Déclaration annuelle du Solliciteur général sur la sécurité nationale;

ii) Le rapport public annuel du Directeur

APPEARING:

Hon. Doug Lewis,
Solicitor General of Canada

COMPARAÎT:

L'hon. Doug Lewis,
Soliciteur général du Canada

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992

24742—1

SUB-COMMITTEE ON NATIONAL SECURITY OF THE STANDING COMMITTEE ON JUSTICE AND THE SOLICITOR GENERAL

Chairperson: Blaine Thacker

Vice-Chairman: Derek Lee

Members

Ken Atkinson
Derek Blackburn
Jacques Tétreault—(5)

(Quorum 3)

Richard Dupuis

Clerk of the Sub-Committee

SOUS-COMITÉ SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE DU COMITÉ PERMANENT DE LA JUSTICE ET DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL

Président: Blaine Thacker

Vice-président: Derek Lee

Membres

Ken Atkinson
Derek Blackburn
Jacques Tétreault—(5)

(Quorum 3)

Le greffier du Sous-comité

Richard Dupuis

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

Wednesday, March 25, 1992
(9)

[*Text*]

The Sub-Committee of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General on National Security met at 3:29 o'clock p.m. this day, in Room 308, West Block, the Chairman, Blaine Thacker, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Blaine Thacker, Ken Atkinson, Jacques Tétreault, Derek Lee and Derek Blackburn.

Other Member present: Tom Wappel.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Philip Rosen, Senior Analyst.

Appearing: Hon. Doug Lewis, Solicitor General of Canada.

Witnesses: From the Canadian Security Intelligence Service: Raymond Protti, Director. *From the Ministry of Solicitor General:* Joseph S. Stanford, Deputy Solicitor General.

In accordance with its mandate under Standing Order 108(1)(a) and (b) and the Order of Reference of June 13, 1991 of the Standing Committee to the Sub-Committee: The Sub-Committee commenced consideration of i) the Solicitor General's Annual Statement with respect to national security; ii) the Director's Public Annual Report both tabled in the House on Thursday, March 19, 1992.

The Minister made an opening statement and with Raymond Protti and Joseph Stanford answered questions.

At 5:10 o'clock p.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

Richard Dupuis

Clerk of the Sub-Committee

PROCÈS-VERBAL

Le mercredi 25 mars 1992
(9)

[*Traduction*]

Le Sous-comité de la sécurité nationale du Comité permanent de la justice et du solliciteur général se réunit à 15 h 29, dans la salle 308 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Blaine Thacker (*président*).

Membres du Sous-comité présents: Blaine Thacker, Ken Atkinson, Jacques Tétreault, Derek Lee et Derek Blackburn.

Autre député présent: Tom Wappel.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Philip Rosen, analyste principal.

Comparaît: L'honorable Doug Lewis, Solliciteur général du Canada.

Témoins: Du Service canadien du renseignement de sécurité: Raymond Protti, directeur. *Du ministère du solliciteur général:* Joseph S. Stanford, sous-solliciteur général.

Conformément aux alinéas 108(1)a) et b) du Règlement ainsi qu'au mandat reçu du Comité permanent le 13 juin 1991, le Sous-comité entreprend d'examiner i) la déclaration annuelle du solliciteur général sur la sécurité nationale; ii) le rapport public annuel du directeur, déposés à la Chambre le jeudi 19 mars 1992.

Le ministre fait une déclaration, puis lui-même, Raymond Protti ainsi que Joseph Stanford répondent aux questions.

À 17 h 10, le Sous-comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Sous-comité

Richard Dupuis

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Wednesday, March 25, 1992

• 1529

The Chairman: I call the meeting to order. I would ask the media if they would be kind enough to vacate the premises.

• 1530

This is a meeting of the subcommittee of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General on national security. We are meeting pursuant to House of Commons Standing Order 108(1) and the order of reference from the full Standing Committee on Justice and the Solicitor General dated June 13, 1991.

We're privileged to have before us the Hon. Doug Lewis, Solicitor General for Canada, and Mr. Raymond Protti, the director of CSIS, and we'll invite them in due course to introduce their colleagues who are with them. But before I invite our distinguished witnesses to make their opening statements, I would remind members, and particularly members of the public, that the Solicitor General's first annual statement and the director's first annual report flow directly from the five-year review process, of which some members of this committee played a positive role.

This is very constructive development in our democracy, which will, in my belief, in conjunction with the continued good work by SIRC, keep security and intelligence issues before the public and will contribute to reducing opportunities for abuse of our fundamental human rights. Therefore, I would like to commend the Solicitor General for his statement and I would also like to thank Mr. Protti, on behalf of our committee, for his decision as the new director to speak more in public and to groups. We believe that is a very wise decision on your part, Mr. Protti, and we're convinced that a lack of information and a lack of understanding simply leads to all sorts of rumours and mythologies, which are ultimately destructive in a free and open democracy.

Colleagues, because we really have three orders of reference before us—the annual statement, the annual report, plus the estimates—we realize that we will require more than one meeting. The minister has already been booked to return on April 2 with respect to estimates. To the extent that our comments today can relate to the national security issues, that is probably a wiser use of our time.

Mr. Minister, would you be kind enough to introduce your colleagues and make your opening statement.

The Hon. Douglas Grinslade Lewis (Solicitor General of Canada): Thank you very much, Mr. Chairman. I have with me, as you suggested, Mr. Protti. I also have with me Mr. Joe Stanford, who is the Deputy Solicitor General, and Mr. Tom Bradley, who is the director general of the secretariat.

Mr. Chairman, I appreciate your opening comments. I was actually prepared for you to go on much longer because it sounded so good, but I appreciate that you wanted to be brief.

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mercredi 25 mars 1992

Le président: La séance est ouverte. Je prierais les médias de bien vouloir quitter la salle.

Vous êtes à une séance du sous-comité du Comité permanent de la justice et du solliciteur général sur la sécurité nationale. Nous sommes ici conformément à l'article 108(1) du Règlement et de l'ordre de renvoi du Comité permanent de la justice et du solliciteur général du 13 juin 1991.

Nous avons l'honneur de recevoir aujourd'hui l'honorable Doug Lewis, solliciteur général du Canada, et M. Raymond Protti, directeur du SCRS. Ils nous présenteront tantôt leurs collaborateurs. Avant de leur céder la parole, je rappelle aux membres du comité et particulièrement au public que la première déclaration annuelle du solliciteur général ainsi que le premier rapport annuel du directeur découlent directement du processus d'examen quinquennal du SCRS. Certains membres de notre comité ont joué un rôle positif dans ce processus.

C'est un événement très constructif pour notre démocratie qui, à mon avis, combiné avec l'excellent travail du CSARS, garde le public informé des questions de sécurité et de renseignement et contribue à réduire les possibilités D'abus des droits de la personne. C'est pourquoi je tiens à féliciter le solliciteur général pour sa déclaration et à remercier M. Protti, au nom de notre comité, d'avoir pris la décision en tant que nouveau directeur, de s'adresser davantage au public et aux groupes. Nous pensons que c'est là une sage décision, monsieur Protti. Nous sommes persuadés que le manque d'information et l'incompréhension donnent lieu à toutes sortes de rumeurs et de faussetés qui nuisent à l'ouverture et à la liberté dans notre démocratie.

Chers collègues, comme nous avons trois ordres de renvoi, c'est-à-dire la Déclaration annuelle, le Rapport public annuel et le Budget principal, il nous faudra plus d'une séance. Le ministre a déjà accepté de revenir le 2 avril nous parler du budget principal. Comme nous pourrons aujourd'hui nous limiter aux questions de sécurité nationale, notre temps sera plus judicieusement utilisé.

Monsieur le ministre, auriez-vous l'obligeance de nous présenter vos collègues et de faire votre déclaration.

L'honorable Douglas Grinslade Lewis (solliciteur général du Canada): Merci beaucoup, monsieur le président. Comme vous l'avez dit, M. Protti m'accompagne. Il y a également M. Joe Stanford, le solliciteur général adjoint, et M. Tom Bradley, le directeur général du secrétariat.

Monsieur le président, j'ai apprécié vos commentaires. Ils étaient si agréables à entendre que je m'attendais à ce qu'ils durent plus longtemps. Mais je comprends que vous vouliez être bref.

[*Texte*]

I welcome this opportunity to meet with the subcommittee to discuss the important challenges that we meet in the field of national security. Last week in the House, as you suggested, I was pleased to deliver the government's first annual statement to Parliament on national security.

Dans cette déclaration, j'ai fait remarquer que les événements survenus dans l'ancienne Union soviétique, en Europe de l'Est et ailleurs, avaient des effets sur la situation internationale dans le domaine de la sécurité. J'ai aussi fait remarquer qu'il nous faudrait examiner attentivement l'incidence que pourraient avoir ces événements sur la sécurité nationale.

I announced that a review was being undertaken of the changed security environment and of its impact on the Canadian Security Intelligence Service. The review is to be a forward-looking over-the-horizon exercise, focused particularly on how the changing security intelligence environment will effect CSIS's mandate and resources in the year ahead.

The legislative framework put in place in 1984 to govern the activities of the Canadian Security Intelligence Service was designed to be adaptabale to changes in the security environment and sensitive to the needs of the government. You will recall that the Osbaldeston group undertook a study in 1987, and a special committee conducted a major review in 1989-90. The current review is an extension of this process and an obvious response to the changing global environment.

• 1535

In light of the comments I made last week, I want to underscore the fact that the government considered the work of the special committee to have been a thoughtful and valuable contribution to the ongoing process of scrutinizing Canada's security and intelligence arrangements. The government, for its part, conducted a thorough analysis of the special committee's report, and reviewed every one of its recommendations in detail. None were ignored.

It is now time to move on and look to future challenges. In the last two years the Soviet Union has been replaced by its successor states, whose intentions and capabilities remain largely unknown. Canada has been actively involved in the Gulf War and the incidence of international terrorism has increased. The global economic environment is full of uncertainties which may have security implications for Canada. We will be challenged to stay on top of events, and as I noted in my statement, our first line of defence remains accurate and timely information about activities that can threaten our security.

[*Traduction*]

Je suis heureux de pouvoir discuter avec les membres du sous-comité des défis importants que nous aurons à relever dans le domaine de la sécurité nationale. La semaine dernière à la Chambre, j'ai eu le plaisir de faire la première Déclaration annuelle du gouvernement au Parlement sur la sécurité nationale.

In that statement, I pointed out that events in the former Soviet Union, Eastern Europe and elsewhere were having a profound effect on the international security environment, and that we would need to consider carefully how events would affect Canada's security.

Par conséquent, j'ai annoncé la tenue d'un examen de la nouvelle situation dans le domaine de la sécurité et des répercussions qu'elle pourrait avoir sur le Service canadien du renseignement de sécurité. Cet examen sera axé sur l'avenir, et plus particulièrement sur la façon dont cette nouvelle situation touchant la sécurité et le renseignement affectera le mandat et les ressources du SCRS pour l'année qui vient.

Le cadre législatif établi en 1984 pour régir les activités du Service canadien du renseignement de sécurité a été conçu de façon à pouvoir être adapté aux changements sur le plan de la sécurité et aux besoins du gouvernement. Vous vous souviendrez de l'examen fait en 1987 par le Groupe consultatif Osbaldeston et de l'examen exhaustif effectué en 1989-1990 par le comité spécial. L'examen qu'entreprend en ce moment le SCRS est un prolongement de ce processus et constitue une réaction manifeste à l'évolution de la situation générale dans le domaine de la sécurité.

À la lumière des observations formulées la semaine dernière, j'aimerais souligner que le gouvernement a qualifié le travail du Comité spécial de contribution sérieuse et précieuse au processus d'examen continu des mesures relatives au renseignement et à la sécurité en vigueur au Canada. Pour sa part, le gouvernement a procédé à une analyse approfondie du rapport du Comité spécial, examinant en détail chacune des recommandations formulées, sans exception.

Il est maintenant temps d'aller de l'avant et de voir quels défis nous réserve l'avenir. Au cours des deux dernières années, l'Union soviétique a été remplacée par des États, dont les intentions et les capacités demeurent largement inconnues. Le Canada a participé activement à la guerre du Golfe, et le nombre d'actes de terrorisme international a augmenté. De plus, la situation économique générale est fort incertaine, ce qui pourrait avoir chez nous des répercussions sur la sécurité nationale. Il nous faudra rester maîtres de la situation. Comme je l'ai fait remarquer dans ma déclaration, notre principal moyen de défense demeure les renseignements précis et opportuns recueillis au sujet des activités pouvant présenter une menace pour notre sécurité.

[*Text*]

The government understandably is inhibited in what it can say publicly about particular threats to security, but the CSIS public report tabled last week goes a long way toward meeting Parliament's understandable need for information on the threat environment. In the meantime, the government continues to be mindful of Parliament's concern for the protection of civil liberties and fundamental freedoms.

Let me point out that CSIS must meet some of the most exacting standards of accountability that can be found anywhere. With the inspector general and SIRC reviewing the full range of CSIS activities, with this subcommittee actively involved as well, and with the issuance of new annual public documents from the Solicitor General and CSIS, Parliament can be assured that both security and the rights and freedoms of Canadians are being fully protected.

En résumé, je crois que la semaine du SCRS dont je vous ai parlé favorisera l'évolution opportune de notre système de sécurité nationale, lequel répond le mieux à nos besoins à l'aube du prochain siècle.

I also believe that civil liberties remain fully safeguarded and will continue to be so.

Mr. Chairman, I look forward to working with the members of the committee in the months to come. Mr. Protti and I will be pleased to take any questions.

The Chairman: I take it that Mr. Protti doesn't have any opening comments.

Mr. Raymond Protti (Director, Canadian Security Intelligence Service): No, sir.

The Chairman: Then we will go straight to questioning.

Mr. Lee (Scarborough—Rouge River): Mr. Chairman, are we proceeding with 10-minute first rounds?

The Chairman: I think we should go with 15-minute rounds to let you develop your. . .

Mr. Lee: Before I ask the question, I want to start with a brief preamble. I and colleagues here with me were members of the special committee that reviewed CSIS after the five years. What is taking place today and what took place in the House a few days ago with the Solicitor General's statement and the annual report of the director—these were not in place three years ago. The goal is to make these mechanisms work, and I hope expectations are not too high on this first go-round because some of us are learning how to go about it as we go along.

I want to acknowledge the efforts of the Solicitor General, the director of CSIS and my colleagues on the committee with the hope that what we are embarking on here today with this process, this new mechanism, will be here and working well after we, individually, are gone or have moved on or whatever.

My first question relates to the minister's statement. I was puzzled why the minister, when he made his statement to Parliament, did not want to make reference to issues that have been in the public eye over the last little while—issues

[*Translation*]

Bien entendu, le gouvernement ne peut divulguer tous les renseignements concernant certaines menaces pour la sécurité. Par contre, le Rapport public annuel du SCRS déposé la semaine dernière constitue une initiative appréciable en vue de répondre aux besoins légitimes du Parlement en matière d'information sur l'étendue de la menace. Entre temps, le gouvernement garde à l'esprit les préoccupations formulées par le Parlement en ce qui a trait à la protection des libertés civiles et fondamentales.

Permettez-moi de préciser que les normes d'imputabilité auxquelles le SCRS est soumis sont parmi les plus rigoureuses qui soient. Grâce à l'Inspecteur général et au CSARS, qui examinent la gamme complète des activités du SCRS, à la participation active du Sous-comité et aux nouveaux documents publics annuels publiés par le Solliciteur général et le SCRS, le Parlement peut être certain que la sécurité est assurée et que les droits et libertés des Canadiens sont parfaitement respectés.

In summary, I believe that the review of CSIS which I have mentioned will allow a timely evolution of the national security system to meet our needs as we move into the next century.

Je crois également que les libertés civiles continuent et continueront d'être pleinement protégées.

Monsieur le président, c'est avec plaisir que je travaillerai avec vous tous dans les mois à venir. M. Protti et moi-même nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.

Le président: Je présume que M. Protti n'a pas de déclaration.

M. Raymond Protti (directeur, Service canadien du renseignement de sécurité): Non, monsieur le président.

Le président: Alors passons immédiatement aux questions.

M. Lee (Scarborough—Rouge River): Monsieur le président, commençons-nous avec des tours de 10 minutes?

Le président: Je pensais commencer avec des tours de 15 minutes, afin de vous donner le temps de bien approfondir. . .

M. Lee: Avant de poser ma question, j'aimerais commencer par un court préambule. Certains de mes collègues et moi-même avons siégé au comité spécial chargé de l'examen du SCRS, cinq ans après sa création. Ce qui se passe ici aujourd'hui, ce qui s'est produit à la Chambre l'autre jour, avec la déclaration du solliciteur général et le rapport annuel du directeur ne se faisait pas il y a trois ans. Nous voulons que ces mécanismes soient efficaces. J'espère que les attentes ne sont pas trop élevées pour ce premier examen. Pour certains d'entre nous, il nous faudra apprendre à mesure.

Je tiens à reconnaître les efforts du solliciteur général, du directeur du SCRS et de mes collègues du comité et j'espère que ce processus, mis en branle pour la première fois, existera encore lorsque chacun de nous ne sera plus ici.

Ma première question se rapporte à la déclaration du ministre. Je me demande pourquoi le ministre, dans sa déclaration au Parlement, n'a pas fait mention de questions qui intéressent beaucoup le public depuis quelque temps: le

[*Texte*]

like the follow up to the Air India tragedy, the matters arising out of the Gulf War, the Al-Mashat case, the allegations in relation to the Mossad, the Israeli intelligence agency, and there are many others. Could the Solicitor General enlighten us as to why he preferred not to make any statements in relation to those matters?

• 1540

Mr. Lewis: Well I wanted in my first statement to the House to be as brief and succinct as possible, and deal with items that were of national interest, and not purely political interest. I think we touched in broad strokes on those items. Since my honourable friend has raised specific interests and concerns that aren't actually the privy of this committee, and are fair game in questions, let me deal with them in this order.

First of all, my friend raised the Air India issue. The Commissioner of the RCMP has assured me the downing of Air India Flight 182 is still under active investigation by the RCMP, and that all investigative leads are being vigorously pursued. You'll probably be aware from the media that an investigation team travelled to the site last summer, contracted with a deep-sea diving expedition, I guess you'd call it, and spent considerable time and money recovering wreckage, which is now undergoing detailed forensic examination and analysis.

In October 1991, SIRC announced its intention to review the investigative activities of CSIS in relation to the Air India crash, and SIRC has set a tentative reporting date of September 30, 1992. I will not comment any further until SIRC's work is finished.

With the issue of Al-Mashat, I'm sure you're aware CSIS had a very limited role in that affair. SIRC's 1990-91 annual report concluded that although the security check was completed more quickly than usual, CSIS had acted responsibly and professionally, and CSIS made no deals with foreign agencies or governments. This has been reviewed thoroughly by the committee responsible for that, and I don't think it's necessary for me to go any further into that item.

As far as the Mossad is concerned, let's fill in the broad context of foreign intelligence services. Under section 17 of the CSIS Act, CSIS is permitted to enter into arrangements with foreign states or institutions with my approval, after I have consulted with the Secretary of State for External Affairs. Copies of all section 17 arrangements are provided to SIRC, which is tasked with reviewing arrangements and monitoring information exchanges under the act.

The government's policy is that any intelligence operation involving a foreign service in Canada has to be lawful, it has to be conducted with ministerial approval, and it must remain under Canadian control. In cases where foreign intelligence services try to operate outside of Canadian control, CSIS's job is to detect and report to government on such activities. Contravention of Canadian policy can result in prosecutions, expulsion of diplomats, and formal warnings to ambassadors of offending countries.

[*Traduction*]

suivi sur la tragédie d'Air India, divers aspects de la guerre du Golfe, l'affaire Al-Mashat, certaines allégations relatives au Mossad, le Service de renseignement israélien, et bien d'autres. Le solliciteur général pourrait-il nous dire pourquoi il a choisi de ne rien dire sur ces sujets?

M. Lewis: Dans ma première déclaration à la Chambre, je voulais être aussi succinct que possible et traiter de questions d'intérêt national plutôt que purement politique. Je pense que nous avons effleuré ces sujets. Puisque mon cher ami a soulevé des préoccupations particulières qui ne relèvent peut-être pas de ce comité mais qui sont permises dans le cadre de cette période de questions, je vais lui répondre dans le même ordre.

Tout d'abord, mon collègue a parlé de l'affaire d'Air India. Le commissaire de la GRC m'a assuré que l'écrasement du vol 182 d'Air India faisait toujours l'objet d'une enquête de la GRC et que toutes les pistes étaient soigneusement examinées. Vous avez sans doute appris par les médias qu'une équipe d'enquête s'est rendue sur les lieux l'été dernier, a engagé un groupe de plongeurs et a consacré pas mal de temps et d'argent à récupérer les débris. Ceux-ci font actuellement l'objet d'une expertise et d'une analyse judiciaire.

En octobre 1991, le CSARS a annoncé son intention d'examiner les activités d'enquête du SCRS dans l'affaire de l'écrasement d'Air India. On estimait que le rapport serait publié le 30 septembre 1992. Je ne ferai pas d'autres commentaires avant que soit terminé le travail du CSARS.

Quant à l'affaire Al-Mashat, vous savez sans doute que le SCRS n'y a joué qu'un rôle très limité. Dans son rapport annuel de 1990-1991, le CSARS concluait que même si la vérification de sécurité avait été effectuée plus rapidement que d'habitude, le SCRS avait agi de manière responsable et professionnelle et qu'il n'y avait pas eu de collusion avec des organismes ou gouvernements étrangers. Cette question a fait l'objet d'un examen approfondi par le comité qui en a été chargé et je ne vois pas la nécessité de m'y attarder davantage.

Pour ce qui est du Mossad, parlons d'abord de manière générale des services de renseignement étrangers. En vertu de l'article 17 de la Loi sur le SCRS, le SCRS peut conclure des ententes avec des pays ou organismes étrangers, avec mon approbation, après que j'aie consulté le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Des copies de toutes les ententes conclues en vertu de l'article 17 sont fournies au CSARS qui a pour mission d'examiner ces ententes et de surveiller les échanges d'informations effectuées en vertu de la loi.

Aux termes de la politique gouvernementale, toute activité d'un service de renseignement étranger au Canada doit être licite, menée avec l'approbation d'un ministre et sous contrôle canadien. Si des services de renseignement étrangers essaient de fonctionner hors du contrôle canadien, le SCRS a pour tâche de le déceler et d'en faire rapport au gouvernement. Toute infraction à la politique canadienne peut mener à des poursuites, à l'expulsion de diplomates ou à un avertissement officiel aux ambassadeurs des pays contrevenants.

[*Text*]

Regarding the suggestion that the Mossad was operating on its own in Canada, I can suggest to you that suggestion caused the government to remind appropriate Israeli officials of, and ensure that they understood, the Canadian policy.

The last item my honourable friend specifically referred to was the Gulf War. Naturally, we were involved in that war, and it behoved us to take the appropriate steps.

• 1545

CSIS and RCMP investigations during the Gulf War arose as a result of Saddam Hussein's announced intentions to unleash terrorism abroad. Interviews with Arab Canadians were conducted in order to assess whether Saddam's threat had any support in Canada and to seek the assistance of Canadians in identifying individuals or groups that might be inclined to engage in terrorism.

I recently discussed this matter with the chairman of SIRC, and I understand SIRC has not received a complaint alleging that CSIS has engaged in any harassment whatsoever. I'm told SIRC's inquiries are continuing, and I'm looking forward to learning the results of their inquiries.

Thank you, Mr. Chairman. Those are the four items my friend specifically referred to.

Mr. Lee: I hadn't intended to start off with a smorgasbord like that, because other members may well have more specific questions about each of those, but I compliment the minister on his intervention.

Could I address the issue of complaints made publicly by Canadians who are Arab Canadians or of origins in the Middle East, who expressed concern. I had understood, in fact, they had made complaints about the way in which CSIS conducted its investigations at the time of the Gulf War relative to the alleged terrorist threats referred to by the minister. I'm not so sure that issue has been properly put to bed by CSIS or by me as a parliamentarian. I know CSIS has looked at it and I know SIRC has looked at it, but I'm not sure it's been dealt with definitively and finally and to the satisfaction of the Canadians who brought the matters to the public's attention. What does the minister think about that?

Mr. Lewis: Well, you're referring specifically to the Arab complaint?

Mr. Lee: Yes.

Mr. Lewis: I have some correspondence here with one of your colleagues, Warren Allmand. According to that correspondence, there was apparently a complaint that was received about the operations and actions of the RCMP. That complaint, and I understand there's only one, was reviewed by the Public Complaints Commission, and it was dismissed by the Public Complaints Commission. That's the only one we know of, and that's how it's been dealt with.

Mr. Lee: Okay.

Mr. Lewis: Mr. Protti may be able to add—

Mr. Protti: I was just going to add as a supplementary, through the chair, Mr. Lee, that I know my predecessor met with representatives of the Canadian Arab Federation. This was prior to my arrival.

[*Translation*]

À cause de l'allégation selon laquelle le Mossad travaillait de façon indépendante au Canada, le gouvernement a rappelé aux responsables israéliens quelle était la politique canadienne, en s'assurant qu'ils la comprennent.

Finalement, mon cher collègue a parlé de la guerre du Golfe. Naturellement, puisque nous participions à cette guerre, il nous fallait prendre les mesures nécessaires.

C'est à la suite de l'annonce par Saddam Hussein de ses intentions de déclencher des actes terroristes à l'étranger que la GRC et le SCRS ont entrepris des enquêtes pendant la guerre du Golfe. Des entrevues avec des Arabo-canadiens ont eu lieu afin d'évaluer si la menace de Saddam trouvait quelque appui au Canada et pour demander l'aide des Canadiens pour dépister des personnes ou des groupes susceptibles de participer à des actes terroristes.

Je me suis récemment entretenu de cette question avec le président du CSARS et je crois comprendre que le CSARS n'a reçu aucune plainte relative à du harcèlement par le SCRS. On m'informe que le CSARS poursuit son enquête dont j'attends les résultats.

Merci, monsieur le président. Voilà les quatre questions mentionnées par mon collègue.

M. Lee: Je ne voulais vraiment pas commencer par une question fourre-tout comme celle-là puisque d'autres collègues voudront peut-être revenir à l'une de ces questions. Mais je félicite le ministre pour sa réponse.

Passons maintenant aux plaintes faites publiquement par des Arabo-canadiens ou des Canadiens dont les racines sont au Moyen-Orient. J'ai cru comprendre qu'ils se plaignaient de la façon dont le SCRS avait mené ses enquêtes à l'époque de la guerre du Golfe, au sujet des menaces de terrorisme présumées dont nous a parlé le ministre. Je doute que ce soit une affaire bel et bien classée pour le SCRS comme pour moi, en tant que parlementaire. Je sais que le SCRS l'a étudiée, de même que le CSARS, mais je ne suis pas convaincu qu'on en ait fini, pas de manière satisfaisante pour les Canadiens qui ont attiré l'attention du public sur ce sujet. Qu'en pense le ministre?

M. Lewis: Vous parlez particulièrement de la plainte des Arabes?

M. Lee: Oui.

M. Lewis: J'ai ici la correspondance échangée avec l'un de vos collègues, Warren Allmand. D'après ces lettres, une plainte a été reçue sur les activités de la GRC. Cette plainte, et je crois qu'il n'y en a eu qu'une seule, a été examinée par la Commission des plaintes du public qui l'a rejetée. C'est la seule que l'on connaisse et voilà comment elle a été traitée.

M. Lee: Bien.

M. Lewis: M. Protti pourrait peut-être ajouter...

M. Protti: J'allais ajouter à ce commentaire, par l'intermédiaire de la présidence, que mon prédécesseur a rencontré des représentants de la Fédération arabo-canadienne. C'était avant mon arrivée.

[*Texte*]

I just wanted to reiterate we're co-operating fully with the second set of reviews the Security Intelligence Review Committee is doing with respect to all of the activities of the service during the Gulf War. So there is a second review of this whole issue going on.

Mr. Lee: I see. So that's a matter the committee could put to SIRC at some point in the near future, I presume. They're not represented here today, but if they're reviewing it on behalf of Parliament, then we have another organization to discuss this with.

Recently, in one of the Canadian newspapers, there was a story about Soviet funding of the Canadian Communist Party. Now, for most people in the field of security and intelligence, that would not have been a surprise. There have been plenty of books written about it. But I was surprised the funding had gone on, allegedly, right up until 1988. I thought that was awfully close. I would have assumed our security service here would have had some eye on that. Given that the Soviet Union has in the past been regarded as not a friendly state, the funding would have fallen probably under the rubric of subversion, but maybe not. I don't know what view CSIS takes of that.

• 1550

So I ask whether or not the Solicitor General or CSIS are prepared at this point to tell Canadians what they know about that funding, or just what the legalities are vis-à-vis the mandate of CSIS and the legality or illegality of the funding.

Mr. Protti: The minister has asked me if I might handle this question. He has specifically requested the RCMP, and me as the director of the service, to provide him with a report on the allegations as they appear. The RCMP will be investigating from the point of view of whether or not there were any illegalities in that funding. That work is now under way.

Mr. Lee: So I take it then that the committee and Canadians would at some point in the near future be made privy to answers to the questions that have been asked.

Mr. Lewis: My approach is going to be that I have asked CSIS and the RCMP to look into the matter and to advise me if there has been any illegality. Presumably, if I receive an answer that there has been no illegality, the question will end there.

Mr. Lee: Well, let me ask if CSIS regards that process of foreign governments funding a Canadian political party as a "threat to Canada" under section 2 of the act.

Mr. Lewis: It would seem to me that there is provision in Canada for lawful dissent and protest and advocacy. If it goes beyond that then we become interested.

Mr. Lee: It didn't get into banking, the definition, or bankrolling. Can I get an answer to the question? Is this funding, which went on for many years, by a foreign government of a Canadian political party a threat to Canada? Because if it is not, CSIS will not be investigating it; if it is, CSIS will. I would like to know—

Mr. Protti: That is a matter we have under review, Mr. Lee. That is precisely the sort of issue we will be reviewing.

[*Traduction*]

Je voulais réitérer que nous collaborons pleinement à la deuxième étude du CSARS sur les activités du SCRS pendant la guerre du Golfe. On procède donc à un second examen de toute cette question.

M. Lee: Je vois. Je présume donc que le comité pourrait poser des questions à ce sujet au CSARS. Il pas représenté ici aujourd'hui, mais si cet examen est fait au nom du Parlement, nous pourrons en discuter avec le CSARS plus tard.

Dans un récent numéro d'un journal canadien, il y avait un article sur le financement par les Soviétiques du parti communiste canadien. Cela ne devrait pas surprendre qui que ce soit dans le domaine du renseignement et de la sécurité. Beaucoup de livres ont été écrits à ce sujet. Mais j'ai été surpris d'apprendre que ce financement se faisait encore en 1988. Je trouve que c'est terriblement récent. Il me semble que notre service de sécurité aurait dû avoir le parti à l'oeil. Etant donné que l'Union soviétique n'était pas un pays ami, le financement aurait pu être considéré comme subversif. Peut-être pas. Je ne connais pas le point de vue du SCRS à ce sujet.

Je me demande si le Solliciteur général ou le SCRS sont prêts à dire maintenant aux Canadiens ce qu'ils savent de ce financement, et s'ils peuvent dire, compte tenu du mandat du SCRS, si ce financement est légal ou illégal.

M. Protti: Le ministre m'a demandé de répondre à cette question. Plus précisément, il a demandé à la GRC, de même qu'à moi, en tant que directeur du service, de lui fournir un rapport sur ces allégations. La GRC fera une enquête pour déterminer si ce financement comporte des aspects illégaux. Cette enquête est présentement en cours.

M. Lee: Le Comité et les Canadiens pourront donc, dans un avenir rapproché, connaître les réponses aux questions qui ont été posées.

M. Lewis: J'ai demandé au SCRS et à la GRC d'étudier cette question et de m'informer s'il s'agit d'un cas d'illégalité. Ce dossier sera sans doute fermé si on m'avise que ce financement n'a rien d'illégal.

M. Lee: Est-ce que le SCRS estime que le financement d'un parti politique par des gouvernements étrangers constitue une menace pour le Canada, aux termes de l'article 2 de la loi.

M. Lewis: Il est permis au Canada de manifester de façon légale la dissension ou l'opposition, de même qu'il est permis d'y défendre des droits. Seules les activités qui dépassent ce cadre nous intéressent.

M. Lee: La définition ne s'est pas étendue au financement. J'aimerais maintenant qu'on réponde à ma question. Est-ce que le financement pendant de nombreuses années d'un parti politique canadien par un gouvernement étranger, constitue une menace pour le Canada? Si ce n'est pas le cas, le SCRS ne fera pas d'enquête; si c'est le cas, il y aura enquête. J'aimerais savoir...

M. Protti: Cette question est à l'étude, monsieur Lee. C'est précisément le genre de problèmes que nous étudierons.

[*Text*]

Mr. Lee: Okay. Now, I would like to address the issue of CSIS's general mandate with specific reference to the minister's statement and the annual report of the director. Both items make reference to a new and developing focus in the security intelligence field with a view to protecting Canada's economic interests, which include technology—publicly owned and privately owned, I presume. I don't make any objection to CSIS looking at it this way at all, and it should not be interpreted as a hard question, but in the current CSIS Act there is very little reference to that type of an economic mandate. I am wondering if the minister or the director could outline for us where that S and I objective falls into the CSIS mandate.

Mr. Lewis: Well, I would say, Mr. Lee, that under the CSIS Act the service is required to investigate threats to Canada's security such as espionage, terrorism, and attempts to exert clandestine influence in Canada against Canadian interests. Now, economic espionage is definitely against Canada's interests. That was the point I was trying to make in the statement: that we can't allow others who want a quick way to our scientific and technical expertise to loot it for their own advantage in the development of either their own technology or the development of weapons.

I think it is incumbent on CSIS to protect Canada from that type of espionage, whether it is political, military, or scientific. That is the ambit under which CSIS operates.

• 1555

Mr. Lee: The definition of "foreign influenced" and those things in the CSIS Act, as the special committee pointed out, is at times not a perfect definition. It's a little fuzzy at times. Is it your view that the definitions in the CSIS Act, in terms of foreign governments, foreign influence and so on, would cover a scenario where a foreign government would subcontract to somebody the job of obtaining a privately owned technological trade secret in Canada from a private company here? I'm having, as I think this through, difficulty knowing the bounds of the role of CSIS here.

Mr. Protti: Perhaps I can have a stab at that explanation, Mr. Lee. It's clear to us that economic and technological progress, and leading-edge technology in particular, are really key measures of national strength. In many respects it's becoming more important than traditional military measures. Where we get concerned is where it becomes a matter of foreign government policy to conduct economic espionage as a means of gaining economic advantage for itself.

That's the situation we're concerned about. What we want is a level playing field so that we don't find that the field is deliberately tilted against Canadian industry or against Canadian technological advancement. It's where it's a deliberate decision by a foreign government to conduct economic espionage that's of concern to us.

Mr. Lewis: I'd like to comment on the definition of "threats to the security of Canada" in section 2. It means:

[*Translation*]

M. Lee: D'accord. J'aimerais maintenant parler du mandat général du SCRS, spécialement en ce qui a trait à la déclaration du ministre et au rapport annuel du directeur. Dans ces deux documents, on parle d'une nouvelle activité dans le domaine du renseignement de sécurité, activité qui vise à protéger les intérêts économiques du Canada, y compris la technologie—qu'elle appartienne à des intérêts publics ou privés. Je suis bien d'accord pour que le SCRS s'occupe de cela; il ne faut donc pas considérer ma question comme difficile, mais dans la loi actuelle sur le SCRS, on ne fait que très peu mention de ce mandat économique. Je me demande si le ministre ou le directeur pourrait nous dire en gros comment ces objectifs de sécurité et de renseignements s'inscrivent dans le mandat du SCRS.

M. Lewis: Eh bien, monsieur Lee, aux termes de la Loi sur le SCRS, le Service doit faire enquête sur les menaces contre la sécurité canadienne, par exemple l'espionnage, le terrorisme et les tentatives d'influence clandestines au Canada contre les intérêts canadiens. Bien sûr, l'espionnage économique va nécessairement à l'encontre des intérêts du Canada. C'est ce que j'ai essayé de dire dans la déclaration, c'est-à-dire qu'on ne peut pas permettre à d'autres pays de s'emparer de nos compétences scientifiques et techniques pour en tirer profit, soit dans la mise au point de leur propre technologie, soit dans la mise au point d'armements.

Il incombe au SCRS de protéger le Canada contre ce type d'espionnage, qu'il soit politique, militaire ou scientifique. Cela fait partie du mandat du SCRS.

M. Lee: Comme le comité spécial l'a souligné, la définition des termes «influence étrangère» et d'autres définitions de la Loi sur le SCRS ne sont pas parfaites. Il arrive qu'elles soient parfois un peu nébuleuses. Pour ce qui est de l'influence que peuvent exercer des gouvernements étrangers, selon les définitions fournies dans la Loi sur le SCRS, la loi s'appliquerait-elle dans le cas où un gouvernement étranger donnerait à quelqu'un le contrat d'obtenir, au Canada, un secret industriel d'ordre technologique appartenant à une entreprise privée? J'ai un peu de difficulté à concevoir les limites du mandat du SCRS dans un tels cas.

M. Protti: Je vais essayer de vous l'expliquer, monsieur Lee. Nous estimons que c'est au progrès économique et technologique, plus particulièrement à la technologie de pointe, qu'on mesure la force d'une nation. Sous plusieurs aspects, c'est maintenant plus important que les mesures militaires traditionnelles. Ce qui nous inquiète, ce sont les cas où un gouvernement étranger adopte comme politique de faire de l'espionnage économique pour obtenir des avantages économiques.

Ce sont les cas qui nous inquiètent. Nous voulons que tout le monde ait des chances égales, et nous voulons éviter que l'on nuise délibérément à l'industrie canadienne ou à l'avancement technologique au Canada. Ce qui nous intéresse, ce sont les décisions délibérées de gouvernements étrangers de s'adonner à l'espionnage économique.

M. Lewis: J'aimerais parler de la définition de «menace envers la sécurité du Canada», telle qu'on la trouve à l'article 2 de la loi. On y dit:

[*Texte*]

(a) espionage or sabotage that is against Canada or is detrimental to the interests of Canada or activities directed toward or in support of such espionage or sabotage.

(b) foreign influenced activities within or relating to Canada that are detrimental to the interests of Canada and are clandestine or deceptive or involve a threat to any person.

Mr. Lee: Thank you.

The Chairman: Before moving to Mr. Blackburn, I wanted to, just for Mr. Lee's examination, go back to the report that was made by the Canadian Arab Federation. I'm sure, Mr. Protti and Mr. Minister, you've got copies of that report. You will know that they released this report in October 1991. It includes five anonymous case studies which describe the nature of CSIS activity and a page of recommendations.

They state in their letter to us on the committee that the purpose of their brief was neither to seek redress nor to file a complaint. Indeed, the writer indicates that he did not believe that meaningful redress is possible. The Canadian Arab Federation submits the brief for the historic record and to recommend ways in which Canada's security system may be improved for the benefit of all Canadians.

My question on behalf of the committee would be to Mr. Protti. Have you in CSIS looked at the recommendations they made with respect to what CSIS should initiate and what CSIS should end? Can you assure us on the committee that you have looked at their recommendations with a view to improving your mandate along that line?

Mr. Protti: What I can assure you, Mr. Chairman, is that brief forms part of the overall SIRC review of all of our activities during the Gulf War including this particular aspect of our activities. We are going to be in a position at the end of the year to have had an exhaustive review including all of the recommendations that have been made by CIRC and by others with respect to this activity.

The Chairman: Mr. Minister, for the record, would you assure us on the committee that you will review the recommendations they made to the Government of Canada, as we will? They've made recommendations to our committee, and we'll certainly give them the undertaking. We'll look at their recommendations and adopt what we think are appropriate as best we can.

Mr. Lewis: I can give you the undertaking to make that review, certainly.

The Chairman: Thank you.

Mr. Blackburn (Brant): I have a few questions I want to put to the minister and Mr. Protti, but first of all, it might not be a bad idea to add Arrow Air to that list of airlines. Allegations have been made in the United States recently that this plane had on previous occasions been carrying explosives, that it had contracted with the CIA and that the airline was involved in the Iran-Contra affair. That's the plane, Minister, that you'll recall crashed on take-off at

[*Traduction*]

a) l'espionnage ou le sabotage visant le Canada ou préjudiciable à ses intérêts, ainsi que les activités tendant à favoriser ce genre d'espionnage ou de sabotage;

b) les activités influencées par l'étranger qui touchent le Canada ou s'y déroulent et sont préjudiciables à ses intérêts, et qui sont de nature clandestine ou trompeuse ou comportent des menaces envers quiconque.

M. Lee: Merci.

Le président: Avant de donner la parole à M. Blackburn, j'aimerais, pour la gouverne de M. Lee, revenir au rapport présenté par la Fédération Canada-arabe. Monsieur Protti, monsieur le ministre, je suis certain que vous avez reçu des exemplaires de ce rapport. Il a été publié en octobre 1991. On y trouve cinq études de cas anonymes dans lesquels on décrit la nature des activités du SCRS, ainsi qu'une page de recommandations.

Dans la lettre qu'elle a envoyée au comité, la Fédération dit que l'objectif du mémoire n'est ni d'obtenir des mesures de redressement, ni de déposer une plainte. En fait, l'auteur dit qu'il ne croit pas possible de réparer les torts qui ont été causés. La Fédération Canada-arabe présente ce mémoire à des fins historiques et propose, dans ses recommandations, des moyens par lesquels le système de sécurité du Canada pourrait être amélioré, au plus grand profit de tous les Canadiens.

La question que je poserai au nom du comité s'adresse à M. Protti. Est-ce que le SCRS a étudié les recommandations faites par la Fédération au sujet des limites des activités du SCRS? Pourriez-vous assurer le comité que vous avez étudié ces recommandations dans l'optique d'apporter des améliorations à votre mandat?

M. Protti: Ce que je puis vous assurer, monsieur le président, c'est que ce mémoire fait partie de l'examen général du CSARS de toutes nos activités durant la guerre du Golfe, y compris ce point particulier. Vers la fin de l'année, nous aurons en mains un examen complet, y compris toutes les recommandations du CSARS et d'autres organismes à ce propos.

Le président: Monsieur le ministre, pourriez-vous garantir officiellement au comité que vous étudierez les recommandations faites par la Fédération au gouvernement du Canada, de la même façon que nous le ferons? La Fédération a fait des recommandations à notre comité et nous nous engageons à les étudier. Nous adopterons celles que nous estimerons appropriées, dans toute la mesure du possible.

M. Lewis: Je m'engage à faire l'examen de ces recommandations.

Le président: Merci.

M. Blackburn (Brant): J'ai quelques questions à poser au ministre et à M. Protti. J'aimerais dire tout d'abord que ce ne serait peut-être pas une mauvaise idée d'ajouter *Arrow Air* à la liste de ces compagnies aériennes. On a récemment allégué aux États-Unis que cet avion avait servi, au transport d'explosifs, qu'il avait été nolisé par la CIA et que la compagnie avait été impliquée dans le scandale Iran-Contra. Vous vous souviendrez, monsieur le ministre, que c'est cet

[*Text*]

Gander, Newfoundland, a few years ago. It has left a lot of questions unanswered by those who have been at least partly involved in that investigation. In fact, some American sources are totally dissatisfied with the way we handled it. I just put that forward as part of my introduction.

• 1600

On page 3 of the address you gave us today, you said "Parliament can be assured that both security and the rights and freedoms of Canadians are being fully protected". I guess that's why we're here. It's okay for you to say that, it's okay for your deputy minister to advise you to say that, but we have no way of knowing how much truth there is to that statement. This is a major problem we face, as parliamentarians.

For example, in 1991 CSIS made some 65,000 reviews for security clearances. I'd like to know how many of those were rejected. I'd like to know how many of those rejected were challenged. I'd like to know how many government employees and/or government contractors have been denied a job or contract based on secret information and no accountability to the public of that secret information.

Mr. Lewis: Thank you very much, Mr. Blackburn. Firstly, on the Arrow item, I believe that particular tragedy was investigated pretty thoroughly. It was investigated first of all by the investigation board. I'm trying to remember whether it was the Minister of Transport that commissioned it or the Minister of Transport that released it, or whether it happened just before I got there. Mr. Justice Estey, formerly of the Supreme Court, did a review to see if anything further should be done. I believe he found that there was nothing further to be done.

Mr. Blackburn: I'm sorry to interrupt, but the reference I just made was to a very recent series of statements coming out of the United States, after your investigations were concluded.

Mr. Lewis: That's a fair question for the Minister of Transport. Right at the moment, I don't have anything new on it.

Mr. Blackburn: CSIS is not involved in any investigation?

Mr. Protti: We wouldn't comment in any detail, Mr. Blackburn, about any particular investigation in which we're involved. I do recall, though, in line with what the minister indicated, that there was an extensive review of this issue at some time. But I am not a transport expert. I would have to refresh my memory.

Mr. Lewis: If I could turn my attention to your comments, I think it's fair to say that several checks and balances are part of the act. There is SIRC itself, which provides for—

Mr. Blackburn: I am coming to SIRC in a minute.

Mr. Lewis: I'll save that, then. But there is SIRC itself, the Office of the Inspector General, the Auditor General vis-à-vis the use of the taxpayer's money, the Federal Court, which is required for warrants—

Mr. Blackburn: Can you answer me, though, specifically to my questions, how many were rejected? How many were challenged?

[*Translation*]

avion qui s'est écrasé au sol lors du décollage à l'aéroport de Gander, à Terre-Neuve, il y a quelques années. Ceux qui ont participé à l'enquête qui a suivi me serait-ce qu'en partie, ont laissé de nombreuses questions sans réponses. De fait, les enquêteurs américains sont fort mécontents de la façon dont nous avons traité le dossier. Je vous le rappelle en guise d'introduction à mes observations.

À la page 3 de votre exposé, vous dites que «le Parlement peut être certain que la sécurité est assurée et que les droits et libertés des Canadiens sont parfaitement protégés». Je crois que c'est bien pour cela que nous sommes ici. Vous avez beau faire cette affirmation, le sous-ministre a beau vous la suggérer, mais nous n'avons aucun moyen d'établir sa véracité. C'est notre gros problème, à nous les parlementaires.

En 1991, par exemple, le SCRS a examiné 65,000 dossiers de demandes de cote de sécurité. J'aimerais savoir combien ont été refusées, combien de refus ont été contestés, combien de fonctionnaires ou d'entreprises se sont vus refuser un emploi ou un contrat sur la foi de renseignements secrets à propos desquels vous n'avez aucun compte à rendre.

M. Lewis: Merci beaucoup, monsieur Blackburn. Tout d'abord, sur le dossier Arrow, je crois que cette tragédie a fait l'objet d'une enquête minutieuse, d'abord par la commission responsable; j'essaie de me souvenir si c'était le ministre des Transports qui l'avait demandée ou si c'est lui qui l'a rendue publique, ou encore si c'est arrivé immédiatement avant mon entrée en fonctions. Le juge Estey, de la Cour suprême, a examiné le rapport afin de voir s'il fallait aller plus loin. Je crois me souvenir qu'il a conclu qu'il n'y avait rien d'autre à faire.

M. Blackburn: Je m'excuse de vous interrompre, mais je parlais de déclarations très récentes, faites aux États-Unis, après la conclusion de vos enquêtes.

M. Lewis: C'est une question à adresser au ministre des Transports. Pour le moment, je n'ai rien de nouveau à ce sujet.

M. Blackburn: Le SCRS ne participe à aucune enquête?

M. Protti: Nous ne donnons jamais de détails sur nos enquêtes, Monsieur Blackburn. Comme le ministre l'a indiqué, ce dossier a fait l'objet d'un examen très poussé à un moment donné. Mais je ne suis pas un spécialiste des transports. Il faudrait que je me rafraîchisse la mémoire.

M. Lewis: Pour revenir à vos commentaires, je crois que l'on peut reconnaître que la loi prévoit plusieurs mécanismes de protection. Par exemple, le CSARS assure...

M. Blackburn: Je vais parler du CSARS dans un instant.

M. Lewis: Bon, je vais attendre. Il y a donc le CSARS, les services de l'Inspecteur général, le Vérificateur général, qui surveille l'emploi des fonds publics, la Cour fédérale qui doit émettre les mandats...

M. Blackburn: Fort bien, mais pouvez-vous répondre à ma question? Combien de demandes ont été refusées? Combien de refus ont été contestés?

[*Texte*]

Mr. Lewis: Now I'm going to ask Mr. Protti to deal with your specific questions.

Mr. Protti: As you're aware, Mr. Blackburn, we don't reveal the total number of security clearances ourselves, though SIRC has in the past indicated in its review of our activities the general level of reviews we do. As well, we do not put out the actual number of ones rejected.

Mr. Blackburn: Is there a large number of rejects?

Mr. Protti: No, sir, I will tell you that a very small number are rejected.

• 1605

The other point I would make in reply to your comments is that there is, of course, a challenge mechanism available for reviews of these decisions, and I believe that is under section 42 of the CSIS Act.

Mr. Blackburn: A pretty toothless section, as it turns out. That is my next question. I am sorry if I interrupted. Section 42(3)(c), for example, as we just discovered by way of the Supreme Court of Canada, leaves SIRC without any teeth, so to speak. A person can go to SIRC for a challenge and redress or an appeal. SIRC may recommend overturning the deputy minister's decision with respect to security clearance, but that is where it ends.

I was wondering if the minister would entertain the following 42(3)(c), and I quote from my own notes:

> And should the committee, after review of both evidence upon which the service and the deputy head have based their decision for denial of security clearance and any other evidence the committee deems relevant, conclude that the decision should be overturned, that its decision be binding upon the deputy head and that a security clearance be issued.

Now I say that because I would also add that this section could be made subject to appeal by the service and the deputy head to the Federal Court with appropriate amendments brought to the Federal Court of Canada Act. At least this way, we would not be operating under this sham, this absolutely stupid situation where a person has been denied security clearance, he or she goes to SIRC, SIRC says the denial should be overturned, but it is only a hollow recommendation, in that CSIS does not have to act on it. This way, at least the person has a chance of appeal and having redress and then having his security clearance accepted, and if CSIS is still not satisfied or if the deputy minister is still not satisfied, he can then appeal to the Federal Court of Canada.

Now surely that is fair, because that was Parliament's intent, I should add, when the CSIS Act was originally being debated: that SIRC would have that right to entertain appeal—a genuine appeal.

Mr. Lewis: Well, I have not had a chance to review in detail the Thomson decision myself, but I obviously will take a look at it. I met with the chairman of SIRC last week, Mr. Bassett—last week or the week before—and he has made

[*Traduction*]

M. Lewis: Je vais demander à M. Protti de répondre à cette question précise.

M. Protti: Comme vous le savez, monsieur Blackburn, nous ne rendons pas publics les chiffres concernant les cotes de sécurité; toutefois, le SCRS a, dans le passé, donné l'ordre de grandeur de ses activités dans ce domaine. En outre, nous ne communiquons pas le nombre de demandes qui sont refusées.

M. Blackburn: Y en a-t-il beaucoup?

M. Protti: Non, monsieur, il n'y a qu'un petit nombre de refus.

Je vous signale d'autre part que la loi prévoit un mécanisme de contestation permettant de demander un examen de la décision; je crois qu'il s'agit de l'article 42 de la Loi sur le SCRS.

M. Blackburn: Les dispositions de cet article se sont révélées bien faibles. C'est d'ailleurs la question que j'allais vous poser. Excusez-moi de vous avoir interrompu. Par exemple, nous venons de découvrir à la suite d'une décision de la Cour suprême du Canada que l'article 42 ne confère aucun pouvoir réel au CSARS. Il est en effet possible de s'adresser au CSARS pour en appeller d'une décision, ou pour la contester, ou pour demander réparation. Le CSARS peut recommander au sous-ministre d'infirmer la décision rendue au sujet de l'habilitation de sécurité, mais il ne peut pas aller plus loin.

Je me demande si le ministre serait favorable à l'addition d'un alinéa, 42(3)c) dont j'ai préparé le texte qui se lit comme suit:

> Quand, après étude des éléments de preuve sur lesquels le Service et le sous-ministre ont fondé leur décision de refuser l'habilitation de sécurité ainsi que des autres éléments de preuve que le Comité juge pertinents, le Comité décide que le refus devrait être infirmé, cette décision du Comité est exécutoire et le sous-ministre doit accorder l'habilitation de sécurité demandée.

Ayant dit cela, j'ajoute que cet article devrait également permettre au Service et au sous-ministre d'interjeter appel devant la Cour fédérale, et la Loi sur la Cour fédérale devrait donc être modifiée en conséquence. De cette façon, nous éviterions cette situation ridicule qui fait qu'une personne qui s'est vue refuser une habilitation de sécurité peut s'adresser au CSARS, qui peut décider de demander que le refus soit infirmé, mais il ne s'agit que d'une recommandation vide puisque le SCRS n'a aucunement l'obligation de la retenir. La modification que je vous suggère permet d'interjeter appel, d'obtenir réparation et de se voir accorder son habilitation de sécurité; si le SCRS ou le sous-ministre l'estiment nécessaire, il leur est possible de faire appel à la Cour fédérale du Canada.

Ceci me parait tout à fait juste car je me permets d'ajouter que lors des débats qui ont précédé l'adoption de la Loi sur le SCRS, l'intention du Parlement était que le CSARS puisse recevoir des appels—des appels légitimes.

M. Lewis: Je n'ai pas encore eu l'occasion d'examiner de près la décision rendue dans l'affaire Thomson, mais de toute évidence, je devrais l'examiner. La semaine dernière, j'ai rencontré M. Bassett, le président du CSARS—c'était il y a

[*Text*]

some suggestions in writing that we are prepared to take a look at. But I do think it is fair to say it was a six-to-one decision where the Supreme Court said the word "recommendation" should be given its ordinary meaning. And they felt it was reasonable and appropriate that the final decision as to security clearance should be left to the deputy minister in light of the deputy's responsibility for departmental security.

I think the fact that the review mechanism is there, the complaint mechanism is there, is a reasonable and fair protection for people and also for government employees and government contractors if they feel they are being unfairly dealt with. I am sure having the mechanism therein and of itself would be a caution to any deputy minister.

Mr. Blackburn: But surely the present appeal procedure—I put appeal in quotes here, sir—is hollow; it's toothless, it is meaningless as is.

However, I want to go on to CSIS and its contracts with CSE and I would like to know whether or not you, Minister, would be prepared to allow SIRC the same oversight responsibilities that it has with respect to CSIS transferred—or extended, I should say—to all agencies and organizations with which CSIS has contracts, one of which would be the CSE.

• 1610

Mr. Lewis: As you have pointed out, CSIS has a co-operative relationship with the Communications Security Establishment in respect to the gathering of intelligence, both security intelligence and foreign intelligence. There's a memorandum of understanding that governs the relationship. Copies of that memorandum have been provided to SIRC, which has the responsibility of reviewing all sorts of arrangements. And I would suggest to you that any question on—

Mr. Blackburn: But SIRC can't tell us because they don't know.

Mr. Lewis: —CSE's mandate and operation should be referred to my colleague, the Minister of National Defence.

Mr. Blackburn: Does SIRC actually have the power or the right to read the contents of the contract? Does SIRC actually know what CSE is doing, how they're gathering the information, whether it's legally gathered or illegally gathered? It's a very highly sophisticated listening organization that can virtually tap into or use satellite dishes to record virtually everything it wants.

Mr. Lewis: Well, as I suggested to you, the memorandum of understanding—i.e., contract—between CSIS and the CSE was provided to SIRC, and they have the responsibility to review this document and the arrangements.

As well, at SIRC's request, the Inspector General reviewed the information exchanges between CSIS and CSE. The Inspector General found no evidence of any unreasonable or unnecessary use of the service's powers, and concluded CSIS policies safeguarded the interests of Canadians.

[*Translation*]

deux semaines—et il m'a communiqué un document présentant plusieurs suggestions que nous allons examiner. D'autre part, je crois qu'il est bon de signaler que c'est à six voix contre une que la Cour suprême a décidé que le terme «recommandation» doit être pris dans son sens ordinaire. Et, par ailleurs, la Cour a estimé qu'il était raisonnable et approprié de laisser au sous-ministre la décision finale à l'égard d'une habilitation de sécurité, étant donné qu'il assume la responsabilité de la sécurité ministérielle.

J'estime que la présence d'un mécanisme d'examen et d'une procédure pour recevoir les plaintes donne une protection raisonnable et équitable à la population ainsi qu'aux fonctionnaires et entrepreneurs travaillant avec le gouvernement quand ils estiment qu'ils ont été traités de façon injuste. Il me semble que la présence même de ce système invite tout sous-ministre à la prudence.

M. Blackburn: Tout de même, la procédure d'appel qui existe actuellement—et appel devrait être, ici, entre guillemets—sonne creux; elle n'a aucune force, elle est démunie de sens.

Je voudrais passer maintenant aux rapports que le SCRS entretient avec le CST; j'aimerais savoir si vous accepteriez que les pouvoirs de tutelle que le CSARS possède actuellement à l'égard du SCRS soient étendus à tout les organismes et organisations avec lesquelles le SCRS entretient des rapports, l'une d'elle étant le CST.

M. Lewis: Comme vous le faisiez remarquer, le SCRS collabore avec le Centre de sécurité des télécommunications pour recueillir des renseignements, renseignemens extérieurs aussi bien que de sécurité. Cette relation est régie par un protocole d'entente, dont des exemplaires ont été fournis aux SCRS, qui a pour responsabilité d'examiner toutes sortes de dispositions. Je pense donc que toute question sur. . .

M. Blackburn: Mais ce n'est pas le SCRS qui peut nous renseigner, car il n'en sait rien.

M. Lewis: . . .les questions sur le mandat et le mode de fonctionnement du Centre de sécurité des télécommunications devraient être adressés à mon collègue, le ministre de la Défense nationale.

M. Blackburn: Le SCRS a-t-il effectivement le pouvoir ou le droit de prendre connaissance du contrat? Le SCRS sait-il effectivement ce que fait le CST, la façon dont celui-ci recueille l'information et s'il le fait légalement ou non? C'est une organisation très spécialisée dans l'écoute, qui peut se brancher pratiquement sur n'importe qui ou utiliser des antennes paraboliques pour enregistrer pratiquement ce qu'elle veut.

M. Lewis: Comme je vous le disais tout à l'heure, le protocole d'entente—c'est-à-dire le contrat—entre le SCRS et le Centre de sécurité des télécommunications a été fourni au CSARS, qui est chargé de réviser ce document et les dispositions afférentes.

À la demande du CSARS, l'inspecteur général a examiné les échanges d'informations entre le SCRS et le Centre de sécurité des télécommunications et n'a trouvé aucune preuve d'abus ou d'utilisation excessive des pouvoirs du Service. Il en a conclu que les politiques du SCRS protégeaient les intérêts des Canadiens.

[*Texte*]

Mr. Blackburn: Well, with all due respect, Minister, do you know how CSE gathers its information?

Mr. Lewis: I have had a briefing at CSE, yes.

Mr. Blackburn: Are you satisfied that they gather information, for example, on Americans that is within U.S. law, and that its relationship, or working relationship, with the NSA in gathering information on Canadians is within Canadian law? I mean, these are things we would like to know and we don't know. This is the most secret organization in Canada, funded by taxpayers.

Mr. Lewis: It's not within my mandate to review the operations of CSE. That's the mandate of the Minister of National Defence, and I invite you to ask that question of him.

Mr. Blackburn: In other words, you, as political head of the Security Intelligence Service of Canada, are not aware of how one of the major contractors for CSIS operates? I mean, you're not sure in your own mind whether they're even actually operating legally or illegally. Is that what you're saying?

Mr. Lewis: I think that's a very fair question for the Minister of National Defence.

Mr. Blackburn: The Minister of National Defence and indeed the PCO. I would be extremely surprised if the Minister of National Defence knew anything about CSE. I mean, it comes under his responsibility per se, but it doesn't operate under a defence mantle of responsibility.

I mean, Alert was always referred to as a Canadian Forces Base. Now we discover it's not a Canadian Forces Base, it's a CSE base, or at least we found that our several years ago.

Mr. Lewis: But we're here to examine the estimates of the Solicitor General—

Mr. Blackburn: Okay, how much do you pay—

Mr. Lewis: —and the estimates of CSE are under the mandate of the Minister of National Defence.

Mr. Blackburn: How much do you pay CSE to gather information for you?

Mr. Lewis: Ray?

Mr. Protti: As you're aware, Mr. Blackburn, we don't divulge the details of our expenditures.

I would like, though, if you'd permit me, to simply reiterate one point, and that is that our particular relationships with CSE and the memorandum of understanding that governs those relationships were reviewed by the SIRC, and the Inspector General did it on behalf of SIRC, and they commented on it in their 1990-91 report. They indicated quite clearly that, if you don't mind my quoting, "The Inspector General's conclusions indicate that current CSIS policies and procedures safeguard the interests of Canadians by limiting the information obtained from CSE to that which CSIS has the mandate and authority to collect."

[*Traduction*]

M. Blackburn: En toute déférence, monsieur le ministre, savez-vous comment le Centre de sécurité des télécommunications recueille ces renseignements?

M. Lewis: J'ai suivi une séance d'information au Centre de sécurité des télécommunications.

M. Blackburn: Êtes-vous convaincu alors que cet organisme recueille des renseignements, par exemple, sur les Américains conformément à la loi américaine, et que sa relation professionnelle avec la National Security Agency, en vue de recueillir des renseignements sur les Canadiens, est conforme à la loi canadienne? Ce sont là des choses que nous aimerions savoir et que nous ne savons pas. C'est l'organisation la plus secrète du Canada et elle est financée par les contribuables.

M. Lewis: Il n'est pas de mon mandat d'examiner la façon dont fonctionne le Centre de sécurité des télécommunications, c'est le mandat du ministre de la Défense nationale, et je vous conseille de vous adresser à lui pour lui poser cette question.

M. Blackburn: Autrement dit, vous, qui êtes le chef politique du Service de renseignements de sécurité du Canada ne savez pas comment l'un des principaux associés du SCRS fonctionne? J'entends par là que vous n'êtes pas certain, au juste, si leurs activités sont légales ou non. Est-ce là ce que vous dites?

M. Lewis: La question est à poser au ministre de la Défense nationale.

M. Blackburn: Le ministre de la Défense nationale et le Bureau du Conseil privé. Je serai fort surpris que le ministre de la Défense nationale sache quoi que ce soit sur le Centre de sécurité des télécommunications. J'entends bien que cet organisme relève de sa responsabilité, mais il ne fait pas à proprement parler partie du système de défense du Canada.

On disait toujours de Alert qu'il s'agissait d'une base des Forces canadiennes et nous découvrons maintenant que c'est en réalité une base du Centre de sécurité des télécommunications, ou plutôt, nous l'avons découvert il y a quelques années.

M. Lewis: Mais nous sommes ici pour examiner le Budget des dépenses du solliciteur général. . .

M. Blackburn: Eh bien, combien payez-vous. . .

M. Lewis: . . .et le Budget de dépenses du Centre de sécurité des télécommunications relève du ministère de la Défense nationale.

M. Blackburn: Combien payez-vous ce Centre pour recueillir des informations pour vous?

M. Lewis: Est-ce que vous voulez répondre, Ray?

M. Protti: Vous savez bien, monsieur Blackburn, que nous ne divulguons pas les détails de nos dépenses.

J'aimerais toutefois, si vous le me permettez revenir sur le point suivant: le lien entre le CST et nous-mêmes et le protocole d'entente qui régit cette relation ont été examinés par le CSARS—l'inspecteur général l'a fait au nom du CSARS—et leurs commentaires figurent dans le rapport de 1990-1991. Il y est dit clairement, si vous me permettez de citer: «Dans ces conclusions, l'inspecteur général indique que les politiques et procédures actuelles du SCRS protègent les intérêts des Canadiens en limitant l'information obtenue du CST à ce que le SCRS a mandat et pouvoir de recueillir».

[*Text*]

Mr. Blackburn: But it still doesn't tell us how CSE goes about collecting its information.

Mr. Protti: No, it doesn't, sir, but if I remember correctly, and my memory might not serve me rightly, I think you posed a question to me on this at the end of November when I first appeared here—

Mr. Blackburn: I put a lot of questions to you, there's no doubt.

Mr. Protti: —on the question of the legality. I think I indicated that I thought that statement had been answered unequivocally at some point by representatives of either the Department of Defence or the Privy Council Office, who indicated that CSE acts legally.

• 1615

Mr. Blackburn: Thank you.

Mr. Atkinson (St. Catharines): Mr. Minister, to continue with Mr. Blackburn's statements, we believe there are security intelligence components in the Department of External Affairs, Department of Transport, and Employment and Immigration as well. Does CSIS have working arrangements with those departments and the security intelligence components of those departments?

Mr. Protti: Yes, we do, as is governed by a memorandum of understanding.

Mr. Atkinson: And are these part of the intelligence committees that now exist in the government, in the PCO?

Mr. Protti: There is an intelligence advisory committee, chaired by the deputy clerk of the Privy Council Office, which provides and integrated assessment capability. That's the role of the intelligence advisory committee.

Mr. Atkinson: You mention this integrated assessment capability. When we were doing the five-year report on CSIS, we couldn't get a lot of information on the capability of those assessments, how accurate they were and how they were being used by the government and so on. We felt that an independent advisory team, based on the Obaldeston model, perhaps should be set up to look at the assessment capability to see how it was functioning. Do you feel that recommendation is a valid one?

Mr. Protti: I think it's important at all times to be evaluating and re-evaluating the quality of assessments that are provided. Indeed, one of the pieces of work that will be done as a result of the study the minister asked me to do about the overall direction of the service, the threat environment and how we were organized... We will look specifically at the quality of our assessment products—how well we do the analytical portion of our job as well as the portion associated with collection. So from the perspective of the organization for which I'm responsible, we will have that issue under active consideration as part of the study the minister announced last week.

Mr. Atkinson: Mr. Minister, in terms of that, and we know there are assessments coming in to the committee from these different areas as well, is it the intention of this review to look at the overall assessment capability beyond CSIS and the products that are being produced?

[*Translation*]

M. Blackburn: Cela ne nous renseigne toutefois pas sur la façon dont le CST procède pour recueillir ces renseignements.

M. Protti: Non, effectivement, monsieur, et si j'ai bonne mémoire—je me trompe peut-être—vous m'avez déjà posé la même question à la fin de novembre, lorsque j'ai comparu pour la première fois...

M. Blackburn: Je vous ai posé beaucoup de questions, cela ne fait aucun doute.

M. Protti: ...sur la question de la légalité. Je vous ai dit à l'époque que les représentants du ministère de la Défense ou du Bureau du Conseil privé ont répondu, sans équivoque, que le CST agissait en toute légalité.

M. Blackburn: Je vous remercie.

M. Atkinson (St. Catharines): Monsieur le ministre, pour revenir sur ce que disait M. Blackburn, nous pensons qu'il existe également des éléments des services de sécurité au ministère des Affaires extérieures, au ministère du Transport ainsi qu'à Emploi et Immigration. Le SCRS a-t-il conclu des ententes avec ces ministères et avec leurs composantes de sécurité?

M. Protti: Oui, un protocole d'entente les régit.

M. Atkinson: Et font-ils partie des comités de sécurité qui existent actuellement au gouvernement, au Bureau du Conseil privé?

M. Protti: Il y a un Comité consultatif du renseignement de sécurité, présidé par le greffier adjoint du Bureau du Conseil privé qui est chargé d'une évaluation intégrée. C'est là le rôle de ce Comité consultatif.

M. Atkinson: À propos d'évaluation intégrée, lorsque nous avons fait le rapport quinquennal sur le SCRS, nous n'avons pas pu obtenir un grand nombre de renseignements sur la portée de ces évaluations, leur exactitude et leur utilisation par le gouvernement. Il nous semblait qu'une équipe consultative indépendante, calquée sur le modèle Osbaldeston, devrait peut-être être mise sur pied pour voir comment fonctionnait cette capacité d'évaluation. Cette recommandation vous parait-elle valable?

M. Protti: Il est toujours important d'évaluer et de vérifier la qualité des évaluations qu'on nous fournit. L'une des tâches que nous nous sommes données à la suite de l'étude que le ministre m'a demandé de faire sur l'orientation générale du service, à savoir les menaces qui pèsent sur nous et la façon dont nous sommes organisés... Nous examinerons spécifiquement la qualité de nos évaluations, aussi bien sur les analyses que la collecte des renseignements. L'organisation dont je suis responsable entreprendra donc d'étudier cette question dans le cadre du projet annoncé la semaine dernière par le ministre.

M. Atkinson: Monsieur le ministre, nous savons que le Comité entend également des évaluations de ces différentes instances. L'intention est-elle, dans le cadre de cette étude, d'examiner la capacité d'évaluation d'ensemble, au-delà du SCRS et des renseignements qui sont fournis?

[*Texte*]

Mr. Lewis: I would think so. As I indicated in my statement, in requesting that we would do a review and update ourselves as to what are the actual threats in view of the changes in eastern Europe and Russia, we would assess not only the threats but how we're dealing with the threats.

Mr. Atkinson: Will this assessment be done by individuals within CSIS or by individuals outside of CSIS as well?

Mr. Protti: There is a small internal task force which is working full time on this particular study, but it is small. It is comprised of perhaps six individuals who are tasking out various bits and pieces of work to other parts of the organization. As well, there is an advisory group drawn from some of the other departments you've referred to who will be providing advice, and if appropriate, assistance, so that we get an integrated view of the work of CSIS and its relationships with these other departments. So there is an advisory group.

• 1620

In addition, I expect I will hear from interested Canadians about the review with comments from a variety of people, both myself and the official in charge of it. So I expect I will be getting external feedback from interested Canadians on the issue as well.

Mr. Atkinson: That's interesting, but in the overall security intelligence you'll be looking at the activities of CSIS itself. You say that you'll be speaking with the other security intelligence components in the government. But are they going to be part of the review as well? Obviously their priorities will shift with the changing world situation.

Mr. Protti: That's an excellent question. We certainly felt, after discussion with the minister, that this was something essential for us to do as an organization. I think it's very much a question you might want to put to some of the other representatives when they appear in front of you as to how they intend to address this issue of the changing world environment.

In our case, we felt that the environment had changed sufficiently that we had to take a step back and take stock of how that environment had changed, what we thought the environment was going to be through the medium term, what the implications were for the work or the organization, how we were structured, the types of products we delivered, and the resources we currently have available to it. So ours is indeed a very comprehensive review of the organization and its *raison d'être* in the context of that changing environment.

Insofar as the other elements are concerned, I think you may want to put that question to them as they appear in front of you to see exactly how they are going to be addressing the issue.

Mr. Atkinson: That would be interesting. I don't think we've had the opportunity to look at the other areas while we've been going along.

[*Traduction*]

M. Lewis: Je le pense. Comme je le disais dans ma déclaration, nous effectuerons en même temps une révision et une mise à jour des menaces réelles que constituent les bouleversements en Europe de l'Est et en Russie et nous ne nous contenterons pas, se faisant, d'évaluer les menaces, mais nous évaluerons également la façon dont nous entendons y parer.

M. Atkinson: Cette évaluation sera-t-elle faite par du personnel du SCRS, ou également par d'autres?

M. Protti: Il existe un petit groupe d'étude interne qui travaille à plein temps sur cette question, mais c'est un groupe restreint, qui comprend une demi douzaine de personnes qui répartissent le travail entre diverses parties de l'organisation. Il existe également un groupe consultatif composé de gens de certains des autres ministères auxquels vous avez fait allusion, qui donneront des conseils, et le cas échéant, leur aide, afin que nous ayons une idée d'ensemble du travail du SCRS et de ses relations avec les autres ministères en question. Il y a donc un groupe consultatif.

De plus, j'attends de voir ce que vont penser de cet examen les intéressés au Canada, et différents responsables feront leurs commentaires, moi-même ainsi que le fonctionnaire chargé de la question. Je m'attends donc à ce que les personnes intéressées au Canada me fassent savoir en retour ce qu'elles pensent elles aussi de la question.

M. Atkinson: C'est intéressant, mais en abordant la question des renseignements de sécurité dans son ensemble, vous allez examiner par la même occasion les activités du SCRS lui-même. Vous nous dites que vous allez avoir des entretiens avec d'autres services chargés du renseignement de sécurité au sein du gouvernement. Vont-ils eux aussi participer à cet examen? Il est évident que leurs priorités auront changé en fonction de l'évolution de la situation internationale.

M. Protti: C'est une excellente question. Nous avons été convaincus, après en avoir parlé avec le ministre, que c'était là pour notre organisation une tâche essentielle. Je crois qu'il serait tout à fait approprié que vous posiez la question à ces autres représentants lorsqu'ils comparaîtront devant vous pour savoir ce qu'ils comptent faire face à cette question de l'évolution de la situation mondiale.

Pour notre part, nous avons jugé que cette situation avait suffisamment évolué pour que nous en prenions acte et pour que nous cherchions à savoir sur quel point elle avait évolué, ce qui pourrait survenir selon nous à moyen terme, quelles en étaient les conséquences pour le travail de notre organisation, sur la façon de nous structurer, sur les services que nous allions offrir et sur les ressources que nous étions en mesure d'y consacrer. Il s'agit donc pour nous d'un examen tout à fait exhaustif de notre organisation et de sa raison d'être compte tenu de la situation en pleine évolution.

Pour ce qui est des autres services, il me semble que vous pourriez poser la question à leurs responsables lorsqu'ils comparaîtront devant votre comité afin de savoir exactement ce qu'ils entendent faire à ce sujet.

M. Atkinson: Ce sera intéressant. Je ne crois pas que nous ayons eu l'occasion de nous pencher sur les autres services en cours de route.

[*Text*]

It sounds as though you were going through the terms of reference. Are the terms of reference written down? If they are, would they be available to this committee?

Mr. Lewis: I'd want to review the terms of reference with Mr. Protti and Mr. Stanford to see if that were possible. I would undertake to do it, of course.

Mr. Atkinson: In terms of security clearances, my friend Mr. Blackburn has some questions of great interest, especially in terms of the Thomson case. Mr. Minister, your report indicated that CSIS had been able to shorten the time within which they complete these security clearances. How was that done? Was it done with more individuals? Perhaps you could broaden that somewhat.

Mr. Protti: It was done through a variety of techniques. Perhaps most importantly, it was done, if my memory serves me correctly, with some adjustments to the government's security policy. This reduced the number of positions that in fact required designations. For example, if I recall correctly, we're in a situation now where 80% of federal government positions do not require a security clearance. Sometime back we had an important reappraisal of what positions required security clearances and under what circumstances security clearances were needed. We also introduced a variety of streamlining procedures.

I think it's fair to say that we are more efficient and more productive now in the processing of applications than we were in the past. As I indicated in the report, some deadlines were established, targets for any particular reviews. On average we now are meeting and exceeding those targets.

We have some other streamlining procedures in the works, particularly on the immigration side. We have had some pilot projects with the Immigration Department abroad that have been really quite successful. They have reduced some duplication and overlap that we had in the system. They leave the Immigration Department with first-round responsibility essentially, and we get involved later now only if there is reason to believe they need more information.

All of that has helped. We are far from being perfect. I think there are still improvements we can make. We're still trying to put some of those improvements in place.

• 1625

Mr. Atkinson: One of the recommendations in our *In Flux But Not in Crisis* report was that we look at not having so many classifications for security clearance. As I recall, we only recommended two classifications. It could be cut down to that. Is that an area that could be looked at in that regard?

[*Translation*]

On a comme l'impression que vous êtes en train de réexaminer votre mandat. Est-ce que votre mandat est rédigé par écrit? S'il l'est, est-ce que le comité peut en avoir une copie?

M. Lewis: Il me faudrait examiner le mandat avec M. Protti et M. Stanford pour savoir si c'est possible. Je m'engage à le faire, bien évidemment.

M. Atkinson: Pour ce qui est des habilitations de sécurité, mon collègue M. Blackburn a un certain nombre de questions très intéressantes à poser, tout particulièrement en rapport avec l'affaire Thomson. Monsieur le ministre, il est mentionné dans votre rapport que le SCRS est parvenu à raccourcir les délais exigés pour la délivrance de ses habilitations de sécurité. Comment y est-on parvenu? Est-ce qu'on y a affecté davantage de personnel? Vous pourriez peut-être nous en dire un peu plus.

M. Protti: On y est parvenu par différents moyens. On y est surtout parvenu, si je me souviens bien, en modifiant un certain nombre de points de la politique de sécurité du gouvernement. On a ainsi diminué du le nombre de postes exigeant en fait une habilitation. Ainsi, si ma mémoire ne me trompe pas, il y a aujourd'hui 80 p. 100 de postes dans la fonction publique fédérale qui n'exigent pas une habilitation de sécurité. Il y a quelque temps, nous avons procédé à une réévaluation importante des types de postes exigeant une habilitation de sécurité et des circonstances dans lesquelles il convenait d'accorder une cote de sécurité. Nous avons aussi mis en place diverses procédures de rationalisation.

Je crois qu'il est juste d'affirmer aujourd'hui que nous sommes plus efficaces et plus productifs qu'avant en ce qui a trait aux traitements des demandes. Comme je l'ai indiqué dans le rapport, des dates limites ont été fixées, des cibles pour l'examen de certaines demandes. De manière générale, nous respectons à l'heure actuelle ces délais et nous les devançons parfois.

Nous préparons un certain nombre de projets de rationalisation, notamment en ce qui a trait à l'immigration. Nous avons entrepris un certain nombre de projets pilotes avec le ministère de l'Immigration à l'étranger dont le succès a été assez remarquable. Ces projets ont permis de réduire les doubles emplois et les chevauchements que l'on retrouvait dans notre système. Finalement, dans un premier temps, l'entière responsabilité de chaque affaire incombe au ministère de l'Immigration, et nous n'intervenons que plus tard, uniquement si nous avons des raisons de croire qu'il nous faut davantage d'informations.

Tous ces facteurs ont joué un rôle. Nous sommes loin d'être parfaits. Je crois qu'il nous reste encore des choses à améliorer. Nous nous efforçons de le faire.

M. Atkinson: Vous avez recommandé entre autres dans votre rapport *Une période de transition mais non de crise* que l'on envisage d'accorder moins de cotes de sécurité différentes. Si je me souviens bien, vous n'en recommandez que deux. On pourrait les ramener à ce nombre. Est-ce un domaine qui mérite d'être étudié dans les circonstances?

[*Texte*]

Mr. Protti: Yes, indeed. I am quite prepared to examine precisely that issue in the context of the review that we have under way. I think that one of the things that we are very much trying to do is to establish as realistic an appraisal as we can of the threat environment over the course of the medium term.

In establishing that appraisal of the threat environment, one of the specific issues we should address is what the implications are of that threat environment for the government's security policy. Indeed, it includes the classification levels and whether or not we need three or two. Yes, I can undertake that this issue will definitely be examined.

Mr. Atkinson: I guess one of the other things—and I join with Mr. Blackburn—is the concern that after the review process of SIRC goes on, and then it goes to the deputy minister level, the deputy minister then can refuse to accept the SIRC. I know you have dealt with it, but that is something that has bothered me. I did take part in the report and that was one of the major recommendations that we had made at that particular time. Mr. Minister, I hope there will be a review of that entire area once again, if possible.

Mr. Lewis: I can give you that undertaking. Obviously it is comforting to have the Supreme Court decision justify the government's actions. SIRC plays a role in this, and I am sure everyone wants that role to be meaningful and consider it meaningful.

As I said, Mr. Bassett has written to me with a proposition. I have read it through, but I haven't got my mind engaged on it yet. I want my officials to have a chance to review it and then we will come up with a decision.

Mr. Atkinson: Thank you.

The Chairman: As we go into our second round, it is the practice of our committee to try to restrict ourselves to ten minutes. Then, on the third round, we go down to single questions, at which time I would be prepared to recognize Dr. Kindy, who is not a regular member of the committee, but is a Member of Parliament interested in this area.

Before I recognize Mr. Wappel, Mr. Protti, as you go into your new assessment of the evolving world security environment, do you anticipate the use of domestic or international experts, consultants, or academics?

Mr. Protti: We are specifically not hiring consultants as such for this particular task. We do have, though, internal to the service, a number of academics who have joined us over the years on a rotating basis. It has been one of the more energizing and interesting initiatives inside the service. Outsiders have come in for a period of years. A number of them are academics and a number of them are specialists in the security intelligence context. They provide much needed stimulus inside the organization. The views of those individuals who are currently inside the organization will be very much cultivated and sought after in the course of this work.

[*Traduction*]

M. Protti: Oui, en effet. Je suis tout à fait disposé à me pencher précisément sur cette question dans le cadre de l'examen en cours. Ce qu'il nous faut vraiment faire, à mon avis, c'est évaluer de la façon la plus réaliste possible les menaces auxquelles nous devons faire face à moyen terme.

Une fois que ces menaces auront été précisées, il nous faudra en tirer les conclusions et savoir exactement quelles en sont les conséquences sur la politique de sécurité du gouvernement. Il y aura bien entendu des conséquences sur les cotes de sécurité, que l'on choisisse d'en avoir deux ou trois. Oui, je peux dire que cette question ne manquera pas d'être examinée.

M. Atkinson: Il me semble qu'il faut aussi s'inquiéter du fait—et je me joins ici à M. Blackburn—qu'une fois à l'examen du SCRS terminé, l'affaire remonte jusqu'au sous-ministre et que ce dernier refuse d'accepter le point de vue du SCRS. Je sais que vous vous êtes penché sur la question, mais c'est un point qui m'a toujours préoccupé. J'ai pris part à la rédaction du rapport et c'est l'une des principales recommandations que nous avions faites à l'époque. Monsieur le ministre, j'espère que toute cette question sera réexaminée une fois de plus, dans la mesure du possible.

M. Lewis: Je prends cet engagement. Il est bien sûr rassurant de voir la Cour suprême justifier dans un arrêt les actions du gouvernement. Le SCRS joue un rôle à cet égard, et je suis sûr que tout le monde veut que ce rôle soit utile et le juge utile.

Je vous l'ai dit, M. Bassett m'a fait parvenir une proposition par écrit. Je l'ai lue attentivement, mais je ne sais pas encore ce que je vais décider. Je veux que mes fonctionnaires la revoient et nous prendrons ensuite une décision.

M. Atkinson: Je vous remercie.

Le président: Nous allons aborder le deuxième tour de questions et le comité a pour habitude dans ce cas de limiter le temps d'intervention de chacun d'entre nous à 10 minutes. Ensuite, lors d'un troisième tour, nous nous limitons à une seule question par intervenant et, à ce moment-là, je pourrais donner la parole à M. Kindy, qui n'est pas un membre régulier de notre comité, mais qui est un député qui s'intéresse à la question.

Avant de passer la parole à M. Wappel, j'aimerais vous demander, monsieur Protti, si vous avez l'intention, lorsque vous allez examiner la nouvelle situation internationale en matière de sécurité, de faire appel à des universitaires, à des consultants ou des experts nationaux ou internationaux?

M. Protti: Nous n'engageons pas de consultants en tant que tel pour faire ce travail en particulier. Nous avons cependant, dans notre service même, un certain nombre d'universitaires qui se sont joints à nous au cours des années par roulement. C'est l'une des initiatives les plus intéressantes et les plus stimulantes qui soient à l'intérieur de notre service. Pendant des années nous avons reçu des gens de l'extérieur. Un certain nombre d'entre eux sont des universitaires et d'autres sont des spécialistes des questions de renseignement de sécurité. Ils apportent un souffle nouveau dont notre organisation a bien besoin. L'avis de ce genre de personnes, qui font actuellement partie de notre organisation, sera dûment pris en compte au cours de ce travail.

[*Text*]

In addition, as I think I have suggested in the reply to another question, I will be doing a fair amount of traveling across the country in the weeks and months to come. I will be visiting with editorial boards. I hope to touch base with a number of academics myself and others who are interested and experienced in this area. I will be actively seeking their views. This will be the procedure that the head of the task force will be following as well. But we have not specifically engaged consultants for this particular piece of work.

The Chairman: At this moment in time.

Mr. Protti: At this moment.

The Chairman: At this moment in time, do you have a feeling for the timeframe as to when you will be able to report to the minister?

Mr. Protti: I have indicated to the minister that I would attempt to have a report for him by September. September or early fall is the timeframe, Mr. Chairman, we are thinking about.

• 1630

Mr. Wappel (Scarborough West): I would like to ask you a couple of questions, Mr. Minister, firstly about your statement in the House. I do so recognizing that it was the first statement and in the hopes that we can somehow provide some guidance or precedents for future reports, ministers, or governments, or whatever it may be.

I note that in your response, entitled *On Course: National Security for the 1990's*, you indicated that your statement would cover such topics as major national security issues dealt with during the previous year. Of course you did not in any way address any of those matters in your ministerial statement. However, with due anticipation of questions that might arise today, you had some responses ready on at least four matters. Why didn't you include those responses in your ministerial statement?

Mr. Lewis: In the ministerial statement I attempted to cover the national security issues of the day in a very broad way. It is fair to say that we referred to the Gulf War, to events occurring in Europe, touched on the technology issues, and made the statement that we were going to review everything.

If I had mentioned the four items Mr. Lee referred to there would probably be another four issues I could also have mentioned, and another four. So we didn't mention any of the four issues. That's what committee appearances are for.

Mr. Wappel: But would you agree with me that those four items were major national security issues dealt with during the previous year?

Mr. Lewis: Not at all. The Al-Mashat case was nothing more than a political exercise—fair game—indulged in by the opposition. I've been there, and we did the same thing.

[*Translation*]

De plus, comme je l'ai laissé entendre, je crois, en répondant à une autre question, je vais me déplacer dans tout le pays au cours des semaines et des mois à venir. Je vais rencontrer les comités de rédaction. Je compte entrer en contact avec un certain nombre d'universitaires et d'autres responsables s'intéressant au domaine et ayant une certaine expérience. Je m'efforcerai de recueillir leur avis. Le directeur du groupe d'étude fera lui aussi la même chose. Toutefois, nous n'avons pas précisément engagé de consultants pour faire ce travail en particulier.

Le président: Au moment où nous nous parlons.

M. Protti: Pour le moment.

Le président: Au moment où nous nous parlons, avez-vous une idée du moment où vous serez en mesure de faire rapport au ministre?

M. Protti: J'ai fait savoir au ministre que je m'efforcerais de remettre un rapport en septembre. En septembre ou au début de l'automne, c'est l'échéancier que nous envisageons, monsieur le président.

M. Wappel (Scarborough–Ouest): J'ai une ou deux questions à vous poser, monsieur le ministre, tout d'abord au sujet de la déclaration que vous avez faite à la Chambre. Je reconnais tout à fait qu'il s'agissait d'une première déclaration et espère que nous pourrons ainsi donner une certaine orientation on établi des précédents pour les futurs rapports les ministres, les gouvernements ou autres.

Je relève que dans votre réponse, intitulée *Maintenir le cap, la sécurité nationale dans les années 90*, vous avez indiqué que vous alliez aborder dans votre déclaration les grandes questions de sécurité nationale traitées au cours de l'année antérieure. Bien évidemment, vous n'en avez pas touché mot dans votre déclaration ministérielle. Pourtant, en prévision des questions susceptibles de vous être posées aujourd'hui, vous aviez des réponses toutes prêtes sur quatre points au moins. Pourquoi n'avez-vous pas fait figurer ces réponses dans votre déclaration ministérielle?

M. Lewis: Dans ma déclaration ministérielle, je me suis efforcé d'aborder de manière très générale les différentes questions d'actualité en matière de sécurité nationale. Il faut reconnaître que nous avons parlé de la Guerre du Golfe, des événements qui se produisent en Europe, que nous avons évoqué les questions liées à la technologie et que nous avons indiqué que nous allions revoir le tout.

Si j'avais évoqué les quatre questions dont a parlé M. Lee, il y en aurait probablement eu quatre autres qu'il m'aurait fallu aussi mentionner, et quatre autres encore. C'est pourquoi nous n'avons pas abordé ces quatre questions. C'est à cela que servent les comparutions en comité.

M. Wappel: N'êtes-vous pas cependant d'accord pour dire avec moi que ces quatre points se rapportaient aux grandes questions de sécurité nationale évoquées au cours de l'année antérieure?

M. Lewis: Pas du tout. L'affaire Al-Mashat n'était qu'un exercice d'école politique—c'est de bonne guerre—auquel s'est livré l'opposition. J'ai été de l'autre côté de la barrière, et nous avons fait la même chose.

[*Texte*]

Mr. Blackburn: Who blundered, the government or the opposition?

Mr. Lewis: The opposition.

Mr. Wappel: Let's not get into the Al-Mashat affair. I've had my fair share of that. Let's deal with some of the other issues, such as the alleged activities of the Mossad here in Canada. Let's ask you about the special emergency response team and what's happening. You've answered something to that effect.

With all due acknowledgment of our national security interests, it is certainly my understanding that the special emergency response team, as operated by the RCMP, has been disbanded and been taken over by the Department of National Defence—or if it hasn't been, it is about to be. That seems to me like a major national security issue, because there is much discussion in the report about terrorism, anti-terrorism, and protection of Canadian safety. Would you comment on that matter, please?

Mr. Lewis: Specifically, vis-à-vis SERT, the permanent special emergency response team was formed to respond to terrorist incidents in which all other attempts to resolve the situation had failed. Yes, it will be disbanded and responsibility will be transfered to the Department of National Defence, but that doesn't mean we are about to abandon the team and leave the country vulnerable because we don't have that capability.

I can assure you that the transfer will take place in an orderly fashion. So having conceived the idea—and the team was fortunately not called into use—we were always in a position to respond if we had to while the team was there. That capability will now be transferred in an orderly fashion to the Department of National Defence.

• 1635

Mr. Wappel: I'm listening very carefully, Minister, to your verb tenses. Do I have it then that this SERT has not yet been disbanded vis-à-vis the RCMP?

Mr. Lewis: I'm not trying to be smart when I say this—it's not March 31 yet, and obviously it may not even happen on April 1. But I can assure you of the transfer of that responsibility and assure you that we have the capability. Because I don't think there was any suggestion in the finance minister's remarks in the budget that we don't envisage having the capability. It's just where the responsibility for the ongoing maintenance, training, etc., of the capability rests.

Mr. Wappel: And that will rest with the Department of National Defence?

Mr. Lewis: National Defence, yes.

Mr. Wappel: All right.

Under section 33 of the act, the Inspector General is supposed to look at reports. I'm just wondering if this particular public report by CSIS has been submitted to the Inspector General for his review.

Mr. Protti: The answer's no, but it's certainly available to the Inspector General, as it is to everyone else.

[*Traduction*]

M. Blackburn: Qui a commis la gaffe dans l'affaire, le gouvernement ou l'opposition?

M. Lewis: L'opposition.

M. Wappel: Ne revenons pas sur l'affaire Al-Mashat. J'en ai assez entendu parler. Parlons d'autre chose, par exemple des activités que l'on prête au Mossad, ici, au Canada. Parlons du groupe d'intervention d'urgence et de ce qui se passe à ce sujet. Vous nous avez déjà donné certaines réponses en la matière.

Sans vouloir attenter à la sécurité nationale, je peux certainement révéler que si j'ai bien compris, le groupe d'intervention d'urgence, qui relevait de la GRC, a été démembré et placé sous l'autorité du ministère de la Défense nationale ou, si ce n'est pas déjà fait, cela ne tardera pas. Il me semble que c'est là une question importante en matière de sécurité nationale, parce qu'on a beaucoup parlé dans le rapport de terrorisme, d'antiterrorisme et de protection de la sécurité du Canada. Pourriez-vous nous parler de cette situation?

M. Lewis: Pour ce qui est plus précisément du GSIU, le Groupe spécial d'intervention d'urgence, il a été mis sur pied pour lutter contre les attentats terroristes lorsque toutes les autres mesures prises pour les contrer ont échoué. Oui, il va être démembré et cette responsabilité va être transférée au ministère de la Défense nationale, ce qui ne veut pas dire pour autant que nous avons abandonné ce groupe et que le pays est aujourd'hui vulnérable parce que nous n'avons plus cette capacité d'intervention.

Je peux vous assurer que ce transfert sera fait en bon ordre. Donc, après nous être dotés de cette capacité d'intervention—et heureusement nous n'avons pas eu à en faire usage—nous avons toujours été en mesure de faire face lorsque le groupe était en place. Ce service va être transféré en bonne et due forme au ministère de la Défense nationale.

M. Wappel: J'ai bien fait attention au temps des verbes que vous employez, monsieur le ministre. Dois-je en conclure que ce GSIU n'a pas encore été démembré au sein de la GRC?

M. Lewis: Je ne cherche pas à jouer au plus malin en m'exprimant ainsi—nous ne sommes pas encore le 31 mars et, bien évidemment, il se peut même que ce ne soit pas encore fait au 1er avril. Toutefois, je peux vous garantir que ce transfert aura lieu et que nous conserverons la même capacité d'intervention. Rien dans le discours qu'a prononcé le ministre des Finances sur le budget ne nous permet de penser que nous n'aurons pas cette capacité. Il s'agit simplement de savoir qui va se charger de l'administration quotidienne, de la formation, etc.

M. Wappel: Est-ce que tout cela va incomber au ministère de la Défense nationale?

M. Lewis: Oui, à la Défense nationale.

M. Wappel: Très bien.

Aux termes des dispositions de l'article 33 de la Loi, l'inspecteur général est censé prendre connaissance des rapports. Je me demande si ce rapport en particulier, rendu public par le SCRS, a été soumis à l'examen de l'inspecteur général.

M. Protti: Non, mais il est bien entendu à la disposition de l'inspecteur général, comme il est mis à la disposition de tout le monde.

[*Text*]

I think, Mr. Wappel, that section of the act refers to reports with respect to the operational activities of the service, which the Inspector General reviews on behalf of the minister. I think it's more operational reports, sir, than—

Mr. Wappel: And what would this be? Informational?

Mr. Protti: Well, this is our first ever effort at a public report.

Mr. Wappel: But it's not an operational report is what I mean.

Mr. Protti: No, sir.

Mr. Wappel: Now, could I probe with you, minister, economic espionage? The act provides that CSIS is to investigate anything that on reasonable grounds is suspected of constituting threats to the security of Canada. Of course, you know this.

In response to an earlier comment, you took us through the definition of "threats to the security of Canada". And if we look at the public report, it talks about—how is it phrased—"economic security and the implications for Canada". Does this economic espionage, which I believe you categorized as political, military, or scientific—are we looking at espionage against entities that are owned by the government, or private entities, or both?

Mr. Lewis: Well, I think it's fair to say both.

Mr. Wappel: Okay. Would it therefore include what has been going on for many years—industrial espionage? Would CSIS be involved in, for example, determining whether a private company in another country was attempting to conduct industrial espionage against a Canadian company?

Mr. Protti: No. The answer to your question, sir, is no. The role of the service is not to protect industry against industry.

Our concern, as I tried to indicate in an earlier reply to the question, is where a foreign government decides as a matter of policy to conduct economic espionage as a means of gaining for itself economic advantage. That's the concern we would have, sir.

Mr. Wappel: All right. So then when a foreign government is involved, where is the limit on what espionage it's conducting? Suppose a foreign government wants to do some investigation of something that wouldn't strictly fall under let's say military or scientific. Suppose it wants to go after something else. Is that something CSIS would be involved in?

Mr. Protti: Well, if that something else, sir, were protected technology in the biological or biochemical area, for example—

Mr. Wappel: Protected in what sense?

Mr. Protti: Classified technology. Technology that might be useful for the development, for example, of biological or chemical warfare. Then, yes, we would be concerned.

Mr. Wappel: But it wouldn't involve industrial matters, then?

[*Translation*]

Il me semble, monsieur Wappel, que cette disposition s'applique aux rapports ayant trait aux activités d'exploitation du service, que l'inspecteur général supervise pour le compte du ministre. Il s'agit donc des rapports d'exploitation, plutôt que. . .

M. Wappel: À quel titre sont-ils rédigés? Ce sont des rapports d'information?

M. Protti: Il s'agit ici en fait de notre première tentative d'informer l'opinion publique à l'aide d'un rapport.

M. Wappel: Ce que je veux dire, c'est que ce n'est pas un rapport d'exploitation.

M. Protti: Non.

M. Wappel: J'aimerais maintenant aborder avec vous, monsieur le ministre, la question de l'espionnage. La loi dispose que le SCRS doit faire enquête sur tout sujet dont il est raisonnable de penser qu'il peut remettre en cause la sécurité du Canada. Vous savez cela, bien entendu.

En réponse à une observation faite précédemment, vous avez commenté la définition de l'expression «menaces pour la sécurité du Canada». Dans le rapport rendu public, on nous parle de «sécurité économique et de ses implications pour le Canada». Quand on parle d'espionnage économique de ce type, qui s'applique selon vous, si je ne trompe, aux domaines politique, militaire et scientifique—veut-on parler d'espionnage au détriment d'organismes du gouvernement, de sociétés privées ou des deux à la fois?

M. Lewis: Je pense que cela s'applique en fait aux deux à la fois.

M. Wappel: Très bien. Est-ce que cela comprend donc une activité qui a cours depuis de monbreuses années—l'espionnage industriel? Est-ce que le SCRS va chercher à savoir, par exemple, si une société privée étrangère fait de l'espionnage industriel au préjudice d'une société canadienne?

M. Protti: Non. Nous répondons à votre question par la négative. Le service n'a pas pour rôle de protéger une société privée contre une autre société privée.

Ce que j'ai essayé de dire en réponse à une question précédente, c'est que nous cherchons à intervenir lorsqu'un gouvernement étranger choisit de faire de l'espionnage économique pour en retirer des avantages. C'est ce genre de situation qui nous préoccupe.

M. Wappel: Très bien. Donc, lorsqu'un gouvernement étranger est en cause, à quel point doit-on parler d'espionnage? Supposons qu'un gouvernement étranger veuille se renseigner sur une question qui ne relève pas strictement du domaine militaire ou scientifique. Supposons qu'il veuille savoir autre chose. Est-ce que le SCRS va intervenir?

M. Protti: En fait, si cette autre chose est une technique bénéficiant d'une protection dans le domaine de la biologie ou de la biochimie, par exemple. . .

M. Wappel: Bénéficiant d'une protection à quel point de vue?

M. Protti: Une technique confidentielle. Une technique pouvant être utilisée, par exemple, pour la guerre chimique ou la guerre biologique. Oui, dans ce cas, nous allons intervenir.

M. Wappel: Mais il ne s'agirait pas alors d'une question industrielle?

[*Texte*]

Mr. Protti: Not industrial espionage.

Mr. Wappel: Could you walk us through how it is that a foreign espionage service, or whatever you want to call it, would come to have permission to operate within Canada? What is the procedure? Or is that classified?

• 1640

Mr. Lewis: If a foreign intelligence service wishes to involve itself in an operation in Canada, it has to be lawful and it has to be conducted with ministerial approval and control. There are occasions when that happens, but it is up to them to advise us first.

Mr. Wappel: Do they make a formal application to the minister or to the director of CSIS? How does it work?

Mr. Protti: It might be one or the other.

Mr. Wappel: Once they make that application, ultimately I presume it is reviewed in some fashion by the minister. Is it a political decision or a decision of the director? That is what I am getting at.

Mr. Protti: As the minister has indicated, any such operation requires the consent of the Government of Canada.

Mr. Wappel: Once that approval is given, are there conditions? Does someone have to identify the reasons why they want this approval?

Mr. Protti: Yes, such approval would only be granted when the government itself was completely satisfied that there was a justifiable rationale for any such activities, and when the government was convinced that any such operations would be under the control of the Government of Canada. Those are the only circumstances. That is the policy.

Mr. Blackburn: I want to thank Mr. Wappel for leading me right to this point because I want to raise an issue relevant to his questioning. Has the Government of Canada at any time entered into that kind of arrangement with Mossad?

Mr. Protti: The answer is no.

Mr. Blackburn: Was CSIS aware of the fact that Mossad agents were operating in Canada illegally with respect to the Ostrovsky affair?

Mr. Protti: What we did with respect to Mr. Ostrovsky's allegations was to investigate them thoroughly and then report to the government.

Mr. Blackburn: Mr. Minister, what action did you take?

Mr. Lewis: There was no necessity to take any action.

Mr. Blackburn: Are you telling me that there were no Mossad agents operating illegally in Canada?

Mr. Lewis: In view of the fact that I was not directly involved because I was not there at the time, I think it would be better if Mr. Protti answered that.

[*Traduction*]

M. Protti: Ce ne serait pas de l'espionnage industriel.

M. Wappel: Pourriez-vous nous faire comprendre quelles sont les démarches à faire pour qu'un service d'espionnage étranger, que ce soit ce nom ou un autre que vous lui donniez, puisse avoir l'autorisation d'exercer ses activités au Canada? Quelle est la marche à suivre? Est-ce qu'il s'agit d'une question confidentielle?

M. Lewis: Pour qu'un service de renseignement étranger puisse exercer ses activités au Canada, il faut qu'il soit légal et qu'il oeuvre avec l'autorisation et sous le contrôle du Ministre. C'est une chose qui arrive, mais il faut que ce service nous informe à l'avance.

M. Wappel: Est-ce que le service en question fait une demande officielle au Ministre ou au directeur du SCRS? Comment les choses se passent-elles?

M. Protti: On peut faire la demande à l'un comme à l'autre.

M. Wappel: Une fois que l'on a fait la demande, j'imagine que le Ministre en prend connaissance à un moment ou à un autre. Est-ce qu'il s'agit d'une décision politique ou d'une décision prise par le directeur? C'est ce que je voudrais savoir.

M. Protti: Comme vous l'a dit le Ministre, toute opération de ce type doit se faire avec l'accord du gouvernement du Canada.

M. Wappel: Une fois que l'autorisation est donnée, quelles sont les conditions fixées? Est-ce que le service concerné doit donner les raisons pour lesquelles il demande cette autorisation?

M. Protti: Oui, cette autorisation n'est donnée que si le gouvernement est intimement convaincu que ces activités sont tout à fait justifiées et qu'elles vont rester sous le contrôle du gouvernement du Canada. C'est uniquement dans ce cas que l'autorisation est donnée. Voilà la politique qui s'applique.

M. Blackburn: Je remercie M. Wappel d'avoir ouvert la voie, parce que je voulais justement poser une question qui fait suite à son intervention. Est-ce que le gouvernement du Canada a déjà pris de telles dispositions avec le Mossad?

M. Protti: La réponse est non.

M. Blackburn: Le SCRS savait-il que des agents du Mossad oeuvraient illégalement au Canada au sujet de l'affaire Ostrovsky?

M. Protti: Nous avons enquêté sur toutes les allégations faites par M. Ostrovsky et nous avons fait rapport au gouvernement.

M. Blackburn: Monsieur le ministre, quelles mesures avez-vous prises?

M. Lewis: Nous n'avons pas eu besoin de prendre des mesures.

M. Blackburn: Est-ce que vous voulez me dire par là qu'il n'y avait pas d'agents du Mossad qui oeuvraient illégalement au Canada?

M. Lewis: Comme je n'ai pas touché directement à cette affaire parce que je n'étais pas là à l'époque, je crois qu'il serait préférable que M. Protti vous réponde.

[*Text*]

Mr. Protti: As has been publicly indicated by others, the government felt it desirable to speak to senior Israeli government officials and remind them of the terms of the policy that I have just reviewed with Mr. Wappel.

Mr. Blackburn: So they were operating illegally in Canada.

Mr. Protti: Mr. Blackburn, I restrict my remarks to indicating that what the government chose to do was to invite senior officials to be reminded of the policy of the Government of Canada, and that policy is one I have just described to Mr. Wappel.

Mr. Blackburn: How long did it take CSIS to find out that Mossad was operating illegally in Canada?

Mr. Protti: I do not know the details. Again, that was prior to my time.

Mr. Blackburn: Do you mean to say that your predecessor left no information on that very hot subject?

Mr. Protti: No, the information is there. As I indicated to you, what the government chose to do was to indicate to senior Israeli officials and to remind them about the nature of our policy.

Mr. Blackburn: Do you consult Mossad when it comes to obtaining information on deportation cases?

Mr. Protti: We have consultation procedures with many agencies and governments. It is—

Mr. Blackburn: Is Mossad one of them on deportation issues?

Mr. Protti: Mr. Blackburn, I would not comment on any specific arrangement and I would not identify any such arrangement.

• 1645

Mr. Blackburn: I want to put the question to you anyway, Mr. Protti, or to the minister. I want to find out where CSIS obtained its information regarding Mr. Abu Shandi, which resulted in Abu Shandi being labelled a national security risk to Canada. Did you get that information from Mossad?

Some information was used at a secret hearing in this country, a secret hearing before a federal court judge, Mr. Justice Cullen. I can only assume he based his decision to have Abu Shandi deported on information supplied to him at that hearing. I'd like to know who supplied the information at that hearing? Was it CSIS? If it was CSIS, where did CSIS get the information on Abu Shandi? There are a lot of questions there, but they all relate to one issue.

Mr. Lewis: I'm sure, Mr. Blackburn, with your experience you realize that deportation is an immigration matter.

Mr. Blackburn: You are evading the answer obviously.

[*Translation*]

M. Protti: Comme d'autres intervenants l'ont déclaré publiquement, le gouvernement a jugé bon de parler avec les responsables du gouvernement israélien pour leur rappeler en quoi consistait exactement la politique que je viens de passer en revue avec M. Wappel.

M. Blackburn: Ils oeuvraient donc illégalement au Canada.

M. Protti: M. Blackburn, je me contenterai de dire que le gouvernement a choisi de convoquer les hauts responsables pour leur rappeler quelle était la politique du gouvernement du Canada, politique que je viens tout juste de décrire à M. Wappel.

M. Blackburn: Combien de temps a-t-il fallu pour que le SCRS s'aperçoive que le Mossad oeuvrait illégalement au Canada?

M. Protti: Je ne connais pas les détails. Là encore, c'était avant que je sois là.

M. Blackburn: Entendez-vous par là que votre prédécesseur ne vous a pas laissé de renseignements sur ce sujet très brûlant?

M. Protti: Non, les renseignements sont là. Je vous le dis, le gouvernement a choisi de s'adresser aux hauts responsables israéliens et de leur rappeler quelle était notre politique.

M. Blackburn: Est-ce que vous consultez le Mossad lorsque vous voulez obtenir des renseignements sur les affaires de déportation?

M. Protti: Nous avons une procédure de consultation avec nombre d'organismes et de gouvernements. C'est. . .

M. Blackburn: Est-ce que le Mossad est l'un d'entre eux en ce qui a trait aux affaires de déportation?

M. Protti: Monsieur Blackburn, je n'ai pas l'intention de commenter des ententes précises ni d'en confirmer l'existence.

M. Blackburn: Je vais quand même vous poser la question, monsieur Protti, à vous ou au ministre. J'aimerais savoir comment le SCRS a obtenu ces renseignements au sujet de M. Abu Shandi, qui ont fait que ce dernier a été considéré comme un risque pour la sécurité nationale du Canada. Est-ce que ces renseignements vous ont été communiqués par le Mossad?

Des renseignements ont été fournis lors d'une audience secrète dans notre pays, audience secrète qui a eu lieu devant un juge de la Cour fédérale, le juge Cullen. Je dois supposer qu'il a fondé sa décision de faire déporter M. Abu Shandi sur des renseignements qui lui ont été communiqués au cours de cette audience. J'aimerais savoir qui a fourni ces renseignements lors de cette audience? Le SCRS? Si c'est le SCRS, où ce dernier a-t-il obtenu les renseignements concernant Abu Shandi? Ça fait beaucoup de questions, mais elles reviennent toutes à la même chose.

M. Lewis: Étant donné votre expérience, monsieur Blackburn, j'imagine que vous comprenez que les affaires de déportation relèvent de l'Immigration.

M. Blackburn: De toute évidence, vous détournez la question.

[*Texte*]

Mr. Lewis: No, I'm reminding you. If I wanted to try to be minister of everything, I wouldn't last very long. My responsibilities are CSIS, and deportation is an immigration matter.

Mr. Blackburn: Okay. I'll put the question then to you, did CSIS supply information to that immigration hearing? CSIS, I believe, comes under your responsibility?

Mr. Lewis: That's correct.

Mr. Blackburn: Not the Minister of Immigration. Okay.

Mr. Lewis: No, that's correct. Yes. The answer is yes.

Mr. Blackburn: Now I want to know, where did CSIS get that information from?

Mr. Protti: We get our information, as you're aware Mr. Blackburn, from a wide variety of sources.

Mr. Blackburn: You said that, but is one of those Mossad?

Mr. Protti: I'm not going to reveal the details of particular operational issues. I will make the point, however, that we really go to quite extraordinary lengths to try to establish the veracity of any piece of information that we have. We double, triple, quadruple check that information to the very best of our abilities.

Mr. Blackburn: So in other words you use other—and this is quite legitimate, I would think—security and intelligence organizations to verify.

Mr. Protti: We use everything that we have, every tool kit in our tool bag to establish the veracity of the information that comes into our possession.

Mr. Blackburn: According to Mr. Victor Ostrovsky, who is a former case officer for Mossad, you could ask SIS, you could ask the CIA, you could ask the French, the Germans, the Italians. They would all give you the same information because they get their information from one source: Mossad.

Mr. Protti: I'm aware of his arguments of circularity. What I would say is that we do everything we can to ensure that the information we have is as accurate and as complete and as full as we can. We are well aware of the potential problems associated with circularity.

Mr. Blackburn: Surely on the Abu Shandi case CSIS must be aware that since the founding of the PLO in 1964, Canada has never been targeted for action by any Palestinian group, even by the most extreme intifada elements. Does it not seem strange that Abu Shandi, who apparently criticized Arafat for not being sufficiently critical of Saddam Hussein at a time when the Palestinians are fully involved in the peace process, should somehow be labelled a national security risk? I'd like to know if that was the basis. Who told you that? Who gave you that information?

[*Traduction*]

M. Lewis: Non, c'est un rappel que je vous fais. Je n'irais pas très loin si je voulais être le ministre de tout et de n'importe quoi. Je suis responsable du SCRS et les questions de déportation relèvent de l'Immigration.

M. Blackburn: Très bien. Je vais donc vous poser la question en ces termes: est-ce que le SCRS a donné des renseignements lors de cette audience en matière d'Immigration? Le SCRS, il me semble, relève de votre compétence?

M. Lewis: C'est exact.

M. Blackburn: Et non pas de celle du ministre de l'Immigration. Très bien.

M. Lewis: Non, je vous comprends. Oui. La réponse est oui.

M. Blackburn: Pourriez-vous me dire maintenant où le SCRS a obtenu ces renseignements?

M. Protti: Vous savez, monsieur Blackburn, nous tirons nos renseignements de diverses sources.

M. Blackburn: Vous nous l'avez déjà dit, mais est-ce que le Mossad était l'une d'entre elles?

M. Protti: Je ne vais pas vous révéler en détail nos différentes opérations. Je tiens à vous préciser, cependant, que c'est avec une extrême minutie que nous nous efforçons de vérifier la véracité de tous les renseignements qui nous sont communiqués. Nous faisons une double, une triple, une quadruple vérification pour être sûr de ne pas nous tromper.

M. Blackburn: Autrement dit vous avez recours à d'autres services de sécurité et organisations de renseignements pour vérifier—ce qui me paraît tout à fait légitime.

M. Protti: Nous faisons appel à tous nos moyens, à tous les tours que nous avons dans notre sac, pour nous assurer de l'exactitude des renseignements qui nous parviennent.

M. Blackburn: D'après Victor Ostrovsky, un ex-agent du Mossad, que vous demandiez au SIS, à la CIA, aux Français, aux Allemands ou aux Italiens, vous obtiendrez les mêmes réponses parce qu'ils tirent tous leurs renseignements d'une seule source: le Mossad.

M. Protti: Je connais son argumentation en ce qui concerne les renseignements qui parviennent à tout le monde. Je ne peux que répondre que nous faisons de notre mieux pour nous assurer que ces renseignements sont aussi exacts et aussi complets que possible. Nous n'ignorons pas les risques que pose ce problème de circularité.

M. Blackburn: En ce qui concerne l'affaire Abu Shandi, le SCRS n'ignore pas que, depuis la création du PLO en 1964, le Canada n'a jamais été considéré comme un champs d'action par les groupes palestiniens, même pas par les éléments les plus extrémistes qui s'opposent au Fatah. N'est-il pas étrange qu'Abu Shandi, qui a apparemment reproché à Arafat de ne pas avoir été suffisamment critique vis-à-vis de Saddam Hussein au moment où les Palestiniens participaient pleinement à l'opération visant à la préservation de la paix, soit finalement considéré comme présentant un risque pour la sécurité nationale? J'aimerais savoir à quel titre. Qui vous a dit ça? Qui vous a donné cette information?

[*Text*]

Mr. Protti: I'm sure you'll appreciate, Mr. Blackburn, that I can't get into specific details on specific cases. I will assure you though and the members of the committee that we do everything we possibly can to establish the accuracy of the information we have in our possession.

Mr. Lewis: I think it's also important to recognize and put on the record, as Mr. Blackburn stated, that this was a decision by a federal court judge after hearing all the evidence to the court. That's the important thing.

Mr. Blackburn: Yes, that's precisely my point. But a lot of the evidence put forward came from CSIS, and I have to assume the evidence CSIS provided that secret tribunal in a democratic country came from Mossad.

Mr. Lewis: You're entitled to your assumption, but that doesn't make your assumption correct.

Mr. Blackburn: Mr. Protti has said that he gets information from all sorts of organizations similar to Mossad and I would have to assume that one of them would be Mossad. It's the secret intelligence service of Israel and here we're dealing with an alleged Palestinian terrorist, or somebody who is a security risk to Canada.

I have just one minute left, I understand, in my second round and I just want to go to the estimates again. I notice that last year your budget went up, Mr. Protti, by 12.69%. This year it went up by just a measly 1.37%. Can you explain why last year there was such a. . .well, I shouldn't say blip, because CSIS for several years was getting appropriations much higher than most government departments. Now all of a sudden this year we're right down almost to ground zero.

• 1650

Mr. Protti: At the risk of taking up your remaining minute, Mr. Blackburn—

Mr. Blackburn: Please do, it's the last question.

Mr. Protti: —there has been a pattern, as you're well aware, of fairly substantial and impressive increases in the resource base of the service since 1988–89. It's come in a variety of steps up to the current level. You're quite correct that in this year's estimates compared with last year's, there's about a $3 million increase. In fact, it will be slightly less than that after the effects of the federal budget are applied.

The reasons for the stepped increase all flow from the 1987 Osbaldeston report. The authors of that report indicated that they were concerned that there had been significant under-resourcing of the service at the time it had been established in 1984. They made a number of recommendations for increased resourcing in a wide variety of areas, not any particular activity or element but a wide variety involved with support structures, essentially—technology, financial, human resource, and the accommodation of the service.

[*Translation*]

M. Protti: Je suis sûr que vous comprenez, monsieur Blackburn, que je ne peux pas entrer dans les détails sur une affaire précise. Je tiens cependant à vous assurer, à vous et aux membres du Comité, que nous faisons tout notre possible pour garantir l'exactitude des renseignements qui sont en notre possession.

M. Lewis: Je crois qu'il faut bien comprendre aussi et qu'il en soit pris acte dans notre procès-verbal, qu'il s'agit là, comme M. Blackburn nous l'a dit tout à l'heure, d'une décision rendue par un juge de la Cour fédérale après que celui-ci eut pris connaissance du dossier et entendu tous les témoignages. C'est ça qui est important.

M. Blackburn: C'est là précisément que je veux en venir. De nombreux éléments de preuve ont été présentés par le SCRS et je suppose que ces éléments de preuve soumis en secret devant un tribunal d'un pays démocratique proviennent, à l'origine, du Mossad.

M. Lewis: Vous avez le droit de faire des suppositions, mais ça ne veut pas dire qu'elles soient justes.

M. Blackburn: M. Protti nous dit qu'il obtient ses renseignements auprès de toutes sortes d'organisations semblables au Mossad et je dois supposer que l'une d'entre elles était le Mossad. Il s'agit du service secret de renseignements d'Israël et nous parlons ici d'un prétendu terroriste palestinien ou de quelqu'un qui présente un risque pour la sécurité du Canada.

Il ne me reste qu'une minute, je crois, pour ce deuxième tour de questions, et j'aimerais revenir une fois de plus sur les prévisions budgétaires. Je constate que l'année dernière votre budget, monsieur Protti, a progressé de 12,69 p. 100. Cette année, il n'a bénéficié que d'une maigre augmentation de 1,37 p. 100. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi l'année dernière il y a eu une telle. . . En fait, je ne devrais pas parler de flambée parce que le SCRS bénéficie depuis plusieurs années de crédits bien plus élevés que ceux de la plupart des ministères du gouvernement. Soudainement, cette année, vous êtes ramenés presqu'à zéro.

M. Protti: Au risque d'épuiser la minute qui vous reste, monsieur Blackburn. . .

M. Blackburn: Allez-y, c'est ma dernière question.

M. Protti: . . .il y a eu une série, comme vous le savez, d'augmentations assez remarquables et impressionnantes des ressources du service depuis 1988–1989. Nous avons progressé régulièrement jusqu'au niveau actuel. Vous avez tout à fait raison de souligner que, dans les prévisions budgétaires de cette année, comparativement à l'année dernière, l'augmentation est d'environ trois millions de dollars. En réalité, ce sera légèrement moins une fois que les effets du budget fédéral se seront fait sentir.

Cette progression par étape s'explique, au départ, par le rapport Osbaldeston de 1987. Les auteurs de ce rapport s'inquiétaient de voir que le service manquait nettement de crédits depuis sa création en 1984. Ils ont fait un certain nombre de recommandations pour que les ressources du service soient augmentées dans différents domaines, non pas dans un secteur ou au sujet d'une activité en particulier, mais pour toute une gamme de structures de soutien, notamment en matière de technique, de finances, de ressources humaines et de locaux.

[*Texte*]

The government responded, essentially in agreement, and provided those resources in incremental steps. In other words, they didn't provide it all in one block one year. It was built in. So you saw a progressive increase in the level of the service's resources from the Osbaldeston report on, up to the current level.

I think it's fair to say that our current resource level is thought to be a type of adequate resource level for the service. Having said that, when I discussed with the minister the task force he announced last week, I indicated to him that I thought there were two really important reasons for the establishment of the task force. One we've already discussed here concerns the very dramatic changes in the international world environment. I think it's important for us to step back and do the best assessment we can of that changed environment.

The second reason I pointed out to the minister was precisely that the Osbaldeston report in 1987 had said it was under-resourced; it needed more resources to get it up to a full resource level, so to speak. I thought we had a responsibility to step back and have a look, given that we've now had experience working at this resource level. We have to ask ourselves whether we have used those resources effectively. Very importantly, in the context of that changed environment, we have to also ask whether these are the right resource levels for the organization at this time.

I apologize for taking a bit more time on that, but...

Mr. Blackburn: That's fine. Were all CSIS employees held to a zero increase in their pay this year?

Mr. Protti: Yes, in this current fiscal year.

Mr. Blackburn: I thank you.

The Chairman: Just following up on that for a minute, Mr. Protti, particularly with respect to your assessment, the FBI has reallocated some 300 of its agents to drug enforcement on the basis of the changed security threat. Are you reviewing that?

Mr. Protti: The changed security threat and the changed international environment are the fundamental reasons for undertaking the type of work the minister has asked us to do. We want to take the best shot we have at trying to get a fix on the international environment, what it means for the service, and what it means, very particularly, in operational terms.

I mean, are we structured in the right way? Are we addressing the right issues? Are there some issues that we ought to be addressing that we're not addressing? Are we still addressing issues that we have no need to address any more?

So the answer to your question is, absolutely, that's the heart and soul of a good part of the work we're doing.

[*Traduction*]

Le gouvernement s'est déclaré d'accord pour l'essentiel et nous a fourni ces ressources par étape. Autrement dit, il n'a pas tout distribué la même année. Ça s'est fait progressivement. Nous avons donc assisté à une augmentation progressive des ressources du service depuis le rapport Osbaldeston, pour arriver jusqu'au niveau actuel.

Je crois qu'il faut reconnaître que nos ressources actuelles peuvent être considérées comme suffisantes pour un service comme le nôtre. Cela dit, lorsque je me suis entretenu avec le ministre à propos du groupe d'étude dont il a annoncé la création la semaine dernière, je lui ai indiqué que, selon moi, cette création se justifiait pour deux raisons importantes. L'une, que nous avons déjà évoquée ici, concerne les changements considérables qui ont eu lieu dans le monde. Il me paraît important de prendre du recul et de chercher à évaluer le mieux possible ces changements.

La deuxième raison que j'ai indiquée au ministre, c'est qu'il avait précisément reconnu en 1987, dans le rapport Osbaldeston, que le service n'avait pas assez de crédits et qu'il lui en fallait davantage pour être disons, financé, normalement. Je considérais que nous avions le devoir de prendre du recul et de réexaminer notre action en fonction du niveau de ressources qui était le nôtre désormais. Il nous fallait nous demander si nous avions efficacement utilisé ces ressources. Surtout, compte tenu de l'évolution mondiale, il nous fallait nous demander si ce niveau de ressources était adapté désormais à notre organisation.

Je m'excuse d'avoir dépassé un peu le temps, mais...

M. Blackburn: Ne vous en faites pas. Est-ce que tous les employés du SCRS ont été réduits cette année à accepter que leur paye n'augmente pas?

M. Protti: Oui, pour ce qui est de l'exercice en cours.

M. Blackburn: Je vous remercie.

Le président: J'enchaîne rapidement sur ce point, monsieur Protti, en ce qui a trait notamment à votre évaluation de la situation, le FBI a réaffecté environ 300 de ses agents au service de lutte contre la drogue compte tenu de l'évolution de la situation en ce qui a trait aux risques pour la sécurité. Est-ce que vous envisagez une telle mesure?

M. Protti: L'évolution du climat international et des risques posés à la sécurité sont les principales raisons pour lesquelles nous avons entrepris le travail que nous a confié le ministre. Nous voulons pouvoir cerner ce que représente exactement ce climat international, ce qu'il entraîne pour le service et ce qu'il signifie, plus particulièrement, au niveau des opérations.

Je veux dire par là, est-ce que notre structure est la bonne? Est-ce que nous nous attaquons au vrai problème? Est-ce qu'il y a des problèmes qu'il faudrait aborder et que nous laissons de côté? Est-ce que nous continuons à aborder des problèmes qui sont maintenant dépassés?

Ma réponse à votre question est donc oui, tout à fait, c'est ce qui explique une grande partie de notre tâche.

[*Text*]

• 1655

M. Tétreault (Laval-Centre): Ma question s'adresse à monsieur Protti. Nous sommes tous au courant, monsieur le directeur, que le budget du Service canadien du renseignement de sécurité a augmenté sensiblement depuis 1984. Si je retourne en arrière, par exemple jusqu'au budget de 1987-1988, il était de 133,600,000$, tandis que pour 1992 on prévoit un budget de 216,000,000$. Pourriez-vous nous donner des explications sur ces augmentations de budget?

M. Protti: Merci beaucoup, monsieur Tétreault. Comme je viens de le mentionner, l'augmentation des ressources du Service au cours de ces trois années n'était pas liée à une activité ou à un événement en particulier; elle résultait plutôt principalement du Rapport Osbaldeston de 1987.

Dans ce rapport, M. Osbaldeston reconnaissait que le Service était sous-financé. Le gouvernement a alors répondu au rapport Osbaldeston en nous donnant des ressources supplémentaires pour les trois prochaines années. C'est donc vraiment le Rapport Osbaldeston qui est à l'origine des ressources supplémentaires qu'on a reçues.

M. Tétreault: D'accord. J'ai maintenant une autre question. Quand on parle du Comité interministériel des transfuges, pouvez-vous me dire de quoi il s'agit?

Dans le même ordre d'idées, si vous savez ce qu'est le Comité interministériel, qui en est le président? Est-ce que le Service canadien du renseignement de sécurité est membre de ce Comité? Si tel est le cas, quel rôle y joue-t-il?

M. Protti: Je n'ai pas saisi le nom du comité, monsieur Tétreault.

M. Tétreault: Le Comité interministériel des transfuges.

It's the interdepartmental defectors committee.

Mr. Joseph S. Stanford (Deputy Solicitor General, Department of the Solicitor General): If I may, Mr. Chairman, I believe the interdepartmental defectors committee, which I believe is the committee referred to in the question—

M. Tétreault: Oui, c'est cela.

Mr. Stanford: —is chaired by the Department of External Affairs. The secretariat of the ministry of the Solicitor General and CSIS are both represented on the committee. If there was more to the question, may I be reminded of the additional parts? I will seek to respond to them.

M. Tétreault: Pouvez-vous me dire à quelle fréquence le Comité se réunit-il? Combien de cas examine-t-il chaque année? Et, dernière question, est-ce qu'il y a eu des changements subis dans le contexte politique international au cours des dernières années qui ont modifié le nombre de cas?

Mr. Stanford: The committee does not meet on a regular, periodic basis. It meets as required. I can't provide a number to give you a sense of the volume of cases dealt with by the committee in the recent past. I can say only that they're not numerous; they're relatively few.

M. Tétreault: Est-ce qu'on a senti des changements depuis que le contexte politique a changé?

[*Translation*]

Mr. Tétreault (Laval-Centre): I have a question for Mr. Protti. We are all aware of the fact that the Canadian Security Intelligence Service budget has grown considerably since 1984. For instance, the budget back in 1987-88 totalled $133,6 millon whereas in 1992 we are looking at a budget of $216 million. Could you explain these budget increases?

Mr. Protti: Thank you very much, Mr. Tétreault. As I just mentioned, the increase in the Service's resources over the past three years is not connected to any particular activity or event; this increase was primarily a result of the 1987 Osbaldeston Report.

Mr. Osbaldeston's report recognized that the Service was under-funded. The Government responded to the Osbaldeston Report by providing us with additional resources over the next three years. We, therefore, received these additional resources because of the Osbaldeston Report.

Mr. Tétreault: Okay. I have another question I would like to ask. What is this Interdepartmental Defector's Committee all about?

In the same vein, if you do indeed know what this interdepartmental committee is, who is its chairman? Is the Canadian Security Intelligence Service a member of this Committee? If so, what role does it play?

Mr. Protti: I didn't hear the name of the committee, Mr. Tétreault.

Mr. Tétreault: The Interdepartmental Defectors Committee.

C'est le Comité interministériel des transfuges.

M. Joseph S. Stanford (solliciteur général adjoint, ministère du Solliciteur général): Avec votre permission, monsieur le président, je crois que le Comité interministériel des transfuges, qui est si je ne me trompe, l'objet de la question. . .

Mr. Tétreault: Yes, that's right.

M. Stanford: . . .est présidé par le ministère des Affaires extérieures. Le secrétariat du ministère du Solliciteur général et le SCRS sont tous les deux membres de ce comité. Pourriez-vous me dire s'il y avait d'autres volets à cette question? J'essaierai de répondre.

Mr. Tétreault: Could you please tell me how often the Committee meets? How many cases does it review per year? And one final question, have there been any changes that have taken place on the international political scene in recent years that have had an impact on the number of cases reviewed?

M. Stanford: Le Comité ne se réunit pas de façon régulière. Il se réunit lorsque cela est nécessaire. Je ne peux pas vous donner un chiffre dans le but de vous donner une idée générale du nombre de cas révisés par le Comité au cours des dernières années. Tout ce que je peux vous dire, c'est que le Comité ne voit que très peu de cas.

Mr. Tétreault: Have you seen any changes now that the political climate is different?

[*Texte*]

M. Stanford: Pas de changements sensibles.

M. Tétreault: Merci. Je n'ai pas d'autre question, monsieur le président.

Mr. Lee: Mr. Solicitor General and Mr. Protti, a few weeks ago I visited India on a working visit. I was struck by the adamance with which the Government of India put the issue of Canadians who had interest in the politics of India participating in those politics. There were allegations that Canadians were funding things that indirectly or directly led to terrorism there.

I'm curious. Is the service now, at the request of the Government of India or on its own instance, dealing with that area? Are activities of lawful advocacy and dissent by Canadians now coming under the scrutiny of CSIS? This question may well apply to Canadians of origins from all over the world. There is a lot of political activity all over the world, but here I'm referring specifically to India.

Mr. Protti: Mr. Lee, just to make sure I understood you correctly, we certainly would not be involved in anything that constitutes lawful advocacy, protest and dissent.

• 1700

Mr. Lee: How would you know until you investigated it? How would you know what they were doing until you actually investigated?

Mr. Protti: The point I would make, without being specific about any particular operational activity of the service, is that as you are well aware from personal experience, that is one of the areas of really tremendous conflict at this particular point in time. It's certainly the job of the service to try to understand, as best as it can, the nature of those conflicts and the implications that it might have for us here in Canada. That, along with the entire global environment, is something we concern ourselves with.

Mr. Lee: Are you prepared to say to the committee that Canadians can freely participate in legitimate advocacy and dissent without fear of coming under the scrutiny of CSIS with respect to, in this case, the politics of India?

Mr. Protti: Absolutely. Yes, sir. The act is quite clear on that. If I get it wrong, then I have both an Inspector General and SIRC to fix me.

Mr. Kindy (Calgary Northeast): I have a question concerning the background checks on prospective immigrants or refugees. I imagine the volume is quite substantial of immigrants who come to Canada as well as refugees.

Do you have any problems with background checks in certain countries? Is it difficult for you obtain that information? Is it reliable? What countries have been the most difficult? How many background checks does your service provide each year to the Department of Immigration? What resources do you allocate to those background checks? It's a very simple question.

[*Traduction*]

Mr. Stanford: No noticeable change.

Mr. Tétreault: Thank you. I have no further questions, Mr. Chairman.

M. Lee: Monsieur le Solliciteur général et monsieur Protti, il y a quelques semaines, je me suis rendu en Inde dans le cadre d'une visite de travail. J'ai été surpris de constater la véhémence du gouvernement de l'Inde à l'égard des Canadiens s'intéressant à la politique de ce pays et à l'égard de leur participation à cette vie politique. On a allégué que les Canadiens finançaient des activités qui étaient soit indirectement, sont directement liées aux actes terroristes dans ce pays.

Je suis curieux. Est-ce que le Service fait présentement une enquête dans ce domaine de son propre chef ou à la suite d'une demande du Gouvernement de l'Inde? Est-ce que les activités légitimes de défense des droits et de dissidence des Canadiens feront maintenant l'objet d'une enquête de la part du SCRS? Cette question pourrait très bien s'appliquer à tout Canadien qui vient de n'importe quel pays du monde. Il y a beaucoup d'activité politique partout au monde, mais dans ce cas-ci je me réfère plus particulièrement à l'Inde.

M. Protti: M. Lee, si je vous comprends bien, je veux vous assurer que le Service ne s'immiscerait jamais dans une activité légitime de défense des droits, de protestation et de dissidence.

M. Lee: Comment pouvez-vous le savoir avant d'avoir fait enquête? Comment pouvez-vous savoir ce qu'il faut avant d'avoir effectivement enquêté?

M. Protti: Je dirais à ce sujet, sans vouloir entrer dans les détails précis de telle ou telle opération du service, qu'il s'agit là d'une région, vous le savez très bien parce que vous en avez fait personnellement l'expérience, où les conflits sont énormes à l'heure actuelle. Notre service a bien évidemment pour rôle d'essayer de comprendre, dans la mesure de ces moyens, la nature de ces conflits et les conséquences qu'ils peuvent avoir pour le Canada. Voilà quelque chose qui nous préoccupe, outre toute la situation internationale.

M. Lee: Êtes-vous prêt à déclarer que les Canadiens peuvent faire connaître librement leurs dissidences et leurs objections légitimes sans crainte de faire l'objet d'une enquête du SCRS sur des affaires qui concernent, comme ici, la politique de l'Inde.

M. Protti: Oui, absolument. C'est dit clairement dans la loi. Si je me trompe, l'inspecteur général et le CSDI pourront me corriger.

M. Kindy (Calgary-Nord-Est): J'ai une question à vous poser au sujet des enquêtes personnelles concernant les candidats à l'immigration ou à un statut de réfugié. J'imagine que la quantité d'immigrants et de réfugiés qui arrivent au Canada est assez considérable.

Avez-vous des difficultés à vous renseigner sur certaines personnes dans certains pays? Vous est-il difficile d'obtenir ce genre de renseignements? Sont-ils fiables? Quels sont les pays qui posent le plus de problèmes? Combien d'enquêtes personnelles réalise votre Service chaque année pour le compte du ministère de l'Immigration? Quelles sont les ressources que vous affectez à ces enquêtes personnelles? Ma question est bien simple.

[*Text*]

Mr. Lewis: I'll answer the general parts. CSIS, under section 13 of the act, provides various departments and agencies with the personal security assessments. I'm advised that the backlog problem has been largely resolved. But as for any specifics, I'd ask Mr. Protti to deal with that.

Mr. Protti: Mr. Kindy, yes, there was quite a backlog problem some time ago. As we've indicated in the chart here, we've been reasonably successful in eating away at that particular backlog, thanks to a number of changes in policy as well as to some resources that were allocated to that particular problem.

It still remains the case that there's more than we can and should do. We have been working with the Department of Immigration on some streamlining procedures. We have run a number of pilot projects abroad in which, essentially, immigration officials have taken a much greater role in the first instance in the security screening process. CSIS comes later, and only in those instances where there may be a need for further checks.

We do have problems, I quite freely admit, in some instances. We're not as fast as I'd like us to be, and in some cases we are slower than we ought to be. Some of it is attributable sometimes to getting supplementary information out of some countries, but we're working on that particular problem. I think that with streamlining procedures and the pilots we've done, and once we can begin to replicate them more broadly around the world, I think we'll do an even better job than we're doing right now.

Mr. Kindy: Would you say you need more resources or not? You didn't answer the question of how many background checks you do. Would you need more people to do those checks? Are you satisfied with the situation as it stands now?

Mr. Protti: As part of the overall review that the minister announced, we will be looking very specifically at this particular issue.

We tend to think right now, sir, that with the streamlined procedures that will be introduced around the world we do not need more resources. That's the view now but it will be looked at along with our Immigration colleagues as part of this study that I referred to.

• 1705

Mr. Kindy: Do you have a member of CSIS in each embassy and consulate around the world or do you rely on other agencies?

Mr. Protti: We have a number of representatives for liaison purposes abroad. We've identified representatives in Paris, London and Washington for liaison purposes. We do not identify them elsewhere for the personal security of the individuals involved and often at the request of the host governments.

[*Translation*]

M. Lewis: Je vais y répondre de manière générale. Aux termes des dispositions de l'article 13 de la Loi, le SCRS procède, pour le compte des différents ministères et organismes du gouvernement, à des enquêtes personnelles pour des raisons de sécurité. On me dit que le problème des dossiers en retard a en grande partie été résorbé. Pour ce qui est des détails, je vais demander à M. Protti de vous répondre.

M. Protti: Oui, monsieur Kindy, il y avait il y a quelque temps un problème de dossiers en retard. Comme je vous l'ai montré ici dans ce tableau, nous avons assez bien réussi à résorber en partie ce retard en raison d'un certain nombre de changements apportés à la politique et du fait que nous avons affecté des ressources supplémentaires.

Il n'en demeure pas moins qu'il nous reste encore trop de travail et que ce ne serait pas à nous de le faire. Nous avons cherché à rationaliser la procédure avec le ministère de l'Immigration. Nous avons mis en oeuvre à l'étranger un certain nombre de projets pilotes qui reviennent essentiellement à faire en sorte que les fonctionnaires de l'Immigration jouent dans un premier temps un plus grand rôle dans les enquêtes de sécurité. Le SCRS n'intervient que plus tard, et uniquement lorsqu'on a besoin d'effectuer un contrôle supplémentaire.

Nous avons donc des difficultés, dans certains cas, je le reconnais bien volontiers. Nous n'allons pas aussi vite que je le voudrais et, parfois, pas aussi vite que nous le pourrions. Cela s'explique dans certains cas par la nécessité d'obtenir des renseignements supplémentaires dans certains pays, mais nous sommes en train de travailler là-dessus. Je crois que, grâce à la rationalisation de la procédure et aux projets pilotes que nous avons mis en place, une fois qu'on commencera à reproduire un regain ainsi réalisé à l'échelle du monde entier, nous parviendrons à faire un meilleur travail qu'à l'heure actuelle.

M. Kindy: Pensez-vous qu'il vous faut davantage de ressources? Vous ne m'avez pas dit combien de vérifications personnelles vous effectuez. Est-ce qu'il vous faut un personnel plus nombreux pour les faire? Êtes-vous satisfait de la situation dans l'état actuel des choses?

M. Protti: Nous nous pencherons très précisément sur cette question dans le cadre du réexamen annoncé par le ministre.

Nous sommes enclins à penser dès à présent que compte tenu des mesures de rationalisation qui vont être mises en place dans le monde entier, nous n'aurons pas besoin de plus de ressources. C'est ce que nous pensons à l'heure actuelle, mais nous nous pencherons sur la question avec nos collègues de l'Immigration dans le cadre de l'étude dont je vous ai parlé.

M. Kindy: Comptez-vous un membre du SCRS dans chaque ambassade et dans chaque consulat du monde entier ou est-ce que vous faites confiance aux services d'autres organismes?

M. Protti: Nous avons un certain nombre de représentants pour les liaisons avec l'étranger. Nous avons des représentants officiels à Paris, Londres et Washington, pour les questions de liaison. Ailleurs, nous n'en révélons pas la présence pour garantir la sécurité personnelle des intéressés et souvent à la demande du gouvernement du pays d'accueil.

[*Texte*]

Mr. Blackburn: I want to ask the minister, and also the director, if CSIS is still active on university campuses. Are its members still making inquiries into activities, student leaders, or political leaders on campuses? Are they investigating and making inquiries about staff in our universities and colleges or in any institutions of learning?

Mr. Lewis: This question has come up from time to time and I have indicated right from the minute I took office that I was concerned about any activities on university campuses, because naturally a lot of activity goes on there, all of it lawful. But there have been instances from time to time where I have approved actions in the course of CSIS activities related to its responsibilities, but not in any way to lawful activities that occur on any campus.

Mr. Blackburn: There are no alleged subversive activities on our campuses, then. Is that the conclusion we can draw, or that there are no suspected subversive or unlawful activities in the academic communities of Canada? If so, how do you define them, incidentally?

Mr. Protti: Mr. Blackburn, what I'd simply say is that we have a very impressive piece of law that defines the nature of the investigations and types of activities we undertake, and we abide by that law. If I don't get it right, then, as I said earlier in response to another question, there are independent internal and external assessments.

Mr. Blackburn: I'm not sure about the answer I'm receiving here. I'm sorry, Mr. Chairman. Are there any investigations going on by CSIS on our university or college campuses?

Mr. Lewis: From time to time, I have been asked to approve actions that took place on university campuses in the furtherance of what the CSIS is lawfully authorized to do.

Mr. Wappel: Mr. Chairman, I'm quite content to keep my powder dry if I'm assured Mr. Protti will be returning with the minister next week, because I totally refrained from any questions arising from the estimates. This question has nothing to do with anything that's been raised so far and I haven't had an opportunity to ask Mr. Protti any questions about the report per se. So was Mr. Protti planning to come back?

The Chairman: Yes.

Mr. Wappel: Then I'll hold my question.

The Chairman: My final question relates to Mr. Protti and is to seek his assurance. It flows out of the Canadian Arab Federation concern with regard to the Gulf War.

Any of us who know our Canadian history know that each new group of Canadians, whether they be Jewish immigrants, in their day, or Sikhs, Ukrainians, Italians, or Germans, felt a certain degree of vulnerability vis-à-vis the "establishment" of a country at that time. I sense that this is really where the Canadian Arab Federation was coming from. So, Mr. Protti, can you can give us and, through us, all Canadians the assurance that CSIS is sensitive to that

[*Traduction*]

M. Blackburn: Je voudrais demander au ministre ainsi qu'au directeur si le SCRS exerce toujours ses activités sur les campus universitaires. Est-ce que ses membres continuent à enquêter sur les activités des dirigeants étudiants ou des dirigeants politiques sur les campus? Est-ce qu'ils s'informent ou font enquête au sujet du personnel de nos universités et collèges ou de nos établissements d'enseignement?

M. Lewis: Cette question nous est posée à l'occasion et j'ai fait savoir, au moment même où j'ai pris mon poste, que j'étais très sensible à tout ce qui entourait les activités qui prennent place sur les campus universitaires, parce qu'il s'y passe naturellement beaucoup de choses, toutes des activités qui sont légales. Il est arrivé, toutefois, que j'aie autorisé à ce sujet certaines actions du SCRS liées aux responsabilités de ce service, mais absolument pas en ce qui a trait à des activités légales se déroulant sur un campus.

M. Blackburn: On ne prétend donc pas qu'il y a des activités subversives sur nos campus. Est-ce la conclusion qu'il faut en tirer, que l'on ne soupçonne aucune activité subversive ou illégale dans les milieux universitaires du Canada? Si c'est le cas, quelle est, en passant, la définition que vous en donnez?

M. Protti: Monsieur Blackburn, j'ai dit tout simplement que nous avons une loi très bien faite qui définit la nature des enquêtes et des activités que nous devons entreprendre, et nous nous y tenons. Si nous nous trompons, il y a alors, comme je l'ai dit tout à l'heure en réponse à une autre question, des organismes indépendants d'évaluations interne et externe.

M. Blackburn: Je ne suis pas sûr d'avoir obtenu la bonne réponse. Excusez-moi, Monsieur le président. Est-ce que le SCRS effectue actuellement des enquêtes sur les campus de nos universités et de nos collèges?

M. Lewis: À l'occasion, il m'a été demandé d'autoriser des interventions que le SCRS est légalement habilité à effectuer sur les campus universitaires.

M. Wappel: Monsieur le président, je suis tout à fait disposé à remettre la chose à plus tard si l'on me confirme que M. Protti va revenir avec le ministre la semaine prochaine, parce que je me suis totalement abstenu de poser des questions au sujet des prévisions budgétaires. Ma question n'a rien à voir avec tout ce que l'on a dit jusqu'à présent et je n'ai pas eu la possibilité de poser à M. Protti des questions sur le rapport lui-même. Donc, est-ce que M. Protti va revenir?

Le président: Oui.

M. Wappel: Je garde donc ma question pour plus tard.

Le président: Ma dernière question s'adresse à M. Protti et je voudrais qu'il me donne une garantie. Il s'agit d'apaiser les inquiétudes de la Fédération canado-arabe au sujet de la guerre du Golfe.

Ceux qui connaissent l'histoire de notre pays savent que tous les nouveaux groupes d'immigrants, qu'ils aient été Juifs à l'époque, Sikhs, Ukrainiens, Italiens ou Allemands, se sont sentis jusqu'à un certain point vulnérables face à «l'establishment» du pays au moment considéré. C'est l'impression que j'ai aujourd'hui avec la Fédération canado-arabe. Donc, Monsieur Protti, pouvez-vous donner à tous les Canadiens, par notre intermédiaire, la garantie que le SCRS

[*Text*]

concern, whether it be the Canadian Arab Federation or any other group with large numbers of new Canadians?

• 1710

Mr. Protti: I can give you that assurance, Mr. Chairman, that we are sensitive to those concerns. We are, as I indicated to you, co-operating fully with SIRC's second-round review of this issue. We are going to be very attentive to any recommendations that might come out as a result of that. But we are, I can assure you, sensitive to these concerns.

The Chairman: Mr. Minister, Mr. Protti, and colleagues, thank you very much for coming. This has been an excellent meeting and we look forward to seeing you next time.

[*Translation*]

est sensible à ce sentiment d'inquiétude, que ce soit celui de la Fédération canado-arabe ou de tout autre groupe comprenant un grand nombre de néocanadiens.

M. Protti: Je peux vous assurer, monsieur le président, que nous comprenons fort bien ces préoccupations. Comme je vous l'ai dit plus tôt, nous travaillons de près le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité lors de ce deuxième examen. Nous allons étudier très attentivement toutes recommandations qui pourraient découler de cet examen. Je peux vous assurer que nous comprenons très bien ces préoccupations.

Le président: Monsieur le ministre, monsieur Protti, et chers collègues, je vous remercie d'avoir comparu devant nous. Nous avons eu une excellente réunion et nous serons heureux de vous voir la prochaine fois.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 4

Wednesday, April 1, 1992

Chairperson: Blaine Thacker

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 4

Le mercredi 1er avril 1992

Président: Blaine Thacker

Minutes of Proceedings of the Sub-Committee on

National Security

of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General

RESPECTING:

In accordance with its mandate under Standing Orders 110 and 111, an examination of the Order in Council appointments of the Honourable Jacques Courtois, Q.C., P.C. and the Hon. Michel Robert, Q.C., P.C.

WITNESSES:

(See back cover)

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité sur la

Sécurité Nationale

du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général

CONCERNANT:

En conformité avec son mandat en vertu des articles 110 et 111 du Règlement, l'examen des nominations par décret de l'honorable Jacques Courtois, c.r., c.p. et l'honorable Michel Robert, c.r., c.p.

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste-lettre
K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Ministry of Solicitor General:

Joseph S. Stanford, Deputy Solicitor General.

From the Canadian Security Intelligence Service:

Raymond Protti, Director.

TÉMOINS

Du ministère du Solliciteur général:

Joseph S. Stanford, sous-solliciteur général.

Du Service canadien du renseignement de sécurité:

Raymond Protti, directeur.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 5

Wednesday, April 1, 1992

Chairperson: Blaine Thacker

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 5

Le mercredi 1er avril 1992

Président: Blaine Thacker

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

National Security

of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité sur la

Sécurité Nationale

du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général

RESPECTING:

In accordance with its mandate under Standing Orders 110 and 111, an examination of the Order in Council appointments of the Hon. Edmond Jacques Courtois, Q.C., P.C. and the Hon. Michel Robert, Q.C., P.C.

CONCERNANT:

En conformité avec son mandat en vertu des articles 110 et 111 du Règlement, l'examen des nominations par décret de l'honorable Edmond Jacques Courtois, c.r., c.p. et l'honorable Michel Robert, c.r., c.p.

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991-92

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991-1992

24789

SUB-COMMITTEE ON NATIONAL SECURITY OF THE STANDING COMMITTEE ON JUSTICE AND THE SOLICITOR GENERAL

Chairperson: Blaine Thacker

Vice–Chairman: Derek Lee

Members

Ken Atkinson
Derek Blackburn
Jacques Tétreault—(5)

(Quorum 3)

Richard Dupuis

Clerk of the Sub–Committee

SOUS-COMITÉ SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE DU COMITÉ PERMANENT DE LA JUSTICE ET DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL

Président: Blaine Thacker

Vice–président: Derek Lee

Membres

Ken Atkinson
Derek Blackburn
Jacques Tétreault—(5)

(Quorum 3)

Le greffier du Sous–comité

Richard Dupuis

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, APRIL 1, 1992
(10)

[*Text*]

The Sub-Committee of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General on National Security met at 3:40 o'clock p.m. this day, in Room 308, West Block, the Chairman, Blaine Thacker, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Derek Blackburn, Derek Lee and Blaine Thacker.

Other Members present: Tom Wappel and Svend Robinson.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Philip Rosen, Senior Analyst.

Witnesses: From the Security Intelligence Review Committee: The Hon. Edmond Jacques Courtois, Q.C., P.C., appointed as a member of the Security Intelligence Review Committee; The Hon. Michel Robert, Q.C., P.C., appointed as a member of the Security Intelligence Review Committee.

In accordance with its mandate under Standing Orders 110 and 111, an examination of the Order in Council appointments of the Hon. Edmond Jacques Courtois, Q.C., P.C. and the Hon. Michel Robert, Q.C., P.C.

Edmond Jacques Courtois, Q.C., P.C. and Michel Robert, Q.C., P.C. answered questions.

At 4:45 o'clock p.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

Richard Dupuis

Clerk of the Sub-Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 1er AVRIL 1992
(10)

[*Traduction*]

Le Sous-comité de la sécurité nationale du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général se réunit à 15 h 40, dans la salle 308 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Blaine Thacker (*président*).

Membres du Sous-comité présents: Derek Blackburn, Derek Lee et Blaine Thacker.

Autres députés présents: Tom Wappel et Svend Robinson.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Philip Rosen, analyste principal.

Témoins: Du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité: L'honorable Edmond Jacques Courtois, c.r., c.p., membre désigné du Comité; l'honorable Michel Robert, c.r., c.p., membre désigné du Comité.

Conformément au mandat que lui confère les articles 110 et 111 du Règlement, le Sous-comité examine la nomination par décret de l'honorable Edmond Jacques Courtois et de l'honorable Michel Robert.

Edmond Jacques Courtois et Michel Robert répondent aux questions.

À 16 h 45, le Sous-comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Sous-comité

Richard Dupuis

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Wednesday, April 1, 1992

• 1538

The Chairman: I call to order this meeting of the national security subcommittee of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General.

We are privileged to have before us today the Hon. Edmond Jacques Courtois, Q.C., P.C., appointed a member of the Security Intelligence Review Committee, and the Hon. Michel Robert, Q.C., P.C., appointed a member of the Security Intelligence Review Committee. Our hearings are pursuant to Standing Orders 110 and 111, where the committee has the power to examine the appointees as to their qualifications and competence in order to perform their duties as a member of SIRC.

• 1540

Mr. Edmond Jacques Courtois, P.C., Q.C., is a well-known lawyer from Montreal. He was appointed on November 30, 1991, as a member of SIRC. He was born in Montreal on July 4, 1920, and completed his studies at the University of Montreal. Mr. Courtois is a partner with Stikeman, Elliott of Montreal. He was called to the Bar of Quebec in 1946 and practised law with the firm of MacDougall, MacFarlane, Scott & Hugessen, which later became Courtois, Clarkson, Parsons & Tétreault. Mr. Courtois remained with this firm until 1982.

During World War II, Mr. Courtois served with the RCNVR. He was appointed Queen's Counsel in 1963, and he has been chairman of McGraw-Hill Ryerson Ltd.; president of CIIT Inc.; vice-president and director of the Bank of Nova Scotia and the Canadian Life Assurance Company; and director of CAE Industries Ltd., Norcen Energy Resources Ltd., Ritz-Carlton Hotel Company of Montreal Ltd. and Rolland Inc.

Mr. Courtois is married to Joan Miller and they have three children.

Mr. J.J. Michel Robert, P.C., Q.C., is a lawyer from Montreal. On November 10, 1991, he was appointed as a member of SIRC. He was born on January 29, 1938, in Montreal, Quebec and was educated at the University of Montreal and McGill University. He was called to the Bar of Quebec in 1962. He is a senior partner in the law firm of Robert, Dansereau, Barré, Marchessault & Lauzon, which merged with the firm of Langlois, Trudeau, Tourigny under the firm name of Langlois Robert in 1990.

Mr. Robert is an expert in labour law and litigation, constitutional and Charter law, and public and administrative law. From 1971 to 1980 he was a lecturer at the Faculty of Law, University of Montreal. From 1975 to 1980 he was a lecturer for the bar admission course in labour law, administrative law, civil procedure and practice and evidence.

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mercredi 1er avril 1992

Le président: Cette séance du sous-comité de la sécurité nationale du Comité permanent de la justice et du solliciteur général est ouverte.

Nous avons le privilège d'accueillir aujourd'hui l'honorable Edmond Jacques Courtois, c.r., c.p., nommé membre du Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité, et l'honorable Michel Robert, c.r., c.p., nommé membre du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité. Nous tenons nos audiences en vertu des articles 110 et 111 du Règlement conférant à notre comité le pouvoir d'examiner les nominations faites par décret et les compétences des titulaires en question concernant leurs fonctions au CSARS.

Maître Edmond Jacques Courtois est un avocat bien connu de Montréal. Le 30 novembre 1991, il était nommé du CSARS. Il est né à Montréal le 4 juillet 1920 et a fait ses études à l'Université de Montréal. Maître Courtois est un associé dans l'étude Stikeman, Elliott de Montréal. Il est admis au Barreau du Québec en 1946 et pratique le droit au cabinet MacDougall, MacFarlane, Scott et Hugessen, qui devient par après Courtois, Clarkson, Parsons et Tétreault et où Maître Courtois pratique le droit jusqu'en 1982.

M. Courtois a servi dans la Réserve des volontaires de la Marine royale canadienne durant la Seconde Guerre mondiale. Il a été nommé conseiller de la Reine en 1963. Il a été président du conseil de McGraw-Hill Ryerson Ltd., président de CIIT Inc., vice-président et directeur de la Banque de Nouvelle-Écosse et de la compagnie d'assurances Canada-vie, et il a siégé au conseil de CAE Industries Ltd. Ressources énergétiques Norcen Limitée, Ritz-Carlton Inc. de Montréal et Rolland Inc..

M. Courtois est marié à Joan Miller et ils ont trois enfants.

Maître J.J. Michel Robert, c.p., c.r., est un avocat de Montréal. Il a été nommé membre du CSARS le 10 novembre 1991. Né à Montréal le 29 janvier 1938, M. Robert fait ses études à l'Université de Montréal et à l'Université McGill. Il est admis au Barreau du Québec en 1962. Il est associé principal au cabinet Robert, Dansereau, Barré, Marchessault et Lauzon, qui se fusionne en 1990 avec le cabinet Langlois, Trudeau, Tourigny sous la raison sociale de Langlois Robert.

M. Robert est spécialisé en droit du travail et en règlement des conflits ouvriers, en droit constitutionnel et en interprétation de la Charte, en droit public et administratif. De 1971 à 1980, il est chargé de cours à la faculté de droit de l'Université de Montréal. De 1975 à 1980, il est chargé du cours d'admission au Barreau en droit du travail, droit administratif, procédure civile, pratique et droit de la preuve.

[*Texte*]

In 1956 he entered the Canadian Officers Training Corps, received his commission as second lieutenant in the Royal Canadian Signal Corps in 1959, and received the rank of lieutenant in 1960.

Mr. Robert was appointed Queen's Counsel in 1982. He has been a fellow of the American College of Trial Lawyers since 1987. He is a member—and president in 1976-77—of the Federation of Law Societies of Canada, and a member of the Corporation of Industrial Relations Counsellors. Mr. Robert is a past president of the Liberal Party of Canada.

It's not listed in the formal résumé, but Mr. Robert also represented the Government of Canada before both the McDonald royal commission and the Cabe commission. He is married to Judge Elaine Demers and they have two children.

Gentlemen, welcome before the subcommittee on national security of the Standing Committee on Justice and Solicitor General. We are very privileged to have you before us.

Mr. Lee (Scarborough—Rouge River): Mr. Chairman, I am very pleased to have this opportunity to take a look at these two appointments and the obviously apparent talents you both bring to your role on the Security Intelligence Review Committee. I have no doubt there is indeed the quality that we on the parliamentary side want to see done in the work of SIRC, on behalf of Parliament.

I would like to put the first question to Mr. Courtois. It has to do with the recent decision of the Supreme Court of Canada that clarified the interpretation of section 52 of the CSIS Act regarding appeals to SIRC and complaints to SIRC about decisions on security clearances.

In the court decision, the court found that the wording of the section rendered SIRC decisions on complaints and appeals as purely recommendations to department heads, and not as binding. As a result, I am of the view that it calls into question the whole viability of the complaint-appeal procedure that SIRC undertakes.

• 1545

I'm quite sure there are members of SIRC who may or may not feel exactly the same way, but who would question the appropriateness of going through a whole procedure, even dealing with the department head in that procedure, and in the end having the department head stand back, smile, and say he's sorry but he hasn't changed his mind.

Mr. Courtois, could you comment, to the extent you've had an opportunity to look at that issue, as to what really should be happening with those complaints and appeals?

Hon. Edmond Jacques Courtois (Member, Security Intelligence Review Committee): First of all, I should say I was not a member of SIRC when this matter went before SIRC, but I did read the decision of the Supreme Court of Canada.

[*Traduction*]

En 1956, M. Robert entre au Corps-école des officiers canadiens, devient sous-lieutenant du Corps royal canadien des communications en 1959 et est promu lieutenant en 1960.

M. Robert a été nommé conseiller de la Reine en 1982. Il est membre de l'American College of Trial Lawyers depuis 1987, membre de la Fédération des professions juridiques du Canada, qu'il a présidé en 1976-1977, et membre de la Corporation des conseillers en relations industrielles. Il a aussi été président du Parti libéral du Canada.

Le curriculum vitae de Maître Robert ne l'indique pas, mais il a aussi représenté le gouvernement du Canada devant la Commission royale McDonald et la Commission Cabe. M. Robert est marié à la juge Elaine Demers et ils ont deux enfants.

Messieurs, je vous souhaite la bienvenue à cette séance du sous-comité sur la sécurité nationale du Comité permanent de la justice et du solliciteur général. C'est un honneur pour nous de vous accueillir.

M. Lee (Scarborough—Rouge River): Monsieur le président, je suis très heureux d'avoir l'occasion d'examiner ces deux nominations et les talents évidents avec lesquels les deux titulaires remplissent leur rôle au Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité. Je suis certain que la qualité de votre travail est celle que nous, les parlementaires, souhaitons voir au CSARS au nom du Parlement.

Ma première question s'adresse à M. Courtois. Elle porte sur la décision récente de la Cour suprême du Canada d'éclaircir l'interprétation de l'article 52 de la Loi sur le SCRS en ce qui concerne les appels et les plaintes dont le CSARS est ainsi à propos de certaines habilitations sécuritaires.

Dans sa décision, le tribunal a jugé que, selon le libellé de cet article, les décisions du CSARS sur les plaintes et les appels constituaient uniquement des recommandations à l'intention des dirigeants des ministères et qu'elles n'étaient pas exécutoires. J'estime que cela remet en question toute la viabilité du processus d'appel et de plainte du CSARS.

Nul doute que certains membres du CSARS ne sont pas du même avis, mais cela soulève des questions sur l'opportunité de passer par tout un processus, même de s'adresser au dirigeant d'un ministère dans le cadre de ce processus, pour voir celui-ci, au bout du compte, se croiser les bras en souriant et dire: je suis désolé mais je n'ai pas changé d'avis.

Monsieur Courtois, dans la mesure où vous avez étudié cette question, pourriez-vous nous dire ce qu'on devrait faire de ces plaintes et de ces appels?

L'honorable Edmond Jacques Courtois (membre, Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité): Tout d'abord, permettez-moi de souligner que je n'étais pas membre du CSARS lorsque le comité a été saisi de cette question, mais j'ai lu la décision de la Cour suprême du Canada.

[*Text*]

On a strictly legal basis, I think the decision was right. However, I think there is a flaw there if the deputy minister can decide on his own to overlook a recommendation of SIRC. We have discussed that at SIRC meetings, and the chairman of SIRC has made recommendations, endorsed by every member of the committee, to strengthen the position of SIRC on that.

I haven't been in SIRC very long, but my own gut feeling is that eventually the final decision must rest with the government. When you deal with the security of the country, the ultimate responsibility is the government's. But I'm not happy that the employer of Mr. Thomson, who denied him a clearance after SIRC made a thorough investigation and recommended the man be hired or reinstated, should just brush it aside. Perhaps a solution would be that he could not do so without referring the matter to his minister, and the overriding decision should be made by Cabinet.

Mr. Lee: Mr. Robert, do you have any views on the same subject? What I'm searching for here is some kind of a mechanism. You may not even have given it a lot of thought, but we would be looking for a mechanism that would have greater account taken of that appeal-complaint decision by SIRC.

Hon. J.J. Michel Robert (Member, Security Intelligence Review Committee): No, I basically share the view of Mr. Courtois. We had a chance to discuss in depth this question. Of course, the first solution that comes to mind is really to propose an amendment to the act to make the recommendation binding or mandatory, but it's not always easy to amend an act of Parliament, and you're in a better position to appreciate that than we are.

Second, it seems the rationale behind the decision of the Supreme Court is that, as Mr. Courtois said, the ultimate responsibility for the security of the state rests with the government of the day and probably more particularly with the Prime Minister. That's why we try to offer a solution which would respect that principle and at the same time give some protection to the civil servant being denied security clearance. Otherwise, if the system is left as it now is, it means you have a party like the deputy minister appearing before us who's represented by a lawyer and who defends his decision before us. Then we make a decision that is basically a recommendation, and he turns around and says, sorry guys. He's not satisfied with the recommendation and is going to do what he decided to do some months ago.

I think it's going to affect very seriously the credibility of the process. Also, I don't know if somebody would spend the time, the legal fees and the emotional stress of going through a review when he knows that one of the parties who's appearing and whose decision is attacked can turn around and say he's not satisfied with the decision and is going to maintain his decision and that's it.

[*Translation*]

D'un point de vue strictement juridique, j'estime que cette décision était fondée. Cependant, je crois qu'il y a vice de forme si un sous-ministre peut faire fi, de sa propre initiative, d'une recommandation du CSARS. Nous en avons discuté pendant nos réunions du CSARS et le président a recommandé, avec l'appui de tous les membres du comité, de consolider la position du CSARS à cet égard.

Je ne suis pas membre du comité depuis longtemps, mais je dirais instinctivement que la décision devrait incomber au gouvernement en dernier ressort. Lorsqu'il s'agit de la sécurité du pays, le gouvernement est l'ultime responsable. Mais je n'aime pas voir que l'employeur de M. Thomson puisse faire fi de la recommandation de notre comité et refuser de lui accorder une habilitation sécuritaire après que le CSARS a mené une enquête approfondie et recommandé qu'il soit engagé ou qu'il réintègre ses fonctions. On devrait peut-être demander qu'il ne puisse le faire avant d'avoir saisi le ministre de la question et exiger que la décision du Cabinet prime.

M. Lee: Monsieur Robert, qu'en pensez-vous? Je recherche un mécanisme quelconque. Vous n'y avez peut-être pas réfléchi, mais nous cherchons une façon de donner plus de poids aux décisions du CSARS sur les plaintes et les appels.

L'honorable J.J. Michel Robert (membre, Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité): Je partage essentiellement l'opinion de M. Courtois. Nous avons eu l'occasion d'en discuter longuement. Bien sûr, la solution la plus évidente est de proposer que la loi soit modifiée afin de rendre nos recommandations exécutoires ou obligatoires; il n'est cependant pas facile de modifier une loi du Parlement, vous le savez mieux que nous.

Deuxièmement, comme l'a souligné M. Courtois, il semble que la décision de la Cour suprême se fonde sur le principe qui veut que ce soit le gouvernement et plus particulièrement le premier ministre qui ait la responsabilité ultime en matière de sécurité d'État. Voilà pourquoi nous tentons de trouver une solution qui respecte ce principe tout en accordant une certaine protection au fonctionnaire à qui l'on refuse une habilitation sécuritaire. Sinon, le système demeure tel quel et cela signifie que quelqu'un comme un sous-ministre comparaîtra devant nous accompagné d'un avocat qui le défendra, puis, nous rendrons notre décision que l'on traitera comme une simple recommandation. Si le sous-ministre n'est pas satisfait de notre recommandation, il n'en tiendra pas compte et appliquera la décision qu'il avait prise quelques mois plus tôt.

Cela comportera le grave inconvéniant de discréditer le processus. En outre, j'ignore si l'on voudra consacrer du temps, dépenser de l'argent en frais de justice et subir le stress d'un examen de ce genre, sachant très bien que la partie adverse puisse maintenir sa décision, même si elle est contestée et renversée par notre comité.

[*Texte*]

• 1550

So we are trying to find some mechanism that would solve the problem without changing the act. Mr. Courtois has explained basically what we have proposed to the minister, and the minister has promised he will give us an answer very soon.

Mr. Lee: I hope you'll find it useful to stay in touch with our committee on that issue through our chairman.

Mr. Courtois: There is something we have to bear in mind. We believe the credibility of SIRC is very important. If its decisions are taken lightly by a deputy minister, that affects the credibility. But with all due respect to deputy ministers, it is only one individual, whereas if SIRC is overruled by the full Cabinet, it might affect its credibility a lot more. It will have to be found in the wisdom of parliamentarians to have a compromise, a solution, that satisfies everybody.

Mr. Lee: That sounds like a lob to us here in this committee.

The second item I would like to address is the role of SIRC, as you see it as new members of SIRC, in assisting Parliament. That is the purpose of SIRC. You are there to do the review work Parliament would do itself if it were not for the national security or Official Secrets Act nature of some of the work CSIS does. Until now SIRC has only given an annual report, and that's not very much when you consider SIRC is out there doing this work for Parliament. We as Members of Parliament had noted in our five-year review the relative dearth of feedback or material coming back and forth from SIRC.

I would like to think you would agree with us there should be more communication, formal and informal reports. I know SIRC appears before us on estimates. It would appear before us at the time of the SIRC annual report. What do you think of some ad hoc reports? What do you think even of SIRC requesting an appearance before the committee on a specific issue, outside of the two structural ones I have mentioned?

Mr. Robert: I think we have to put that into some sort of historical perspective. When the McDonald commission made its report, amongst the solutions it had to control or review the activities of the security service, it did not choose the parliamentary committee tool. Other countries have done otherwise. In the United States, as you know, a different solution was chosen. Here it was thought that control would be more effective if it were done by what I would call a non-partisan external body, because it was thought then—maybe wrongly, maybe rightly; I am not here to judge that—a partisan parliamentary committee would not be as effective as SIRC, as it is currently constituted.

With the evolution of things, with the evolution of the parliamentary system, and following particularly, I think, the McGrath report on the reform of Parliament, we now have two committees. We have SIRC and we have a subcommittee of the justice and legal affairs committee. I think recent experience has demonstrated it is probably good to have two committees. I see some differences in functions between those two.

[*Traduction*]

Nous tentons donc de trouver une façon de résoudre le problème sans modifier la loi. M. Courtois vous a expliqué essentiellement ce que nous avons proposé au ministre et le ministre a promis de nous répondre sous peu.

M. Lee: J'espère que vous penserez à informer notre comité à ce sujet par l'entremise de notre président.

M. Courtois: Oui, nous ne l'oublierons pas. Nous estimons que la crédibilité du CSARS est très importante. Si ses décisions sont prises à la légère par les sous-ministres, cela influe sur la crédibilité. Avec tout le respect que je dois aux sous-ministres, ce ne sont jamais que des particuliers, tandis que si le cabinet prévaut contre le CSARS, notre crédibilité en souffrira bien davantage. Les parlementaires, dans leur grande sagesse, devront trouver un compromis, une solution qui satisfasse tout le monde.

M. Lee: Cela me semble être une tâche pour nous, membres de ce comité.

La deuxième question que j'aimerais soulever est celle du rôle du CSARS à titre d'assistant du Parlement, tel que vous l'envisagez en tant que nouveau membre du comité. La raison d'être du CSARS, son mandat, est d'effectuer les travaux que le Parlement ferait lui-même s'il ne s'agissait de questions reliées à la sécurité nationale et à la Loi sur les secrets officiels dont le SCRS s'occupe notamment. Jusqu'à présent, le CSARS s'est borné à présenter un rapport annuel, ce qui est peu quand on sait qu'il agit au nom du Parlement. Les députés avaient noté, au cours de leur examen quinquennal, la pauvreté des informations et des documents dont disposait le CSARS.

J'ose croire que vous jugez aussi qu'il devrait y avoir davantage de communications et de rapports officiels et non officiels. Je sais que le CSARS comparaît devant nous relativement au budget des dépenses, ainsi qu'au moment du dépôt de son rapport annuel. Croyez-vous qu'il y aurait lieu de rédiger des rapports spéciaux? Pensez-vous que le CSARS pourrait demander de comparaître devant notre comité pour discuter d'une question précise, autre que les deux dont je viens de faire mention?

M. Robert: Nous devons analyser cette question dans une perspective historique. Dans son rapport, la Commission McDonald n'a pas choisi de faire appel au comité parlementaire pour assurer l'examen des activités de renseignements de sécurité. D'autres pays, eux, ont choisi cette solution-là. Vous le savez, aux États-Unis, on a opté pour une solution différente. Ici, on a jugé que le contrôle serait plus efficace s'il était assuré par ce que j'appellerais un organisme indépendant et libre d'attaches politiques, car on a estimé alors—à tort ou à raison, il ne me revient pas d'en juger—qu'un comité parlementaire partial ne serait pas aussi efficace que le CSARS dans sa position actuelle.

Les choses ont évolué depuis, le système parlementaire a évolué et, comme suite au rapport McGrath sur la réforme du Parlement, plus particulièrement, il existe maintenant deux comités, le CSARS et le sous-comité du Comité permanent de la justice et des affaires juridiques. Les expériences récentes nous ont prouvé qu'il est probablement bon d'avoir des comités. Selon moi, les fonctions de ces deux comités diffèrent.

[*Text*]

Let me try to elaborate briefly on that. SIRC has basically two functions. One is a quasi-judicial function, in the sense that it hears complaints and it makes decisions or recommendations, depending on how you look at it. That's a role specific to SIRC, and I don't think the parliamentary committee should play any role in relation to that.

• 1555

SIRC has also a wider role, which is some sort of an overall review of the operations and policies of CSIS. In performing that, certainly there is an interaction possible with the parliamentary committee, because in my view the parliamentary committee should be concerned basically with policy issues and policy questions.

If I may give an example, there's no doubt in my view that there has been a fundamental change in international politics and diplomacy with the end of the Cold War, the emergence of new nationalism, and so on. This will most probably have an effect on the role of CSIS in Canada and also on other security services in the world. That's the kind of policy issue that we are concerned with and that you should be concerned with.

In my view there should be some sort of ongoing communication between the two committees. We appear before you twice a year on a regular basis, both for the estimates and the annual report. I don't think there is anything preventing us from asking you to appear, or you asking us to appear to discuss a policy question that is of particular concern to the committee. Of course I did not consult the chairman and the other members on that, and this is only a personal view. I see those two committees working in parallel, if I may use that expression, toward basically the same end, which is to achieve some equilibrium between the needs for the security of the state and the liberty of individuals at the same time. That's how I see the role of our two committees.

Mr. Lee: Mr. Courtois, would you care to add anything on the same issue?

Mr. Courtois: I think my colleague has answered fully, but I should add that I share his view.

Mr. Lee: Mr. Courtois, there have been many suggestions that CSIS has been subjected to many, many checks and balances—so many that maybe it can't do its job the way it would like to. I don't take that view, but there are numerous checks and balances in the system, including the insertion of this particular subcommittee. What is your view? Do you think there is an equilibrium there now in terms of checks and balances as you look at the system as a new member of SIRC, or do you think the balance has been tilted out of kilter in some way?

Mr. Courtois: I don't think there are too many checks and balances. I think that with SIRC and your committee, there's a good balance that should not interfere with the proper work of CSIS.

[*Translation*]

Permettez-moi de vous en dire plus long à ce sujet. Le CSARS remplit essentiellement deux fonctions. La première est une fonction quasi judiciaire: le CSARS reçoit des plaintes et rend des décisions ou formule des recommandations, selon le point de vue qu'on adopte. Ce rôle est l'apanage du CSARS et je ne crois pas qu'un comité parlementaire devrait remplir des fonctions à cet égard.

Le CSARS remplit aussi un rôle plus vaste, celui de surveiller l'ensemble des activités et des politiques du SCRS. Ce faisant, il peut certainement entretenir des liens avec le comité parlementaire puisque, à mon sens, le comité parlementaire devrait se préoccuper essentiellement de questions de politiques.

Permettez-moi de vous donner un exemple. Il ne fait aucun doute qu'il y a eu des transformations profondes en politique et en diplomatie internationales depuis la fin de la Guerre froide, l'émergence du nationalisme, etc. Il est plus que probable que cela aura une incidence sur le rôle du SCRS au Canada et sur les autres services du renseignement de sécurité dans le monde. C'est là le genre de questions d'orientation qui nous préoccupent et qui devraient vous préoccuper.

J'estime que les deux comités devraient communiquer de façon continue. Nous comparaissons devant vous régulièrement, deux fois par année, relativement au budget des dépenses et au rapport annuel. Je ne vois rien qui nous empêche de vous inviter à comparaître devant nous ou à discuter avec nous de questions de politiques qui vous préoccuperaient plus particulièrement. Je n'ai pas consulté le président ni les autres membres du CSARS à ce sujet et ce n'est là que mon opinion personnelle. Selon moi, nos deux comités oeuvrent parallèlement, si je puis employer cette expression, en vue de réaliser le même objectif, soit l'équilibre entre les besoins en matière de sécurité de l'État et les libertés individuelles. C'est ainsi que je vois le rôle de nos deux comités.

M. Lee: Monsieur Courtois, aimeriez-vous ajouter quelque chose à ce sujet?

M. Courtois: Je crois que mon collègue vous a donné une réponse complète et j'ajouterai que je partage son opinion.

M. Lee: Monsieur Courtois, certains ont prétendu que le SCRS est limité par des freins et des contrepoids dont le nombre est tel qu'il ne peut mener à bien ses travaux. Je ne suis pas de cet avis, mais il est vrai que le système comporte de nombreux freins et contrepoids, y compris la surveillance exercée par notre sous-comité. Qu'en pensez-vous? A titre de nouveau membre du CSARS, croyez-vous que les freins et les contrepoids assurent l'équilibre du système ou qu'il y a déséquilibre quelque part?

M. Courtois: Je ne crois pas que les freins et les contrepoids soient trop nombreux. Le CSARS et votre comité assurent un bon équilibre et que cela ne devrait pas faire obstacle au bon fonctionnement du SCRS.

[*Texte*]

Mr. Robert: I basically agree. Also, the inspector general plays a role internally. Don't forget that this SIRC committee was put in place because we had problems in the past. In other words, it was by experience that we came to that solution in 1984. It was because of what had happened before and because of the McDonald Commission that we put that in place, and since then I don't think we have had the kind of problems that existed prior to that. I think the presence of SIRC and the parliamentary committee is useful, and I don't think it prevents CSIS from doing its work in an efficient manner.

Mr. Blackburn (Brant): Mr. Chairman, I too wish to welcome the two new members to this committee, and I congratulate them on being appointed to SIRC.

Are you happy with the fact that you are appointed because of political affiliation? This is not meant as personal criticism, but that's the reality of it. In your own minds do you think that's the proper way to approach the choice of members of SIRC? I put my question to both of you.

• 1600

Mr. Robert: I think it is, yes. When the committee was designed back in 1984 in the legislation, it was felt that the committee should not be partisan, in the sense that it should not be composed of parliamentarians who are engaged in day-to-day parliamentary life, which means they have to be re-elected and they have to get publicity and all of that. They wanted somebody a bit remote from that. So we will appoint somebody who is a member of the Privy Council, who is not at the same time a day-to-day politician or parliamentarian.

At the same time, we want to have some representation of the major tendencies of the political parties in this country. So they decided on three from the ruling party, one from the Official Opposition, and another one from a major party. I think it is a good balance since we play a role that is both political and administrative. I think it makes for a good balance to have this kind of system.

I was not appointed because I am a Liberal; I am quite sure about that. I was appointed because I know something about security work. At the same time, I happen to be a Liberal. I think Mr. Courtois is in the same situation—

Mr. Courtois: I am not a Liberal.

Mr. Robert: —though maybe not from the same party.

Mr. Blackburn: Does this not exclude a hell of a lot of intelligent people in the community of Canada who are knowledgeable in security and intelligence matters but who do not belong to any political party?

Mr. Courtois: I don't think it does any more than the system excludes competent people from being appointed to the bench. In making the appointments, whoever makes them, whoever is in office at the time, would want to make sure he knows who he is appointing, not take a name out of the telephone book and hope he will turn out well.

We have seen judges of the Superior Court, the Court of Appeal and the Supreme Court of Canada appointed because of their credentials, irrespective of party affiliation. I would hope that in appointing members to SIRC, the Prime

[*Traduction*]

M. Robert: J'abonde essentiellement dans le même sens. De plus, l'inspecteur général joue un rôle au sein même du ministère. N'oubliez pas que le CSARS a été créé en raison des problèmes qu'on avait connus dans le passé. En d'autres termes, c'est l'expérience qui nous a menés à la solution adoptée en 1984. En raison de ce qui s'était produit auparavant et par suite des travaux de la Commission MaDonald, le CSARS a été créé et je ne crois pas que les problèmes antérieurs se soient reproduits depuid lors. Le CSARS et le comité parlementaire sont utiles et n'empêchent pas le SCRS de faire son travail efficacement.

M. Blackburn (Brant): Monsieur le président, j'aimerais aussi souhaiter la bienvenue aux deux membres du CSARS et je les félicite pour leur nomination.

Êtes-vous heureux d'avoir été nommés grâce à vos liens politiques? Sans vouloir vous critiquer personnellement, c'est là la réalité. Selon vous, est-ce là la meilleure façon de choisir les membres du CSARS? Ma question s'adresse à nos deux témoins.

M. Robert: Je le crois, oui. En 1984, lorsqu'on a conçu ce comité, on a jugé qu'il devrait être dénué de tout sectarisme politique, qu'il ne devrait pas être formé de parlementaires participant quotidiennement à la vie parlementaire et devant se faire connaître, se faire réélire et tout le reste. On voulait des gens qui soient loin de tout cela. On a donc choisi de nommer des membres du Conseil privé qui ne sont toutefois pas des parlementaires ou des politiciens actifs.

Cependant, on voulait aussi que les grands partis politiques du pays soient représentés. On a alors décidé de choisir trois membres associés au parti au pouvoir, un membre associé à l'opposition officielle et un autre ayant des liens avec un autre grand parti. Je crois que c'est une bonne idée puisque nous jouons un rôle à la fois politique et administratif. Ainsi, le système est bien équilibré.

Je n'ai pas été choisi parce que je suis libéral; j'en suis certain. J'ai été choisi parce que je connais le domaine du renseignement de sécurité. Or, il se trouve que je suis libéral. Je crois que M. Courtois est dans la même situation. . .

M. Courtois: Je ne suis pas libéral.

M. Robert: . . .mais pas du même parti.

M. Blackburn: Est-ce qu'on exclut pas ainsi énormément de Canadiens intelligents qui connaissent le domaine du renseignement de sécurité mais qui ne sont membres d'aucun parti politique?

M. Courtois: Pas plus qu'on exclut des gens compétents de la magistrature. Celui qui procède à ces nominations, peu importe qui il est ou quel parti politique est au pouvoir à ce moment-là, s'assure qu'il connaît bien celui qu'il choisit; il ne tire pas un nom au sort en espérant que tout ira bien.

Des juges ont été nommés à la Cour supérieur, à la Cour d'appel et à la Cour suprême du Canada en raison de leurs antécédents, quelles que soient leurs attaches politiques. J'espère que lorsqu'ils choisissent les membres du

[*Text*]

Minister, the Leader of the Opposition and the other leader in the House of Commons would want to make sure that the people they choose are people in whom they have confidence. There is nothing to pre-empt a leader of a party from saying that so-and-so would be very good. I think he should be appointed, irrespective of his party affiliation. In the debates we have at SIRC—and I have only attended four or five meetings—the question of party affiliation has never come up.

Mr. Blackburn: I put the question because I have often felt we may be excluding a lot of people who are very competent but who are not identified with any political party. In order to satisfy all parties in the House, or the three parties in the House, the government is restricted or circumscribed to some extent in appointing persons who are identified with political parties. But I will leave that where it is right now; I don't want to make an issue out of it.

As you know, in both Canada and the United States, the legislatures in the two countries did not demand greater say in the security and intelligence worlds in those two countries, but rather they reacted to events that had occurred. In the United States it was Watergate. In this country it was the so-called RCMP security division's "dirty tricks".

The impetus really didn't come out of any desire on the part of legislators to grab more and more executive power. I think it was a genuine reaction to events that happened that were not very pleasant that the legislative branches of the two countries felt they should have at least some oversight. The Americans went the route of oversight committees of the Senate and the House of Representatives. We went the SIRC route.

• 1605

Are you satisfied, even though you've been members of SIRC for a relatively short period of time, that SIRC really is the watchdog of civil liberties and human rights in this country, as CSIS operates within Canada? Are you satisfied the act is tough enough to make sure that you, as citizens of this country, feel secure in knowing you have some kind of a break on the activities of CSIS, some kind of civilian input that does have a meaningful and positive impact on the Canadian Security Intelligence Service? Again, I put the question to both gentlemen.

Mr. Courtois: Personally, I am satisfied. I think there are very strict constraints on CSIS, and if SIRC does its job properly, which I think it does, it protects our civil liberties. SIRC has to maintain a balance between the security of the state and the rights that should be guaranteed to everybody in a democracy to live without fear. I think the mechanism we have now does that.

Mr. Robert: I would like to add that except for the recommendation part and the complaint issue, which we already talked about and which should be addressed by the government and corrected in one way or another, my answer would be the same. We have access to all the files.

Mr. Blackburn: Excuse me, are you satisfied you have access to all the information you require?

Mr. Robert: Yes, so far. We've been there only a few months, but I am satisfied we have access to all the files. We do not limit our activities to receiving complaints and studying them. We take a much more active role in the sense

[*Translation*]

CSARS, le premier ministre, le chef de l'Opposition et le leader de l'autre parti à la Chambre des communes donnent la préférence à une personne en qui ils ont confiance. Rien n'empêche un chef d'un parti de recommander quelqu'un. Cette personne devrait être nommée quelles soient ses sympathies politiques. Au cours des discussions du CSARS—je n'ai participé qu'à quatre ou cinq réunions—la question de l'appartenance politique n'a jamais été soulevée.

M. Blackburn: J'ai posé la question parce que j'ai souvent eu l'impression que nous excluons beaucoup de gens compétents qui ne sont associés à aucun parti politique. Pour satisfaire aux exigences de tous les partis à la Chambre, ou des trois grands partis à la Chambre, le gouvernement doit se contenter, dans une certaine mesure, de choisir des personnes liées à des partis politiques. Mais je ne voudrais pas susciter une contreverse; passons à autre chose.

Comme vous le savez, au Canada et aux Etats-Unis, les assemblées législatives ne se sont pas ingérés dans les activités de leurs services de renseignement de sécurité mais ont plutôt réagi aux événements qui se sont produits. Aux Etats-Unis, il y a eu le Watergate. Au Canada, il y a eu les sales tours de la division de sécurité de la GRC.

Les législateurs ne désiraient pas s'approprier davantage de pouvoirs exécutifs. Ils ont simplement réagi à des événements déplaisants en prévoyant désormais une certaine surveillance. Les Américains ont créé les comités de surveillance du Sénat et de la Chambre des représentants. Nous avons créé le CSARS.

Bien que vous n'en soyez membres que depuis peu, avez-vous la conviction que le CSARS agit vraiment comme chien de garde des droits de la personne et des libertés civiques dans ce pays, à la lumière des activités du SCRS au Canada? La loi vous donne-t-elle la conviction que vous, à titre de Canadiens, exercez un certain contrôle sur les activités du SCRS, que vous apportez une contribution de la part des civils qui a une incidence positive et significative sur le Service canadien du renseignement de sécurité? Encore une fois, ma question s'adresse aux deux témoins.

M. Courtois: Personnellement, j'en suis convaincu. Des limites très strictes sont imposées au SCRS et si le CSARS fait bien son travail, ce qui est le cas, je crois, il protège nos libertés individuelles. Le CSARS doit assurer l'équilibre entre la sécurité de l'État et les droits garantis à tous dans une démocratie et leur permettant de vivre sans peur. Les mécanismes dont nous disposons à l'heure actuelle nous permettent de le faire.

M. Robert: J'aimerais ajouter que, sauf en ce qui concerne le règlement des plaintes et le poids de nos recommandations, question dont nous avons déjà parlé et qui devra être réglée par le gouvernement d'une façon ou d'une autre, ma réponse serait la même. Nous avons accès à tous les dossiers.

M. Blackburn: Excusez-moi, mais vous estimez avoir accès à toute l'information dont vous avez besoin?

M. Robert: Oui, jusqu'à présent. Nous ne sommes au CSARS que depuis quelques mois, mais j'estime que nous avons accès à tous les dossiers qu'il nous faut. Nous ne nous contentons pas de recevoir les plaintes et de les étudier. Nous

[*Texte*]

that we do initiate some review. We do initiate some research programs in the activities of CSIS. We try to establish a relationship with the officers and director of CSIS. We're distinct from them, but we want to have a good working relationship with them and be informed of their activities and thoughts in different areas. I think we play a much more active role than people believe we do.

In my view the SIRC experience has been a valid one since 1984. I'm not aware of the validity of the American experience, frankly. I don't know if any study was made as to the effectiveness of their system. Let's not forget we're dealing over there with a very different political system. The party discipline is not at the same level as it is here. The parliamentarians are probably much more independent than the Canadian parliamentarians, for valid reasons. I don't know what the experience is there, but I think the SIRC experience seems to have been valid in the last eight years, and I think I'm satisfied with the kind of role we're playing now.

Mr. Blackburn: I have a problem when we come to deal with the various agencies CSIS has contracts with, and over which you have no oversight, as far as I know. For example, CSE is the most secret organization I know of in Ottawa or Canada. CSIS contracts out certain work from time to time to CSE, yet neither you nor this committee has the power to actually put questions to CSIS with respect to the methods used by these agencies CSIS enters into contracts with. If you do, because of the very secret nature of CSE, you cannot divulge that information in print or verbally.

I would think you are more responsible to Parliament than to the minister if you are the civilian watchdog over CSIS. That presents a conundrum. That presents to me, at least as a member of this subcommittee, a very serious weakness or flaw in the act.

• 1610

I have said on other occasions that I would like to see the act amended so that SIRC, not us, would have the same responsibility of oversight over these various agencies with which CSIS enters into contracts as you have over CSIS. What do you answer to that?

Mr. Courtois: I'd make two points. First of all, we have the right to ask CSIS what information it seeks from CSE. On the other point, I agree with you that there should be some body to which CSE is accountable. Right now I've heard from different sources that CSE is a power on its own and is answerable to nobody except the deputy minister. To complete the picture, it should become accountable to SIRC or some similar body.

Mr. Blackburn: SIRC would be the obvious one. It is the only body we have at this time. I don't see the reason for appointing another body simply for the sake of doing the same job.

[*Traduction*]

jouons un rôle actif et procédons à des examens de notre propre initiative. Nous menons aussi des études sur les activités du SCRS. Nous tentons également d'entretenir des liens avec les agents et le directeur du SCRS. Notre organisation est distincte de la leur, mais nous tenons à entretenir de bonnes relations de travail avec eux et à être bien informés sur leurs activités et leurs opinions dans différents domaines. Nous sommes beaucoup plus actifs qu'on semble le croire.

J'estime que l'expérience du CSARS depuis 1984 est tout à fait valable. J'ignore dans quelle mesure c'est aussi le cas de l'expérience américaine. À ma connaissance, aucune étude n'a été faite sur l'efficacité du système américain. N'oublions pas que le système politique de ce pays est très différent du nôtre. La discipline de parti n'est pas la même qu'ici. Les politiciens américains sont probablement beaucoup plus indépendants que les parlementaires canadiens pour de bonnes raisons. J'ignore donc ce qu'a prouvé l'expérience américaine, mais je crois que les travaux du CSARS depuis huit ans sont tout à fait valables et je suis satisfait du rôle que nous jouons à l'heure actuelle.

M. Blackburn: J'ai des réserves quant aux différents organismes qui signent des contrats avec le SCRS et sur lesquels vous n'avez aucun contrôle, pour autant que je sache. Ainsi, le Centre de la sécurité des télécommunications est probablement l'organisation la plus secrète que je connaisse à Ottawa ou au Canada. Il fait de la sous-traitance de temps à autre pour le SCRS, pourtant ni vous, ni nous n'avons le pouvoir d'interroger le SCRS en ce qui concerne les méthodes employées par les organismes avec lesquels le SCRS signe des contrats. Si vous le faites, vous ne pouvez divulguer cette information oralement ou par écrit en raison de la nature secrète des activités du CST.

Il me semble que si vous êtes le chien de garde civil du SCRS, vous devez rendre des comptes au Parlement plutôt qu'au ministre. Cela est une énigme pour moi à titre de membre de ce sous-comité, il me semble que la loi comporte une grave lacune à cet égard.

J'ai déjà dit, à plusieurs reprises, que j'aimerais que la loi soit modifiée de sorte que le CSARS, plutôt que nous, ait la responsabilité de surveiller, en même temps que le SCRS, les autres organismes avec lesquels le SCRS conclut des contrats. Quand pensez-vous?

M. Courtois: Permettez-moi de souligner deux choses. Tout d'abord, nous avons le droit de demander au SCRS quelle information le service tente d'obtenir du CST. Quant à l'autre point que vous soulevez, je conviens que le CST devrait relever d'un organisme quelconque. J'ai appris de diverses sources qu'à l'heure actuelle, le CST fait sa propre loi et n'a de compte à rendre à personne, souf au sous-ministre. Afin que les choses soient bien claires, il faudrait que le centre rende des comptes soit au CSARS ou soit à un organisme semblable.

M. Blackburn: Vous êtes le choix évident. C'est d'ailleurs le seul organisme que nous avons à l'heure actuelle. Je ne vois aucune raison d'en créer un autre simplement pour lui confier la même tâche.

[*Text*]

Mr. Courtois: I wanted to sound objective by saying it doesn't have to be SIRC.

Mr. Blackburn: This does present a problem because it ties in with another issue. In a very general sense I feel we have far too much secrecy in government anyway, not just in the Security Intelligence Service, but right across the whole spectrum, the Access to Information Act and the Privacy Act particularly.

Our constituents are getting fed up with this. We live in an informational society where we're supposed to be sharing information. Those who possess information possess power, and it will develop more and more in that direction. That's why I think it's fundamental at this point that a parliamentary committee or subcommittee have some access to that secrecy, provided it does not compromise national security and so on. Even that, I find difficult to accept at times. Do you think CSIS operates in too much secrecy?

Mr. Robert: Frankly, I don't know the answer to that question at the moment. We were appointed only several months ago and we're still at the learning stage. I could answer you from my previous experience in other capacities.

Within the RCMP—not CSIS, because it did not exist at that time—I noticed a certain tendency within the service to do what I would call overclassifying documents. In other words, in the security service, if I remember well, in those days everything was classified, even the most *anodin* document. Does that still exist in CSIS? I don't know.

As to the broader question of whether government operates in too much secrecy, that's a question I would probably ask others to answer because it's a much broader question than the ones we're concerned with. I don't know, frankly.

Mr. Blackburn: Would you not agree though, Mr. Robert, that the feeling out there is that governments at all levels are too secret, that people want in and want to access information?

Mr. Robert: Yes.

Mr. Blackburn: They don't want to be kept in the dark. That fear may be exaggerated, but it's there.

Mr. Robert: It may be the result of the complexity of government. The problem is that I'm not sure about the source. In other words, it could be caused by the complexity of government or it could be caused by an attitude on the part of civil servants or public officials, which might be different. You're right, this feeling exists, but it's not only limited to the federal government.

Mr. Blackburn: It's at all levels.

Mr. Robert: It is in the school board, the municipal government, the municipal court—everybody.

Mr. Blackburn: The chief executive officer of a hospital.

• 1615

Mr. Robert: Yes, I think there is a *transparence* that should be achieved which we do not seem to have all the time.

[*Translation*]

M. Courtois: Je voulais faire preuve d'objectivité en disant qu'on pouvait s'adresser ailleurs.

M. Blackburn: C'est un problème, car cette question est reliée à une autre. D'une façon très générale, j'ai l'impression qu'il y a beaucoup trop de secrets au gouvernement, pas uniquement au service canadien du renseignement de sécurité, mais partout et plus particulièrement à cause de la Loi sur l'accès à l'information et de la Loi sur la protection des renseignements personnels.

Nos électeurs en ont assez. Nous vivons dans une société d'information où nous sommes sensés partager cette information. L'information, c'est le pouvoir et cette tendance ne fera que s'accentuer. C'est pourquoi j'estime fondamental qu'un comité parlementaire, ou un sous-comité, ait accès à ces renseignements secrets à condition que cela ne compromette pas la sécurité nationale, etc. Même dans ce cas, j'ai du mal parfois à accepter les arguments invoqués. Pensez-vous que le SCRS s'entoure de trop de secrets?

M. Robert: À vrai dire, pour l'instant, je ne saurais répondre à cette question. Nous avons été nommés il y a à peine quelques mois et nous sommes toujours en formation. Je peux vous répondre par contre à partir de l'expérience acquise à d'autres titres.

À la GRC—et non pas au SCRS qui n'existait pas à l'époque—j'ai relevé une certaine tendance à surclassifier les documents. En d'autres termes, le service de sécurité, si j'ai bonne mémoire, classifiait tout à l'époque, même les documents les plus anodins. Et fait-on toujours la même chose au SCRS? Je n'en sais rien.

Quant à savoir si le gouvernement s'entoure de trop de secrets, voilà une question qu'il faudrait probablement poser à d'autres, car elle dépasse largement le cadre de nos préoccupations. À vrai dire, je ne sais que vous répondre.

M. Blackburn: Ne convenez-vous pas cependant, monsieur Robert, que la population a l'impression que le gouvernement s'entoure de trop de secrets et qu'elle veut accès à l'information?

M. Robert: Oui.

M. Blackburn: Elle ne veut pas rester dans le noir. Elles ne sont peut-être pas fondées mais ces craintes n'en existent pas moins.

M. Robert: C'est peut-être à cause de la complexité gouvernementale. La difficulté, c'est que je ne sais pas au juste d'où cela vient. En d'autres termes, c'est soit à cause de la complexité gouvernementale, soit à cause de l'attitude de ceux qui occupent une fonction ou une charge publiques, ce qui n'est pas la même chose. Mais vous avez raison, ce sentiment-là existe et pas uniquement à l'égard du gouvernement fédéral.

M. Blackburn: À tous les paliers.

M. Robert: C'est pareil au niveau des commissions scolaires, des gouvernements municipaux, des tribunaux municipaux—partout.

M. Blackburn: À l'égard du directeur général d'un hôpital, par exemple.

M. Robert: Absolument. Je pense que la transparence souhaitable laisse souvent à désirer.

[*Texte*]

The Chairman: I just have a couple of questions before I recognize Mr. Wappel. Has either of you heard any cases yet, whether they be complaints or security clearances...?

Mr. Robert: Not me, not yet.

Mr. Courtois: I haven't either, Mr. Chairman.

The Chairman: One thing we would be interested in at some point is your view, with your fresh eyes, as to the procedures and processes SIRC follows on hearing a case, whether it's a complaint or a security clearance, to seek your assurance that you believe the rules of procedure are fair to people who are challenging or levying a complaint. Obviously you can't make a comment today, but that's something we would be interested in getting your views on in the future.

Mr. Courtois: For my part, I would be better qualified to answer after I've had one hearing, but as some sort of protection, I think I can say that both of us, having been at the bar for many years, are trained to make decisions that are not based on hearsay or assumptions, but on facts. We are conscious of the limitations, when the security of the nation is at stake, of hearing witnesses or seeing evidence when the respondent is not present. I think it behoves us to make a résumé of everything that would not affect his rights to a fair hearing.

Mr. Wappel (Scarborough West): First may I offer my personal congratulations to both of you and my best wishes in the next four and a half years that you continue with your task.

I think it's important that you both recognize—and you obviously do—just how important SIRC is and how fragile Canadians feel with an organization that would otherwise have absolute secrecy. It's comforting, I hope, to Canadians that there is some buffer between absolute secrecy and absolute openness, which of course in a security environment is not possible.

I would like to talk about secrecy, and I would like to refer to your oath of secrecy, which I presume both of you have taken in accordance with the schedule to the act. It says there you will not "without due authority" disclose to anyone anything you've learned while you've been in your position. Now that's pretty broad. You can't disclose to anyone anything unless you have due authority. What I would like to know from each of you is what you consider to be due authority to permit you to disclose anything to anyone.

Mr. Robert: Due authority, in my view, means due authority under the law. In other words, there are other provisions that exist in the legislation in relation to the classification of documents and so on. I don't think this oath of secrecy has to be interpreted in a literal way. It has to be interpreted given the circumstances that prevail at the time, which means that if a piece of information is public, I think we are authorized to disclose it even though we have acquired it in the performance of our work. On the other hand, if a piece of information is secret or top secret or whatever, then we are not authorized to disclose it.

[*Traduction*]

Le président: J'aimerais poser quelques questions avant de céder la parole à M. Wappel. Est-ce que vous avez, l'un ou l'autre, instruit des plaintes, ou examiné des demandes de cote de sécurité?

M. Robert: Dans mon cas, pas encore.

M. Courtois: Moi non plus, monsieur le président.

Le président: Nous aimerions notamment savoir, de votre point de vue nouveau, si en matière de plaintes ou de demandes de cote de sécurité, les procédures et les mécanismes du CSARS sont justes du point du vue des requérants qui contestent une décision ou qui ont porté plainte. Manifestement, vous ne pouvez répondre aujourd'hui, mais à l'avenir, nous serions très intéressés à connaître vos opinions à ce sujet.

M. Courtois: Pour ma part, je serai mieux placé pour vous répondre après avoir présider une audience, mais je crois pouvoir dire, en notre nom à tous deux, qu'étant membre du Barreau depuis de nombreuses années, nous avons la formation voulue pour prendre des décisions qui ne reposent pas sur des ouï-dire ou des hypothèses, mais bien sur des faits. Lorsque la sécurité de la nation est en cause, nous savons pertinemment qu'il y a des restrictions aux témoignages et aux éléments de preuve en l'absence du répondant. Je pense qu'il nous incombe de préparer un résumé de tout ce qui ne préjudicie pas aux droits du répondant à être entendu en toute justice.

M. Wappel (Scarborough-Ouest): Tout d'abord, j'aimerais vous féliciter personnellement, tous les deux, et vous offrir mes meilleurs voeux pour les quatre années et demie de votre mandat.

Je pense que vous devez tout deux reconnaître—et c'est manifestement le cas—l'importance du CSARS et la vulnérabilité que ressentent les Canadiens face à un organisme qui, sans vous, serait entouré du secret le plus absolu. Il est rassurant, du moins je l'espère, pour les Canadiens de sentir qu'il y a un tampon entre le secret absolu et la divulgation absolue qui n'est pas possible quand il s'agit de sécurité.

J'aimerais vous parler plus particulièrement du serment que vous avez, je le présume, tous deux prêté conformément l'annexe de la loi qui prévoit que «sauf autorisation régulièrement donnée», vous ne révélerez rien de ce qui est parvenu à votre connaissance dans l'exercice de vos fonctions. C'est assez général. Vous ne pouvez, sauf autorisation, divulguer quoi que ce soit à quiconque. J'aimerais que chacun de vous me dise ce que vous considérez être l'autorisation voulue qui vous permette de révéler quelque chose à quelqu'un.

M. Robert: A mon avis, l'autorisation régulièrement donnée signifie, l'autorisation prévue par la loi. En d'autres termes, la loi prévoit déjà certaines dispositions sur la classification des documents, etc. Je ne pense pas qu'il faille interpréter le serment de secret de façon littérale. Il faut l'interpréter compte tenu des circonstances; ainsi, si un document devient public, je pense que nous sommes autorisés à le divulguer même si nous en avons pris connaissance dans le cadre de l'exécution de nos fonctions. Par contre, si un document est secret ou très secret ou que sais-je, nous ne sommes pas autorisés à le divulguer.

[*Text*]

There were discussions in the cases about what constitutes due authority, and it boils down basically to the government. In other words, under the classification system we have and the Official Secrets Act—which has been changed—basically we are talking about the authority of the government. So if there is a question that is debatable, then with the proper authority of the government, you're authorized to disclose it. That would be my interpretation of the oath of secrecy found in the act.

• 1620

Mr. Courtois: Mine too. It would not apply to casual information or documents that have not been classified or are not restricted. It's intended to protect the secrecy of documents or discussions that are designated secret or top secret.

Mr. Robert: If the government decides to recognize the existence of a fact, for example, then it becomes public. I'll give you an example: CSE. It has not been for very long that the government has recognized the existence of CSE and its basic task. For many years many of us were aware of the existence of CSE, but nobody in the government—no minister, no Prime Minister—would even recognize the existence of CSE. At some point the government decided to make that fact public. When the government makes that decision, the matter becomes public. It doesn't mean all the other particulars concerning CSE are public, but at least the existence and the basic task of CSE have been made public by the government.

Mr. Wappel: I'm personally troubled by your answer. If I hear you right, what you're saying is that according to your interpretation of the oath of secrecy, you can't give out any information—and that's the wording in the oath of secrecy: "any information"—which is not already public unless you have the permission of the government to do so. That's about it, in a nutshell, isn't it?

Mr. Robert: But information that is classified, not information that is—

Mr. Wappel: But it doesn't say that; it says "any information."

Mr. Robert: The oath has to be interpreted according to the practice of the government and also the different provisions in the act. I don't think it has to be interpreted in isolation and literally, according to the words I read. That's my view. Maybe there's a better legal view; I don't know. That would be my interpretation of the oath of secrecy. It cannot be taken literally in a vacuum. It has to be interpreted in the context and according to the provisions of the act. If a document is classified, then we're not authorized. But if a document is not classified, then I think we are authorized.

Mr. Courtois: It's in the public domain then, so we're not disclosing something. It's something that is known.

Mr. Wappel: All right, let me ask this. After your appointment, have you received any training or information or advice from legal counsel on the interpretation of the oath and what cases have decided or what the policy of the chairman of SIRC is on this issue? Nothing like that?

[*Translation*]

Il a été question dans l'examen de certaines affaires de ce qui constitue l'autorisation régulièrement donnée et essentiellement, elle doit émaner du gouvernement. Effectivement, aux termes du régime de classification et de la Loi sur les secrets officiels—maintenant modifiée—il s'agit essentiellement d'un autorisation donnée par le gouvernement. Donc dans les cas discutables, si vous avez l'autorisation voulue du gouvernement, vous pouvez dévoiler l'information. C'est ainsi que j'interprète le serment de secret prévu par la loi.

M. Courtois: Moi aussi. Il ne s'agit pas d'information ou de documents ordinaires qui n'ont pas été classifiés ou dont l'accès n'est pas limité. La loi vise à protéger le caractère secret de documents ou d'entretiens qui ont été désignés comme tels.

M. Robert: Si le gouvernement décide de reconnaître l'existence d'un fait, ce fait devient alors public. Je vais vous donner un exemple: le Centre de la sécurité des télécommunications. C'est tout récemment que le gouvernement a reconnu l'existence de ce centre et le mandat de celui-ci. Pendant de nombreuses années, nous étions nombreux à connaître l'existence du centre, mais personne—ni aucun ministre, ni le premier ministre—n'était prêt à admettre son existence. Toutefois, le gouvernement a fini par décider de rendre ce fait public. Lorsque le gouvernement en décide, la question devient alors publique. Il ne faut pas en conclure que tous les autres détails concernant le centre sont également du domaine public, mais au moins le gouvernement a rendu publique l'existence du centre et révélé son mandat.

M. Wappel: Votre réponse me laisse très perplexe. Si j'ai bien compris, vous dites que, d'après votre interprétation du serment de secret, vous ne pouvez rien révéler—et c'est bien ce que dit le serment: «rien»—qui n'a pas déjà été révélé à moins d'en avoir la permission du gouvernement. En un mot comme en mille, c'est bien cela?

M. Robert: Dans le cas d'informations classifiées, et non pas de. . .

M. Wappel: Ce n'est pas ce que dit la loi: je lis «rien».

M. Robert: Il faut interpréter le serment à la lumière de la pratique et des différentes dispositions de la loi. Selon moi il ne faut pas en donner une interprétation isolée et littérale. C'est mon avis. Il y a peut-être un meilleur avis juridique; je n'en sais rien. Mais c'est ainsi que j'interprète le serment de secret. Il ne faut pas l'interpréter littéralement, hors contexte. Il faut l'interpréter dans une situation donnée et selon les dispositions de la loi. Si un document est classifié, alors nous n'avons pas l'autorisation voulue. Si le document n'est pas classifié, alors je pense que nous sommes autorisés à le révéler.

M. Courtois: S'il s'agit de quelque chose du domaine public, il n'y a rien à divulguer. C'est déjà connu.

M. Wappel: Très bien, dites-moi ceci. Après vos nominations, avez-vous reçu une formation, de l'information ou des conseils juridiques sur l'interprétation à donner au serment, sur les décisions rendues, ou sur la politique du président du SCARS? N'avez-vous rien reçu?

[*Texte*]

Mr. Robert: No, not to my knowledge.

Mr. Courtois: We have received documents.

Mr. Robert: Maybe we will after your question.

Mr. Courtois: We receive documents marked "Secret" or "Top Secret" and we know they're covered by the oath. This is the same thing as CSE intercepting communications that are available through the airways to anybody else. It's not disclosure. Those facts are known to everybody. I don't think we are bound by an oath of secrecy about something in the public domain.

Mr. Wappel: May I then give you a hypothetical case, knowing lawyers don't like hypotheticals. Section 38 states the functions of the review committee. Suppose in the course of your duties you felt section 38 was not broad enough. Would you feel comfortable coming before this subcommittee to suggest, as a result of your experience as members of SIRC, that you'd like to see section 38 broadened in some way? Or would you feel compelled to keep that information quiet, under your oath of secrecy?

Mr. Courtois: I don't think that would be information that arises out of the performance of our functions. If I felt any provisions in the act needed amendment, I would feel very comfortable about making recommendations that they be amended.

Mr. Robert: So would I. The bottom line is that secrecy is not valid per se. Secrecy is valid only to protect the interest of the state that has to be protected. If, let's say, we come to the conclusion that section 38 should be amended to extend the scope of review of SIRC, then certainly this is not a matter that has to be secret. On the contrary, this is a matter that has to be part of the public debate. It's a public policy issue.

• 1625

Personally, I don't think public policy issues should be secret. I think they should be very public and the debate should go on before parliamentary committees such as yours, the Parliament, the media, the academics—everybody, in order to arrive at a social consensus, which is generally incorporated into the laws of Parliament.

Mr. Wappel: I was surprised to hear that you haven't heard any investigations yet. As appointees, in the four months you've been appointed have you personally performed any of the functions listed in section 38 yet?

Mr. Robert: I was given a case, but it was settled. I didn't have to have hearings, but I was apprised of one situation. I studied the file and we wrote a letter to the service, and the case was settled. We didn't have to go through the hearings in question. So to that extent I was. I am involved in another matter where I will interview people very soon, like next week. Apart from that, we try not to discuss publicly the particulars of each case, for obvious reasons.

Mr. Courtois: I was assigned a case, but it's not ready for hearing yet.

[*Traduction*]

M. Robert: Non, pas à ma connaissance.

M. Courtois: Nous avons reçu des documents.

M. Robert: Maintenant que vous avez posé la question, nous en recevrons peut-être.

M. Courtois: Nous avons reçu des documents estampillés «secret» ou «très secret» que visent les dispositions du serment. C'est la même chose que lorsque le CST intercepte des communications que n'importe qui pourrait entendre sur les ondes. Ce n'est plus une question de divulgation. Tout le monde est au courant. Je ne pense pas que nous soyons liés par le secret s'il s'agit d'informations publiques.

M. Wappel: Permettez-moi de vous présenter une hypothèse, sachant que les avocats n'aiment pas cela. L'article 38 énumère les fonctions du comité de surveillance. Supposons que dans le cadre de vos fonctions, vous en veniez à penser que les dispositions de l'article 38 sont trop limitatives. Vous semblerait-il normal de vous présenter devant ce sous-comité pour nous dire qu'à la lumière de votre expérience comme membre du CSARS, vous aimeriez que soient élargies des dispositions de l'article 38? Vous sentiriez-vous obligés de vous taire à cause de votre serment de secret?

M. Courtois: Je ne pense pas que cette information découle de l'éxécution de nos fonctions. Si à mon avis, il fallait modifier une disposition de la loi, je serais parfaitement à l'aise pour le recommander.

M. Robert: Moi aussi. En dernière analyse, le secret n'a pas de valeur comme telle. Le secret ne s'impose que pour protéger les intérêts de l'État. Si nous en venions à la conclusion que l'article 38 doit être modifié afin d'élargir la portée de la surveillance exercée par le CSARS, ce n'est guère une question qui doive demeurer secrète. Au contraire, il faut que la question fasse l'objet d'un débat public. C'est une question de politique.

Personnellement, je ne pense pas qu'il faille maintenir le secret autour des questions de politique. Au contraire, j'estime que le débat doit absolument être public et doit se faire devant des comités parlementaires comme le vôtre, au Parlement, dans la presse, dans les universités—tous doivent participer au débat afin d'en arriver à un consensus social dont on tiendra en général compte dans les lois votées.

M. Wappel: J'ai été surpris de vous entendre dire que vous n'aviez participé à aucune enquête jusqu'à présent. Depuis votre nomination, depuis quatre mois, avez-vous exécuté personnellement l'une ou l'autre des fonctions énumérées à l'article 38?

M. Robert: On m'a donné une affaire, mais cela s'est réglé. Je n'ai pas eu à tenir d'audience, mais j'ai pu me mettre au courant de la situation. J'ai étudié les dossiers, j'ai écrit au service, mais l'affaire s'est réglée, sans avoir été entendue. Depuis, on m'a confié un autre dossier et je vais très bientôt procéder aux entrevues, dès la semaine prochaine. Cela dit, nous essayons de ne pas discuter publiquement des détails de chaque affaire, pour des raisons évidentes.

M. Courtois: On m'a assigné une affaire, mais l'audition n'a pas encore eu lieu.

[*Text*]

Mr. Wappel: Are you assigned particular issues or types of issues, or when your turn comes up do you just get what happens to come up?

Mr. Courtois: It comes up and the chairman will say, you take this one, or you take that one. We don't specialize in any type of issue.

Mr. Wappel: I note that each member is paid on a per diem basis under subsection 34.(4). I know it's been only four months, but regarding your own time and that of the other three remaining members of SIRC, what percentage of your actual workday time would be devoted to SIRC matters—daily, weekly, or monthly?

Mr. Courtois: To tell you the truth, when I work on SIRC matters I keep a note of the time and I tell my secretary to fill in the form. I haven't made any study of how much time is involved, but it does take more time than, say, attending a board of directors' meeting. We get a lot of documents that, if we want to perform our job well, we have to read. It's not only the times we come here or when we eventually sit on hearings; it's the documentation we read. I read in some report that members of SIRC spend up to a week each month, but that depends on the workload. Undoubtedly there's a lot of time that is not just coming here.

Mr. Robert: To give you some figures, I proceed in the same way as Mr. Courtois. It's probably because we've been practising law and that's how we bill hours. I would say anywhere between five and ten working days a month, but probably closer to five to seven working days when you add up all the reading. The reading is the largest part. There's a lot of material to be read and examined carefully.

Mr. Blackburn: Just some follow-up questions. Are you subject to a security clearance before being appointed?

Mr. Robert: No, we're not.

Mr. Blackburn: You're not?

Mr. Robert: No, because the Privy Councillors are subject to security clearances, according to my interpretation. You should probably ask this question of other people, but my understanding is that we're not.

Mr. Blackburn: I think it's fairly important. I'm not suggesting you should be, but if a security check is done, then I think this committee should know who does it.

So your understanding is that there was no review made or no investigation. Maybe that's too hard a word, but your understanding is that there was no inquiry into your security acceptability.

Mr. Courtois: I was told by someone in the PCO that my file had been looked at.

• 1630

Mr. Robert: Yes, but I believe it's not security clearance. In other words, the security clearance process doesn't apply to members of the Privy Council. That does not mean the Prime Minister and the Prime Minister's Office, before they

[*Translation*]

M. Wappel: Est-ce qu'on vous confie des questions particulières, ou est-ce à tour de rôle?

M. Courtois: C'est le président qui nous charge de telle ou telle affaire. Nous ne spécialisons pas.

M. Wappel: Aux termes de l'alinéa 34.(4), je constate que chaque membre du comité touche un per diem. Je sais que cela ne fait que quatre mois, mais, en ce qui vous concerne et en ce qui concerne les trois autres membres du CSARS, quel pourcentage de votre journée normale de travail consacrez-vous au comité—par jour, par semaine ou par mois?

M. Courtois: À vrai dire, lorsque je travaille pour le CSARS, je note le temps et je demande à ma secrétaire de remplir les formulaires. Je n'ai pas regardé combien de temps il fallait, mais je dirais qu'il faut quand même plus de temps que pour assister à une réunion d'un conseil d'administration. Nous recevons beaucoup de documents et pour bien exécuter nos fonctions, nous devons les lire. Il ne s'agit pas uniquement du temps que nous consacrons à venir à Ottawa ou même à entendre des affaires; c'est la documentation que nous lisons. J'ai lu, dans un rapport, que les membres du CSARS consacraient jusqu'à une semaine par mois au travail du comité, mais cela dépend de la charge de travail. Il est évident que nous consacrons beaucoup de temps outre les déplacements.

M. Robert: En ce qui concerne les chiffres, je procède tout comme M. Courtois. C'est sans doute parce que nous avons exercé le droit et que c'est ainsi que nous facturons notre temps. Je dirais donc entre cinq et dix jours de travail par mois, mais probablement plutôt de cinq à sept si l'on compte tout le temps de lecture. Il y a beaucoup de documents à lire et à examiner attentivement.

M. Blackburn: Dans la même veine, devez-vous vous obtenir une habilitation sécuritaire avant d'être nommé?

M. Robert: Non.

M. Blackburn: Ah non?

M. Robert: Non, on n'exige pas cela des membres du Conseil privé selon mon interprétation. Il faudra peut-être vous renseigner ailleurs, mais c'est ce que j'ai cru comprendre.

M. Blackburn: Je pense que c'est important. Je ne veux pas laisser entendre que vous devez faire l'objet d'une vérification, mais si vérification il y a, je pense que les membres de ce comité doivent savoir qui en est responsable.

Donc d'après ce que vous en savez, il m'y a aucun examen, aucune enquête. Ce n'est peut-être pas le terme juste, mais à votre connaissance, vous n'avez pas fait l'objet d'une vérification de sécurité.

M. Courtois: Quelqu'un au Bureau du Conseil privé m'a dit que l'on avait examiné mon dossier.

M. Robert: Oui, mais ce n'est pas la même chose que l'habilitation sécuritaire. En d'autres termes, les membres du Conseil privé ne sont pas assujettis au contrôle de sécurité. Il ne faut pas en conclure que le premier ministre et son

[*Texte*]

appoint a minister or a member of SIRC, don't make some inquiries, but we're not subjected to the security clearance, not the formal one done by CSIS. That's one of the reasons why the members of SIRC have to be members of the Privy Council.

The Chairman: It's my understanding, Mr. Blackburn, that you would be subjected to the same inquiries as a Cabinet minister.

Mr. Robert: Exactly. Or a judge. When somebody is being considered for appointment as a judge of the Superior Court, then there is some sort of investigation. I think that's the same kind.

Mr. Blackburn: Who would do this? I don't want the names, but what kind of people? Would it be the RCMP?

Mr. Courtois: It would be security people in the PCO.

Mr. Robert: I may confide to you that I received a security clearance when I was acting for the government before the McDonald Commission. Then I had the maximum security clearance.

Mr. Blackburn: I'm not questioning your security clearance. It is the process that I'm concerned about. Kings rule by divine right, or used to, at least, but I suppose somebody has to start somewhere and ask whether John Doe over there is a good risk. I'd like to know who does the investigatory work. Who does the checking? I know you can't tell me because you don't know, or I assume you don't know.

Mr. Robert: It's probably PCO.

Mr. Blackburn: I want to return to a couple of points I raised earlier. Mr. Courtois, you said you could ask CSIS the nature of information it was seeking from CSE.

Mr. Courtois: I believe I could.

Mr. Blackburn: Could you ask CSIS the methods used by CSE to gather that information for them and whether or not those methods were within the Charter of Rights, for example, or the laws of this country?

Mr. Courtois: I believe I could not.

Mr. Blackburn: You could not.

Mr. Courtois: Because as you know, CSE is very secretive. I don't think they would give me an answer.

Mr. Blackburn: We're hoping to make it less secretive, and we hope we can have your support on this as well. I know we can't necessarily work together on it, but if you could do what you can in SIRC, I think this committee will do what it can as a parliamentary subcommittee.

With regard to the Thomson case, I'm not happy with the fact that a deputy minister can say no, and it's final and you don't get the clearance. I would like to see the act rewritten so that your recommendation would not just be a recommendation. If you wish to overrule CSIS, then the minister would have to accept your overruling on matters of security clearance. At the same time, we could rewrite or amend the Federal Court Act so it would allow the minister

[*Traduction*]

bureau ne font pas d'enquête avant de nommer un ministre ou un membre du CSARS, mais nous ne faisons pas l'objet d'une vérification de sécurité du moins pas celle que le SCRS entreprenne officiellement. C'est notamment pourquoi les membres du CSARS doivent être conseillers privés.

Le président: À ma connaissance, monsieur Blackburn, c'est la même chose que les enquêtes sur les membres du Cabinet.

M. Robert: Exactement. Ou encore un juge. Lorsqu'on songe à nommer quelqu'un juge d'une instance supérieure, on fait un genre d'enquête. Je pense que c'est la même chose.

M. Blackburn: Qui? Je ne veux pas des noms, mais je veux savoir quel genre de service? S'agit-il de la GRC?

M. Courtois: Ceux-ci seraient les responsables de la sécurité au Bureau du Conseil privé.

M. Robert: Je peux vous avouer que j'ai reçu une habilitation sécuritaire lorsque je représentais le gouvernement devant la commission McDonald. J'avais alors la cote maximale.

M. Blackburn: Je n'en doute pas. Ce qui m'intéresse toutefois, c'est la procédure. C'est par droit divin que les rois règnent, ou du moins régnaient, mais dans le cas de M. Untel, quelqu'un doit être chargé de se demander quels sont les risques. J'aimerais savoir qui procède à ces enquêtes. Qui fait la vérification? Je sais que vous ne pouviez me répondre puisque vous ne le saviez pas ou du moins je présume que vous ne le saviez pas.

M. Robert: C'est probablement le Bureau du Conseil privé.

M. Blackburn: J'aimerais revenir à quelques points que j'ai soulevés précédemment. Monsieur Courtois, vous avez déclaré pouvoir demander au SCRS la nature de l'information provenant du CST.

M. Courtois: Je le pense.

M. Blackburn: Pouvez-vous demander au SCRS quelles méthodes le CST a utilisées pour faire la cueillette de l'information et si ces méthodes respectent les dispositions de la Charte des droits, par exemple, ou les lois du pays?

M. Courtois: Je ne le pense pas.

M. Blackburn: Vous ne le pensez pas.

M. Courtois: Car comme vous le savez le CST est très réservé. Je ne pense pas que le SCRS me réponde.

M. Blackburn: Nous espérons que le centre devienne moins circonspect et nous espérons pouvoir compter sur votre appui à cette fin. Je sais que nous ne pouvions pas nécessairement espérer travailler ensemble, mais si vous pouvez faire votre possible au CSARS, nous, de notre côté, ferons notre possible comme sous-comité parlementaire.

En ce qui concerne l'affaire Thomson, je déplore qu'un sous-ministre puisse refuser une habilitation sécuritaire à quelqu'un et ce, irrévocablement. J'aimerais que l'on apporte des modifications à la loi de façon à ce que votre recommandation ait plus de poids. Si vous souhaitez renverser une décision du SCRS, alors le ministre devrait accepter votre décision relativement à une habilitation sécuritaire. Par ailleurs, nous pourrions reformuler ou

[*Text*]

to appeal if he felt at that point that he should appeal to the Federal Court of Canada as the final arbiter. Would that be acceptable to you? Do you think that would be a better route to go? At least it would maintain your position as the watchdog. You would still have some teeth, but this way you have no teeth. You can make a recommendation, but if the deputy minister says sorry, that's it, that is it at the present time.

Mr. Courtois: Whether we're overruled by the minister or the deputy minister or the federal court, it's a question of degree there. Do we assume that the judge alone in the Federal Court is more likely to come to the right decision than the five members of SIRC?

Mr. Robert: My view, Mr. Chairman, is that the judicial route is not the best route. I'll try to explain why. Here we're really in a situation where the nature of the decision to be made is both political and judicial, in that some sort of equilibrium has to be reached between the security of the state and the rights of the individual. A judge is used to making decisions according to very specific norms, which are generally found in the law.

• 1635

Frankly, I think a committee like SIRC is better prepared and better equipped to make that kind of a decision than a court, except if it is on a matter of jurisdiction or negation of principles of fundamental justice. The federal court, under a section 28 application, has that jurisdiction and could always overrule a decision by SIRC. On the substance of it, evaluating the threat to national security, is it real, is it serious? SIRC is in a better position than a court would be.

Our proposal to make it only reviewable by a Cabinet decision rather than a deputy minister is a better solution than to create an appeal for the deputy minister in front of the federal court if he is not satisfied with our decision. That's only a personal view, and I admit that it is a debatable issue. We've given it, under section 41 in relation to state secrets, to the courts. The choice was made by Parliament to give it to the court. It's a debatable issue, but if you ask me, I prefer our solution.

Mr. Blackburn: I would agree with you to a point. Look at it from the point of view of the person who is appealing. When they appeal to SIRC—if anybody bothers from now on, after Thomson, you are appealing SIRC in a quasi-appellant capacity, knowing full well that even if SIRC does come down in your favour, another party, one person representing the executive branch of government, can say no, the original denial is maintained.

Mr. Robert: In other words, if you're asking whether the situation created by the Thomson decision is currently satisfactory, the answer is clearly no. There is no doubt about it. That's why we're trying to propose something that we believe would correct the situation. I thought you were asking whether my proposal is better than your proposal to give an appeal to the Supreme Court. The status quo is certainly not satisfactory. The equilibrium that was sought by Parliament then is attained.

[*Translation*]

modifier la Loi sur la Cour fédérale de façon à permettre au ministre d'interjeter appel s'il l'estime nécessaire. Cela vous conviendrait-il? Pensez-vous qu'il y ait une meilleure solution? Vous pourriez ainsi au moins maintenir votre position comme organisme de surveillance. Cela vous donnerait un poids que vous n'avez pas actuellement. Vous pouvez formuler une recommandation, mais si le sous-ministre la rejette, voilà, à l'heure actuelle, c'est fini.

M. Courtois: Que notre décision soit renversée par le ministre, le sous-ministre ou la Cour fédérale, cela ne change pas grand-chose. Pensez-vous plus probable qu'un juge de la Cour fédérale parvienne à lui seul à la bonne décision plus aisément que les cinq membres du CSARS?

M. Robert: À mon avis, monsieur le président, la voie judiciaire n'est pas la meilleure. Je vais tenter de vous expliquer pourquoi. En l'occurrence, il s'agit d'une décision de natures politique et judiciaire; il s'agit de maintenir un équilibre entre la sécurité de l'État et les droits de l'individu. Les juges ont l'habitude de fonder leurs décisions sur des critères très précis que l'on trouve, en général, dans la loi.

En réalité, je pense qu'un comité tel que le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité est beaucoup plus apte qu'un tribunal à prendre ce genre de décision, sauf s'il s'agit d'une question de compétence ou du déni d'un principe de justice fondamentale. La Cour fédérale, aux termes de l'article 28, a la compétence voulue et peut renverser une décision du CSARS. Par contre pour une question de fond, l'évaluation de la menace à la sécurité nationale, réelle, grave, le CSARS est mieux placé qu'un tribunal.

Nous pensons préférable notre solution voulant que seul le Cabinet puisse revoir une décision du CSARS pour éviter de donner à un sous-ministre insatisfait une possibilité de pourvoir à la Cour fédérale. Ce n'est que mon opinion personnelle, et je reconnais que c'est discutable. Dans le cas des secrets d'État, l'article 41 prévoit un recours aux tribunaux. C'est ce qu'a décidé le Parlement. C'est contestable mais c'est la solution que je préfère.

M. Blackburn: Jusqu'à un certain point, je partage votre opinion. Plaçons-nous du point de vue de l'appelant. Lorsque l'on s'adresse au CSARS—si on s'en donne la peine dorénavant, après l'affaire Thomson—on le fait comme quasi-appelant, sachant fort bien que même si le CSARS rend une décision favorable, une autre partie, une personne qui représente l'exécutif peut dire non, le refus est maintenu.

M. Robert: En d'autres termes, si vous voulez savoir si la situation créée par la décision dans l'affaire Thomson est satisfaisante, je vous répondrai que non. Incontestablement. C'est pourquoi nous essayons de proposer des mesures correctives. Je pensais que vous me demandiez si ma proposition était meilleure que la vôtre, à savoir faire appel à la Cour suprême. La situation actuelle est insatisfaisante. Il faut en revenir à l'équilibre que recherchait le Parlement.

[*Texte*]

Mr. Blackburn: Mr. Courtois, would you agree?

Mr. Courtois: Yes. From the point of view of the individual, an appeal, knowing that it goes to the Cabinet, is much less costly than an appeal to the federal court, which is more timely and much more costly.

Mr. Lee: Mr. Chairman, I thought there was a time on our record here when it might have appeared as though the two candidates were appointed without any kind of security clearance. I didn't think that would look terribly good. It's not a fact. . .there is a process by which appointees to this position in SIRC are vetted and cleared through the PCO, I guess. That would look like heck on the record if someone were to make that assumption.

The question I want to ask has to do with inter-agency sharing of intelligence data. When you look at CSIS files, are you able to distinguish between CSIS-gathered data and data provided from another agency? Have you had the experience of looking at a CSIS file?

When you do, and I'm sure you'll get around to it soon enough, I hope you will direct yourselves to that. In other words, try to ascertain whether the data was open-source or came by way of some covert gathering procedure, and for that information apparently gathered by non-open sources, what agency it would have come from, distinguishing whether it's a Canadian or non-Canadian agency.

• 1640

Mr. Courtois: I think it comes back to what I mentioned before, that I don't think a trained lawyer would accept hearsay. He'd want to ascertain the source, and not that it came second-, third-or fourth-hand and is presented as truth, particularly if it was an affidavit for a warrant. Personally, I would not accept hearsay.

Mr. Lee: You're saying you wouldn't necessarily accept what was on the heading of the piece of paper?

Mr. Courtois: Yes.

Mr. Lee: The reason I ask the question is that the committee may get into that area in the future. Structurally, I would be interested in knowing in the future how CSIS or even if CSIS bothers to note within its files the source of the data and how it's obtained.

Mr. Courtois: I'm sure the inspector general would have an answer to that.

Mr. Lee: He doesn't answer our questions, but you can ask him for us and we'd be happy to ask you later. That was one of the great disappointments of the five-year review—the refusal of the inspector general to answer in any meaningful way the questions we put to him. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Lee. When we were doing our five-year review, we had a very complicated process for reviewing documents because of security. Are you permitted to review documents in your Montreal office, or do you have to come to Ottawa?

[*Traduction*]

M. Blackburn: Monsieur Courtois, partagez-vous cet avis?

M. Courtois: Oui. Du point de vue du particulier, un appel interjeté au Cabinet coûte beaucoup moins cher qu'un appel en Cour fédérale, prend moins de temps donc et coûte moins cher.

M. Lee: Monsieur le président, je pense que l'on a donné l'impression que les deux candidats avaient été nommés sans la moindre vérification de sécurité. Cela ne paraît pas très bien. En fait. . . n'est-il pas vrai que les personnes nommées au CSARS font l'objet d'une vérification au Bureau du Conseil privé. Cela ne paraîtrait pas du tout bien si on supposait le contraire.

J'aimerais vous interroger au sujet du partage de renseignements de sécurité entre divers organismes. Lorsque vous regardez les dossiers du SCRS, pouvez-vous distinguer entre les données recueillies par cet organisme et celles d'un autre? Avez-vous examiné des dossiers du SCRS?

Lorsque vous le ferez, je suis pesuadé que cela viendra bien assez tôt, j'espère que vous vous poserez cette question. C'est-à-dire, essayer de déterminer si les données ont été obtenues grâce à des méthodes ouvertes ou grâce à des méthodes furtives et dans ce deuxième cas, quel organisme aurait fourni les données, à savoir un organisme canadien ou étranger.

M. Courtois: Je pense que cela nous ramène à ce que je disais précédemment; je ne pense pas qu'un avocat accepte le ouï-dire. Il souhaitera déterminer la source, qu'il ne s'agit pas d'information de deuxième, troisième ou quatrième main présentée comme une vérité, surtout s'il s'agit d'un affidavit. Personnellement, je n'accepte le ouï-dire.

M. Lee: Vous dites que n'accepteriez pas nécessairement ce qui est imprimé en tête d'un document?

M. Courtois: Exactement.

M. Lee: Je pose la question parce que le comité se penchera peut-être sur cette question sous peu. Question de procédure, j'aimerais savoir si le SCRS note ou se donne même la peine de noter ses sources dans les dossiers.

M. Courtois: Je suis persuadé que l'inspecteur général pourrait répondre à cette question.

M. Lee: Il ne veut pas répondre à nos questions, mais vous pouvez le lui demander et vous pourrez nous le dire plus tard. L'une des grandes déceptions de l'examen quinquennal—le refus de l'inspecteur général de répondre vraiment aux questions que nous lui posions. Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Lee. Au cours de notre examen quinquennal, nous avons dû nous plier à une méthode très compliquée pour examiner les documents, pour des raisons de sécurité. Pouvez-vous examiner des documents à vos bureaux de Montréal ou devez-vous venir à Ottawa?

[*Text*]

Mr. Robert: It depends on what kind of documents we're talking about. If they are top-secret documents, normally we review them in Ottawa. We review other documents in Montreal. We both have a safe in our private offices and we have security briefcases and so on, so all the measures have been taken. Also our secretaries are being classified—

Mr. Courtois: They're cleared; they have security clearance.

Mr. Robert: They have security clearance in order to have access to documentation. So certain documents have to be reviewed in Ottawa, but most documents can be reviewed in Montreal.

The Chairman: Gentlemen, I know I speak for all the members of this committee and, through us, some 295 Members of Parliament. I know it seems sort of trite and a cliché, but there are niches in our society that are very, very important and there's absolutely no doubt in our minds, as a subcommittee having conducted a five-year review and having come to know quite a bit about security and intelligence, that the six men and women who compose the SIRC are very, very important people in our society. We appreciate your taking on that assignment, and we appreciate your forthrightness on the questions we've put to you.

We see ourselves as an ultimate body of knowledge and experience, in case something should go wrong in the future. We may sit here for many years with nothing going wrong, but we still feel it's important that Parliament have a voice if something does go wrong. But on the day-to-day operation, your status is much more important than ours, and we thank you for coming.

Mr. Blackburn: Mr. Chairman, may I just intervene for a moment here to clarify a point that's been bothering me since I asked the question? I was not in any way questioning the integrity or character of either one of our witnesses when I asked whether they or any other member of SIRC had a security clearance or what kind of clearance it was.

Mr. Courtois: We are very conscious of that.

Mr. Robert: We did not take it that way.

The Chairman: Colleagues, our next meeting will be on May 13, 1992, when we'll have members of SIRC on their annual report. Gentlemen, we'll see you then.

Mr. Robert: We'll be back.

The Chairman: This committee stands adjourned.

[*Translation*]

M. Robert: Tout dépend du genre de documents. S'il s'agit de documents très secrets, normalement, nous venons les examiner à Ottawa. Nous examinons les autres documents à Montréal. Nous avons tous deux un coffre-fort dans nos bureaux et nous avons des mallettes de sécurité; toutes les mesures sont prises. En outre, nos secrétaires ont fait l'objet d'une vérification. . .

M. Courtois: Elles ont des habilitations sécuritaires, n'est-ce-pas?

M. Robert: Oui, pour avoir accès aux documents. Donc, nous examinons certains documents à Ottawa, mais la plupart peuvent être consultés à Montréal.

Le président: Messieurs, je sais parler au nom de tous les membres du comité et, par notre entremise, au nom de quelque 295 députés lorsque je dis, et cela peut sembler un lieu commun ou un cliché, qu'il y a des niches dans notre société qui sont extrêmement importantes et qu'incontestablement, à notre avis, de l'avis des membres du sous-comité qui a procédé à l'examen quinquennal et qui a beaucoup appris sur la sécurité et les services de renseignement, les six hommes et femmes qui constituent le CSARS, occupent une place très importante dans notre société. Nous vous remercions d'avoir assumé cette fonction et nous vous remercions d'avoir répondu aussi franchement aux questions que nous vous avons posées.

Nous nous considérons le dernier recours au cas où, à l'avenir, les choses tourneraient mal. Il ne se passera peut-être rien du tout d'ici bien des années, mais nous n'en sommes pas moins convaincus qu'il est important que le Parlement ait son mot à dire quand quelque chose tournera mal. Pour ce qui est du quotidien, votre importance est beaucoup plus grande que la nôtre, et nous vous remercions d'être venus nous voir.

M. Blackburn: Monsieur le président, permettez-moi de vous interrompre un instant pour bien préciser quelque chose qui m'inquiète depuis que j'ai posé la question? Je ne voulais d'aucune façon contester l'intégrité ou la réputation de l'un ou l'autre de nos témoins lorsque j'ai demandé si eux ou les autres membres du CSARS avaient obtenu une habilitation sécuritaire et de quel genre il s'agissait.

M. Courtois: Nous ne le savons très bien.

M. Robert: Cela ne nous a pas vexés.

Le président: Chers collègues, notre prochaine réunion se tiendra le 13 mai 1992. Nous entendrons à cette occasion les membres du CSARS, dans le cadre de l'étude de leur rapport annuel. Messieurs, nous vous verrons alors.

M. Robert: Nous reviendrons.

Le président: La séance est levée.

MAIL POSTE

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 6

Wednesday, May 13, 1992

Chairperson: Blaine Thacker

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 6

Le mercredi 13 mai 1992

Président: Blaine Thacker

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

National Security

of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité sur la

Sécurité Nationale

du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général

RESPECTING:

Main Estimates for the fiscal year 1992-93: Vote 45, Security Intelligence Review Committee under PRIVY COUNCIL

CONCERNANT:

Budget des dépenses principal pour l'exercice financier 1992-1993: Crédit 45, Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité sous la rubrique CONSEIL PRIVÉ

WITNESS:

The Hon. Michel Robert, Q.C., P.C., appointed as a member of the Security Intelligence Review Committee

TÉMOIN:

The Hon. Michel Robert, c.r., c.p., nommé au poste de membre du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste-lettre
K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Security Intelligence Review Committee:

The Hon. Edmond Jacques Courtois, Q.C., P.C., appointed as a member of the Security Intelligence Review Committee;

The Hon. Michel Robert, Q.C., P.C., appointed as a member of the Security Intelligence Review Committee.

TÉMOINS

Du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité:

L'honorable Edmond Jacques Courtois, c.r., c.p., nommé comme membre du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité;

L'honorable Michel Robert, c.r., c.p., nommé comme membre du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 6

Wednesday, May 13, 1992

Chairperson: Blaine Thacker

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 6

Le mercredi 13 mai 1992

Président: Blaine Thacker

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

National Security

of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité sur la

Sécurité Nationale

du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général

RESPECTING:

Main Estimates for the fiscal year 1992-93: Vote 45, Security Intelligence Review Committee under PRIVY COUNCIL

CONCERNANT:

Budget des dépenses principal pour l'exercice financier 1992-1993: Crédit 45, Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité sous la rubrique CONSEIL PRIVÉ

WITNESS:

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991-92

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991-1992

24958—1

SUB-COMMITTEE ON NATIONAL SECURITY OF THE STANDING COMMITTEE ON JUSTICE AND THE SOLICITOR GENERAL

Chairperson: Blaine Thacker

Vice-Chairman: Derek Lee

Members

Ken Atkinson
Derek Blackburn
Jacques Tétreault—(5)

(Quorum 3)

Richard Dupuis

Clerk of the Sub-Committee

SOUS-COMITÉ SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE DU COMITÉ PERMANENT DE LA JUSTICE ET DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL

Président: Blaine Thacker

Vice-président: Derek Lee

Membres

Ken Atkinson
Derek Blackburn
Jacques Tétreault—(5)

(Quorum 3)

Le greffier du Sous-comité

Richard Dupuis

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, MAY 13, 1992
(11)

[*Text*]

The Sub-Committee on National Security of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General met at 3:35 o'clock p.m. this day, in Room 705, La Promenade, the Chairman, Blaine Thacker, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Blaine Thacker, Ken Atkinson, Jacques Tétreault, Derek Lee and Derek Blackburn.

Other Member present: Tom Wappel.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Philip Rosen, Senior Analyst.

Witness: From the Security Intelligence Review Committee: The Hon. John J.W.H. Bassett, P.C., Chairman.

The Sub-Committee resumed consideration of its Order of Reference of June 13, 1991 of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General to the Sub-Committee. (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Tuesday, June 18, 1991, Issue No. 1*).

The Sub-Committee proceeded to the consideration of the Order of Reference to the Standing Committee of Thursday, February 27, 1992 relating to the Main Estimates for the fiscal year 1992-93. (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Thursday, April 2, 1992, Issue 47*).

The Chairman called Vote 45, Security Intelligence Review Committee under PRIVY COUNCIL.

The Hon. John J.W.H. Bassett made an opening statement and answered questions.

At 4:45 o'clock p.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

Richard Dupuis

Clerk of the Sub-Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 13 MAI 1992
(11)

[*Traduction*]

Le Sous-comité de la sécurité nationale du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général se réunit à 15 h 35, dans la salle 705 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence de Blaine Thacker (*président*).

Membres du Sous-comité présents: Blaine Thacker, Ken Atkinson, Jacques Tétreault, Derek Lee et Derek Blackburn.

Autre député présent: Tom Wappel.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Philip Rosen, analyste principal.

Témoin: Du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité: L'hon. John J.W.H. Bassett, C.P., président.

Le Sous-comité poursuit les travaux prévus à son mandat reçu du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général le 13 juin 1991 (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mardi 18 juin 1991, fascicule n° 1*).

Conformément au mandat du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général du jeudi 27 février 1992, le Sous-comité examine le Budget des dépenses pour l'exercice 1992-1993 (*voir les Procès-verbaux et témoignages du jeudi 2 avril 1992, fascicule n° 47*).

Le président appelle: crédit 45, Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité, CONSEIL PRIVÉ.

L'hon. John J.W.H. Bassett fait un exposé et répond aux questions.

À 16 h 45, le Sous-comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Sous-comité

Richard Dupuis

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Wednesday, May 13, 1992

• 1532

The Chairman: I am calling this meeting to order. Colleagues, we're sitting today under our general order of reference as a subcommittee of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General.

We're looking at main estimates for the fiscal year 1992-93: Vote 45, Security Intelligence Review Committee. We're very privileged once again to have before us the Hon. John Bassett, who's the chairman of SIRC, as well as the Hon. Edmond Courtois, who is a new member of SIRC, and whom this committee questioned a short while ago as to his very distinguished and eminent qualifications.

Gentlemen, welcome. Mr. Bassett, we appreciate that you have to leave by 4.45 p.m. to catch that flight to Toronto for a meeting, so we'll go straightaway into questions.

Mr. Bassett, sir, you have the floor.

Hon. John J.W.H. Bassett (Chairman, Security Intelligence Review Committee): Thank you, Mr. Chairman. I don't have a formal statement to make today. We're really here to answer your questions. Mr. McInnes could not be here today—he has just returned from Hong Kong. He's busy on a case and he asked me to apologize, which I do.

Mr. Cherniack is not here either. As some members of the committee may know, his wife has been ill. She has improved to some extent. I don't think he has missed a meeting in all the years he has been a member.

• 1535

Mr. Robert expected to be here. He's in court in Montreal. He thought he'd get away in time, but he didn't. It's just that simple.

Happily, Mr. Courtois is here with me.

I'm the only member of the committee who's not a lawyer, so I don't have any of these restrictions, Mr. Chairman. I can always be available. I'm here, and glad to be. I will answer all your questions as best I can.

Mr. Lee (Scarborough—Rouge River): Thank you.

It is great to have you and Mr. Courtois here. I'm sure we won't even notice the absence of your colleagues as we get into this.

I'd like to lead off on an issue that is very current. I simply do it for the purpose of alerting SIRC to it. I know you're already aware of it. Questions have come up recently about the likelihood of CSIS retaining human sources in Canada in order to obtain information intelligence that pertains to threats to the security of Canada, human sources that might be elected officials. In this regard the press has paid some attention recently to the circumstances in Quebec some 15 or 20 years ago.

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mercredi 13 mai 1992

Le président: La séance est ouverte. Chers collègues, nous sommes réunis ici dans le cadre du sous-comité du Comité permanent de la justice et du solliciteur général.

Nous allons examiner le budget des dépenses principales pour l'exercice financier 1992-1993: crédit 45, Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité. Une fois de plus, nous avons l'insigne honneur de recevoir M. John Bassett, président du CSARS, et M. Edmond Courtois, nouveau membre du CSARS, que nous avons interrogé récemment sur ses qualifications éminentes et distinguées.

Nous vous souhaitons la bienvenue. Monsieur Bassett, nous savons que vous devez partir à 16h45 pour assister à une réunion à Toronto; nous passons donc immédiatement à la période de questions.

Vous avez la parole.

M. John J.W.H. Bassett (président, Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité): Merci, monsieur le président. Aujourd'hui, je n'ai pas de déclaration officielle à faire. Nous sommes ici pour répondre à vos questions. M. McInnes n'a pas pu venir—il arrive de Hong Kong. Il s'occupe d'un dossier et il m'a demandé de vous présenter ses excuses.

M. Cherniack n'est pas ici non plus. Comme vous le savez peut-être, sa femme est malade. Son état s'est un peu amélioré. M. Cherniack est membre du Comité de surveillance depuis plusieurs années, et il n'a jamais manqué à une réunion.

M. Robert était censé comparaître avec nous. Il est au tribunal à Montréal. Il pensait se libérer à temps, mais il n'a pas pu. C'est aussi simple que cela.

Heureusement, M. Courtois m'accompagne.

Monsieur le président, je suis le seul membre du comité qui ne soit pas avocat; je n'ai donc pas ces empêchements. Je suis toujours disponible. Je suis donc heureux d'être parmi vous. Je ferai de mon mieux pour répondre à toutes vos questions.

M. Lee (Scarborough—Rouge River): Merci.

Nous sommes heureux de vous recevoir, vous et M. Courtois. Je suis convaincu que nous ne remarquerons même pas l'absence de vos collègues.

Je vais commencer par une question très actuelle, tout simplement pour attirer l'attention du CSARS. Je sais que vous êtes déjà au courant. Récemment, on a dit que le SCRS recrutait peut-être des sources humaines au Canada pour obtenir des renseignements sur des menaces contre la sécurité du pays, des sources humaines qui pourraient être des représentants élus. À cet égard, la presse s'est intéressée dernièrement à des événements qui se sont produits au Québec il y a 15 ou 20 ans.

[*Texte*]

I'm wondering whether SIRC has directed its attention to the internal procedures by which CSIS targets individuals and issues that are threats to the security of Canada, whether or not there are any mechanisms there, or whether or not there's any sensitivity there in the targeting, at the inappropriateness of using, as human sources, individuals who are elected officials in Canada.

Mr. Bassett: First of all, let me tell you that SIRC has asked for a report, has asked CSIS to tell us all they know about this issue that has arisen. I don't need to tell you that when this happened there was no CSIS, there was no SIRC. But I can't say much about it until we see what CSIS has to say to us.

I can say, however, Mr. Lee, I don't believe such a thing could happen today. I can't speak for CSIS, beyond my own view of having watched CSIS operate in recent years, but I don't believe CSIS would be so stupid—I guess that is as good a word as any—to use elected members of provincial legislatures or the House of Commons as human sources. I have a very hard time believing that they would do such a thing.

Secondly, in answer to your specific question, SIRC would be very sensitive if it came to our attention that CSIS was using such sources. We would question it. We would certainly submit a report, simply on the fact, under section 54, to the Solicitor General, if we found that to be the case.

We as a committee would find that very inappropriate. And I tell you why. For an elected member of a provincial legislature or the House of Commons to be a paid source for CSIS, I would regard that as almost inexcusable. If in the course of their duties as an elected representative a member of Parliament or a provincial legislator came across information that was a potential or an actual threat to the security of this country, surely it would be that man's or woman's duty to report that information to CSIS or to an appropriate minister of the Crown.

I can't imagine this happening today. As well, with the controls over CSIS that exist through the inspector general and SIRC, I simply can't imagine that they would wish to have that kind of a situation develop. Surely it would be brought to the attention of the minister in the first instance, and ultimately to the attention of the public.

• 1540

Mr. Lee: You've asked for a report on the issue. Is that report being prepared by SIRC for—

Mr. Bassett: No, initially we've sought certain information from CSIS, and when we receive that information, we will proceed from there.

Mr. Lee: Is it your intention now to proceed to prepare a report on the issue, or are you simply taking that under advisement as an option?

Mr. Bassett: We're going to see what comes up. I'm not very interested in what happened all those years ago. As you know, you've had me here several times. I have a hard enough time coping with what I have to do now. Of course I

[*Traduction*]

J'aimerais savoir si le CSARS s'intéresse à la façon dont le SCRS cible des personnes et des questions qui constituent des menaces contre la sécurité du Canada, s'il existe des mécanismes à cet effet, ou si l'on est conscient qu'il serait impropre d'utiliser, comme sources humaines des représentants élus au Canada.

M. Bassett: Tout d'abord, le CSARS a demandé au SCRS un rapport sur tout ce qu'il sait à ce sujet. Point n'est besoin de vous dire qu'à l'époque où ces événements se sont produits, il n'y avait ni SCRS, ni CSARS. Je ne peux pas en dire plus tant que le SCRS ne nous aura pas soumis son rapport.

Cependant, monsieur Lee, je ne pense pas qu'une telle chose puisse se produire aujourd'hui. Je ne peux pas parler au nom du SCRS, même si je l'ai vu fonctionner au cours des dernières années, mais je ne crois pas qu'il soit stupide–et c'est bien le mot qui convient—au point d'utiliser des membres élus des assemblées législatives provinciales ou de la Chambre de commune comme sources humaines. Il m'est très difficile d'imaginer que le service soit capable d'une telle chose.

Deuxièmement, pour répondre précisément à votre question, le CSARS serait très fâché s'il apprenait que le SCRS utilisait de telles sources. Nous nous pencherions sur la question. Nous déposerions certainement un rapport au solliciteur général, tout simplement sur le fait, en vertu de l'article 54, si nous constations que c'est le cas.

Le comité trouverait cela très inopportun. Et je vais vous dire pourquoi. Il est pratiquement inexcusable qu'un membre élu d'une assemblée législative provinciale ou de la Chambre des communes soit à la solde du SCRS. Si, dans l'exercice de ses fonctions de représentant élu, un député fédéral ou provincial obtient des informations selon lesquelles la sécurité du Canada est menacée ou risque d'être menacée, il est de son devoir de les communiquer au SCRS ou à un ministre de la Couronne.

Je ne crois pas que cela soit possible aujourd'hui. De plus, compte tenu de l'existence des mécanismes de contrôle des activités du SCRS, notamment l'inspecteur général et le CSARS, je ne pense pas que le service souhaite qu'une situation de ce genre se produise. Le cas échéant, on en informerait certainement d'abord le ministre, et ensuite la population.

M. Lee: Vous avez demandé un rapport sur la question. Ce rapport est-il actuellement préparé par le CSARS pour. . .

M. Bassett: Non. Pour commencer, nous avons demandé certaines informations au SCRS. Quand nous les aurons, elles nous serviront de point de départ.

M. Lee: Avez-vous l'intention maintenant de préparer un rapport sur la question, ou allez-vous prendre l'affaire en délibéré?

M. Bassett: Nous allons voir ce qui va se passer. Je ne m'intéresse pas tellement à ce qui s'est passé il y a très longtemps. Comme vous le savez, j'ai comparu ici à plusieurs reprises. Il m'est déjà assez difficile de m'acquitter de mes

[*Text*]

have my vast background in intelligence to draw on, but even with that I have a hard enough time coping with what I have to do now without going into great detail about what happened before CSIS and SIRC existed.

I'm interested in seeing what information is given to us, but I'm primarily interested in ensuring that my views about the possibility of such a thing occurring today. . .being not on at all, if I'm right. That's what I'm interested in.

Mr. Lee: Sure. Fortunately the focus of this committee is also on the present and the future. To move on to something that is more current, even though it occurred a few weeks ago. . .the issue of the Iranian embassy, where individuals gained access and committed a great deal of damage. It is alleged, and I presume there's a factual basis for it, that CSIS employees were in the vicinity at the time that occurred. Questions have been raised about the role of CSIS at that time and in the hours leading up to the incident.

From public comments made by one of the SIRC members, I understand that SIRC is investigating and is about to prepare a report on that. Can you confirm that SIRC will provide a report on that issue?

Mr. Bassett: Yes, I can. SIRC has prepared a report. We had hoped to submit it to the Solicitor General before today. Again, you won't be surprised when I tell you that I thought this issue would come up at this meeting, and I very much wanted to be able to tell you that we had submitted a section 54 report to the Solicitor General.

We have not done so because we weren't able to have a SIRC committee meeting in time. Although we've all seen copies of the report and comments have been submitted by individual members, we haven't had a chance to discuss it fully. We will next Tuesday at our regular meeting in Halifax, and I believe the report will be submitted to the Solicitor General next Wednesday or Thursday. So the Solicitor General will have it then.

Mr. Lee: That's a section 54 report, is it? Will that report be made public? Will there be a version that can be made public?

Mr. Bassett: Part of the report will not be able to be made public, but in my view part of it may be made public.

Mr. Lee: Who will make the—

Mr. Bassett: We've had some discussion with CSIS on that point. We're not in total agreement, but I think it's fair to say that one way or the other, part of that report will be made public.

• 1545

Mr. Lee: We're probably on the verge of breaking some new ground here, in terms of the section 54 report, how much of it will be made public and whatever mechanisms are addressed here at this committee. I think the members will want to review the report after they get it, after the public gets it. Therefore, I trust that SIRC is prepared to work with the committee in utilizing the existing procedures in the best interests of the public, with as much disclosure as is consistent with CSIS's mandate. Is that a fair exhortation?

[*Translation*]

responsabilités actuelles. Il est vrai que j'ai une grande expérience en matière de renseignements, mais je suis trop occupé pour me pencher minutieusement sur ce qui s'est passé avant même la création du SCRS et du CSARS.

Je suis curieux de voir les informations qu'on va nous donner, mais je vais d'abord dire s'il est possible qu'une telle chose se produise aujourd'hui. Voilà ce qui m'intéresse.

M. Lee: En effet. Heureusement, ce comité s'intéresse au présent et à l'avenir. Passons à une autre question d'actualité, même si cela s'est produit il y a quelques semaines. Il s'agit de l'ambassade iranienne, où des individus sont entrés et ont causé beaucoup de dommages. On prétend, mais je crois que c'est vrai, que des employés du SCRS se trouvaient alors dans le voisinage. Des questions ont été posées sur le rôle du service avant et pendant l'incident.

D'après les déclarations de l'un des membres du CSARS, le comité est en train de mener son enquête et de préparer un rapport à ce sujet. Pouvez-vous confirmer que le CSARS produira ces rapports?

M. Bassett: Oui. Le CSARS a préparé un rapport. Nous espérions le soumettre au solliciteur général avant aujourd'hui. Une fois de plus, vous ne serez pas surpris lorsque je vous dirai que je m'attendais à ce que cette question me soit posée au cours de cette réunion, et j'aurais bien voulu pouvoir vous dire qu'en vertu de l'article 54, nous avions déposé un rapport chez le solliciteur général.

Nous ne l'avons pas fait parce que le comité n'a pas pu se réunir à temps. Bien que tous les membres du comité aient reçu le rapport et exprimé leur opinion, nous n'avons pas eu l'occasion d'en discuter pleinement. Nous le ferons mardi prochain à notre réunion ordinaire à Halifax, et je crois que le rapport sera déposé chez le solliciteur général mercredi ou jeudi. Il l'aura donc à ce moment-là.

M. Lee: S'agit-il d'un rapport rédigé en vertu de l'article 54? Sera-t-il publié? Y en aura-t-il une version susceptible d'être publiée?

M. Bassett: Une partie du rapport ne pourra pas être publiée, mais, à mon avis, une partie le sera.

M. Lee: Qui fera le. . .

M. Bassett: Nous en avons discuté avec le SCRS. Nous ne sommes pas tout à fait d'accord, mais je pense qu'il convient de dire que, d'une manière ou d'une autre, une partie de ce rapport sera publiée.

M. Lee: Nous sommes probablement sur le point de réaliser une percée ici, en ce qui concerne le rapport rédigé en vertu de l'article 54; il s'agit de savoir dans quelle mesure il sera publié et quels sont les mécanismes dont dispose le comité. Je pense que les députés voudront examiner le rapport après l'avoir obtenu, après sa publication. Par conséquent, j'espère que le CSARS est prêt à collaborer avec le comité, à utiliser les procédures existantes pour le bien de la population, et à publier les informations dans les limites permises par le mandat du SCRS. Cette demande est-elle raisonnable?

[*Texte*]

Mr. Bassett: I would say that's a very fair and reasonable exhortation.

Mr. Lee: Okay. Given that you haven't completed your report then—

Mr. Bassett: Well, we've pretty well completed it.

Mr. Lee: Sorry, it's not—

Mr. Bassett: It hasn't been fully discussed.

Mr. Lee: Are you prepared now to answer any questions on that incident at this time? There are some aspects of it...

Mr. Bassett: It depends what you ask me. Let's try.

Mr. Lee: For example, the public record indicates that there were at least two CSIS agents there in advance of the incident that took members of the public into the Iranian embassy. Were they engaged in...were they only there for the moment?

Mr. Bassett: I can't tell you what they were engaged in. CSIS is very upset that it was leaked that they were there. It has—

Mr. Blackburn (Brant): I don't doubt it.

Mr. Bassett: However, it has been made public, and we discussed this. I am free to tell you, and I've checked this very carefully because I don't want to be revealing things I shouldn't, that CSIS people were in the vicinity but they were there on a totally unrelated matter. That's all I can say.

Mr. Lee: That's an interesting response. I'm not going to ask about the unrelated matter because I don't know what it is, it may or may not be relevant. However the record, and I can't even remember what record says this, shows that the CSIS people who were there did contact Ottawa municipal police shortly after the events began, after the invasion, if I can call it that, of the embassy began.

The question is whether in carrying out their work on this other matter the CSIS agents, if I can call them that, acted properly procedurally in relation to their contacting the local police, in terms of when they did it and how they did it. Are you able to answer that question? Given that we know that they were there, given that the public would expect them to act properly, can you tell us whether they did act properly in accordance with the procedures as they're established in CSIS?

Mr. Bassett: I think our report will indicate that the CSIS personnel in the vicinity acted properly and professionally.

Mr. Lee: All right. I may wish to come back to this, Mr. Chairman. However, in view of the fact that the clock is running and other members have questions, we can move on to the next.

The Chairman: Thank you, Mr. Lee. —Mr. Blackburn.

Mr. Blackburn: Thank you very much, Mr. Chairman. I welcome our guests here today, our witnesses. I want to pursue what Mr. Lee was asking about, which is the Iranian embassy incident. Sir, you responded that it was true that there were CSIS operatives in the vicinity of the embassy prior to the attack on the embassy but they were there on a totally unrelated matter.

[*Traduction*]

M. Bassett: Tout à fait.

M. Lee: Bon. Étant donné que vous n'avez pas terminé votre rapport...

M. Bassett: Eh bien, nous l'avons pratiquement terminé.

M. Lee: Pardon. Ce n'est pas...

M. Bassett: Nous n'en avons pas pleinement discuté.

M. Lee: Êtes-vous disposé maintenant à répondre aux questions relatives à cet incident? Certains aspects...

M. Bassett: Tout dépend de ce que vous me demanderez. Essayons toujours.

M. Lee: Par exemple, nous savons qu'avant l'incident au cours duquel certains individus sont entrés dans l'ambassade iranienne, il y avait au moins deux agents du SCRS sur place. S'occupaient-ils... Étaient-ils là à titre temporaire?

M. Bassett: Je ne peux pas vous dire de quoi ils s'occupaient. Les responsables du service sont furieux de ce que leur présence ait été révélée. C'était...

M. Blackburn (Brant): Je n'en doute pas.

M. Bassett: L'information a été rendue publique, et nous en avons discuté. Je suis en mesure de vous apprendre—et je me suis assuré de ne pas révéler de secret—que des employés du SCRS étaient bien dans le voisinage, mais qu'ils y étaient pour une affaire totalement différente. C'est tout ce que je peux dire.

M. Lee: Votre réponse est intéressante. Je ne vais pas vous demander quelle était cette affaire différente, car je ne sais pas de quoi il s'agit. Ce n'est peut-être pas pertinent. Toutefois, le rapport—et je ne me souviens même pas de quel rapport il s'agit—montre que les employés du SCRS qui étaient présents ont communiqué avec la police municipale d'Ottawa peu après le début de l'incident, après le début de l'invasion de l'ambassade, si je peux m'exprimer ainsi.

La question est de savoir si, au cours de leurs activités relatives à cette question différente, les agents du SCRS, si je peux les appeler ainsi, ont suivi la procédure en vigueur pour contacter la police locale, surtout en ce qui concerne le moment et la manière de le faire. Pouvez-vous répondre à cette question? Étant donné que nous savons qu'ils étaient là, étant donné que la population s'attend à ce qu'ils agissent judicieusement, pouvez-vous nous dire s'ils se sont comportés conformément aux procédures établies au sein du service?

M. Bassett: Dans notre rapport, nous dirons si les employés du SCRS qui se trouvaient dans les environs se sont comportés judicieusement et de façon professionnelle.

M. Lee: Parfait. Monsieur le président, j'aimerais revenir sur cette question. Cependant, étant donné que le temps passe et que d'autres députés ont des questions à poser, je vous rends la parole.

Le président: Merci, monsieur Lee....monsieur Blackburn.

M. Blackburn: Merci beaucoup, monsieur le président. Bienvenue à nos témoins. Je continue dans la même veine que M. Lee, en parlant de l'incident qui s'est produit à l'ambassade d'Iran. Monsieur, vous avez dit que des agents du SCRS se trouvaient bien à côté de l'ambassade avant l'attaque, mais qu'ils y étaient pour une question totalement différente.

[*Text*]

My concern, and I raised it in the House of Commons, was that incidents directed at Iranian embassies had occurred earlier that day in Europe. We have CSIS officers in both London and Paris, as I understand it, and perhaps other parts of Europe. I wanted to know why they hadn't relayed that information to CSIS here in Ottawa so that CSIS would be alerted and on the lookout, and so that the RCMP and the city police would have been prepared.

While there was only material damage done, as I understand it, it's certainly not beyond the realm of reality to assume that somebody could have been armed. There could have been lives lost in just those very few minutes.

• 1550

Mr. Bassett: No question.

Mr. Blackburn: I was wondering whether you can enlighten this committee at all as to whether or not CSIS did know ahead of time from their European officers. If they did, was that information transferred to Ottawa? If it was, why weren't the police alerted?

Mr. Bassett: I can answer that, can't I? You know, as I said once some time ago, five years in jail and I'd lose weight.

Mr. Blackburn: We'd all be with you then, probably.

Mr. Bassett: You're a Member of Parliament. You'll be sitting in the House of Commons. They won't arrest you.

But in any event, to be serious, I'm just back and I asked a lot of the questions you're asking me. I'm just back from the U.K. for a meeting with new intelligence people there. I spent four or five days there. Nobody took this matter seriously. There were no reports passed from Paris where the first incidents occurred, or from the U.K., or from Germany. Nothing was passed around the European circuit, let alone here.

I asked, well why? The answer I got was, first of all, this group has for nine years undertaken no overt actions of a physical nature. Their whole policy has been to seek the goodwill of western countries based on opposition to the Iranian government, but not by any terrorist or related-to-terrorist actions. As a matter of fact, they haven't been under what we would call close surveillance for a long time, a matter of years. I'm talking abroad now. There have been no warrants here, they've just been watched in a very general way everywhere.

What happened was first of all there was a demonstration in Paris. There was no knowledge this was in fact going to be a concerted action everywhere. Nobody was hurt anywhere, as you understand. From an intelligence point of view, the most interesting aspect of this whole operation is that this group, which has not been under surveillance of any kind, was able to so quickly and so efficiently between the bombing by the Iranians in Iraq of the headquarters of this group, who are supported by the Iraqi government that hates the Iranians, communicate and mount the demonstrations they did.

I can answer you absolutely that CSIS had no prior knowledge supplied to them by friendly agencies, either to their liaison officers on the spot or directly here, neither from Washington. Nothing was transmitted.

[*Translation*]

Ma préoccupation, que j'ai exprimée à la Chambre des communes, est la suivante: un peu plus tôt ce jour-là, des ambassades iraniennes en Europe avaient été attaquées. Sauf erreur, nous avons des agents du SCRS à Londres et à Paris, ainsi que dans d'autres régions d'Europe. Ces agents n'ont-ils pas communiqué ces renseignements à Ottawa, afin que le service soit informé et vigilant, et que la GRC et la police municipale soient prêtes?

Même s'il n'y a eu que des dommages matériels, du moins d'après mes informations, quelqu'un aurait pu être armé, ce qui en quelques minutes aurait pu occasionner des pertes de vie humaine.

M. Bassett: Sans aucun doute.

M. Blackburn: Pouvez-vous nous dire si le SCRS a été informé d'avance par ses agents en Europe? Le cas échéant, quelles ont été les informations reçues à Ottawa? Et pourquoi n'a-t-on pas alerté la police?

M. Bassett: Je peux répondre à cette question, n'est-ce pas? Comme je l'ai dit récemment, si je passe cinq ans en prison, je perdrai du poids.

M. Blackburn: Et nous serons probablement tous avec vous.

M. Bassett: Vous êtes député. Vous serez à la Chambre des communes. On ne vous arrêtera pas.

En tout cas, pour être sérieux, je viens de rentrer et j'ai posé un grand nombre des questions que vous me posez. Je viens de rentrer du Royaume Uni, où j'ai rencontré les nouveaux responsables des services de renseignement. J'y ai passé quatre ou cinq jours. Personne n'a pris cette question au sérieux. Il n'y a pas eu de rapport en provenance de Paris, où les premiers incidents se sont produits, ni du Royaume Uni, ni d'Allemagne. Rien n'est passé par le réseau européen, encore moins par ici.

J'ai demandé pourquoi, et on m'a dit, tout d'abord, que depuis neuf ans, ce groupe n'avait entrepris aucune action ouverte de type physique. Sa politique consiste essentiellement à rechercher la bonne volonté des pays occidentaux en s'opposant au gouvernement iranien, plutôt que de mener des actions terroristes ou quasi terroristes. En effet, depuis longtemps, c'est-à-dire plusieurs années, il n'a pas fait l'objet de ce que j'appellerais une surveillance étroite, du moins à l'étranger. Ici, il n'y a pas eu de mandats, et partout, la surveillance a été très générale.

Voici ce qui s'est passé. Tout d'abord, il y a eu une manifestation à Paris. Personne ne savait qu'il allait y avoir une action concertée. Comme vous le savez, il n'y a eu nulle part de victime. Du point de vue des renseignements, l'aspect le plus intéressant de cette opération est que ce groupe, appuyé par le gouvernement irakien, qui hait les Iraniens, a pu, à la suite du bombardement de son quartier général en Irak par l'Iran, se concerter et organiser si rapidement et si efficacement les manifestations qui ont eu lieu.

Je peux vous répondre que le SCRS n'a obtenu aucune information préalable de la part des organismes amis, que ce soit par le biais de ses agents de liaison sur place ou directement ici, ni de Washington. Rien n'a été transmis.

[*Texte*]

Mr. Blackburn: In effect then, it was just by accident that CSIS agents here were on site and alerted the police.

Mr. Bassett: They were there for another matter.

Mr. Blackburn: For another reason.

Mr. Bassett: Nothing to do with it. Actually, the first information came over wire services, news services.

Mr. Blackburn: None of the other intelligence services that you're aware of, or counter-intelligence services in the U.K. or France, attached any importance to it either from an intelligence point of view or security.

Mr. Bassett: None. Only after, when they suddenly saw things happening in Paris, then in London, and then in Germany, did they wake up a bit. But each incident of itself, the only intelligence significance of these demonstrations was the co-ordination of it and the speed by which the MEK group was able to develop it. The incidents of themselves were not regarded seriously or importantly. The incident in Paris wouldn't have been, of itself, worth five minutes' discussion.

• 1555

Mr. Blackburn: I want to move now to the Morin affair, if I may. I want to bring it up to date. I quite agree with you that it's certainly not within your responsibiity to go back through the RCMP era of intelligence and security operations in this country in the 1970s. I think you said earlier, Mr. Bassett, that you would be surprised if this kind of thing happened today. Are you aware of whether or not CSIS has a fund of any kind with which to pay informants? Do you know whether or not this fund could be used to pay politicians who are informants, even voluntary informants? I'm not suggesting there is one. I'm just asking whether that comes to SIRC's attention? Is it part of their *modus operandi*?

Mr. Bassett: I can't answer these things specifically. It's reasonable to assume any intelligence service, including the Canadian intelligence service, has the budgetary means to reimburse informants if that is necessary from time to time. I don't think I can go into any more detail than this.

Certainly, whatever knowledge SIRC has of human sources, there has never been the slightest indication of any kind that elected Members of Parliament or legislatures have any connection with SIRC. I can only repeat that we're going to look at a report and still be asked this.

Mr. Blackburn: I raised my other question yesterday in the House, perhaps not very effectively. What concerns me is that the minister said that in the normal collecting of information CSIS has done no wrong or would do no wrong.

I'm not trying to split hairs or be semantic about it here, but I'd like to know where the collecting of information stops and the interference with the registered political party begins. It may be a difficult question to answer, but it seems to me

[*Traduction*]

M. Blackburn: Donc, c'est tout à fait par hasard que les agents du SCRS se trouvaient sur les lieux et qu'ils ont alerté la police.

M. Bassett: Ils y étaient pour autre chose.

M. Blackburn: Pour une autre raison.

M. Bassett: Aucun rapport avec l'incident. En fait, les premières informations ont été diffusées par les agences de presse.

M. Blackburn: À votre connaissance, aucun des autres services de renseignement ou de contre-espionnage au Royaume Uni ou en France, n'a attaché d'importance à ces événements ni pour les renseignements ni pour la sécurité.

M. Bassett: Aucun. Ce n'est qu'après les incidents de Paris, de Londres, puis d'Allemagne qu'ils se sont un peu réveillés. Quant à l'incident proprement dit, sa seule pertinence, du point de vue des renseignements, c'est sa coordination et la rapidité avec laquelle le groupe MEK a été capable d'agir. Les incidents mêmes n'ont pas été jugés graves ni importants. Par exemple, l'incident de Paris n'aurait pas mérité un débat de cinq minutes.

M. Blackburn: Si vous le permettez, passons maintenant à l'affaire Morin. J'aimerais que nous fassions une mise à jour. Je reconnais avec vous qu'il ne vous incombe pas de remonter aux années 70, époque pendant laquelle les activités de renseignements et de sécurité au Canada étaient du domaine de la GRC. Monsieur Bassett, vous avez dit que vous seriez étonné si ce genre de chose se produisait aujourd'hui. Savez-vous si le SCRS dispose de fonds pour payer des informateurs? Peut-on utiliser ces fonds pour payer des politiciens qui sont des informateurs, même des informateurs bénévoles? Je ne prétends pas qu'il y en ait. Je veux tout simplement savoir si le CSARS s'intéresse à cela. Cela fait-il partie de son mode de fonctionnement?

M. Bassett: Je ne peux pas répondre de façon précise à cette question. Il est permis de penser que tout service de renseignements, et le service canadien de renseignements ne fait pas exception, dispose des moyens financiers permettant de rémunérer des informateurs si cela est nécessaire de temps en temps. Je ne peux pas en dire plus.

De toute évidence, quelles que soient les informations dont dispose le CSARS à propos des sources humaines, il n'y a jamais eu la moindre indication selon laquelle des députés fédéraux ou provinciaux auraient des liens avec le CSARS. Je peux tout simplement répéter que nous allons examiner un rapport et répondre à des questions connexes.

M. Blackburn: Hier à la en Chambre, j'ai posé une autre question, mais peut-être pas de façon très efficace. Ce qui me préoccupe, c'est que le ministre a dit que dans la recherche normale de renseignements, le SCRS n'a rien fait et ne ferait rien de mal.

Sans vouloir couper les cheveux en quatre ou chercher le sens caché des mots, j'aimerais savoir où s'arrête la collecte de renseignements et où commence l'ingérence dans les affaires d'un parti politique reconnu. Il est peut-être difficile

[*Text*]

CSIS could collect a lot of information if it had reasonable grounds, for example, to think perhaps a foreign element, a foreign source, or a foreign power has infiltrated or may infiltrate a registered political party. So it can begin collecting "information". Where do we draw the line? Is there a difference between the collecting of that information and actually spying—to use a very old-fashioned term—on that political organization or political party? In my view, there isn't a difference. Where does the act draw the line, for example? I don't think it draws the line.

Mr. Bassett: I can only speak for SIRC, Mr. Blackburn, but the answer to that is it would be a matter of judgment, and this I am sure would apply to CSIS. In my relationship with CSIS, to tell you the truth I would, again, be enormously surprised if CSIS undertook any intelligence activity interpreted as impinging upon the political activities or rights of a recognized political party in this country.

If such a thing became a question and would be brought to the intelligence of SIRC, we would find out about it, or somebody would tell us, somebody would complain. . .however it came to our attention.

• 1600

We would regard that as extremely important. Again, it would be a matter of judgment. It would be a matter of judgment of the committee of SIRC, but I'm not sure that this would be an issue. The only reason this has become an issue is because, suddenly, something that happened a generation ago is now revealed.

We have researchers in their files all the time, as you know. Nothing has ever suggested to us anything of this kind at all. Now we're going to look at it because this has come up. You're concerned and we're concerned. Obviously there has been a great deal of information in the media. We're going to take a look and we're going to ask some questions. At this stage this is about all we can do.

Mr. Blackburn: Thank you. In light of the Morin case, do you think that SIRC should have the same right to oversee the RCMP as it has CSIS? I'm not suggesting the RCMP is still engaged in political intelligence. I don't know. The Standing Committee on Justice and Solicitor General has been told by the commissioner that they are not involved in political intelligence.

I'm the first one to argue that we are dealing, in the Morin case at least, with a period in which the security and intelligence division of the RCMP, in my opinin at least, had hit rock bottom, morally. That's why we have CSIS today. We wanted to get rid of that chapter.

Mr. Bassett: No question.

Mr. Blackburn: I also want to be guaranteed that this kind of thing is not going on, or can't be done again by other means, because we hope that we have put that behind us. A federal police force can no longer indulge in this kind of

[*Translation*]

de répondre à cette question, mais il me semble que le SCRS pourrait recueillir beaucoup d'informations s'il avait des raisons valables de penser, par exemple, qu'un élément étranger, une source étrangère ou une puissance étrangère a infiltré ou pourrait infiltrer un parti politique reconnu. Il peut alors commencer à recueillir des renseignements. Jusqu'où peut-il aller? Existe-il une différence entre recueillir des informations et espionner—pour utiliser un terme assez vieillot—cette organisation politique ou ce parti politique? À mon avis, il n'y a pas de différence. Par exemple, la loi prévoit-elle une différence? Je ne le pense pas.

M. Bassett: Monsieur Blackburn, je ne peux parler qu'au nom du CSARS. Pour répondre à votre question, je dirai que c'est une question d'opinion; et cela s'applique certainement au SCRS. Franchement, je serais terriblement étonné si le service entreprenait des activités de renseignements qui pourraient être considérées comme une ingérence dans les affaires d'un parti politique reconnu ou une infraction au droit de ce dernier au Canada.

Si une telle chose se produisait et était portée à l'attention du CSARS, nous ferions enquête, quelqu'un nous le dirait, ou quelqu'un se plaindrait. . . d'une manière ou d'une autre.

Nous considérions cela comme très important. Encore une fois,ce serait une question de jugement, un jugement que devrait porter le CSARS, mais je ne crois pas que cette situation pourrait survenir. Elle survient uniquement, tout d'un coup, parce que des événements qui se sont produits il y a une génération sont maintenant exposés au grand jour.

Nous avons des agents de recherche qui fouillent constamment dans leurs dossiers, comme vous le savez. Rien ne nous a jamais laissé croire à une telle possibilité. Nous allons examiner l'affaire de plus près, à cause des événements des derniers jours. Vous vous inquiétez, et nous aussi. De toute évidence, les médias en ont beaucoup parlé. Nous allons examiner l'affaire et poser des questions. Pour le moment, c'est à peu près tout ce que nous pouvons faire.

M. Blackburn: À la lumière de l'affaire Morin, pensez-vous que le CSARS aurait le droit de surveiller la GRC comme il le fait pour le SCRS? Je ne prétends pas que la GRC exerce encore des activités d'espionnage politique. Je n'en sais rien. Le Comité permanent de la Justice et du Solliciteur général a été informé par le commissaire que la GRC ne s'adonne plus à ce genre d'activité.

Je suis le premier à soutenir qu'il est question, dans l'affaire Morin tout au moins, d'une période pendant laquelle la division de la sécurité et du renseignement de sécurité de la GRC était à son plus bas, moralement, à mon avis. C'est ce qui explique la création du SCRS. Nous avons voulu tourner la page.

M. Bassett: Sans aucun doute.

M. Blackburn: Je veux également qu'on me donne la garantie que ce genre d'activité ne se poursuit pas et ne peut recommencer sous d'autres formes, parce que nous espérons que la page est maintenant tournée. Une force policière

[*Texte*]

chicanery. By the same token, we want to be assured by SIRC—and you are the only people who can assure us—that this kind of thing is not only not going on right now, but can't go on under the CSIS Act. I hope that you're satisfied that it can't go on.

Mr. Bassett: I believe it can't go on. Let's put it on the lowest level. I'm talking about CSIS now. If CSIS were found out in this kind of activity by SIRC, you can imagine what would happen. There would be an unholy public row, which would be led, presumably, by the minister. If it were not led by the minister, it would be by SIRC or by this committee.

Mr. Blackburn: You would go public yourselves?

Mr. Bassett: On a matter like that I would report to the minister—

Mr. Blackburn: Yes.

Mr. Bassett: —and ask him to go public.

Mr. Blackburn: That is a concern of mine, too. It's not your problem, it's the problem of the act. This is the problem that this committee has should that hypothetical situation arise. I can understand your reactions and your feelings. The act says that you have to go to the minister, but there is nothing in the act that says the minister has to come to us.

Mr. Bassett: Oh no, but the act also provides that we make a report to the minister, and if it's not made public then we have our own means of making it public in our annual report.

Mr. Blackburn: That is not vetted by the Solicitor General?

Mr. Bassett: No, sir. We let CSIS look at it for security reasons, but we don't always agree with what they want to take out. We ask if we are jeopardizing items A, B, C or D and in most annual reports they think we're jeopardizing A, B, C, D and E. We say that maybe we are doing this in A and B, but the rest is going. Then that would go.

I just don't foresee this with any solicitor general. He has his own inspector general. He has SIRC. There's no way that this could come about.

• 1605

Mr. Blackburn: If that kind of situation arose, the information went to the Solicitor General from you, with your extreme criticism of it, and he did nothing, if he kept it under the table, would you then make it public?

Mr. Bassett: What do you think?

Mr. Blackburn: I hope what I'm thinking is right; that you would.

Mr. Bassett: I'm sure it is.

Mr. Blackburn: That you would. Thank you very much.

[*Traduction*]

fédérale ne peut plus s'adonner à ce genre de bassesses. Par ailleurs, nous voulons que le SCRS nous assure—et vous êtes les seules personnes capables de nous donner cette assurance—non seulement que ce genre d'activité ne se poursuit pas maintenant, mais aussi qu'il ne peut exister aux termes de la Loi sur le SCRS. J'espère que vous êtes convaincu que cela ne peut pas arriver maintenant.

M. Bassett: J'en suis convaincu. Considérons le plus bas niveau. Je parle du SCRS. Si le CSARS découvrait que le SCRS s'adonne à ce genre d'activité, vous pouvez imaginer ce qui arriverait. Il y aurait un tollé de protestations, et le ministre serait probablement le premier à s'indigner. Si le ministre n'était pas le premier, ce serait le CSARS ou votre comité.

M. Blackburn: Vous feriez vous-même ces révélations?

M. Bassett: Dans une situation de ce genre, je le signalerais au ministre...

M. Blackburn: Oui.

M. Bassett: ...et je lui demanderais de tout révéler.

M. Blackburn: Cela m'inquiète. Ce n'est pas votre problème, c'est le problème de la loi. C'est le problème que devrait résoudre le comité si cette situation hypothétique se concrétisait. Je peux comprendre vos réactions et vos sentiments. La loi stipule que vous devez informer le ministre, mais rien n'oblige le ministre à nous informer.

M. Bassett: Pas du tout, la loi prévoit aussi que nous devons remettre un rapport au ministre et, si ce rapport n'est pas rendu public, nous avons nos propres moyens pour le faire, grâce à notre rapport annuel.

M. Blackburn: Ne doit-il pas être autorisé par le solliciteur général?

M. Bassett: Non, monsieur. Nous laissons le SCRS le consulter, pour des raisons de sécurité, mais nous ne sommes pas toujours d'accord avec ce qu'il voudrait nous faire retrancher. Nous demandons si nous menaçons les questions A, B, C ou D, et, pour la plupart de nos rapports annuels, il pense que nous menaçons A, B, C, D et E. Nous rétorquons que nous allons peut-être modifier A et B, mais que le reste paraîtra tel quel. Et nous le faisons.

Je ne vois tout simplement pas comment cela pourrait se répéter avec le solliciteur général, quel qu'il soit. Le solliciteur général a d'ailleurs son propre inspecteur général. Il a le CSARS. Il est tout à fait impossible qu'une telle situation se produise.

M. Blackburn: Si ce genre de situation se produisait, si vous communiquiez des renseignements au solliciteur général, si malgré vos vives critiques il ne réagissait pas et les gardait secrets, les révéleriez-vous de votre propre chef?

M. Bassett: Qu'en pensez-vous?

M. Blackburn: J'espère que je tire la bonne conclusion, que vous le feriez.

M. Bassett: C'est certain.

M. Blackburn: Vous le feriez. Merci beaucoup.

[*Text*]

The Chairman: Thank you, Mr. Blackburn.

Mr. Bassett, you're speaking about elected officials. Would you apply the same test to senior civil servants? Mr. Morin was a senior civil servant when he started to communicate with the RCMP.

Mr. Bassett: Yes, I would, Mr. Chairman. In the time I've been in this job, I've developed a very high respect for the senior civil servants in the Public Service of this country. For many people in the private sector, their contact with public servants is limited. There seems to be a mindset of many people in the private sector that public servants don't work very hard, that they have an easy life. They also have a mindset, as you all know, of Members of Parliament and so on, of not a very favourable attitude. In both cases I don't think that's justified at all. I think we're enormously fortunate in this country to have the Public Service we have. And what I've said about what my absolute astonishment would be if any elected personnel were in this position today, I apply at least as much to the Public Service of Canada above a certain level, those who would know certain things.

The Chairman: I think your SIRC could perform a very valuable public service if, in your report to the minister, you addressed that point, perhaps with a view to the minister issuing directions to CSIS. There is that in the act for the minister to give directions to CSIS.

Now that it has been raised, it probably is a good point.

Mr. Bassett: Mr. Chairman, we don't know quite what we're going to do yet. We're waiting to see what CSIS has to say. But I think that what I've heard in the questions I've been asked has helped to clarify my thinking, to a degree, as to what ultimately we may do. What you suggested will certainly receive serious consideration.

Mr. Atkinson (St. Catharines): In the February 1992 issue of *CSIS Commentary*, there's a description of an incident involving William Millward, who was a strategic analyst with CSIS. He was travelling by airplane from Rome to Tunis to an international seminar. This plane was hijacked by an individual who asked that the plane be diverted to Algeria. I understand that it was resolved in a peaceful manner. Are you aware of this incident?

Mr. Bassett: No, I'm not. Should I be?

Mr. Atkinson: Well, it was in the February 1992 issue of *CSIS Commentary*. Mention was made of it there.

Mr. Bassett: Our principal researchers were, but I wasn't aware of it.

• 1610

Mr. Atkinson: Obviously you haven't made any investigation of this particular matter, then.

Mr. Bassett: No. We haven't done anything I know about. Why don't you ask CSIS some of these things? You always ask me. Doesn't the director of CSIS ever come here?

A voice: Yes. Once a year.

[*Translation*]

Le président: Merci, monsieur Blackburn.

Monsieur Bassett, vous parlez des élus. Appliqueriez-vous les mêmes critères aux hauts fonctionnaires? M. Morin était haut fonctionnaire quand il a commencé à communiquer avec la GRC.

M. Bassett: Oui, monsieur le président. Depuis que je fais ce travail, j'ai acquis une très haute estime pour les hauts fonctionnaires de notre pays. Bien des gens du secteur privé n'ont que des contacts limités avec les fonctionnaires. Beaucoup semblent s'imaginer que ce sont des ronds-de-cuir, qui font la vie belle. Ils ont également des préjugés pas très favorables au sujet des députés, par exemple. Dans les deux cas, je ne pense pas que ce soit justifié. Je pense que nous sommes très heureux de pouvoir compter dans notre pays sur la fonction publique que nous avons. Et ce que j'ai dit à propos de mon étonnement éventuel si un élu se trouvait dans cette situation de nos jours s'applique tout autant à la fonction publique du Canada, à partir d'un certain niveau, à ceux qui sauraient des choses.

Le président: Je pense que le CSARS pourrait rendre un grand service au public en traitant de cette question dans son rapport au ministre, peut-être pour que le ministre donne des directives au SCRS. Il est prévu dans la loi que le ministre peut lui donner des directives.

Maintenant que la question est soulevée, il est probablement bon d'en parler.

M. Bassett: Monsieur le président, nous ne savons pas encore vraiment ce que nous allons faire. Nous attendons la réaction du SCRS. Mais je pense que les questions qui m'ont été posées aident à m'éclaircir les idées, jusqu'à un certain point, au sujet des mesures que nous pourrions prendre, en fin de compte. Vos suggestions seront certainement étudiées attentivement.

M. Atkinson (St. Catharines): Dans le numéro de février 1992 de Commentaire, publication du SCRS, on lit la description d'un incident concernant William Millward, analyste stratégique au SCRS. Il se rendait en avion de Rome à Tunis pour assister à un colloque international quand l'avion a été détourné vers l'Algérie. Je crois comprendre que l'incident s'est dénoué de manière pacifique. Êtes-vous au courant de cet incident?

M. Bassett: Non, est-ce que je le devrais?

M. Atkinson: Eh bien, on en parle dans le numéro de Commentaire de février 1992.

M. Bassett: Nos principaux agents de recherche étaient au courant, mais pas moi.

M. Atkinson: De toute évidence, vous n'avez pas enquêté sur cet incident, dans ce cas.

M. Bassett: Non. Nous n'avons rien fait, à ma connaissance. Pourquoi ne pas poser ces questions au SCRS? C'est toujours moi que vous interrogez. Le directeur du SCRS ne vient-il jamais vous voir?

Une voix: Oui, une fois par année.

[*Texte*]

Mr. Bassett: Well, you can ask him to come more often.

Mr. Atkinson: Perhaps you can pursue that as well.

Mr. Bassett: Yes.

Mr. Atkinson: Certainly we will, when the director of CSIS comes here.

Mr. Bassett: Well, do ask him what agents are supposed to do. I don't know what they're supposed to do: swallow a pill maybe and drop dead on the airplane floor.

Some hon. members: Oh, oh.

Mr. Atkinson: We'd love to know. Anyway, let's go on to the Thomson decision. What has been the effect of that on SIRC in relation to security clearances? Do you think as many people are appealing the security clearances as before this?

Mr. Bassett: SIRC is very upset about the immediate reaction of the Department of National Defence to the Thomson decision.

Let me make it clear that I personally, not being a lawyer, never thought for a minute that our decisions were mandatory. I read the act like a layman and it says, "recommend". That to me was very simple. I think my colleagues who are lawyers had the same view. However, this became an issue when the Federal Court, in effect, said that our decision was mandatory. This was taken to the Federal Court of Appeal, which upheld that decision. We were quite surprised. We, in the meantime, had recommended to the special committee chaired by your chairman that our decisions be made mandatory. The Thacker committee agreed with that. We began to think maybe this was going to be handled by the Supreme Court. Well, the Supreme Court found 6:1 that our decisions were not mandatory as we had thought at the beginning.

Then of course, 20 minutes after that decision was made public, the Department of National Defence, in the Douglas case, kissed it off, as you may or may not know—which didn't surprise me.

In any event, it's very unfortunate because the question as to whether or not our decisions were mandatory never arose, nor had they really gone before the courts until the Thomson case. Suddenly this was a big deal. We feel the credibility of SIRC has suffered. I make no bones about that. I've taken the matter up strongly with the Solicitor General. We at SIRC, where, as I say, we have four very able lawyers, have made certain proposals which, at this time, are being circulated by the Privy Council Office among the bureaucracy, the deputy ministers.

I've had two meetings. Mr. Robert and Mr. Courtois have met with Mr. Elcock of the Privy Council Office, who is in charge of security. My view is that a solution will be found. I think it will ultimately be deemed that a deputy minister on his own authority simply can't discard, turn down, overrule a decision of SIRC—period. I think there will have to be something more substantial than that.

• 1615

Mr. Atkinson: I'm glad to hear that. The committee did—

[*Traduction*]

M. Bassett: Vous pourriez lui demander de venir plus souvent.

M. Atkinson: Vous pouvez peut-être l'interroger, vous aussi.

M. Bassett: Oui.

M. Atkinson: Quant à nous, nous le ferons certainement quand il comparaîtra devant nous.

M. Bassett: Demandez-lui ce que les agents sont censés faire. Je ne sais pas, peut-être avaler une pilule et tomber raide morts sur le plancher de l'avion.

Des voix: Oh, oh.

M. Atkinson: Nous aimerions bien le savoir. Quoi qu'il en soit, passons à la décision prise dans l'affaire Thomson. Quel a été l'effet de cette décision prise sur le CSARS en ce qui concerne les habilitations de sécurité? Pensez-vous qu'autant de gens interjettent appel en cas de refus?

M. Bassett: Le CSARS est très ennuyé par la réaction immédiate du ministère de la Défense nationale à la décision prise dans l'affaire Thomson.

Je tiens à indiquer clairement que, personnellement, n'étant pas avocat, je n'ai jamais cru un instant que nos décisions étaient exécutoires. Je lis la loi en profane et vois «recommande». Pour moi, c'est très simple. Je pense que mes collègues avocats étaient du même avis. Toutefois, la question s'est posée quand la Cour fédérale a affirmé que nos décisions étaient exécutoires. On a interjeté appel devant la Cour d'appel, qui a maintenu cette décision. Nous avons été assez étonnés. Entre temps, nous avions recommandé au comité spécial présidé par votre président que nos décisions soient rendues exécutoires. Le comité Thacker a donné son accord. Nous avons commencé à penser que la Cour suprême serait peut-être appelée à trancher. Elle l'a fait et a statué, par six contre un, que nos décisions n'étaient pas exécutoires, comme nous le pensions au début.

Mais 20 minutes à peine après que cette décision soit rendue publique, le ministère de la Défense nationale a classé l'affaire Douglas, comme vous le savez peut-être—ce qui ne m'a pas étonné.

Quoi qu'il en soit, c'est très malheureux, parce que la question de savoir si nos décisions sont exécutoires ne s'était jamais posée et ne s'était jamais rendue jusqu'aux tribunaux avant l'affaire Thomson. Soudainement, on a a fait tout un plat. Nous pensons que la crédibilité du CSARS en a souffert. Je ne m'en cache pas. J'ai défendu fortement ma position auprès du solliciteur général. Le CSARS, qui a quatre avocats très compétents, a présenté certaines propositions, que le Bureau du Conseil privé fait circuler actuellement chez les bureaucrates et les sous-ministres.

J'ai assisté à deux réunions. M. Robert et M. Courtois ont rencontré M. Elcock, qui s'occupe de la sécurité au Bureau du Conseil privé. Je crois qu'on trouvera une solution. Je pense qu'on finira par conclure qu'un sous-ministre ne peut tout simplement pas décider de son propre chef de rejeter, annuler ou renverser une décision du CSARS, un point c'est tout. Je pense qu'il faudra aller plus loin. *hf

M. Atkinson: Je suis heureux de l'entendre. Le comité a. . .

[*Text*]

Mr. Bassett: That's my view. But I can assure you that I am pursuing it aggressively. As long as I have this job, I don't intend to let the matter die. Very often, if a complainant comes before SIRC, it's involving legal counsel, cost, time, and so on. If it appears that SIRC decisions have no meaning in these areas of security clearances, people won't feel they have any safeguard at all. That doesn't sit very well with me or with the members of my committee.

Mr. Atkinson: Or with the members of this committee. The special committee, as you mentioned, made that recommendation. It was brought up with the Solicitor General when he appeared in front of this committee.

Mr. Bassett: There may be a solution. A simple, easy one that SIRC would like, obviously, would be that our decisions were mandatory—period. I can understand that, ultimately, security is the responsibility of the government and not of SIRC. Ultimately, the minister and his deputies have to be responsible for the operation of their department. I can understand that point of view. I appreciate it very much.

I've said many times before this committee that I always have difficulty dealing... I mean, I can understand this committee's seeking of knowledge and so on. I can understand those things. If I were a Member of Parliament sitting on this committee, and the chairman of SIRC was sitting where this chairman is sitting, I mean, who the hell is he? Who elected him? That's what I would think. Why should he know something that I don't know? I'd have difficulty with that.

I don't have as much difficulty as I would have if I were a Member of Parliament, but I have difficulty just the same. I understand how a deputy feels about his department and the minister.

So there may be a solution—"a" solution—that doesn't mean you go all the way to making every recommendation mandatory. But it isn't enough, on the other hand, for the Department of National Defence, in the middle of a law case, to call up and ask you to write a letter to a complainant who has a strong recommendation from SIRC. It isn't enough to say that you've seen the Supreme Court decision, SIRC's decision is not mandatory, you're withdrawing from this case—in effect, drop dead. It didn't say "drop dead", but that was the effect. It made me awfully cross.

Mr. Atkinson: Have there been any other deputy ministers who have—

Mr. Bassett: Never. Oh, maybe once, years ago, but not since my time, they haven't. We'll do whatever we can. We hope the matter will be resolved over a period of time. It's under active discussion and consideration right now.

Mr. Atkinson: One other recommendation from the special committee of great interest to me was our recommendation that you be put in an overseer position on CSE as well. Are you privy to the memoranda of understanding between CSIS and CSE?

Mr. Bassett: Yes, we are.

Mr. Atkinson: Are you satisfied that the protections are built into those memoranda of understanding for the protection of civil liberties?

[*Translation*]

M. Bassett: C'est mon opinion. Mais je peux vous assurer que je la défends de toutes mes forces. Tant que j'occuperai ce poste, je ne baisserai pas pavillon. Très souvent, lorsque quelqu'un se plaint au CSARS, il faut consacrer à cette plainte des services juridiques, de l'argent, du temps, etc. S'il apparaît que les décisions du CSARS n'ont aucun poids dans le domaine des habilitations de sécurité, les gens ne se sentiront pas du tout protégés. Cela ne me plaît pas beaucoup et ne plaît pas aux membres du comité.

M. Atkinson: Ni à ceux de notre comité. Comme vous l'avez mentionné, le comité spécial a formulé cette recommandation. Elle a été portée à l'attention du solliciteur général, quand il a comparu devant notre comité.

M. Bassett: Il y a peut-être une solution. Une solution simple et facile, qui plairait beaucoup au CSARS, serait que nos décisions deviennent exécutoires—un point, c'est tout. Je peux comprendre que, au bout du compte, la sécurité relève du gouvernement et non du CSARS. En bout de piste, le ministre et ses sous-ministres sont responsables du fonctionnement de leur ministère. Je peux comprendre ce point de vue. Je le comprends très bien.

J'ai répété à maintes reprises au comité que j'ai toujours eu du mal à accepter... Enfin, je peux comprendre que le comité cherche à se renseigner. Je peux le comprendre. Si j'étais député, que je siégeais à votre comité, et que le président du CSARS était assis à la place du président, je me demanderais qui il est en fin de compte. Qui l'a élu? Voilà ce que je penserais. Pourquoi devrait-il savoir quelque chose que je ne sais pas moi-même? Cela m'embête.

Cela m'embêterait davantage si j'étais député, mais cela m'embête quand même. Je comprends ce qu'éprouve un député à l'égard de son ministère et du ministre.

Il y a peut-être une solution—«une» solution—qui ne vous oblige pas à rendre toutes les recommandations exécutoires. Mais il ne suffit pas, par contre, que le ministère de la Défense nationale, au beau milieu de poursuites judiciaires, vous appelle pour vous demander d'écrire à une personne qui s'est plainte et qui a obtenu une forte recommandation du CSARS. Il ne suffit pas de dire qu'on a vu la décision de la Cour suprême, que la décision du CSARS n'est pas exécutoire, qu'il faut renoncer—en réalité, aller au diable. Ils ne nous ont pas dit d'aller au diable, mais l'effet était le même. Cela m'a mis dans une colère bleue.

M. Atkinson: Est-ce que d'autres sous-ministres ont...

M. Bassett: Jamais. Peut-être une fois, il y a des années, mais pas depuis que je suis en poste, jamais. Nous ferons tout ce que nous pourrons. Nous espérons que les choses se tasseront avec le temps. Il y a des discussions intensives actuellement.

M. Atkinson: Une autre recommandation du comité spécial m'intéresse beaucoup, c'est celle qui demande que vous surveilliez également les activités du CST. Êtes-vous au courant du protocole d'entente entre le SCRS et le CST?

M. Bassett: Oui.

M. Atkinson: Êtes-vous convaincu que les mesures de protection prévues dans ce protocole d'entente protègent les libertés civiles?

[*Texte*]

Mr. Bassett: We're satisfied that they are from the point of view of CSIS, but I can't speak for the other. We don't have anything to do with that, as you know.

Mr. Blackburn: Would you like to?

Mr. Bassett: Oh, I don't know.

Mr. Blackburn: Do you think you should?

Mr. Atkinson: Did you agree with the recommendation of the special committee?

Mr. Bassett: We didn't disagree with it. There are a lot of difficulties. You get into a whole international field there, you know. This makes it very tough, very tough. A lot of these areas are very tough when you get into that situation. That's why I've spent some time—some of it at my own expense—to go abroad.

You can see all the intelligence people sitting around, good old boys and girls together. Then somebody in the U.K. or Washington says well, we don't mind sharing everything with you but who the hell are these SIRC people? You have to tell them everything. We don't know about them. So I've spent some time abroad and in Washington making myself known to them and making the committee members known to these people. It's interesting that ever since SIRC has been in existence there hasn't been one single leak of intelligence information ever, and that impressed our friends.

• 1620

Mr. Atkinson: The congressional committees in the United States have oversight over their security establishments, their signals establishment. Isn't that correct?

Mr. Bassett: Yes. It's also correct that there are lots of leaks.

Mr. Atkinson: Okay, but we're not talking about the leaks, we're talking about your jurisdiction and that recommendation and it's nothing new. The United States committees have oversight over their signals establishment, just as we've recommended that you should have that right. Those were all the questions I had.

Mr. Blackburn: The British are making great progress. They're now admitting that MI6 exists.

Mr. Bassett: Not only that but they announced the head of it. The new head of MI5, of course, is a woman and they've announced who she is and so on. There's some concern about safety. They have that IRA situation.

Mr. Wappel (Scarborough West): Mr. Bassett, good afternoon sir.

Mr. Bassett: Good afternoon.

Mr. Wappel: I'd like to begin where Mr. Atkinson left off in connection with section 52 and the reports of the review committee. Do I understand you to say that your preference would be that the reports would be mandatory, but you understand that there should be or there could be some times when they should be overruled for political reasons? Is that the general drift of what you were saying?

[*Traduction*]

M. Bassett: Nous en sommes convaincus du point de vue du SCRS, mais je ne peux parler pour l'autre partie. Cet aspect ne nous touche pas du tout, comme vous le savez.

M. Blackburn: Aimeriez-vous qu'il en soit autrement?

M. Bassett: Je n'en sais rien.

M. Blackburn: Pensez-vous que vous devriez vous en occuper?

M. Atkinson: Êtes-vous d'accord avec la recommandation du comité spécial?

M. Bassett: Nous ne sommes pas contre. Il y a beaucoup de difficultés. Il s'agit d'un grand domaine international, vous savez, ce qui complique beaucoup les choses. Beaucoup de ces questions sont très compliquées quand on se place dans ce genre de situation. C'est pourquoi j'ai passé un certain temps—en partie à mes propres frais—à l'étranger.

On peut rencontrer tous les spécialistes du renseignement de sécurité autour de la même table, les copains et les copines. Puis quelqu'un du Royaume-Uni ou de Washington nous dit: Nous n'avons pas d'objection à tout partager avec vous, mais qui sont donc ces gens du CSARS? Il faut tout leur expliquer. Nous ne les connaissons pas. J'ai donc passé du temps outre-mer et à Washington afin de me faire connaître et de faire connaître les membres du comité. Il est intéressant de constater que depuis la création du CSARS, il n'y a eu aucune fuite de renseignements. Cela impressionne beaucoup nos amis.

M. Atkinson: Les comités du Congrès aux États-Unis surveillent leurs services de sécurité, n'est-ce pas?

M. Bassett: Oui. Il est également vrai qu'il y a beaucoup de fuites.

M. Atkinson: D'accord, mais nous ne parlons pas de fuites, nous parlons de nos compétences et de cette recommandation, qui n'a rien de neuf. Les comités américains surveillent leurs services de sécurité, et nous avons recommandé que vous ayez ce droit. Je n'ai pas d'autres questions.

M. Blackburn: Les Britanniques font de grands progrès. Ils admettent maintenant l'existence de MI6.

M. Bassett: Ils ne font pas que l'admettre, ils ont même indiqué qui est à sa tête. Le nouveau chef du MI5, naturellement, est une femme, et ils ont donné son nom. Ils s'inquiètent un peu de la sécurité. Il ne faut pas oublier l'IRA.

M. Wappel (Scarborough-Ouest): Bon après-midi, monsieur Bassett.

M. Bassett: Bon après-midi.

M. Wappel: J'aimerais poursuivre sur la lancée de M. Atkinson, au sujet de l'article 52 et des rapports du comité d'examen. Ai-je bien compris que vous préféreriez des rapports obligatoires, mais que vous admettez aussi que des raisons politiques justifient parfois qu'il en soit autrement? Est-ce le sens général de votre propos?

[*Text*]

Mr. Bassett: No.

Mr. Wappel: You would like to see them mandatory.

Mr. Bassett: You mean our recommendations?

Mr. Wappel: Yes.

Mr. Bassett: I would like to see them mandatory, but I do say, not for political reasons, I can understand... Naturally I'd like to have seen that recommendation from the Thacker committee implemented; no question, clean cut, it's simple. I can, however, understand the point of view of a cabinet minister, his deputy who says he's responsible for running his department, the personnel, the security—security is the deputy minister's responsiblity—and so on, and if he's going to be responsible he's the one who has to have the ultimate say, not SIRC.

In view of the fact that the government did not implement that recommendation to make it mandatory, we at SIRC sought—in view of the Thomson case—to find a solution short of making it mandatory, you understand, but going beyond the simple action of a deputy minister simply saying no and then moving on to the next item on his agenda.

Now we have made certain proposals to the minister.

Mr. Wappel: Could you make those proposals to this committee?

Mr. Bassett: No, I can't, because I'm still in a stage of negotiating them. I'm still trying to get agreement, and I don't think it would be a good thing to do that. All I can tell you is we're proposing short of mandatory but beyond what there is now. Of course in my view our hand has to be strengthened by the quick action of the Department of National Defence with whom I've had some differences before.

Mr. Wappel: If the report were mandatory but for the power of the minister himself or herself to reverse the decision, would that satisfy you?

Mr. Bassett: It would certainly be an improvement, wouldn't it?

Mr. Wappel: Could I just go back then to the Iranian embassy report. You're going to be giving a report to the minister.

• 1625

In your 1989-90 annual report, you talked about future reports, and you talked about your view that whenever there was a real possibility that the Solicitor General would want to make public portions of a classified report, you would in effect prepare a second report, one for his eyes only, the other for the public. Are you going to be doing that with this report in connection with the Iranian embassy affair?

Mr. Bassett: It won't be necessary, will it? If the Solicitor General reports to the public that part of our report that he gets, which he will get certainly by the end of next week, that is the end of the story, but if, in our view, certain matters should be made public that are not inimical to the national security of the country... In other words, what we did in that report, we said publicly to all concerned, if SIRC feels that certain matters are being withheld that we think should

[*Translation*]

M. Bassett: Non.

M. Wappel: J'aimerais que ce soit obligatoire.

M. Bassett: Vous voulez dire nos recommandations?

M. Wappel: Oui.

M. Bassett: J'aimerais qu'elles le soient, mais pas pour des motifs politiques; je peux comprendre... Naturellement, j'aimerais que la recommandation du comité Thacker soit mise en oeuvre; pas de question, pas d'ambiguïté, simplement. Je peux toutefois comprendre le point de vue d'un ministre ou de son sous-ministre, qui se déclare responsable des activités de son ministère, de son personnel, de la sécurité—la sécurité relève du sous-ministre—etc., et je comprends que, s'il est responsable, il doit avoir le dernier mot, pas le CSARS.

Étant donné que le gouvernement n'a pas retenu cette recommandation visant à rendre les rapports obligatoires, nous avons cherché, au CSARS,—à la lumière de l'affaire Thomson—à trouver une solution qui n'irait pas aussi loin qu'un rapport obligatoire, mais plus loin que le refus pur et simple du sous-ministre.

Nous avons présenté quelques propositions au ministre.

M. Wappel: Pourriez-vous nous en donner la teneur?

M. Bassett: Non, parce que je suis encore en train de les négocier. J'essaie encore d'obtenir un accord et je ne crois pas que ce serait une bonne idée de vous en parler. Tout ce que je peux vous dire, c'est que nous proposons quelque chose entre un rapport obligatoire et ce qui existe actuellement. Je crois évidemment que nos actes doivent être renforcés par l'intervention rapide du ministère de la Défense nationale, avec qui nous avons eu quelques divergences d'opinion dans le passé.

M. Wappel: Si le rapport devenait obligatoire, mais que le ministre pouvait renverser la décision, seriez-vous satisfait?

M. Bassett: Ce serait certainement une amélioration, n'est-ce pas?

M. Wappel: Puis-je revenir sur le rapport concernant l'ambassade iranienne. Vous allez présenter un rapport au ministre.

Dans votre rapport annuel de 1989-1990, vous parlez de rapports futurs et indiquez que, selon vous, chaque fois qu'il existerait une possibilité réelle que le solliciteur général veuille rendre public une partie d'un rapport confidentiel, vous en rédigerez un second, à son intention seulement, l'autre étant destiné au public. Allez-vous procéder ainsi dans le rapport sur l'affaire de l'ambassade iranienne?

M. Bassett: Ce ne sera pas nécessaire, n'est-ce pas? Si le solliciteur général rend public cette partie de notre rapport que nous lui remettrons certainement d'ici la fin de la semaine prochaine, cela mettra certainement un point final à l'affaire, mais si, à notre avis, certains renseignements qui ne menacent pas la sécurité du pays devaient être rendus publics... Autrement dit, dans notre rapport, nous avons affirmé publiquement à toutes les parties intéressées que si le

[*Texte*]

not be withheld, in effect we're going to publish it. That's what we said; that's what we still say.

Mr. Wappell: Could I just refresh your memory on the wording, because I'm a little confused in view of what you've said.

In the report on page 33, you say:

> Whenever we think there is a real possibility that the Solicitor General may want to make public portions of a classified section 54 report, we will assist him by preparing two versions for his consideration.

I presume that's contemporaneously. You also say:

> There will be the usual secret or top secret version for official eyes only. And we will ourselves prepare a second version from which sensitive information has been removed so it can be made public if the Solicitor General so decides.

The way I read that, sir, is that you would prepare two versions for his eyes of a section 54 report, one secret and one that he may release if he wishes to do so. My question is, will you be following that procedure with respect to your report to the minister on the Iranian embassy incident?

Mr. Bassett: No.

Mr. Wappell: Can you tell us why?

Mr. Bassett: Yes, the reason being that obviously this report doesn't require it. Part of it can obviously not be made public. Part of it, the questioning today, is obviously not. If the Solicitor General wants to make our report public, which is not a question of national security, it's very obvious what he can make public, if you follow, very obvious within the report, and it will be up to him. If he doesn't want to make any of it public, I suspect we will make public in our annual report the non-security matters with which we deal.

Mr. Wappel: Continuing on with these sort of dual stream reports, did you make a report to the minister on CSIS activities during the Gulf War?

Mr. Bassett: Not yet.

Mr. Wappell: You're going to make one?

Mr. Bassett: Yes. What we've been trying to do in the Gulf War... As you know, I personally got very involved in that because the president of the Canadian Arab League claimed CSIS harassment. I read this in the press in Toronto and I immediately flew to Ottawa and sought a meeting that very day, which I had, with the then director of CSIS. He assured me that there had been no harassment. We then undertook a detailed report of the whole matter and so far have unearthed no cases of harassment at all. We went further than that.

[*Traduction*]

CSARS estime que des renseignements sont cachés et ne devraient pas l'être, nous allons les publier. C'est ce que nous avons déclaré et nous n'avons pas changé d'avis.

M. Wappell: Puis-je vous rafraîchir la mémoire sur les termes que vous avez employés, parce que vos propos viennent de semer la confusion dans mon esprit.

À la page 33 du rapport, vous déclarez:

> Chaque fois que nous pensons qu'il existe une réelle possibilité que le solliciteur général veuille rendre publics des extraits d'un rapport confidentiel établi aux termes de l'article 54, nous l'aiderons à rédiger deux versions, qu'il pourra étudier.

Je suppose qu'il s'agit de deux versions simultanées. Vous déclarez également:

> Il y aura la version habituelle secrète ou très secrète, à l'intention des autorités seulement, et nous rédigerons nous-mêmes une deuxième version dans laquelle les renseignements confidentiels auront été supprimés afin que le solliciteur général puisse la publier s'il le souhaite.

Si je comprends bien, monsieur, vous rédigerez à son intention deux versions du rapport fait en vertu de l'article 54, soit un rapport secret et un autre, qu'il pourrait publier s'il le désire. Allez-vous procéder de cette façon pour votre rapport au ministre concernant l'incident survenu à l'ambassade iranienne?

M. Bassett: Non.

M. Wappell: Pouvez-vous nous dire pourquoi?

M. Bassett: Oui, ce n'est manifestement pas nécessaire. Il va de soi qu'une partie de ce rapport ne peut être publiée. Une partie, sur laquelle vous posez des questions aujourd'hui, ne peut l'être. Si le solliciteur général veut publier notre rapport, qui ne porte pas sur une question de sécurité nationale, ce qu'il peut publier va de soi. C'est très évident dans le rapport, et la décision lui reviendra. S'il ne veut rien publier, je suppose que nous exposerons dans notre rapport annuel les questions qui ne menacent pas la sécurité.

M. Wappell: Pour continuer dans cette veine des rapports parallèles, avez-vous transmis au ministre un rapport sur les activités du SCRS pendant la guerre du Golfe?

M. Bassett: Pas encore.

M. Wappell: Vous allez le faire?

M. Bassett: Oui. Ce que nous avons essayé de faire durant la guerre du Golfe... Comme vous le savez, je me suis intéressé très activement à cette question parce que le président de la Fédération canado-arabe a soutenu avoir été harcelé par le SCRS. Je l'ai lu dans la presse à Toronto et j'ai immédiatement pris l'avion pour Ottawa afin de rencontrer le jour même le directeur du SCRS. Ce dernier m'a assuré qu'il n'y avait pas eu de harcèlement. Nous avons alors rédigé un rapport détaillé sur toute cette affaire et jusqu'ici, nous n'avons découvert aucun cas de harcèlement. Nous sommes même allés plus loin.

[*Text*]

• 1630

We have sought interviews by our own staff and members of our committee. Our executive director and top legal officer went to Toronto and met with the president of the Canadian Arab League and a lawyer, which he brought. We tried to get information about this harassment and we couldn't. We then asked if would give us, on a confidential basis, some names of people who were harassed.

I must say at the outset that nobody has contacted us officially. Nobody has accused CSIS. We've had nothing.

We finally think we may have the names of six people. We're having a meeting, I think, in Vancouver in June. I think there's one person there whom I'm going to see, or Saul Cherniack or somebody is going to see, with our senior staff.

Mr. Courtois saw one person in Montreal and Mr. Robert saw one person in Montreal. In neither case did these people claim they were harassed. They said that the interviews were conducted in a professional manner, they said they "were no sweat, what the hell".

I don't know what more we can do. These harassment statements have come from the president. This was at the time. I can't think of anything we've tried to track down more thoroughly and that I have become so involved in personally, as a result of what I regard as the irresponsible statements made.

There are many things for which CSIS can't defend itself. If it needs criticism I'll criticize it, but in certain things when allegations are made and criticisms are levelled, which we investigate exhaustively, then I feel that SIRC also has a responsibility to point that out.

Mr. Blackburn: Okay. There are just two points that I want to raise, Mr. Chairman.

One, I was wondering whether Mr. Bassett could give us an update on the Air India situation, on what CSIS is doing or what it has done. Is SIRC satisfied that everything has been done to date that should have been done? When can we expect some kind of final chapter to this very, very sad story?

Mr. Bassett: As far as we're concerned and CSIS is concerned, you will get a final chapter, and we will include a full chapter... I think the best way to handle it... We've done an exhaustive inquiry. We've had four staff people on it, our most senior people. We hired a senior researcher, under contract, to help just for this. We've done everything that I think we can. We will report fully in our annual report. Our report is coming to an end now. I think we'll be finished in June, will we not, pretty well?

A witness: Mostly.

Mr. Blackburn: In June?

Mr. Bassett: In June 1992. We've spent a lot of time and effort, some people have indicated maybe too much. However, I personally felt very strongly about this because of my contact with the families of the victims, who felt they weren't getting much...

[*Translation*]

Nous avons organisé des entrevues, menées par notre personnel et des membres de notre comité. Notre directeur général et notre conseiller juridique principal sont allés à Toronto et ont rencontré le président de la Fédération canado-arabe et son avocat. Nous avons tenté en vain d'obtenir des renseignements sur ce harcèlement. Nous lui avons alors demandé s'il pouvait nous donner, à titre confidentiel, quelques noms de personnes harcelées.

Je dois ajouter que personne n'a communiqué avec nous officiellement. Personne n'a accusé le SCRS. Nous n'avons rien entendu.

Au bout du compte, nous avons peut-être six noms. Nous nous réunirons à Vancouver, je crois, en juin. Je pense que je verrai une personne à ce moment-là, ou alors ce sera Saul Cherniak ou un membre de notre direction.

M. Courtois a rencontré une personne à Montréal et M. Robert, une autre. Aucune d'entre elles ne prétend avoir été harcelée. Elles affirment que les entrevues se sont déroulées d'une manière professionnelle, sans bavure.

Je ne vois pas ce que nous pouvons faire de plus. Ces allégations de harcèlement ont été faites par le président à l'époque. Aucune autre affaire n'a été examinée plus en profondeur chez nous et n'a reçu autant mon attention par suite de ce que je considère comme des affirmations irresponsables.

Bien souvent le SCRS n'est pas en mesure de se défendre. S'il faut le critiquer, je le critiquerai, mais parfois, en cas d'allégations et de critiques que nous étudions à fond, je pense que le CSARS a également le devoir de rétablir les faits.

M. Blackburn: D'accord. Je voudrais simplement poser deux questions, monsieur le président.

D'abord, je me demande si M. Bassett peut faire le point sur l'affaire d'Air India, sur les mesures que prend ou qu'a prises le SCRS. Le CSARS est-il convaincu qu'on a fait tout ce qui aurait dû être fait? Quand pouvons-nous nous attendre au dernier chapitre de cette triste histoire?

M. Bassett: En ce qui nous concerne et en ce qui concerne le SCRS, vous obtiendrez un chapitre final et un chapitre exhaustif... Je pense que la meilleure façon de procéder... Nous avons mené une enquête approfondie. Nous y avons affecté quatre personnes, parmi nos employés les plus chevronnés. Nous avons embauché à contrat un agent principal de recherche, afin qu'il nous aide à élucider cette affaire. Nous avons fait tout ce que nous pouvons. Nous donnerons tous les détails dans notre rapport annuel, qui est presque achevé actuellement. Je pense qu'il sera prêt en juin, n'est-ce pas, en gros?

Un témoin: Il est presque terminé.

M. Blackburn: En juin?

M. Bassett: En juin 1992. Nous y avons consacré beaucoup de temps et d'efforts, peut-être trop de l'avis de certains. Toutefois, j'y tenais beaucoup, à cause de mes contacts avec les familles des victimes, qui ont eu l'impression de ne pas obtenir grand-chose...

[*Texte*]

Mr. Blackburn: In your inquiries, has SIRC been able to obtain access to information from the RCMP?

Mr. Bassett: Oh, yes.

• 1635

Mr. Blackburn: It seems to me that the RCMP are the on-the-spot investigators and they are looking after the criminal aspects of it, while CSIS is looking after the security and intelligence aspects of it. Have you had all the information and co-operation from the RCMP that you think you needed?

Mr. Bassett: Yes, I had a full briefing from the RCMP, which was something the minister arranged. Our reports so far have shown that the co-operation between CSIS and the RCMP has been very good.

Mr. Blackburn: My next question is on the Victor Ostrovsky affair. I don't know whether the last time you were before us you gave a commitment to re-open that incident, or at least to revisit your inquiries. As you know, when he was before this committee, Ostrovsky made many allegations about the activities of a foreign intelligence service in Canada. Could you give us an update on your inquiries with that case?

Mr. Bassett: Because of the allegations he made and because of the interest of this committee, we did see him. You saw him.

Mr. Blackburn: Yes.

Mr. Bassett: If you want to go in the other room, I'll trade experiences with you.

Some hon. members: Oh, oh.

Mr. Bassett: Do you want me to say any more? You don't, I'm sure.

Mr. Blackburn: I don't know.

Mr. Bassett: What do you want me to say?

Mr. Blackburn: Are you satisfied that CSIS is not attaching any importance to his allegations?

Mr. Bassett: First of all, we are quite satisfied that CSIS did not co-operate with Mossad. I think you brought up the Norwegian thing. We looked into that very closely, and there is no indication that any of that...

Mr. Blackburn: Okay.

Mr. Bassett: I think the recently appointed ambassador to Israel, Norman Spector, revealed some things he shouldn't have, in that he pointed out that Mossad were doing some inquiry here on their own. The head of Mossad was brought in by the Under-Secretary of State for External Affairs and was reamed out for this.

Mr. Blackburn: I'm sorry to interrupt, but the argument that Ostrovsky made before this committee was that Mossad was operating illegally in this country, that they were operating here without CSIS knowing about it, without permission from the Solicitor General. Have you established that?

Mr. Bassett: Yes, we did.

Mr. Blackburn: Are you going to do a report on this?

[*Traduction*]

M. Blackburn: Dans vos enquêtes, avez-vous pu obtenir des renseignements de la GRC?

M. Bassett: Bien sûr.

M. Blackburn: Il me semble que les agents de la GRC enquêtent sur le terrain et s'intéressent aux aspects criminels de cette affaire, alors que le SCRS s'intéresse à la sécurité et aux renseignements. Avez-vous obtenu de la GRC tous les renseignements et toute la collaboration dont vous aviez besoin?

M. Bassett: Oui, j'ai été informé en détail par la GRC, à la demande du ministre. Nos rapports jusqu'ici indiquent que la collaboration entre le SCRS et la GRC est excellente.

M. Blackburn: Ma prochaine question porte sur l'affaire Ostrovsky. Je ne sais pas si vous vous êtes engagé, la dernière fois que vous êtes venu nous voir, à rouvrir ce dossier ou tout au moins à réexaminer vos enquêtes. Comme vous le savez, quand il s'est présenté ici, Ostrovsky a fait des allégations au sujet des activités d'un service de renseignement étranger au Canada. Pouvez-vous faire le point sur vos enquêtes dans cette affaire?

M. Bassett: À cause de ses allégations et de l'intérêt du comité, nous l'avons rencontré. Vous aussi.

M. Blackburn: Oui.

M. Bassett: Si vous voulez venir dans la pièce à côté, nous allons partager nos expériences.

Des voix: Oh, oh.

M. Bassett: Voulez-vous que j'en dise davantage? Je suis certain que non.

M. Blackburn: Je n'en sais rien.

M. Bassett: Que voulez-vous savoir?

M. Blackburn: Êtes-vous convaincu que le SCRS n'attache aucune importance à ces allégations?

M. Bassett: D'abord, nous sommes convaincus que le SCRS n'a pas collaboré avec le Mossad. Je pense que vous avez évoqué l'affaire norvégienne. Nous l'avons examinée de près, et il n'y a aucune indication que...

M. Blackburn: D'accord.

M. Bassett: Je pense que le nouvel ambassadeur en Israël, M. Norman Spector, a fait des révélations, alors qu'il aurait dû se taire, lorsqu'il a déclaré que le Mossad faisait enquête de son côté. Le directeur du Mossad a été convoqué par le sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, qui lui a passé un savon.

M. Blackburn: Je suis désolé de vous interrompre, mais l'argument d'Ostrovsky devant le comité était que le Mossad agissait illégalement chez nous, qu'il s'adonnait à des activités à l'insu du SCRS et sans la permission du solliciteur général. Avez-vous confirmé ces allégations?

M. Bassett: Oui.

M. Blackburn: Allez-vous faire un rapport à ce sujet?

[*Text*]

Mr. Bassett: I don't think so.

Mr. Blackburn: Fine. Thank you very much.

Mr. Atkinson: The Solicitor General has asked CSIS and the RCMP to look at allegations that the KGB provided financing to the Communist Party of Canada in the 1980s, and to do a report on that. Have you seen a copy of that report yet?

Mr. Bassett: We haven't, but we are waiting to see it.

Mr. Atkinson: Will you be reviewing the contents of the report?

Mr. Bassett: We will look at it. Are you concerned about that? Do you want to know about it?

Mr. Atkinson: As you say, we will probably get a chance to ask the director of CSIS as well. We are interested in it and we wondered if you had seen the report.

Mr. Bassett: It is interesting. I am trying to work out an arrangement whereby the integrity of SIRC will be enhanced and protected without necessarily making our recommendations mandatory. The thought just struck me that the creation of this subcommittee was a very good way for you, Mr. Chairman, and your colleagues, to get around the fact that the government wouldn't have a a parliamentary oversight committee with SIRC. So you fellows got in a room and said let's form a subcommittee. You've worked it out to a degree, and that's what I'm trying to do.

• 1640

Mr. Atkinson: We try. We took seriously the recommendations we made on that special committee.

Mr. Bassett: That's right. You've worked out a situation—

Mr. Blackburn: The Solicitor General hasn't had a decent night's sleep since.

Some hon. members: Oh, oh.

The Chairman: Mr. Bassett, speaking on behalf of our members, I want to thank you for coming here today. You have a marvellously delightful way of getting right to the nub of the issue and identifying it. I believe SIRC is much stronger for your presence, Mr. Bassett, and the whole protection of civil liberties in the country. Even though that might seem to be a cliché, there's no doubt in my mind that the system is working better because of SIRC and, to a very small degree, our committee. Thank you for coming.

Mr. Lee: Mr. Chairman, just before you adjourn, I have a question of process. In an effort to assist Mr. Bassett with the travel arrangements, we may have missed a few minutes of committee time. We've covered most of the questions that we wanted to deal with, but there might be two or three questions left unanswered.

Would it be possible for us to forward whatever questions remained unasked to Mr. Bassett for SIRC's consideration? We don't want to increase your workload—

[*Translation*]

M. Bassett: Je ne le crois pas.

M. Blackburn: Très bien. Merci beaucoup.

M. Atkinson: Le solliciteur général a demandé au SCRS et à la GRC d'examiner les allégations selon lesquelles le KGB aurait financé le Parti communiste du Canada pendant les années 80 et de lui faire rapport à ce sujet. Avez-vous vu un exemplaire de ce rapport?

M. Bassett: Non, mais nous l'attendons.

M. Atkinson: Vous en étudierez le contenu?

M. Bassett: Oui. Est-ce que cela vous dérange? Voulez-vous que nous vous tenions au courant?

M. Atkinson: Comme vous dites, nous aurons probablement la chance d'interroger également le directeur du SCRS. Cette question nous intéresse, et nous nous demandions si vous aviez vu le rapport.

M. Bassett: C'est intéressant. J'essaie de conclure un accord qui accroîtra et protégera l'intégrité du CSARS sans nécessairement rendre nos recommandations exécutoires. Je viens tout juste de penser que la création de votre sous-comité est un très bon moyen pour vous, monsieur le président et vos collègues, de contourner le refus du gouvernement de permettre la création d'un comité parlementaire du CSARS. Vous vous êtes donc réunis et avez décidé de former un sous-comité. Vous avez contourné la difficulté, jusqu'à un certain point, et c'est exactement ce que j'essaie de faire, moi aussi.

M. Atkinson: Nous essayons. Nous avons pris au sérieux les recommandations que nous avons formulées au comité spécial.

M. Bassett: C'est exact. Vous avez trouvé un moyen...

M. Blackburn: Le solliciteur général n'a pas fermé l'oeil depuis.

Des voix: Oh, oh.

Le président: Monsieur Bassett, au nom du comité, je vous remercie d'être venu nous voir aujourd'hui. Vous avez une façon tout à fait charmante d'aller droit au but et de mettre le doigt sur le bobo. Je crois que le CSARS est beaucoup plus fort, grâce à vous, et qu'il en va de même de la protection des libertés civiles au pays. Même si cela peut paraître cliché, il ne fait aucun doute dans mon esprit que le système fonctionne mieux à cause du CSARS et, dans une très petite mesure, à cause de notre comité. Je vous remercie.

M. Lee: Monsieur le président, avant de lever la séance, j'aurais une question administrative. Afin d'assister M. Bassett dans ses déplacements, nous avons peut-être empiété de quelques minutes sur le temps qui revenait au comité. Nous avons posé la plupart des questions que nous voulions poser, mais il en reste peut-être une ou deux sans réponse.

Pourrions-nous poser ces questions par écrit afin que le CSARS y réponde? Nous ne voulons pas accroître votre charge de travail...

[*Texte*]

An hon. member: But we will.

Mr. Lee: —but in the event you feel it would be of assistance to us for you to answer the questions we would submit in writing, I think members would appreciate that.

Mr. Bassett: I'd rather come back and see you all.

Mr. Lee: Would you?

Mr. Bassett: Sure. I think it's very useful, for us and the committee, to come here. It certainly helps me. It clarifies a lot of things. It gives me a feel for what is concerning you. Don't send written questions. Ask me to come back here to talk to you.

Mr. Lee: Okay. A two-way invitation.

The Chairman: We stand adjourned.

[*Traduction*]

Une voix: Mais nous le ferons.

M. Lee: . . .mais si vous pensez que vous pourriez nous être utile en répondant aux questions que nous vous poserions par écrit, je pense que les membres du comité vous en sauraient gré.

M. Bassett: Je préférerais revenir vous voir.

M. Lee: Vraiment?

M. Bassett: Certainement. Je pense que c'est très utile pour nous et pour le comité de venir ici. En tout cas, c'est très utile pour moi. Cela éclaircit beaucoup de choses. Je vois ce qui vous préoccupe. Ne m'envoyez pas de questions par écrit. Invitez-moi à revenir vous parler.

M. Lee: L'invitation va dans les deux sens.

Le président: La séance est levée.

MAIL ➤ POSTE

Issue No. 7

Wednesday, November 25, 1992

Chairperson: Blaine Thacker

National Security

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General

First Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 7

Le mercredi 25 novembre 1992

Président: Blaine Thacker

Sécurité Nationale

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité sur la

du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 32(5), the consideration of the Annual Report, 1991-92 of the Security Intelligence

CONCERNANT:

Conformément à l'article 32(5) du Règlement, la considération du Rapport annuel de 1991-1992 du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Deuxième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste-lettre
K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESS

From the Security Intelligence Review Committee:

The Hon. John J.W.H. Bassett, P.C., Chairman.

TÉMOIN

Du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité:

L'honorable John J.W.H. Bassett, c.p., président.

Available from Canada Communication Group – Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada – Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 7

Wednesday, November 25, 1992

Chairperson: Blaine Thacker

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 7

Le mercredi 25 novembre 1992

Président: Blaine Thacker

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

National Security

of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité sur la

Sécurité Nationale

du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 32(5), the consideration of the Annual Report, 1991-92 of the Security Intelligence Review Committee

CONCERNANT:

Conformément à l'article 32(5) du Règlement, la considération du Rapport annuel de 1991-1992 du Comité de surveillance des activités de renseignement

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991-92

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991-1992

25182

SUB-COMMITTEE ON NATIONAL SECURITY OF THE STANDING COMMITTEE ON JUSTICE AND THE SOLICITOR GENERAL

Chairperson: Blaine Thacker

Vice-Chairman: Derek Lee

Members

Ken Atkinson
Derek Blackburn
Jacques Tétreault—(5)

(Quorum 3)

Richard Dupuis

Clerk of the Sub-Committee

SOUS-COMITÉ SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE DU COMITÉ PERMANENT DE LA JUSTICE ET DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL

Président: Blaine Thacker

Vice-président: Derek Lee

Membres

Ken Atkinson
Derek Blackburn
Jacques Tétreault—(5)

(Quorum 3)

Le greffier du Sous-comité

Richard Dupuis

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, NOVEMBER 25, 1992
(13)

[*Text*]

The Sub-Committee of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General on National Security met at 3:35 o'clock p.m. this day, in Room 308, West Block, the Chairman, Blaine Thacker, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Ken Atkinson, Derek Blackburn, Jacques Tétreault and Blaine Thacker.

Acting Member present: Tom Wappel for Derek Lee.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Philip Rosen, Senior Analyst.

Witnesses: From the Security Intelligence Review Committee: The Hon. Saul Cherniack, P.C., Q.C.; The Hon. Stewart McInnes, P.C., Q.C.; The Hon. Edmond Jacques Courtois, P.C., Q.C.; The Hon. Michel Robert, P.C., Q.C.

The Sub-Committee resumed consideration of its Order of Reference of June 13, 1991 of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General to the Sub-Committee. (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Tuesday, June 18, 1991, Issue No. 1*).

In accordance with its mandate under Standing Order 32(5), the Sub-Committee began consideration of the Annual Report, 1991-92 of the Security Intelligence Review Committee for the fiscal year ended March 31, 1992, pursuant to section 53 of the Canadian Security Intelligence Service Act, Chapter C-23, Revised Statutes of Canada, 1985.—Sessional Paper No. 343-1/3A (*deemed referred on Tuesday, November 18, 1992, pursuant to Standing Order 32(5)*).

The Hon. Saul Cherniack, P.C., Q.C. made an opening statement and with the Hon. Stewart McInnes, P.C., Q.C., the Hon. Edmond Jacques Courtois, P.C., Q.C. and the Hon. Michel Robert, P.C., Q.C. answered questions.

At 5:00 o'clock p.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

Richard Dupuis

Clerk of the Sub-Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 25 NOVEMBRE 1992
(13)

[*Traduction*]

Le Sous-comité de la sécurité nationale du Comité permanent de la justice et du solliciteur général se réunit à 15 h 35, dans la salle 308 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Blaine Thacker (*président*).

Membres du Sous-comité présents: Ken Atkinson, Derek Blackburn, Jacques Tétreault et Blaine Thacker.

Membre suppléant présent: Tom Wappel remplace Derek Lee.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Philip Rosen, analyste principal.

Témoins: Du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité: L'hon. Saul Cherniack, c.p., c.r.; l'hon. Stewart McInnes, c.p., c.r.; l'hon. Edmond Jacques Courtois, c.p., c.r.; l'hon. Michel Robert, c.p., c.r.

Le Sous-comité poursuit les travaux prévus à son mandat reçu du Comité permanent de la justice et du solliciteur général le 13 juin 1991 (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mardi 18 juin 1991, fascicule n° 1*).

Conformément au mandat que le confère le paragraphe 32(5) du Règlement, le Sous-comité examine le rapport annuel de 1991-1992 du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (exercice terminé le 31 mars 1992), déposé en application de l'article 53 de la Loi sur le service canadien du renseignement de sécurité, chap. C-23, Lois révisées du Canada (1985).—Document parlementaire n° 343-1/3A (*renvoyé d'office le mardi 18 novembre 1992, suivant le paragraphe 32(5)*).

L'hon. Saul Cherniack fait un exposé puis, de même que l'hon. Stewart McInnes, l'hon. Edmond Jacques Courtois et l'hon. Michel Robert, répond aux questions.

À 17 heures, le Sous-comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Sous-comité

Richard Dupuis

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Wednesday, November 25, 1992

• 1533

The Chairman: Order. We are sitting pursuant to Standing Order 32.(5), the consideration of the annual report for 1991-92 of the Security Intelligence Review Committee. We are very privileged to have four members from the SIRC committee, led today by the Hon. Saul Cherniack, Privy Councillor, Queen's Counsel.

Mr. Cherniack, please introduce your colleagues. Then we'll have a point of order on the bells before you get into your actual statement.

Hon. Saul Cherniack (Security Intelligence Review Committee): Mr. Chairman, we are of course happy to come, as we always are, to meet with your committee to report to you, since our function is to report to Parliament.

I apologize on behalf of John Bassett, the chairman, who is unable to be with us today. With me are the Hon. Stewart McInnes, the Hon. Jacques Courtois, and the Hon. Michel Robert. We are the other four members of the committee.

Mr. Chairman, I'd like permission to make a personal statement when it suits you.

The Chairman: Colleagues, we're being called to the House on a point of order. I gather it's a vote, probably on a notice of a ways and means motion on Mr. Mazankowski's statement next Monday. We are two and two. We're supposed to be in the House, but if the opposition members are prepared to stay, I think we could just phone our House leaders and tell them we'll remain here, because it's a wash in terms of the votes.

Mr. Wappel, does that cause you any problem?

• 1535

Mr. Wappel (Scarborough West): No, that is fine, as long as no one makes the call and... If my House leader says no, you have to get back, then it is understood I have to get back.

Mr. Blackburn (Brant): Will you do the same for me too, please?

The Chairman: Sure.

Mr. Cherniack, you have the floor.

Mr. Cherniack: Thank you, Mr. Chairman. I would like to make a few comments that are my own comments and not on behalf of SIRC, since this will be the last time I will be appearing before this committee.

Eight years ago the Security Intelligence Review Committee set about to help CSIS change from a secret organization that was largely police oriented, male dominated, anglophone, and not accountable to the Canadian

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mercredi 25 novembre 1992

Le président: La séance est ouverte. Conformément à l'article 32.(5) du Règlement, notre comité étudie le Rapport annuel de 1991-1992 du Comité de surveillance des activités du renseignements de sécurité. Nous sommes fort honorés d'accueillir quatre membres de ce comité, menés par l'honorable Saul Cherniack, conseiller privé, conseiller de la Reine.

Monsieur Cherniack, voudriez-vous avoir l'obligeance de nous présenter vos collègues. J'invoquerai ensuite le Règlement au sujet des cloches avant que vous ne fassiez votre déclaration.

L'honorable Saul Cherniack (Comité de surveillance des activités du renseignement de sécurité): Monsieur le président, comme toujours bien entendu, nous sommes heureux de rencontrer votre comité et de lui faire notre rapport puisque telle est notre fonction auprès du Parlement.

Je vous présente des excuses au nom de John Bassett, notre président, qui est dans l'impossibilité d'être parmi nous aujourd'hui. Je suis accompagné de l'honorable Stewart McInnes, de l'honorable Jacques Courtois et de l'honorable Michel Robert. Nous sommes les quatre autres membres du comité.

Monsieur le président, j'aimerais que vous me permettiez, quand cela vous conviendra, de faire une déclaration à titre personnel.

Le président: Chers collègues, nous sommes convoqués à la Chambre. Je suppose que c'est un vote probablement. Probablement un avis de motion de voix et moyens au sujet de la déclaration que fera M. Mazankowski lundi prochain. Nous sommes deux et deux. Nous sommes censés être à la Chambre mais si les députés de l'Opposition sont prêts à rester, je crois que nous pourrions simplement téléphoner à nos leaders en Chambre et leur dire que nous souhaitons rester ici puisque, en terme de vote, nous sommes à égalité.

Monsieur Wappel, est-ce que cela vous pose un problème?

M. Wappel (Scarborough-Ouest): Non, cela me va à condition que personne ne m'appelle... Si mon leader en Chambre me dit que je dois y aller, il est bien entendu que j'irai.

M. Blackburn (Brant): Voudriez-vous faire la même chose pour moi, s'il-vous-plaît?

Le président: Bien sûr.

Monsieur Cherniack, vous avez la parole.

M. Cherniack: Merci, monsieur le président. J'aimerais faire quelques commentaires en mon nom et non pas en celui du Comité de surveillance, étant donné que c'est la dernière fois que je comparais devant votre comité.

Il y a huit ans le Comité de surveillance des activités du renseignement de sécurité s'est vu confier la tâche d'aider le SCRS, qui était jusqu'alors une organisation secrète, aux activités surtout policières, masculine, anglophone et n'ayant

[*Texte*]

public. There have been very many positive changes, all of which have been documented in SIRC's eight annual reports. There may even be concern now that CSIS has changed too much. There are now very few denials of security clearance; very few complaints. I hope this means they are being more cautious about the rights of individuals. On the other hand it may be they are being lax or bureaucrats, with CSIS help, are finding other means of rejecting individuals and thus avoiding SIRC review. There are many fewer files on suspicious activities. But in spite of the reduction in many programs, there is not yet an indication of self-generated reduction in cost for the taxpayer.

SIRC has a continuing vital role to play in monitoring the activities of CSIS. Its mere existence makes CSIS more careful. But more important, the program of the committee members and staff continues an ongoing review that is essential.

There is no doubt the Supreme Court decision in *Thomson* weakens the effectiveness of SIRC in the field of security screening and in the protection of the rights of individuals concerned. The fault is not that of the Supreme Court in arriving at its decision. The fault lies squarely with a government that has refused to make the necessary legislative changes that were unanimously recommended by the parliamentary committee on the review of the CSIS act.

Indeed, the Solicitor General in his letter appearing on page 91 of our report stated that in the case of Michelle Douglas, the chief of general staff, after the Supreme Court decision, "carefully reviewed the case and concluded his original decision remained the correct one". Well, subsequent events showed that both his original and his subsequent decisions were faulty and SIRC was right. The court declared the government policy regarding the service of homosexuals was contrary to the Canadian Charter. Indeed, the media reported that on October 27 the federal government agreed to an out-of-court settlement that Douglas be paid damages of $100,000 plus legal fees. So much, therefore, for the careful review, and so much for the government's attitude and concern. The government fought the Douglas case before SIRC, then appealed the SIRC findings, and did not reverse its position until the civil court proceedings were initiated and the settlement was arrived at.

To top it off, the bureaucracy has persuaded the Solicitor General to make only very limited improvements in the situation vis-à-vis the Supreme Court decision in *Thomson*. It is obvious a letter from a minister is not law and can be changed at any time. A court cannot enforce it. SIRC has stated it would monitor the procedure the Solicitor General outlined and see how it works out and report in due course.

[*Traduction*]

pas à rendre publiquement compte de ses actes à la population canadienne. Depuis, de nombreux changements très positifs sont survenus dont il a été fait état dans les huit rapports annuels du comité de surveillance. D'aucun vont même jusqu'à dire que le SCRS a trop changé. Il y a maintenant très peu de refus d'attestations de sécurité; très peu de plaintes. J'espère que cela signifie qu'il prête plus d'attention aux droits des particuliers. Par contre, il est possible qu'il pêche par laxisme ou que les bureaucrates, avec l'aide du SCRS, trouvent d'autres moyens de rejeter certaines demandes, évitant ainsi un contrôle du Comité de surveillance. Il y a beaucoup moins de dossiers sur les activités suspectes. Mais malgré la réduction de nombreux programmes, rien n'indique encore une réduction proportionnelle du coût pour les contribuables.

Le Comité continue à jouer un rôle vital en surveillant les activités du SCRS. Sa simple existence rend le SCRS plus prudent. Mais surtout, le programme mené par les membres et le personnel de ce comité remplit un rôle de surveillance essentiel.

Il ne fait aucun doute que la décision de la Cour suprême dans l'affaire *Thomson* affaiblit l'efficacité du Comité de surveillance dans le domaine des attestations de sécurité et dans la protection des droits des particuliers visés. On ne peut faire porter la faute de cette décision par la Cour suprême. Elle est totalement imputable au gouvernement qui a refusé d'apporter les modifications législatives nécessaires qui avaient été recommandées à l'unanimité par le comité parlementaire chargé de réviser la loi du SCRS.

D'ailleurs, le Solliciteur général, dans sa lettre figurant à la page 99 de notre rapport, indique que dans le cas de Michelle Douglas, le chef de l'état-major, «a réexaminé l'affaire avec soin à la lumière de l'arrêt de la Cour suprême et décidé de ne pas revenir sur sa décision originale». Des événements subséquents ont montré que sa décision originale et sa décision subséquente étaient fautives et que c'était le Comité de surveillance qui avait raison. La Cour a déclaré la politique gouvernementale concernant les homosexuels sous les drapeaux contraires à la Charte canadienne. Les médias ont tout de même rapporté que le 27 octobre, le gouvernement fédéral avait accepté un règlement à l'amiable et avait versé à Michelle Douglas 100 000$ de dommages-intérêts plus les frais. Cela en dit long sur le réexamen attentif et sur l'attitude et les préoccupations du gouvernement. Le gouvernement a défendu sa position dans l'affaire Douglas devant le Comité de surveillance, puis a fait appel de sa décision et n'a changé de position et accepté un règlement à l'amiable qu'une fois la procédure juridique civile lancée.

Pour couronner le tout, les fonctionnaires ont persuadé le Solliciteur général de n'apporter que des améliorations très limitées au sujet de la décision de la Cour suprême dans l'affaire *Thomson*. Il est évident qu'une lettre du ministre ne fait pas loi et qu'elle peut-être modifiée n'importe quand. Un tribunal ne peut lui donner force de loi. Le Comité de surveillance a indiqué qu'il surveillerait la procédure proposée par le Solliciteur général, suivrait son fonctionnement et en ferait rapport en temps utile.

[*Text*]

SIRC has no authority to do anything about the government's and the Solicitor General's decisions, and apparently this parliamentary committee has not yet been very persuasive. The responsibility rests on Parliament to prod the government and to prod the Solicitor General, and the only effective instrument to do this is your committee.

I am proud of the work of SIRC, and I am pleased with CSIS's responses to its many recommendations, even though at times it has appeared reluctant. I am proud to have been able to work with eight other members of SIRC over the years, and with its excellent and dedicated staff. And I'm grateful to the leaders of the New Democratic Party and the two other parties for having given me the opportunity to contribute eight years of service.

• 1540

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Cherniack, I speak I'm sure for all members, although they may speak in their own right as well, but I certainly speak personally, having lived through the same series of events as you have and through your entire tenure, in extending our thanks to you.

It was a great experiment when SIRC was set up to have an external review by distinguised citizens from the three national political parties. Some said that it could not work functionally and others said that it would not work because of the partisanship nature of Canadians. Well, the evidence is in, and it not only does work, it can work, and that is primarily because of the quality of the appointees. And I think it works, because each of you has come to a very deep understanding as to the unique role and niche you fill in Canadian society and how very important it is in a democracy. As a result, we as parliamentarians and Canadians can feel much more at ease with the existence of CSIS and the awesome power it has to infringe upon our personal and civil rights.

Thank you very much, Mr. Cherniack, for a solid job well done.

Mr. Cherniack: On behalf of the committee, thank you.

The Chairman: Now, to your annual report, sir. Do you have an opening statement of any sort?

Mr. Cherniack: No. We're ready to deal with any issue raised.

The Chairman: Mr. Wappel.

Mr. Wappel: I of course fully agree with the comments made by the chairman, Mr. Thacker, and offer my congratulations and best wishes and thanks to you, Mr. Cherniack.

I'd like to look at the Air India situation. I want to start by saying that I'm a little hesitant because of the 20-20 hindsight situation, which I'm very conscious of, but I'm hoping that with some examination we can maybe identify some things that will ensure that something like that will never occur again. This is not in any way to seek to critize the actions of someone who did something back in 1985 under circumstances we can't know, it is just to take a look at the situation to make sure this kind of thing doesn't occur again.

[*Translation*]

Le Comité de surveillance ne peut influer en aucune manière sur les décisions du gouvernement et du Solliciteur général et, apparemment, votre comité parlementaire n'a pas été jusqu'à présent très persuasif. Il incombe au Parlement de questionner la conduite du gouvernement et du Solliciteur général, et le seul instrument véritablement efficace est votre comité.

Je suis fier du travail du Comité de surveillance et je suis heureux des réponses du SCRS à nombre de ses recommandations, même si parfois il semble les avoir acceptés à reculons. Je suis fier d'avoir pu travailler avec les huit autres membres du Comité de surveillance au cours de ces années et avec son excellent personnel si dévoué. Je suis reconnaissant aux dirigeants du Parti néo-démocrate et des deux autres partis de m'avoir donné la possibilité d'apporter ma contribution pendant huit ans.

Merci, monsieur le président.

Le président: Monsieur Cherniack, je suis certain de parler au nom de tous les membres, bien qu'ils puissent le faire également, mais aussi à titre personnel, ayant vécu la même suite d'événements que vous pendant votre mandat, en vous exprimant tous nos remerciements.

Nommer au SCRS lorsqu'il a été créé des représentants éminents des trois partis politiques nationaux était une idée tout à fait novatrice. Certains estimaient que cela ne marcherait pas d'un point de vue fonctionnel, d'autres à cause de l'esprit partisan des Canadiens. Nous savons ce qu'il en est aujourd'hui. Non seulement le processus fonctionne, mais il le peut, ce qui est principalement dû à la qualité des personnes nommées. Et je crois que cela fonctionne parce que chacun d'entre vous a pris conscience du rôle unique qu'il joue dans la société canadienne et à quel point cela est importante en démocratie. En conséquence, les parlementaires et les Canadiens peuvent accepter plus facilement l'existence du SCRS et de ses formidables pouvoirs d'invasion de nos droits personnels civils.

Merci infiniment, monsieur Cherniack, pour un travail bien fait.

M. Cherniack: Au nom du comité, merci.

Le président: Passons maintenant à votre rapport annuel, monsieur. Avez-vous une déclaration préliminaire à nous faire?

M. Cherniack: Non. Nous sommes prêts à répondre à vos questions.

Le président: Monsieur Wappel.

M. Wappel: Bien entendu, je suis tout à fait d'accord avec les commentaires de notre président, monsieur Thacker, et permettez-moi, monsieur Cherniack, de vous offrir mes félicitations, mes meilleurs voeux et mes remerciements.

J'aimerais parler de l'accident de l'avion d'Air India. Je commencerai par dire que j'hésite un peu à cause de la vision que donne le recul et dont je suis tout à fait conscient, mais j'espère qu'un examen de ce dossier nous permettra à l'avenir d'éviter la répétition de certaines erreurs. Mon intention n'est pas du tout de critiquer les actions de certaines personnes en 1985 dans des circonstances que nous ignorons. Il s'agit de faire le point de ces événements pour éviter que ce genre de chose ne se reproduise.

[*Texte*]

The nub of your review is that everything seems to be okay, or seemed to be okay vis-à-vis the CSIS situation generally overall and Air India. You are going to be submitting a detailed section 54 report to the Solicitor General. Your report says shortly. Could tell us when that's going to be submitted?

Mr. Cherniack: It has been done.

Mr. Wappel: Back in when 1989-90 you indicated that you might prepare some of your section 54 reports in two versions, one for the minister's eyes only, presumably, and one for the rest of us. Are you preparing or will you be considering a version for us?

Mr. Cherniack: Mr. Wappel, the committee agreed that this chapter 2 would be our public version of the section 54 report.

• 1545

Mr. Wappel: In early June of 1985 a person is put under surveillance. On June 4 there is a bomb test, presumably at a remote site on Vancouver Island. The "surveillee". . .the person watching, I guess is the way I—

Mr. Cherniack: Surveillant. The person who is being watched.

Mr. Wappel: Not the person who is being watched; the person who is doing the watching.

Mr. Cherniack: Surveillant.

Mr. Wappel: I beg your pardon. The surveillant thinks it's a gunshot. I don't want to read things into your report; but, as I see it, the surveillant didn't investigate further to see if it was a gunshot, didn't look around at the site, but apparently did report it immediately the next day to the RCMP.

The RCMP proceeded to do nothing. The RCMP then did not examine the site until after the tragedy of the explosion.

At the same time CSIS initiates taping of telephone conversations, which CSIS knows to be in the Punjabi language yet CSIS does not have a translator available to examine these transcripts on an immediate basis. Rather, it sends them to Ottawa for translation. I have to ask myself the point of recording hundreds and hundreds of hours of conversations in a foreign dialect if you don't have anyone who is going to be reviewing them on an immediate basis.

In addition to that, we then get into what happened after the plane went down. Many hundreds of hours of audio tapes were erased after June 23. One could easily see that, perhaps if tapes had been reviewed and were thought to be useless, they would be erased before the tragedy.

In view of the facts that there was surveillance on a human subject, human target, and that there were audio tapes of this extremist organization, did not having those tapes "in the ordinary course of CSIS's operations" erased after the plane went down, without any explanation that I can see, cause you any concern when you were looking at this? If so, what's your answer to it?

[*Traduction*]

Pour l'essentiel vous semblez ne rien reprocher ou vous semblez donner un satisfecit au SCRS, en général, et en particulier dans l'affaire d'Air India. Vous dites que vous présenterez au Solliciteur général un rapport détaillé en vertu de l'article 54 de la Loi sur le SCRS. Vous dites sous peu. Pouvez-vous nous dire quand?

M. Cherniack: C'est déjà fait.

M. Wappel: En 1989-1990, vous nous aviez dit préparer parfois deux versions de ces rapports en vertu de l'article 54, une pour le ministre, uniquement, je suppose, et une pour nous. Êtes-vous en train de préparer ou envisagez-vous une telle version pour nous?

M. Cherniack: Monsieur Wappel, nous avons décidé que ce chapitre 2 serait notre version publique du rapport en vertu de l'article 54.

M. Wappel: Au début du mois de juin 1985, une personne est placée sous surveillance. Le 4 juin, on procède à un essai de bombe, probablement dans un endroit isolé de l'Île de Vancouver. Le «surveillé». . . l'observateur, je suppose que c'est ainsi. . .

M. Cherniack: Le surveillant. La personne observée.

M. Wappel: Pas la personne observée, l'observateur.

M. Cherniack: Le surveillant.

M. Wappel: Je m'excuse. Le surveillant pense que c'est un coup de fusil. Je ne lis pas entre les lignes mais si je comprends bien votre rapport, ce surveillant n'a pas mené plus loin son enquête pour déterminer si c'était bien un coup de fusil, il ne s'est pas rendu sur les lieux, mais a apparemment transmis immédiatement un rapport le lendemain à la Gendarmerie Royale.

La Gendarmerie Royale n'y a donné aucune suite. Elle n'est allé examiner ce lieu qu'après la tragédie.

En même temps, le SCRS commence à enregistrer des conversations téléphoniques dont il sait qu'elles sont en Punjabi, et pourtant il n'a pas à sa disposition de traducteurs pour analyser immédiatement leur transcription. Au lieu de cela, il les envoie à Ottawa pour qu'ils soient traduits. Je me demande quel est l'intérêt d'enregistrer des centaines et des centaines d'heures de conversation dans une langue étrangère quand on n'a pas à sa disposition quelqu'un en mesure de les analyser immédiatement.

Vient s'ajouter à cela ce qui a été fait après l'accident du vol d'Air India. Plusieurs centaines d'heures de bandes magnétiques ont été effacées après le 23 juin. Si ces bandes avaient été analysées et jugées inutiles, on pourrait comprendre à la rigueur qu'elles aient été effacées avant la tragédie.

Étant donné qu'un sujet, une cible, avait été placé sous surveillance et qu'il existait des enregistrements des conversations de ce groupe extrémiste, le fait que le SCRS ait effacé ces bandes conformément à ces politiques, sans autre explication, que je sache, après l'écrasement de l'avion, ne vous a-t-il pas paru surprenant pendant votre examen? Dans l'affirmative, qu'elle est votre réponse?

[*Text*]

Mr. Cherniack: Mr. McInnes.

Hon. Stewart McInnes (Security Intelligence Review Committee): It causes a great deal of concern. I think your reaction has been shared by members of the committee and we've focused a great deal on events you've spoken about. This was an incident that would have brought to the attention of anybody who was investigating that, listen, we've got to up the ante and we should be using all our resources to determine what's going on.

Let's deal with the erasure of the tapes in the first instance. They should have been kept. There should have been an appropriate translator on the spot.

The tapes were erased. We talked to the RCMP personnel who listened to the tapes, and assurances were given, which were accepted by us, that there was nothing on the tapes that would have caused them to be retained. That was the explanation for their being discarded.

We accepted that explanation not only because of the inquiries we made of the RCMP people who were involved but also because there were 54 tapes that were retained and reviewed and those tapes didn't indicate anything untoward. So we thought we were able to draw the inference that the conclusion we offered was reasonable in the circumstances.

This particular incident should have triggered everybody's attention and it should have been followed exhaustively. Having said all that, there is no evidence before the committee and before our research staff to suggest that the eventual incident, which was the subject of the inquiry, would have been avoided if further pursuit had been given at that particular time.

• 1550

Mr. Wappel: Are you satisfied that all of the tapes were in fact translated and listened to before they were erased?

Mr. McInnes: Yes.

Mr. Wappel: Are you satisfied as to how CSIS is now handling tapes, today?

Mr. McInnes: I think this particular incident has been instructive. There are more translators; there are more translators available from a time point of view to respond to the requirement. Taping the circumstances in Vancouver and then sending them to Ottawa where they laid on a desk for a lengthy period of time was completely unacceptable. We made a particular inquiry about the measures now in place, and we feel confident that this particular experience will not be repeated.

Mr. Wappel: Then let me talk about the subsequent investigation. In view of what happened, do you believe the way this matter was handled by CSIS compromised the subsequent investigation in any way?

Mr. McInnes: No. There is no evidence of that. You know, one can speculate. There is just absolutely no evidence. All we could do was go on the hundreds of thousands of files we investigated, all the people we interviewed. The total

[*Translation*]

M. Cherniack: Monsieur McInnes.

L'honorable Stewart McInnes (Comité de surveillance des activités du renseignement de sécurité): Cela nous a paru très surprenant. Votre réaction a été celle des membres de notre comité, et nous nous sommes intéressés de très près aux événements dont vous venez de parler. C'est le genre d'incident qui aurait attiré l'attention de n'importe quel enquêteur, et nous avons décidé d'user de toutes nos ressources pour comprendre ce qui se passait.

Commençons par l'effacement des bandes. Elles auraient dû être conservées. Il y aurait dû y avoir un traducteur sur place.

Les bandes ont été effacées. Nous avons parlé aux agents de la Gendarmerie Royale qui les avaient écouté, et ils nous ont assuré, et nous les avons cru, qu'il n'y avait rien sur ces bandes qui justifiait leur conservation. C'était l'explication de leur effacement.

Nous avons accepté cette explication non seulement parce que nous avions interrogé les responsables de la Gendarmerie Royale en l'occurrence mais aussi parce qu'il restait 54 bandes qui avaient été conservées et analysées et qu'elles ne prêtaient absolument pas à conséquence. Nous avons donc cru être en mesure de penser que notre conclusion dans les circonstances était raisonnable.

Cet incident particulier aurait dû provoquer l'attention de tout le monde et il aurait absolument fallu lui donner des suites. Ceci dit, notre comité et notre personnel de recherche n'a pu mettre la main sur aucune preuve suggérant que l'incident survenu par la suite, qui était l'objet de cette enquête, aurait été évité si cette enquête avait été poursuivie à ce moment particulier.

M. Wappel: Êtes-vous convaincu que toutes les bandes ont en fait été traduites et écoutées avant d'être effacées?

M. McInnes: Oui.

M. Wappel: Êtes-vous satisfait de la manière dont le SCRS traite aujourd'hui les bandes de ce genre?

M. McInnes: Je crois que cet incident particulier a été instructif. Il y a davantage de traducteurs; il y a davantage de traducteurs immédiatement disponibles pour répondre au besoin. Il est tout à fait inacceptable d'avoir enregistré ces bandes à Vancouver, puis de les avoir envoyées à Ottawa où elles sont restées sur un bureau pendant une longue période de temps. Nous nous sommes tout particulièrement informés sur les mesures maintenant en place et nous sommes convaincus que ce genre d'incident ne se répètera pas.

M. Wappel: Dans ce cas, passons à la suite de cette enquête particulière. Étant donné les événements, pensez-vous que la manière dont cette affaire a été traitée par le SCRS a pu compromettre la suite de l'enquête?

M. McInnes: Non. Rien ne permet de le prouver. Voyez-vous, on ne peut faire que des spéculations. Nous n'avons absolument aucune preuve. Nous avons dû nous en remettre à des centaines de milliers de dossiers que nous avons

[*Texte*]

sources of SIRC were devoted to this particular project, because of the inquiries and questions, because of the anxiety of the families involved, for so many reasons. Allegations were in abundance, involving foreign governments, involving CSIS. This took up our total year. Our conclusion is that there was a general alarm put out that all kinds of allegations, that incidents of this kind might happen, but there was nothing to indicate that this particular incident was drawn to the attention of CSIS or that they could have reasonably anticipated it from investigations of their own.

Mr. Wappel: Are you satisfied that whatever criticisms you may have had of the investigation and the procedures have now been dealt with by CSIS?

Mr. McInnes: Yes.

Mr. Wappel: Unequivocally?

Mr. McInnes: Unequivocally. If you are asking us if CSIS is now operating perfectly, no; that is not a response. Have there been improvements? Yes, very good improvements, and we are satisfied that this incident has caused an acceleration of the maturity of the force and that there is now better cooperation between the RCMP and CSIS, that the whole procedure regarding investigations and translations has been upgraded significantly.

Mr. Cherniack: But it should be said that this is an ongoing study for the committee. SIRC will continue to monitor how well they are following the directions they've received and the arrangements they've made.

Mr. Wappel: Okay. Let me then turn to the Thomson case. I heard what you said, and I listened very carefully. I just want to make sure I understand. A specific recommendation was made. You're calling for legislative change in section 52 and then a so-called cabinet directive to re-establish a reasonable balance.

As I read the answer, and I think it is fairly self-evident, the minister has rejected the call for a legislative solution, which I think, if I heard you correctly, you blame on the bureaucrats.

Mr. Cherniack: No, I blame that on the government.

Mr. Wappel: He would recommend to the President of the Treasury Board that he consider amending the security policy guidelines to require deputy heads to advise and consult with the associate secretary. I further understand from Mr. Robert that this has been done.

Mr. Cherniack: Yes. We now have a copy of a letter to the effect that this recommendation has been accepted by the President of the Treasury Board.

• 1555

Mr. Wappel: But that's only your second-best... What you would like to see is a legislative change. Is that correct?

[*Traduction*]

examinés, à tous les gens que nous avons interrogés. Les ressources totales du comité de surveillance ont été consacrées à ce projet particulier à cause des enquêtes et des questions, à cause de l'angoisse des familles concernées, pour beaucoup de raisons. Les allégations visant certains gouvernements étrangers et le SCRS ne manquaient pas. Ce projet nous a occupé toute l'année. Nous avons conclu qu'une sonnette d'alarme avait été tirée par toutes ces allégations et par la crainte d'une répétition de ce genre d'incident. Rien ne permettait cependant d'indiquer que cet incident particulier avait été porté à l'attention du SCRS ou qu'il aurait pu raisonnablement le prévoir s'il avait lui-même mené son enquête.

M. Wappel: Êtes-vous convaincu que le SCRS a répondu à vos critiques sur cette enquête et sur les procédures suivies?

M. McInnes: Oui.

M. Wappel: Sans équivoque?

M. McInnes: Sans équivoque. Si vous nous demandez: le SCRS est-il devenu parfait? Bien sûr que non. Par contre, y a-t-il eu des améliorations? Bien sûr, d'excellentes améliorations et nous sommes convaincus que cet incident a provoqué une maturité accélérée du service et qu'il existe maintenant une meilleure coopération entre la Gendarmerie Royale et le SCRS, que toute la procédure d'enquête et de traduction a été nettement améliorée.

M. Cherniack: J'ajouterai que c'est une tâche permanente de notre comité. Le CSARS continuera à veiller à ce que les nouvelles directives et les nouvelles dispositions soient respectées.

M. Wappel: Très bien. Passons maintenant à l'affaire Thomson. J'ai écouté avec grande attention ce que vous avez dit. Je veux simplement être certain d'avoir bien compris. Vous avez fait une recommandation précise. Vous réclamez une modification de l'article 52 de la loi suivie d'une directive du Cabinet pour restaurer un équilibre raisonnable.

Si je comprends bien la réponse du ministre, et je crois que c'est assez évident, il a rejeté votre proposition législative, rejet dont vous faites porter le blâme, si je vous ai bien entendu, aux fonctionnaires.

M. Cherniack: Non, au gouvernement.

M. Wappel: Il recommanderait néanmoins au président du Conseil du Trésor de songer à modifier la politique concernant la sécurité de façon que les administrateurs généraux soient tenus de prévenir et de consulter le greffier associé du Bureau du conseil privé.Je crois que M. Robert nous a dit qu'il l'a fait.

M. Cherniack: Oui. Nous avons maintenant copie d'une lettre indiquant que cette recommandation a été acceptée par le président du Conseil du Trésor.

M. Wappel: Mais c'est seulement votre deuxième choix... Vous préféreriez une modification de la loi. N'est-ce pas?

[*Text*]

Mr. Cherniack: That's what the committee recommended; that's what your committee recommended. The reason, again, is that a letter from the minister telling deputy ministers how they ought to handle this problem is, to my mind, certainly inadequate. That's where I say the bureaucrats wouldn't let go of the power they had; and I fault that.

Mr. Wappel: I am not sure if I heard you correctly. Did you lay any blame on this committee in your opening remarks?

Mr. Cherniack: No, the other way around. I am suggesting this committee has a grave responsibility to have the government do what the committee has recommended already; that is, to legislate to ensure this kind of activity is a matter of law and SIRC's intensive investigation is recognized.

Mr. Blackburn: I have a couple of points on the Air India crash I haven't got quite clear in my head. I wasn't a member. . .in fact, this committee wasn't in being at the time, of course; and we are going back several years. But if I understand the facts correctly, a CSIS agent was following a Sikh suspect prior to the crash, and the CSIS agent was in hearing distance, at least, of what he thought was a bullet going off, a gun discharging, in some remote area outside Victoria where the Sikh suspect was at that time. Is that correct?

Mr. McInnes: Yes.

Mr. Blackburn: Why, then, did the CSIS agent leave the scene before he had determined exactly what the cause of the sound was? He only reported that he thought it was a gunshot. He didn't say it was definitely a gunshot or it was obviously a bomb, or a detonator for a bomb, going off. Why wasn't there a closer examination by that agent? No doubt you have put that question to yourselves already. What was the answer?

Mr. Cherniack: As far as I recall, there was not a satisfactory answer.

Mr. McInnes: The question is an obvious one. The answer was not forthcoming.

Mr. Blackburn: Who was that person who was there—not the agent but the Sikh suspect—in the woods at that time? You can't tell us that?

Mr. Cherniack: I don't think so.

Mr. Blackburn: Has that never been revealed publicly?

Mr. Cherniack: Not by us.

Mr. Blackburn: I can't recall.

Mr. Cherniack: I am not aware that it was.

Mr. Blackburn: Do you know whether that person is still alive?

Mr. McInnes: We don't know.

Mr. Blackburn: You don't know, or he is not?

Mr. McInnes: We think the suspect may not be alive.

[*Translation*]

M. Cherniack: C'est ce que ce comité a recommandé; c'est ce que votre comité a recommandé. Encore une fois parce qu'une simple lettre du ministre disant au sous-ministre comment régler ce genre de question me semble tout à fait insuffisante. C'est la raison pour laquelle je dis que ce sont les fonctionnaires qui ne veulent pas lâcher une partie de leur pouvoir, et je leur en fais reproche.

M. Wappel: Je ne suis pas certain de vous avoir vraiment bien entendu. Avez-vous fait des reproches à notre comité dans vos remarques préliminaires?

M. Cherniack: Non, tout au contraire. J'ai dit qu'il incombe à votre comité d'inciter le gouvernement à faire ce que notre comité a déjà recommandé, à savoir légiférer afin que ce genre de décision relève de la loi et qu'il donne ainsi quitus aux efforts investigatifs intensifs du CSARS.

M. Blackburn: J'ai quelques questions à vous poser sur certains points concernant la catastrophe du vol Air India qui ne sont toujours pas très clairs pour moi. Je n'étais pas membre... en fait, ce comité n'existait pas encore à l'époque, bien entendu; et ces événements remontent à plusieurs années. Mais si j'ai bien compris les faits, un agent du SCRS filait un suspect sikh avant la catastrophe, et il s'est trouvé à une distance suffisante pour entendre ce qu'il a pris pour un coup de fusil dans un lieu isolé à côté de Victoria où se trouvait alors ce suspect. C'est bien cela?

M. McInnes: Oui.

M. Blackburn: Pourquoi dans ce cas cet agent du SCRS a-t-il quitté les lieux avant de déterminer exactement la cause de ce qu'il venait d'entendre? Il a simplement dit qu'il pensait que c'était un coup de fusil. Il n'a pas dit que c'était sans aucun doute un coup de fusil ou que c'était de toute évidence une bombe, ou le bruit du détonateur d'une bombe. Pourquoi n'a-t-il pas procédé à un examen plus approfondi? Vous avez sans doute posé vous-même cette question. Que vous a-t-on répondu?

M. Cherniack: Si je me rappelle bien, la réponse qui nous a été donnée n'était pas satisfaisante.

M. McInnes: Notre question était évidente. La réponse était loin de l'être.

M. Blackburn: Qui était cette personne présente—pas l'agent mais le suspect sikh, dans ce bois à ce moment-là? Vous ne pouvez pas nous le dire?

M. Cherniack: Je ne le pense pas.

M. Blackburn: Son nom a-t-il jamais été révélé publiquement?

M. Cherniack: Pas par nous.

M. Blackburn: Je ne me souviens pas.

M. Cherniack: Je ne le crois pas.

M. Blackburn: Savez-vous si cette personne est toujours vivante?

M. McInnes: Nous ne savons pas.

M. Blackburn: Vous ne savez pas ou n'est-elle plus vivante?

M. McInnes: Nous pensons possible que ce suspect n'est plus vivant.

[*Texte*]

Mr. Blackburn: Do you know whether or not he is the person, for example, who was gunned down by the Indian government more recently in either the Punjab or some other place in India?

Mr. McInnes: I think it is very sensitive, very difficult for the committee to respond—

Mr. Blackburn: You can't respond.

Mr. McInnes: I think it is better we not respond on the particulars, just deal with the general. I think that would be an appropriate way to deal with it.

Mr. Blackburn: As far as you know, then, are the perpetrators of this heinous crime still at large, some or all?

Mr. McInnes: The RCMP investigation has not concluded. It is going on. So there is no definitive word the person has been identified and dealt with.

Mr. Cherniack: It is an RCMP matter now.

Mr. Blackburn: I know it is under criminal investigation.

Maybe this is not a fair question either, but in your professional opinion, and based on the information you know, the information that has been publicly disclosed and what is still privately held by you, do you think there is any hope of ever resolving this issue and finding the perpetrators, or at least solving the mystery?

Mr. Cherniack: I don't think we could answer that.

Mr. Blackburn: You don't have access, in other words, to the criminal facts or information coming through?

Mr. Cherniack: No.

Mr. McInnes: No, we do not.

Mr. Blackburn: So you are controlled by your mandate to look only at the security aspect.

Mr. Cherniack: Correct.

Mr. McInnes: Correct.

Mr. Blackburn: To the best of your knowledge, is the Government of India satisfied at this point with what CSIS did or did not do during the investigation?

Mr. McInnes: We have no way of knowing that.

• 1600

Mr. Blackburn: The Government of India has not contacted CSIS? They have not made any representations with respect to the way CSIS behaved at the time, or is behaving now?

Mr. McInnes: I don't recall any representation in that regard.

Mr. Blackburn: I want to turn now to another subject and I have very little information on it. I don't know how much information you have, or how much you can disclose. Is the Republic of Cuba a security danger to this country?

[*Traduction*]

M. Blackburn: Savez-vous si oui ou non c'est cette personne, par exemple, qui a été tuée par le gouvernement indien il n'y a pas longtemps au Punjab ou à un autre endroit aux Indes?

M. McInnes: C'est une question très délicate à laquelle il est difficile à notre comité de répondre...

M. Blackburn: Vous ne pouvez pas répondre.

M. McInnes: Je crois qu'il serait préférable que nous n'entrions pas dans les détails. Cela me semblerait plus approprié.

M. Blackburn: Dans ce cas, d'après ce que vous savez, les responsables de ce crime odieux sont toujours en liberté, tous ou certains?

M. McInnes: L'enquête de la Gendarmerie Royale n'est pas terminée. Elle se poursuit. Il n'y a donc ni coupable ni arrestation pour le moment.

M. Cherniack: C'est une affaire qui regarde maintenant la Gendarmerie.

M. Blackburn: Je sais qu'une enquête criminelle est en cours.

Je ne devrais peut-être pas non plus vous poser cette question, mais en tant que professionnels, et en fonction des renseignements en votre possession, les informations qui ont déjà été publiquement divulguées ainsi que les informations confidentielles que vous continuez de détenir, pensez-vous qu'il y ait jamais un espoir de résoudre cette question et de trouver des responsables, ou tout au moins de résoudre le mystère?

M. Cherniack: Je ne pense pas que nous puissions répondre à cette question.

M. Blackburn: En d'autres termes, vous n'avez pas accès aux renseignements contenus dans le dossier d'enquête?

M. Cherniack: Non.

M. McInnes: Non.

M. Blackburn: Votre mandat ne vous autorise à vous intéresser qu'à l'aspect concernant la sécurité.

M. Cherniack: Exactement.

M. McInnes: Exactement.

M. Blackburn: À votre connaissance, le gouvernement indien se satisfait-il de ce que le SCRS a fait ou n'a pas fait pendant l'enquête?

M. McInnes: Nous ne pouvons pas du tout le savoir.

M. Blackburn: Le gouvernement de l'Inde n'a-t-il pas communiqué avec le SCRS? N'a-t-il pas présenté des instances sur la façon dont le SCRS a agi à l'époque, ou sur la façon dont il agit à l'heure actuelle?

M. McInnes: Je ne me rappelle aucune démarche en ce sens.

M. Blackburn: J'aimerais maintenant aborder une autre question sur laquelle j'ai très peu de renseignements. Je ne sais pas quels renseignements vous possédez, ou ce que vous êtes en mesure de divulguer. Est-ce que la République de Cuba représente un danger pour la sécurité de notre pays?

[*Text*]

Mr. Cherniack: I am sure we can't answer that.

Mr. Blackburn: You can't? To the best of your knowledge, does the Republic of Cuba have agents in this country?

Mr. Cherniack: I don't think we can answer that.

Mr. Blackburn: You can't answer that one either.

I have an article before me and there is a picture here of two former Cuban security agents, or spies, I don't know which, Florentino Aspillaga and Enrique Garcia, who claim that Cuba is operating active agents in Montreal, Ottawa, and Toronto. I don't want to make a big thing of this because I, personally, have never considered Cuba to be a security threat to our country. I don't want to make light of it necessarily, but I just don't imagine how a country the size of Cuba, with its very limited capability and its horrendous economic problems, could be a threat to our country. Is. . .well, I suppose I can't put the question to you, you can't—

Mr. McInnes: Can I help you in this way in saying—

Mr. Blackburn: Can you help me out phrasing my question, perhaps?

Mr. McInnes: Let me try, and say that we are aware of the article. It has been brought to our attention and we are investigating it.

Mr. Blackburn: Thank you. Those are all the questions I have on the first round.

Mr. Atkinson (St. Catharines): With respect to the community interviews program that was conducted during the Gulf War and that you describe in your report, can you give us an overview of that program and the complaints that were levelled by the Canadian Arab Federation and your conclusion that these interviews were carried out in accordance with the mandate of CSIS?

Mr. Cherniack: Mr. Courtois will deal with it.

Hon. Edmond Jacques Courtois (Security Intelligence Review Committee): The program itself was approved by either the regional or the branch director concerned. The people who are selected for a program like this are usually people who are supposed to be in the know on what goes on in their community. There are no guidelines. At the time there were no guidelines for those interviews. We interviewed a number of people who were approached by the service; generally, those who came voluntarily—they were told they were under no obligation to come or to reply to us—did not have any major complaint.

Guidelines now are being written, and I refer you to page 25, our recommendation that in the normal course of events a community interviews program be authorized at the special TARC 1 level, with full authority and so on. But in this case

[*Translation*]

M. Cherniack: Je ne pense pas pouvoir répondre à votre question.

M. Blackburn: Vous ne pouvez pas? D'après ce que vous savez, la République de Cuba a-t-elle des agents au Canada?

M. Cherniack: Je ne pense pas pouvoir répondre à cette question.

M. Blackburn: Vous ne pouvez pas répondre à cette question non plus.

J'ai un article devant moi avec une photo de deux anciens agents de sécurité ou espions cubains, je ne sais pas exactement, Florentino Aspillaga et Enrique Garcia, qui prétendent que Cuba a des agents actifs à Montréal, Ottawa et Toronto. Je ne veux pas en faire toute une histoire car, personnellement, je n'ai jamais pensé que Cuba représentait une menace pour la sécurité de notre pays. Je ne veux pas insister plus qu'il ne faut sur cette question, mais je ne vois tout simplement pas comment un pays de la taille de Cuba, qui a une capacité très limitée et d'horribles problèmes économiques, pourrait représenter une menace pour notre pays. Est-ce que... et bien je suppose que je ne peux pas vous poser la question, vous ne pouvez pas. . .

M. McInnes: Je pourrais peut-être vous aider de cette façon en disant. . .

M. Blackburn: Vous pourriez peut-être m'aider à formuler ma question?

M. McInnes: Je peux vous dire que nous sommes au courant de cet article. Il a été porté à notre attention et nous faisons enquête.

M. Blackburn: Merci. Voilà qui conclut les questions que je voulais poser au premier tour de table.

M. Atkinson (St. Catharines): En ce qui concerne le programme d'entrevues dans la communauté pendant la guerre du Golfe que vous décrivez dans votre rapport, pouvez-vous nous donner un aperçu de ce programme et des plaintes qui ont été portées par la Fédération canado-arabe et de votre conclusion selon laquelle ces entrevues ont été effectuées conformément au mandat du SCRS?

M. Cherniack: Monsieur Courtois va vous répondre.

L'honorable Edmond Jacques Courtois (Comité de surveillance des activités du renseignement de sécurité): Le programme lui-même a été approuvé soit par le directeur régional soit par le directeur de la direction générale intéressée. Les gens qui sont choisis pour un programme comme celui-ci sont habituellement des gens qui sont censés connaître ce qui se passe dans leur collectivité. Il n'y a pas de lignes directrices. À l'époque, il n'existait aucune ligne directrice pour ces entrevues. Nous avons interviewé un certain nombre de gens qui ont été pressentis par le service; en général, ceux qui ont participé de leur plein gré à ce programme—on leur a dit qu'ils n'étaient pas obligés de participer ou de nous répondre—n'avaient aucune plainte majeure à formuler.

On est en train de rédiger des lignes directrices et je vous prierais de vous reporter à la page 28, à notre recommandation suivante: en temps normal, les programmes d'entrevues dans la communauté sont autorisés à un niveau

[*Texte*]

the interviews were justified, and there were no abuses, really. There may have been some questions that were a bit personal, but there was not the type of opposition from the people we interviewed that you read about in the press.

Mr. Atkinson: You state in your report that it wasn't indicated by CSIS to these people that these interviews were voluntary except in four cases, and you say that you figure that there was 187 interviews.

Mr. Courtois: But a lot of people did not want to be... When I say that the people were told that they were under no obligation to speak, I mean those who were interviewed by SIRC.

Mr. Atkinson: Exactly. I am talking about CSIS. You indicated that four cases that you know of—

Mr. Courtois: But the great number of people who had been interviewed by CSIS were not willing to come forward to tell their story to SIRC. We tried it through their Arab federation, and we urged them to get any of their people who had any complaints to come to us. But very few came. Those who came felt generally the interviewers had been gentlemen and behaved properly.

• 1605

Mr. Atkinson: Okay. The concern was, though, again, that some of them may not have been told these interviews were voluntary. They may have felt... You've mentioned the "chilling" effect and so on.

Mr. Courtois: Oh, yes.

Mr. Atkinson: There may have been something like that on these individuals.

Mr. Courtois: There's bound to be a chilling effect. If you get people from countries that are a bit more dictatorial and who have unpleasant experience with an intelligence service, they may think there's something like that in Canada. They may think it will have some bearing on any application they make for citizenship. But we tried very hard to tell them it would in no way adversely affect them.

Mr. Atkinson: These interviews were approved at a TARC level 2, as I understand it, and your recommendation is that any further community interview programs go to a TARC level 1 clearance.

Mr. Courtois: Level 1.

Mr. Atkinson: To refresh my memory, what's the difference between the two levels?

Mr. Cherniack: It's a broader investigative authority, involving more intrusion than we felt was justified for strictly an interview for information. Though we don't find they abused the extent of it, yet the powers they were given under

[*Traduction*]

spécial du CARC et que cette autorisation donne plein pouvoir, etc. Mais dans ce cas-ci, les entrevues étaient justifiées. Il n'y a vraiment eu aucun abus. Certaines questions étaient peut-être personnelles, mais nous n'avons eu aucune opposition comme celles qu'on rapporte dans les journaux de la part des personnes que nous avons interviewées.

M. Atkinson: Vous dites dans votre rapport que le SCRS n'a pas mentionné à ces personnes que les entrevues étaient facultatives sauf dans quatre cas, et vous dites qu'il y a eu 187 entrevues.

M. Courtois: Mais bon nombre de gens ne voulaient pas être... Lorsque je dis que ces gens ont été informés qu'ils n'étaient pas obligés de parler, je veux parler de ceux qui ont été interviewés par le CSARS.

M. Atkinson: Exactement. Je parle du SCRS. Vous avez dit qu'à votre connaissance dans quatre cas...

M. Courtois: Mais la plupart des gens qui avaient été interviewés par le SCRS n'étaient pas disposés à venir raconter leur histoire au CSARS. Nous avons communiqué avec la Fédération arabe et nous lui avons vivement conseillé d'encourager les gens qui avaient des plaintes à formuler à venir nous voir. Mais très peu sont venus. Ceux qui sont venus étaient généralement d'avis que les intervieweurs avaient été très polis et corrects.

M. Atkinson: Très bien. Ce qui me préoccupait, cependant, c'est que l'on avait pas informé certains d'entre eux que ces entrevues étaient facultatives. Ils ont peut-être pensé... Vous avez parlé d'un sentiment de crainte, etc.

M. Courtois: Oh, oui.

M. Atkinson: Ces entrevues ont peut-être inspiré un sentiment de crainte à ces personnes.

M. Courtois: C'est inévitable. Lorsqu'on a des gens qui proviennent d'un pays où le régime est peut-être un peu plus dictatorial et qui ont eu de mauvaises expériences avec un service de renseignements, ces gens peuvent penser qu'il existe quelque chose du genre au Canada. Ils pensent peut-être que cela pourrait influencer les résultats de leur demande de citoyenneté. Mais nous nous sommes efforcés de leur dire que cela ne leur nuirait absolument pas.

M. Atkinson: Ces entrevues ont été autorisées à un niveau spécial 2 du CARC, et si j'ai bien compris, vous recommandez que tout autre programme d'entrevues dans la communauté soit approuvé à un niveau spécial 1 du CARC.

M. Courtois: À un niveau spécial 1.

M. Atkinson: Pour me rafraîchir la mémoire, quelle est la différence entre ces deux niveaux?

M. Cherniack: C'est un pouvoir d'enquête plus général, permettant davantage d'intrusion que nous avons jugé nécessaire lors d'une entrevue visant strictement à recueillir des renseignements. Bien que nous n'ayons pas constaté

[*Text*]

the TARC 2 were such that they could have gone beyond what we felt was just an investigative procedure. So not reflecting on the way it operated, we felt it would be better to have a more limited authority granted under TARC 1.

Mr. Atkinson: You indicated in your report there were two other instances of community interviews after the Gulf War ones. What were those?

Mr. Courtois: Unfortunately, we cannot answer that question. I can say we have received no complaints about those interviews.

Mr. Atkinson: Is this a common technique that had been used previously by CSIS, the community interviews?

Mr. Courtois: I'm not aware of it, but I've only been on SIRC for a year.

Mr. Cherniack: The word "common" is too broad. It has been used.

Mr. Atkinson: Was it used before the Gulf War?

Mr. Cherniack: I believe so; not to my knowledge, but I believe so. I'm getting a nod from the right source.

Mr. Atkinson: The other area I'd like to ask some questions on is the technology transfer area. We heard in ministerial statements that CSIS was going to become involved in this area, and you've mentioned it in your report. Have you considered whether this whole area of economics and technology transfer falls within CSIS's legislative mandate?

Hon. Michel Robert (Security Intelligence Review Committee): I think this is one of our major research projects at the moment. We're reflecting on whether it is part of the mandate, and I think in pursuing our reflection we can say it depends on what you're talking about. In other words, "technology transfer" is a very generic phrase. It depends on what you refer to; and you could refer to a number of things.

If you refer, for example, to activities of foreign agents in relation to, let's say, some biological warfare techniques, then maybe it's part of the mandate. If you refer to some technology related to atomic energy, then it might be covered as well. I'm not saying it is, I'm just exploring some possibilities. If you're talking about just commercial secrets, belonging to the private sector, the question may be asked, is it appropriate for a government agency such as CSIS to play a role in relation to that? Is it a responsibility of the private sector or not? Does the state have a role in this regard?

• 1610

Fourthly, if the acquisition of those industrial secrets is pursued by agencies of foreign countries acting on our own terrritory, then it might shed a different light on it.

[*Translation*]

qu'ils en aient abusé, les pouvoirs qu'ils avaient au niveau spécial 2 du CARC leur aurait permis d'aller au-delà de ce qui, à notre avis, constituait une simple procédure d'investigation. Nous avons donc jugé qu'il était préférable que ce genre de programme d'entrevues soit autorisé en vertu du niveau spécial 1 CARC qui prévoit un pouvoir plus limité, bien que cela ne constitue en aucune façon une critique de la manière dont les entrevues ont été menées.

M. Atkinson: Vous dites dans votre rapport que des entrevues dans la communauté ont été menées dans deux autres cas après la guerre du Golfe. De quels cas s'agit-il?

M. Courtois: Malheureusement, nous ne pouvons pas répondre à cette question. Je peux dire cependant que nous n'avons reçu aucune plainte au sujet de ces entrevues.

M. Atkinson: Le SCRS utilisait-il le programme d'entrevue dans la communauté comme une technique courante par le passé?

M. Courtois: Pas que je sache, mais je ne suis au CSARS que depuis un an.

M. Cherniack: Je ne dirais pas qu'il s'agit d'une technique courante. Mais cette technique a déjà été utilisée.

M. Atkinson: A-t-elle été utilisée avant la guerre du Golfe?

M. Cherniack: Je le crois; pas à ma connaissance, mais je le crois. On me fait signe que oui, de bonne source.

M. Atkinson: L'autre question que j'aimerais aborder est celle des activités en matière de transfert de technologie. Nous avons appris à la suite de déclarations ministérielles que le SCRS allait s'engager dans ce genre d'activité, et vous les mentionnez dans votre rapport. En examinant ces activités de transfert technologique et économique, avez-vous vérifié si elles s'inscrivaient dans le cadre du mandat législatif actuel du SCRS?

L'honorable Michel Robert (Comité de surveillance des activités du renseignement de sécurité): Je pense qu'il s'agit de l'un de nos principaux projets de recherche à l'heure actuelle. Nous nous demandons si cela fait partie de notre mandat, et je pense que nous pouvons dire que cela dépend de ce dont on parle. En d'autres termes, l'expression «transfert de technologie» est assez générale. Cela dépend de ce dont on parle; il peut s'agir de toutes sortes de choses.

Si on parle par exemple des activités d'agents étrangers touchant les techniques de guerre biologiques, alors cela fait peut-être partie du mandat. Si on parle de certaines techniques liées à l'énergie atomique, cela en fait peut-être partie également. Je ne dis pas que ce soit le cas, je ne fais qu'explorer certaines possibilités. Si on parle seulement de secrets commerciaux, qui appartiennent au secteur privé, il faut peut-être se demander s'il convient qu'un organisme gouvernemental comme le SCRS joue un rôle à cet égard? Est-ce la responsabilité du secteur privé ou non? L'État a-t-il un rôle à jouer à cet égard?

Quatrièmement, si des organismes de pays étrangers cherchent à acquérir ces secrets industriels sur notre propre territoire, on verra peut-être les choses autrement.

[*Texte*]

So we are not in a position now to go further than what I say, but we are certainly reflecting on those different issues and eventually we will probably give some advice on those aspects to the government, and to CSIS as well.

Mr. Atkinson: Is CSIS doing anything in this regard? In terms of its legislative mandate, is it interpreting the act in a certain way?

Mr. Robert: Well, I think it is part of the review they have undertaken as far as their role is concerned. I do not know for sure, but I suspect that they would have addressed this issue, yes. We will probably have a chance to examine that further down the line.

Mr. Atkinson: The way you presented it, Mr. Robert, especially with a foreign intelligence agency being involved with a company, and, as you say, the four steps you went through, it will be interesting to follow that as we go along.

Mr. Robert: And my scenarios are by no means exhaustive. In other words, you could have other types or other facets of this activity that have to be examined. But certainly an in-depth examination of the facts has to be made, and, secondly, an in-depth reflection has to be made on the policy implications of CSIS playing a role in relation to that.

Mr. Atkinson: How would that best be handled? Through policy directives from the Solicitor General?

Mr. Robert: I presume so, yes.

Mr. Atkinson: You comment on the director's reports and how they have not been really helpful in your process, and I believe the inspector general has also made that statement. Are we missing something here? Are we asking the director to make a report that is really not being helpful in the whole oversight process? Should we look at some other way of amending that or dealing with the director's report?

Mr. Cherniack: Just to make it clear, the director reports to the Solicitor General, so the question of the adequacy of the report is his problem, not ours.

We don't need the director's report in our work. It is helpful if it gives us statistical information that is useful to us, but our investigation and our reporting are independent of what the director has to say about it, and the fact that, as we have reported, in the past we have had late reports coming in has not held up our work at all.

It has held up the inspector general, who is supposed to issue a certificate after the report has been made by the director. That certificate also goes to the Solicitor General. It comes to us only because the act provides that the Solicitor General shall send the director's report and the inspector general's certificate on to us and we are able to benefit from what we read. However, it is not essential to our work, nor would we rely on them for the information we need to get. In my view it is really a problem for the Solicitor General.

Mr. Atkinson: And you are flagging it as a problem? Is that right?

[*Traduction*]

C'est tout ce que nous pouvons dire pour le moment, mais nous examinons certainement toutes ces différentes questions et nous serons sans doute en mesure de conseiller le gouvernement et le SCRS en la matière.

M. Atkinson: Le SCRS fait-il quoi que ce soit à cet égard? En ce qui concerne son mandat législatif, interprète-t-il la loi d'une certaine façon?

M. Robert: Eh bien, je pense que cela fait partie de l'examen qu'il a entrepris sur son rôle. Je n'en suis pas certain, mais j'imagine qu'il aura abordé la question. Nous aurons sans doute l'occasion de l'examiner un peu plus tard.

M. Atkinson: Il sera intéressant pour nous de suivre le déroulement des événements dont vous nous avez parlé, monsieur Robert, particulièrement en ce qui concerne une agence de renseignement de sécurité étrangère et de son lien avec une société, et, comme vous le dites, les quatre étapes que vous avez traversées.

M. Robert: Et mes scénarios sont loin d'être exhaustifs. En d'autres termes, il pourrait y avoir d'autres types ou d'autres aspects de ces activités qui devront être examinés. Mais il faudra certainement faire un examen en profondeur d'abord des faits, ensuite des conséquences sur la politique si le SCRS joue un rôle à cet égard.

M. Atkinson: Quelle serait la meilleure façon de procéder? Que le Solliciteur général donne des directives d'orientation?

M. Robert: Je suppose.

M. Atkinson: Vous parlez des rapports du directeur et du fait qu'ils ne vous ont pas vraiment été utiles. Je crois que l'inspecteur général a également dit la même chose. Y a-t-il quelque chose que nous n'ayons pas saisi? Est-ce que nous demandons au directeur de présenter un rapport qui n'est pas vraiment utile dans tout ce processus de surveillance? Devrions-nous envisager de modifier ce rapport ou une autre façon d'utiliser le rapport du directeur?

M. Cherniack: Pour que ce soit bien clair, permettez-moi de préciser que le directeur relève du Solliciteur général, de sorte que l'insuffisance du rapport est son problème, pas le nôtre.

Nous n'avons pas besoin du rapport du directeur pour notre travail. Ce rapport est utile s'il nous donne des statistiques qui peuvent nous être utiles, mais nous menons notre enquête et produisons notre rapport indépendamment de ce que le directeur a à dire à ce sujet, et comme nous l'avons déjà dit, le fait que par le passé nous ayons reçu ces rapports en retard ne nous a pas retardé dans nos travaux.

Cela a retardé l'inspecteur général, qui est censé émettre un certificat une fois que le rapport a été présenté par le directeur. Ce certificat est également envoyé au Solliciteur général. Nous le recevons seulement parce que la loi prévoit que le Solliciteur général doit nous faire parvenir le rapport du directeur et le certificat de l'inspecteur général pour nous aider. Cependant, cela n'est pas essentiel pour notre travail, et nous n'en n'avons pas besoin pour obtenir les renseignements nécessaires. À mon avis, il s'agit vraiment d'un problème qui concerne le Solliciteur général.

M. Atkinson: Et vous le signalez comme un problème, n'est-ce pas?

[*Text*]

Mr. Cherniack: We are flagging it because under the act he is supposed to make his report, the inspector general is supposed to issue a certificate, and we are supposed to get it. When we don't get it or when it comes late, we indicate that.

Mr. Atkinson: Now the Solicitor General has indicated and has made a report directly to Parliament as well. I assume that if the report from the director and the inspector general's certificate are not there, then that affects the Solicitor General's report to Parliament and to us.

Mr. Cherniack: That could be.

The Chairman: I have a question, gentlemen, about page 51 of your report, where you refer to special reports, particularly under section 54 of the CSIS Act. You point out that you submitted three reports this year and made recommendations. I also note from appendix B that you've made some 24 or 25 reports directly to the minister, and more in terms of studies. Is that process working well for you? Does the government respond to you adequately? For example, starting this year, with the recommendations you made, are you satisfied that they are listening to you?

• 1615

Mr. Cherniack: It's hard for me to say that I'm satisfied. I don't know whether other members feel that way. When we make the report, of course CSIS sees the report, often before the Solicitor General, and we see changes. We see corrections. We are not always credited with it. In other words, they don't say because you said so-and-so we're doing so-and-so, but we do see it happening.

I might say that we've had six Solicitor Generals in the last eight years. I have not met the last one. But the earlier ones have met with us and have indicated that they were helpful to him. But to directly say that, yes, the government responds would be difficult to say. We could not say they do not respond because we do see substantial changes and progress within CSIS.

Mr. McInnes: May I add to that and say that if there wasn't a response that we considered reasonable and appropriate, you would have heard more from us.

The Chairman: We bank on that for sure, Mr. McInnes.

You referred in one of your reports this year to the exchange of information and intelligence between CSIS and CSE. This committee has felt very strongly and reported so, and recommended that CSE be brought under review by yourself, in the same way that CSIS is. We have had no evidence to change our minds in any way and I guess the committee will continue to push that in the future.

Are you satisfied that CSE, from the information you have, is not abusing the civil rights of our fellow Canadians in ways that are inappropriate?

[*Translation*]

M. Cherniack: Nous le signalons parce qu'aux termes de la loi il est censé produire son rapport, l'inspecteur général est censé émettre un certificat, et nous sommes censés les recevoir. Lorsque nous ne les recevons pas ou lorsque nous les recevons en retard, nous le signalons.

M. Atkinson: Le Solliciteur général a également présenté directement le rapport au Parlement. Je suppose que s'il n'a pas reçu le rapport du directeur et le certificat de l'inspecteur général, cela a des conséquences sur le rapport que le Solliciteur général présente au Parlement.

M. Cherniack: C'est possible.

Le président: J'aurais une question à vous poser, messieurs, au sujet de la page 57 de votre rapport, où il est question des rapports spéciaux au Solliciteur général aux termes de l'article 54 de la Loi sur le SCRS. Vous soulignez que cette année vous avez présenté trois études ainsi que des recommandations. Je remarque également d'après l'annexe B que vous avez présenté directement au ministre 24 ou 25 rapports, et davantage d'études. Ce processus fonctionne-t-il bien pour vous? Est-ce que le gouvernement vous répond comme il convient? Par exemple, pour cette année êtes-vous satisfait de la façon dont le gouvernement a donné suite à vos recommandations?

M. Cherniack: Il est difficile pour moi de dire que je suis satisfait. Je ne sais pas ce qu'en pensent les autres membres. Lorsque nous présentons un rapport, naturellement le SCRS en prend connaissance, souvent avant le Solliciteur général, et nous constatons des changements. Nous constatons des corrections. On ne nous en attribue pas toujours le mérite. Autrement dit, ils ne disent pas que parce que nous avons dit telle ou telle chose, ils font telle ou telle chose, mais nous constatons qu'ils prennent des mesures.

Permettez-moi de souligner que nous avons eu six solliciteurs généraux aux cours des huit dernières années. Je n'ai pas rencontré le dernier. Mais les précédents nous ont rencontré et nous ont dit que ces rapports leur étaient utiles. Mais il est difficile de dire effectivement que le gouvernement réagit. Mais nous ne pourrions pas dire non plus qu'il ne réagit pas car nous constatons des changements importants et des progrès au sein du SCRS.

M. McInnes: Permettez-moi d'ajouter que si nous avions jugé que la réponse n'était pas raisonnable et appropriée, vous auriez davantage entendu parler de nous.

Le président: Nous en sommes certains, monsieur McInnes.

Dans l'un de vos rapports cette année, vous faites allusion à l'échange d'information et de renseignements entre le SCRS et le CST. Notre comité est fermement convaincu que le CSARS devrait surveiller les activités du CST tout il le fait pour le SCRS, et en avons fait la recommendation. Rien n'est venu nous faire changer d'idée à ce sujet, et je suppose que le comité continuera d'insiter sur cette recommendation à l'avenir.

Êtes-vous convaincu que le CST, d'après les renseignements que vous avez, ne viole pas les droits civils de nos concitoyens de quelque façon que ce soit?

[*Texte*]

Mr. Cherniack: We cannot respond to that because we don't know. We have no access to what they do. What we deal with in that report is that we do have access to exchanges of information. In other words, we know what CSIS tells CSE. We don't know what CSE does with the information it gets from CSIS. We know what CSE tells CSIS. We know what CSIS does with the information it gets from CSE. We do not know how CSE acquires its information.

In other words, we are barred from knowing anything about CSE, except what they tell CSIS and what CSIS tells them. Does that answer your question?

The Chairman: In your studies where you've had access to the CSE information that it has provided to CSIS, does any of that information cause you concern in terms of the civil rights of our fellow Canadians?

Mr. Cherniack: I don't think we've seen anything that would be contrary to the law. Actually, all these exchanges we have found were in accordance with the law. But as I say, we don't know how they get the information and we don't know what they do with the information they get. But as to interference with individuals, I don't think we've seen any evidence. But then, I don't think we or CSIS know the source of their information. I want to check that statement.

Mr. McInnes: I think I can say that we are satisfied that there's absolute compliance by CSIS with respect to the information that we do have in its exchanges with CSE.

Mr. Robert: If I may add, we see the end product; we don't see how they acquire the product. So I think it's impossible to answer your question, given the limitations of our mandate under the act.

The Chairman: Security intelligence is a very complex matrix that CSIS and the RCMP, the Solicitor General and Deputy Solicitor General, and the Inspector General all brought together in the statute. Is it your view that there are enough changes that should be made, or any changes that should be made, or sufficient changes so as to justify the opening of the statute to make amendments?

• 1620

Mr. Cherniack: I think our recommendations that we made and the recommendations that you made still stand. I don't know that we've discussed extension of that. I think they were very comprehensive. We're only sorry that they were ignored. I mean ignored in the sense that there were no legislative changes.

Mr. Wappel: If I may just return to the subject of the Inspector General, as I understand it the Inspector General under section 30 is to review operational activities of CSIS and monitor compliance, look over a yearly report by the

[*Traduction*]

M. Cherniack: Nous ne pouvons pas répondre à cette question car nous ne le savons pas. Nous n'avons absolument aucun accès aux dossiers du CST. Dans notre rapport, nous disons que nous avons accès à des échanges d'information. En d'autres termes, nous savons ce que le SCRS dit au CST. Nous ne savons pas cependant ce que le CST fait avec les renseignements qu'il obtient du SCRS. Nous savons ce que le CST dit au SCRS. Nous savons ce que le SCRS fait avec l'information qu'il obtient du CST. Nous ne savons pas comment le CST obtient ces renseignements.

Autrement dit, nous ne pouvons obtenir aucun autre renseignement au sujet du CST, sauf ce que ce dernier dit au SCRS et ce que le SCRS lui dit. Est-ce que cela répond à votre question?

Le président: Vous avez fait certaines études où vous avez eu accès aux renseignements que le CST a fourni au SCRS. Est-ce que certains de ces renseignements ont soulevé des inquiétudes de votre part en ce qui concerne les droits civils de nos concitoyens?

M. Cherniack: Je ne pense pas que nous ayons vu quoi que ce soit qui soit contraire à la loi. En fait, nous avons constaté que tous ces échanges étaient conformes à la loi. Mais comme je l'ai dit, nous ne savons pas comment ils obtiennent leurs renseignements ni ce qu'ils en font. Mais en ce qui concerne l'intrusion dans la vie des gens, je ne pense pas que l'on ait constaté quoi que ce soit à cet effet. Cependant, nous ne connaissons pas plus que le SCRS la source de leurs renseignements. Je veux vérifier cette affirmation.

M. McInnes: Je pense que l'on peut dire que nous sommes convaincus que le SCRS respecte tout à fait la loi en ce qui concerne l'information qu'il a obtenue du CST et dont nous disposons.

M. Robert: Si vous me le permettez, j'aimerais ajouter que nous voyons le produit final; nous ne voyons pas comment ils obtiennent le produit. Donc, je pense qu'il est impossible de répondre à votre question, étant donné les limites de notre mandat aux termes du la loi.

Le président: Le renseignement de sécurité est une matrice complexe à laquelle se trouve liée dans la loi le SCRS, la GRC, le Solliciteur général et le solliciteur général adjoint ainsi que l'inspecteur général. À votre avis, y a-t-il suffisamment de changements qui s'imposent pour justifier une modification de la loi?

M. Cherniack: Je pense que nos recommandations et les vôtres sont toujours valables. Je ne sais pas s'il a été question de les prolonger. Je pense qu'elles sont très complètes. La seule chose qui nous désole, c'est que l'on n'en ait pas tenu compte, c'est-à-dire qu'il n'y a pas eu de changement législatif.

M. Wappel: Si vous me permettez de revenir à la question de l'inspecteur général, si j'ai bien compris, conformément à l'article 30, l'inspecteur général doit examiner les activités opérationnelles du SCRS et s'assurer

[*Text*]

director, and then issue a certificate with respect to that report to the minister. Presumably the Inspector General under the statute is supposed in effect to clear the service of any unauthorized conduct, or at least advise the minister that there was unauthorized conduct.

On page 50 you indicate in the last paragraph that the Inspector General noted that it was impossible for him, and I'm quoting now of course, "to keep abreast of all CSIS activities in a given year. Accordingly, the certificate was not a certification of CSIS's entire operations in 1990–91." Does that not strike you as an inability to comply with the statute?

Mr. Cherniack: That's an interpretation you can give to it. I can tell you we've not yet received the Inspector General's report for last year. In all fairness, we were discussing that earlier in committee and we felt that we would have difficulty to keep abreast of all CSIS activities in a given year. As mentioned by the previous Inspector General, it's just a tremendous job.

We can sympathize with that statement. Maybe it is too demanding to expect a complete review, complete every year, with a certification. But it is, I suppose, a problem of getting the director's report in. They have a large staff, but it's still. . . We can sympathize with the statement that the Inspector General makes about the impossibility of doing the whole thing.

Mr. Wappel: I understand that, and let's, for the sake of argument, assume that it is a physical impossibility and that the Inspector General cannot do it. Is that not a contravention, in effect, of the intent of subsection 32.2?

Mr. Cherniack: It could be.

Mr. Wappel: What do you think, as the committee?

Mr. Cherniack: Now you're asking a legal question. I just gave up the right to practise. I'm a non-practising lawyer now, so I won't give you a legal opinion because I can't charge you for it. I think you could call it that. It's just that the act does provide that there shall be an annual report on the activities with a certification, and I think that may be, as I say, a problem to deal with, and you may be right. Mr. Courtois has an opinion.

Mr. Courtois: Mr. Wappel, I think it's not unlike the audit of the books of a large corporation by the auditors. They cannot physically go through all the transactions. What they do is look, they make a sounding, they make a test, they look at the general rules that govern the accounting, they look at certain basic things, and I think the Inspector General here is in the same position. In one given year it would not be possible to have a certificate that covers every single operation. I think what the Inspector General does to fulfil his or her mandate is each year look at more and more detail in a specific area, and do a testing of the others.

[*Translation*]

que la loi a été respectée, examiner un rapport annuel du directeur puis remettre au ministre un certificat relatif à ce rapport. Aux termes de la loi, je présume que l'inspecteur général est censé s'assurer que la conduite du service n'est pas irrégulière, ou tout au moins en aviser le ministre si c'est le cas.

Au dernier paragraphe de la page 56, vous dites que l'inspecteur général a noté qu'il lui était impossible, et je cite, «de se tenir au courant de toutes les activités du SCRC pendant une année. Par conséquent, son certificat pour 1990–1991 ne constitue pas une certification de toutes les activités du SCRS pendant cette année-là». Cela ne nous semble-t-il pas une indication de son inaptitude à se conformer à la loi?

M. Cherniack: C'est une façon de l'interpréter. Je peux vous dire que nous n'avons pas encore reçu le rapport de l'inspecteur général pour l'an dernier. En toute franchise, nous en avons déjà discuté au Comité, et nous étions d'avis qu'il nous serait difficile de nous tenir au courant de toutes les activités du SCRS au cours d'une année donnée. Comme l'a déjà mentionné l'inspecteur général, cela représente beaucoup de travail.

Nous sommes certainement d'accord là-dessus. Il est peut-être trop exigeant de s'attendre à un examen complet chaque année, avec certification. Le problème c'est d'obtenir le rapport du directeur. Le personnel est très nombreux, mais tout de même. . . Nous comprenons ce que l'inspecteur général veut dire lorsqu'il parle de l'impossibilité de surveiller toutes les activités.

M. Wappel: Je le comprends. Supposons que ce soit physiquement impossible et que l'inspecteur général ne puisse pas le faire. Cela ne va-t-il pas à l'encontre de l'intention du paragraphe 32.2?

M. Cherniack: Peut-être.

M. Wappel: Qu'en pense votre comité?

M. Cherniack: Vous me posez maintenant une question d'ordre juridique. Je viens tout juste de renoncer au droit de pratiquer. Je suis maintenant un avocat qui ne pratique plus, de sorte que je ne vous donnerai pas d'avis juridique parce que je ne peux pas vous demander de me payer pour cet avis. Je pense qu'on peut appeler cela un avis juridique. C'est tout simplement que la loi prévoit qu'il y aura un rapport annuel sur les activités ainsi qu'une certification, et je pense que cela peut poser un problème, et vous avez peut-être raison. M. Courtois a quelque chose à dire.

M. Courtois: Monsieur Wappel, je pense que ce n'est pas tellement différent de la vérification des livres d'une grande société par des vérificateurs. Ils ne peuvent pas physiquement passer à travers toutes les opèrations. Ils doivent donc regarder, faire un sondage, faire un test, examiner les règles générales qui régissent la comptabilité. Ils examinent certains éléments fondamentaux, et je pense que l'inspecteur général est dans la même position. Au cours d'une année donnée, il ne serait pas possible d'avoir un certificat qui couvre chacune des activités opérationnelles. Je pense que pour s'acquitter de son mandat chaque année, l'inspecteur général regarde certaines questions plus en détail et en vérifie d'autres.

[*Texte*]

Mr. Wappel: I don't want to press the issue, but I want to find out what SIRC believes, because the subsection does say that the Inspector General is to report, and I'm quoting, "whether any act or thing done by the Service during that period was not authorized." Is that too demanding a standard, in your opinion, for the Inspector General?

• 1625

Mr. McInnes: If I can respond, I think CSIS has 2,900 employees.

Mr. Cherniack: I don't know that we can talk about the number. It's not correct anyway.

Mr. McInnes: All right, they have a large number, and for the Inspector General to certify that every employee did everything according to the book would be impossible, so you have to introduce the adjective "reasonable".

Mr. Wappel: Are we not then identifying a problem with the legislation and with the potential intent of the legislation when it was passed? Are you not saying then that in your opinion the standard is too high for the Inspector General?

Mr. Cherniack: Mr. Wappel, it's really none of our business; you do realize that.

Mr. Wappel: Then why are you getting the reports?

Mr. Cherniack: In order to look at them and see whether we can derive any information that would help us in our mandate. I'm not quarrelling with your interpretation. It's already been indicated by two of my colleagues that they think that it's expecting too much to follow exactly the way you're describing it. But I can tell you that we, as a committee, over the number of years have always taken certain sections of SIRC activities and studied only those. We could never do the whole thing in one year. I don't think the Inspector General can, as indicated by the others, but whether that's a fault in the wording of the report... That may be another reason to open it up.

Mr. Wappel: Yes. Let me then turn briefly to two other things. In the section under "complaints" we have two, to me, interesting complaints, one about two people who were turned down for accreditation, I guess. In your report on page 68 you have two sentences, and I'm not quite sure I understand the English.

> However, the Committee also found that the way CSIS conveyed the information to the RCMP appeared to have a number of deficiencies.

When you say "the way CSIS conveyed the information", what do you mean? That could be the physical mode by which it was conveyed, such as by fax. Do you have a problem with the type of information or whether it was given orally or whether there was back-up documentation? What is it exactly that you mean in that sentence?

Mr. Cherniack: Mr. Archdeacon had more to do with this case than any of us, it so happens. By that I don't mean the committee didn't work on it—the committee did—but he knows the details. He indicates that the information was not

[*Traduction*]

M. Wappel: Je ne veux pas insister sur la question, mais j'aimerais savoir ce qu'en pense le CSARS, car le paragraphe stipule que l'inspecteur général doit signaler toute action ou activité du service au cours de cette période qui n'aurait pas été autorisée. À votre avis, la loi exige-t-elle trop de la part de l'inspecteur général à cet égard?

M. McInnes: Si vous me permettez de répondre, je pense que le SCRS a 2 900 employés.

M Cherniack: Je ne pense pas que l'on puisse parler de 2 900 employés. Ce chiffre est inexact.

M. McInnes: Très bien. Ils ont un très grand nombre d'employés, et je pense qu'il serait impossible pour l'inspecteur général de certifier que tous les employés ont agi selon les règles, alors il faudrait ajouter le mot «raisonnable».

M. Wappel: N'est-ce-pas dire alors que la loi et l'intention éventuelle de la loi lorsqu'elle a été adoptée posent un problème? Ne dites-vous pas alors qu'à votre avis la norme est trop élevée pour l'inspecteur général?

M. Cherniack: Monsieur Wappel, vous vous rendez bien compte, je pense, que cela ne nous regarde vraiment pas.

M. Wappel: Alors pouquoi recevez-vous les rapports?

M. Cherniack: Afin de les examiner et de voir si nous pouvons y trouver de l'information qui nous aiderait dans notre mandat. Je ne conteste pas votre interprétation. Deux de mes collègues ont déjà dit qu'il serait trop exigeant de s'attendre à ce que l'on suive exactement le processus comme vous le décrivez. Mais je peux vous dire qu'en tant que comité, au fil des ans nous avons toujours pris certaines sections des activités du SCRS et étudié seulement ces sections. Nous n'aurions jamais pu étudier le tout en une seule année. Je ne pense pas que l'inspecteur général puisse le faire non plus, comme les autres l'ont dit, mais de là à dire qu'il s'agit d'une lacune dans la façon dont le rapport a été rédigé... C'est peut-être une autre raison pour réouvrir le tout.

M. Wappell: Oui. Permettez-moi alors d'aborder brièvement deux autres questions. Dans le chapitre traitant des plaintes, il est question de deux cas de plaintes que je trouve fort intéressantes, au sujet de deux personnes à qui on a refusé l'accréditation. Il y a deux phrases qui se trouvent à la page 75 de votre rapport et que je ne suis pas certain de bien comprendre.

> Cependant, la façon dont les informations ont été communiquées à la GRC par le SCRS semblait inadéquate à plusieurs égards.

Vous dites «la façon dont les informations ont été communiquées par le SCRS» Qu'entendez-vous par là? Il pourrait s'agir du mode de communication physique, par exemple par télécopieur. S'agit-il d'un problème lié au type d'informations, s'agissait-il d'informations verbales ou y avait-il une documentation à l'appui? Qu'entendez-vous exactement par cette phrase?

M. Cherniack: Monsieur Archdeacon s'est occupé de ce dossier beaucoup plus que n'importe lequel d'entre nous. Je ne veux pas dire que le comité n'a pas travaillé à ce dossier—au contraire, mais M. Archdeacon en connaît les détails. Il

[*Text*]

given with any interpretation or analysis by CSIS. It should have indicated the conclusions to which it came as a result of what it had learned, but it just passed the raw information. We think CSIS's job is to evaluate, analyse, not just collect the facts.

Mr. Wappel: So is that why you say in this following sentence "It also found"—because there's an "also" there—"that CSIS had failed to exercise its discretion responsibly and professionally". Now, what "discretion" are we talking about?

Mr. Cherniack: That's part of the analysis; that's part of how you assess the facts you acquire. I do remember that part of this, that they were just getting the information and saying to the authorities these are the facts, but they did not professionally review it to see how it had impacted on the job the person was to do and the threat it consisted of.

Mr. Wappel: Has this problem of the transfer of information without analysis been corrected, in your view?

Mr. Cherniack: We believe so, yes.

Mr. Wappel: The second case there is about the terrorist organization RENAMO and someone getting into the country. The dates are a little confusing in the report. As I understand it, the person was admitted into Canada at a time when RENAMO was a terrorist organization and this person was a member of that terrorist organization. As I understand it, the person who was reviewing this didn't know that. Is that the general criticism?

• 1630

Mr. Cherniack: I want to make it very clear we did not have a complaint relating to the person, we had a complaint relating to CSIS. We found the CSIS representative who dealt with this matter did not have enough information.

Mr. Wappel: What about, RENAMO?

Mr. Cherniack: About RENAMO.

Mr. Wappel: Would that be the fault of CSIS in general, not having enough information about RENAMO?

Mr. Cherniack: I guess it's the fault that the information was not made available nor inquired into by the person involved in making the decision to grant the clearance; and that relates to the extent to which he investigated about RENAMO.

Mr. Wappel: There are two things there, though. If CSIS had the information about RENAMO and the liaison officer didn't find it or look into it, that's one thing. On the other hand, if no information, or very little information, was gathered by CSIS about a known terrorist organization, that's another matter. Would you be at liberty to tell us which of those two it was? Or was it another scenario?

[*Translation*]

dit que le SCRS a transmis ces informations sans interprétation ni analyse. Le service aurait dû faire part des conclusions auxquelles il est arrivé à la suite de ce qu'il a appris, mais il a tout simplement transmis les informations brutes. Nous estimons que le SCRS doit évaluer et analyser les faits, et pas seulement les recueillir.

M. Wappel: Alors, est-ce pour cette raison que vous dites dans la phrase suivante «le comité a également conclu» car il y a le terme «également» ici—«que le SCRS n'avait pas exercé ses pouvoirs discrétionnaires d'une façon responsable et professionnelle.» De quel pouvoirs discrétionnaires est-il question?

M. Cherniack: Cela fait partie de l'analyse; cela fait partie de la façon dont on évalue les faits que l'on recueille. Je me rappelle qu'ils n'ont fait que recueillir les informations et rapporter les faits aux autorités, mais sans faire un examen professionnel pour déterminer les conséquences sur le travail que cette personne devait effectuer et en quoi consistait la menace.

M. Wappel: À votre avis, ce problème de transfert d'informations sans analyse a-t-il été corrigé?

M. Cherniack: Oui, c'est ce que nous croyons.

M. Wappel: Dans le deuxième cas, il est question de l'organisme terroriste RENAMO et de quelqu'un qui serait entré au pays. Les dates ne sont pas très claires dans le rapport. Si j'ai bien compris, la personne a été admise au Canada à l'époque où RENAMO était un organisme terroriste et où cette personne était membre de cet organisme. Je crois comprendre que la personne qui examinait ce dossier n'était pas au courant. Est-ce là ce que vous reprochez aux services de façon générale.

M. Cherniack: Je tiens à ce que ce soit bien clair. Nous n'avons pas eu de plaintes contre la personne en cause, mais bien contre le SCRS. Nous avons constaté que le représentant du SCRS qui s'est occupé de ce dossier n'était pas suffisamment bien renseigné.

M. Wappel: Sur quoi, la RENAMO?

M. Cherniack: Sur la RENAMO.

M. Wappel: Est-ce la faute au SCRC en général, le fait qu'il ne possédait pas suffisamment d'informations sur la RENAMO?

M. Cherniack: Je suppose que l'information n'avait pas été communiquée à la personne chargée de prendre la décision d'accorder ou non l'autorisation, et cette personne n'avait pas non plus cherché à obtenir cette information. Cette personne ne s'était pas suffisamment bien renseignée sur la RENAMO.

M. Wappel: Je voudrais une précision. Si le SCRS possédait l'information voulue sur la RENAMO, mais que l'agent de liaison de sécurité ne l'a pas trouvée ou n'a pas cherché à l'obtenir, c'est une chose. Par contre, si le SCRS avait très peu ou pas du tout d'informations sur une organisation terroriste connue, c'est une autre histoire. Êtes-vous en mesure de nous dire laquelle des deux propositions est la bonne? Ou bien est-ce un tout autre scénario?

[*Texte*]

Mr. Cherniack: The report itself says the committee concluded both CSIS headquarters and the security liaison officer involved were inadequately prepared to review the application. The fault lies both at headquarters and with the individual, in our opinion.

Mr. Wappel: And has that been corrected to your satisfaction at this point?

Mr. Cherniack: Do you mean the process by which they acquire information? You are talking in the general sense now, not just about RENAMO? They know all about RENAMO now, I assure you of that.

Mr. Wappel: This is what I'm getting at. Are you confident their information-gathering capabilities are such that they also know about other terrorist organizations and this is not likely to recur? This is not some hidden terrorist organization.

Mr. Cherniack: No, you're right.

Mr. Wappel: It even had an acronym.

Mr. Cherniack: Am I confident the capability is there? There's no question about it. Whether they use it fully is something we have yet to see when other cases occur. But the capability is there.

Mr. Courtois: I would think, Mr. Wappel, this depends largely also on the degree of experience and sophistication of the SLO. You may have somebody who's new on this job, who hasn't had the time to find out about all the terrorist organizations, this may be one that seems far away from him, and it may be just plain ignorance.

Mr. Wappel: One can accept human error. There's no question about that. I find it a little more difficult to accept that our premier agency didn't know about RENAMO, or didn't have sufficient information about it.

Mr. Courtois: CSIS may have the information but the man on the spot may not. It may have been a failure on his part to check about all the facts concerning RENAMO.

Mr. Wappel: Again, I don't want to press, but it says the committee concluded that both CSIS headquarters and the SLO were inadequately prepared to review.

Mr. Courtois: That's right.

Mr. Wappel: I'm hoping you can tell me you're reasonably satisfied, subject to human error, that at least CSIS headquarters is on top of terrorist organizations around the world.

Mr. Cherniack: I think generally that is so. In the specific, we found it was not so in connection with this particular case. We hope the experience of this case itself, which is what... Part of our job is that it will make them more alert to the need to keep abreast of it.

There's a relationship... There's another department of government, and that's External Affairs, which also is involved in matters of this nature. It's a question of going to the source to find out who has the information and using it. That was a failure, we believe, in this case.

[*Traduction*]

M. Cherniack: On dit bien dans le rapport que le comité a conclu que le quartier général du SCRS et l'agent de liaison de sécurité en cause étaient tous deux mal préparés pour étudier cette demande. À notre avis, autant le quartier général que la personne en cause sont fautifs.

M. Wappel: Cette lacune a-t-elle été corrigée à votre satisfaction, à ce jour?

M. Cherniack: Vous voulez dire les méthodes de collecte de l'information? Vous parlez maintenant en général, pas seulement de la RENAMO? Je peux vous assurer que l'on sait maintenant tout ce qu'il y a à savoir sur la RENAMO.

M. Wappel: C'est justement là que je voulais en venir. À votre avis, le SCRS est-il maintenant capable de réunir tous les renseignements voulus et connaît-il les autres organisations terroristes, afin qu'une telle situation n'ait guère de possibilité de se reproduire? Il ne s'agissait pas d'une organisation terroriste inconnue.

M. Cherniack: Non, vous avez raison.

M. Wappel: Elle avait même un sigle.

M. Cherniack: Vous me demandez si le SCRS est capable de se renseigner convenablement? Il n'y aucun doute là-dessus. Quant à savoir s'il utilise judicieusement cette capacité, cela reste à voir; il faudra attendre que d'autres cas se présentent pour le vérifier, mais il en est indéniablement capable.

M. Courtois: Il me semble, M. Wappel, que cela dépend également en grande partie de l'expérience et de l'intelligence de l'ALS. Il peut s'agir d'un nouveau, quelqu'un qui n'a pas eu le temps de se renseigner sur toutes les organisations terroristes, surtout sur celle-ci qui peut lui sembler bien mystérieuse; bref, c'est peut-être simple ignorance de sa part.

M. Wappel: L'erreur est humaine, bien entendu. Je trouve un peu plus difficile à accepter que notre principale agence de renseignement n'ait pas été renseignée sur la RENAMO, ou du moins pas suffisamment renseignée.

M. Courtois: Peut-être le SCRS possédait-il l'information, mais pas son homme sur le terrain. Peut-être ce dernier a-t-il omis de vérifier tous les faits concernant la RENAMO.

M. Wappel: Je ne veux pas insister trop lourdement, mais on dit bien ici que le Comité était d'avis que ni l'administration centrale du SCRS ni l'agent de liaison de sécurité en cause n'étaient bien préparés pour examiner la demande.

M. Courtois: En effet.

M. Wappel: J'espère que vous êtes maintenant en mesure de me dire que vous êtes raisonnablement convaincu, sous réserve d'une erreur humaine toujours possible, qu'au moins l'administration centrale du SCRS est bien renseignée sur les organisations terroristes du monde entier.

M. Cherniack: Je pense qu'en général, elle l'est. En l'occurrence, nous avons constaté que ce n'était pas le cas dans ce dossier. Nous espérons qu'on aura tiré les leçons de cette affaire. Notre travail consiste en partie à les sensibiliser à la nécessité de se tenir au courant.

Il y a un lien... il y a un autre ministère qui est en cause dans les affaires de ce genre, c'est-à-dire les Affaires extérieures. Il faut aller aux sources pour trouver qui possède les renseignements pertinents, après quoi il faut savoir s'en servir. Nous croyons qu'en l'occurrence, il y a eu une lacune à cet égard.

[*Text*]

Mr. McInnes: I think in current times CSIS more and more is focusing on terrorist activities rather than intelligence. I think that's responsive to your concern.

Mr. Blackburn: I want to continue in the same line of questioning. We have several known terrorist organizations worldwide, and we're told some of them from time to time do use Canada as a transit point into the United States and from the United States perhaps back to their home countries or home bases, or perhaps even for terrorist activities in Canada. What kind of academic training does CSIS provide to its personnel? By that I mean do we have as members of CSIS, for example, Sikhs who speak the Sikh language and understand the Sikh culture and Sikh politics and Sikh history, or are they on staff to train or to educate? The same thing applies in the Middle East with respect to Middle Eastern terrorist groups: do we have people of Arabic background or Israeli training?

• 1635

The point I'm getting at is we had a problem with the Air India thing of not being able to translate or interpret language early on. But that was many years ago. I'm just wondering if we are really up to snuff in terms of language, culture, politics, history, and all the other ingredients that go together as an integral part of understanding terrorist movements? From my point of view, it's very vital that even field agents, guys and women on the firing line, so to speak, in the trenches, know what they're up against, not just from an investigative aspect.

Mr. McInnes: I don't think we can give a categoric assurance that CSIS is fully versed in all the cultures and all the nuances of every terrorist organization. However, I can say with some degree of confidence that in the last few years the increase in knowledge has been enhanced by a couple of factors. One, there is a greater focus on terrorism and activities of that kind as they are related to Canada; and two, the calibre of people who are now coming into the service is very high. There are many more applicants than there are jobs, all with at least one degree, and in a good number of cases multi degrees. There's a training session in college given here. Part of the composition of the training program would relate to the issues you have raised. It is very much an ongoing thing.

So in general response, the service is maturing and is responding to issues that are relevant. And the biggest issue now seems to be terrorism.

Mr. Cherniack: I could elaborate just a little bit, Mr. Chairman.

A few years ago, maybe four years ago or so, we devoted part of our report to a criticism of the lack of analysis within CSIS, the lack of a capability to do proper analysis. I won't say it is as a result of what we said, but I will say that they now have an analysis section staffed by people, some of whom they borrow from academic circles, not for permanent appointment but from time to time, in order to give them the kind of expertise they need to analyse the information they're

[*Translation*]

M. McInnes: Je pense que le SCRS se concentre de plus en plus sur les activités terroristes, plutôt que sur les activités de renseignements comme tel. Cela répond en partie à vos préoccupations.

M. Blackburn: Je vais poursuivre dans la même veine. Il existe plusieurs organisations terroristes connues de par le monde et, apparemment, certaines d'entre elles utilisent de temps à autres le Canada comme lieu de transit entre les États-Unis et leur pays d'origine; peut-être même se livrent-elles à des activités terroristes au Canada. Quels genres de cours le SCRS fait-il suivre à ses employés? Je précise ma question. Le SCRS compte-t-il parmi ses effectifs des Sikhs qui parlent la langue sikh et qui connaissent bien la culture sikh, la politique et l'histoire sikh? Ou bien ces gens font-ils partie du personnel pour donner des cours? C'est la même chose pour le Moyen-orient et les groupes terroristes de cette région: avons-nous des gens de culture arabe ou israélienne?

Je rappelle qu'au début de l'enquête sur l'attentat d'Air India, nous avions eu des difficultés de traduction ou d'interprétation. Mais il y a bien des années de cela. Je me demande simplement si nous sommes à la hauteur sur le plan des connaissances linguistiques, culturelles, politiques, historiques, bref tout ce qu'il faut pour bien comprendre les mouvements terroristes? De mon point de vue, il est absolument essentiel que même nos agents sur le terrain, les hommes et les femmes qui sont sur la ligne de feu, pour ainsi dire, dans les tranchées, connaissent leurs adversaires et ne soient pas de simples enquêteurs.

M. McInnes: Je ne pense pas qu'on puisse affirmer catégoriquement que le SCRS possède des connaissances approfondies de toutes les cultures et de toutes les nuances de chaque organisation terroriste. Toutefois, je peux dire sans trop me tromper qu'au cours des quelques dernières années, deux facteurs ont permis d'étoffer considérablement les compétences à cet égard. Premièrement, on met davantage l'accent sur le terrorisme et les activités de ce genre en rapport avec le Canada; deuxièmement, le service recrute maintenant des gens de très fort calibre. Il y a beaucoup plus de candidats qu'il n'y a de postes et tous les candidats possèdent au moins un diplôme, souvent plusieurs. Le recrues suivent un cours au collège ici-même. La matière enseignée dans ce cours porte en partie sur les questions que vous venez de soulever. C'est une préoccupation constante.

Je dirais donc que de façon générale, le service acquiert de la maturité et réagit aux problèmes qui sont pertinents. Et le terrorisme semble maintenant être le principal problème.

M. Cherniack: J'ai quelque chose à ajouter, monsieur le président.

Il y a quelques années, peut-être quatre ans, nous avons consacré une partie de notre rapport à critiquer la faiblesse de l'analyse au SCRS, le fait que le service ne semblait pas capable de procéder à une analyse satisfaisante des dossiers. Je ne dirais pas que c'est à la suite de notre intervention, mais je peux affirmer que le service possède maintenant une section de l'analyse dont les effectifs comptent des universitaires qui ne sont pas embauchés à plein temps mais

[*Texte*]

getting. I personally feel quite comfortable with the level they've reached in that kind of analysis of terrorist activities.

Mr. Blackburn: It seems to me that one of the most fundamental prerequisites for successful security work in the present context of world affairs is not just a working knowledge of several or many foreign languages, but to be expert in these foreign languages. And I'm talking about some pretty exotic languages. I'm talking about Hindi, to give you one example, or Arabic, or the Iranian language—I've forgotten what it is, but I think it is Persian. We don't expect the agents or the officers to be fluent in them, but certainly I think it is absolutely essential that we have people on staff who are under oath and are members of CSIS who can read and speak these languages. For years and years and years it amazed me how the KGB, in their very famous language school in Moscow, was able to turn out, we are told, literally thousands of foreign agents who spoke all of these languages fluently.

• 1640

Now, I'm not suggesting that we produce a carbon copy of the KGB in terms of language expertise, but are you satisfied that CSIS is working in that direction, rather than having to go to some outside person for translation or for an interpretation of a telephone call, which I think is possibly dangerous in a security situation?

Mr. McInnes: We made a specific inquiry about that kind of thing about four or five months ago and they have increased their translation capacity quite dramatically in the last couple of years to accommodate those languages that one could predict would be used in the organizations that are operating in Canada. They obviously can't cover every one, but I think we've come a long way since the Air India's lack of capacity in 1985.

Mr. Cherniack: They have come a long way in making sure that they have French-speaking people in the service.

Mr. Blackburn: Yes, but ironically I would think that the French language and the English language are the least important languages when it comes to terrorism.

Mr. Cherniack: Yes, that's true.

Mr. Blackburn: That's one of the problems that we're up against and I guess that's the point I was getting at. I heartily agree that the service should be bilingual according to the regulations, in terms of English and French, but I don't think that either of those languages would be much help necessarily in dealing with Iranians or Somalis. While I'm speaking of Somalia, there was an incident here at the airport several months ago or was it a year ago? Are you checking to see whether or not the Somalian situation is in hand? It's alleged at least that some Somalis were allowed into Canada who had been part of a very oppressive regime in Somalia. There was an attack on one or two of them I think at the Ottawa

[*Traduction*]

de façon temporaire, au besoin, ce qui fournit les compétences voulues pour analyser les renseignements recueillis. Je suis personnellement tout à fait satisfait du niveau que l'on a atteint pour ce qui est de l'analyse des activités terroristes.

M. Blackburn: Il me semble que l'une des conditions préalables essentielles pour qu'un service de renseignement soit utile dans la conjoncture mondiale actuelle n'est pas seulement une connaissance superficielle de plusieurs langues étrangères, mais plutôt une connaissance approfondie de ces langues étrangères. Et je songe notamment à certaines langues assez exotiques, notamment l'hindi, l'arabe, ou encore la langue des Iraniens—je crois qu'il s'agit du persan. On ne s'attend pas à ce que les agents du service parlent couramment ces langues, mais à coup sûr, il me semble absolument essentiel de compter parmi nos effectifs des gens qui sont assermentés, qui sont membres du SCRS et qui peuvent lire et parler ces langues. J'ai toujours trouvé extraordinaire que le KGB ait été capable, pendant des années et des années, de former dans sa fameuse école de langues de Moscou des milliers d'agents secrets qui parlaient couramment toutes ces langues.

Je ne propose nullement de nous aligner fidèlement sur le modèle du KGB pour ce qui est de la formation linguistique, mais êtes-vous convaincus que le SCRS travaille dans cette voie, au lieu d'être obligé de faire appel à des compétences de l'extérieur pour faire traduire un document ou interpréter un appel téléphonique, ce qui, à mon sens, pourrait être dangereux quand la sécurité est en cause?

M. McInnes: Il y a quatre ou cinq mois, nous avons fait une demande d'information précise dans ce domaine et nous avons trouvé que ces dernières années, le service a accru considérablement ses compétences en matière de traduction dans des langues dont on pourrait s'attendre qu'elles soient d'usage dans des organisations qui ont des activités au Canada. Il est évident qu'ils ne peuvent pas avoir des compétences dans toutes les langues, mais je pense qu'ils ont beaucoup progressé depuis les lacunes qui se sont manifestées en 1985 dans l'affaire d'Air India.

M. Cherniack: Ils ont beaucoup progressé au chapitre des francophones dans leurs effectifs.

M. Blackburn: Oui, mais paradoxalement, je crois que le français et l'anglais sont les langues les moins importantes quand il s'agit de terrorisme.

M. Cherniack: Oui, c'est vrai.

M. Blackburn: C'est l'un des problèmes qu'il faut surmonter et c'est là que je voulais en venir. Je conviens de tout coeur que le service devrait être bilingue, conformément au Règlement, c'est-à-dire anglais et français, mais je ne crois pas que l'une ou l'autre de ces langues soit nécessairement très utile quand on a affaire à des Iraniens ou des Somaliens. À propos de la Somalie, il y a eu un incident ici même, à l'aéroport, il y a plusieurs mois, même un an. Avez-vous vérifié que l'on a bien en main la situation de la Somalie? On a prétendu qu'on avait laissé entrer au Canada des Somaliens qui avaient été partie prenante d'un régime très répressif en Somalie. Je crois qu'une ou deux personnes

[*Text*]

International Airport as a result of their being in the country. Is this under review by SIRC?

Mr. McInnes: Yes, it is at the present time.

Mr. Cherniack: Yes.

Mr. Blackburn: I have one more question. I think the profile of espionage has changed considerably in the past two, two and a half, or maybe three years since the end of the Cold War, if I could use that expression. Are you satisfied that CSIS is making the necessary adjustments to the espionage profile here in Canada? Or has there been a substantial change in that profile? Is there less covert activity on the part of certain foreign governments in Canada as a result of the end of the Cold War? If there is, has it shifted in other directions and is CSIS coping with those changes? It seems to me that the KGB has not been reduced in significant numbers in either Russia or Ukraine. The latest information of a popular nature that I have is that they're still pretty active.

Mr. Cherniack: There's no real indication that there's a reduction in covert activities, but there is certainly a change in emphasis on the part of CSIS because of what you pointed out. We have yet to see, and I guess the world has yet to see, the report that the director of CSIS has undertaken to give in relation to an in-house review that they're doing on the whole program. But we have good reason to believe that there will be changes made and are being made now to rearrange or to re-evaluate the program of CSIS to adjust to the changing circumstances. As I say, this report has not yet been made available to us.

Mr. Blackburn: Do you know whether or not CSIS as a security agency is finding it more difficult to carry out its duties and responsibilities now that the Cold War is over? The rules of the game have somewhat changed. It's not an all black and white, good guys and bad guys kind of thing. It is getting kind of murky now. There's industrial espionage, there's economic espionage. On the one hand, we're dealing with Russia and Ukraine and other countries, Poland, Czechoslovakia, Hungary, Romania and so on as friendly nations now. But at the same time, we have to keep an eye on their activities or covert activities here in our own country. Is this causing CSIS considerable problems in the way it goes about its work?

• 1645

Mr. Robert: I think that the least we can say is there is now an instability which did not exist previously in the rapport between the different countries and the different services. In a way the former situation was clear in the sense that it was, as you say, black and white, and the service knew exactly who the hostile or foreign services were. Now it is much more complicated. One day you might be tempted to establish a relationship with a service and exchange information with them, and the following day you might learn that another political party has gained power in that country and it might change the direction of the policy—

[*Translation*]

ont été attaquées à l'aéroport international d'Ottawa à leur arrivée au Canada. Le comité examine-t-il cette affaire?

M. McInnes: Oui, l'enquête est en cours.

M. Cherniack: Oui.

M. Blackburn: J'ai une dernière question. Je pense que l'espionnage a bien changé depuis deux ou trois ans, c'est-à-dire depuis la fin de la guerre froide, si je peux employer cette expression. Êtes-vous convaincu que le SCRS procède aux rajustements nécessaires au dossier de l'espionnage ici même au Canada? Les activités d'espionnage ont-elles changé considérablement? Depuis la fin de la guerre froide, les activités souterraines de certains gouvernements étrangers au Canada ont-elles diminué? Dans l'affirmative, ces activités ont-elles été réorientées et le SCRS réagit-il à ces changements? Il me semble que les effectifs du KGB n'ont pas été sensiblement réduits en Russie ni en Ukraine. D'après les derniers renseignements grand public que je possède, ces gens-là sont encore assez actifs.

M. Cherniack: Rien n'indique vraiment qu'il y a eu diminution des activités secrètes, mais le SCRS a assurément changé son orientation en raison de ce que vous venez de signaler. Il reste à voir ce que contiendra le rapport que le directeur du SCRS s'est engagé à faire sur un examen interne qui est en cours et qui porte sur l'ensemble du programme. Mais nous avons de bonnes raisons de croire que des changements seront apportés ou sont déjà entrepris pour réorganiser ou réévaluer le programme du SCRS afin de tenir compte de l'évolution de la conjoncture. Je répète que ce rapport ne nous a pas encore été transmis.

M. Blackburn: Savez-vous si le SCRS trouve plus difficile d'exécuter son mandat, en tant qu'agence chargée de la sécurité, maintenant que la guerre froide est terminée? Les règles du jeu ont quelque peu changé. Ce n'est plus aussi simple de faire la part des choses entre les bons et les méchants, si l'on peut dire. Il y a de l'espionnage industriel, de l'espionnage économique. D'une part, nous avons affaire à la Russie, à l'Ukraine et à d'autres pays, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Roumanie, etc., qui sont tous devenus des pays amis. Mais en même temps, nous devons continuer de les tenir à l'oeil, de surveiller les activités secrètes que ces pays mènent chez nous. Tout cela cause-t-il des problèmes considérables au SCRS?

M. Robert: Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il y a maintenant une certaine instabilité qui n'existait pas auparavant dans les rapports entre les divers pays et les divers services. D'une certaine manière, la situation antérieure était plus claire puisqu'il y avait, comme vous le dites, les bons et les méchants et que le service savait exactement quels étaient les services de renseignements étrangers qui nous étaient hostiles. La situation est maintenant devenue beaucoup plus compliquée. On pourrait être tenté d'établir des liens avec un service et d'échanger des renseignements pour découvrir le lendemain qu'un nouveau parti politique vient de prendre le pouvoir dans ce pays et qu'une nouvelle équipe d'hommes politiques pourrait modifier l'équilibre...

[*Texte*]

Mr. Blackburn: That's right.

Mr. Robert: This has happened very recently in some countries. I think it adds a dimension of instability. What I could say is that, first, the service is very conscious of it, and second, I think is coping with it. To say the end of the cold war will make its task necessarily easier or less difficult, it is not always evident. It might be the contrary, though I don't express any view on this at this moment. I think we have to wait for the report of the director and see what is the realignment and the restructuring of the service in view of the changing world conditions.

Mr. Blackburn: Has CSIS increased in numbers since the end of the Cold War, or has it declined in numbers in terms of total personnel?

Mr. Cherniack: No.

Mr. Blackburn: What do you mean by that—that it hasn't gone up or down?

Mr. Cherniack: That's right.

Mr. Atkinson: On page 45 of your report in your regional audits you have, under targeting, a statement that really intrigues me:

> However, we were concerned about the extent of access by the Service without warrants to certain types of personal information about targets held by major private institutions.
>
> Then you go on to say
>
> We recommend that the Minister provide clear written guidelines.

What are these major private institutions that we are talking about?

Mr. Cherniack: The question involves really the privacy of individuals and how it impacts on them. We can't really reveal what we have learned, except to say that we weren't too happy with what we did learn. This information, in the main, was volunteered by the private organizations, institutions, to CSIS, and we feel that CSIS should not have recorded information which it obtained in that way. We really can't tell you more about that, but we are saying, and as we have said in the report, I believe, we have recommended that guidelines be established because there haven't been any along this line.

Mr. Atkinson: This may be outside your mandate, but were these major private institutions giving out this information because it was to CSIS? Or are they giving out this information to other bodies and individuals as well?

Mr. Cherniack: I am sure we wouldn't know whether they gave it to other organizations. We don't check what other institutions do. It is just that we know that CSIS received information. It is not an extensive thing. It is just something that we indicated we felt ought to have some guidelines, instructions to its own people.

[*Traduction*]

M. Blackburn: Exactement.

M. Robert: C'est arrivé très récemment pour certains pays. Cela ajoute une dimension d'instabilité. À cet égard, je dirai tout d'abord que le service en est très conscient et, deuxièmement, je pense qu'il agit en conséquence. Quand on dit que la fin de la guerre froide rendra nécessairement sa tâche plus facile ou en tout cas moins difficile, ce n'est pas toujours évident. Ce pourrait être le contraire, bien que je n'aie pas d'opinion là-dessus pour le moment. Je pense que nous devons attendre le rapport du directeur pour voir comment s'effectue le réalignement et la réorganisation du service pour tenir compte de l'évolution de la situation mondiale.

M. Blackburn: Les effectifs du SCRS ont-ils augmenté depuis la fin de la guerre froide, ou bien ont-ils diminué?

M. Cherniack: Non.

M. Blackburn: Que voulez-vous dire par là? Ils n'ont ni augmenté ni diminué?

M. Cherniack: C'est bien cela.

M. Atkinson: À la page 45 de votre rapport, au chapitre des vérifications régionales, sous la rubrique ciblage, on trouve un énoncé qui me rend vraiment perplexe:

> Cependant, nous sommes préoccupés par la facilité avec laquelle le service a pu obtenir sans mandat, sur des cibles, certains types d'information personnelle détenus par de grands établissements privés.
>
> On ajoute ensuite:
>
> Nous avons recommandé que le ministre fournisse à cet égard des directives écrites claires.

Quels sont ces grands établissements privés dont il est question?

M. Cherniack: En fait, cette affaire met en cause la vie privée de particuliers. Nous ne pouvons pas vraiment révéler ce que nous avons appris. Je dirai simplement que nous n'étions pas trop heureux de ce que nous avons découvert. Il s'agit de renseignements qui, pour l'essentiel, avaient été communiqués volontairement au SCRS par des organisations privées, et nous estimons que le SCRS n'aurait pas dû consigner dans ces dossiers les renseignements obtenus de cette façon. Nous ne pouvons pas vous en dire davantage. Je répète simplement ce que nous avons dit dans le rapport, à savoir que nous avons recommandé que l'on établisse des directives à cet égard, car il n'y en avait aucune.

M. Atkinson: Ce n'est peut-être pas de votre compétence, mais ces grands établissements privés fournissaient-ils ces renseignements exclusivement au SCRS, ou bien les communiquaient-ils également à d'autres particuliers et organisations?

M. Cherniack: Nous ignorons certainement si les renseignements avaient été communiqués à d'autres organisations. Nous ne surveillons pas ce qui se passe ailleurs. Nous savons seulement que le SCRS a reçu ces renseignements. Ce n'est pas une pratique répandue. Nous avons simplement signalé la chose et indiqué qu'à notre avis, le SCRS devait donner des directives, des instructions à ses gens.

[*Text*]

Mr. Atkinson: Why do you feel restricted in telling us what these major private institutions are? Why are they protected?

Mr. Cherniack: I would like to think about that question. I am not prepared to answer that either. We all agreed that we didn't feel we had the authority to do so, and now that you put it that way I still don't think we can do it. But it is a question we ought to take into account.

Mr. Courtois: CSIS has to protect its sources.

Mr. Cherniack: That in itself may be an answer. I don't know.

Mr. Courtois: I mean, the information is obtained from CSIS.

• 1650

Mr. McInnes: I think the practical answer is that our concern is not dramatic. It is a concern. If we start mentioning institutions, it becomes a story out of all proportion.

Mr. Atkinson: Wait a minute. As a parliamentarian, Mr. McInnes, and as a lawyer, I cannot accept that. I have to challenge you on that one. I would appreciate it if you would review that and see if you could tell us who the major private institutions are. If you could give me an undertaking in that regard, then I would certainly appreciate it.

Mr. McInnes: I think we could do that.

Mr. Courtois: We can't undertake to give—

Mr. McInnes: No, but we can undertake to review it.

Mr. Atkinson: The undertaking was to review it and provide us with the reasons for not providing us with the name or, alternatively, your reason for not providing it.

Mr. Cherniack: I would second Mr. McInnes's comment that it is not a big deal. It should not be, because it is not an extensive thing that we found. I think there were a few instances where we found that something was done that ought not to have been done.

Mr. Atkinson: The other item is just below. On the affidavits prepared for warrants, in a few cases you disagreed with the portrayal of facts and were concerned about the omission of significant contrary information. Could you elaborate on that? What was the significant contrary information? Did you just feel that the affidavits were not full enough in terms of the—

Mr. Courtois: No. They can be full and truthful, but they may omit to tell the judge something favourable about the target. Sometimes somebody has a very black record but has done a good deed that would be a redeeming feature. Sometimes those redeeming features are not mentioned in the affidavit.

Mr. Atkinson: Did you find these in other regions, or just in the regions you audited in this particular case?

[*Translation*]

M. Atkinson: Pourquoi hésitez-vous à nous dire quels étaient ces grands établissements privés? Pourquoi sont-ils protégés?

M. Cherniack: Je voudrais réfléchir à cette question. Je ne suis pas disposé à y répondre non plus. Nous nous sommes mis d'accord sur le fait que nous n'estimions pas être habilités à y répondre et maintenant que vous la posez de cette façon, je ne crois toujours pas pouvoir le faire. Mais c'est une question dont nous devrions tenir compte.

M. Courtois: Le SCRS doit protéger ses sources.

M. Cherniack: C'est peut-être déjà une réponse. Je ne sais trop.

M. Courtois: Après tout, le renseignement a été obtenu du SCRS.

M. McInnis: La réponse pratique à cette question, c'est que notre préoccupation n'a rien de dramatique. C'est une préoccupation. Si nous commençons à nommer des établissements, toute l'affaire est gonflée hors de toute proportion.

M. Atkinson: Un instant. À titre de parlementaire, monsieur McInnis, et à titre d'avocat, je ne peux accepter cette réponse. Je dois contester votre position là-dessus. Je vous demanderais de réexeminer la question et de voir si vous pourriez nous dire quels sont les grands établissements privés en question. Je vous serais reconnaissant de vous engager à le faire.

M. McInnis: Je pense que c'est possible.

M. Courtois: Nous ne pouvons nous engager à donner. . .

M. McInnis: Non, mais nous pouvons nous engager à réexaminer la question.

M. Atkinson: L'engagement est le suivant: reconsidérer la question et nous fournir les noms ou les raisons pour lesquelles vous refusez de nous les fournir.

M. Cherniack: Je suis d'accord avec M. McInnis pour dire que ce n'est pas la fin du monde. Il n'y a pas de raison que ce le soit puisque ce n'est pas une pratique répandue que nous avons découverte. Nous avons seulement trouvé quelques cas où l'on avait fait quelque chose qui n'aurait pas dû se faire.

M. Atkinson: Je passe à ce qui vient tout de suite après. Au sujet des affidavits présentés à l'appui des demandes de mandat, dans certains cas, vous n'êtes pas d'accord sur les faits décrits et déplorez l'absence de renseignements contraires importants. Pourriez-vous nous en dire plus long là-dessus? Quels étaient ces renseignements contraires importants? Estimiez-vous que les affidavits n'étaient pas suffisamment explicites. . .

M. Courtois: Non. Ils peuvent être exacts et complets, mais on peut y omettre de dire au juge un élément favorable au sujet de la cible. Il arrive que quelqu'un ait un dossier peu reluisant, mais qu'il ait quand même fait une bonne action qui le rachète. Parfois, les bons côtés ne sont pas mentionnés dans l'affidavit.

M. Atkinson: Avez-vous constaté cela dans d'autres régions, ou seulement dans les régions que vous avez vérifiées dans ce cas-ci?

[*Texte*]

Mr. Cherniack: Well, so far those we have seen. However, we have also been informed that the information that was not given that ought to have been given would not necessarily have changed the judge's opinion at all. We just felt that a full picture ought to be given, rather than a one-sided one.

Mr. Atkinson: Is there anything to remedy that other than just pointing it out?

Mr. Cherniack: No.

Mr. Atkinson: In fairness, I should say the next sentence, in case people are wondering:

> In one case, however, we applauded the Service for including in the affidavit significant information contrary to the position taken in the application.

So it is not all one-sided, and I have put the other side on the record, as you have seen.

Mr. Cherniack: It is fair that you did that. I do not think there is the suggestion that there were deliberate omissions, that it was designed that way.

The Chairman: Mr. Atkinson, thank you for bringing that to my attention, because I had missed it in my reading of the report.

If CSIS is receiving information from institutions, whether they are financial institutions or other corporations for which people work, then that information should be protected under the Privacy Act. That is a significant breach by CSIS, and when we have the director in, we will certainly follow up on that. To the extent you can prepare us for that, we shall be eternally grateful.

Mr. Cherniack: The point we are making is that it is not information that it was necessary to retain on the files of CSIS. CSIS of course does not give out that information. It received it. The institutions that gave it are not necessarily bound not to give it.

The Chairman: We know that there are something like 200 data banks in the country, all of which are supposed to be protected under the Privacy Act, and if corporations are giving that information out—it does not matter to whom—then that in itself has ramifications for our rights as Canadians.

Mr. Wappel: On this very point, I am intrigued by the answer. As I understood it, the concern was not the retention of the information but the extent of access by CSIS to the information. You recommended that the minister provide clear written guidelines. Presumably those written guidelines would deal with the extent to which the access was available. Now we're hearing another concern is that the information is being retained. Would it therefore be fair to say there's concern not only about the extent of access but about the extent of retention, which is not in the sentence?

[*Traduction*]

M. Cherniack: Eh bien, nous parlons des cas que nous avons vus. Toutefois, on nous a également informés que les renseignements qu'on avait omis et que l'on aurait dû inclure n'auraient pas nécessairement changé l'opinion du juge. Il nous semblait seulement que l'on devrait donner un tableau complet, au lieu de s'en tenir aux aspects négatifs.

M. Atkinson: Y a-t-il quelque chose à faire pour y remédier, à part le fait de le signaler?

M. Cherniack: Non.

M. Atkinson: En toute justice, je dois lire la phrase suivante:

> Toutefois, nous avons félicité le service d'avoir donné dans un affidavit des renseignements importants qui allaient à l'encontre de la position prise dans la demande.

Ce n'est donc pas toujours entièrement partial et je tenais à en faire état publiquement.

M. Cherniack: Vous avez bien fait. Nous ne voulions pas laisser entendre qu'il y avait des omissions délibérées, que c'était une pratique voulue.

Le président: Monsieur Atkinson, je vous remercie d'avoir attiré mon attention là-dessus, cela m'avait échappé.

Si le SCRS reçoit des renseignements d'établissements, qu'il s'agisse d'institutions financières ou d'autres entreprises ayant des employés, les renseignements en question devraient être protégés aux termes de la Loi sur la protection des renseignements personnels. Le SCRS a donc enfreint cette loi, et nous ne manquerons pas d'interroger le directeur là-dessus quand il comparaîtra. Nous vous serions grandement reconnaissants de nous aider à nous préparer dans cette éventualité.

M. Cherniack: Ce que nous disons, en fait, c'est qu'il n'était pas nécessaire de consigner ces renseignements dans les dossiers du SCRS. Bien sûr, le SCRS ne communique pas ces renseignements à quiconque. Il les a reçus. Les établissements qui les avaient communiqués ne sont pas nécessairement tenus de ne pas les divulguer.

Le président: Nous savons qu'il y a au Canada environ 200 banques de données qui sont toutes censées être protégées aux termes de la Loi sur la protection des renseignements personnels. Si des entreprises communiquent ces renseignements, peu importe à qui, ce geste en soi a des ramifications quant à nos droits à titre de Canadiens.

M. Wappel: Votre réponse à cette question me laisse perplexe. Si j'ai bien compris, la préoccupation ne portait pas sur le fait que les renseignements avaient été consignés, mais sur la facilité avec laquelle le SCRS avait accès à ces renseignements. Vous avez recommandé que le ministre fournisse des directives écrites claires. On peut supposer que ces directives écrites porteraient sur l'étendue de l'accès à ces renseignements. Voilà maintenant que nous entendons un autre son de cloche, à savoir que ces renseignements sont consignés dans des dossiers. Ne pourrait-on pas dire que la préoccupation porte non seulement sur la facilité de l'accès, mais également sur le fait que les renseignements sont consignés dans des dossiers, ce dont il n'est pas fait mention dans la phrase?

[*Text*]

• 1655

Mr. Cherniack: It's the fact that they access it, as it says; and it is information that is given, so they record it. It's not that they demanded the information, but they had access to it because it was voluntarily given.

I did use the term "retention", because that's actually in the act: "receive information and retain it".

Mr. Wappel: I think this is a kind of sleeper, which we should perhaps follow up on. I'm very anxious to hear what you have to say about it. It seems to me if you go up to a person and say how do you do, how much money do you have in the bank, and they tell you, what's wrong with keeping that information, as opposed to privacy considerations? If it's the bank that tells you, as opposed to the person, then we have ourselves a nice little problem. Do we keep that information, and if so, how long do we keep it, how do we keep it, etc.? I think this is something that's nicely buried in two sentences there.

Mr. Cherniack: That's exactly why we've suggested there should be ministerial guidelines.

The Chairman: We will be having opportunities to take that up with the minister and with the director himself.

On behalf of the committee, I want to thank you once again. This is the eighth year you've been in existence. As with you, Mr. Cherniack, next year there will be a vacancy at this end of the table. I'm not running again. So this will be my swansong on SIRC. I want to thank you for a job well done. As a member of Parliament, trying to represent 100,000 people here, and also be able to go to our colleagues in the House and assure them that in our very tiny role we examine the players and we're satisfied the system up to that moment has been working, and working well, we can only do that because of your existence and the very good work you perform.

Mr. Cherniack: I hope you'll let me say the committee has learned to have a great deal of confidence and respect for your committee whenever we've appeared before it, because we find the people are interested and care. Since we can only report to Parliament, which means your committee, it's important we feel confident what we say to you is useful.

The Chairman: Thank you.

We stand adjourned.

[*Translation*]

M. Cherniack: C'est le fait qu'on ait eu accès à ces renseignements, comme on le dit. Ces renseignements sont communiqués au service, lequel les consigne dans des dossiers. On n'a pas exigé ces renseignements, mais on y a eu accès parce qu'ils ont été communiqués volontairement.

J'ai employé le mot «conservé», parce que c'est ce que dit la loi: le service recueille, analyse et conserve l'information, etc.

M. Wappel: Il me semble que c'est un point qui pourrait prendre de l'importance et que c'est peut-être une affaire à suivre. Je suis très curieux d'entendre ce que vous avez à dire là-dessus. Si l'on demande à quelqu'un de but en blanc combien d'argent il a à la banque et qu'il vous le dit tout net, qu'y a-t-il de mal à conserver ce renseignement qui n'est plus un renseignement confidentiel? Si c'est la banque qui vous le dit, et non pas la personne en cause, cela change tout et nous avons un problème. Peut-on garder cette information et, dans l'affirmative, pendant combien de temps, sous quelle forme, etc. Je trouve que ces deux petites phrases anodines dissimulent peut-être quelque chose de considérable.

M. Cherniack: C'est exactement pourquoi nous avons proposé des directives ministérielles.

Le président: Nous aurons l'occasion d'en discuter avec le ministre et avec le directeur.

Au nom du comité, je tiens à vous remercier une fois de plus. C'est votre huitième année d'existence. Comme dans votre cas, monsieur Cherniack, il y aura l'année prochaine une vacance à cette extrémité-ci de la table. Je ne me représente pas. C'est donc mon chant du cygne au CSARS. Je tiens à vous remercier pour l'excellent travail que vous avez accompli. À titre de député, je représente 100 000 personnes au Parlement et je dois être en mesure de dire à nos collègues à la Chambre que nous avons bien joué notre rôle minuscule, que nous avons examiné tous les intervenants et que nous sommes convaincus que le système fonctionne de façon satisfaisante. Or, si nous sommes en mesure de jouer ce rôle, c'est grâce à vous et à votre excellent travail.

M. Cherniack: J'espère que vous me permettrez de dire que notre comité a appris à faire confiance aux membres de votre comité chaque fois que nous comparaissons devant vous, car nous avons constaté que ses membres sont sincèrement intéressés. Comme nous pouvons seulement faire rapport au Parlement, c'est-à-dire à votre comité, il est important que nous soyons sûrs que notre intervention devant vous est utile.

Le président: Merci.

La séance est levée.

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 8

Le mercredi 10 février 1993

Président: Blaine Thacker

Sécurité Nationale

du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général

CONCERNANT:

En conformité avec son mandat en vertu des articles 110 et 111 du Règlement, l'examen des nominations par décret de l'honorable George W. Vari, c.p. et l'honorable Edwin A. Goodman, c.p., c.r.

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Troisième session de la trente-quatrième législature

1992-93

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste-lettre
K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Security Intelligence Review Committee:

The Hon. Saul Cherniack, P.C., Q.C.;

The Hon. Stewart McInnes, P.C., Q.C.;

The Hon. Edmond Jacques Courtois, P.C., Q.C.;

The Hon. Michel Robert, P.C., Q.C.

TÉMOINS

Du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité:

L'hon. Saul Cherniack, c.p., c.r.;

L'hon. Stewart McInnes, c.p., c.r.;

L'hon. Edmond Jacques Courtois, c.p., c.r.;

L'hon. Michel Robert, c.p., c.r.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 8

Wednesday, February 10, 1993

Chairperson: Blaine Thacker

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 8

Le mercredi 10 février 1993

Président: Blaine Thacker

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

National Security

of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité sur la

Sécurité Nationale

du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général

RESPECTING:

In accordance with its mandate under Standing Orders 110 and 111, an examination of the Order in Council appointments of the Honourable George W. Vari, P.C. and the Honourable Edwin A. Goodman, P.C., Q.C.

CONCERNANT:

En conformité avec son mandat en vertu des articles 110 et 111 du Règlement, l'examen des nominations par décret de l'honorable George W. Vari, c.p. et l'honorable Edwin A. Goodman, c.p., c.r.

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991-92-93

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991-1992-1993

25333

SUB-COMMITTEE ON NATIONAL SECURITY OF THE STANDING COMMITTEE ON JUSTICE AND THE SOLICITOR GENERAL

Chairperson: Blaine Thacker

Vice–Chairman: Derek Lee

Members

Ken Atkinson
Derek Blackburn
Jacques Tétreault—(5)

(Quorum 3)

Richard Dupuis

Clerk of the Sub–Committee

SOUS-COMITÉ SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE DU COMITÉ PERMANENT DE LA JUSTICE ET DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL

Président: Blaine Thacker

Vice–président: Derek Lee

Membres

Ken Atkinson
Derek Blackburn
Jacques Tétreault—(5)

(Quorum 3)

Le greffier du Sous–comité

Richard Dupuis

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, FEBRUARY 10, 1993
(14)

[*Text*]

The Sub-Committee of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General on National Security met at 3:55 o'clock p.m. this day, in Room 308, West Block, the Chairman, Blaine Thacker, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Ken Atkinson, Derek Blackburn, Derek Lee, and Blaine Thacker.

Other Member present: Tom Wappel.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Marilyn Pilon, Research Officer.

Witnesses: From the Security Intelligence Review Committee: The Hon. George W. Vari, P.C., appointed as a member of the Security Intelligence Review Committee; The Hon. Edwin A. Goodman, P.C., Q.C., appointed as a member of the Security Intelligence Review Committee.

In accordance with its mandate under Standing Orders 110 and 111, an examination of the Order in Council appointments of the Honourable George W. Vari, P.C. and the Honourable Edwin A. Goodman, P.C., Q.C.

The Honourable George W. Vari, P.C. and the Honourable Edwin A. Goodman, P.C., Q.C. answered questions.

At 4:55 o'clock p.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

Richard Dupuis

Clerk of the Sub-Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 10 FÉVRIER 1993
(14)

[*Traduction*]

Le Sous-comité de la sécurité nationale du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général se réunit à 15 h 55, dans la salle 308 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Blaine Thacker (*président*).

Membres du Sous-comité présents: Ken Atkinson, Derek Blackburn, Derek Lee et Blaine Thacker.

Autre député présent: Tom Wappel.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Marilyn Pilon, attachée de recherche.

Témoins: Du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité: L'hon. George W. Vari, c.p., membre désigné; l'hon. Edwin A. Goodman, c.p., c.r, membre désigné.

Conformément au mandat que lui confèrent les articles 110 et 111 du Règlement, le Sous-comité examine les nominations par décret de l'hon. George W. Vari et de l'hon. Edwin A. Goodman.

L'hon. George W. Vari et l'hon. Edwin A. Goodman répondent aux questions.

À 16 h 55, le Sous-comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Sous-comité

Richard Dupuis

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Wednesday, February 10, 1993

• 1559

The Chairman: I call this meeting to order. I wonder if the electronic media would be kind enough to vacate the premises.

This is the Sub-Committee of the Standing Committee on Justice and Solicitor General on National Security. We're meeting pursuant to our mandate under Standing Orders 110 and 111, an examination of the Order in Council appointments of the Hon. George W. Vari, PC, for a term of five years, and the Hon. Edwin A. Goodman, PC, QC, again for a period of five years.

• 1600

Gentlemen, on behalf of my colleagues, welcome. As part of your background reading I'm sure you've been reading about the CSIS Act and how it came about some years ago, and the role SIRC plays in it. The bill does not mention the subcommittee or the standing committee, but a large number of members of Parliament felt it was important for Parliament itself to have a forum with which to interface and to access the major players in the national security of this nation. The justice committee therefore set us up as a subcommittee.

We do the estimates of CSIS and of yourselves, SIRC. If there's need for any special hearings, we are the medium through which that's done so that we can report directly to our colleagues in Parliament, themselves acting on behalf of Canadians at large.

Do you have any opening statements at all?

Hon. Edwin A. Goodman (Member, Security Intelligence Review Committee): No, I don't, other than to say that I do believe, being a real neophyte, but having read the act several times quite carefully and the last annual report, it's a good thing there is a relationship between SIRC and the House.

The Chairman: That being so, we'll move straight away to questions.

Mr. Lee sends his regrets. He'll be along as soon as he can. An unavoidable meeting occupies him right at the moment.

Mr. Wappel, would you lead us off.

Mr. Wappel (Scarborough West): Welcome, gentlemen. My name is Tom Wappel. I'm the official opposition critic for the Solicitor General. As the chairman said, my colleague Derek Lee is the vice-chairman of this subcommittee. It's unfortunate he had this unavoidable meeting, but I'm sure he'll be here before you leave.

May I welcome you to your new appointments and congratulate you on them. Let me just ask a few general questions, if I may.

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mercredi 10 février 1993

Le président: La séance est ouverte. Les représentants de la Presse électronique voudraient-ils bien quitter la salle?

Le Sous-comité du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général sur la sécurité nationale se réunit conformément à son mandat en vertu des articles 110 et 111 du Règlement pour examiner les nominations par décret de l'honorable George W. Vari, CP, pour un mandat de cinq ans, et de l'honorable Edwin A. Goodman, CP, CR, aussi pour un mandat de cinq ans.

Messieurs, je vous souhaite la bienvenue au nom de mes collègues. Je suis sûr que vous vous êtes préparés à vos nouvelles tâches en vous documentant sur la Loi sur le SCRS et les circonstances qui ont entouré sa naissance il y a quelques années et sur le rôle du CSARS. Notre sous-comité, pas plus que le comité permanent, ne figure dans les dispositions de la loi, mais un grand nombre de députés trouvaient qu'il était important que le Parlement dispose d'une tribune pour rencontrer les principaux intervenants dans les affaires de sécurité nationale de notre pays. Le Comité de la justice a donc formé un sous-comité à cette fin.

Le sous-comité étudie les prévisions budgétaires du SCRS et de votre comité, le CSARS. S'il faut des audiences spéciales, c'est à nous qu'il appartient d'y voir afin que nous puissions faire rapport directement à nos collègues du Parlement, qui eux-mêmes représentent l'ensemble de la population canadienne.

Avez-vous une déclaration liminaire à faire?

L'honorable Edwin A. Goodman (membre, Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité): Non, mais je voudrais dire toutefois—je suis un véritable néophyte, mais j'ai lu à plusieurs reprises la loi, de même que le dernier rapport annuel—que j'estime qu'il est très bon qu'il existe des rapports entre le CSARS et la Chambre.

Le président: Dans ces conditions, nous allons tout de suite passer aux questions.

M. Lee nous prie de l'excuser. Il se joindra à nous un peu plus tard car en ce moment, il s'occupe d'une affaire qu'il ne pouvait pas reporter.

Monsieur Wappel, vous avez la parole.

M. Wappel (Scarborough-Ouest): Bienvenue, messieurs. Je m'appelle Tom Wappel. Je suis le critique officiel de l'opposition pour les affaires du Solliciteur général. Comme l'a dit le président, mon collègue Derek Lee est le vice-président du sous-comité, mais malheureusement, il devait assister à une réunion qu'il n'a pas pu reporter. Je suis sûr qu'il se joindra à nous avant la fin de la séance.

Je vous souhaite la bienvenue dans vos nouvelles fonctions et je vous en félicite. Permettez-moi de vous poser quelques questions d'ordre général.

[*Texte*]

Perhaps I could address Mr. Vari first, only because I like to go from the back of the alphabet to the beginning. I'm a "W", so... It's no reflection on you.

Mr. Goodman: I thought perhaps you were going from the left to the right.

Mr. Wappel: It would be one of the few times, if I did.

Mr. Vari, did this appointment come as a surprise to you?

Hon. George W. Vari (Member, Security Intelligence Review Committee): Yes, it did.

Mr. Wappel: I don't want to get maudlin, but what was your reaction? For example, did you wonder what was this committee, what you were being asked to do? Did you have some familiarity with it?

Mr. Vari: No, I did not. The Prime Minister called me and explained to me what is the committee's task. Since I am at the stage of my career where I have a little bit more time, I thought I could contribute something to my country. That's why I was glad to accept this mission.

Mr. Wappel: You were appointed on December 23, well over a month ago. Have you had an opportunity to get into your duties yet, to talk with other colleagues, other members of the committee?

Mr. Vari: We've participated in two sessions already. One was today. Now we are getting into the real subject of this matter. We feel how sensitive this position is and how important it is. I feel it is a real challenge to be one of them.

Mr. Wappel: Have you had an opportunity to meet with the director of CSIS yet?

Mr. Vari: Yes, sure.

Mr. Wappel: I hope that went well.

Mr. Vari: Absolutely.

Mr. Wappel: Do you know anything about this subcommittee?

Mr. Vari: No, only that I received an invitation. The people at SIRC explained to me what the subcommittee is for. I also read the *Minutes of Proceedings and Evidence* from the hearings you held with two other members, Jacques Courtois and Michel Robert.

Mr. Wappel: I don't know either of you gentlemen, which is my loss. But it's interesting. I share a tiny connection with both of you. One, my Hungarian ancestry as far as Mr. Vari is concerned, and my membership in the Law Society of Upper Canada with Mr. Goodman, and, of course, he's well-known politically, too.

• 1605

Could I just ask you, Mr. Goodman, as well, when you were appointed just a month earlier, was this a surprise to you?

Mr. Goodman: The appointment?

Mr. Wappel: The appointment.

[*Traduction*]

Je m'adresse à M. Vari en premier parce que j'aime bien suivre l'ordre alphabétique à rebours. Mon nom commence par un «W», alors... Ne vous en faites pas.

M. Goodman: Je pensais que vous glissiez de la gauche vers la droite.

M. Wappel: Cela ne m'arrive pas souvent.

Monsieur Vari, votre nomination vous a-t-elle pris par surprise?

L'honorable George W. Vari (membre, Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité): Oui, en effet.

M. Wappel: Je ne veux pas être sentimental ici, mais quelle a été votre réaction? Par exemple, vous êtes-vous demandé ce qu'était ce comité et ce que l'on attendait de vous? Est-ce que vous étiez au courant de son existence?

M. Vari: Non. Le Premier ministre m'a téléphoné et m'a expliqué les fonctions du comité. Puisque j'en suis à un moment de ma carrière où je dispose d'un peu plus de temps, j'ai pensé que je pourrais ainsi servir mon pays. Voilà pourquoi j'ai accepté ces fonctions.

M. Wappel: Vous avez été nommé le 23 décembre, c'était il y a plus d'un mois. Avez-vous commencé à exercer vos fonctions, à parler à vos collègues, à d'autres membres du comité?

M. Vari: Nous avons pris part à deux réunions jusqu'à présent. L'une d'elles a eu lieu aujourd'hui. Nous entrons dans le vif du sujet. Nous nous rendons bien compte de la délicatesse et de l'importance de notre tâche. Je me sens très honoré de faire partie du comité.

M. Wappel: Avez-vous eu l'occasion de rencontrer le directeur du SCRS?

M. Vari: Oui, certainement.

M. Wappel: J'espère que cela s'est bien passé.

M. Vari: Tout à fait.

M. Wappel: Savez-vous à quoi sert notre sous-comité?

M. Vari: Je sais tout simplement qu'on m'a invité à comparaître ici. Les gens du comité de surveillance m'ont expliqué les fonctions du sous-comité et j'ai lu les *Procès-verbaux et témoignages* de la séance du sous-comité lors de laquelle deux autres membres ont comparu, Jacques Courtois et Michel Robert.

M. Wappel: Je ne vous connais pas, ni l'un ni l'autre, et je le déplore. Ce qui est intéressant toutefois, c'est que j'ai quelque chose en commun avec chacun de vous. D'une part, je suis d'origine hongroise comme M. Vari et, d'autre part, je fais partie de la Law Society of Upper Canada, comme M. Goodman, qui bien sûr, est également bien connu sur la scène politique.

Monsieur Goodman, je vous demande à vous également si votre nomination, il y a un mois, vous a étonné?

M. Goodman: Ma nomination?

M. Wappel: C'est cela.

[*Text*]

Mr. Goodman: The appointment was a surprise. The only difference in my position from that of Mr. Vari was that one of the Prime Minister's staff asked me if I would take an appointment, and I said that I would, and then I got a call from the Prime Minister.

Mr. Wappel: Do you think your being a lawyer is going to be an advantage to you on the committee?

Mr. Goodman: I really do believe, with regard to the duties, both the duties to make decisions, for example, as to whether national security outweighs a certain individual or right, and in holding hearings, that a lawyer, properly trained, is a good candidate for the appointment. I think the combination of some military experience, which I think is helpful, and law is a good combination.

Mr. Wappel: I'm glad you said that because lawyers are being pounded around all over the place, especially lawyers who are politicians.

Mr. Blackburn (Brant): I think counsel is leading the witness.

Mr. Wappel: Well, that's all right, a little leading never hurt.

You've met with Mr. Protti, the director, as well?

Mr. Goodman: No, I have not met with Protti.

Mr. Wappel: You're planning on doing that?

Mr. Goodman: No. It just happened immediately after my appointment that we had the first meeting, and then I had to go out to the Orient, to Cambodia, to see my daughter, who was getting her only holiday, so I've been away since and up until this weekend. I did take the act and the last 1992 report and some other documents that were not secret, and I spent quite a bit of time reading them so I could get an idea.

The other hindrance to my knowledge is that they are just moving into my office to put the necessary security in order for the documents to get there well in advance so that we can read them before the hearings, and that will also help me because then I will be able to do that in Toronto.

Mr. Wappel: I think the committee, and of course yourselves, being members of it, serves a vital function in that you will be, in effect, monitoring some very intrusive or potentially intrusive invasions of the personal rights of Canadians. I hope, if I may say this, you realize just how much faith will be placed in you to ensure that the law is obeyed and that the security of our country is looked after, but also the security of our citizens. It's a very important task, and I certainly hope you'll be able to work with this committee.

We view this subcommittee as a new thing; it's not that old and we want to have a good working relationship with both CSIS and with SIRC. We hope that we can have that kind of a relationship. It doesn't always have to be in front of the cameras, but we can work together to ensure that the best interests of our country are foremost.

Mr. Goodman: I couldn't agree more. We've had a discussion. . .as new members that is our greatest task, to keep the fine line between national security and personal liberty.

[*Translation*]

M. Goodman: La nomination m'a étonné. Dans mon cas, à la différence de celui de M. Vari, ce sont les gens du Cabinet du Premier ministre qui m'ont d'abord téléphoné pour me demander si j'accepterais d'être nommé. J'ai dit que oui et j'ai alors reçu un appel du Premier ministre.

M. Wappel: Pensez-vous que le fait d'être avocat constituera un avantage dans vos fonctions au sein du comité?

M. Goodman: Qu'il s'agisse de décider par exemple si la sécurité nationale l'emporte sur les droits d'un particulier ou de tenir des audiences, je suis convaincu qu'un avocat, bien formé, est un candidat tout désigné pour le comité. Une certaine expérience militaire et la pratique du droit constituent à mon avis une combinaison utile.

M. Wappel: Je suis content de vous l'entendre dire parce que les avocats sont passablement chahutés en ce moment, surtout les avocats qui font de la politique.

M. Blackburn (Brant): À mon avis, l'avocat pose des questions tendancieuses au témoin.

M. Wappel: Tout à fait, cela ne fait jamais de tort.

Vous avez rencontré le directeur, M. Protti, n'est-ce pas?

M. Goodman: Non je n'ai pas rencontré M. Protti.

M. Wappel: Avez-vous l'intention de le faire?

M. Goodman: Non. Il se trouve qu'immédiatement après ma nomination, le comité s'est réuni et j'ai dû ensuite quitter le Canada pour me rendre au Cambodge et rencontrer ma fille dont c'étaient les seules vacances. J'ai pris le temps de lire la loi et le dernier rapport annuel, celui de 1992, ainsi que d'autres documents qui n'étaient pas secrets. J'ai donc une bonne idée de la situation.

Par ailleurs, ce qui m'a également retardé, c'est qu'on commence seulement à installer dans mon bureau le matériel nécessaire pour l'entreposage des documents, afin que nous puissions les obtenir et les lire assez longtemps avant les réunions. Cela m'aidera, car ainsi je pourrai me préparer à Toronto.

M. Wappel: Les membres du comité accomplissent des fonctions vitales puisqu'effectivement vous serez appelé à vous pencher sur des empiètements graves, réels ou potentiels, sur les droits personnels des Canadiens. Permettez-moi d'exprimer l'espoir que vous vous rendez bien compte de la confiance énorme qu'on a en vous, car vous serez amené à veiller à ce que la loi soit respectée et la sécurité de notre pays garantie en même temps que celle de nos concitoyens. C'est une tâche importante et j'espère que vous pourrez la mener à bien au sein du comité.

Pour nous, le sous-comité est relativement jeune et nous souhaitons entretenir de très bons rapports avec le SCRS et le CSARS. Nous sommes confiants de pouvoir le faire. Il n'est pas besoin de toujours faire les choses publiquement, mais nous devons travailler ensemble pour veiller à ce que les intérêts du Canada soient défendus au mieux.

M. Goodman: Je suis entièrement d'accord avec vous. Nous avons discuté. . . en tant que nouveaux membres, nous avons pour principale tâche de veiller à garder l'équilibre entre la sécurité nationale et la liberté individuelle.

[*Texte*]

Mr. Wappel: Indeed. With that, I thank you for coming and for letting us meet you.

Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Blackburn: I too wish to extend our sincere congratulations on both your appointments. Frankly, I think you'll find the work extremely interesting. From what we've heard from your colleagues and those who've served for several years, the impression I got was that they were not only fulfilling a very important role, but also a very interesting one.

Unfortunately, there are a lot of things you can't talk about, certainly to a committee like this that is not held in camera but is open to the public. That leads to my first question.

• 1610

I am not trying, on your first trip before us, to throw a curved question at you. In fact, I couldn't succeed even if I wanted to. But one of the reasons why I was one of the original supporters of the establishment of this subcommittee was that I felt, in a democracy such as ours, the taxpayers of the country should have the right to know how their money was being spent, not just on public works or in foreign affairs or CIDA, but also in national security.

We haven't moved very far in this. It is very difficult for us to get any facts or figures with respect to the budget CSIS operates under. We only get a rough estimate, or guess, I would think, because of the law, because of the CSIS Act.

Do you think the public has the right to know how much money is spent on national security and how it is spent in operating the Canadian Security Intelligence Service? Is there anything you would like to see changed in that regard?

Mr. Goodman: Speaking for myself only, there is no doubt that you start off with the public's entitlement to know how their money is being spent. I would like to know, from those who are responsible for preventing that from happening, what are their views on how that is going to affect the security of the nation. At our next meeting, I would be glad to come back and give you my views. I certainly am not in a position to do that now. As I said, this is a balancing act, to some extent. I do not know enough to be able to tell you how security would be affected.

Clearly, on the second part of your question, I would be inclined to say no. The details of what it's spent on obviously are going to lead to a certain knowledge of what's going on that may be dangerous. On the other hand, I would like to know why they say the total amounts couldn't be known. But I do understand, from my short time there, certain amounts are certainly not available to the public.

Mr. Blackburn: We find it very frustrating. I do, at least, as a member of Parliament. We have this committee now but we don't have access to that type of information.

I am also well aware of the fact, and I think you would agree here, that if the budget is too detailed, the budget is made public, that gives you a pretty good overview of how CSIS is operating, what it's concentrating on and what it's

[*Traduction*]

M. Wappel: Tout à fait. Là-dessus, je vous remercie d'être venus nous rencontrer.

Merci monsieur le président.

M. Blackburn: Moi aussi, je tiens à vous féliciter sincèrement tous les deux de votre nomination. Je pense que vous allez trouver votre tâche très intéressante. D'après ce qu'en disent vos collègues qui siègent au comité depuis nombre d'années, le rôle qu'on leur confie n'est pas seulement très important, mais aussi très intéressant.

Malheureusement, il y a bien des choses que vous ne pouvez pas révéler, d'autant que nous sommes en séance publique et non pas réunis à huis clos ici. Cela m'amène à vous poser une première question.

Loin de moi l'idée, lors de votre première visite, de vous poser une question piège. En fait, même si je le voulais, je n'y parviendrais pas. Mais si j'ai appuyé dès le départ l'idée de former ce sous-comité, c'est que j'estimais que dans une démocratie comme la nôtre, les contribuables devraient savoir comment leur argent est dépensé, pas seulement dans des secteurs comme les Travaux publics, les Affaires étrangères ou l'ACDI, mais aussi en matière de sécurité nationale.

Nous ne sommes guère plus avancés sur ce plan. Il nous est extrêmement difficile d'obtenir les chiffres du budget d'exploitation du SCRS. ON nous donne des approximations grossières, des évaluations, je dirais, parce que les dispositions de la Loi sur le SCRS l'exigent.

Pensez-vous que le public a le droit de savoir quelles sommes sont dépensées pour la sécurité nationale et comment le Service canadien de renseignements de sécurité les utilise? Souhaiteriez-vous qu'on change quelque chose sur ce point?

M. Goodman: Personnellement, il me paraît primordial que le public sache comment son argent est dépensé. Je voudrais que ceux qui tiennent à ce que le budget du service demeure secret me disent en quoi cela touche la sécurité de la nation. À notre prochaine rencontre, je me ferai un plaisir de vous donner mon point de vue. Je ne peux pas le faire tout de suite. Comme je l'ai dit, il faut faire la part des choses. Je ne saurais pas vous dire quel effet cela aurait sur la sécurité.

Pour répondre à votre deuxième question, assurément, je serais porté à dire non. Si on révélait les détails du budget, on aurait automatiquement une idée des activités en cours et ce pourrait être dangereux. Toutefois, je voudrais quand même qu'on m'explique pourquoi la somme totale ne peut pas être révélée. Grâce à ma maigre expérience, je comprends quand même que certains chiffres ne puissent pas être rendus publics.

M. Blackburn: Je trouve cela très frustrant, du moins comme député. Le comité existe mais nous n'avons pas accès à ce genre de renseignement.

Je reconnais comme vous que si le budget était trop détaillé qu'on le publiait, on connaîtrait la façon dont fonctionne le service, ses activités principales, etc. Je sais que cela est délicat du point de vue de la sécurité et qu'il vaudrait

[*Text*]

not concentrating on. I realize there is a security aspect to it that might well be left under wraps. But there is this pressure. Here we are representatives of the people, the voters and taxpayers. Part of our responsibility is to ask questions like this. Under the present terms of the act, it's your responsibility, or that of CSIS, to say no, that we can't have that information.

I know you have been members of SIRC for a very short period of time. Certainly we don't expect you to be fully knowledgeable in your work at this point. But have either of you found any areas, without telling me the areas, that require more monitoring than some of the other areas, other activities within CSIS?

Mr. Vari: I don't think I am breaching any secret that with the change of political scenery in the world, CSIS activity must change some. Some fields will not be so important any more, less absorbent, while at the same time, new fields will come under seigniory. The future will show us what the important orientation should be. Our committee's one task is to criticize this and monitor it a little bit in the right direction.

• 1615

Mr. Blackburn: It is certainly true we are living through a period, and have been for the past three or four years, of tremendous change in the security field, and in many others, of course. In the whole international arena everything is changing. We see a change away from political espionage to industrial espionage, which has become quite popular throughout the entire European world and the western world.

Are you satisfied that CSIS has made the necessary adjustments to the changing world scene?

Mr. Vari: We do not know yet.

Mr. Blackburn: Oh, you do not know yet. It is very early to tell.

This question, too, may be a bit difficult for you to answer, but we put it to your colleagues both present and past. As you know, there is a Communications Security Establishment, which is something that most of us. . .in fact, I do not think anybody here knows anything about it really, and I think you probably don't know much about it either. It does not come under the CSIS Act.

Have you been on the job long enough to think on the subject of whether or not your committee, SIRC, should also have an overview or an oversight responsibility of the Communications Security Establishment, the CSE, which, at the present time, has no oversight? It reports, I think, through the Minister of Defence and that is about it. We know nothing about its activities and are told nothing.

Mr. Vari: It is not mentioned in the act.

Mr. Goodman: We just barely know and have just been informed about the extent of that. I would, at this stage, with some of the things that still have to be done at CSIS, hesitate to support as radical a change as that.

[*Translation*]

peut-être mieux ne pas y toucher. Mais il y a des pressions qui s'exercent. Nous représentons la population, les électeurs et les contribuables. Il nous incombe notamment de poser ce genre de question, tout comme, étant donné les dispositions actuelles de la loi, il vous incombe, à vous ou au SCRS, de refuser de divulguer ces renseignements.

Je sais que vous n'occupez vos fonctions que depuis peu. Nous ne nous attendons pas à ce que vous connaissiez parfaitement les rouages de votre travail mais je vous demanderais si—soit l'un, soit l'autre—vous avez repéré des domaines, sans nous préciser lesquels, où une plus grande surveillance des activités du SCRS s'impose.

M. Vari: Je ne pense pas révéler quoi que ce soit en disant qu'étant donné les bouleversements qui se produisent dans le monde, les activités du SCRS seront appelées à changer un peu. Certains aspects seront moins importants désormais, moins exigeants, mais en même temps de nouveaux domaines vont surgir. C'est l'avenir qui nous montrera l'orientation à choisir et il incombe au comité de surveillance de faire les critiques qui s'imposent et de guider le service dans la bonne direction.

M. Blackburn: Assurément, nous traversons depuis trois ou quatre ans une période d'énormes bouleversements dans le domaine de la sécurité, et dans beaucoup d'autres, bien entendu. Sur la scène internationale, tout évolue. On parle moins d'espionnage politique que d'espionnage industriel, lequel gagne en popularité en Europe comme dans tout le monde occidental.

Avez-vous pu constater que le SCRS avait pris les mesures nécessaires pour s'adapter à cette évolution du monde?

M. Vari: Nous ne savons pas encore.

M. Blackburn: Je vois. Il est encore trop tôt pour en parler.

Il vous sera peut-être également difficile de répondre à la question que je vais vous poser maintenant, mais nous l'avons posée à vos collègues actuels et à ceux qui vous ont précédés. Comme vous le savez, il existe un Centre de sécurité des télécommunications, que la plupart d'entre nous. . . En fait, je ne pense pas qu'il y ait quelqu'un ici qui le connaisse véritablement et je ne pense pas que vous en sachiez plus long vous-même. Il ne relève pas de la Loi sur le SCRS.

Avez-vous assez d'expérience dans vos nouvelles fonctions pour déterminer si le comité de surveillance devrait avoir la responsabilité de surveiller le Centre de sécurité des télécommunications qui actuellement n'est pas surveillé? Il est comptable, si je ne m'abuse, au ministre de la Défense et c'est tout. Nous ne savons rien de ses activités et on ne nous en dit rien.

M. Vari: Il n'en n'est pas question dans la loi.

M. Goodman: Nous savons seulement ce qui figure dans celle-ci. Pour l'heure, compte tenu de certaines choses qui restent à faire au CSARS, j'hésiterais à appuyer un changement si radical.

[*Texte*]

Mr. Blackburn: Another question I have, and perhaps more to Mr. Vari, who speaks many languages... Again, I do not want to give you a question that you cannot answer for security reasons, but are you satisfied that the officers within CSIS are knowledgeable in enough languages to do their work, or is that still too soon?

Mr. Vari: Too soon. You congratulated us, but the congratulations should come at the end.

Mr. Blackburn: You could also keep in mind the questions I am putting to you so the next time you are back you might be in a better position to answer them.

Is your first impression a positive impression of the relationship between CSIS and SIRC and this subcommittee? Do you think it is a good regime that we have here in Canada? It is fairly unique.

Mr. Vari: My first impression is positive. The task is very difficult for all these organizations because, as we said, we have to respect the law and we have to respect and build up the security and prepare it in the country. Sometimes there is a very difficult borderline. Our committee should be supervising this borderline. The two parts must work very closely together, and we try to do that.

Mr. Blackburn: Thank you. My last question has to do with the Thacker report, named after our chairman, who chaired a committee. I was not a member of that committee. It was before I came on this standing committee. It made many recommendations and the government acted on, I think, one or two at the most—two at the most, probably. I am not asking you to comment on them, but I am asking you if you have read them. If you have not had a chance, I would ask you to read those recommendations and at some later meeting we could perhaps put some questions to you. Again, we have put questions to your colleagues, present and past, on those recommendations. This committee strongly feels that the government should have gone further, certainly not acted on all of them necessarily, but more than a couple. That will be another follow-up that I will have later on.

I simply will conclude by wishing both of you the very best of success, and I hope you enjoy your work.

Mr. Vari: Thank you.

Mr. Goodman: Thank you very much.

• 1620

Just to comment on that, we had a very short discussion last night at dinner on the Thacker report, and we are going to become more knowledgeable with that. We've known in a short period of time about the report, and we will be obtaining either a full report or summaries, but we will certainly have more knowledge of the subject matter as the committee recommended. We discussed that last night.

Mr. Blackburn: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Atkinson (St. Catharines): Mr. Vari, Mr. Goodman, certainly I join in wishing you well in your endeavours with SIRC. Mr. Vari, I'll offer congratulations at the beginning and I'm confident we can offer congratulations at the end as well.

[*Traduction*]

M. Blackburn: Ma question maintenant s'adresse peut-être davantage à M. Vari, qui parle plusieurs langues... Je ne veux pas vous poser une question à laquelle vous ne pourriez pas répondre pour des raisons de sécurité, mais pensez-vous que les agents du SCRS connaissent assez de langues étrangères pour faire leur travail ou bien est-il encore trop tôt pour vous prononcer?

M. Vari: C'est encore trop tôt. Vous nous avez félicités, mais il faudrait attendre la fin de notre mandat pour le faire.

M. Blackburn: Vous pourriez garder présentes à l'esprit les questions que je vous pose, de sorte que la prochaine fois vous puissiez y répondre plus facilement.

Votre première impression des rapports entre le SCRS, le CSARS et le sous-comité est-elle positive? Le régime instauré par le Canada vous paraît-il bon? Il est assez unique.

M. Vari: Ma première impression est positive. Toutes ces organisations ont une tâche difficile car, comme nous l'avons dit, il faut respecter les dispositions de la loi et en même temps respecter et consolider la sécurité de notre pays. Cela pose parfois des problèmes délicats. Notre comité doit surveiller ces situations délicates. Des deux côtés, on doit travailler en étroite collaboration.

M. Blackburn: Merci. Ma dernière question a trait au rapport Thacker; il porte le nom de notre président qui présidait le comité qui l'a préparé. Je n'en faisais pas partie. C'était avant que je siège au comité permanent. Le rapport contient plusieurs recommandations et le gouvernement a donné suite à une ou deux d'entre elles, deux au maximum. Je ne veux pas vous demander ce que vous en pensez mais savoir si vous les avez lues. Si vous n'avez pas eu l'occasion de les lire, je vous exhorte à le faire et nous pourrions peut-être en parler lors d'un séance ultérieure. Nous avons posé des questions là-dessus à vos collègues actuels comme à vos prédécesseurs. Le comité croit fermement que le gouvernement aurait dû aller plus loin, sans toutefois donner suite à toutes les recommandations, mais certainement en retenir plus de quelques-unes. Voilà donc un sujet que je vais reprendre plus tard.

En terminant, je vous souhaite à tous les deux bien du succès dans vos fonctions, que vous trouverez intéressantes, je l'espère.

M. Vari: Merci.

M. Goodman: Merci beaucoup.

À ce propos, hier soir nous avons parlé brièvement du rapport Thacker au dîner et nous avons certainement l'intention de nous familiariser avec ce qu'il contient. Nous ne sommes au courant de son existence que depuis peu et nous allons certainement en obtenir le texte complet ou des résumés de sorte que, conformément à la recommandation des membres du comité, nous soyons mieux au courant. Nous en avons parlé hier soir.

M. Blackburn: Merci, monsieur le président.

M. Atkinson (St. Catharines): Monsieur Vari, monsieur Goodman, je me joins à mes collègues pour vous souhaiter un franc succès dans vos tâches au sein du comité de surveillance. Monsieur Vari, je vous félicite au début de vos fonctions et je suis sûr que je pourrai en faire autant à la fin de votre mandat.

[*Text*]

Maybe you could outline your experience with the security intelligence community previously. Have you ever had any contact with it? Mr. Vari, you're shaking your head.

Mr. Vari: No.

Mr. Atkinson: Mr. Goodman?

Mr. Goodman: I've had some. As a result of two or three cases I had in practice, I got involved in the Official Secrets Act. You may recall *The Toronto Sun*. I was acting for one of the defendants in that, and in the course of that case I spent a great deal of time and got some knowledge. I also had some fun. I acted for one of the parties in the Munsinger commission of Mr. Justice Spence, in which I had some as well. There was another case I'm trying to think of but can't. They were cases of some consequence, so I had to spend a lot of time on them.

Mr. Atkinson: In your military background, did you have any contact with security intelligence?

Mr. Goodman: Yes, but on a very narrow basis. For a short time in my regiment I was the intelligence officer, which gave me a little bit but not a heck of a lot of it. As I've said, recently I've just come back from Cambodia. Most of the intelligence on the ground, the local ground, is being done now by young military officers from various countries. I think that experience was helpful.

Mr. Atkinson: From my experience on the Thacker committee, SIRC is really set up as a unique institution in democracies. The Americans have their oversight committees made up of senators and representatives and so on. We've chosen to set up SIRC and to give the designation of privy councillors to the individuals who take on that position. To me, it's to be a liaison between Parliament and the security intelligence community, and I hope we can expand that. That was one of our recommendations and that's what Mr. Blackburn was getting at. The Thacker committee suggested that CSE come under the umbrella of SIRC, as well as any other security intelligence operations in Transport, External Affairs, and so on.

I'm rambling, and I apologize for that, but that, to me, is the general concept that is set up. We hope we can establish that relationship, have that trust between us, and certainly help each other out. The intent of this subcommittee is not to step on your toes. You've been set up in a certain area, and we don't want to duplicate what you're doing. But certainly in your position you obviously have access to the documents for CSIS and the ability to commence investigations and so on.

Mr. Goodman: We looked forward to this meeting because we felt we might learn more from you than you learn from us.

Seriously, to get the approach view, for my own part I agree with your last statement that there must be degrees of cooperation all the time.

[*Translation*]

Vous pouvez peut-être nous dire quelle est votre expérience préalable du milieu du renseignement de sécurité. Avez-vous déjà eu des contacts avec ce milieu? Monsieur Vari, je vois que vous faites un signe de tête.

M. Vary: Non.

M. Atkinson: Monsieur Goodman?

M. Goodman: J'ai une certaine expérience du domaine. J'ai dû m'occuper de deux ou trois affaires au cours desquelles à été invoquée la Loi sur les secrets officiels. Vous vous souviendrez du *The Toronto Sun*. Je représentais un des défendeurs et, bien sûr, j'ai dû y consacrer pas mal de temps, si bien que j'ai acquis pas mal de connaissances. Cela m'a aussi beaucoup amusé. J'ai aussi représenté une des parties à la Commission Munsinger du juge Spence, ce qui m'a aussi bien amusé. Il y a eu aussi une autre affaire dont je ne retrouve pas le nom. C'était des affaires assez importantes, j'ai donc dû y consacrer beaucoup de temps.

M. Atkinson: Pendant votre carrière militaire, avez-vous eu des contacts avec les services du renseignement de sécurité?

M. Goodman: Oui, de façon très limitée. J'ai été brièvement l'agent de renseignement de mon régiment, ce qui m'a donné un petit peu d'expérience. Comme je l'ai dit, je rentre tout juste du Cambodge. Tous les renseignements de sécurité sur le terrain, localement, sont confiés à de jeunes officiers militaires de divers pays. Je pense que mon expérience a été utile.

M. Atkinson: D'après mon expérience au Comité Thacker, le CSARS est assez unique dans les pays démocratiques. Les Américains ont un comité formé de sénateurs et de représentants, etc. Nous avons choisi, nous, de former le CSARS et de donner le titre de Conseiller privé à ceux qui en faisaient partie. À mon avis, il s'agit d'un organisme de liaison entre le Parlement et les services du renseignement de sécurité, et j'espère que ces fonctions prendront de l'ampleur. C'est une de nos recommandations et c'est ce dont M. Blackburn parlait tout à l'heure. Le comité Thacker a recommandé que le centre de sécurité des télécommunications relève du comité de surveillance, de même que d'autres services qui se trouvent au ministère des Transports, des Affaires extérieures, et ailleurs.

Excusez-moi si je m'éloigne du sujet, mais je vous expose ici la notion générale que nous avons adoptée. Nous espérons pouvoir établir des rapports de ce genre, avec un climat de confiance entre nous, afin de nous entraider. Nous n'avons pas l'intention de piétiner vos plate-bandes. On vous a confié certaines tâches et nous ne voulons pas faire double emploi ici. Il est certain que, dans l'exercice de vos fonctions, vous aurez accès à des documents du SCRS et vous aurez la possibilité d'amorcer des enquêtes.

M. Goodman: Nous nous réjouissions à l'idée de cette réunion, parce que nous avions l'impression que nous apprendrions davantage auprès de vous que l'inverse.

Mais sérieusement, quant à moi, je suis tout à fait d'accord avec vous pour dire qu'il faut une certaine coopération constamment.

[*Texte*]

Mr. Atkinson: I guess from our history, it's an area that can go along and be very quiet for a great deal of time because of the secrecy involved, but the potential for difficulties, I think, is always there. Certainly, I assume you see that as your role: making sure, to the best of your ability, that those things don't occur as we had happen in the 1970s and 1960s. Have you any comment?

• 1625

Mr. Goodman: No. George said it before. In our several meetings we have been spending our time on trying to put ourselves in the position where we could have an opinion on what the changing world is going to mean to the role of CSIS. With this preliminary, we don't think the breakup of the Russian or the Soviet empire means there is necessarily going to be less need. It may be, we don't know yet, that there will be more need. That is what we have been looking at. There is a lot of depth too, and we certainly aren't yet in a position to have an opinion we would be prepared to stand on.

Mr. Vari: But we will have.

Mr. Goodman: Yes, we will have.

Mr. Atkinson: Can I flag an area that I guess you haven't had a chance to look at, but it is of concern to this committee. That is security clearances and the decision of the courts that your decisions as a committee on security clearances, at what levels and so on, don't have to be followed by deputy ministers. We put that in our report, and I can tell you we have a great deal of concern on this committee about what we see as a diminution of your power as a review committee.

Mr. Goodman: I read the judgment. As a matter of fact, at the meeting a year ago the committee indicated its concern, so I thought I should read the report. I read the report. I think the L'Heureux-Dubé decision makes a lot more sense than Peter Cory's decision, because you have to look at the whole framework of the act. If you take that approach to the interpretation of the word "recommendation", then you believe that recommendation must be followed. I agree with you.

We are new boys on the block. We are not going to start saying, you've got to do this, but when we have been there long... I totally agree with you. The Supreme Court, in my opinion, first of all, from the point of view of policy was wrong and from the point of view of the law was wrong.

Mr. Vari: The law is wrong.

Mr. Goodman: Yes.

Mr. Vari: There is a contradiction in the law, talking about recommendations, and at the same time the findings of the committee must be conveyed to the men who complain. So if he knows that the committee has a different view and the deputy minister just neglects the committee's decision, this is a contradiction. I don't think the legislators had this intention, so we have to work something out together. This, as you say, diminishes our efficiency.

[*Traduction*]

M. Atkinson: D'après ce qu'on a pu constater, nous parlons ici d'un domaine où les choses peuvent être très paisibles à cause du secret qui entoure toutes les activités, mais la possibilité que surgissent des difficultés existe à tout moment. Je suppose que vous considérez que votre rôle est de vous assurer, dans toute la mesure de vos capacités, que le genre de chose qui s'est passé dans les années soixante-dix et les années soixante ne se reproduise pas. Voulez-vous faire une observation?

M. Goodman: Non. George l'a déjà dit. Pendant les réunions auxquelles nous avons participé, nous avons essayé d'en apprendre assez pour nous faire une opinion sur la façon dont les nouvelles réalités mondiales vont influer sur le rôle du SCRS. Cela dit, nous ne pensons pas que l'éclatement de l'empire russe ou soviétique signifie que les besoins vont nécessairement diminuer. Il est possible, au contraire, qu'ils augmentent; nous ne le savons pas encore. C'est ce que nous avons examiné. Nous ne sommes absolument pas encore en mesure de défendre une idée bien arrêtée à ce sujet.

M. Vari: Mais cela viendra.

M. Goodman: En effet.

M. Atkinson: Puis-je signaler un domaine que vous n'avez probablement pas eu l'occasion d'examiner, mais qui préoccupe notre comité. Il s'agit des cotes de sécurité et de la décision des tribunaux selon laquelle les décisions de votre comité à ce sujet, les degrés, etc., ne doivent pas forcément être suivies par les sous-ministres. Nous l'avons indiqué dans notre rapport et je puis vous dire que cela préoccupe beaucoup notre comité qui estime que cela diminue les pouvoirs du comité de surveillance.

M. Goodman: J'ai lu cette décision. D'ailleurs, à la réunion d'il y a un an, le comité avait déjà dit que cela l'inquiétait; j'ai donc pensé à lire le rapport, ce que j'ai fait. J'estime que la décision L'Heureux-Dubé est beaucoup plus sensée que celle de Peter Cory, parce qu'il faut considérer l'ensemble du cadre législatif. Si vous interprétez ainsi le terme «recommandation», vous estimez que cette recommandation doit être suivie. Je suis d'accord avec vous.

Nous sommes nouveaux dans le domaine. Nous n'allons pas commencer à dire qu'il faut faire ceci ou cela, mais lorsque nous aurons été là depuis longtemps... Je suis tout à fait d'accord avec vous. La Cour suprême, à mon avis, a eu tort, d'une part en ce qui concerne le principe et, d'autre part, en ce qui concerne la loi.

M. Vari: Il y a un problème dans la loi.

M. Goodman: Oui.

M. Vari: Il y a une contradiction dans la loi, à propos des recommandations et, parallèlement, les conclusions du comité doivent être transmises à ceux qui se plaignent. Donc si, sachant que le comité a un point de vue différent, le sous-ministre néglige tout simplement la décision du comité, c'est une contradiction. Je ne pense pas que les législateurs avaient cette intention, si bien qu'il va falloir essayer de parvenir à un compromis. Vous avez raison, ceci diminue notre efficacité.

[*Text*]

Mr. Atkinson: I think you can help us with that, and I can assure you we will continue to push in that regard. I think you can tell from that comment and the previous comment about us wanting to see the oversight function extended to all the security intelligence community in the government, the direction we are coming at.

This is just an editorial comment, but again, the Americans and everybody else who have gotten into this seem to feel the entire intelligence community should be looked at.

Mr. Vari: May I add another remark. We still have to be very careful that the government is responsible for governing the country. If we are, by the same token, diminishing the responsibility of the minister, this is also a big problem. We have to record this somewhere, that somehow the two authorities will not be injured.

• 1630

Mr. Atkinson: My concern is the areas outside your jurisdiction that we have indicated should be added to that area. I think we all know what's going to happen—well, we hope not, but if there's a problem, then we'll be rushing off to try to solve it. Perhaps there should have been oversight over CSE and Transport or External Affairs.

Here we have a body that's been established with privy councillors to act as the link between the security intelligence community and Parliament. Let's put the committee over the entire community, so that we don't run into any difficulties and are not all of a sudden faced with somebody coming to say, gee, maybe SIRC should have been looking after this. So you can certainly help us in that regard.

The Chairman: Thank you, Mr. Atkinson.

Mr. Blackburn: I'm sorry to interrupt on your time here. The reason I mentioned budget earlier—and I'm sorry I didn't expand on it at the time; I should have—is that security agencies worldwide, in my view, have a tendency to increase budgets.

At least one method they use in increasing budgets is by designating more and more activity as secret, and therefore we can't get at them. We can't say, why did your budget go up by 8% this year? We can't put that question. They can say, look, you have to trust us. This is the problem here.

When we're talking about the Thacker recommendations, and expanding it to include CSE and External and so on, we—at least I—have a feeling that whenever these organizations need more money, they just ask for it, and they say, especially CSIS, we're pretty sure we'll get the money because we'll just designate it as secret activity; we can't divulge the reasons for this money to the public.

As a legislator, as a member of the legislative branch, I find this unacceptable. I think the onus should be on CSIS to prove to us that it's secret and not for the public consumption, but I don't know how we can establish a

[*Translation*]

M. Atkinson: Vous pourriez certainement nous aider à ce sujet; je puis vous assurer que nous continuerons d'avancer dans ce sens. Commme nous avons déjà dit également que nous souhaitions que la fonction de surveillance soit étendue à tous les services de renseignements de sécurité du gouvernement, vous pouvez en déduire notre orientation générale.

Ce n'est qu'un commentaire en passant mais, là encore, les Américains et tout ceux qui se sont intéressés à cela semblent estimer que tous les services de renseignements de sécurité devraient être examinés.

M. Vari: Puis-je ajouter autre chose? Nous devons néanmoins nous assurer que le gouvernement assume la responsabilité de la direction du pays. Si, ce faisant, nous diminuons la responsabilité du ministre, c'est également un gros problème. Nous devons bien préciser que, quoiqu'il arrive, les deux autorités ne doivent pas être compromises.

M. Atkinson: Ce qui me préoccupe, ce sont les domaines qui dépassent votre compétence et que nous aurions voulu y ajouter. Nous savons tous probablement ce qui va se passer—enfin, nous espérons que non, mais s'il y a un problème, nous nous précipiterons pour essayer de le résoudre. Peut-être aurait-on dû surveiller le CST et Transports et Affaires extérieures.

Nous avons là un organisme composé de membres du Conseil privé et censé assurer le lien entre les services de renseignement de sécurité et le Parlement. Confions donc à ce comité l'ensemble de ces services, afin de ne pas avoir de problèmes et de ne pas nous trouver tout d'un coup face à quelqu'un qui vienne dire que peut-être le CSARS aurait dû s'occuper de telle ou telle choses. Vous pouvez donc certainement nous aider à cet égard.

Le président: Merci, monsieur Atkinson.

M. Blackburn: Je suis désolé de vous interrompre. La raison pour laquelle j'ai parlé tout à l'heure de budget—et je suis désolé de ne pas m'être étendu davantage là-dessus comme j'aurais dû le faire—c'est que les services de sécurité dans le monde entier ont, à mon avis, tendance à accroître leur budget.

Il y a au moins une méthode qu'ils utilisent pour ce faire, c'est déclarer secrètes de plus en plus d'activités, si bien que nous ne pouvons pas y toucher. Nous ne pouvons pas dire, pourquoi votre budget a-t-il augmenté de 8 p. 100 cette année? Nous ne pouvons pas poser cette question. Ils peuvent toujours répondre qu'il faut leur faire confiance. Voilà le problème.

Quand on parle d'élargir la portée des recommandations Thacker au CST, aux Affaires extérieures, etc., on dirait, du moins à mes yeux, que chaque fois que ces organismes ont besoin de plus d'argent, ils se contentent de le demander; ils disent, surtout le SCRS, qu'ils sont à peu près sûrs d'obtenir cet argent parce qu'il suffit de déclarer qu'il s'agit d'une activité secrète et qu'on ne peut pas divulguer les raisons pour lesquelles cet argent est nécessaire.

En tant que législateur, en tant que membre du pouvoir législatif, je trouve cela inacceptable. J'estime que le SCRS devrait nous prouver que c'est secret et que ce ne peut être dévoilé publiquement, mais je ne sais pas comment nous

[*Texte*]

mechanism to allow them, or to force CSIS, through you at SIRC, to tell us why they need the extra funding. Of course, when you include CSE you're talking big dollars. I don't know what they are—I don't think anybody does—but there's a lot of money there. I don't know whether you want to comment on that.

Mr. Goodman: My only comment is that, as I said, I'm interested in thinking of ways in which we could protect the point after I find out the other side; even if you weren't told the amount of money, you're told the percentage of the increases or something to show that it wasn't running away with itself. That may be a way.

Right now I'm more interested in learning what's within my jurisdiction than I am in adding to my jurisdiction.

Mr. Blackburn: Thank you. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: The basis of our concern is that a government or a CSIS that was wanting to get around people and around an issue without having it revealed would use one of the other intelligence services to do the dirty work they themselves couldn't do, and therefore if you've got all the agencies accountable to SIRC, then SIRC can make sure there is no end running to get information against the rights of our fellow citizens. That's the sole basis of our concern, no matter where that end run may be.

I have a question for you. It's on a personal basis. How do you plan or how will you avoid falling into the trap or the tendency of the regulators to be co-opted by the regulated? You will be working with CSIS closely, and you'll come to admire them; they're very nice people. You'll have to constantly be on guard against that, and I'm wondering if you've given any thought to that.

Mr. Goodman: First of all, I agree with you that when you start working with somebody, you end up being co-opted. I have seen that all the time. Even a lawyer suddenly believes his client is always right by the time he's finished working with him for a while. But I think from what I've read. . .those who preceded us made it abundantly clear they are prepared to fight with CSIS.

• 1635

I think, again from reading the annual reports, that the precedent has been established and we will be able to follow the precedent. When we work through the system of the inspector general and those things, we are not so close to the day-to-day operation that we are going to be co-opted.

All you can do is make up your mind that you've got to maintain your independence. I think so far, the people we're succeeding have done that. The point is valid and is something, I think, that this committee should be doing to us and for us.

Mr. Vari: I have to add to this one personal matter. I am not a lawyer, so although I—

Mr. Blackburn: You two are going to get along together.

[*Traduction*]

pourrions établir un mécanisme qui lui permette, ou qui l'oblige, par votre intermédiaire, à nous dire pourquoi le service a besoin de ces fonds supplémentaires. Certes, si l'on inclut le CTS, cela coûtera très cher. Je ne sais pas ce dont il s'agit—je ne pense pas que quiconque le sache—mais cela représente beaucoup d'argent. Je ne sais pas si vous voulez dire quelque chose à ce sujet.

M. Goodman: Mon seul commentaire est que, comme je l'ai dit, j'aimerais trouver des moyens de garantir la protection nécessaire, mais je veux d'abord entendre les autres arguments. Même si on ne vous disait pas le montant que cela représente, on vous dirait le pourcentage d'augmentation ou quelque chose qui vous montre que ce n'est pas déraisonnable. Ce pourrait être un moyen.

À l'heure actuelle, je préférerais apprendre ce qui relève de ma compétence plutôt que d'élargir cette compétence.

M. Blackburn: Merci. Merci, monsieur le président.

Le président: Ce qui nous inquiète c'est qu'un gouvernement ou un SCRS qui voudrait échapper au contrôle et contourner une question sans rien révéler pourrait utiliser l'un des autres services de renseignements secrets pour faire les sales besognes que lui-même ne pourrait faire, si bien que si tous les organismes sont responsables devant le CSARS, celui-ci peut s'assurer que l'on n'a pas recours à des moyens détournés pour obtenir des renseignements en enfreignant les droits de nos concitoyens. C'est la seule chose qui nous préoccupe, quels que soient les moyens détournés utilisés.

Je voudrais vous poser une question. C'est personnel. Comment prévoyez-vous, ou comment éviterez-vous de tomber dans le piège ou de suivre la tendance qu'ont les organismes de réglementation de se faire co-opter par ceux qui sont visés par cette réglementation? Vous allez travailler en étroite collaboration avec le SCRS et vous allez finir par les admirer; ce sont des gens très gentils. Vous devrez toujours vous garder de cela et je me demande si vous y avez réfléchi.

M. Goodman: Tout d'abord, je conviens avec vous que lorsque l'on commence à travailler avec quelqu'un, on finit par se faire co-opter. J'ai vu cela partout. Même un avocat croit tout d'un coup que son client a toujours raison, quand il travaille avec lui depuis un certain temps. Je crois toutefois d'après ce que j'ai lu. . . que ceux qui nous ont précédés ont indiqué très clairement qu'ils étaient prêts à entrer en conflit avec le SCRS.

D'après ce que j'ai lu dans les rapports annuels, je crois que le précédent a été établi et que nous pourrons le suivre. Lorsque nous passons par l'intermédiaire de l'inspecteur général et ce genre de choses, nous sommes assez éloignés des activités courantes pour ne pas risquer de nous faire co-opter.

Il suffit d'être bien déterminé à maintenir son indépendance. Je crois que, jusqu'ici, nos prédécesseurs y sont parvenus. C'est toutefois une remarque tout à fait valide, et c'est quelque chose que le comité doit surveiller pour nous.

M. Vari: J'ajouterai à cela un élément personnel. Je ne suis pas juriste, si bien que, même si. . .

M. Blackburn: Vous allez vous entendre tous les deux.

[*Text*]

Mr. Vari: I learned a lot of law in my business practice, and as an economist too, but the only thing I am really bringing to this matter is my judgment, my judgment of a lifetime career. So I am a little bit less adaptive to all those already worked-out channels, and I feel I eventually could look a little bit more objectively or more efficiently at what is right and what is wrong to my mind.

The Chairman: The last point I want to make is a comment as much as anything. SIRC responds to complaints. It does the security clearances and it can study specific areas, and you'll often set out your work plan at the start of the year: these are the areas we're going to go into.

I think it's wise for SIRC to always retain—and I'm sure you do—the element of surprise, where you might, on July 1 say, look, we're coming in, we want to look at this case even though there may not be any controversy around it. It's sort of the element of surprise, keeping CSIS on its toes, that any door can be opened, which is one of the rights you have. That's all I would pass on to you as a little bit of advice. It's a bit like an auditor who can get right into any document suddenly. I think that's a valuable element to have in your practice.

Mr. Goodman: I agree with that. Thank you.

The Chairman: Mr. Lee, can you wind up for us?

Mr. Lee (Scarborough—Rouge River): I'm sorry I couldn't be here for the beginning of the meeting. I will also join my colleagues in congratulating you both on your appointment.

I had some questions concerning the process by which you were appointed. You may not be very familiar with that process. As you may or may not know, the CSIS Act requires that at the time of your appointment, there be consultation between the Prime Minister and the leaders of the other two parties in the House of Commons. I'm wondering if you're aware whether or not any consultation of that nature took place at the time of your appointment. I wouldn't immediately expect that you would.

Mr. Goodman: I am aware of it by sheer chance because Bassett's term was expiring, and they needed to have a quorum; therefore, I had to come down. I was told that both the New Democratic Party and the Liberal Party were informed in advance.

Mr. Lee: There is a difference, of course, between informing somebody and consulting.

Mr. Goodman: I don't know how they were informed and to what extent. When I say "informed", I don't think they were asked. That's the wrong term. As I understand it, they were asked whether they had objections or what their views were.

Mr. Lee: I'm just curious about this other aspect of the process as well, and you may not know the answer either. You have each been made privy councillors and taken an oath in that regard. Can I ask each of you, if prior to that exercise in making you privy councillors, you were asked for information that could be part of a security clearance process?

[*Translation*]

M. Vari: J'ai appris beaucoup de droit en affaires et à titre d'économiste également, mais la seule chose que j'apporte c'est mon jugement, le jugement que j'ai acquis durant toute ma carrière. Je m'adapterai donc un peu moins bien à tous les réseaux déjà établis et je pense que je pourrai probablement porter un regard un peu plus objectif et plus efficace sur ce qui me paraît bien ou mal.

Le président: Mon dernier point est probablement plus un commentaire qu'autre chose. Le CSARS répond à des plaintes. Il s'occupe des cotes de sécurité et il peut étudier des questions précises; vous arrêterez souvent votre plan de travail au début de l'année en choisissant quelques domaines à examiner.

Je crois qu'il est prudent pour le CSARS de toujours maintenir—et je suis certain que vous le faites—l'élément de surprise afin que vous puissiez, par exemple le 1er juillet, déclarer que vous arrivez, que vous voulez examiner tel ou tel cas, même s'il n'a suscité aucune controverse. C'est cet élément de surprise qui peut tenir le SCRS sur ses gardes, sachant que vous pouvez pénétrer n'importe où, que c'est un de vos droits. C'est le seul petit conseil que je voulais vous donner. C'est un peu comme un vérificateur qui peut tout d'un coup demander n'importe quel document. Je crois que c'est un élément précieux à ne pas négliger.

M. Goodman: Je suis bien d'accord, merci.

Le président: Monsieur Lee, pourriez-vous conclure?

M. Lee (Scarborough—Rouge River): Je suis désolé de ne pas avoir pu être présent au début de la réunion. Comme mes collègues, je tiens toutefois à vous féliciter tous les deux de votre nomination.

J'aurais voulu vous poser quelques questions sur le processus par lequel vous avez été nommés. Peut-être ne le connaissez-vous pas bien. Comme vous le savez peut-être, la Loi sur le SCRS stipule qu'au moment de votre nomination, il doit y avoir consultation entre le Premier ministre et les chefs des deux autres partis à la Chambre des communes. Savez-vous s'il y a eu des consultations de ce genre au moment de votre nomination? Je ne suis pas certain que vous puissiez le savoir.

M. Goodman: Je ne le sais que par hasard, parce que le mandat de Bassett se terminait et qu'il leur fallait un quorum; j'ai donc dû venir. On m'a dit que le Parti néo-démocrate et le Parti libéral avaient été informés d'avance.

M. Lee: Il y a évidemment une différence entre informer quelqu'un et le consulter.

M. Goodman: Je ne sais pas comment ils ont été informés, ni dans quelle mesure. Quand je dis «informés», je ne pense pas qu'on leur ait demandé. Ce n'est pas le bon terme. D'après ce que j'ai compris, on leur a demandé s'ils y voyaient une objection ou ce qu'ils en pensaient.

M. Lee: Je me pose également des questions à propos d'un autre aspect de ce processus, et peut-être ne pourrez-vous pas non plus répondre. Vous êtes l'un et l'autre devenus membres du Conseil privé et vous avez dû prêter serment à ce titre. Puis-je vous demander à chacun si, avant de vous nommer membres du Conseil privé, on vous demande des renseignements comme on le ferait pour établir votre cote de sécurité?

[*Texte*]

• 1640

Mr. Vari: Were we asked direct questions?

Mr. Lee: Yes. Were you, to your knowledge, subjected to any form of security clearance?

Mr. Goodman: Not to my knowledge, although I have gone through a clearance procedure as a result of my practice.

Mr. Lee: Mr. Vari, are you aware of any?

Mr. Vari: I don't know, for this privy councillor appointment. I was subject to a clearance when I got the Order of Canada.

Mr. Goodman: Excuse me. It is my view, though, that privy councillors are not subject to clearances. To my knowledge, generally, I don't think they are. That would affect who you put into cabinet.

Mr. Blackburn: Sometimes you could never form a cabinet.

Mr. Goodman: That's right.

Mr. Lee: What we have here, of course, is each of you and your colleagues on SIRC have access to the mother-lode of intelligence data. I was simply curious, from your perspective, whether or not you had been asked to provide personal information that would assist in an exercise of that type. At this point, you are not aware of whether it took place, and I can ask others whether it did or not. I am not for a moment questioning any of the issues that—

Mr. Vari: We cannot answer you on this question.

Mr. Lee: Yes, but can I confirm as well that neither of you were asked for a résumé or a CV?

Mr. Vari: Oh yes, I was asked for a résumé.

Mr. Goodman: We were asked for a résumé.

Mr. Lee: Could you tell me when you were asked for a résumé, if you can recall?

Mr. Goodman: I was asked for a résumé, I think, at the same time I was asked whether I would accept an appointment.

Mr. Lee: I see. Mr. Vari?

Mr. Vari: I was asked for a résumé too, but I don't recall at what time it was. It was before my appointment.

Mr. Lee: Do you recall the interval between the time you were advised of your appointment and when the appointment took place, which I understand to have been December 23? How long prior to December 23 were you advised of your appointment?

Mr. Vari: I would say around 10 days before.

Mr. Lee: Each of you is, if I could use the term, well travelled—exceptionally so. That is a great asset to the committee in the sense that you bring a perspective that is not just from Burnt River, Ontario. You will have perspectives on the world and life and Canada.

Mr. Goodman: I take it Burnt River isn't in your riding?

[*Traduction*]

M. Vari: Nous a-t-on posé des questions directes?

M. Lee: Oui. Avez-vous, à votre connaissance, été soumis à une forme quelconque d'examen de sécurité?

M. Goodman: Non, pas à ma connaissance, bien que j'aie dû y être soumis autrefois pour mon travail.

M. Lee: Monsieur Vari, et vous?

M. Vari: Je ne sais pas, pour cette nomination au Conseil privé. J'y ai été soumis lorsque j'ai été nommé à l'Ordre du Canada.

M. Goodman: Excusez-moi, mais je crois que les membres du Conseil privé ne sont pas soumis à ces vérifications. À ma connaissance, de façon générale, ils ne le sont pas. Cela limiterait le choix pour les nominations au Cabinet.

M. Blackburn: On ne pourrait parfois même pas en constituer un.

M. Goodman: C'est exact.

M. Lee: Ce qui se passe, évidemment, c'est que chacun d'entre vous et vos collègues du CSARS avez accès aux renseignements de sécurité les plus secrets. Je me demandais simplement si l'on vous avait demandé de fournir des renseignements personnels qui pourraient être utiles dans un exercice de ce genre. Vous ne semblez pas savoir si une telle vérification a été effectuée et je pourrai poser la question à d'autres. Je ne mets absolument pas en doute...

M. Vari: Nous ne pouvons pas vous répondre à ce sujet.

M. Lee: Mais puis-je vous demander également de confirmer que ni l'un ni l'autre d'entre vous n'a dû soumettre un Curriculum vitae?

M. Vari: Oh, si, on m'en a demandé un.

M. Goodman: Oui, on nous a demandé notre curriculum vitae.

M. Lee: Pourriez-vous me dire quand on vous a demandé ce curriculum vitae, si vous vous en souvenez?

M. Goodman: Je crois que c'est au moment où l'on m'a demandé si j'accepterais une nomination.

M. Lee: Je vois. Monsieur Vari?

M. Vari: Je ne me souviens plus quand on me l'a demandé, mais c'était avant ma nomination.

M. Lee: Vous rappelez-vous quel intervalle s'est écoulé entre le moment où vous avez été avisé de votre nomination et le moment de cette nomination qui, si je ne m'abuse, a eu lieu le 23 décembre? Depuis combien de temps en aviez-vous été avisé?

M. Vari: Je dirais environ dix jours.

M. Lee: Vous avez, l'un et l'autre, beaucoup voyagé. C'est certainement un très gros atout pour le comité en ce sens que votre perspective ne se limite pas à Burnt River, Ontario; elle englobe le monde, la vie et le Canada.

M. Goodman: Je suppose que Burnt River n'est pas dans votre circonscription?

[*Text*]

Mr. Lee: No, I'm considering retirement in Burnt River, but—

Mr. Blackburn: Not any more.

Mr. Lee: Each of you, in addition to being well travelled, may have interests. I'm not going to ask you any particulars, but I will ask whether or not you have business or property interests outside Canada.

Mr. Goodman: The answer is no.

Mr. Lee: Mr. Vari?

Mr. Goodman: Wait a minute. The answer now is absolutely no. I was thinking of getting, or had an option to buy, a place in Florida, but I didn't exercise it.

Mr. Lee: Okay.

Mr. Vari: I have.

Mr. Lee: I'm not going to ask you any particulars, but could you give me a sense of the countries involved?

Mr. Vari: France.

Mr. Lee: That's all, just France.

Mr. Vari: The United States.

Mr. Lee: And the United States. Can I ask you if any of you have had any contact of a material nature with any other intelligence agency globally? I am thinking of intelligence agencies of other countries, the U.S.—

Mr. Vari: Never.

Mr. Lee: —the U.K., the French. None, or at least you are not aware of that?

Mr. Goodman: None.

Mr. Vari: None.

Mr. Lee: Have any of you, in passing, any particular knowledge of any of those agencies or the way they operate, or are you unschooled in the—

• 1645

Mr. Vari: Except for reading in the newspapers.

Mr. Lee: And spy novels and things like that.

Mr. Vari: That's right.

Mr. Lee: Okay. My colleagues have addressed the Thomson decision. I think you both have good attitudes in that regard. My colleagues have mentioned the potential subcontracting to CSE and other intelligence agencies that we're concerned about.

I would ask. . .well, you wouldn't have any knowledge of it, but I can ask you if you do. CSIS shares intelligence data with other agencies with whom they have a memorandum of understanding. We don't know, in this committee, all of the agencies involved, but I would assume they do with the United States and the United Kingdom. Have you any knowledge of those relationships?

[*Translation*]

M. Lee: Non, j'envisage de prendre ma retraite à Burnt River, mais. . .

M. Blackburn: Plus maintenant.

M. Lee: Vous avez peut-être, l'un et l'autre, acquis non seulement une vaste expérience, mais aussi certains biens. Je ne vous demanderai pas de détails, mais j'aimerais savoir si vous avez des intérêts ou des propriétés en dehors du Canada.

M. Goodman: Non.

M. Lee: Monsieur Vari?

M. Goodman: Attendez un instant. Je vous dis un non catégorique. J'avais pensé acheter quelque chose en Floride, j'ai eu une option d'achat, mais je ne l'ai pas exercée.

M. Lee: D'accord.

M. Vari: Moi, oui.

M. Lee: Je ne vous demanderai pas de détails mais pourriez-vous me donner une idée des pays où vous avez ces intérêts?

M. Vari: En France.

M. Lee: C'est tout, juste en France.

M. Vari: Aux États-Unis.

M. Lee: Et aux États-Unis. Puis-je vous demander si l'un ou l'autre d'entre vous a eu des contacts avec d'autres services de renseignements de sécurité dans le monde? Je pense aux services d'autres pays, des États-Unis. . .

M. Vari: Jamais.

M. Lee: Du Royaume Uni, de la France. Aucun, ou du moins, vous n'en avez pas connaissance?

M. Goodman: Non.

M. Vari: Non.

M. Lee: L'un ou l'autre d'entre vous a-t-il, en passant, une connaissance particulière de l'un de ces services ou de la façon dont ils fonctionnent, ou n'avez-vous aucune idée de. . .

M. Vari: Sauf ce que j'ai lu dans les journaux.

M. Lee: Et dans les romans d'espionnage, etc.

M. Vari: C'est exact.

M. Lee: D'accord. Mes collègues ont parlé de la décision Thomson. J'estime que votre attitude à tous les deux est bonne à ce sujet. Mes collègues ont parlé de notre préoccupation au sujet des possibilités de sous-traitance au CST et à d'autres organismes de renseignement de sécurité.

Je vous poserai, à tout hasard, la question suivante. Le SCRS échange des renseignements de sécurité avec d'autres organismes avec lesquels il a un protocole d'entente. Notre comité ne connaît pas tous les organismes concernés, mais je suppose que c'est le cas avec les États-Unis et le Royaume-Uni. Êtes-vous au courant de ces relations?

[*Texte*]

Mr. Goodman: My recollection is that under the act we have to approve the relationship before they enter into an agreement. I think that's the case. I'm right. We have to be informed under the act, and we review the arrangements. We can get any of that information we think we need. That's right in the act.

Mr. Lee: This subcommittee didn't exist a year or two ago, and it was established for a very particular purpose, and that included the problem that Parliament didn't have a good working mechanism to interface with SIRC, which was Parliament's watchdog and oversight mechanism over CSIS.

This is just a comment. Not only is it our need to have a good relationship with SIRC, but you may find that it is in the best interests of SIRC to foster the relationship with the subcommittee and its successors as we go into an election here. Hopefully the committee will continue to exist.

Mr. Goodman: I think I already said I agreed with that. Let me get one thing clear. For the purpose of fostering it, so that you would have confidence in us as well. . .on some things you're going to have to depend on us.

Mr. Lee: Yes, we fly blind most of the time.

Mr. Goodman: Yes, a lot. That's right.

Mr. Vari: We also have a problem of secrecy. How can we have a dialogue when we cannot reveal what Mr. Blackburn is asking? Although he is asking it, eventually. . .

Mr. Lee: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Wappel has a supplementary.

Mr. Wappel: Very short. He tweaked my interest with that question about security clearance. Do I understand correctly that neither of you were told you would be security cleared before you were sworn to the Privy Council to take this very sensitive position?

Mr. Goodman: It's my recollection, and I could be wrong here, that the sole exemption to clearances are members of the Privy Council, because privy councillors are supposed to, first of all, take an oath that's extremely stringent, and any clearances would be by the Prime Minister and others as to character. I think that's why we are an exception.

Mr. Wappel: I would find it virtually inconceivable that the people who are in a position to examine our very private spy agency are not, in themselves, pre-examined before they're appointed. Presumably they are—and I'm going to ask somebody about this at some point—but I would think it would be reasonable that you would be told.

By the way, I hope there are no skeletons in the closet, because we're going to be opening the door.

• 1650

Mr. Vari: I do think Ed is wrong in this, because just this morning we had a discussion with a privy councillor who said that 20 years of our lifetime has been cleared backwards from today.

[*Traduction*]

M. Goodman: Je crois qu'aux termes de la loi, nous devons approuver ce genre de relations avant la signature d'un protocole. Je crois que c'est cela. Oui. La loi stipule que nous devons en être informés et examiner les dispositions du protocole. Nous pouvons obtenir tous les renseignements que nous jugeons nécessaires à ce sujet. C'est ce que stipule la loi.

M. Lee: Ce sous-comité n'existait pas il y a un an ou deux et il a été créé pour une raison très particulière, notamment parce que le Parlement n'avait pas de bons mécanismes pour communiquer avec le CSARS, qui devait pourtant surveiller le SCRS en son nom.

C'est juste un commentaire. Non seulement avons-nous besoin de bonnes relations avec le CSARS, mais vous constaterez qu'il est probablement avantageux pour votre comité d'être en bons termes avec le sous-comité et ses successeurs, puisque nous nous préparons à des élections. Nous pouvons espérer que le sous-comité continuera d'exister.

M. Goodman: Je crois avoir déjà dit que j'étais d'accord à ce sujet. J'aimerais préciser une chose. Si l'on veut renforcer cette relation, afin que vous puissiez avoir confiance en nous. . . il y a des choses sur lesquelles vous devrez nous faire confiance.

M. Lee: En effet, nous sommes pratiquement toujours dans le noir.

M. Goodman: En effet, souvent. C'est exact.

M. Vari: Il y a également le problème du secret. Comment pouvons-nous avoir un dialogue quand nous ne pouvons pas révéler ce que demande M. Blackburn? Bien qu'il pose la question,. . .

M. Lee: Merci monsieur le président.

Le président: Monsieur Wappel voudrait poser une question supplémentaire.

M. Wappel: Très brièvement. Il a éveillé ma curiosité en parlant des vérifications de sécurité. Est-ce que j'ai bien compris que l'on n'a dit à aucun de vous deux que vous feriez l'objet d'une vérification de sécurité avant d'être assermentés au Conseil privé pour assumer ce poste névralgique?

M. Goodman: Je crois me souvenir, et je me trompe peut-être, que la seule exemption aux vérifications de sécurité sont les membres du Conseil privé parce qu'ils sont censés, tout d'abord, prêter un serment qui est extrêmement strict, et toute vérification ne pourrait être faite que par le Premier ministre et quelques autres personnes. Je crois que c'est la raison pour laquelle nous faisons exception.

M. Wappel: Je trouve pratiquement inconcevable que les gens qui sont censés examiner notre propre service d'espionnage, ne fassent pas, eux-mêmes, l'objet d'une vérification avant d'être nommés. Je suppose qu'ils le sont—je poserai la question à quelqu'un à un moment ou à un autre—mais je crois qu'il serait raisonnable que vous en soyez avertis.

Au fait, j'espère qu'il n'y a pas de squelettes dans le placard, parce que nous allons ouvrir la porte.

M. Vari: Je crois que Ed se trompe à ce sujet parce que ce matin encore, nous avons eu une discussion avec un membre du Conseil privé qui nous a dit que les 20 dernières années de notre vie avaient fait l'objet d'une vérification.

[*Text*]

Mr. Wappel: Maybe one of your officials who is here with you could help on that, as to whether, as a matter of course, people who are—

Mr. Vari: Officially, we don't know.

Mr. Wappel: Maybe officially we're not supposed to know, but it's almost inconceivable to me that people would not be security cleared for a position of the importance you gentlemen have. I hope you agree with me.

Mr. Blackburn: Who cleared them then?

Mr. Lee: I'm afraid to ask the question, Mr. Chairman, for fear that the answer might be—

Mr. Goodman: On the basis of your position, then nobody could be put into the cabinet without security clearance.

Mr. Wappel: Well, no—

Mr. Goodman: Certainly things go into cabinet that involve secrecy of this nature. It would certainly change the system of selecting members for your cabinet if every member of the Privy Council, in order to get into the Privy Council, had to have a security check.

Mr. Wappel: But with this particular position, though, do you not think it's appropriate to have a security clearance?

Mr. Goodman: I certainly have no objection to it.

Mr. Wappel: Just as a general proposition, not just for you two gentlemen.

Mr. Goodman: I know that. I had one.

Mr. Vari: Maybe we had one.

Mr. Goodman: No, I had one before anyone ever thought of me for this position. But I guess you've got to get into the tradition of the history of the Privy Council. I think that's where it comes from.

Mr. Blackburn: I'll jump in here just very briefly. My view has been that when you're appointed to the Privy Council, it's a question of honour. If you accept the appointment, it's assumed you are an honourable person.

Mr. Vari: We always have been.

Mr. Blackburn: Yes. I'm not talking about any individual; I'm not talking about you individually.

Mr. Wappel: But, Derek, that's how moles get into high positions in spy agencies. I'm not talking about you gentlemen.

Mr. Blackburn: I was just going to get to the other point, though, Tom. It would have to be a pretty high level of clearance. Who then would conduct it? That's the question.

Mr. Lee: The usual.

Mr. Blackburn: Would it be CSIS? If CSIS didn't like Mr. Goodman, if there was somebody in CSIS who said, we don't want that guy on here, he knows too much about us already, it's a very easy way to deny the clearance. I'm not talking about CSIS, but we know how police operate sometimes if they want to finger somebody. It's happened before; it's been in the newspapers in the past.

[*Translation*]

M. Wappel: Peut-être qu'un de vos collaborateurs ici présents pourrait nous dire si, normalement, les gens qui...

M. Vari: Officiellement, nous ne le savons pas.

M. Wappel: Peut-être qu'officiellement, nous ne sommes pas censés le savoir, mais il me semble presque inconcevable que des gens qui occupent un poste aussi important que le vôtre n'aient pas fait l'objet d'une vérification de sécurité. J'espère que vous êtes d'accord avec moi.

M. Blackburn: Qui aurait fait cette vérification alors?

M. Lee: J'ai peur de poser la question de crainte que la réponse soit...

M. Goodman: D'après ce que vous dites, personne ne pourrait alors entrer au Cabinet sans une vérification de sécurité.

M. Wappel: Ma foi, non...

M. Goodman: Il est évident qu'il y a des choses très secrètes de ce genre qui passent entre les mains du Cabinet. Cela changerait certainement le système de sélection des membres du Cabinet si chaque membre du Conseil privé, avant d'y être nommé, devait faire l'objet d'une vérification de sécurité.

M. Wappel: Mais dans ce poste en particulier, ne pensez-vous pas tout de même qu'il soit normal qu'il y ait une vérification de sécurité?

M. Goodman: Je n'y vois certainement aucune objection.

M. Wappel: De façon générale, pas simplement pour vous deux, messieurs.

M. Goodman: Je le sais bien. Cela a été fait.

M. Vari: Peut-être que cela a été fait.

M. Goodman: Non, j'ai fait l'objet d'une vérification de sécurité avant que quiconque n'ait songé à moi pour ce poste. Mais je crois qu'il faut comprendre la tradition de l'histoire du Conseil privé. Je crois que c'est de là que ça vient.

M. Blackburn: Permettez-moi de dire également quelques mots à ce sujet. J'estime que lorsque l'on est nommé au Conseil privé, c'est une question d'honneur. Si vous acceptez la nomination, on suppose que vous êtes une personne honorable.

M. Vari: Nous l'avons toujours été.

M. Blackburn: Oui. Je parle de cela en général. Je ne parle pas de vous, individuellement.

M. Wappel: Mais, Derek, c'est ainsi que les taupes accèdent à des postes élevés dans les services d'espionnage. Je ne parle pas de vous, messieurs.

M. Blackburn: Je voulais toutefois en arriver à l'autre point, Tom. Il faudrait que ce soit une cote de sécurité très élevée. Qui pourrait ainsi mener cette vérification? C'est cela la question.

M. Lee: Les mêmes que pour le reste.

M. Blackburn: Serait-ce le SCRS? Si le SCRS n'aimait pas M. Goodman, s'il y avait quelqu'un au SCRS qui se méfiait de lui, il serait très facile de lui refuser sa cote de sécurité. Je ne parle pas du SCRS, mais nous savons comment opère la police quelquefois, si elle veut balancer quelqu'un. Cela s'est déjà produit; on l'a vu dans les journaux.

[*Texte*]

So the question arises, who does the investigating? Who does the clearing? It still goes back to what I said a moment ago. I think if you are asked to become a privy councillor, it's a question of honour. I do agree it does leave the door open for abuse, and it has happened in the past, not with CSIS or SIRC, but in cabinet.

Mr. Goodman: If I could insert a note of levity, I want to assure everybody that my housekeeper is legally in the country.

The Chairman: Gentlemen, on behalf of the committee, I want to thank you for being available today and coming for the initial session with us. We look forward to meeting you in the future. It'll probably be in another Parliament by the time you do your annual report.

Mr. Goodman: If we understand it, we have to appear in front of the committee some time in April.

Mr. Vari: Yes, we'll see you in April.

Mr. Goodman: So you'll see us.

The Chairman: Thank you very much. We appreciate your coming.

Mr. Vari: Thank you.

Mr. Goodman: Thank you very much for the courtesy you've shown us.

• 1655

The Chairman: The meeting is adjourned.

[*Traduction*]

Il faut donc savoir qui mène l'enquête? Qui fait la vérification? Cela revient à ce que je disais il y a un instant. Je crois que si l'on vous demande de devenir membre du Conseil privé, c'est une question d'honneur. Je sais que cela laisse en effet la porte ouverte à certains abus, et cela s'est produit, non pas avec le SCRS ou le CSARS, mais au Conseil des ministres.

M. Goodman: Si vous me permettez une petite blague, je peux vous assurer que mon employée de maison est entrée légalement au pays.

Le président: Messieurs, au nom du comité, je veux vous remercier d'être venus aujourd'hui pour cette première séance avec nous. Nous serons heureux de vous revoir. Ce sera probablement à l'autre législature que vous présenterez votre rapport annuel.

M. Goodman: Si nous avons bien compris, nous devons comparaître devant le comité au cours du mois d'avril.

M. Vari: Oui, nous vous reverrons en avril.

M. Goodman: Donc, à bientôt.

Le président: Merci beaucoup. Nous vous remercions encore d'être venus.

M. Vari: Merci.

M. Goodman: Merci beaucoup de votre courtoisie.

Le président: La séance est levée.

MAIL ➤ POSTE

Issue No. 9

Monday, May 3, 1993
Tuesday, May 11, 1993

Chair: Ken Atkinson

National Security

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General

RESPECTING:

Monday, May 3, 1993: TEMOINS

Future business of the Sub-Committee

APPEARING:

The Hon. Doug Lewis,
Solicitor General of Canada

WITNESS:

(See back cover)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92-93

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 9

Le lundi 3 mai 1993
Le mardi 11 mai 1993

Président: Ken Atkinson

Sécurité Nationale

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité sur la

du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général

CONCERNANT:

Le lundi 3 mai 1993: TEMOINS

Travaux futurs du Sous-comité

COMPARAÎT:

L'hon. Doug Lewis,
Solliciteur général du Canada

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992-1993

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste-lettre
K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Security Intelligence Review Committee:

The Hon. George W. Vari, P.C., appointed as a member of the Security Intelligence Review Committee;

The Hon. Edwin A. Goodman, P.C., Q.C., appointed as a member of the Security Intelligence Review Committee.

TÉMOINS

Du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité:

L'hon. George W. Vari, c.p., nommé comme membre du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité;

L'hon. Edwin A. Goodman, c.p., c.r., nommé comme membre du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 9

Monday, May 3, 1993
Tuesday, May 11, 1993

Chair: Ken Atkinson

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 9

Le lundi 3 mai 1993
Le mardi 11 mai 1993

Président: Ken Atkinson

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

National Security

of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité sur la

Sécurité Nationale

du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général

RESPECTING:

Monday, May 3, 1993:

Pursuant to Standing Order 108(1)(a) and (b) and the Order of Reference of June 13, 1991 of the Standing Committee to the Sub-Committee;

Future business of the Sub-Committee

Tuesday, May 11, 1993:

i) the Solicitor General's Annual Statement with respect to national security;

ii) the Director's Public Annual Report;

iii) Main Estimates 1993-1994: Vote 10, Canadian Security Intelligence Service under SOLICITOR GENERAL

CONCERNANT:

Le lundi 3 mai 1993:

Conformément à l'article 108(1)a) et b) du Règlement et de l'Ordre de renvoi du Comité permanent du 13 juin 1991 au Sous-comité:

Travaux futurs du Sous-comité

Le mardi 11 mai 1993:

i) déclaration annuelle du Solliciteur général sur la sécurité nationale;

ii) le rapport public annuel du directeur;

iii) Budget principal 1993-1994: crédit 10, Service canadien du renseignement de sécurité sous la rubrique SOLLICITEUR GÉNÉRAL

APPEARING:

The Hon. Doug Lewis,
Solicitor General of Canada

WITNESS:

(See back cover)

COMPARAÎT:

L'hon. Doug Lewis,
Solliciteur général du Canada

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92-93

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992-1993

25655

SUB-COMMITTEE ON NATIONAL SECURITY OF THE STANDING COMMITTEE ON JUSTICE AND THE SOLICITOR GENERAL

Chair: Ken Atkinson

Vice-Chair: Derek Lee

Members

Derek Blackburn
Jacques Tétreault
Blaine Thacker—(5)

(Quorum 3)

Richard Dupuis

Clerk of the Sub-Committee

SOUS-COMITÉ SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE DU COMITÉ PERMANENT DE LA JUSTICE ET DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL

Président: Ken Atkinson

Vice-président: Derek Lee

Membres

Derek Blackburn
Jacques Tétreault
Blaine Thacker—(5)

(Quorum 3)

Le greffier du Sous-comité

Richard Dupuis

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

MONDAY, MAY 3, 1993
(15)

[*Text*]

The Sub-Committee of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General on National Security met *in camera* at 12:35 o'clock p.m. this day, in Room 306, West Block, for the purpose of electing a Chairman pursuant to Standing Order 106(1).

Members of the Sub-Committee present: Ken Atkinson, Derek Lee and Derek Blackburn.

In accordance with its mandate under Standing Order 108(1)(a) and (b) and the Order of Reference of June 13, 1991 of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General to the Sub-Committee (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Tuesday, June 18, 1991, Issue No. 1.*).

The Clerk presided over the election of the Chairman.

On motion of Derek Lee, seconded by Derek Blackburn, it was agreed, — That Ken Atkinson do take the Chair of this Sub-Committee as Chairman.

Ken Atkinson took the Chair.

The Sub-Committee considered its future business.

At 1:05 o'clock p.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

TUESDAY, MAY 11, 1993
(16)

The Sub-Committee of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General on National Security met at 3:33 o'clock p.m. this day, in Room 237-C, Centre Block, the Vice-Chair, Derek Lee, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Derek Blackburn, Derek Lee, Jacques Tétreault and Blaine Thacker.

Other Member present: Tom Wappel.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Philip Rosen, Senior Analyst.

Appearing: The Hon. Doug Lewis, Solicitor General of Canada

Witness: From the Canadian Security Intelligence Service: Raymond Protti, Director.

The Sub-Committee resumed consideration of its Order of Reference of June 13, 1991 of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General to the Sub-Committee (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Tuesday, June 18, 1991, Issue No. 1*).

The Sub-Committee proceeded to the consideration of i) the Solicitor General's Annual Statement with respect to national security; ii) the Director's Public Annual Report both tabled in the House on Thursday, April 1, 1993; and iii) Main Estimates 1993-1994: Vote 10, Canadian Security Intelligence Service under SOLICITOR GENERAL (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Thursday, April 29, 1993, Issue No. 93*).

PROCÈS-VERBAUX

LE LUNDI 3 MAI 1993
(15)

[*Traduction*]

Le Sous-comité de la sécurité nationale du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général se réunit à *huis clos* à 12 h 35, dans la salle 306 de l'édifice de l'Ouest, afin d'élire un président suivant le paragraphe 106(1).

Membres du Sous-comité présents: Ken Atkinson, Derek Blackburn et Derek Lee.

Le Sous-comité entreprend ses travaux conformément aux alinéas 108(1)a) et b) du Règlement, ainsi qu'à son ordre de renvoi du 13 juin 1991 reçu du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général (*Voir les Procès-verbaux et témoignages du mardi 18 juin 1991, fascicule nº 1*).

Le greffier procède à l'élection du président.

Sur motion de Derek Lee, appuyé de Derek Blackburn, il est convenu, — Que Ken Atkinson soit élu président du Sous-comité.

Ken Atkinson prend place au fauteuil.

Le Sous-comité délibère de ses travaux futurs.

À 13 h 05, le Sous-comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MARDI 11 MAI 1993
(16)

Le Sous-comité de la sécurité nationale du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général se réunit à 15 h 33, dans la salle 237-C de l'édifice du Centre, sous la présidence de Derek Lee (*vice-président*).

Membres du Sous-comité présents: Derek Blackburn, Derek Lee, Jacques Tétreault et Blaine Thacker.

Autre député présent: Tom Wappel.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Philip Rosen, analyste principal.

Comparaît: L'hon. Doug Lewis, Solliciteur général du Canada.

Témoin: Du Service canadien du renseignement de sécurité: Raymond Protti, directeur.

Le Sous-comité reprend les travaux prévus à son ordre de renvoi du 13 juin 1991 reçu du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général (*Voir les Procès-verbaux et témoignages du mardi 18 juin 1991, fascicule nº 1*).

Le Sous-comité examine les documents suivants: i) la déclaration annuelle du Solliciteur général sur la sécurité nationale; ii) le rapport public annuel du directeur; iii) le Budget principal 1993-1994: crédit 10, Service canadien du renseignement de sécurité, SOLLICITEUR GÉNÉRAL (*Voir les Procès-verbaux et témoignages du jeudi 29 avril 1993, fascicule nº 93*).

The Chairman called Vote 10, Canadian Security Intelligence Service under SOLICITOR GENERAL.

The Minister made an opening statement and with Raymond Protti answered questions.

At 5:00 o'clock p.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

Richard Dupuis

Clerk of the Sub-Committee

Le président appelle: crédit 10, Service canadien du renseignement de sécurité, SOLLICITEUR GÉNÉRAL.

Le ministre fait une déclaration, puis lui-même et Raymond Protti répondent aux questions.

À 17 heures, le Sous-comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Sous-comité

Richard Dupuis

[*Texte*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Tuesday, May 11, 1993

• 1533

The Vice-Chairman: I call this meeting to order. This is the Sub-Committee on National Security of the Standing Committee on Justice and Solicitor General.

As witnesses, we have before us today the Solicitor General for Canada, Doug Lewis, and the director of CSIS, Raymond Protti. The subjects to be dealt with today include the Solicitor General's annual statement on national security, which was recently given in the House of Commons, the CSIS director's public annual report, and the main estimates for 1993-94.

Welcome, Mr. Minister and Mr. Protti.

Hon. Douglas Grinslade Lewis (Solicitor General of Canada): Thank you, Mr. Chairman. I have a very short statement. It's a pleasure to be here today with Ray Protti and Deputy Solicitor General Peter Harder to discuss the items you referred to.

I want to congratulate you on your ascendancy to the chair in the absence of the chairman. I know that you will handle the meeting properly.

Monsieur le président, dans ma déclaration annuelle, j'ai précisé que le SCRS a examiné le milieu global de la sécurité et qu'il continue de le faire afin de prévoir les menaces auxquelles il devra faire face, et ajuster ses priorités en conséquence. Le Service et moi-même sont d'avis que rien ne laisse présager un affaiblissement du terrorisme, particulièrement du terrorisme d'État.

Le rapport récent sur le terrorisme public aux États-Unis n'est guère plus optimiste. Notre meilleur moyen de défense demeure donc la vigilance et la collaboration internationales. J'ai également précisé très clairement que l'espionnage traditionnel faisait de plus en plus place à l'espionnage économique qui vise à appuyer les intérêts économiques des pays étrangers.

• 1535

Our government does not want the economy to suffer because others want to take unfair advantage. In this regard CSIS has taken strong steps to protect our economic security, steps consistent with the mandate given it by the legislation.

CSIS has an aggressive communications program with the private sector to alert them to possible threats in the area of economic espionage. In the response to my report I noted that both Mr. Lee and Mr. Blackburn expressed concern that the private sector services liaison program toe a narrow line. I agree and I think my statement is quite categorical on that point. In my earlier remarks I think I said that we were not about to become pinkertons, but we did feel we had an overall responsibility in the economic espionage area, and that's why we were moving on that front.

[*Traduction*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mardi 11 mai 1993

Le vice-président: La séance est ouverte. Il s'agit d'une réunion du Sous-comité de la sécurité nationale du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général.

Nous accueillons aujourd'hui l'honorable Doug Lewis, Solliciteur général du Canada, et M. Raymond Protti, directeur du SCRS. Nous étudierons aujourd'hui la déclaration annuelle sur la sécurité nationnale que le Solliciteur général a présentée récemment à la Chambre des communes, le rapport annuel public du directeur du SCRS et le budget principal pour 1993-1994.

Je vous souhaite la bienvenue, monsieur le ministre et monsieur Protti.

L'honorable Douglas Grinslade Lewis (Solliciteur général du Canada): Je vous remercie, monsieur le président. J'ai une très brève déclaration à faire. Je suis heureux de comparaître aujourd'hui devant vous en compagnie de M. Ray Protti et du sous-solliciteur général, M. Peter Harder, afin de discuter avec vous des questions qui viennent d'être mentionnées.

Je voudrais d'abord vous féliciter d'avoir été temporairement promu au rang de président du comité. Je suis sûr que vous ferez un excellent président.

Mr. Chairman, in my annual statement I underlined that CSIS has examined the changing global security situation for clues to what threats the future holds, and is adjusting its priorities accordingly. I and the Service agree that there is no expectation that the threat of terrorism, particularly state-sponsored terrorism, will diminish.

I note that the United States terrorism report recently released is not any more optimistic. Vigilance and international cooperation are our best defences. I also noted quite strongly that espionage as we have traditionally seen it is increasingly giving way to economic espionage intended to support the economic interests of foreign countries.

Le gouvernement ne veut pas que l'économie canadienne souffre du fait d'avantages injustes que d'autres pays pourraient obtenir à nos dépens. À cet égard, le SCRS a pris des mesures concrètes pour protéger notre sécurité économique, lesquelles s'inscrivent dans le mandat que lui confère la loi.

Il a mis au point un dynamique programme de communication de concert avec le secteur privé afin que ce dernier puisse être alerté des menaces d'espionnage économique. En réponse à mon rapport, MM. Lee et Blackburn ont souligné l'importance, pour le service, de respecter rigoureusement son mandat dans le cadre de son programme de liaison avec le secteur privé. Je suis également de cet avis, et je crois que j'ai été suffisamment catégorique sur ce point. J'ai cependant fait remarquer que nous n'allions pas nous transformer pour autant en vigiles, mais nous prenons au sérieux nos responsabilités en matière d'espionnage économique.

[*Text*]

In that statement I also announced cutbacks to the service. These cutbacks were made in keeping with across-government restraint in order to battle the deficit, and in response to my request that CSIS conduct a full analysis of the security environment. This has allowed the government to make overall reductions while ensuring that the security intelligence mandate is met at an acceptable level of risk.

Another point the director and I agree on is that CSIS should show greater openness in discussing its resources and what the service does to fulfil its mandate, hence our decision this year to disclose staffing figures and other information to Parliament and the public. Mr. Chairman, as Solicitor General a chief concern of mine is to make sure Canadians are getting value for their money, and that point was made by the chairman in his response to my statement in the House.

The underlying theme of my statement this year and of the CSIS public report is that if we can't predict what the future will bring exactly, we do know for certain that there will be change. I made reference to homeland issues, religious fundamentalism, ideological extremism, state-sponsored terrorism and proliferation as key global issues that will continue to present a security challenge. The service rightly puts a high premium on security intelligence analysis to ensure the best possible forewarning capability for the government.

Safety of the Canadian public is the basic objective of the Solicitor General and of the ministry's four agencies. We have to be continually vigilant and at the same time be flexible in adapting our strengths to the safeguarding of Canadian institutions and the democratic rights and freedoms which are our mission.

Mr. Chairman, I'll be pleased to answer any questions that members of the committee may have. Obviously when it's a technical matter or a little above and beyond my capabilities, I will be assisted by Mr. Protti and his officials.

Mr. Wappel (Scarborough West): I have a potpourri of things I'd like to ask about, so I'll be jumping around and I apologize for that.

Is the Auditor General doing anything with CSIS this year? If so, is CSIS cooperating with the Auditor General?

Mr. Raymond Protti (Director, Canadian Security Intelligence Service): In answering that question I'd like to introduce Tom Bradley, the director general of the secretariat, who is here to assist me with some of the questions.

The Auditor General has indicated that he would like to come in and do some auditing work on the service in the course of this fiscal year. We are engaged at the moment in discussions with his staff on the nature of an audit that they might do.

• 1540

Mr. Wappel: Any problems?

[*Translation*]

Dans ma déclaration, j'ai également annoncé qu'il y aurait des coupures au service. Ces coupures sont le résultat d'un exercice de compressions budgétaires appliqué à l'échelle du gouvernement pour réduire le déficit et de la demande que j'ai faite au SCRS pour qu'il effectue une analyse rigoureuse du milieu de la sécurité. Cela a donné au gouvernement l'occasion de procéder à des compressions générales tout en s'assurant que son mandat en matière de renseignement de sécurité est rempli à un niveau acceptable de risque.

Un autre point sur lequel le directeur et moi-même nous entendons, c'est que le SCRS devrait faire preuve d'une plus grande transparence à l'égard de la gestion de ses ressources et de la manière dont il s'acquitte de son mandat. C'est pourquoi nous avons décidé cette année de communiquer, au Parlement et au public, des données sur la dotation et d'autres renseignements. Une de mes principales préoccupations, en tant que Solliciteur général, c'est de voir à ce que les Canadiens en aient pour leur argent, point soulevé par le président du comité à la suite de ma déclaration faite à la Chambre.

Monsieur le président, le thème sous-jacent de ma déclaration de cette année, et certainement du rapport public du SCRS c'est que si nous ne pouvons prévoir exactement ce que nous réserve l'avenir, nous pouvons certes affirmer qu'il y aura des changements. Les conflits liés à la mère patrie, le fondamentalisme religieux, l'extrémisme idéologique, le terrorisme d'État et la prolifération des armes sont les grandes questions clés qui continueront de susciter des préoccupations sur le plan de la sécurité. Pour fournir au gouvernement la meilleure capacité de prévision, le service, à fort juste titre, accorde beaucoup d'importance à l'analyse du renseignement de sécurité.

La préoccupation sous-jacente du Solliciteur général et des quatre organismes qui relèvent de son ministère est la sécurité des Canadiens. Par conséquent, notre mot d'ordre doit être une vigilance de tous les instants, notre force, la souplesse et la faculté d'adaptation, et notre mission, la protection des institutions canadiennes et des droits et libertés démocratiques des Canadiens.

Monsieur le président, je me ferai un plaisir maintenant de répondre à vos questions. Si ces questions sont de nature technique ou dépassent mes compétences, je demanderai l'aide de M. Protti et de ses collaborateurs.

M. Wappel (Scarborough-Ouest): Je veux vous poser plusieurs questions sur des sujets différents. Je passerai donc d'une chose à l'autre, et je m'en excuse à l'avance.

Le vérificateur général étudie-t-il les activités du SCRS cette année? Si c'est le cas, le service collabore-t-il avec le vérificateur général?

M. Raymond Protti (directeur, Service canadien du renseignement de sécurité): Permettez-moi d'abord de vous présenter M. Tom Bradley, directeur général du secrétariat, qui m'aidera à répondre à certaines de vos questions.

Le vérificateur général a informé le service qu'il veut vérifier ses opérations au cours de cet exercice financier. Nous discutons à l'heure actuelle avec son bureau pour établir la portée de la vérification.

M. Wappel: Pas de problème?

[*Texte*]

Mr. Protti: No, no problems as such.

The one thing I'm concerned about in the audit is that we don't overlap or duplicate the review and scrutiny that we do get from other agencies, in particular the Inspector General and the Security Intelligence Review Committee. We already devote considerable resources to meeting their annual work plans and I want to try to ensure, to the extent possible, that there is no overlap and duplication between the Auditor General's work and the work of those organizations.

Mr. Wappel: What about potential secrets, potential things you would prefer not to have known? How are you going to deal with that, or is that going to come up? Do you have any concerns along those lines?

Mr. Protti: That is an issue that is also under discussion with the Auditor General. We will have to reach some understanding as to the nature of the work they will do and the amount in fact they will be able to reveal. That is also an issue under discussion with them.

Mr. Wappel: The reason I ask that is because the minister has said in this new era of openness—

Mr. Lewis: Thank you.

Mr. Wappel: We will just see how open it is. I note that I get conflicting signals. I look at the estimates and I see no person-years. I see nothing except an operating budget for 1993-94 as compared to an operating budget in the main estimates for 1992-93. As we know, this is totally unlike other areas of the Solicitor General's department where person-years are discussed. In the actual estimates we have no discussion of person-years. We haven't had in the past and then—if I may put it this way, Minister—out of the blue in the House of Commons we find out the exact number, apparently, of person-years in the department. That, to me, seems like a dramatic shift. What was the rationale for keeping it secret until this year, or what is the rationale for making it public now?

Mr. Protti: Successive governments have produced one-line budgets on the Security Intelligence Service. You are quite correct. There is one line in the estimates and nothing else. The reason that has been done in the past and continues in this particular estimates is because of the concern that to the extent we reveal detailed information about the nature of the service's budget, we will be providing information to those intelligence services whose interests are hostile or inimical to the security interests of Canada. There is a concern that to the extent we reveal detailed information about our budget, other intelligence services can piece that information together with other information that is available to them to develop an appreciation and an assessment of the operational capabilities of the service. For that reason, we have historically provided a one-line estimate. In a number of other countries, of course, there is not even one line.

Having said all that, I have had this issue under some consideration in the context of the work we have done on the changing international environment, and I recommended this year to the minister, with respect to the service's person-years,

[*Traduction*]

M. Protti: Non, pas de problème.

Tout ce que je voudrais éviter, c'est qu'il y ait chevauchement des activités du vérificateur général avec celles d'autres organismes, comme l'inspecteur général et le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS). Nous devons déjà consacrer passablement de ressources à la mise en oeuvre de leur plan de travail annuel, et voilà pourquoi je voudrais éviter tout double emploi.

M. Wappel: Qu'en est-il des secrets que vous préféreriez ne pas dévoiler? Comment allez-vous régler ce problème? Avez-vous certaines préoccupations à cet égard?

M. Protti: Nous discutons également de cette question avec le vérificateur général. Nous devrons nous entendre sur la portée de la vérification ainsi que sur la nature des renseignements qui pourront être dévoilés. Nous poursuivons nos discussions à cet égard.

M. Wappel: La raison pour laquelle je pose la question, c'est que le ministre a fait allusion à une nouvelle ère de transparence. . .

M. Lewis: Je vous remercie.

M. Wappel: Nous verrons jusqu'où va aller cette transparence. Je constate qu'elle a ses limites. Le budget principal, par exemple, ne précise pas combien d'années-personnes sont accordées au service. On ne fait que comparer le budget de fonctionnement pour 1993-1994 à celui de 1992-1993. On dévoile le nombre d'années-personnes dont disposent tous les autres services relevant du ministère du Solliciteur général. Le budget ne précise cependant pas le nombre d'années-personnes dont dispose le SCRS. On n'a jamais dévoilé ce renseignement dans le passé, et soudainement, dois-je ajouter, le ministre nous fournit ce chiffre à la Chambre des communes. L'attitude du ministère semble avoir changé du tout au tout. Pourquoi avoir maintenu le secret à ce sujet pendant aussi longtemps, et pourquoi avoir maintenant décidé de dévoiler ce renseignement?

M. Protti: Dans le passé, et sous divers gouvernements, le budget du Service canadien du renseignement de sécurité ne comportait qu'une ligne. Le budget actuel n'est pas plus explicite. La raison qui explique cette parcimonie de renseignements, c'est que nous craignons, en donnant trop de détails au sujet du budget du service, de fournir trop d'informations aux services de renseignement de pays qui pourraient être hostiles au Canada. Nous voulons donc éviter que d'autres services de renseignement puissent tirer des conclusions quant à la capacité opérationnelle du service. Voilà pourquoi le budget n'a comporté jusqu'ici qu'une seule ligne au sujet du SCRS. Beaucoup de pays tiennent évidemment au secret absolu.

Cela dit, le climat international ayant changé, j'ai recommandé cette année au ministre de dévoiler le nombre exact d'années-personnes accordées au service, puisque le public le réclamait. J'ai cru que nous pouvions le faire sans

[*Text*]

that there had been discussions in public as to the number of person-years we had and I felt it was desirable to set the record straight. I thought we could reveal this particular piece of information. It would not impede the operational effectiveness of the service, and that was the recommendation I made to the minister, which he accepted.

If I am permitted one other comment in reply to the question, I would want to add as well that I am examining through the course of this summer, in terms of our preparation for our next set of estimates next year, the desirability of revealing further information. I want to be in a position to make a recommendation to the minister about whether or not we should be revealing more than what we have done historically.

• 1545

Mr. Lewis: I think it's fair to say that, putting our information in perspective, I'm advised by Mr. Protti and others that in terms of the amount of information we do reveal—and I don't like to overwork the term "leading edge"—we're certainly as forthcoming as any other country in the free world. We appreciate that we're walking a fine line, but we're trying to be as forthcoming as we can.

Mr. Wappel: Thank you. That makes a questionner walk a fine line, too, because I certainly don't, as a Canadian, wish to compromise—if I can put it this way—my security service. But let me just ask some questions.

As I see it, according to the news release the minister issued, there were 2,760 positions and there will be a drop of 295. Could I ask, first of all, when those 295 positions will be dropped.

Mr. Protti: The first 200 were dropped last year, in 1992-93, and 95 are to be dropped in 1993-94.

Mr. Wappel: So there will be 2,465 person-years in the department.

Mr. Protti: That's correct.

Mr. Wappel: How many of those person-years are filled at the present time?

Mr. Protti: At the moment virtually all are, except for perhaps about 15, I think, which is our most recent count.

Mr. Wappel: Minister, back on March 25, 1992, we were talking about Air India. At that time, you said:

> The Commissioner of the RCMP has assured me the downing of Air India Flight 182 is still under active investigation by the RCMP, and that all investigative leads are being vigorously pursued.

Now I realize that this is CSIS, but in view of some of the SIRC comments, and I quote:

> You'll probably be aware from the media that an investigation team travelled to the site last summer, contracted with a deep-sea diving expedition, I guess you'd call it, and spent considerable time and money recovering wreckage, which is now—

—that is a year ago—

> —undergoing detailed forensic examination and analysis.

[*Translation*]

compromettre l'efficacité opérationnelle du service. Le ministre a accepté ma recommandation.

Je me permets d'ajouter, en réponse à cette question, que j'étudierai au cours de l'été, en prévision du budget que nous devrons présenter l'an prochain, s'il ne convient pas de révéler d'autres renseignements portant sur le service. Je ferai une recommandation à ce sujet au ministre le moment venu.

M. Lewis: A titre de comparaison, M. Protti et ses collaborateurs me disent que nous pratiquons la transparence au moins autant, sinon plus, que les autres pays du monde libre. J'admets qu'il est difficile de trouver un juste équilibre, mais nous tâchons d'être aussi transparents que possible.

M. Wappel: Je vous remercie. Cela m'oblige à réfléchir soigneusement aux questions que je souhaite poser, car je ne voudrais pas compromettre l'efficacité du Service canadien du renseignement de sécurité. J'aimerais cependant vous poser quelques autres questions.

Le communiqué du ministre indique que le service va supprimer 295 de ses 2 760 postes. J'aimerais d'abord savoir quand on compte le faire.

M. Protti: Deux cents postes ont été supprimés en 1992-1993, et 95 le seront en 1993-1994.

M. Wappel: Le service comptera donc 2 465 années-personnes.

M. Protti: C'est juste.

M. Wappel: Combien d'année-personnes sont comblées à l'heure actuelle?

M. Protti: Aux dernières nouvelles, presque toutes, sauf une quinzaine.

M. Wappel: Monsieur le ministre, voici ce que vous aviez à dire le 25 mars 1992 au sujet de l'enquête touchant le vol d'Air India:

> Le commissaire de la GRC m'assure que son service poursuit son enquête au sujet de l'écrasement du vol 182 d'Air India et étudie minutieusement toutes les pistes.

Je sais bien que nos témoins représentent le SCRS, mais j'aimerais savoir quel est leur avis au sujet des remarques suivantes faites par le CSARS:

> Vous avez sans doute appris par les médias qu'une équipe d'enquête s'est rendue sur les lieux de l'écrasement l'été dernier et qu'un groupe de plongeurs ont consacré beaucoup de temps et d'argent à récupérer des débris de l'appareil. . .

. . .c'était il y a un an. . .

> . . .qui font maintenant l'objet d'un examen médico-légal détaillé.

[*Texte*]

Can you bring us up to date on what's going on?

Mr. Lewis: As best I can, from the RCMP standpoint, in view of the fact that we briefed ourselves and came here to deal with the CSIS side of things, the contract for that deep-sea dive was, as you say, let last May or June—in the last year, anyway—and the RCMP is presently conducting a full and detailed forensic examination of what they found. I guess I'm not overstating the case when I say it's very difficult.

The conviction that was secured of Reyat for the explosion in the baggage room in Japan... There is a very big difference between what forensic examination you can make from an explosion in a contained building like a baggage room and what you can pick up off the floor of the ocean. We are determined to do everything we can, and I know the commissioner has stated on various occasions that they are pursuing it. That is my understanding of the investigation to this point, Mr. Wappel. I can't give you anything further than that.

Mr. Wappel: Let me direct it to the CSIS area. Is CSIS finished with this now, or is CSIS doing anything with respect to the area of this Air India situation?

Mr. Protti: The answer is no, sir.

Mr. Wappel: No, you're not doing anything.

Let me turn then to something else. Sheik Omar Abdel-Rahman reportedly entered Canada last year and he is apparently, according to the newspaper, an extremist Muslim leader. He entered illegally. Were you aware of his entering, and, if so, why did he enter, and, if not, why weren't you aware of it?

Mr. Protti: Let me thank you, Mr. Wappel, for the question. Let me make a couple of comments in response to your question. For obvious operational reasons I won't discuss in any specific way the targets and methods of operation of the service. But I will explain, in answer to your question, the sort of process that's involved.

• 1550

This is a generic explanation of the process. We will be alerted from time to time about individuals from outside the country who may or may not be associated with terrorist activities and, to the extent that we can corroborate that information and are satisifed that the individual in question could pose a security interest to Canada, we'll then alert the Government of Canada, specifically Employment and Immigration Canada. CSIS officers are not at border points; they're not border control officers. So we pass on our information in this particular instance to Employment and Immigration Canada. That, sir, is generally the way the process works.

Mr. Wappel: But you don't want to comment specifically on this case.

Mr. Protti: No, sir, I would not want to comment in any detail on a particular case of this sort.

Mr. Wappel: What is the reason for that?

[*Traduction*]

Pourriez-vous nous dire où en est l'enquête?

M. Lewis: J'essaierai de mon mieux de répondre à cette question, mais je me permets de vous faire remarquer que nous nous étions préparés à répondre à des questions portant non pas sur la GRC, mais sur le SCRS. Comme vous l'avez dit, la GRC procède à l'examen médico-légal des débris de l'appareil trouvés par les plongeurs recrutés à contrat en mai ou juin dernier, si je ne m'abuse—en tout cas, c'était l'an dernier—pour explorer les lieux où s'est produit l'écrasement de l'appareil d'Air India. Le moins qu'on puisse dire, c'est que l'enquête est très difficile.

Ce qu'on a appris de Reyat au sujet de l'explosion survenue dans la salle des bagages à l'aéroport de Tokyo nous a permis de nous rendre compte qu'il est beaucoup plus facile de faire un examen médico-légal des débris qu'on retrouve à la suite d'une explosion survenue dans une salle de bagages que des débris qu'on retrouve au fond de la mer. Comme le commissaire de la GRC l'a répété à plusieurs reprises, tous les efforts sont déployés pour élucider cette affaire. Voilà où en est, à ma connaissance, l'enquête en question, monsieur Wappel. C'est tout ce que je peux vous dire à ce sujet.

M. Wappel: Permettez-moi maintenant de vous poser une question portant sur le SCRS. Le service mène-t-il une enquête au sujet du vol d'Air India?

M. Protti: Non, monsieur.

M. Wappel: Non.

Passons alors à autre chose. Le Sheik Omar Abdel-Rahman, qui, si l'on en croit la presse, est un dirigeant musulman extrémiste, serait entré illégalement au Canada l'an dernier. Saviez-vous que cette personne était entrée au pays? Si oui, pourquoi l'a-t-on laissée entrer? Sinon, pourquoi n'étiez-vous pas au courant?

M. Protti: Je vous remercie, monsieur Wappel, de cette question. Permettez-moi de faire quelques remarques à ce sujet. Pour des raisons évidentes liées aux opérations, je ne traiterai pas de façon précise des cibles et des méthodes de fonctionnement du service. Mais en réponse à votre question, je peux vous expliquer le processus en question.

Voici donc une explication générale du processus. De temps à autre, nous recevons des mises en garde au sujet d'étrangers dont on soupçonne qu'ils sont peut-être liés à des activités terroristes. Dans les cas où nous pouvons corroborer cette information et obtenir la preuve que la personne en question pose un risque pour la sécurité du Canada, nous alertons le gouvernement du Canada, et plus précisément Emploi et Immigration Canada. Les agents du SCRS ne sont pas affectés aux frontières. Ce ne sont pas des agents de contrôle des frontières. Voilà pourquoi, dans ce cas-là, nous transmettons les renseignements à Emploi et Immigration Canada. En général, c'est ainsi que nous procédons.

M. Wappel: Mais vous ne voulez pas faire de commentaires sur ce cas précis.

M. Protti: Non, monsieur, je ne veux pas donner de précisions sur ce cas en particulier.

M. Wappel: Et pourquoi?

[*Text*]

Mr. Protti: To the extent that I commented on specific individuals or specific cases that were the object of the work of CSIS there clearly is a potential for impeding the effectiveness of those operations and, in some instances, even potentially endangering some lives. So I would not want to make any specific comments on a particular case, sir.

Mr. Wappel: This makes it very difficult because I'm sure Canadians would like to know that somebody is on top of the situation and would be sure to know that someone of this person's repute is in Canada. What can we tell people if there's no comment at all? He apparently was here. Does that mean we didn't consider him to be a security risk? Does it mean we didn't know he was here? Does it mean we've got holes in the system?

Mr. Protti: No, Mr. Wappel. What I'd want to emphasize is a point we emphasized in the annual public report, which is that public safety in issues of terrorism is the number one priority of the service. That's where we devote our resources and efforts and that's where we concentrate our activities.

It is a difficult situation for me. You are quite correct in your assertion, and I agree with you that it's a difficult situation not to be able to comment in any detail about particular cases.

The legislation, of course, provides for a Security Intelligence Review Committee to come in and have a look post-operation. And in the course of preparing its annual reports SIRC does reveal a fair amount about the operational activities of the service, after the fact.

This issue of communicating with Canadians about the nature of the service's work is one about which the minister has enjoined me to see what I can do. There is no easy answer. I would like to find some means and mechanisms to be somewhat more discursive with Canadians about the work of the service and I am working on that. But I can tell you, I've not found any magic solution to that particular problem.

Mr. Wappel: Would it be helpful if we were to hold an in camera session at some time, without the intrusive eye of the camera and the recorder, etc., on this issue?

Mr. Lewis: I think we're open to suggestions as to what might further the interest of a better understanding of the CSIS function. In camera briefings are given to the committee from time to time, and if the committee decides it wishes an in camera session we can try to arrange it.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Wappel. Mr. Minister, in the event the members of the committee feel it would benefit the committee's work to pursue that issue further, we may approach you through the chair at an appropriate point in time.

• 1555

Mr. Blackburn (Brant): I also have a few questions I want to put to our witnesses today. The first one has to do with issues affecting the service and its relationship to the technology transfer and economic security that appears to be, or is, on the increase or is at least creating greater concern in relation to the old political intelligence we were used to for so long during the Cold War.

[*Translation*]

M. Protti: Il va de soi que si je faisais des commentaires sur des cas précis ou sur des personnes qui font l'objet de l'attention du SCRS, je risquerais de miner l'efficacité de ces opérations et, dans certains cas, je pourrais même mettre certaines vies en danger. En conséquence, je vais m'abstenir de faire tout commentaire précis au sujet de ce cas particulier.

M. Wappel: Cela complique les choses, parce que je suis certain que les Canadiens aimeraient savoir avec certitude si une personne qui a cette réputation est effectivement au Canada. Ils voudraient bien savoir si quelqu'un maîtrise la situation. Comment pouvons-nous renseigner les gens si vous refusez de nous dire quoi que ce soit? Apparemment, cette personne est bel et bien entrée au Canada. Cela signifie-t-il que nous avons jugé qu'elle ne représentait pas une menace à la sécurité? Cela signifie-t-il que nous ne savions pas qu'elle était ici? Cela signifie-t-il qu'il y a des failles dans le système?

M. Protti: Non, monsieur Wappel. Je tiens à réitérer une chose que nous avons soulignée dans le rapport annuel public, soit que dans les affaires de terroristes, la sécurité du public est l'ultime priorité du service. C'est à cet aspect que nous consacrons nos efforts et nos ressources, et c'est aussi dans ce domaine que nous concentrons nos activités.

Je suis dans une position délicate. Vous avez raison de dire qu'il est embarrassant pour moi de ne pas pouvoir vous donner de détails au sujet de cas particuliers.

Évidemment, la loi autorise le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité à se livrer à un examen ultérieurement. En outre, dans ses rapports annuels, le CSARS dévoile passablement de choses au sujet des activités opérationnelles du service, après coup.

Le ministre m'a demandé de réfléchir à ce que je pouvais faire pour favoriser la communication avec les Canadiens au sujet de la nature du travail du service. Il n'y a pas de solution facile. J'aimerais trouver un moyen ou un mécanisme qui me permettrait d'être plus ouvert avec les Canadiens au sujet de la nature du service. J'y travaille actuellement. Mais je peux vous dire que je n'ai pas trouvé de solution magique à ce problème particulier.

M. Wappel: Serait-il utile de tenir à un moment donné une séance à huis clos à ce sujet, loin de l'oeil inquisiteur de la caméra, loin des enregistreuses, etc.?

M. Lewis: Nous sommes ouverts à toute suggestion qui pourrait favoriser une meilleure compréhension du rôle du SCRS. Il arrive périodiquement que le comité soit le lieu de séances d'information à huis clos. Si le comité nous laissait savoir qu'il souhaite que nous organisions une telle séance, nous pourrions le faire.

Le vice-président: Merci, monsieur Wappel. Monsieur le ministre, si jamais les membres du comité jugeaient utile pour leur travail d'approfondir cette question, la présidence communiquerait avec vous au moment opportun.

M. Blackburn (Brant): J'ai moi aussi quelques questions à poser à nos témoins d'aujourd'hui. La première porte sur les questions qui intéressent le service, et plus précisément sur les dossiers du transfert technologique et de la sécurité économique, qui semblent prendre ou qui prennent plus d'importance ou, à tout le moins, qui suscitent davantage d'intérêt que les anciens dossiers de renseignements politiques auxquels nous avait habitués la guerre froide.

[*Texte*]

You're cutting back on staff, and I was wondering what kind of skills CSIS has in order to thoroughly investigate this ever-widening and developing area of endeavour, which is becoming more and more complicated and very highly sophisticated. Science and technology work is not normally work that's done by security people, I would think.

Mr. Protti: Thank you, Mr. Chairman. I'd like to make three or four points in reply to the question, because it's one that is very much preoccupying the Canadian Security Intelligence Service, as it is preoccupying a number of intelligence services around the world.

Point one, economic espionage or the business of foreign intelligence services trying to steal economic, scientific, and technological secrets is not a new game. It's been with us for some time, as you're aware Mr. Blackburn.

What we are seeing and what is different in today's environment from a few years ago is that amongst the three principal tasks that foreign intelligence services would receive, against a country such as ours, were political, military, and economic, and the economic one subsumes, in my definition, the scientific and the technological tasks. Prior to the dramatic changes in the world environment that we witnessed in the late 1980s and early 1990s, for most foreign intelligence services the political and military tasks took precedence over the economic one, although there are some for whom the economic task was always of foremost priority.

Consistent with what other western intelligence services are seeing, we are seeing a change in the tasking, with less emphasis, obviously, given the changes in the international environment, on the political and the military and more emphasis in terms of the economic task. This process has been one of gradual change.

What CSIS did just prior to my arrival—it was done by the previous director—was establish what was called a small technology transfer unit, and it was essentially given two tasks. Given that technology was the framework from which the service approached the issue, one of the two tasks was to try to determine, to the extent we could, the extent to which we were subject to significant technology transfer or attacks from foreign intelligence services on the technology sector.

The second task, which is related to the first, is the extent to which some of those interests were associated with the proliferation issue—nuclear, biological, or chemical. So that particular unit was established to look at those two tasks.

In the course of doing its work, that particular unit has developed an active liaison program with the business community. There have been over 300 visits in the last 16 months, with companies right across Canada, to discuss the nature of the threats and concerns of the service, and we've established a feedback program with some of these companies.

[*Traduction*]

Nous réduisons nos effectifs, et je me demandais dans quelle mesure le SCRS a les ressources nécessaires pour enquêter sérieusement dans ce domaine en expansion, qui gagne constamment en complexité. J'imagine que les agents de renseignements ne sont pas normalement versés en science et en technologie.

M. Protti: Merci, monsieur le président. J'aimerais vous répondre en trois ou quatre points, car votre question préoccupe énormément le Service canadien du renseignement de sécurité, ainsi que de nombreux autres services de renseignements dans le monde.

Premièrement, l'espionnage économique, c'est-à-dire les efforts de services étrangers de renseignements pour dérober des secrets économiques, scientifiques et technologiques, n'est pas nouveau. Nous sommes aux prises avec ce problème depuis un certain temps déjà, comme vous le savez sans doute, monsieur Blackburn.

Il y a une différence entre ce qui se passait ne serait-ce qu'il y a quelques années et ce qui se passe aujourd'hui. En effet, les trois principales cibles des services de renseignements étrangers dans un pays comme le nôtre étaient politiques, militaires et économiques. Et j'englobe dans le terme «économique», le volet scientifique et technologique. Avant les changements radicaux survenus dans le monde à la fin des années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix, la plupart des services de renseignements étrangers accordaient la préséance aux volets politique et militaire par rapport au volet économique, bien que pour certains d'entre eux le volet économique ait toujours été une priorité.

Dans la foulée de ces changements, les services de renseignements occidentaux constatent, comme nous, un changement d'orientation. Autrement dit, on accorde désormais moins d'importance aux volets politique et militaire et plus au volet économique, ce qui est logique, compte tenu des changements survenus à l'échelle internationale. D'ailleurs, ce changement s'est fait graduellement.

Juste avant mon arrivé—cela a été fait par le directeur précédent—, le SCRS a réagi en créant une petite unité de transfert de la technologie à laquelle il a confié essentiellement deux tâches. Étant donné que le service a abordé cette question sous l'angle de la technologie, l'une des deux tâches en question consistait à essayer de déterminer, si possible, dans quelle mesure nous étions la cible de services de renseignements étrangers dans le secteur technologique.

La deuxième tâche, qui découle de la première, consistait à confirmer si certaines des parties en cause étaient associées au problème de la prolifération des armes nucléaires, biologiques ou chimiques. On a donc constitué ce service particulier pour remplir cette double mission.

Dans le cadre de ses travaux, ce service a mis sur pied un programme de liaison dynamique avec les milieux d'affaires. Au cours des 16 derniers mois, nos agents ont rendu visite à plus de 300 entreprises dans tout le Canada pour discuter avec leurs dirigeants des préoccupations du service et de la nature des menaces qui se présentent. En outre, nous avons établi un programme de suivi avec certaines de ces entreprises.

[*Text*]

Mr. Blackburn: Do the CSIS people possess specialist education or degrees? Are they scientists? Are they technicians or technologists? Are they experts in telecommunications? This is what I'm trying to get at here. Or do you tap into other government personnel sources, such as CSE, for example, or the RCMP, which I believe does have considerable expertise?

Mr. Protti: Thank you for the question. Generally speaking, our intelligence officers have a very broad range of skills. Some of them might have specialist skills in a particular technological or scientific area, but generally what we develop are very broad generalists. You're quite correct in pointing out that in some of these areas we need access to advice of a very technical nature. On the issue of proliferation, for example, the work we do is closely correlated with the work the Department of National Defence does in the biological, nuclear and chemical warfare area.

• 1600

So where we feel we need specialist technical skills, then, we often can and will turn to our colleagues in the Department of National Defence on specific issues of that sort.

Mr. Blackburn: Do you have to turn to private sector expertise from time to time? If you do, how do you handle the security aspect of involving capable and honest citizens, but nonetheless those beyond the security edge and therefore not responsible under the Official Secrets Act, or any other act, for that matter, as far as I know?

Mr. Protti: To my knowledge, Mr. Blackburn, we have not encountered a problem of that sort.

Mr. Blackburn: If you had a very serious security problem in the future relating to transfer of technology wherein no one in CSIS, RCMP, or CSE was really technically qualified to pursue the investigation, how will you go about tapping into private sector expertise if you felt it necessary?

Mr. Protti: Sir, if we came across a problem of that sort, I would so advise the government and I would seek permission, essentially, to put in place whatever arrangements we'd have to. As you appreciate, we're dealing particularly on the proliferation side with some extremely serious international concerns and so we would work with the government to devise some sort of mechanism to handle this particular problem.

Mr. Blackburn: Is that kind of proliferation activity going on in Canada now to the best of your knowledge?

Mr. Protti: I'll give you a generic example. We've come across a recent instance of a research scientist from a country that is actively interested in developing weapons of mass destruction who is here ostensibly on a quite proper research project and attempted to acquire a deadly fungus that would be useful in a biological attack.

Mr. Blackburn: We're not really preparing for the future. The future is here, then, in that regard—maybe limited, but nonetheless it's present.

[*Translation*]

M. Blackburn: Les agents du SCRS possèdent-ils des diplômes ou une formation spécialisée? Y a-t-il parmi eux des scientifiques, des techniciens, des technologues, des experts en télécommunication? Voilà ce que j'essaie de savoir. Sinon, puisez-vous dans les autres ressources du gouvernement, comme le Centre de la sécurité des télécommunications, ou la GRC, qui, je crois, ont des compétences spécialisées considérables?

M. Protti: Merci de cette question. En général, nos agents de renseignements ont des compétences très diversifiées. Certains d'entre eux peuvent être spécialisés dans un domaine technique ou scientifique, mais, de façon générale, nous formons des généralistes. Vous avez tout à fait raison de dire que dans certains cas, nous devons faire appel à des spécialistes pour obtenir des conseils de nature très technique. Pour ce qui est de la prolifération, par exemple, nos travaux sont étroitement liés à ceux du ministère de la Défense nationale dans le domaine de la guerre chimique, nucléaire et biologique.

Ainsi, lorsque nous avons besoin des services d'experts techniques, nous nous tournons souvent vers nos collègues du ministère de la Défense nationale.

M. Blackburn: Devez-vous parfois faire appel aux experts du secteur privé? Dans l'affirmative, que devez-vous faire au niveau de la sécurité? Ces gens sont honnêtes, mais ils ne travaillent pas dans un milieu où la sécurité est très élevée et n'ont pas de comptes à rendre aux termes de la Loi sur les secrets officiels ou d'autres lois.

M. Protti: A ma connaissances, monsieur Blackburn, nous n'avons jamais éprouvé de problèmes à cet égard.

M. Blackburn: Si vous éprouviez un grave problème de sécurité un jour à l'égard du transfert technologique et que personne au sein du SCRS, de la GRC ou du CST ne disposait des compétences techniques nécessaires pour procéder à une enquête, comment feriez-vous pour avoir accès aux services d'experts du secteur privé si vous jugiez que c'était nécessaire?

M. Protti: Si nous avions un problème urgent, monsieur, j'en ferais part au gouvernement et je demanderais tout simplement la permission de faire ce qui est nécessaire. Comme vous le comprenez sans aucun doute, nous parlons particulièrement de la prolifération des armes, et il existe dans ce domaine des préoccupations internationales très importantes; nous discuterions donc de la question avec le gouvernement pour établir un mécanisme qui nous permettrait de régler ce problème.

M. Blackburn: Savez-vous si ce genre d'activité se déroule actuellement au Canada?

M. Protti: Permettez-moi de vous donner un exemple général. Tout récemment, nous avons eu vent d'un chercheur scientifique d'un pays qui s'intéresse de très près à la création d'armes de destruction massive; ce chercheur est au Canada officiellement pour participer à un projet de recherche tout à fait légitime; il a cependant essayé de se procurer un champignon mortel qui serait fort utile lors d'une attaque biologique.

M. Blackburn: Nous ne nous préparons pas vraiment à demain. Demain est déjà ici, peut-être sous une forme plus limitée, mais cela existe.

[*Texte*]

Mr. Protti: You're quite correct. We are in no way immune from some of the things occurring elsewhere around the world.

Mr. Blackburn: Is CSIS able to keep fairly close surveillance over activities in university faculties? I know that's a dangerous question to put because another response could be that you have no business being on campuses where academic freedom is basic to the health of the institution. Are you able to work within at least a healthy relationship between you as a government agency and science faculties across the country?

Mr. Protti: As you are aware, there were a number of concerns a few years ago about the relationship that the service had at that time with universities and university research institutes. I know my predecessor, on the instruction of the government, went out and in fact held a series of discussions across the country with academic representatives.

At the moment, I have no particular problems nor does the service in terms of our relationships with the university environment. As the minister is well aware, because we're operating under his instructions, we are extremely careful about the nature of any work we do in or about university campuses.

Mr. Lewis: Just to clarify this, there's a government policy that actually goes back to 1963 that dictates, shall we say, the rationale or the principles upon which this is done. It's spelled out that no informers or listening devices will be used on university campuses, except where the Solicitor General has cause to believe that something specific is happening beyond the general free flow of ideas on a university campus. That's the principle.

I know from time to time we've had some discussions along those lines to make sure that sanctity of freedom of speech and academic freedom is maintained.

• 1605

Mr. Blackburn: As I recall, Mr. Minister, that related, if I'm not mistaken, to political activity on campuses. A lot of us were very concerned in those days that the government was attempting to stymie or to limit "freedom of expression" in the traditional meaning of those words in political campus activities.

Mr. Lewis: That was before my time.

Mr. Blackburn: Of course, it was before my time, too, but I read about it in Canadian history books. Nonetheless, does this still apply to the technical and scientific end, the chemistry labs, the biology labs? Would that come under CSIS if you have reasonable grounds to suspect, then—the example you gave, Mr. Protti?

Mr. Protti: I think we've managed to develop an effective, cooperative, voluntary working relationship with quite a wide variety of research organizations and institutes. As I indicated earlier in my response, we're not having any problems at all in terms of the nature of our relationship today, and indeed we find it quite positive from our perspective.

The Vice-Chairman: Mr. Tétreault.

M. Tétreault (Laval-Centre): Merci.

[*Traduction*]

M. Protti: Vous avez parfaitement raison. Nous ne sommes pas du tout à l'abri de certaines choses qui se produisent dans d'autres pays.

M. Blackburn: Le SCRS se tient-il au courant des activités dans les universités? Je sais que c'est une question dangereuse, parce qu'on pourrait dire que vous n'avez rien à faire sur le campus, où la liberté universitaire est nécessaire. Existe-t-il de bons rapports entre votre service, un organisme gouvernemental, et les facultés des sciences des diverses universités canadiennes?

M. Protti: Comme vous le savez, il y a quelques années on s'inquiétait des liens de notre service avec les universités et les instituts de recherche universitaires. Je sais que mon prédécesseur, à la demande du gouvernement, a organisé une série de rencontres dans toutes les régions du pays avec des représentants des universités.

Pour l'instant, ni moi ni le service n'éprouvons de problèmes à l'égard de nos rapports avec les universités. Comme le ministre le sait parfaitement, parce que nous suivons ses instructions, nous faisons preuve de beaucoup de prudence à l'égard de nos activités sur les campus.

M. Lewis: J'aimerais apporter quelques précisions. Il existe une politique gouvernementale, qui remonte à 1963, qui précise pour ainsi dire les principes dont on doit s'inspirer. On signale bien qu'aucun indicateur ou appareil d'écoute ne doit être utilisé sur les campus, sauf lorsque le Solliciteur général a de bons motifs de croire qu'il s'y produit quelque chose de particulier qui va au-delà de la libre circulation des idées. C'est là le principe.

Je sais qu'à l'occasion nous avons discuté de ces choses pour nous assurer que le caractère inviolable de la liberté d'expression et de la liberté universitaire était protégé.

M. Blackburn: Monsieur le ministre, si je ne me trompe, cette ligne directrice portait sur les activités politiques sur les campus. À l'époque, nombre d'entre nous craignaient que le gouvernement ne tente de limiter la «liberté d'expression», dans le sens traditionnel du mot, dans le domaine de l'activité politique sur les campus.

M. Lewis: C'était bien avant mon époque.

M. Blackburn: Évidemment, c'est mon cas également, mais j'ai appris cela dans les livres d'histoire du Canada. Néanmoins, est-ce que cela ne vaut toujours pas pour les secteurs scientifique et technologique, les laboratoires de chimie et de biologie? Est-ce que cette question relèverait du SCRS si vous aviez des motifs raisonnables de croire... comme l'exemple que vous avez donné, monsieur Protti?

M. Protti: Je crois que nous avons su coopérer et établir des rapports de travail efficaces avec toute une gamme d'organismes oeuvrant dans le secteur de la recherche. Comme je l'ai signalé un peu plus tôt, nous n'avons pas de problèmes à cet égard, et nous croyons que nos rapports avec ces gens sont fort positifs.

Le vice-président: Monsieur Tétreault.

Mr. Tétreault (Laval-Centre): Thank you.

[*Text*]

Vous avez dit au début que votre ministère a été obligé de réduire, ou va réduire le personnel de l'Agence à 295 personnes.

J'entendais ce matin un rapport du vérificateur général qui disait que beaucoup de personnes, suite à cette politique de diminution de personnel, ont pris une préretraite et ont reçu une prime de départ d'un montant parfois extrêmement important. Beaucoup de ces gens-là qui ont pris leur retraite ou qui ont laissé l'Agence, ont été réengagés par contrat ou autrement à des revenus assez importants. Est-ce que cela est arrivé dans votre ministère? Est-ce que c'est une politique suivie par votre ministère? Avez-vous engagé de nouveau des gens qui avaient pris leur retraite?

M. Protti: Merci beaucoup, pour la question. Je ne le crois pas. Il n'y a pas eu un seul engagement de fait dans ces conditions-là. Je vais m'informer pour savoir s'il y en a, mais je ne suis pas au courant qu'il y en ait eu.

M. Tétreault: C'était ma question, merci.

The Vice-Chairman: We'll move to a second round—Mr. Wappel.

Mr. Wappel: I'd like to refer specifically to the 1992 Public Report. It's fairly brief. There's not much meat there, I must admit, but under the heading "Counter-Terrorism" on page 4, I quote:

> Canada is currently used for fund-raising, procurement of weapons, planning and as a safe-haven by several extremist groups.

That's a sad thing to read. Can you give us any details about it?

Mr. Protti: Thank you for the question, Mr. Wappel. Yes, indeed, it is a sad thing to read. Last year, as the minister referred to in his annual statement, in the course of reviewing the international environment and the changes and implications it had on Canada, we had a look at those situations around the world that were having the greatest impact on the work the service was doing on the terrorism side. Our bottom line on this was that we didn't see any diminution in the international events that were causing an echo back in this country.

The international events that cause echoes and situations here, as I indicate very briefly, are those that are occurring in the Punjab, certainly those that are occurring in Sri Lanka associated with Tamil terrorism, a variety of issues and concerns that arise out of the Middle East, continuing concerns arising out of the situation in Armenia, and of course the situations arising in Northern Ireland.

• 1610

These are all international events that we call homeland issues that echo back here in Canada. What is that echo? That echo is essentially four things, and while all four things may not relate entirely to all of those situations, for the most part they do.

So we find that there are supporters of terrorism who raise funds in this country. They raise funds to assist in the purchase of materiel to commit terrorist acts outside of Canada. We find—

Mr. Wappel: Mr. Protti, those are criminal offences, are they not?

[*Translation*]

You said earlier that your Department had to reduce or intended to reduce the number of employees by 295.

I heard comments earlier this morning about the report presented by the Auditor General in which it was said that a lot of people, after this downsizing program came into force, decided to take early retirement and received a very generous golden handshake. A lot of those early retirees or those who left the agency were hired again under contract or otherwise and have a significant income. Did that happen in your department? Is that your department's policy? Have you hired people who had retired?

Mr. Protti: Thank you very much for this question. I do not think this has happened. To my knowledge we have not had a single person who was re-hired after retiring. I will look into it, but to my knowledge there was not a single case.

Mr. Tétreault: This was my only question, thank you.

Le vice-président: Nous passons maintenant au deuxième tour de questions—monsieur Wappel.

M. Wappel: J'aimerais vous citer un extrait du Rapport public de 1992. Le texte est d'ailleurs très bref; il n'y a pas beaucoup de substance dans ce document. Mais sous la rubrique «Anti-terrorisme», à la page 5, on dit:

> Pour plusieurs groupes extrémistes, le Canada est un lieu où se réfugier, recueillir des fonds, acquérir des armes et planifier des opérations.

C'est une triste chose. Pouvez-vous nous en dire un peu plus long?

M. Protti: Je tiens à vous remercier de cette très bonne question, monsieur Wappel. Il est triste de lire des choses de ce genre. L'année dernière, comme le ministre l'a dit dans son rapport annuel, lors de l'examen du climat international et des changements connexes ainsi que de leur incidence sur le Canada, nous avons étudié les situations qui avaient le plus d'impact sur le travail de notre service dans le domaine de l'antiterrorisme. Nous avons constaté qu'il n'y avait pas vraiment eu de diminution des événements internationaux qui avaient des retentissements au Canada.

Les événements internationaux qui ont une incidence ici, comme je l'indique très brièvement, sont ceux qui ont lieu au Pendjab, ceux qui ont lieu au Sri Lanka en raison des actes de terrorisme des Tamouls, les divers problèmes qui surgissent au Moyen-Orient, et la situation en Arménie et en Irlande du Nord.

Il s'agit d'événements internationaux liés à la quête d'une patrie qui ont des répercussions au Canada. Quelles sont ces répercussions? Ces répercussions peuvent prendre quatre formes qui, si elles ne se constatent pas dans tous les cas, se constatent dans la majorité d'entre eux.

Certains partisans du terrorisme recueillent des fonds au Canada. Ces fonds servent ensuite à l'achat de matériel utilisé pour commettre des actes terroristes à l'extérieur du Canada. Nous trouvons. . .

M. Wappel: Monsieur Protti, il s'agit de délits criminels, n'est-ce pas?

[*Texte*]

Mr. Protti: They are not criminal offences. You have put your finger on a very difficult issue, one on which the minister has engaged me in discussion on a number of points. The difficulty with trying to arrest, and by that I mean stop, terrorist-related fund-raising activities is that sometimes they occur under the guise of what would appear to be a legitimate charitable organization. It is difficult for us to trace the flow of funds directly to the purchase of materiel in support of a terrorist activity, particularly when these funds are flowing offshore.

We have struggled with the issue of finding an appropriate policy response. We have asked ourselves whether we need another piece of law in this country with respect to these issues. Some western governments have particular legislation to deal with fund-raising activities on the part of terrorist governments. We have that issue under active review. The Department of Justice, as it has in the past, continues to look at the feasility of whether or not we should bring in legislation on that score.

I am sorry I have gone on at some length.

Mr. Lewis: Mr. Protti is right. That particular issue of whether or not we could enact that kind of legislation has been raised with ministers, executives and officials of other western countries. Obviously, we are very receptive because the intelligence community depends on everybody doing their part, and we did not want to be seen as not doing our part.

We felt we could be of more assistance to other western governments through measures such as reviews of non-profit organizations using official income tax receipt numbers. We felt we could be of more assistance to them by doing that end of things rather than by passing a law. As I am sure my colleagues on the committee will appreciate, such a law would be difficult to draft, difficult to get passed and horrendous to enforce.

There's no question about our bona fides vis-à-vis terrorism in other countries that may be financed by fund-raising activities here. Our bona fides are there. I am not at liberty to reveal them to you, but I think we could get testimonials to that effect. We just felt that was not the area where we would be of most service to other western countries.

Mr. Blackburn: When we are talking about right wing extremist organizations, is there a difference between international and Canadian organizations? If so, what is the difference? For example, would a white supremacist organization be considered an extremist organization, and one that's potentially violent or subversive?

• 1615

For example, we know that the IRA raises funds in this country, quite "legitimately" I'm told. You can make a donation in certain bars in Toronto or Montreal or Vancouver or wherever it is, and you know where that money's going. That's why you make the donation. Unless you can trace the flow of the funds, that seems to me to be a legal activity.

Mr. Protti: That's precisely the problem I was alluding to when I said that we had explored a possible legislative route. It's very difficult to establish beyond any doubt that this is what the funds were used for.

[*Traduction*]

M. Protti: Il ne s'agit pas de délits criminels. Vous venez de mettre le doigt sur une question très difficile, dont j'ai discuté avec le ministre à plusieurs reprises. Il est difficile de mettre fin aux levées de fonds menées pour financer des activités terroristes, car elles sont parfois menées par des organismes qui semblent être des organismes de charité légitimes. Il est difficile pour nous de prouver que ces fonds servent à l'achat de matériel utilisé à des fins terroristes, en particulier lorsque ces fonds sortent du pays.

Nous nous sommes demandé comment il fallait réagir à la situation. Nous avons ainsi envisagé la possibilité d'adopter une loi dans ce domaine, comme l'ont fait certains gouvernements occidentaux. Nous étudions sérieusement la question. Le ministère de la Justice continue, comme par le passé, à étudier la pertinence d'une telle loi.

Je m'excuse de vous avoir donné une réponse aussi longue.

M. Lewis: M. Protti a raison. Nous avons discuté de la possibilité d'adopter une loi de ce genre avec nos homologues à tous les niveaux dans d'autres pays occidentaux. Le milieu du renseignement de sécurité s'attend naturellement à ce que chacun fasse sa part, et nous ne voulions pas donner l'impression de ne pas faire la nôtre.

Dans cette perspective, nous avons cru plus utile de contrôler certains organismes à but non lucratif qui accordent des reçus d'impôt. Nous avons cru que cela serait préférable à l'adoption d'une loi. Comme vous pouvez bien vous l'imaginer, la rédaction, l'adoption ainsi que l'application de cette loi poseraient de graves difficultés.

Je peux vous assurer que nous avons de très bonnes raisons de croire que certaines levées de fonds menées au Canada servent à des fins terroristes dans d'autres pays. Il m'est impossible de vous dévoiler quoi que ce soit à cet égard, mais je suis sûr que des témoins confirmeraient mes dires. Nous avons jugé que l'adoption d'une loi ne serait pas la meilleure façon d'aider les autres pays occidentaux à combattre le terrorisme.

M. Blackburn: Y a-t-il une différence entre les organismes extrémistes de droite qui oeuvrent à l'échelle internationale et ceux qui oeuvrent au Canada? Si oui, quelle est-elle? A titre d'exemple considérera-t-on un organisme qui prône la suprématie de la race blanche comme un organisme extrémiste potentiellement violent ou subversif?

A titre d'exemple, l'IRA, me dit-on, fait des levées de fonds au Canada de façon tout à fait «légitime». Ceux qui font des dons dans certains bars de Toronto, de Montréal ou de Vancouver savent très bien où va leur argent. A moins de pouvoir prouver où va cet argent, on ne peut pas s'opposer à cette activité légale.

M. Protti: C'est le problème auquel je faisais allusion lorsque j'ai dit que nous avions envisagé la possibilité de proposer une loi. Il est très difficile de prouver au-delà de tout doute à quelles fins sont réservés ces fonds.

[*Text*]

In response to your first question about the rise of right wing extremism, I made a brief reference to that issue in the annual public report. That is a development that we have been monitoring very closely, not just internationally but here in Canada too. We have seen a rise in the number of incidents of right wing extremist action and we have seen links between domestic groups and international groups.

Mr. Blackburn: Has the situation in the Balkans, for example, exacerbated or intensified this kind of activity in Canada?

Mr. Protti: At this stage the answer to that question is no. We have been conducting a community interview program with various leaders and representatives of the communities that come from that part of the world, and at this stage we've seen no inclination to use violence in pursuit of political objectives.

Mr. Blackburn: What parts of the world are influencing the rise of right wing extremist activities in Canada?

Mr. Protti: Mr. Blackburn, I think I'd approach the question and answer slightly differently. I think there are substantial differences—although there are some similarities—among countries where we've seen a rise in right wing extremism. There are indigenous characteristics in every country that have given rise to a growing number of incidents, so you really have to look at it on a country-by-country basis and find the reasons within the country. So we're not seeing tremendous linkages. There are some linkages across country borders, but the rise is really a function of a set of indigenous characteristics.

Mr. Blackburn: What is the relationship between right wing extremism and religious fundamentalism?

Mr. Protti: I'm just pausing here for a second to see how I want to approach this issue.

Mr. Blackburn: [*Inaudible—Editor*] religious fundamentalism as being pretty right wing in their thinking, although it's not always true. We're talking about a very explosive part of the world—the Middle East and even farther east than the Middle East.

Mr. Protti: There's no question that developments in the Mediterranean and the rise of fundamentalist groups, some of whom are clearly prepared to use violence in pursuit of their objectives, are a strong and rising concern of intelligence services throughout the western world. There are individuals and groups of individuals who are very strongly committed and quite prepared to use violent techniques in pursuit of their objectives.

• 1620

Mr. Blackburn: Are you satisfied that we have a handle on this in this country at the present time?

Mr. Protti: In the restructuring of the service that's taken place, we gave a tremendous amount of thought to precisely that question, because we wanted to make sure that we allocated an increasingly scarce resource base commensurate with the risks that we thought the country faced.

[*Translation*]

En réponse à la question que vous posiez au sujet de la montée de l'extrémisme de droite, j'ai fait brièvement référence à la question dans le rapport public annuel. Nous étudions de très près la situation, pas seulement au niveau international, mais au Canada également. Nous avons constaté une augmentation du nombre d'incidents liés à des activités d'extrémistes de droite, et nous avons pu établir un lien entre les activités des groupes canadiens et celles des groupes internationaux.

M. Blackburn: La situation actuelle dans les Balkans a-t-elle entraîné une augmentation de ce genre d'activité au Canada?

M. Protti: Pas pour l'instant. Nous avons établi des contacts avec les divers dirigeants et représentants au Canada des communautés venant de cette partie du monde, et rien ne nous porte à croire pour l'instant qu'on préconise la violence pour atteindre certains objectifs politiques.

M. Blackburn: A quels événements mondiaux peut-on imputer la montée de l'extrémisme de droite au Canada?

M. Protti: Monsieur Blackburn, je crois qu'il faut aborder cette question sous un angle différent. Il y a d'importantes différences—bien qu'il y ait aussi des similitudes—entre les pays où l'on a constaté une montée de l'extrémisme de droite. Des raisons propres à chaque pays expliquent l'augmentation du nombre d'incidents mettant en cause des extrémistes de droite, de sorte qu'il faut étudier chaque cas individuellement. Nous ne pensons pas qu'il y ait beaucoup de liens entre ces incidents. Ces incidents ont certaines répercussions dans des pays tiers, mais la montée de l'extrémisme de droite dans certains pays s'explique par des raisons différentes selon les pays.

M. Blackburn: Quel est le lien entre l'extrémisme de droite et le fondamentalisme religieux?

M. Protti: Je réfléchis un instant à votre question.

M. Blackburn: [*Inaudible—Réviseur*] les fondamentalistes religieux sont souvent de droite, mais ce n'est pas toujours le cas. Je pense à une partie très explosive du monde—le Moyen-Orient, et même la région plus à l'est.

M. Protti: Il est évident que ce qui se passe dans le bassin méditerranéen ainsi que l'apparition de groupes fondamentalistes, dont certains sont clairement prêts à utiliser la violence pour arriver à leurs fins, préoccupent grandement les services de renseignements du monde occidental. Il y a des particuliers et des groupes qui sont très engagés et qui n'hésiteraient pas à faire appel à des moyens violents pour parvenir à leurs objectifs.

M. Blackburn: Pensez-vous que nous contrôlons la situation à l'heure actuelle dans notre pays?

M. Protti: Lors de la restructuration de notre service, nous avons énormément réfléchi à cette question-là, justement parce que nous voulions consacrer à ce secteur une proportion des ressources de plus en plus limitées dont nous disposions qui soit à la hauteur des risques auxquels notre pays est exposé.

[*Texte*]

My advice to the minister and to the government was that we ought not to reduce the resources that we currently have, and deploy on a wide variety of terrorist issues. So we have maintained the amount of resources that we currently have available to work on terrorism-related issues. Where we have reduced our activity is on the counter-intelligence side.

Mr. Thacker (Lethbridge): Mr. Chairman, I wonder if you would permit me to first of all apologize to you and my colleagues and to the minister and his officials for being late. I'm chairing the NAFTA legislation on clause by clause and I had no idea that I was booked here today. Fortunately, we finished NAFTA, I went for a long walk, and my staff had to race me down. So I apologize unconditionally, gentlemen.

My question for the minister relates to the extent to which he feels government should be spending taxpayers' dollars to protect private technology. I'm wondering if he could comment as to where you strike that balance and what other countries do. I'm thinking of Bell Northern and places like that, where perhaps they can look after their own.

Mr. Lewis: I made some remarks earlier, Mr. Thacker, that laid out my opinion and followed up on the statement I made in the House.

I think there is a responsibility on the part of government on a broad global basis to make all the companies, research councils, etc., that are in the area of sensitive economic development and research aware of the dangers that are out there in terms of other countries and individuals that want a quick route to the success that we're having in Canada. But that does not mean that we have to become the pinkertons for any particular company or any particular research council.

It seems to me that Mr. Protti and his staff are in a position to know what's being done in other countries by other groups, and it doesn't make sense for Northern Telecom or any other company engaged in those kinds of activities to try to be economic espionage experts. They have to look after their own properties, and we expect them to do that.

By the same token, Mr. Protti and his people—and I'm sure Mr. Protti will elaborate on it—know what's going on around the world, know where the focus is, know the techniques that are being used, and they may see something done in one company or attempted in one company that they can make other companies aware of.

I think with that intro, I'll turn it over to you, Ray.

Mr. Protti: Thank you, Minister.

One additional comment, if I might, Mr. Chairman. I had referred earlier, in response to another question, to our liaison program with the business and research communities. We've had over 300 visits, and in 38% of those visits research institutes or businesses indicated a security concern. Now the majority of those concerns were very classically private sector to private sector security concerns, and in those instances we pursue no investigations.

[*Traduction*]

J'ai donc conseillé au ministre et au gouvernement de maintenir les ressources actuelles et de les affecter à toute une série de domaines qui mettent en cause le terrorisme. Nous avons donc conservé les ressources actuelles qui sont consacrées aux problèmes de terrorisme. Par contre, c'est du côté du contre-espionnage que nous avons réduit nos activités.

M. Thacker (Lethbridge): Monsieur le président, pour commencer, je tiens à vous présenter à vous, à mes collègues, au ministre et à ses collaborateurs, toutes mes excuses pour ce retard. Je préside le comité législatif qui étudie l'ALÉNA article par article, et je ne savais absolument pas que je devais être ici aujourd'hui. Heureusement, nous en avons terminé avec l'ALÉNA; je suis donc parti faire une grande promenade, et mon personnel a dû me courir après. Messieurs, je vous présente donc toutes mes excuses.

J'aimerais que le ministre me dise dans quelle mesure il pense que le gouvernement devrait dépenser l'argent des contribuables pour protéger des technologies privées. Comment faites-vous pour établir un équilibre, et comment les choses se passent-elles dans d'autres pays? Je pense à des compagnies comme Bell Northern, entre autres, et je me dis que peut-être elles pourraient se débrouiller toutes seules.

M. Lewis: Monsieur Thacker, j'ai dit tout à l'heure ce que je pensais de la question, et j'ai déjà fait une déclaration à ce sujet à la Chambre.

Je pense que d'une façon générale, le gouvernement doit s'assurer que les compagnies, les conseils de recherche, etc., tous ceux qui oeuvrent dans des secteurs délicats du développement économique et de la recherche, connaissent bien les dangers représentés par les autres pays et particuliers qui pourraient rechercher des raccourcis et profiter des succès que nous avons au Canada. Mais cela ne nous oblige pas à élever des forteresses autour d'une compagnie ou d'un conseil de recherche.

Je pense que M. Protti et ses collaborateurs sont au courant de ce qui se passe dans d'autres pays, et on ne voit pas pourquoi Northern Telecom ou d'autres compagnies devraient se lancer dans les mêmes activités ou devenir des experts en espionnage industriel. Il faut qu'elles défendent leurs procédés, et c'est ce que nous attendons d'elles.

De la même façon, M. Protti et ses collaborateurs—et je suis certain qu'il voudra ajouter quelque chose—savent ce qui se passe dans le reste du monde, savent ce qui est important, connaissent les techniques utilisées, et lorsqu'ils apprennent qu'un procédé est utilisé par une compagnie ou qu'il existe un projet dans ce sens, ils peuvent en prévenir les autres.

Après cette introduction, je vous cède la parole, Ray.

M. Protti: Merci, monsieur le ministre.

Une dernière observation, si vous le permettez, monsieur le président. En réponse à une autre question, j'ai parlé tout à l'heure de notre programme de liaison avec le milieu des affaires et de la recherche. Nous nous sommes rendus dans plus de 300 entreprises et organismes de recherche, et dans 38 p. 100 des cas, on nous a parlé d'une préoccupation en ce qui concerne la sécurité. Dans la majorité des cas, ces préoccupations étaient de type classique, de secteur privé à secteur privé, et dans ces cas-là, nous ne faisons pas d'enquête.

[*Text*]

Where we get involved, and where we solely get involved and where we will commit some time and effort, is if we have reason to believe that a foreign intelligence service or a surrogate of a foreign government is involved in a particular issue, and it's only in those particular instances that we're spending any time and effort.

• 1625

Mr. Thacker: My second question, Mr. Chairman, is directed to Mr. Protti. It seems to me the proper question for me to ask as a legislator, of you as the director of CSIS is, are you satisfied that CSIS is operating within the parameters of the CSIS Act and within the parameters of the Privacy Act and the Access to Information Act?

Mr. Protti: My answer to that, Mr. Thacker, is unequivocal. The answer is yes. I'm personally satisfied myself on that score, but even if I had personally satisfied myself I would still want the views of somebody else, and I can be grateful for the legislation that Parliament passed that gave me not one but two other review mechanisms to check my own thinking and my own perceptions on that.

Quite unlike any other government agency, I have two other bodies that can tell me whether or not that's correct. One is, of course, the Inspector General who works on behalf of the minister and who will come in and have a look at what we do from precisely that perspective. The second one is, of course, the Security Intelligence Review Committee. The service, and I personally, took a great deal of pleasure in the first page of SIRC's most recent annual report in which I thought they stated quite categorically that the service today was quite unlike the service when it began in 1984.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Thacker. I should point out that if it weren't for Mr. Thacker's work on the NAFTA committee he would probably be in the chair here today. In any event, he has been ably replaced by Mr. Atkinson, whose place I take today, and in taking his place I have a couple of questions myself that I'd like to put to the minister and Mr. Protti.

The first is a follow-up for clarification on Mr. Thacker's question and other questions here today on the subject of technology transfer and the security of technology transfer. I'm trying to get a simple framework so that I can understand where CSIS involves itself and where it doesn't.

I put the question this way. CSIS would get involved—I'll use the framework "espionagor" and "espionagee" if I could—if the "expionagor" is directly or indirectly a foreign government, and if the "espionagee" is the Canadian government, a Canadian government agency or a Canadian government secret. Have I covered the waterfront?

Mr. Protti: Very closely, but not quite. We would also get involved if we had some indication that someone who is seeking to extract some technology that either a private sector company or a research institute had that might contribute to the proliferation of nuclear biological chemical sorts of warfare things. I think I gave an example earlier of one foreign scientist who had arrived for, ostensibly, a quite reasonable research project, but in fact it turned out that the effort was to extract a fungus that's useful in the proliferation of biological warfare.

[*Translation*]

Par contre, et c'est le seul cas où nous intervenons, où nous faisons appel à nos ressources et où nous déployons des efforts, nous intervenons lorsque nous avons des raisons de croire qu'un service de renseignements étranger ou un organe d'un gouvernement étranger intervient dans un domaine particulier. Je le répète, c'est le seul cas où nous prenons le temps et la peine d'intervenir.

M. Thacker: Monsieur le président, ma seconde question s'adresse à M. Protti. C'est une question que le législateur adresse au directeur du SCRS: pensez-vous que le SCRS respecte les paramètres de la Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité, les paramètres de la Loi sur la protection des renseignements personnels et ceux de la Loi sur l'accès à l'information?

M. Protti: Monsieur Thacker, je vais vous répondre catégoriquement, et cette réponse est oui. C'est une question que je me suis posée moi-même, et bien que convaincu d'avoir trouvé la bonne réponse, je suis toujours reconnaissant au Parlement d'avoir adopté une loi qui me permet de faire appel non pas à un, mais à deux mécanismes d'examen, et de m'assurer ainsi que je ne me trompe pas.

Contrairement aux autres services gouvernementaux, j'ai effectivement deux autres organismes qui peuvent me dire si je me trompe ou pas. Il y a bien sûr l'inspecteur général, qui travaille au nom du ministre et qui vient contrôler ce que nous faisons et poser justement ces questions-là. Le second, évidemment, c'est le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité, qui a d'ailleurs publié récemment un rapport annuel qui m'a fait très plaisir, puisque à la première page, on y observait catégoriquement que le service était aujourd'hui très différent de ce qu'il était au départ, en 1984.

Le vice-président: Merci, monsieur Thacker. Je vous signale que si M. Thacker n'avait pas travaillé au comité chargé d'étudier l'ALÉNA, c'est probablement lui qui aurait présidé la séance d'aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, c'est M. Atkinson qui l'a remplacé, que je remplace moi-même aujourd'hui. À ce titre, j'aurais une ou deux questions à poser au ministre et à M. Protti.

Pour commencer, quelques précisions au sujet des questions qui ont été posées par M. Thacker et par d'autres à propos des transferts technologiques et de la sécurité de ces transferts. J'essaie de me représenter le système en termes simples pour mieux comprendre dans quels cas le SCRS intervient et dans quels cas il n'intervient pas.

Si vous le permettez, je vais parler d'«espionneur» et d'«espionné». Le SCRS intervient lorsque l'«espionneur» est, directement ou indirectement, un gouvernement étranger et lorsque l'«espionné» est le gouvernement canadien, un organisme gouvernemental canadien ou un secret gouvernemental canadien. J'en ai bien fait le tour?

M. Protti: Presque, mais pas tout à fait. Nous intervenons également lorsque nous avons des raisons de penser que quelqu'un cherche à s'approprier une technologie qui appartient soit à une compagnie du secteur privé, soit à un institut de recherche, technologie qui pourrait contribuer à la prolifération d'armes nucléaires, biologiques ou chimiques, etc. Tout à l'heure, j'ai cité l'exemple d'un chercheur étranger qui, en apparence, venait participer à un projet de recherche tout à fait raisonnable, mais qui en réalité—on s'en est aperçu plus tard—était là pour extraire un champignon qui a des applications pour la guerre biologique.

[*Texte*]

The Vice-Chairman: You would presumably do so on the basis that that in itself is a threat to Canada, irrespective of who is mucking around with the secret of the deadly fungus or the nuclear item. This would be a threat to Canada. Is that the basis on which you would pursue that?

Mr. Protti: Yes, sir.

The Vice-Chairman: There were a number of reports made and presented to the minister or CSIS over the last while. One of them was the SIRC report on the role of CSIS leading up to the Air India tragedy. Will this committee be able to see that report? I don't think it's been asked for previously. SIRC commented on it reasonably well in its last report, or in a previous report. But they did mention that report. So I am asking now whether or not that particular report of SIRC, which acts on behalf of Parliament, can be made available to this committee.

• 1630

Mr. Lewis: I think it is fair to say SIRC has provided its overview of its review of the CSIS investigation into Air India and then reported in its report and laid to rest any concerns about the role of CSIS in the investigation. If you wish to pursue the matter any further, it should be pursued with the SIRC committee.

The Vice-Chairman: I have no doubt SIRC will say it was a section 54 prepared and given to the minister and it is in the minister's hands. In any event, should members of the committee want to pursue that, I am sure the minister would be prepared to entertain a proposal.

Back to Mr. Wappel.

Mr. Wappel: I am not entirely sure I can follow the thinking about the technology transfer and proliferation. It seems to me it is an agency looking for a job. But I can certainly see counter-terrorism and counter-intelligence, so I want to go back to counter-terrorism briefly. But I am interested in the mushroom, or fungus, so I will get back to that if the chairman gives me a chance.

I was stopped in mid-sentence about Canada currently being used for fund-raising—let us forget about fund-raising—procurement of weapons, and planning, and as a safe haven by several extremist groups. It is my understanding the Criminal Code will prosecute for an offence which if committed in Canada would have been a crime. Presumably harbouring someone who has committed a crime is a crime. Do you mean in the phrase "safe haven" you are aware of agencies or groups who harbour people CSIS believes have committed crimes in other countries which would be crimes if committed in Canada?

Mr. Protti: Thank you for the question.

No. What the phrase means is that we see from time to time individuals associated with terrorist groups who may be fleeing a country where they attempted to commit a terrorist act and trying to find a country in which they can arrive and find a safe haven for a period. That is what the phrase means. In other words, they will sometimes flee to us.

[*Traduction*]

Le vice-président: J'imagine que vous partez du principe que cela représente une menace pour le Canada, et que peu importe qui veut subtiliser le secret du champignon mortel ou d'une arme nucléaire. Dans tous les cas, c'est une menace pour le Canada; c'est bien pour cela que vous intervenez, n'est-ce pas?

M. Protti: Oui, monsieur.

Le vice-président: Depuis quelque temps, plusieurs rapports ont été présentés au ministre ou au SCRS. Entre autres, il y a eu le rapport du CSARS sur le rôle joué par le SCRS relativement à la tragédie d'Air India. Est-ce que le comité pourra voir ce rapport? Je ne pense pas qu'on l'ait réclamé jusqu'à présent. Le CSARS avait commenté cela d'une façon assez raisonnable dans son dernier rapport, ou dans un rapport précédent, mais ils n'ont pas mentionné ce rapport. Je vous demande donc si ce rapport du CSARS, un organisme qui agit au nom du Parlement, peut nous être communiqué.

M. Lewis: Le CSARS a fourni les points saillants de son rapport sur l'enquête du SCRS sur la tragédie d'Air India. Et cet organisme l'a ensuite mentionné dans son rapport, écartant ainsi toute préoccupation quant au rôle joué par le SCRS au cours de l'enquête. Si vous voulez mener les choses plus loin, c'est au CSARS que vous devez en parler.

Le vice-président: Je ne doute pas que le CSARS prétendra qu'il s'agit d'un article 54 et que cela a été préparé à l'intention du ministre et que tout cela est entre les mains du ministre. Quoi qu'il en soit, si les membres du comité souhaitent aller plus loin, je suis certain que le ministre accepterait d'y réfléchir.

Nous revenons à M. Wappel.

M. Wappel: Je ne suis pas certain d'avoir bien compris le raisonnement en ce qui concerne les transferts technologiques et la prolifération des armes. On dirait que cet organisme cherche du travail. Cela dit, en ce qui concerne le contre-terrorisme et le contre-espionnage, je n'ai aucun mal à comprendre, et je vais donc revenir à cette question très rapidement. Toutefois, si le président me le permet, je vais revenir à ce champignon ou à cette moisissure, car cela m'intéresse.

On m'a coupé la parole au milieu d'une phrase où je disais que plusieurs groupes d'extrémistes utilisent actuellement le Canada pour recueillir des fonds—mais oublions cette histoire de fonds—pour se procurer des armes et pour planifier leurs activités. Si j'ai bien compris, le Code criminel permet d'intenter des poursuites lorsqu'un délit serait considéré comme un crime s'il avait été commis au Canada. J'imagine qu'abriter un criminel doit être considéré comme un crime. Quand vous parlez d'«abri», voulez-vous dire que vous connaissez des organismes ou des groupes qui abritent des gens qui, dans l'opinion du SCRS, ont commis dans d'autres pays des actes qui, s'ils avaient été commis au Canada, auraient été considérés comme des crimes?

M. Protti: Je vous remercie d'avoir posé cette question.

Non. Ce que je voulais dire, c'est qu'il nous arrive de voir des personnes qui sont associées avec des groupes de terroristes. Ces personnes ont tenté de commettre des actes terroristes ailleurs et cherchent un pays où elles puissent être en sécurité pendant un certain temps. Voilà ce que j'ai voulu dire. Autrement dit, il leur arrive de prendre la fuite pour venir ici.

[*Text*]

That is why we need to be vigilant. We have to be aware of who these individuals are. If they do get into the country using false passports or false identities, then we have to try to find them.

That is what I mean by that phrase.

Mr. Wappel: I would like to follow that up. What do you do when you find them?

Mr. Protti: Depending on the nature of the—

Mr. Wappel: The exact example you gave.

Mr. Protti: Depending on the nature of the intelligence we have, we will make a report to the government. The government has a variety of vehicles it can then use. The Immigration Act provides us with certain vehicles in which the individual in question might be asked to leave the country.

Mr. Wappel: What you stated, Mr. Protti, was in fact where I was going, the Immigration Act. On page 3 of the report you express a concern about ''migrants'' from less democratic countries. I am not quite sure what you mean by ''migrants'' as opposed to ''immigrants''. Should I be noting that word specifically?

Mr. Protti: No, sir.

Mr. Wappel: No significance. So there is no distinction between immigrants and refugees and refugee claimants and migrant workers and things like that?

Mr. Protti: It was just a generic word we used there.

Mr. Wappel: You are still checking on immigration applications. That was in your report last year.

Mr. Protti: Yes, sir.

Mr. Wappel: That is still part of your function. So now you see extremist groups doing these various things you have said. You see them putting pressure, or possibly putting pressure, on migrants. So you can report to. . .whom? The minister, the Solicitor General? Or do you report to the police? What happens?

• 1635

Mr. Protti: It could be any one of a combination of those things, Mr. Wappel, and then the government has a variety of tools. If it's quite clear that a criminal act has taken place and we have sufficient evidence, then of course we immediately pass that information on to the RCMP. If it's a situation where we think the person who may have been able to get into the country under false pretences is inadmissible under certain categories of the Immigration Act, then we will report that to the minister and in turn to the Minister of Immigration. There are a variety of techniques available to try to extract the individual.

Mr. Wappel: Mr. Chairman, can I jump to the fungus for a minute?

At the top of page 7 you say:

[*Translation*]

C'est la raison pour laquelle nous devons être très vigilants. Il faut que nous connaissions l'identité de ces gens-là. Lorsqu'ils pénètrent dans le pays avec de faux passeports ou de fausses identités, il faut que nous cherchions à les retrouver.

Voilà ce que j'ai voulu dire.

M. Wappel: Eh bien, allons un peu plus loin: que faites-vous quand vous les trouvez?

M. Protti: Cela dépend d'eux. . .

M. Wappel: Dans l'exemple que vous avez donné.

M. Protti: Selon les renseignements que nous possédons, nous faisons un rapport au gouvernement. Le gouvernement a alors plusieurs option à sa disposition. La Loi sur l'immigration met à notre disposition plusieurs options qui nous permettent de demander à l'intéressé de quitter le pays.

M. Wappel: J'allais justement parler de la Loi sur l'immigration, monsieur Protti, et vous y êtes arrivé plus vite que moi. A la page 4 du rapport, vous exprimez des préoccupations au sujet des «migrants» des pays moins démocratiques. Je ne sais pas très bien quelle distinction vous faites entre les «migrants» et les «immigrants». Ce mot mérite-t-il d'être noté?

M. Protti: Non, monsieur.

M. Wappel: Il n'a pas de signification particulière. Autrement dit, il n'y a pas de distinction entre immigrant et réfugié, entre réfugié, demandeur et travailleur migrant, etc.?

M. Protti: Nous avons utilisé le terme dans son acception générique.

M. Wappel: Vous continuez à vérifier les demandes d'immigration. Cela figurait dans votre rapport de l'année dernière.

M. Protti: Oui, monsieur.

M. Wappel: Cela fait toujours partie de vos fonctions. Et donc, il vous arrive maintenant de voir des groupes d'extrémistes se livrer aux activités dont vous avez parlé. Vous les voyez exercer des pressions—ou vous soupçonnez ce genre de chose—sur les migrants. Dans ces cas-là, vous en parlez à. . .qui? Le ministre, le Solliciteur général? Ou bien déclarez-vous cela à la police? Que faites-vous?

M. Protti: Cela dépend des cas; nous pouvons le déclarer à toutes les instances, monsieur Wappel. Après quoi le gouvernement dispose de plusieurs possibilités. Il est certain que si nous possédons des preuves suffisantes d'un acte criminel, nous communiquons immédiatement ce renseignement à la GRC. Si nous pensons qu'une personne qui a peut-être réussi à entrer dans le pays en faisant de fausses déclarations est inadmissible aux termes de certaines dispositions de la Loi sur l'immigration, nous le déclarons alors au ministre, puis au ministre de l'Immigration. Plusieurs options sont disponibles pour expulser l'intéressé.

M. Wappel: Monsieur le président, puis-je passer au champignon une minute?

Au milieu de la page 8 de votre rapport vous dites:

[*Texte*]

> There is increasing evidence that some foreign governments are sending their students and scientists to Canada to procure expertise and technology related to the developments of weapons of mass destruction.

This must be what you're referring to in your fungus example.

> The protection of such technology is vital to Canada's interests and alliances and to ensuring world peace and stability.

I'm not quite sure what you have in mind here. If someone comes here quite legitimately to pursue atomic physics, for example, that might lead to an interest—perhaps by design—in atomic weapons. How can you enforce what people are learning or what they take away in terms of information when they're here legally?

Mr. Protti: We're not trying to do that at all. What we're trying to get at is the individual who may have been specifically tasked to come over here on a legitimate research exercise, but in the course of his work has access to sensitive material of the sort I've just described. People trying to access, outside the bounds of their legitimate research work, information that's useful in the proliferation of weapons of mass destruction—that's what we're interested in. We're not the least bit interested in interfering in somebody's academic interest in atomic physics.

Mr. Wappel: I just don't see it, I'm sorry. If a person comes over here to study atomic physics and ostensibly their hobby is botany and their sub-interest is fungi and mushrooms, and they are studying whatever they want to study at whatever university they're studying it at, and they like to go out into the forests of British Columbia to check on fungi, how does it become a situation that is against the interest of the state? Every doctor knows various chemicals and pressure points that will kill people. Where would a person get that kind of information? If we're talking about a mushroom, presumably it's documented. Do we have killer mushrooms in Canada?

Mr. Protti: Mr. Wappel, we're not talking about mushrooms or tracking people going into forests; we're talking about individuals who may be trying to get into locked research facilities to get at materials that are extremely classified and extremely potent and are already protected by a whole series of protective measures. Those are the type of incidents that we're interested in pursuing.

Mr. Wappel: Does that mean that somebody here is pursuing that sort of information—how to use fungus in methods of mass destruction?

Mr. Protti: There is a whole range of what are called "dual use technologies", where it's possible and indeed desirable to have a whole range of normal research activity going on, particularly in the agriculture area. The problem is that some of that research can be used for a dual purpose—that's why it's called dual use—and that dual purpose is the development of biological or chemical weaponry of one sort or another.

[*Traduction*]

> Il est de plus en plus évident que certains gouvernements étrangers envoient leurs étudiants et leurs scientifiques au Canada pour qu'ils y acquièrent de l'expertise et des technologies liées à la fabrication d'armes de destruction massive.

J'imagine que c'est ce dont vous voulez parler quand vous parlez de champignon.

> La protection de ces technologies est essentielle pour sauvegarder les intérêts et les alliances du Canada, et pour assurer le maintien de la paix et de la stabilité dans le monde.

Je ne comprends pas tout à fait ce que vous voulez dire. Si quelqu'un vient ici tout à fait légitimement pour étudier la physique atomique, par exemple, cela pourrait l'amener à s'intéresser, peut-être à dessein, aux armes atomiques. Comment pouvez-vous contrôler ce que les gens apprennent ou les informations qu'ils emportent avec eux quand ils sont venus ici légalement?

M. Protti: Ce n'est pas du tout ce que nous essayons de faire. Les gens que nous visons sont ceux à qui on a demandé de venir ici pour faire de la recherche légitime, mais qui au cours de cette recherche ont accès à des informations de nature plus secrète. Les gens que nous visons, ce sont ceux qui s'écartent de leurs travaux de recherche légitimes pour recueillir des informations utiles à la fabrication d'armes de destruction massive. Nous n'avons absolument pas l'intention de nous en prendre à des gens qui s'intéressent à la physique atomique pour des raisons scientifiques.

M. Wappel: Je suis désolé, mais je ne comprends toujours pas. Supposons qu'une personne vient étudier ici la physique atomique, une personne qui a un passe-temps, la botanique, et en particulier les champignons et les moisissures. Cette personne poursuit ses études dans une université, quelle qu'elle soit, et pendant ses loisirs, elle se promène dans les forêts de la Colombie-Britannique pour y étudier les champignons: comment une telle situation peut-elle aller à l'encontre des intérêts de l'État? Tous les médecins connaissent plusieurs produits chimiques et plusieurs points de pression qui sont suffisants pour tuer les gens. Où peut-on trouver ce genre d'information? En ce qui concerne les champignons, j'imagine qu'il doit y avoir de la documentation. Y a-t-il au Canada des champignons qui tuent?

M. Protti: Monsieur Wappel, il n'est question ni de champignons, ni de poursuivre les gens dans les forêts, mais bien de personnes qui pourraient chercher à s'introduire dans des laboratoires de recherche fermés à clé pour y prendre connaissance de documents parfois très secrets, très dangereux, des documents qui sont déjà protégés par toute une série de mesures. Voilà les incidents auxquels nous nous intéressons.

M. Wappel: Est-ce que cela signifie qu'il y a des gens qui cherchent ce type d'information: les champignons considérés comme une méthode de destruction massive?

M. Protti: Il existe toute une série de technologies qu'on appelle les «technologies à double emploi»; dans ces cas-là, il est possible, et même souhaitable et normal, de se livrer à toute une série d'activités de recherche, en particulier dans le domaine de l'agriculture. Le problème, c'est que ces recherches peuvent parfois servir à d'autres fins—et c'est la raison pour laquelle on parle de double emploi—et en particulier elles peuvent servir dans le domaine des armes biologiques ou chimiques.

[*Text*]

We're dealing with these sorts of technologies in an environment where they're very closely held, very tightly secured. We're not looking at instances where an individual is pursuing purely academic interest, but where somebody who does not have access to that material is trying to get hold of it.

• 1640

The Vice-Chairman: It's your turn, Mr. Blackburn, provided that you don't address the issue of the killer tomatoes.

Mr. Blackburn: I'd like to pursue the line of questioning that Mr. Wappel was on. It seems to me it's pretty difficult here to draw the line. Supposing a student comes in from, say, India or Pakistan. Both of those countries are determined to continue in their research to develop nuclear weapons. There's no question about it. It's in the newspapers all the time. It's not a security matter.

How do you prevent a legitimate student, or a student who appears to be legitimate, from coming in on a scholarship or on his own or her own financial resources to study nuclear science of one aspect or another at a Canadian university in order to further his or her knowledge on how to make a bomb or nuclear device?

Up to this point, and during their career on a university campus in this country, what they're pursuing is perfectly legitimate. What they do with that information when they return home may become totally illegitimate in our eyes, at that point. Now how do you screen them? How do you prevent them from coming in and on what grounds do you prevent them from coming in?

Mr. Protti: We neither screen nor prevent them. We've no interest on the part of the service in preventing or screening individuals who want to come and pursue a legitimate academic career or legitimate research project. What we're interested in identifying are those situations in which an individual comes into the country presumably to pursue a legitimate academic career at a legitimate research institute. . .but at some point it becomes clear and obvious that their interests are not there. They may have been covertly or deceptively trying to secure technology that is not part of their legitimate. . .

I want to emphasize that we are not the least bit interested in preventing the free flow of legitimate research students. Let me emphasize the obvious: the vast, vast majority who are coming to this country to pursue their academic interests or to pursue their research interests are making a very positive contribution. That's not what we're dealing with. We're dealing with a very small handful of individuals.

Mr. Blackburn: I agree with that. I'm not quarrelling with your answer or the service's approach to this. What I'm saying is that if I were the director of an intelligence organization in a foreign country and I wanted access to the atomic secrets in Canada or the United States or the United Kingdom or Russia, I would not send an agent of my organization, who could be identified possibly, into that country, even though that agent may be well versed in science and technology. I would try to

[*Translation*]

Ces technologies sont développées dans un environnement très fermé, extrêmement contrôlé. Dans les cas auxquels nous nous intéressons, il ne s'agit pas d'une personne qui fait de la recherche purement universitaire, mais de quelqu'un qui essaie d'avoir accès à une documentation à laquelle il ne devrait pas avoir accès.

Le vice-président: Monsieur Blackburn, c'est votre tour maintenant, à condition de ne pas soulever la question des tomates meurtrières.

M. Blackburn: Je voudrais reprendre le sujet abordé par M. Wappel. Il me semble assez difficile d'établir une distinction. Supposons qu'il s'agisse d'un étudiant venant de l'Inde ou du Pakistan, deux pays qui veulent à tout prix poursuivre leur recherche pour fabriquer des armes atomiques; personne n'en doute. C'est dans tous les journaux. Ce n'est pas un secret d'État.

Comment pouvez-vous empêcher un étudiant ou une étudiante de bonne foi, ou qui paraît l'être, de venir au Canada, comme bénéficiaire d'une bourse ou à ses propres frais, pour étudier l'un des aspects des sciences nucléaires à l'université afin d'améliorer ses connaissances relatives à la fabrication des bombes ou des dispositifs nucléaires?

Avant leur arrivée, et pendant leurs études universitaires au Canada, ces étudiants ont des objectifs parfaitement légitimes, mais, ensuite, ce qu'ils font des connaissances acquises peut être tout à fait illicite à nos yeux. Comment pouvez-vous procéder à un tamisage? Comment pouvez-vous leur interdire l'entrée au Canada, et quelles seraient les raisons qui pourraient être invoquées?

M. Protti: Nous ne faisons pas de tamisage et nous n'empêchons pas leur admission. Cela n'intéresse pas le service quand il s'agit d'étudiants qui veulent poursuivre leurs études ou participer à des recherches légitimes pour des motifs valables. Par contre, ce qui nous intéresse, ce sont les individus qui viendraient au Canada apparemment pour y poursuivre des études légitimes à un institut de recherche reconnu. . .mais il devient clairement apparent à un moment donné que les objectifs de cette personne sont en fait différents et qu'elle essaie, d'une façon cachée et trompeuse, d'obtenir des renseignements technologiques qui n'appartiennent pas au domaine de ses études légitimes. . .

Je tiens à affirmer que nous ne voulons aucunement bloquer le libre mouvement des étudiants qui se livrent à des recherches légitimes. Permettez-moi de souligner ce qui est évident: la très grande majorité des étudiants que nous accueillons et qui poursuivent ici leurs études et leurs recherches nous apportent une contribution très valable. Ce n'est pas d'eux qu'il s'agit. Les individus qui nous intéressent sont très peu nombreux.

M. Blackburn: Je suis d'accord avec vous, et je ne conteste pas vos réponses ou la façon dont le service aborde cette question. Toutefois, si je dirigeais l'agence de renseignements d'un pays étranger, et si je voulais avoir accès aux secrets nucléaires du Canada, ou des États-Unis, ou du Royaume-Uni, ou de la Russie, je n'enverrais pas dans le pays visé l'un de mes agents, qui pourrait être identifié, même s'il possédait de solides connaissances scientifiques et technologiques. J'essaierais de

[*Texte*]

recruit a very innocent student to report back to me after five years of study at Harvard, the University of Toronto, UBC or whatever, and say that for a certain sum of money we'll write off his expenses while he's there—this kind of thing.

I certainly wouldn't flag the agent going into the country in neon lights. I would send somebody in there covertly—an innocent looking young student, who is legitimately a student but is there for two reasons: one, to get a graduate degree or a couple of degrees; and two, to report back to me in two or five years time, whatever it happens to be.

I don't know how we cope with that kind of thing without becoming directly involved in preventing legitimate students from learning in a legitimate fashion here in Canada.

Mr. Protti: You're coming at it, I think, sir, from the other end of the telescope—not necessarily preventing legitimate students from coming, but having, as we and other intelligence services increasingly have, active liaison programs with research institutes and with those individuals actively involved in legitimate research programs.

It's through an active liaison program—the other end of the telescope—that we can begin to differentiate those issues that are not of concern to us and those that are.

Mr. Blackburn: Does CSIS enlist the services of various groups and organizations within the immigrating communities in Canada in order to find out information on various illegal groups or illegal activities—right wing, terrorist, extremist, whatever we call them. If so, is this a successful method of gaining intelligence information on the activities of these unwanted individuals or groups?

• 1645

Mr. Protti: The answer to the question is that we have fairly extensive community interview programs that are issue-based. You will be familiar with the community interview program that was run at the time of the Gulf War and was the subject of a number of SIRC reports. One of the most important lessons we learned as an organization from this was that we should always approach the leadership of the community first and foremost.

If we feel there are reasons to be concerned about the potential for violence on certain issues, then what we do now, learning from our experience in the Gulf War, is we will approach the leadership of certain ethnic or émigré communities, we'll indicate what our concerns are and seek their advice, counsel and guidance on talking to other members of the community. We have been doing that in the last two to three years on a variety of issues, and from our perspective at

[*Traduction*]

recruter un étudiant sans lien antérieur avec mon organisation, qui devrait me faire rapport, disons, après cinq ans d'études à Harvard, à l'Université de Toronto, à l'UBC, ou à toute autre université, et je lui fournirais les fonds nécessaires pour couvrir le coût de ses études—c'est le genre de situation qui me vient à l'esprit.

Je n'enverrais certes pas un agent portant une enseigne clignotante qui le ferait repérer. Je choisirais d'envoyer quelqu'un sous le couvert d'un prétexte—un jeune étudiant sans passé, un vrai étudiant, qui poursuivrait deux objectifs: d'une part, obtenir un diplôme ou deux de deuxième ou troisième cycle, et, d'autre part, me faire rapport une fois ses études terminées, quelle que soit leur durée.

Je ne vois pas comment on peut traiter ce genre de cas sans participer directement à la décision d'interdire à des étudiants de bonne foi la possibilité d'étudier légitimement au Canada.

M. Protti: Je crois, monsieur, que nous examinons de tels cas en regardant à l'autre bout du téléscope... il ne s'agit pas nécessairement d'interdire l'entrée au pays d'étudiants légitimes, mais plutôt, comme nous l'avons déjà fait, ainsi que d'autres services de renseignements, d'avoir des programmes de liaison efficaces avec les instituts de recherche et avec les chercheurs qui participent activement à des programmes de recherche reconnus.

C'est grâce à ce programme efficace de liaison—l'autre bout du téléscope—que nous pouvons commencer à séparer les questions qui ne nous intéressent pas de celles qui doivent retenir notre attention.

M. Blackburn: Est-ce que le SCRS s'assure les services de différents groupes et organisations parmi les communautés d'immigrants au Canada afin d'obtenir des renseignements concernant différents groupes et activités illicites—qu'on les appelle des extrémistes, des terroristes, des groupes de droite? Dans l'affirmative, cette méthode permet-elle d'obtenir des renseignements utiles sur les activités de ces indésirables, qu'il s'agisse d'individus ou de groupes?

M. Protti: Pour répondre à votre question, je vous signale que nous avons créé des programmes assez complets de rencontre avec les différentes communautés, programmes qui portent sur des questions précises. Vous vous souviendrez du programme de rencontre avec les communautés intéressées que nous avons mis sur pied lors de la guerre du Golfe et qui a fait l'objet d'un certain nombre de rapports du CSARS. L'une des leçons les plus importantes que notre service a tirées de cette situation a été la nécessité d'approcher tout d'abord et surtout les leaders de la communauté visée.

Si nous avons des raisons de croire que telle ou telle situation pourrait potentiellement entraîner de la violence, nous nous mettons maintenant en rapport avec les dirigeants de telle ou telle communauté ethnique ou groupe d'émigrés, en nous fondant sur l'expérience acquise lors de la guerre du Golfe; nous leur expliquons nos craintes et nous leur demandons leurs conseils, leurs suggestions et des indications relatives aux autres membres de leur communauté que nous devrions approcher.

[*Text*]

this point they've been enormously useful. They permit us to report to the Government of Canada on whether or not there is a concern. I replied earlier to a question you put to me about some of the émigré communities associated with the Balkans—Yugoslavian issues.

They permit us to get a very reasonable, sound and fair reading on the views within a community. From our perspective it is a relatively new technique for an intelligence service, but I've been heartened by the results of that technique, Mr. Blackburn.

The Vice-Chairman: I have three or four short questions. The first has to do with a public report in the media that on March 25, last, Mr. Justice Denault of the Federal Court concluded at a hearing that one Robab Farahi-Mahdavieh, a non-Canadian female, was inadmissible under the Immigration Act because she was one of the organizers of the 1991 attack on the Iranian Embassy. Prior to that, SIRC reported to Parliament in its 1991-92 annual report that this attack on the embassy was spontaneous. So I'm just wondering whether the service is aware of the discrepancy between its apparent conclusions and information given to SIRC that this attack was spontaneous, and the decision of the Federal Court justice that the individual was an organizer from which one would infer that it wasn't quite as spontaneous as we had been led to believe.

Mr. Protti: Mr. Chairman, SIRC's use of the word "spontaneous" I took to mean that it was in the context of a spontaneous decision by the MEK leadership to respond to the Iranian bombing of some of their bases in Iraq. That was the spontaneity you were referring to. The information we provided to the Government of Canada was in reference to this particular individual's involvement in the lead-up and preparation for subsequent events here in Ottawa in April.

The Vice-Chairman: In October 1991 SIRC made a report to the minister concerning the exchange of information between CSIS and CSE. As you know, this committee has a continuing interest in the relationship between CSIS and CSE. That was a classified report, as is usually the case. I'm quite sure committee members will want to have some information from that report and may want to look more closely at CSE. Can you indicate to me whether or not that report or portions of it can be made available to this committee, Mr. Minister?

Mr. Lewis: Yes, Mr. Chairman, the relationship between CSIS and CSE is controlled by two memorandums of understanding approved by my predecessor in 1990. They are consistent with the pertinent provisions of the CSIS Act, part VI of the Criminal Code, and the Privacy Act.

[*Translation*]

C'est la méthode que nous avons adoptée au cours des deux ou trois dernières années au sujet de tout un éventail de questions, et, de notre point de vue, cela a donné des résultats extraordinaires. Nous pouvons maintenant signaler au gouvernement du Canada si la situation est préoccupante ou non. J'ai déjà répondu à une question qui m'a été posée au sujet des émigrés venant des Balkans, de la Yougoslavie.

Nous pouvons ainsi formuler un jugement raisonnable, bien fondé et équitable sur les opinions qui règnent dans une communauté. Pour nous, il s'agit d'une technique relativement nouvelle pour obtenir des renseignements, mais je dois dire, monsieur Blackburn, que les résultats obtenus m'ont beaucoup réconforté.

Le vice-président: Je voudrais vous poser trois ou quatre brèves questions. La première concerne les articles parus dans la presse indiquant que le 25 mars de cette année, le juge Denault, de la Cour fédérale, a statué lors d'une audience que Robab Farahi-Mahdavieh, une femme qui n'est pas canadienne, ne pouvait être admise au pays en vertu de la Loi sur l'immigration parce qu'elle était l'une des organisatrices de l'attaque lancée contre l'ambassade d'Iran en 1991. Avant cette décision, le CSARS avait déclaré dans son rapport annuel au Parlement pour 1991-1992 que cette attaque avait été spontanée. Je me demande si le service voit la contradiction qui existe entre ce qui semble avoir été ses conclusions et les renseignements qu'il a donnés au CSARS, à savoir que l'attaque avait été spontanée, et la décision du juge de la Cour fédérale qui statue que la personne en cause était une organisatrice, ce qui permet de penser que l'attaque n'était peut-être pas aussi spontanée qu'on aurait voulu nous le faire croire.

M. Protti: Je crois, monsieur le président, qu'il faut interpréter le terme «spontané» utilisé par le CSARS comme se référant à une décision spontanée prise par les dirigeants du MEK, qui réagissaient au bombardement par l'Iran de certaines de leurs bases en Iraq. C'était de cette réaction spontanée que nous parlions. Les renseignements que nous avons fournis au gouvernement du Canada concernaient la participation de cette personne aux préparatifs qui ont précédé les événements que nous avons connus ici à Ottawa en avril.

Le vice-président: En octobre 1991, le CSARS a soumis un rapport au ministre au sujet des échanges de renseignements entre le SCRS et le CST. Comme vous le savez, notre comité s'intéresse toujours aux rapports qui existent entre le SCRS et le CST. Comme cela est généralement le cas, il s'agissait d'un rapport confidentiel. Je suis persuadé que les membres de notre comité voudront obtenir certains renseignements contenus dans ce rapport et pourraient souhaiter examiner de plus près les activités du CST. Pouvez-vous, monsieur le ministre, me préciser si ce rapport, en totalité ou en partie, peut être communiqué à notre comité?

M. Lewis: Oui, monsieur le président, les rapports entre le SCRS et le CST sont régis par deux protocoles d'entente approuvés par mon prédécesseur en 1990. Ces protocoles respectent les dispositions pertinentes de la Loi sur le SCRS, de la partie VI du Code criminel et de la Loi sur la protection des renseignements personnels.

[*Texte*]

• 1650

I'm satisfied the memorandums of understanding provide the appropriate guidance for cooperation between CSIS and CSE when CSIS requests the assistance of CSE to process information the service collects. We have two overview agencies, as Mr. Protti has referred to earlier, both SIRC and the Inspector General, and they've found no instances of unreasonable or unnecessary use by CSIS of any of its powers in exchange of this information.

I think in view of the provisions of the CSIS Act, part VI of the Criminal Code, and the Privacy Act, that information will not be available to the committee.

The Vice-Chairman: Mr. Minister, it is generally accepted that CSE monitors some or many communications in and around and about Canada. I know you'll be aware of the recent Supreme Court decisions—I believe *Duarte* is one—which will have basically outlawed surreptitious eavesdropping by the state. To my understanding, CSE does not obtain warrants when it collects information. I'm wondering whether or not CSIS has now taken this into account as it shares data with CSE.

Mr. Lewis: With respect, Mr. Chairman, I'd remind you that CSE matters are National Defence, and the appropriate venue to ask those questions might more properly be the defence committee.

The Vice-Chairman: I was really asking the question of whether or not CSIS had made any changes to its procedures to account for this change or adjustment in Canadian law provided for by the Supreme Court decisions, and secondly whether or not this committee will be able to view the report from SIRC to the minister on the CSE relationship, or even the MOUs between CSE and CSIS.

Mr. Protti: On the first part of your question, sir, our warrant procedures, which are particular to our act, are entirely consistent with—and we've adjusted our warrant procedures where we have to, to make them consistent—the most recent Supreme Court decisions.

The Vice-Chairman: But you don't vet the CSE data for compliance with Canadian law when you get it, do you?

Mr. Protti: As the minister referred to, our relationships with CSE have been completely vetted by SIRC, and the exchange of information we have is completely consistent with our mandate and our law.

The Vice-Chairman: This committee would like to see the manner in which SIRC "vetted" that relationship.

Mr. Thacker: Mr. Chairman, I think another proper question to Mr. Protti on that issue is this. Is CSIS using the facilities of the CSE to do an end-run around its own warrant application processes to get something indirectly that it couldn't get directly?

[*Traduction*]

J'estime que les protocoles d'entente donnent l'orientation appropriée au sujet de la coopération entre le SCRS et le Centre de la sécurité des télécommunications (CST) quand le SCRS demande au CST de traiter les données réunies par le service. Comme M. Protti l'a déjà mentionné, nous avons deux organismes de surveillance, soit le CSARS et l'inspecteur général, qui n'ont trouvé aucun cas où le SCRS aurait utilisé ses pouvoirs d'une façon inconsidérée ou injustifiée en échange de renseignements fournis.

À mon avis, compte tenu des dispositions de la Loi sur le SCRS, de la partie VI du Code criminel et de la Loi sur la protection des renseignements personnels, cette information ne sera pas mise à la disposition du comité.

Le vice-président: Il est généralement reconnu, monsieur le ministre, que le CST surveille certaines et peut-être même de nombreuses communications au Canada, autour du Canada ou concernant le Canada. Je sais que vous êtes au courant des récents jugements rendus par la Cour suprême—notamment la cause Duarte, si je ne m'abuse—qui, essentiellement, rendent illégale l'écoute clandestine par l'État. Si j'ai bien compris, le CST ne possède pas de mandats quand il recueille des renseignements. Je me demande si le SCRS tient maintenant compte de cette situation quand il communique des données au SCT.

M. Lewis: Je me permettrais de vous rappeler, monsieur le président, que le CST relève du ministère de la Défense nationale et qu'il appartiendrait plutôt au Comité sur la défense nationale de poser les questions que vous soulevez.

Le vice-président: La question que je pose demande, en fait, si le SCRS a modifié ses procédures pour tenir compte de ce changement ou de cette modification de la loi canadienne découlant des jugements de la Cour suprême, et, d'autre part, si notre comité pourra consulter le rapport que le CSARS a communiqué au ministre au sujet des rapports avec le CST, ou encore les protocoles d'entente entre le CST et le SCRS.

M. Protti: Pour répondre à la première partie de votre question, monsieur le président, nos procédures concernant les mandats, spécifiques à la loi qui nous régit, sont entièrement compatibles avec les jugements les plus récents de la Cour suprême. Pour assurer cette compatibilité, nous avons modifié nos procédures relatives aux mandats, quand cela était nécessaire.

Le vice-président: Mais quand vous recevez des renseignements du CST, vous ne vérifiez pas si il y a eu conformité avec les lois canadiennes, n'est-ce pas?

M. Protti: Comme M. le ministre l'a dit, nos rapports avec le CST ont été examinés en détail par le CSARS et les échanges d'informations auxquels nous procédons sont entièrement compatibles avec notre mandat et la loi qui nous régit.

Le vice-président: Notre comité voudrait voir comment le CSARS a scruté les mécanismes de cette relation.

M. Thacker: Monsieur le président, sur le même sujet, je crois qu'il serait approprié de poser à M. Protti la question suivante: est-ce que le SCRS a recours au CST pour contourner les règles auxquelles il est soumis relatives aux mandats, de façon à obtenir indirectement ce qu'il ne peut pas obtenir directement?

[*Text*]

Mr. Protti: The answer is no.

The Vice-Chairman: One last question about the request of SIRC to the minister to adapt the CSIS Act to accommodate their recommendations following on the Thompson case. SIRC finds itself in a major disability situation here, and it has publicly made some recommendations and requests of the minister. Mr. Minister, do you have a response to their request?

Mr. Lewis: Yes. I wrote to the chairperson of SIRC last summer. I indicated that although the government was bound by a judgment of the highest court, I would ask the President of Treasury Board to consider amending the security policy guidelines to require deputy heads to consult with the associate clerk of the Privy Council should a deputy head disagree with a SIRC recommendation on a security clearance. Following consultation, the deputy head would then write the chairperson of SIRC communicating a final decision.

• 1655

The chairperson wrote back to me noting that he was pleased with the last arrangement, and the President of the Treasury Board also wrote to me recommending my recommendation. I guess the way the matter is left is as I indicated in my letter to the chairperson of SIRC:

> I can assure you that the Government continues to believe strongly in the importance of SIRC. Deputy heads have placed, and will continue to place, great weight on the recommendations of SIRC in any security clearance case.

Mr. Wappel: On page 4 the report says:

> Currently, the Service has identified several countries with known or suspected, undeclared intelligence officers operating in Canada.

Can you tell us how many countries operate in Canada with declared intelligence officers?

Mr. Protti: I do not have the number off the top of my head, Mr. Wappel, but I will get it for you. Declared intelligence officers would be those countries with whom we have a normal liaison relationship and they would have an intelligence officer stationed in Ottawa who liaises with us. That would be a declared intelligence officer. I will get you the number. I just do not have it.

Mr. Wappel: Is the identity of the countries secret?

Mr. Protti: In a number of instances, in fact I think in all instances, the liaison arrangements we have with countries that have intelligence officers here are not revealed. They do not want them revealed.

Mr. Wappel: So it is secret.

Mr. Protti: Yes, sir.

Mr. Wappel: This report says that you know about several countries operating with undeclared intelligence officers. That is a fact.

Mr. Protti: Yes, sir.

[*Translation*]

M. Protti: La réponse est non.

Le vice-président: Une dernière question au sujet de la demande adressée au ministre par le CSARS pour que la Loi sur le SCRS soit modifiée de façon à tenir compte des recommandations présentées par le CSARS à la suite de la cause Thompson. Le CSARS se trouve dans une situation très délicate à ce sujet, et a publiquement présenté certaines recommandations et demandes au ministre. Monsieur le ministre, avez-vous une réponse à leur requête?

M. Lewis: Oui. L'été dernier, j'ai écrit au président du CSARS. J'ai indiqué que bien que le gouvernement ait les mains liées par une décision de la plus haute de nos instances judiciaires, je demanderais au président du Conseil du Trésor d'envisager une modification des lignes directrices concernant les politiques de sécurité afin d'exiger que les sous-ministres consultent le secrétaire associé du Conseil privé s'il n'était pas d'accord avec une recommandation du CSARS concernant une habilitation de sécurité. Après consultation, le sous-ministre doit informer par écrit le président du CSARS de la décision finale.

Le président du comité m'a écrit en signalant qu'il était satisfait des dernières dispositions, et le président du Conseil du Trésor m'a également écrit en appuyant ma recommandation. Je crois que la question demeure telle qu'elle était quand j'ai écrit au président du CSARS, et je me cite:

> Je puis vous assurer que le gouvernement est toujours persuadé de l'importance du CSARS et que les sous-ministres ont fait et feront toujours grand cas des recommandations du CSARS chaque fois qu'il s'agira d'une habilitation de sécurité.

M. Wappel: À la page 4 du rapport, je trouve:

> Le Service sait que plusieurs pays ont actuellement au Canada des officiers de renseignements non déclarés, connus ou présumés, qui se livrent à des activités diverses.

Pouvez-vous nous dire combien de pays ont des officiers de renseignements déclarés au Canada?

M. Protti: Je ne peux pas vous donner le chiffre de mémoire, monsieur Wappel, mais je vous le ferai parvenir. Les officiers de renseignements déclarés appartiendraient à des pays avec lesquels nous avons des rapports de liaison normaux, et qui ont en poste à Ottawa un officier de renseignements qui se tient en liaison avec nous. C'est ce qu'on appelle un officier de renseignements déclaré. Je vous en donnerai le nombre. Je ne l'ai tout simplement pas ici.

M. Wappel: Est-ce que le nom de ces pays est secret?

M. Protti: Dans un certain nombre de cas, en fait je crois que c'est dans tous les cas, les ententes de liaison que nous avons conclues avec les pays qui ont des officiers de renseignements ici ne sont pas révélées. C'est ce que désirent ces pays.

M. Wappel: Donc, c'est un secret.

M. Protti: Oui.

M. Wappel: Le rapport dit que vous savez que plusieurs pays ont actuellement au Canada des officiers de renseignements non déclarés. C'est un fait.

M. Protti: En effet.

[*Texte*]

Mr. Wappel: What do we do about that?

Mr. Protti: When we have a body of intelligence that is of sufficient concern to us about the activities of some of those intelligence officers, then we will make a report on that activity to the government. The government then has a variety of instruments available to it. It can range from instructing me to call in the responsible officials, to a *démarche*, to, of course, demanding that they leave the country immediately.

Mr. Wappel: But they are supposed to declare themselves. You told us about this last year, as a matter of fact, a year and two months, to be exact. These people are supposed to declare themselves. Now here you are. You know about people who have not declared themselves, and yet presumably they are still here operating in Canada. Is that presumably to give them enough rope to hang themselves, or what is the rationale?

Mr. Protti: What we try to do, of course, is wherever we have a liaison arrangement, or wherever we have a country that might be involved in these types of activities, is encourage precisely what you have just suggested. We are looking for a much more normal liaison arrangement.

A number of countries are simply not prepared to work within that sort of framework, so they will send to our country, as they will to a variety of other countries, undeclared intelligence officers. The job of our counter-intelligence branch is to identify those individuals to the best of our ability, and then we will proceed along the lines that I have indicated.

The Vice-Chairman: Mr. Minister, I want to thank you and Mr. Protti and the two other witnesses for attending. I want to acknowledge the increased, albeit marginal increased information made available at the time of estimates regarding CSIS staffing, and I want to acknowledge and encourage your continuing cooperation to assist this committee in its work. Thank you.

This committee stands adjourned.

[*Traduction*]

M. Wappel: Que faisons-nous à ce sujet?

M. Protti: Quand nous avons réuni suffisamment de renseignements qui soulèvent des inquiétudes au sujet des activités auxquelles se livrent certains de ces officiers, nous préparons un rapport pour le gouvernement. Celui-ci dispose de tout un arsenal de mesures. Il peut me demander de me mettre en rapport avec les représentants officiels responsables, mais ces mesures peuvent aller jusqu'à une démarche exigeant que les officiers en cause quittent le Canada immédiatement.

M. Wappel: Mais, ces officiers devraient se déclarer d'eux-mêmes. C'est ce qu'on nous avait dit l'an dernier, en fait, il y a un an et deux mois pour être précis. Ces individus doivent déclarer leur présence. Alors, voilà où nous en sommes maintenant: vous connaissez l'existence de ces personnes qui ne se sont pas déclarées, et qui, on peut le croire, continuent à se livrer à diverses activités au Canada. Est-ce que vous voulez leur donner assez de temps pour creuser leurs propres tombes, ou bien y a-t-il une autre raison?

M. Protti: Ce que nous voulons, c'est exactement ce que vous avez suggéré, qu'il y ait un protocole de liaison s'il s'agit d'un pays qui se livre à ce genre d'activités, nous essayons d'avoir un protocole de liaison beaucoup plus normal.

Un certain nombre de pays ne veulent tout simplement pas travailler dans ce cadre et ils envoient au Canada, comme ils le font dans d'autres pays, des officiers de renseignements non déclarés. C'est à notre direction du contre-espionnage qu'il appartient d'identifier ces individus dans toute la mesure du possible, et nous procédons alors dans le sens que j'ai indiqué.

Le vice-président: Monsieur le ministre, je tiens à vous remercier, ainsi que M. Protti et les deux autres témoins, d'avoir bien voulu comparaître ici. Je dois aussi reconnaître que nous avons reçu plus de renseignements, même si l'augmentation est minime, lors de la présentation du budget des dépenses au sujet des effectifs du SCRS. Je tiens à vous rendre hommage pour votre constante coopération qui aide notre comité dans ses travaux et que j'encourage. Merci.

La séance est levée.

MAIL POSTE

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 10

Thursday, May 13, 1993

Chairs: Ken Atkinson

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 10

Le jeudi 13 mai 1993

Président: Ken Atkinson

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

National Security

of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité sur la

Sécurité Nationale

du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général

RESPECTING:

Main Estimates for the fiscal year 1993-94: Vote 40, Security Intelligence Review Committee under PRIVY COUNCIL

CONCERNANT:

Budget des dépenses principal pour l'exercice financier 1993-1994: Crédit 40, Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité sous la rubrique CONSEIL PRIVÉ

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1992-93

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1992-93

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste–lettre
K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESS

From the Canadian Security Intelligence Service:

Raymond Protti, Director.

TÉMOIN

Du Service canadien du renseignement de sécurité:

Raymond Protti, directeur.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 10

Thursday, May 13, 1993

Chair: Ken Atkinson

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 10

Le jeudi 13 mai 1993

Président: Ken Atkinson

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub–Committee on

National Security

of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General

Procès–verbaux et témoignages du Sous–comité sur la

Sécurité Nationale

du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général

RESPECTING:

Main Estimates for the fiscal year 1993–94: Vote 40, Security Intelligence Review Committee under PRIVY COUNCIL

CONCERNANT:

Budget des dépenses principal pour l'exercice financier 1993–1994: Crédit 40, Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité sous la rubrique CONSEIL PRIVÉ

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirty–fourth Parliament, 1991–92–93

Troisième session de la trente–quatrième législature, 1991–1992–1993

25678

SUB–COMMITTEE ON NATIONAL SECURITY OF THE STANDING COMMITTEE ON JUSTICE AND THE SOLICITOR GENERAL

Chair: Ken Atkinson

Vice–Chair: Derek Lee

Members

Derek Blackburn
Jacques Tétreault
Blaine Thacker—(5)

(Quorum 3)

Richard Dupuis

Clerk of the Sub–Committee

SOUS–COMITÉ SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE DU COMITÉ PERMANENT DE LA JUSTICE ET DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL

Président: Ken Atkinson

Vice–président: Derek Lee

Membres

Derek Blackburn
Jacques Tétreault
Blaine Thacker—(5)

(Quorum 3)

Le greffier du Sous–comité

Richard Dupuis

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MAY 13, 1993
(17)

[*Text*]

The Sub–Committee of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General on National Security met at 3:34 o'clock p.m. this day, in Room 253–D, Centre Block, the Chairman, Ken Atkinson, presiding.

Members of the Sub–Committee present: Ken Atkinson, Derek Blackburn, Derek Lee, Jacques Tétreault and Blaine Thacker.

Other Member present: Tom Wappel.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Philip Rosen, Senior Analyst.

Witnesses: From the Security Intelligence Review Committee: The Hon. Edmond Courtois, P.C. Q.C., Chairman; The Hon. Edwin A. Goodman, P.C., Q.C., Member; Maurice Archdeacon, Executive Director.

The Sub–Committee resumed consideration of its Order of Reference of June 13, 1991 of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General to the Sub–Committee. (*See Minutes of proceedings and Evidence of Tuesday, June 18, 1991, Issue No. 1*).

The Sub–Committee proceeded to the consideration of the Order of Reference to the Standing Committee of Thursday, February 25, 1993, relating to the Main Estimates for the fiscal year 1993–94. (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Thursday, April 29, 1993, Issue No. 93*).

Edmond Courtois, P.C., Q.C., made an opening statement and with Edwin A. Goodman, P.C., Q.C., and Maurice Archdeacon answered questions.

At 5:00 o'clock p.m., the Sub–Committee adjourned to the call of the Chair.

Richard Dupuis

Clerk of the Sub–Committee

PROCÈS–VERBAL

LE JEUDI 13 MAI 1993
(17)

[*Traduction*]

Le Sous–comité de la sécurité nationale du Comité permanent de la justice et du solliciteur général se réunit à 15 h 34, dans la salle 253–D de l'édifice du Centre, sous la présidence de Ken Atkinson (*président*).

Membres du Sous–comité présents: Ken Atkinson, Derek Blackburn, Derek Lee, Jacques Tétreault et Blaine Thacker.

Autre député présent: Tom Wappel.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Philip Rosen, analyste principal.

Témoins: Du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité: L'hon. Edmond Courtois, c.p., c.r., président; l'hon. Edwin A. Goodman, c.p., c.r, membre; Maurice Archdeacon, directeur exécutif.

Le Sous–comité reprend les travaux prévus à son ordre de renvoi du 13 juin 1991 reçu du Comité permanent de la justice et du solliciteur général (*voir les Procès–verbaux et témoignages du mardi 18 juin 1991, fascicule nº 1*).

Le Sous–comité examine le Budget des dépenses principal pour l'exercice 1993–1994, conformément à l'ordre de renvoi du jeudi 25 février 1993 du Comité permanent (*voir les Procès–verbaux et témoignages du jeudi 29 avril 1993, fascicule nº 93*).

Edmond Courtois fait un exposé, puis avec Edwin A. Goodman et Maurice Archdeacon, répond aux questions.

À 17 heures, le Sous–comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Sous–comité

Richard Dupuis

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Thursday, May 13, 1993

• 1533

The Chairman: I call the meeting of the subcommittee to order. We have in front of us some members of the Security Intelligence Review Committee.

Monsieur Courtois, bienvenue au Comité,

and Mr. Goodman, welcome back both of you. Mr. Archdeacon is of course well known to those of us on the committee. Welcome, sir; we are certainly pleased that you could appear before us this afternoon.

Monsieur Courtois, avez–vous des remarques?

Hon. Edmond Courtois (Chairman, Security Intelligence Review Committee): You have mentioned that you know Mr. Archdeacon and you've also met my colleague, the Hon. Mr. Goodman. I would like to make the comment that three of our colleagues, with much regret, could not be here today. They had made themselves available last week on Tuesday and again on Wednesday and postponed things. They just couldn't do it again this time. We told them we'd do our best to carry the ball for them.

The Chairman: We appreciate your appearing, and we know it was difficult to set it up with your colleagues. We certainly appreciate the efforts they made to appear. Thank you very much.

• 1535

Mr. Courtois: I took the liberty before I came here to ask Mr. Archdeacon to sit with us. As you know, he is very familiar with all the operations of SIRC. Where Mr. Goodman and I may be in the dark, he'll have the answers.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Courtois. We'll commence questioning with Mr. Lee.

Mr. Lee (Scarborough—Rouge River): Gentlemen, this is an annual exercise that we're going through. As SIRC is Parliament's own watchdog on the CSIS agency, it is very important, of course, that we attempt to address many issues that wouldn't normally be dealt with publicly or disclosed generally on a day–to–day basis. This committee hearing would provide us an opportunity to touch on a lot of those issues.

One recent event involved the appointment of a fifth SIRC appointee. That was Ms Rosemary Brown. I was very pleased to see the appointment when it was announced. I think it was a long time coming. I gather there was a vacancy there for longer than you might have wanted.

I took note that subsequently Ms Brown accepted another appointment with the Ontario government; that is, as I understand it, as chairman of the Ontario Human Rights Commission. I would put a couple of questions to you on that, knowing full well that you didn't make the appointment and you're not really in a position to speak to that issue.

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le jeudi 13 mai 1993

Le président: La séance du sous–comité est ouverte. Nos invités aujourd'hui sont des membres du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité.

Mr. Courtois, welcome to the Committee,

et M. Goodman, bienvenue à tous les deux. Bien sûr, nous connaissons tous au comité M. Archdeacon. Bienvenue, monsieur; nous sommes très heureux que vous puissiez comparaître devant nous cet après–midi.

Mr. Courtois, do you have opening remarks?

L'honorable Edmond Courtois (président, Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité): Vous avez mentionné que vous connaissez M. Archdeacon et que vous avez rencontré mon collègue, l'honorable M. Goodman. J'aimerais vous dire que trois de nos collègues, à leur grand regret, n'ont pas pu venir aujourd'hui. Ils étaient disponibles la semaine dernière, mardi et mercredi, et ils ont remis des rendez–vous. Mais, ils n'ont pas pu le faire encore une fois. Nous leur avons dit que nous ferions de notre mieux pour les représenter.

Le président: Nous vous en sommes reconnaissants, et nous savons qu'il a été difficile de fixer des rendez–vous avec vos collègues. Nous apprécions certainement les efforts qu'ils ont faits pour venir comparaître. Merci beaucoup.

M. Courtois: Avant de venir, je me suis permis de demander à M. Archdeacon de nous accompagner. Comme vous le savez, il connaît très bien les opérations du CSARS. Il pourra répondre aux questions auxquelles M. Goodman et moi–même ne pourrons pas répondre.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Courtois. M. Lee va poser des questions en premier.

M. Lee (Scarborough—Rouge River): Messieurs, nous participons à un exercice annuel. Le CSARS est le comité du Parlement qui surveille le SCRS. Évidemment, il est donc très important que nous soulevions des questions qui normalement ne seraient pas soulevées publiquement ou divulguées de façon quotidienne. Cette séance va nous donner l'occasion de soulever plusieurs de ces questions.

Une de ces questions touche la nomination d'un cinquième membre du CSARS. Il s'agit de Mme Rosemary Brown. J'étais content d'apprendre cette nomination. Je crois qu'on l'attendait depuis longtemps. Si j'ai bien compris, le poste a été vacant plus longtemps que vous ne l'auriez voulu.

J'ai noté que par la suite Mme Brown a accepté un autre poste au gouvernement de l'Ontario; c'est–à–dire, si j'ai bien compris, qu'elle a accepté d'être présidente de la Commission ontarienne des droits de la personne. J'aimerais vous poser quelques questions à cet égard, sachant très bien que ce n'est pas vous qui avez nommé Mme Brown et que vous n'êtes pas nécessairement bien placé pour répondre aux questions.

[*Texte*]

As I understand it, each of you fulfils your responsibilities on a part–time basis. You're not expected to work full–time, five days a week. The expertise among the members of your committee hopefully is nicely balanced, so you can cover off in time and expertise the various functions of your committee. Would you indicate to this committee whether or not you have any concerns about Ms Brown's ability to fulfil part–time functions with your committee, given that she appears to have a full–time position with the Ontario Human Rights Commission?

Mr. Courtois: That's a good, legitimate question, but as you may know, Mr. Goodman and I also have full–time occupations as lawyers. We had one meeting with Ms Brown. I may say that those of us who did not know her were very impressed by her, by her open mind, by her interest in the work of SIRC, and her statement that she did not believe there would be any conflict with her new job with the Province of Ontario, but that her first priority would be with SIRC.

Mr. Lee: I understand you and Mr. Goodman have careers elsewhere.

Mr. Courtois: We're self–employed.

Mr. Lee: Ms Brown, however, is no longer self–employed. She is now a servant of the government of the people of the Province of Ontario. Has anyone addressed this issue? Can you advise whether or not she has addressed the issue of her responsibilities in Ontario versus the expected amount of time she would be putting in with your committee?

Mr. Courtois: Of course that's her personal business. I did not inquire too much about it. But she did indicate that she had explained to the Premier of Ontario that if there was a conflict for her time, for instance, she would give priority to SIRC.

Mr. Lee: I suppose we all have to be impressed with that commitment, and I assume the Premier of Ontario acquiesced.

Mr. Courtois: I'm not in his confidence.

Mr. Lee: The other issue then is precisely the one you mentioned indirectly, and that is the one of potential conflict, not in terms of time but in terms of allegiance.

• 1540

I'm not in any way questioning Ms Brown's credentials or public record, all of which are above reproach and well recognized, but in one instance she will be serving the people of Ontario, the Government of Ontario in a very specific function, and with SIRC she is asked to serve another constitutional branch of government; that is, the Parliament of Canada. There certainly is room for conflict. I'm not saying one will develop, but I see the possibility of a potential conflict.

Mr. Courtois: In many instances, as you know, there are possibilities of conflict. I think first of all that Ms Brown is a person of very high ethics, who will be able to handle it. It's not really that much of a conflict. As you know, one of our main roles is to keep a balance between the interest of the state, of the nation, and the civil rights of people. I think the job she is going to do in Ontario is a civil rights matter. She will be particularly keen about the protection of civil rights, but I think

[*Traduction*]

Si je comprends bien, vous vous acquittez de vos fonctions à temps partiel. On ne s'attend pas à ce que vous travailliez à temps plein, cinq jours par semaine. On espère que l'expertise est assez bien équilibrée entre les membres de votre comité pour que vous puissiez vous y acquitter de vos diverses fonctions en leur consacrant tout le temps et tous les efforts voulus. Pourriez–vous nous dire si vous vous inquiétez de la capacité de Mme Brown de s'acquitter de ses fonctions au sein de votre comité, compte tenu du fait qu'elle semble avoir un emploi à temps plein à la Commission ontarienne des droits de la personne?

M. Courtois: C'est une bonne et légitime question, mais, comme vous le savez peut–être, M. Goodman et moi–même travaillons aussi à temps plein comme avocats. Nous avons rencontré Mme Brown une fois. Je dois souligner que ceux d'entre nous qui ne la connaissaient pas ont été très impressionnés par son ouverture d'esprit, l'intérêt qu'elle porte au travail du CSARS et le fait qu'elle a déclaré qu'elle ne croyait pas qu'il y aurait un conflit entre son nouvel emploi au gouvernement de l'Ontario et ses fonctions au sein du CSARS, mais que sa première priorité serait le CSARS.

M. Lee: Vous et M. Goodman avez des carrières ailleurs.

M. Courtois: Nous travaillons à notre compte.

M. Lee: Par contre, Mme Brown ne travaille plus à son compte. Elle est maintenant fonctionnaire du gouvernement de l'Ontario. A–t–on soulevé ce fait? Pouvez–vous nous dire si elle a parlé de ses responsabilités en Ontario et du temps qu'elle devrait consacrer à votre comité?

M. Courtois: Bien sûr, il s'agit d'une affaire personnelle. Je n'ai pas posé beaucoup de questions. Cependant, elle a dit qu'elle avait expliqué au premier ministre de l'Ontario que s'il y avait un conflit d'horaire, par exemple, sa priorité serait le CSARS.

M. Lee: Je suppose que cet engagement devrait nous impressionner tous, et je présume que le premier ministre de l'Ontario était d'accord.

M. Courtois: Il ne se confie pas à moi.

M. Lee: L'autre question touche ce à quoi vous avez fait allusion indirectement. Il s'agit du conflit potentiel, non pas d'horaire, mais d'allégeance.

Je ne remets pas en question les états de service de Mme Brown, qui sont remarquables et bien reconnus, mais dans un cas elle sera au service de la population de l'Ontario, elle remplira des fonctions très précises pour le gouvernement de l'Ontario, et au sein du CSARS elle sera appelée à travailler pour un autre secteur constitutionnel du gouvernement, c'est–à–dire le Parlement du Canada. Il y a certainement un potentiel de conflit. Je ne dis pas qu'un conflit aura lieu, mais la possibilité de conflit existe.

M. Courtois: Dans plusieurs cas, comme vous le savez, il y a des possibilités de conflit. Je crois, tout d'abord, que Mme Brown est une personne qui a des principes très solides et sera capable de faire face à cette situation. Ce n'est pas tellement un conflit. Comme vous le savez, un de nos rôles principaux, c'est de maintenir l'équilibre entre l'intérêt de l'État, de la nation, et les droits civils de la population. Le poste qu'elle occupera en Ontario a trait aux droits civils. Elle va se passionner pour la

[*Text*]

she is intellectually honest enough that when she has to make a judgment between civil rights and the security of the country, she will make the right decision.

Mr. Lee: Can I take it then that this subcommittee would have your assurance that both you and she would want to make every effort to recognize any unforeseen difficulties that might develop in this regard in the future?

Mr. Courtois: I would not presume to speak for her, but I can assure you that for my part, I'll be happy to sit down with her and discuss any problem of conflict that could come up.

Mr. Lee: Thank you.

It is recorded in your 1991–92 report to Parliament that SIRC, in relation to the attack on the Iranian embassy, which occurred in April 1991, had concluded in reviewing CSIS's records that the attack on the Iranian embassy was spontaneous. In a recent Federal Court decision, the judge in the court decided that a particular individual was inadmissible to Canada because she had participated in the planning of that attack. It seems to me that the finding that the attack was planned and your conclusion based on what you found in the records of CSIS that the attack was spontaneous are, on the face of it, inconsistent. Could you help the subcommittee with that problem?

Mr. Courtois: Yes. First of all, our conclusion in last year's report is: "There is ultimately no evidence pointing to a planned attack in Canada". We stand by that. As you know, we looked into that quite extensively. There was no coordination of attacks in the various cities where it took place. We still believe the attack in different cities was spontaneous, but it did imply some coordination at the last minute here in Canada.

Mr. Lee: So you would accept then the apparent view of the court in that case. And I don't have the style of cause under which the action was pursued, but it was in application, I believe, by the Minister of Employment and Immigration. You would accept the decision as being consistent with your findings—

Mr. Courtois: Yes.

Mr. Lee: —that there's room for an individual to have been involved in planning in some way, short run or. . .

• 1545

Mr. Courtois: Locally—groups seeing what had happened in Europe, and the bombing of their group in Iran, and suddenly deciding to do something here. But it was not an organization that had planned long beforehand to attack the embassy here.

Mr. Lee: I think I understand that then.

There's been some discussion that you had embarked on a study of the potential threat to Canada emanating from former Warsaw Pact countries. I'm wondering if you have embarked on the study, whether or not you have completed it, to whom you might be reporting, and whether or not that report might be one that could be made public.

Mr. Courtois: Mr. Archdeacon tells me that the study is not complete yet, but it would appear that any threat has diminished. When it is completed, the conclusions will be reported in our annual report.

[*Translation*]

protection des droits civils, mais je crois qu'intellectuellement elle est assez honnête pour prendre la bonne décision quand elle sera appelée à peser les droits civils et la sécurité du pays.

M. Lee: Vous pouvez donc assurer au sous–comité que vous et elle ferez tout votre possible pour reconnaître toute difficulté imprévue qui pourrait survenir à cet égard dans l'avenir?

M. Courtois: Je ne peux pas parler en son nom, mais je peux vous assurer que je discuterai volontiers avec elle de tout conflit qui pourrait survenir.

M. Lee: Merci.

On dit dans votre rapport au Parlement pour l'année 1991–1992 qu'à l'égard de l'attaque lancée contre l'ambassade d'Iran en avril 1991, le CSARS a conclu après avoir lu les dossiers du SCRS que l'attaque lancée contre l'ambassade d'Iran était spontanée. Dans un jugement rendu récemment, la Cour fédérale a refusé à une personne le droit d'être admise au Canada parce qu'elle a été l'une des organisatrices de l'attaque. Il me semble qu'il y a une contradiction entre la décision qui dit que l'attaque a été planifiée et votre conclusion fondée sur les dossiers du SCRS, selon lesquels l'attaque était spontanée. Pourriez–vous aider le sous–comité à résoudre ce problème?

M. Courtois: Oui. Tout d'abord, nous arrivons à la conclusion dans notre rapport de l'année dernière qu'il n'y a aucune preuve d'une attaque planifiée au Canada. Nous pouvons défendre cette conclusion. Comme vous le savez, nous avons effectué des recherches assez exhaustives. Il n'y a eu aucune coordination des attaques qui ont eu lieu dans les différentes villes. Nous croyons toujours que les attaques dans les différentes villes étaient spontanées, mais l'attaque menée ici, au Canada, a exigé un peu de coordination à la dernière minute.

M. Lee: Donc, vous acceptez l'opinion de la cour dans cette affaire. Je n'ai pas devant moi les motifs de cette décision, mais je crois que c'est le ministre de l'Emploi et de l'Immigration qui a fait la requête. Vous croyez que cette décision est conforme à votre conclusion. . .

M. Courtois: Oui.

M. Lee: . . .selon laquelle un individu a pu participer à la planification d'une façon ou d'une autre, à court terme ou. . .

M. Courtois: Localement. . . des groupes ayant vu ce qui s'était passé en Europe, et le bombardement des leurs en Iran, ont soudainement décidé de faire quelque chose ici. Mais ce n'était pas une organisation qui avait préparé de longue main l'attaque de l'ambassade ici.

M. Lee: Je crois comprendre maintenant.

Il a été question d'une étude que vous aviez entreprise sur la menace potentielle que poseraient pour le Canada des pays qui étaient membres du Pacte de Varsovie. Je me demande si vous avez entrepris cette étude, si vous l'avez terminée, à qui vous en ferez rapport, et si ce document pourrait être rendu public.

M. Courtois: M. Archdeacon me dit que l'étude n'est pas encore terminée. Il semblerait cependant que si jamais il y a eu une menace, elle a diminué. Une fois l'étude terminée, les conclusions seront énoncées dans notre rapport annuel.

[*Texte*]

Mr. Lee: Thank you. Now, your last annual report listed the studies you had completed in the year the report covers. I would ask you to advise this committee what studies you are currently embarked on that are not published in the previous annual report, which studies are ongoing, and which might have been completed recently, which weren't shown in your 1991–92 annual report.

Mr. Courtois: We have regularly a list of all the studies that are going on, some of which will be, when completed, in our current annual report, and others will be carried forward and continued. I don't have the list here. We have a number of them, Mr. Lee. We keep the staff very busy.

Mr. Lee: I think our research staff might find that listing very helpful.

Mr. Courtois: We must have ten or eleven.

Mr. Lee: Mr. Chairman, could I suggest that the list be made available to the subcommittee?

The Chairman: Yes, certainly.

Mr. Courtois: I'm asking Mr. Archdeacon to get a list and forward it to the committee.

Mr. Lee: Thank you.

Mr. Blackburn (Brant): I too welcome our witnesses here today.

First of all, following along Mr. Lee's line of questioning with respect to post–Warsaw Pact or former Warsaw Pact spy activity or intelligence–gathering activity in this country, are your satisfied that CSIS is making the transition, if I can use that expression, in its attitude toward these countries, such as Poland, Czechoslovakia, Romania? Are they now looking upon them more as friends and allies, or does CSIS still, in your view, look upon them as potential enemies, as we did during the Cold War years? Along with that, could you tell the committee whether or not you are aware whether there's been a diminution in the amount of intelligence–gathering activity from those embassies in this country or whether it appears to be business as usual?

Mr. Courtois: First of all, I want to make it clear I'm not speaking for CSIS, because they're very competent to speak for themselves. Number two, I hope they are not lulled into the belief that because the Cold War is officially over, there is no danger to the security of the country. I think—and that's my view, with reason—they are still very aware of the potential for espionage, if you want to call it that, but also for terrorism.

• 1550

I would think over 50% of their time is devoted to protecting the country from terrorism, and not necessarily coming from foreign groups. Every disturbance or every quarrel that you may have in the Middle East or in eastern Europe is very often transplanted to Canada, because those nationals who are here have different views, and there is likely to be terrorism. We've seen it in the Air India crash some years ago, where they wanted to attract attention.

[*Traduction*]

M. Lee: Merci. Dans votre dernier rapport annuel, vous énumériez les études terminées au cours de l'année visée. J'aimerais que vous disiez au comité quelles études actuellement en cours n'ont pas fait l'objet de mention dans des rapports annuels précédents, quelles études sont menées, qui auraient pu être terminées récemment, et qui n'étaient pas mentionnées dans votre rapport annuel de 1991–1992.

M. Courtois: Nous tenons une liste de toutes les études qui sont menées; certaines, une fois qu'elles seront terminées, seront mentionnées dans notre rapport annuel de l'année en cours, et d'autres se poursuivront. Je n'ai pas la liste en main. Il y en a un certain nombre, monsieur Lee. Le personnel est très occupé.

M. Lee: Je pense que notre personnel de recherche pourrait trouver cette liste très utile.

M. Courtois: Nous devons en avoir 10 ou 11.

M. Lee: Monsieur le président, puis–je demander que la liste soit remise au sous–comité?

Le président: Oui, certainement.

M. Courtois: Je demande à M. Archdeacon d'obtenir la liste et de la transmettre au comité.

M. Lee: Merci.

M. Blackburn (Brant): Je souhaite moi aussi la bienvenue à nos témoins d'aujourd'hui.

D'entrée de jeu, pour faire suite aux questions de M. Lee au sujet des activités d'espionnage ou de collecte de renseignements au Canada par des pays qui étaient signataires du Pacte de Varsovie, croyez–vous que le SCRS opère la transition, si on peut utiliser cette expression, change son attitude face à ces pays? Je pense à la Pologne, à la Tchécoslovaquie, à la Roumanie. Les considère–t–on maintenant davantage comme des amis et des alliés, ou le SCRS voit–il toujours dans ces pays des ennemis potentiels, comme c'était le cas à l'époque de la guerre froide? De plus, pourriez–vous dire au comité si vous savez s'il y a eu une diminution des activités de collecte de renseignements de ces ambassades ici au Canada ou si les choses semblent suivre leur cours normalement?

M. Courtois: Premièrement, je tiens à préciser que je ne suis pas le porte–parole du SCRS, qui est tout à fait en mesure de parler en son propre nom. Deuxièmement, j'espère qu'on ne se laisse pas berner par le fait que, la guerre froide étant officiellement terminée, il n'y aurait plus de danger pour la sécurité du pays. Je pense—et je le pense avec raison—qu'on est encore parfaitement conscient du risque d'espionnage, si on peut l'appeler ainsi, et aussi du risque de terrorisme.

Je suis porté à penser qu'ils consacrent plus de la moitié de leur temps à protéger le pays du terrorisme, et non pas nécessairement d'activités terroristes de groupes étrangers. Tout incident ou toute querelle qui peut éclater au Moyen–Orient ou en Europe de l'Est est très souvent transplanté au Canada, parce que ces ressortissants qui sont ici ont une opinion différente, et il est probable qu'il y ait du terrorisme. Nous l'avons vu dans le cas de l'écrasement de l'avion d'Air India il y a quelques années, moyen qu'ils avaient choisi pour attirer l'attention sur leur cause.

[*Text*]

In the field of intelligence, while the military espionage continues, at least in part on the part of Russia, it is mostly industrial espionage. Canada is a very advanced country in many fields. CSIS, to my knowledge, is very conscious of the potential for leaks and for the stealing of information that would assist the proliferation of nuclear weapons or chemical warfare.

Mr. Blackburn: Is SIRC aware of the degree of espionage activity that continues in this country from former Warsaw Pact embassies? There was a time, as far as I can recall, when there was a great deal of activity in this community and outside of this community, but particularly here in Ottawa, by the former Soviet Union. We now have Russia, the Ukraine, and of course the other republics. Are you aware of the level of activity that continues in those embassies in their security and intelligence operations? Is it as high as it was? Are we talking about numbers here, staff people? I know it is difficult to get into detail here, but do you have a general handle on this, or understanding?

Mr. Courtois: I think we have a general feeling that while the number of foreign agents here may have decreased, it is still substantial. They are watched very carefully. We wonder why some of those countries, which may not have the means, bother keeping people here, but obviously they think it is worthwhile.

Mr. Blackburn: Job creation. Jobs are scarce over there these days.

Mr. Lee: They are here too.

Mr. Blackburn: As they are here too, yes. That's another committee, I think.

I want to come to my second question, which is related to that, and that is technology transfer and industrial espionage. Do you feel, sir, that SIRC has the intellectual capacity to bridge that transition? Do you have enough staff people knowledgeable in high tech, whether it is in thermonuclear research or whether it is in telecommunications and so on, areas of our industrial region or our industrial complex that foreign powers would be specifically interested in? Do you have to subcontract or second specialists from CSIS itself to apprise you of the details that obviously you will have to go into in your inquiries?

Mr. Courtois: I believe that not SIRC but CSIS has the personnel required to assess the extent of the espionage on technical matters.

Mr. Blackburn: I guess I am going back to my original question. Are you satisfied, as the watchdog of CSIS, that you have the trained personnel to keep you informed with respect to CSIS's activities in that area?

Mr. Courtois: As you know, our personnel have very free access to CSIS to find out what they are doing and to get the information they want. I am not aware that CSIS has ever refused us something that is very pertinent in this field. I think CSIS is qualified. Our job is to assess the quality of their work.

[*Translation*]

Dans le domaine de la collecte de renseignements, bien que l'espionnage à caractère militaire se poursuive, du moins de la part de la Russie, on fait surtout face à de l'espionnage industriel. Le Canada est un pays très avancé dans de nombreux domaines. Le SCRS, à ma connaissance, est bien conscient des risques de fuites et de vols d'informations qui pourraient contribuer à la prolifération de l'armement nucléaire ou à la guerre chimique.

M. Blackburn: Le CSARS connaît–il l'ampleur des activités d'espionnage menées au Canada par des ambassades de pays qui faisaient partie du Pacte de Varsovie? Il fut un temps, aussi loin que je me souvienne, où l'ancienne Union soviétique était très active au sein de cette collectivité, comme à l'extérieur de celle–ci, mais surtout ici à Ottawa. Il y a maintenant la Russie, l'Ukraine, et bien sûr les autres républiques. Êtes–vous au fait de l'intensité des activités menées par ces ambassades dans le cadre de leur mission de sécurité et de collecte de renseignements? Sont–elles aussi actives qu'avant? Avons–nous des données, connaissons–nous leur effectif? Je sais qu'il est difficile d'entrer dans les détails, mais avez–vous une idée générale de la situation?

M. Courtois: Dans l'ensemble, je crois que nous estimons que, bien que le nombre d'agents étrangers ait pu diminuer, les activités sont encore importantes. On les surveille de très près. Nous nous demandons pourquoi certains de ces pays, qui n'en ont peut–être pas les moyens, prennent la peine de garder des agents ici, mais manifestement ils semblent penser que cela en vaut la peine.

M. Blackburn: Cela crée des emplois. Les emplois sont rares de nos jours.

M. Lee: Ici aussi.

M. Blackburn: Ici aussi, oui. Cette question relève d'un autre comité, je pense.

J'aimerais revenir à ma deuxième question, qui a trait au transfert de technologie et à l'espionnage industriel. Estimez–vous, monsieur, que le CSARS a la capacité intellectuelle voulue pour opérer cette transition? Avez–vous suffisamment de gens compétents en matière de haute technologie, qu'il s'agisse de la recherche thermonucléaire ou des télécommunications ou d'un autre domaine, des secteurs actifs dans notre région industrielle ou notre milieu industriel qui pourraient intéresser particulièrement des puissances étrangères? Devez–vous faire appel à des spécialistes du SCRS pour vous informer de détails qu'il vous faut manifestement connaître pour mener vos enquêtes?

M. Courtois: Je pense que, non pas le CSARS, mais le SCRS a le personnel voulu pour évaluer l'ampleur des activités d'espionnage dans les domaines techniques.

M. Blackburn: Je vais revenir à ma première question. Croyez–vous, en tant qu'organe de surveillance du SCRS, disposer du personnel formé nécessaire pour vous tenir au courant des activités du SCRS dans ce domaine?

M. Courtois: Comme vous le savez, notre personnel a librement accès au SCRS pour s'informer de ce qu'il fait et pour obtenir les renseignements qu'il veut obtenir. À ma connaissance, le SCRS ne nous a jamais refusé quoi que ce soit de très pertinent dans ce domaine. Je pense que le SCRS est compétent. Notre travail consiste à évaluer la qualité de son travail.

[*Texte*]

• 1555

Mr. Blackburn: That's exactly my point. I wonder if you had to rely on the expertise within CSIS to judge whether or not CSIS was doing a good job in the field of high technology and technology transfer. To me, it doesn't seem acceptable that you would use the same people to assess themselves. In a sense, that is what you'd be asking them to do. As a parliamentarian, I'd be much more confident if SIRC had its own research people, or maybe a third party that could—investigate is probably too strong a word—oversee the work that CSIS is doing in these highly specialized fields. Is that feasible?

Mr. Courtois: Having outside personnel would create some problems. It would have to be our own staff. If we came before you to ask to increase our staff by 50 or 100, I don't think we'd get a very good reception.

Mr. Blackburn: How about five? Or three?

Mr. Courtois: I believe, from what I've seen, the CSIS people are very highly qualified. They are no longer the type who. . .

Mr. Blackburn: I don't question that.

Mr. Courtois: They are very qualified.

Mr. Blackburn: Under the present circumstances, if I follow you correctly, if you wanted to do an audit of CSIS capability in transfer technology, you would have to use CSIS people to tell you whether or not they were competent. You don't have the trained, highly skilled, staff people yourself.

Mr. Courtois: No.

Mr. Blackburn: That's understandable, because there's been a change in emphasis here from political and military espionage to high-tech and industrial and so on.

Hon. Edwin Goodman (Member, Security Intelligence Review Committee): We believe we have people who are quite competent to evaluate the material and tell us what they think CSIS is doing.

Quite frankly, I don't believe that in the field of technology CSIS or anybody else could have the range of knowledge that they would be able to evaluate all the different technology. That is something that is an obligation of industry itself. We can help them and assist them, but with countries all over the world doing joint ventures, you are not going to be able to keep track of all of that.

I've just come back from China, where Americans and Canadians and Europeans are constantly doing technological joint ventures. What CSIS can do is look at the leading edges of our technology and try to protect the leading edges.

Mr. Blackburn: Mr. Goodman, do you anticipate that within the not very distant future this whole exercise in security and intelligence work with respect to transfer technology, given the globalization of the marketplace today, may become futile, may become irrelevant? You used the expression "joint ventures". Supposing Northern Telecom Canada is in a joint venture with an American, a Chinese, a Japanese, an Argentinian, or whatever it happens to be. All those countries

[*Traduction*]

M. Blackburn: C'est exactement là que je veux en venir. Je me demande si vous deviez compter sur l'expertise du SCRS pour évaluer si celui-ci fait ou non du bon travail dans le domaine de la haute technologie et des transferts de technologie. À mon sens, il ne me semble pas acceptable que vous demandiez à des gens de s'évaluer eux-mêmes. En somme, c'est ce que vous leur demandez de faire. En tant que parlementaire, je serais beaucoup plus rassuré si le CSARS avait ses propres agents de recherche, ou si peut-être une tierce partie pouvait—faire enquête, c'est peut-être aller un peu trop loin—mais surveiller le travail qu'effectue le SCRS dans ces domaines hautement spécialisés. Est-ce possible?

M. Courtois: Faire appel à du personnel extérieur créerait certaines difficultés. Il faudrait compter sur notre propre effectif. Si nous nous présentions devant vous pour demander d'accroître notre effectif de 50 ou de 100 employés, je ne pense pas que nous serions très bien accueillis.

M. Blackburn: Que diriez-vous de cinq? Ou de trois?

M. Courtois: Je crois, d'après ce que j'ai pu constater, que les employés du SCRS sont très compétents. On n'en trouve plus de ce genre qui. . .

M. Blackburn: Je n'en doute pas.

M. Courtois: Ils sont très compétents.

M. Blackburn: Dans la conjoncture actuelle, si je vous comprends bien, si vous vouliez vérifier la capacité du SCRS en matière de transfert de technologie, vous devriez faire appel à des gens du SCRS pour vous dire s'il est compétent ou non. Vous ne disposez pas quant à vous de personnel formé et hautement compétent pour le faire.

M. Courtois: Non.

M. Blackburn: On le comprend, car avant on accordait la priorité à l'espionnage politique et militaire, mais on l'accorde maintenant à l'espionnage industriel et de haute technologie.

L'hon. Edwin Goodman (membre, Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité): Nous croyons disposer de gens assez compétents pour évaluer le matériel et nous dire ce qu'ils pensent des activités du SCRS.

En toute franchise, je ne crois pas que dans le domaine de la technologie le SCRS, ou qui que ce soit d'autre, puisse avoir les connaissances qui lui permettraient d'évaluer toutes les différentes technologies. C'est un devoir qui appartient à l'industrie en tant que telle. Nous pouvons les aider et les soutenir, mais comme il y a des pays partout dans le monde qui s'associent, on ne peut pas être au courant de tout.

Je reviens tout juste de Chine, où des Américains, des Canadiens et des Européens ne cessent de créer des coentreprises technologiques. Ce que peut faire le SCRS, c'est se pencher sur les secteurs de pointe de notre technologie et essayer de les protéger.

M. Blackburn: Monsieur Goodman, prévoyez-vous que dans un avenir assez rapproché tout ce travail de sécurité et de collecte de renseignements relatifs au transfert de technologie, étant donné la mondialisation des marchés à laquelle nous assistons, pourrait devenir futile, sans objet? Vous avez parlé de «coentreprise». Supposons que Canada Northern Tel crée une coentreprise avec un Américain, un Chinois, un Japonais, un Argentin, ou qui que ce soit d'autre. Il se trouve que ces pays

[*Text*]

have their own intelligence services. It could be an absolute nightmare trying to keep track of one's own technological secrets.

Mr. Goodman: Sleeping well, I wouldn't use the word "nightmare", but I don't think it's futile. I think there are limitations because of global trade on what any nation can do to protect its technology. This has been pointed out by us to CSIS. I think they are going to have to make a distinction between what they're trying to protect and what they're not going to be able to protect. It's going to be difficult, it's going to have limitations, but it is not futile.

Mr. Blackburn: We could be in a situation, and probably are already, in which companies own parts of several other companies in other national geographic areas, and they are stealing from each other.

Mr. Goodman: You could.

Mr. Blackburn: Indeed, they may be doing it purposely. We don't know what would be their trade secrets.

Mr. Goodman: We know that CSIS is going on a program of educating our Canadian business.

• 1600

Mr. Blackburn: It seems now it's much simpler than the good old days of the Cold War, when we were just talking about ideology and military secrets.

Those are all the questions I have for the time being. Thank you very much.

The Chairman: Thank you, Mr. Blackburn. Mr. Wappel.

Mr. Wappel (Scarborough West): Thank you. Mr. Goodman will recall when he was here the last time I asked a question about who checks the security or were the new appointments checked for security clearance, and neither Mr. Goodman nor Mr. Vari was able to provide any specific details in that regard.

I therefore took it up as recently as a couple of weeks ago with the minister and his officials, and the Solicitor General is, if I'm not misquoting him, unable to advise that there is in fact a security clearance done on members of SIRC. His department certainly does not do one, he says. Mr. Protti, the director of CSIS, says that if they're asked, they'll check, as does Commissioner Inkster of the RCMP.

There's some speculation that the Privy Council Office does a security clearance. I wonder if anyone at SIRC has looked into this. If they have, what have they found out in terms of whether or not new appointees or indeed all appointees are security cleared for this very sensitive position?

Mr. Courtois: Mr. Wappel, there is a letter that was written to Dr. Robert Horner, chairman of the standing committee, dealing with this question. If I may, I'll quote one paragraph:

> . . .inquiries are made of the Commissioner of the RCMP. . . on behalf of the Prime Minister and under the Prime Minister's authority and responsibility, to ensure the integrity of persons recommended for office.

[*Translation*]

possèdent leurs propres services de renseignement. Il pourrait devenir absolument cauchemardesque d'essayer de garder la piste des secrets technologiques de chacun.

M. Goodman: Je dors d'un sommeil tranquille, et je n'emploierai donc pas le mot «cauchemardesque», mais je ne pense pas que ce soit futile. Je crois qu'il existe des limites, en raison du commerce mondial, à ce qu'une nation peut faire pour protéger sa technologie. Nous l'avons du reste mentionné au SCRS. Je pense qu'il leur faudra établir une distinction entre ce qu'ils essaient de protéger et ce qu'ils ne vont pas pouvoir protéger. Ce sera difficile, il y a aura des limites, mais ce n'est pas une tâche futile.

M. Blackburn: Il pourrait arriver, et c'est sans doute déjà le cas, que des sociétés possèdent des volets de plusieurs autres sociétés dans d'autres régions du monde, et qu'elles se pillent mutuellement.

M. Goodman: C'est possible.

M. Blackburn: Bien sûr, elles peuvent le faire intentionnellement. Nous ne savons pas quels seraient leurs secrets commerciaux.

M. Goodman: Nous savons que le SCRS entreprend un programme de sensibilisation de nos entreprises canadiennes.

M. Blackburn: Il semble que ce soit maintenant beaucoup plus simple qu'à l'époque de la guerre froide, quand on ne parlait que d'idéologie et de secrets militaires.

Je n'ai pas d'autres questions à poser pour l'instant. Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Blackburn.

M. Wappel (Scarborough–Ouest): Merci. M. Goodman se souviendra qu'à sa dernière comparution je lui avais demandé qui effectuait les vérifications de sécurité, ou si les nouveaux employés devaient obtenir une attestation de sécurité, et ni M. Goodman ni M. Vari n'avaient pu fournir de réponses détaillées à cet égard.

Ainsi donc, il y a quelques semaines à peine, j'ai posé la question au ministre et à ses hauts fonctionnaires, et le solliciteur général est, si je me souviens bien de ses propos, incapable de dire si l'on applique effectivement la procédure d'attestation de sécurité dans le cas des membres du CSARS. Son service ne le fait certainement pas, affirme–t–il. M. Protti, le directeur du SCRS, dit que si on le leur demande, ils font une vérification, comme c'est également le cas du commissaire Inkster de la GRC.

On suppose que le Bureau du Conseil privé applique la procédure d'attestation de sécurité. Je me demande si quelqu'un au CSARS s'est penché sur cette question. Dans l'affirmative, a–t–on pu constater que les nouveaux employés, ou même tous les employés, font l'objet d'une attestation de sécurité pour pouvoir occuper ces postes très sensibles?

M. Courtois: Monsieur Wappel, une lettre a été envoyée à M. Robert Horner, président du comité permanent, au sujet de cette question. Si vous le permettez, je vais en citer un paragraphe:

> Des demandes sont présentées au commissaire de la GRC, au nom du premier ministre, et en conformité avec son pouvoir et sa responsabilité, pour s'assurer de l'intégrité des personnes faisant l'objet d'une recommandation pour occuper un poste.

[*Texte*]

Since this was raised at the committee, I would add that the role of the Privy Council Office in this regard is simply to convey the Prime Minister's request to the Commissioner.

The Commissioner conducts checks of police records, asks CSIS to examine its security indices, and may, as appropriate, verify an individual's status with respect to contraventions of other federal law. These inquiries fully comply with the provisions of the Privacy Act.

And this was a letter from the Hon. Douglas Lewis, Solicitor General, to the chairman of the standing committee.

Mr. Wappel: Do we know who makes these requests? Is there a particular person at the Privy Council Office in charge of this kind of thing?

Mr. Courtois: I think the person in the Privy Council Office who is in charge of intelligence and security is the deputy clerk, Mr. Elcock.

Mr. Wappel: I wonder if you would consider it worth while in your next report to make some mention of the fact that it would appear as if SIRC members are in fact checked for security clearance before they're put into this particular position and exactly how it's done, if it can be followed through in some way. I find it a little distressing that even the Solicitor General didn't know when asked. I don't find it at all unusual that new appointees wouldn't know, but I did find it distressing that the Solicitor General wouldn't know. I think that's slipshod, if I may put it that way.

Mr. Courtois: But as SIRC, I don't quite understand that we are to make our own investigations on our members, because we are appointed by Order in Council. As the Solicitor General has written to Dr. Horner, there is some check, but that's really. . . Our job is to report on our operations, not on the security clearances of our members, which is the responsibility of someone else.

Mr. Wappel: But don't you feel that you have a comment as to the method by which that security clearance is accomplished or suggestions that might make it better or worse? You don't feel that's your function in any way?

Mr. Courtois: I read from the Solicitor General's letter that "according to long established practice, before anyone is sworn as a Privy Councillor," and by law we have to be privy councillors, "the Prime Minister must be satisfied as to their loyalty to Canada, their suitability, fitness for office and integrity." Then the inquiries are made, I assume by the PMO or the PCO, of the Commissioner of the RCMP on behalf of the Prime Minister and under his authority, to ensure the integrity of people who are recommended for office. So I always assume that when we are appointed privy councillors there is a prior check made by either the Privy Council or the RCMP.

• 1605

Mr. Wappel: I totally concur. I would assume that too. But isn't it dangerous to operate on the basis of assumption, just as a matter of principle? We assume that people are being appointed to these very sensitive positions, and on the basis of

[*Traduction*]

Comme cette question a été soulevée au comité, j'aimerais ajouter que le rôle du Bureau du Conseil privé à cet égard n'est que de transmettre la demande du premier ministre au commissaire.

Celui–ci effectue des vérifications des dossiers de police, demande au SCRS d'examiner ses cotes de sécurité et peut, s'il le juge approprié, vérifier si la personne visée a enfreint d'autres lois fédérales. Ces vérifications sont parfaitement conformes aux dispositions de la Loi sur la protection des renseignements personnels.

C'était une lettre de l'honorable Douglas Lewis, solliciteur général, au président du comité permanent.

M. Wappel: Savez–vous qui présente ces demandes? Est–ce que quelqu'un au Bureau du Conseil privé est spécialement responsable de ces questions?

M. Courtois: Je pense que la personne qui est responsable des questions de renseignement et de sécurité au Bureau du Conseil privé est le sous–greffier, M. Elcock.

M. Wappel: Je me demande si vous pourriez envisager, dans votre prochain rapport, de mentionner le fait qu'il semblerait que les membres du CSARS font effectivement l'objet d'une attestation de sécurité avant d'occuper leur poste et de mentionner comment exactement on y procède, si on peut le faire d'une façon ou d'une autre. Je trouve assez consternant de voir que même le solliciteur général n'a pas pu répondre. Il ne m'a pas paru le moindrement étonnant que de nouveaux employés ne soient pas au courant, mais je trouve navrant de voir que le solliciteur général ne le sait pas. Je pense que c'est faire preuve de négligence, si je peux m'exprimer ainsi.

M. Courtois: Mais en tant que membre du CSARS, je ne crois pas savoir que nous devions mener nos propres enquêtes sur nos membres, puisque nous sommes nommés par décret. Comme le solliciteur général l'a dit dans sa lettre à M. Horner, on procède à certaines vérifications, mais c'est vraiment. . . Notre travail consiste à faire état de nos activités, et non pas des attestations de sécurité de nos membres, ce qui est la responsabilité de quelqu'un d'autre.

M. Wappel: Mais ne pensez–vous pas que vous avez un mot à dire quant à la méthode suivie pour attribuer des attestations de sécurité ou des suggestions à faire pour l'améliorer ou non? Vous n'avez pas l'impression que cela fait partie de vos fonctions?

M. Courtois: Selon la lettre du solliciteur général, «conformément à une pratique de longue date, avant qu'une personne ne soit assermentée et devienne membre du Conseil privé—et la loi dispose que nous devons faire partie du Conseil privé—le premier ministre doit être convaincu de la loyauté de cette personne envers le Canada, de sa compétence, de son aptitude à occuper ce poste et de son intégrité». Puis les enquêtes sont menées, par le CPM ou le BCP je suppose, par le commissaire de la GRC au nom du premier ministre et sous sa responsabilité, afin de veiller à l'intégrité des gens qui sont recommandés à un poste. Je suppose donc toujours que, lorsqu'on est nommé conseiller privé, le Conseil privé ou la GRC a effectué une vérification préalable.

M. Wappel: Je suis tout à fait d'accord. Je le suppose moi aussi. Mais n'est–il pas dangereux d'agir en fonction de cette hypothèse, ne serait–ce que par principe? Nous supposons que les gens sont nommés à ces postes très délicats et, à partir de

[*Text*]

assumption we assume that somebody is assuming that they're not being appointed improperly or that their background has been properly checked. There are a lot of assumptions, but nobody seems to know that there is a procedure in place or that it is followed in every case. I find that strange. As the committee involved in the overall review of CSIS, and presumably the internal security of this country, I am wondering, just in general, if you wouldn't find it interesting that we're operating on the basis of assumptions as to what kind of clearance people get before they're appointed.

Mr. Courtois: But that would be making an investigation into our own suitability.

Mr. Wappel: No, not into your own suitability, into the method by which people are or are not security cleared before they are put into your position. That's a different thing, as I see it. That doesn't involve an investigation of personal members of the committee; it involves the investigation of the methodology by which they are security cleared before they're put into that position.

Mr. Courtois: You would probably know more about it than I, but it would probably be a system that is parallel to the investigation that is made before one is appointed to the cabinet, because—

Mr. Wappel: I have no experience in that regard and I certainly hope that people who would be put into the cabinet would be security cleared. I don't consider that an unreasonable proposition.

Mr. Courtois: I would suggest, respectfully, that maybe you gentlemen are better qualified than we are to know what clearance is given to those who are appointed to the cabinet. We are the subjects.

Mr. Wappel: So I gather you are not going to make any comment or think about discussing it among yourselves as to whether or not you should bring it up.

Mr. Courtois: Mr. Wappel, I didn't say that we wouldn't discuss it amongst ourselves. But my first reaction, and I don't like to make a hasty decision, is that maybe we could be told that we're going beyond our mandate.

Mr. Wappel: I'll leave it at that. I've flagged it; perhaps the kernel of interest may develop. I will then refer directly to the estimates for a moment. On page 7 there was a forecast estimate of a certain amount of money for 1992–93, and I'm wondering if the actual amount has now been ascertained.

Mr. Courtois: I ask will ask Mr. Archdeacon, who keeps the books.

Mr. Maurice Archdeacon (Executive Director, Security Intelligence Review Committee): We do not have a final total of everything that has been spent, because the bills come in until the end April and have to be totalled into last year's accounts. That's the rule under the FAA. But if I may make an estimate, I think that we will be handing back to the government the amount of money they've requested, plus about another $40,000.

Mr. Wappel: Does this mean that it's going to come in lower than the forecast?

Mr. Archdeacon: Yes.

[*Translation*]

cette hypothèse, nous supposons aussi que quelqu'un suppose lui aussi que ces personnes ne sont pas nommées par erreur ou que leurs antécédents ont bien été vérifiés. On fait beaucoup de suppositions, mais personne ne semble savoir qu'il existe des mécanismes ou que ces mécanismes sont toujours appliqués. Cela me paraît étrange. À titre de membre du comité qui effectue un examen global du SCRS et, vraisemblablement, de la sécurité interne du pays, je me demande, de façon très générale, si vous ne trouvez pas intéressant que nous agissions en fonction de suppositions quant au type d'attestation de sécurité que les gens obtiennent avant d'être nommés à des charges publiques.

M. Courtois: Mais cela voudrait dire faire enquête sur notre pertinence.

M. Wappel: Non, pas sur votre pertinence, sur la façon dont les gens obtiennent ou n'obtiennent pas une attestation de sécurité avant d'occuper votre poste. C'est bien différent, selon moi. Cela ne veut pas dire une enquête personnelle sur les membres du comité, mais plutôt sur la méthode employée pour leur accorder une attestation de sécurité avant de leur confier ce poste.

M. Courtois: Vous en savez probablement davantage que moi sur la question, mais il s'agirait probablement d'un mécanisme parallèle à l'enquête menée avant que quelqu'un soit nommé au Cabinet, parce que. . .

M. Wappel: Je n'ai aucune expérience à cet égard, et j'espère certainement que les gens qui sont nommés au Cabinet obtiennent une attestation de sécurité. Cela me paraît logique.

M. Courtois: Je crois humblement que vous, messieurs, êtes mieux qualifiés que nous pour savoir quelle attestation est donnée à ceux qui sont nommés au Cabinet. Nous ne sommes que des sujets.

M. Wappel: J'en déduis donc que vous ne vous prononcerez pas sur la question et ne pensez pas non plus à vous demander entre vous si la question devrait être soulevée.

M. Courtois: Monsieur Wappel, je n'ai pas dit que nous n'en discuterions pas entre nous. Mais ma première réaction, et je n'aime pas prendre des décisions à la hâte, c'est de croire qu'on pourrait peut–être nous accuser d'outrepasser notre mandat.

M. Wappel: Restons–en là. J'ai signalé le problème; peut–être semé la graine qui germera. Je reviens alors directement au budget pour un instant. À la page 7, on donne des prévisions budgétaires pour 1992–1993. Je me demande si le montant réel a été établi depuis.

M. Courtois: Je prierais M. Archdeacon, qui tient les livres, de répondre à cette question.

M. Maurice Archdeacon (directeur exécutif, Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité): Nous n'avons pas de total final pour tout ce qui a été dépensé, parce que les factures continuent d'entrer jusqu'à la fin d'avril et doivent être imputées à l'année précédente. C'est la règle en vertu de la LGFP. Mais si vous me permettez une estimation, je crois que nous remettrons au gouvernement le montant qu'il nous a demandé, et 40 000$ de plus.

M. Wappel: Le total sera donc inférieur aux prévisions?

M. Archdeacon: Oui.

[*Texte*]

Mr. Wappel: Good. Okay. On the previous page you talk about conducting an audit of all aspects of CSIS investigations in one region of Canada and then you're going to audit two CSIS posts abroad. To me, audit has a financial connotation as well. We asked Mr. Protti recently about the efforts that the Auditor General is making to audit CSIS and its operations, financially obviously. Are you going to be including a financial audit as part of your audit?

• 1610

Mr. Courtois: Just operations.

Mr. Wappel: Just operations.

Mr. Courtois: And this year it is going to be Halifax, Singapore, and Australia.

Mr. Wappel: Do you feel that you're precluded from auditing financial matters? I'll put it another way: do you feel that your mandate under the act is only to audit operations, or would it include finances?

Mr. Courtois: My own view would be that it's only operations, because the Auditor General is in charge of the financial audit. If there were a report saying there's something wrong, then we might look into operations of CSIS.

Mr. Wappel: I take it then that the functions set out in the act "to review generally the performance by the Service of its duties and functions", etc., would not, in your view, include financial audits, unless otherwise brought up by some other agency.

Mr. Courtois: Mr. Archdeacon tells me there is an understanding with the Auditor General to cooperate if they feel they need our help on anything in the financial audit of the service.

Mr. Wappel: I have a couple of other brief questions on the estimates.

Figure 5 on page 15, English version, talks about complaint cases. More than 50% of the complaints are under the category "General Complaints". Is there any trend to those general complaints, or are they all over the place? Could you help us out on what kinds of general complaints there would have been? I note that they've increased over the years, generally speaking.

Mr. Courtois: Complaints, Mr. Wappel, vary over a wide field. They are about everything. There is no single point that is targeted by complaints.

Mr. Wappel: Are there any complaints about CSIS overstepping its mandate?

Mr. Courtois: That's our job to try to find out. We find very little of that.

Mr. Wappel: But have there been any complaints under that "General Complaints" category by people complaining that CSIS has overstepped its mandate or has done unlawful or inappropriate surveillance?

Mr. Courtois: Yes, there are some.

Mr. Wappel: And you investigate those, I take it.

Mr. Courtois: Obviously.

[*Traduction*]

M. Wappel: Très bien. À la page précédente, vous parlez de la vérification de tous les aspects des enquêtes du SCRS dans une région du pays ainsi que de la vérification de deux bureaux du SCRS à l'étranger. Dans mon esprit, la vérification a aussi des connotations financières. Nous avons interrogé récemment M. Protti sur les activités du vérificateur général relatives à une vérification du SCRS et de ses activités, financières il va sans dire. Allez–vous inclure une vérification financière dans la vôtre?

M. Courtois: Nous ne nous intéressons qu'aux opérations.

M. Wappel: Qu'aux opérations.

M. Courtois: Et cette année, ce sera le tour de Halifax, de Singapour et de l'Australie.

M. Wappel: Avez–vous l'impression qu'on vous empêche de vérifier les aspects financiers? Je poserai la question autrement: pensez–vous que votre mandat prévu dans la loi porte uniquement sur la vérification des opérations, ou inclut–il aussi les finances?

M. Courtois: Je crois qu'il se limite aux opérations, parce que le vérificateur général se charge de la vérification financière. Si un rapport révélait des lacunes, nous examinerions peut–être les activités du SCRS.

M. Wappel: J'en déduis donc que les fonctions définies dans la loi, qui consistent à «surveiller la façon dont le service exerce ses fonctions», etc., n'incluent pas, à notre avis, les vérifications financières, sauf si elles sont soulevées autrement par un autre organisme.

M. Courtois: M. Archdeacon m'informe qu'il y a avec le vérificateur général une entente nous permettant de collaborer avec lui s'il a besoin de notre aide pour effectuer une vérification financière du service.

M. Wappel: Il me reste encore quelques brèves questions sur le budget.

Le tableau 5, à la page 16 du texte français, porte sur les plaintes. Plus de 50 p. 100 des plaintes font partie de la catégorie «Plaintes générales». Une tendance se dégage–t–elle de ces plaintes, ou sont–elles généralisées? Pouvez–vous nous renseigner sur le genre de plaintes générales? Je constate qu'elles ont augmenté au fil des années.

M. Courtois: Les plaintes, monsieur Wappel, varient beaucoup. Elles portent sur toutes sortes de choses. Il n'y a pas de dénominateur commun.

M. Wappel: Se plaint–on que le SCRS outrepasse son mandat?

M. Courtois: C'est notre travail de chercher à le savoir. Nous ne le constatons que très rarement.

M. Wappel: Mais parmi ces «plaintes générales», existe–t–il des plaintes de gens convaincus que le SCRS a outrepassé son mandat ou a effectué une surveillance illégale ou déplacée?

M. Courtois: Oui, il y en a.

M. Wappel: Et vous faites enquête à leur sujet, je suppose.

M. Courtois: Évidemment.

[*Text*]

Mr. Wappel: On page 17—I'm not quite sure what this means, so I'm hoping you can help us out—it states:

> The table in Figure 5 and the graph in Figure 6 omit the approximately 2,200 general complaints received from CSIS employees having to do with the use of official languages in the Service.

There were 2,200 general complaints received. Is that over a period of time, or is that in this fiscal year? There are only 2,600 employees of CSIS, as we know, roughly.

Mr. Courtois: We made a survey of that, before my time, in 1985 and 1986, I believe. If I may, I will ask Mr. Archdeacon to comment, because he is probably better informed than I am on those figures.

Mr. Archdeacon: We had a massive series of complaints in 1985–86 from the Quebec region of CSIS about the use of English rather than the use of French and English, or the use of French, in the appropriate circumstances according to the Official Languages Act. There were so many complaints and they were so varied that we had a special review done and a special report made to the Solicitor General. He issued special new instructions to CSIS and vast progress was made. The Quebec region is now dealt with in French.

Mr. Wappel: I'm sorry. When was that again? I missed that.

Mr. Archdeacon: It was in 1985–86. It was when CSIS was first formed.

Mr. Wappel: So this is ancient history then.

Mr. Archdeacon: Yes, it is. But since this is the total since the beginning, we just say that there were... There were 2,200; we remember them clearly. They overwhelmed us. We don't include them in the numbers because it skews all the numbers.

Mr. Wappel: Okay.

Now, one last thing, and that is the case of Sheik Omar Abdel–Rahman. At the last committee meeting we asked Mr. Protti about this gentleman. The only thing we have to go on is news reports. Of course we know how inaccurate those are. However, possibly once in a while there's a germ of truth in them.

• 1615

In this case, this person was reported to have come here, reported to have been a known extremist Muslim leader. He entered Canada illegally. Mr. Protti was reluctant to discuss the details of a particular case, but I wonder if you will be examining this case, not necessarily as a specific case, but as an indication of how people who would otherwise perhaps not be welcome in this country manage to get in without CSIS knowing about it. Indeed, if CSIS does know about it, what does CSIS do to ensure that they don't get in or, once they're in, that they leave?

Mr. Courtois: We're looking into that.

Mr. Wappel: Good. I'll look forward to the report. Thank you.

[*Translation*]

M. Wappel: À la page 17—je ne sais pas bien ce que cela veut dire, j'espère donc que vous pourrez m'aider—je lis:

> Ne figurent pas dans le tableau 5 ni le diagramme du tableau 6 les quelque 2 200 plaintes portées par les employés du SCRS concernant l'utilisation des langues officielles dans le service.

Par conséquent, 2 200 plaintes générales ont été portées. Au cours d'une période plus ou moins longue, ou pendant l'exercice? Le SCRS ne compte que 2 600 employés environ.

M. Courtois: Nous avons effectué un sondage à ce sujet, avant mon arrivée, en 1985 et en 1986, si je ne m'abuse. Avec votre permission, je demanderai à M. Archdeacon de vous répondre, parce qu'il connaît probablement ces chiffres mieux que moi.

M. Archdeacon: Nous avons reçu une foule de plaintes en 1985–1986 de la région du Québec, au sujet de l'emploi, au SCRS, de l'anglais au lieu du français et de l'anglais, ou du français, selon les circonstances et conformément à la Loi sur les langues officielles. Il y a eu tellement de plaintes et elles étaient si variées que nous avons effectué un examen spécial et présenté un rapport spécial au solliciteur général. Nous avons donné de nouvelles instructions spéciales au SCRS, et de vastes progrès ont été réalisés depuis. On communique désormais en français dans la région du Québec.

M. Wappel: Je suis désolé. Quand est–ce arrivé exactement? Je n'ai pas entendu.

M. Archdeacon: En 1985–1986. Quand le SCRS a été créé.

M. Wappel: C'est donc de l'histoire ancienne.

M. Archdeacon: En effet. Mais puisqu'il s'agit du total depuis le début des activités, nous affirmons simplement qu'il y a eu 2 200 plaintes. Nous nous en souvenons très bien. Nous avons été inondés. Nous ne les incluons pas dans les chiffres parce qu'elles les faussent.

M. Wappel: D'accord.

Une dernière question à propos du cheik Omar Abdel–Rahman. À la dernière séance du comité, nous avons interrogé M. Protti sur ce type. Tout ce que nous savons, nous l'avons appris par les journaux. Et tout le monde sait combien les journaux se trompent. De temps à autre, cependant, il y a peut–être un fond de vérité.

Cette personne serait venue ici et serait un dirigeant musulman extrémiste connu. Elle est entrée au Canada illégalement. M. Protti hésitait à discuter des détails d'une affaire en particulier, mais je me demande si vous examinerez cette affaire, pas nécessairement comme un cas particulier, mais à titre d'indication de la façon dont certaines personnes peut–être pas très bienvenues au Canada réussissent à entrer chez nous à l'insu du SCRS. Si le SCRS est au courant, que fait–il pour s'assurer que ces personnes–là n'entrent pas ici, ou si elles sont entrées, pour s'assurer qu'elles partent?

M. Courtois: Nous étudions la question.

M. Wappel: Bien. J'ai hâte de lire votre rapport. Merci.

[*Texte*]

The Chairman: Gentlemen, in our report on the review committee, one of our recommendations was that CSIS be given a function to oversee the financial aspects of CSIS as well. Of course the government's response indicated—well, it didn't mention that particular subject. If that occurred, do you think there would be an overlap between your functions in regard to financial auditing of CSIS and the Auditor General?

Mr. Courtois: My own view is yes.

The Chairman: The Inspector General has some duties in regard to finances as well then.

Mr. Courtois: The Inspector General looks only into operations, but the Auditor General looks into the audit of the affairs of CSIS.

The Chairman: The other matter that has concerned me is that there is a lot of talk about protecting technology, protecting industry and so on, here and in the United States. I have difficulty finding in CSIS's mandate in the act where they can act in regard to protecting technology of a private firm. What are your viewpoints on that?

Mr. Courtois: I agree with you partly. I don't think it is the job of CSIS to spend money protecting the secrets of private firms, but in the operations of CSIS, when they are aware in counter–intelligence that a company is the target of some industrial espionage, I think it's their duty to warn the company and then let that company, at its own expense, protect its secrets.

The Chairman: Okay, that's fair. The minister, in his report on CSIS last year, indicated that a task force was being set up within CSIS to review itself. I think that report has been presented. Have you had the opportunity to see it?

Mr. Courtois: We have it, and we're studying it now. We're going through it.

The Chairman: I see. When do you expect a report on it?

Mr. Courtois: I believe we'll be ready to comment on it in our annual report that we'll be depositing this fall.

The Chairman: I noticed in the highlights of your program last year an examination of a domestic exchange of information, with special emphasis on the review of the new CSIS logging system and exchanges with CSE. Will that be part of your report for this coming year?

Mr. Courtois: Mr. Archdeacon tells me that we will comment on it, but CSE, as you know, is so highly secret that some of it will not be commented on.

The Chairman: Yes, I think we're well aware of the secrecy of CSE.

Some hon. members: Oh, oh.

• 1620

The Chairman: Our concern is—and perhaps you have a slight window on it—CSE's function in regard to Canadian citizens. We are told what its function is in regard to embassies and so on. We expressed our concern as a committee in a report. We wanted CSE to be brought under your jurisdiction as well, so that Canadians have some understanding as to their civil rights in relation to CSE.

[*Traduction*]

Le président: Messieurs, dans notre rapport sur le comité de surveillance, l'une de nos recommandations consistait à confier au SCRS la mission de surveiller également les aspects financiers du SCRS. Dans sa réponse, le gouvernement est resté muet sur cette question. Si cette recommandation était mise en oeuvre, pensez–vous que vos fonctions de vérification financière du SCRS chevaucheraient celles du vérificateur général?

M. Courtois: Je crois personnellement que oui.

Le président: L'inspecteur général a lui aussi des obligations concernant les finances.

M. Courtois: L'inspecteur général n'examine que les opérations, mais le vérificateur général vérifie les activités du SCRS.

Le président: L'autre question qui me préoccupait, c'est qu'on parle beaucoup de protéger la technologie, de protéger l'industrie, etc., chez nous et aux États–Unis. J'ai du mal à trouver dans le mandat confié au SCRS dans la loi de quelle manière le SCRS peut agir de manière à protéger la technologie d'une entreprise privée. Quelle est votre opinion à ce sujet?

M. Courtois: Je suis en partie d'accord avec vous. Je ne crois pas qu'il incombe au SCRS de dépenser de l'argent pour protéger les secrets des entreprises privées, mais au cours de ses activités, lorsque le SCRS apprend par ses opérations de contre–espionnage qu'une entreprise fait l'objet d'espionnage industriel, je crois qu'il lui incombe d'avertir l'entreprise visée et de la laisser prendre des moyens, à ses propres frais, pour protéger ses secrets.

Le président: D'accord, c'est raisonnable. Dans son rapport de l'an dernier sur le SCRS, le ministre a indiqué qu'un groupe d'étude était mis sur pied au sein du SCRS pour effectuer une auto–évaluation. Je crois que le rapport a été déposé. Avez–vous eu l'occasion de le lire?

M. Courtois: Nous l'avons reçu et nous l'étudions actuellement. Nous le passons en revue.

Le président: Quand prévoyez–vous présenter votre réaction?

M. Courtois: Je crois que nous serons prêts à faire nos observations dans notre rapport annuel cet automne.

Le président: Je remarque dans les points saillants de votre programme de l'an dernier que vous avez examiné un échange d'information avec des organismes canadiens, l'accent étant mis tout particulièrement sur l'examen du nouveau système de tenue des registres du SCRS et sur les échanges avec le CST. En parlerez–vous dans votre rapport de cette année?

M. Courtois: M. Archdeacon m'informe que nous en parlerons,mais comme vous le savez, le CST est si secret que certains aspects de ses activités seront passés sous silence.

Le président: Oui, nous sommes très au courant du caractère secret des activités du CST.

Des voix: Oh, oh.

Le président: Nous nous préoccupons—vous en savez peut–être un peu plus que nous à ce sujet—de la fonction du CST par rapport aux citoyens canadiens. On nous renseigne sur ses fonctions par rapport aux ambassades, par exemple. Nous avons exprimé nos craintes, en tant que comité, dans un de nos rapports. Nous voulons que le CST relève lui aussi de vous, afin que les Canadiens comprennent leurs droits civils par rapport à ce service.

[*Text*]

Mr. Courtois: I do not disagree with you, except that we do not have a window on CSE. We are kept at arm's length.

The Chairman: I think all of us are. And that's something this committee I am sure will continue to try to tackle.

With regard to the security clearances that Mr. Wappel was talking about—and this is just a comment—I think we ran into a similar situation when we were reviewing CSIS ourselves, as to whether the members of the committee should be security cleared at that time. We felt that parliamentary privilege and parliamentary rights took us past the point of a security clearance. But I can understand your point and Mr. Courtois's response, though; it's the same thing as appointing a member of the cabinet. Of course, SIRC must act as our eyes and ears on the security intelligence service, so there may be something in that. But it is something that certainly I think we will continue to look at.

Mr. Lee, do you have any further questions?

Mr. Lee: Yes, I do. Thank you.

I would like to start off with a comment on this security clearance issue again. It was my reading of the CSIS Act that appointees to SIRC would have been from the pool of privy councillors in existence at the time of the appointment. What has happened of course is that the Prime Minister has reached out beyond the pool of existing privy councillors and has made people privy councillors for the purpose of assuming responsibilities with SIRC. Therefore, I think Parliament's original intention that those who would be appointed to SIRC would have already been through the Privy Council appointment process previously and have acted as privy councillors is no longer there in the same way. That has given rise to the current issue, which I think members have articulated in their questions.

I have a question about the Thomson case, the aftermath of the Thomson decision. In your last report you indicated concern, quite appropriately, about the role of SIRC in complaints about security clearances. Subsequent to that, I believe the Solicitor General responded. I think, if I am correct, he asked SIRC to attempt to work out arrangements with deputy heads or with department heads for the purpose of better insuring that SIRC decisions on these matters were followed through. I am wondering if you have been able to reach an agreement with the heads of any departments on this matter and also whether or not you've had any disagreements with them over the last year, or even during the period your report covers, on trying to better organize this process of the complaints.

Mr. Courtois: First of all, we've not had any disagreement so far. The Solicitor General wrote to us following consultations he had made with the President of the Treasury Board to consider amending the security policy guidelines to require deputy heads to consult with the Associate Clerk of the PCO should the deputy head disagree with the SIRC recommendation. The President of the Treasury Board agreed. That is where it is. Originally, we had recommended that whatever we found should be binding.

Mr. Lee: Yes.

[*Translation*]

M. Courtois: Je suis de votre avis, sauf que nous n'en savons pas plus que vous. On nous garde à distance.

Le président: On nous garde tous à distance. Et c'est un problème auquel le comité continuera de s'attaquer.

En ce qui concerne les attestations de sécurité dont parlait M. Wappel—il ne s'agit que d'une remarque de ma part—nous avons fait face à une situation de ce genre quand nous avons nous–mêmes examiné les activités du SCRS. Nous nous sommes demandé si les membres du comité devaient eux aussi obtenir une attestation de sécurité. Nous avons estimé que l'immunité parlementaire et les droits parlementaires allaient au–delà de l'attestation de sécurité. Mais je peux comprendre votre point de vue et la réaction de M. Courtois. C'est la même chose que nommer un membre du Cabinet. Il est évident que le CSARS doit être notre chien de garde en ce qui concerne les renseignements de sécurité. Le raisonnement a donc une certaine valeur. Je crois pour ma part que nous devrions continuer de nous intéresser à la question.

Monsieur Lee, avez–vous d'autres questions?

M. Lee: Oui, je vous remercie.

J'aimerais d'abord faire une observation au sujet de l'attestation de sécurité. J'avais cru comprendre, d'après mon interprétation de la Loi sur le SCRS, que les personnes nommées au CSARS devaient être issues du bassin de conseillers privés existant au moment de la nomination. Mais le premier ministre ne s'est pas limité aux conseillers privés existants; il en a nommé d'autres et leur a confié des responsabilités au CSARS. Je pense donc que l'intention de départ du Parlement, à savoir que les personnes nommées au CSARS soient déjà des conseillers privés, n'est plus respectée. C'est ce qui explique le problème actuel, que les membres ont bien exprimé dans leurs questions.

J'ai une question à propos de l'affaire Thomson, à propos des conséquences de la décision rendue dans cette affaire. Dans votre dernier rapport, vous vous inquiétiez, à juste titre, du rôle du CSARS concernant les plaintes relatives aux attestations de sécurité. Le solliciteur général a réagi par la suite. Si je ne m'abuse, il a demandé au CSARS de tenter de prendre des dispositions avec les sous–chefs de ministères ou les ministres afin que ses décisions sur ces questions soient appliquées. Je me demande si vous avez pu prendre des dispositions avec des ministères sur cette question ou s'il y a eu des désaccords depuis un an, ou même pendant la période visée par votre rapport, en ce qui concerne les moyens de mieux organiser l'instruction des plaintes.

M. Courtois: Premièrement, il n'y a eu aucun désaccord jusqu'ici. Le solliciteur général nous a écrit après ses consultations auprès du président du Conseil du Trésor afin d'examiner la possibilité de modifier les lignes directrices sur la politique en matière de sécurité de telle sorte que les sous–chefs de ministères soient tenus de consulter le sous–greffier du BCP lorsqu'ils ne sont pas d'accord avec une recommandation du CSARS. Le président du Conseil du Trésor était d'accord. Nous en sommes là. Au départ, nous avions recommandé que la solution retenue, peu importe laquelle, soit exécutoire.

M. Lee: C'est exact.

[*Texte*]

Mr. Courtois: I'm not so sure that was the only position to take, because, after all, if the deputy minister has to run the department, he should have the ultimate responsibility, in my view, to make the final decision as to whom he wants on his staff. But when a recommendation from SIRC is sent to a department head, if he has to reconsider it and consult with the Associate Clerk of the Privy Council, I think this is a very serious step and that he would not override our recommendation without serious motives.

• 1625

Mr. Lee: I hope that this new procedure is effective. Has there been any instance where the views of SIRC have been overridden or not adopted by a department head? I guess we go back to the period of your report and subsequent—

Mr. Courtois: Not since then.

Mr. Lee: Okay, fine. Thank you.

In your last report, on page 55, you made reference to the inadequacy of financial information provided by CSIS to you. I guess I'm curious about some of the particulars of that. I'm curious about what kind of information you did get from CSIS and in what way it was inadequate. How did that impair your ability to carry out your function?

Mr. Courtois: We have had discussions with the Auditor General, and we cooperated fully with the Auditor General to get the full picture.

Mr. Lee: Why would you rely on the Auditor General when you should be able to do this directly? Are you simply talking about the current context where the Auditor General is now doing an audit of CSIS?

Mr. Courtois: No, no. We rely on the Auditor General for accurate figures on the operation of CSIS. We supervise its operation, but we do not audit its finances.

Mr. Lee: Okay. You rely on the Auditor General to provide the financial information.

Mr. Courtois: Yes.

Mr. Lee: You've indicated that the financial information you have is inadequate to permit you to come to a conclusion. At least that's how I read page 55, where it says:

> The financial data received by the Committee, however, is limited and we are not in a position to judge whether the increases received by the Service are justified.

Mr. Courtois: As a result of that, we met with the Auditor General and had discussions, and we believe that as part of the arrangement we will have full information on the figures that we need.

Mr. Lee: Thank you.

The Inspector General—and it was referred to in your last report—has now begun disclaiming that she is able to give a complete certificate for all of the activities of the service. I think that's referred to on page 50, under the heading "Report of the Director and Certificate of the Inspector General". Under section 33.(2) of the act, the Inspector General is required to produce a certificate for the periods in question, and he or she is to certify that CSIS has carried out its activities within the law.

[*Traduction*]

M. Courtois: Je ne suis pas convaincu que c'était la seule attitude à prendre, parce que, après tout, si le sous–ministre doit diriger le ministère, il devrait assumer la responsabilité ultime, selon moi, de la décision finale quant aux personnes qu'il veut parmi son personnel. Mais quand une recommandation du CSARS est envoyée à un ministre, s'il faut la reconsidérer et consulter le sous–greffier du BCP, je pense qu'il s'agit d'une mesure très grave et que le ministre ne devrait pas faire fi de la recommandation sans motif grave.

M. Lee: J'espère que ce nouveau mécanisme est efficace. Est–il arrivé que l'opinion du SCARS ait été écartée ou n'ait pas été adoptée par un ministre? Je me reporte à la période visée par votre rapport et aux activités ultérieures. . .

M. Courtois: Non, ce n'est pas arrivé depuis.

M. Lee: Très bien, je vous remercie.

Dans votre dernier rapport, à la page 64, vous faites allusion aux données financières limitées que vous fournissait le SCRS. J'aimerais avoir des précisions à ce sujet. J'aimerais savoir quel genre de données vous avez obtenues du SCRS et dans quel sens elles étaient limitées. En quoi cela a–t–il nui à l'exercice de vos fonctions?

M. Courtois: Nous avons discuté avec le vérificateur général et nous avons collaboré pleinement avec lui pour obtenir un tableau complet.

M. Lee: Pourquoi compter sur le vérificateur général quand vous devriez pouvoir agir directement? Parlez–vous simplement du contexte actuel et de la vérification des activités du SCRS par le vérificateur général?

M. Courtois: Non, non. Nous comptons sur le vérificateur général pour obtenir des chiffres précis concernant les activités du SCRS. Nous supervisons les opérations du SCRS, mais nous ne vérifions pas ses finances.

M. Lee: D'accord. Vous comptez sur le vérificateur général pour l'information financière.

M. Courtois: Oui.

M. Lee: Vous avez indiqué que l'information financière dont vous disposez ne vous permet pas d'arriver à une conclusion. C'est du moins ce que je comprends en lisant la page 64, où vous déclarez:

> Toutefois, les données financières que nous avons reçues sont limitées et nous ne sommes pas à même de juger si les augmentations accordées au service sont justifiées.

M. Courtois: C'est pourquoi nous avons rencontré le vérificateur général et discuté avec lui. Nous croyons pouvoir ainsi obtenir tous les chiffres dont nous avons besoin.

M. Lee: Je vous remercie.

L'inspecteur général—et il en a été question dans votre dernier rapport—a maintenant commencé à nier qu'elle peut certifier toutes les activités du service. Je crois que vous y faites allusion à la page 56, à la rubrique «Rapport du directeur et certificat de l'inspecteur général». Conformément au paragraphe 33.(2) de la loi, l'inspecteur général est tenu de remettre un certificat pour les périodes en question et de certifier que le SCRS a exercé ses activités conformément à la loi.

[*Text*]

I gather the Inspector General is now saying well I'm giving you a certificate, but I can't really certify the whole thing. I'm wondering if you have concerns about that. In other words, in your report you've said the certificate was not a certificate of CSIS's entire operation.

Mr. Courtois: I will ask Mr. Archdeacon to give you the view on that, because he's much closer to the situation than I am.

Mr. Archdeacon: Mr. Chairman, what she said was that she could not each year go through everything that CSIS does, so she does it on a sort of a rolling basis, like the Auditor General does with all the departments of government. In her certificate she has to attest to the fact that she's satisfied or that's she not satisfied with the director's report. That is what the certificate specifically refers to; that's what the act requires her to do.

In addition to that, she has to check for compliance with the law, with ministerial direction and with CSIS's own operational policies. She says that each year she will be looking at some aspect of that, but in any one year, with a staff of 14—I think that is the number—she is unable to look at everything. I think that was the point she was making. So her certificate should not be taken as being a whitewash—that's an unfortunate word to use—a complete clearing of what CSIS has done during the year. She is looking at just one part of it, and then looks at another part the next year. Over a period of years she looks at everything. That's what she said.

• 1630

Mr. Lee: I am confused. Was she simply saying she didn't have enough resources to do all of the jobs she thought she had to do?

Mr. Archdeacon: No. I think she was explaining that no one should take that certificate as being a complete statement that everything CSIS did in that year was entirely kosher.

Mr. Courtois: Mr. Lee, it is like a corporate audit. They do testing, but they don't go through all of the books of a corporation in detail.

Mr. Lee: I am confused by why she would find it appropriate to raise that issue when her statutory obligation is to do what is set out in section 33(2), which is to provide a certificate. She either does it or she doesn't. I don't know why she would raise this issue as being important.

You have certainly found it to be of sufficient significance to make reference to it in your report. I am not sure whether we have the Inspector General pushing the caution light here, saying that there is a whole lot of stuff going on that can't be verified, whether she is second–guessing the statutory requirements of section 33(1), or whether she doesn't have enough resources. I am confused I guess as much about the intent of what she says.

Mr. Courtois: If I look at section 33(2), "shall submit to the Minister a certificate stating the extent to which the Inspector General is satisfied with the report", there is an implication there that it is a testing, that one year she can do a certain part, the next year another part. But the report must state the limitations so that it is not misleading.

[*Translation*]

Je crois comprendre que l'inspecteur général affirme désormais qu'elle donnera un certificat, mais ne peut certifier toutes les activités. Je me demande si cela vous inquiète. Autrement dit, dans votre rapport, vous avez déclaré que le certificat ne portait pas sur l'ensemble des activités du SCRS.

M. Courtois: Je prierais M. Archdeacon de vous donner notre point de vue sur la situation, parce qu'il la suit de beaucoup plus près que moi.

M. Archdeacon: Monsieur le président, elle a déclaré qu'elle ne pouvait pas vérifier toutes les activités du SCRS tous les ans. Elle procède donc par roulement, un peu comme le fait le vérificateur général pour tous les ministères. Dans le certificat, elle doit attester dans quelle mesure le rapport du directeur lui paraît acceptable. C'est sur cela que porte expressément le certificat; c'est à cela que l'oblige la loi.

De plus, elle doit vérifier l'observation de la loi, des directives ministérielles et des politiques opérationnelles internes du SCRS. Elle affirme que, tous les ans, elle examinera un de ces aspects, mais vu qu'elle ne peut compter que sur un personnel de 14 personnes—si je ne me trompe pas—elle ne peut tout examiner tous les ans. Je pense que c'est ce qu'elle voulait dire. Par conséquent, il ne faudrait pas considérer son certificat comme une absolution sans confession—le terme est un peu malheureux—, croire qu'il absout toutes les activités du SCRS durant l'année. L'inspecteur se penche sur une partie des activités une année et sur une autre l'année suivante. Avec le temps, tout y passe. C'est ce qu'elle a dit.

M. Lee: Je suis confus. Affirmait–elle simplement qu'elle n'avait pas les ressources nécessaires pour faire tout le travail qui lui revient, à son avis?

M. Archdeacon: Non. Je crois qu'elle expliquait que personne ne devrait considérer le certificat comme une déclaration que toutes les activités du SCRS durant l'année sont irréprochables.

M. Courtois: Monsieur Lee, c'est comme une vérification d'une société. Les vérificateurs font leurs sondages, mais ils n'épluchent pas tous les livres.

M. Lee: Je ne comprends pas pourquoi elle juge bon de soulever cette question quand son obligation légale consiste à faire ce qui est prévu au paragraphe 33.(2), c'est–à–dire remettre un certificat. Elle le fait ou elle ne le fait pas. Je ne vois pas pourquoi elle donne de l'importance à cette question.

Vous avez certainement jugé la question assez importante pour en parler dans votre rapport. Je ne sais pas si l'inspecteur général fait une mise en garde en déclarant que de nombreuses activités ne peuvent être vérifiées, si elle veut déjouer les obligations légales prévues au paragraphe 33.(1) ou si elle manque de ressources. Je suis confus quant à l'intention de ses propos.

M. Courtois: Au paragraphe 33.(2), qui stipule que l'inspecteur remet «au ministre un certificat où il indique dans quelle mesure le rapport lui paraît acceptable», on implique qu'il s'agit de sondages, qu'une partie peut être examinée une année et une autre l'année suivante. Mais le rapport doit indiquer ses limites afin de ne pas induire en erreur.

[*Texte*]

Mr. Lee: I do understand that. She is outlining the extent of her certification: that it is not totally comprehensive.

Mr. Courtois: That is right. When you read the statements of a large corporation today, they just say that they have made such tests and soundings as they deemed necessary or useful. They never do a complete audit, inside out of everything, because the statements are prepared by the corporation.

Mr. Lee: Can I take it then that in all circumstances you believe her position on this is reasonable?

Mr. Courtois: On the basis of commercial experience, I think it is.

Mr. Lee: On the basis of security and intelligence experience, and political experience, Mr. Courtois, is it. . .? We on this committee have to rely on you and your committee.

Mr. Courtois: I am satisfied, unless we become aware and suspicious of something, that it is the normal routine.

The Chairman: Thank you, Mr. Lee. Mr. Blackburn.

Mr. Blackburn: I want to follow along the same line of questioning that started with the Auditor General. The Auditor General is not part of SIRC. He is not a privy councillor, as far as I know. I don't think any of his staff are. They don't have to be privy councillors, yet they are expected to do a financial audit of CSIS's books. As you know, when you do a financial audit of a security intelligence service, you get a pretty big picture of virtually everything that service does. It is not spelled out in exact detail, but certainly an enterprising accountant with some imagination could get a pretty good understanding of what's happening within that service.

What protection does CSIS have? What protection does Parliament have, or for that matter the people of Canada, that the Auditor General and his or her staff are within the confines of the Official Secrets Act and so on?

Mr. Courtois: Mr. Blackburn, although they are not privy councillors, they have a top secret clearance. They are investigated by CSIS and given a top secret clearance. So they can have access to all the confidential and top secret information that is in CSIS.

• 1635

Mr. Blackburn: Would that be all members of the Auditor General's staff, or just some designated ones doing that specific audit?

Mr. Courtois: The ones who do the audit would have to be cleared.

Mr. Blackburn: Does that mean they are subject to the Official Secrets Act or the other acts relevant to this kind of activity?

Mr. Courtois: I would say yes.

Mr. Blackburn: I don't know how to phrase this question. It's quite possible that some information could be deliberately withheld from the Auditor General's investigators. Do you see it that way? Do you see that the service itself could do that, on perfectly legitimate grounds, not questionable grounds?

[*Traduction*]

M. Lee: Je le comprends bien. Elle décrit la portée de son certificat, que cette portée n'est pas complète.

M. Courtois: C'est exact. Dans les états financiers d'une grande société, de nos jours, on lit simplement que le vérificateur a effectué les sondages jugés nécessaires ou utiles. Le vérificateur n'effectue jamais une vérification complète, d'un bout à l'autre, de toutes les opérations, parce que les états financiers sont préparés par la société.

M. Lee: Dois–je en déduire que, d'après vous, sa position à ce sujet est toujours raisonnable?

M. Courtois: À en juger par l'expérience commerciale, je le crois en effet.

M. Lee: À en juger par l'expérience de la sécurité et du renseignement de sécurité, par l'expérience politique, monsieur Courtois, est–ce. . .? Notre comité doit se fier à vous et à votre comité.

M. Courtois: À moins d'apprendre du nouveau ou de soupçonner quelque chose, je suis convaincu que cette procédure est normale.

Le président: Merci, monsieur Lee. Monsieur Blackburn.

M. Blackburn: Je poursuivrai les questions au sujet du vérificateur général. Le vérificateur général ne fait pas partie du CSARS. Il n'est pas conseiller privé, que je sache. Je ne pense pas qu'aucun de ses employés le soit. Ils n'ont pas à être conseillers privés,mais on leur demande de vérifier les opérations financières du SCRS. Comme vous le savez, quand on effectue la vérification financière des activités d'un service de renseignement, on se fait une assez bonne idée de toutes les activités. Rien n'est expliqué en détail, mais un comptable entreprenant et doté d'un peu d'imagination peut certainement se faire une assez bonne idée de ce qui arrive dans ce service.

Qu'est–ce qui protège le SCRS? Qu'est–ce qui assure le Parlement, ou même la population canadienne, que le vérificateur général ou son personnel agit dans les limites de la Loi sur les secrets officiels, par exemple?

M. Courtois: Monsieur Blackburn, même s'ils ne sont pas conseillers privés, ils ont une cote de sécurité très secret. Ils font l'objet d'une enquête par le SCRS et obtiennent cette cote de sécurité. Ils peuvent donc avoir accès à tous les renseignements confidentiels et très secrets qui se trouvent au SCRS.

M. Blackburn: S'agirait–il de tout le personnel du vérificateur général, ou seulement des personnes désignées pour effectuer cette vérification en particulier?

M. Courtois: Ceux qui se chargeraient de la vérification devraient avoir obtenu l'attestation de sécurité.

M. Blackburn: Sont–ils assujettis à la Loi sur les secrets officiels et aux autres lois pertinentes pour ce genre d'activité?

M. Courtois: Je dirais que oui.

M. Blackburn: Je ne sais pas trop comment formuler ma question. Il est fort possible que certains renseignements soient cachés délibérément aux enquêteurs du vérificateur général. Êtes–vous de cet avis? Pensez–vous que le service pourrait agir ainsi, pour des raisons tout à fait légitimes, des motifs incontestables?

[*Text*]

Mr. Courtois: I don't think that information could be withheld legitimately. They have to supply all the information, and the principals have to give a certificate as to what has happened and so on. But if somebody intended to mislead, I think it's impossible to avoid it.

Mr. Blackburn: Would it be impossible to find out?

Mr. Courtois: No.

Mr. Blackburn: You don't think it would be impossible to find out.

Mr. Courtois: If you made a thorough search, you could, but it would not be practical to do an audit, inside out, of the whole operation each year.

Mr. Blackburn: Not even each year, but let's assume over a period of time, I would like to think that the Auditor General's people do a complete and thorough audit.

Mr. Courtois: I would think that each year they take a special section and look at it very carefully and in depth.

Mr. Blackburn: And you are satisfied that nothing could be kept from them, are you?

Mr. Courtois: No.

Mr. Blackburn: You're not satisfied?

Mr. Courtois: I don't think any auditor would tell you that he can discover everything. If somebody is intent on committing fraud, they can get away with it. I don't say they won't be caught, but they can do it.

Mr. Blackburn: You are not aware of any secret funds within CSIS, are you?

Mr. Courtois: None whatsoever.

Mr. Blackburn: I have none in mind. I'm not fishing here. Could you see a situation develop where there could be some secret fund within CSIS for highly secret activity?

Mr. Courtois: Unless the senior people were dishonest, I don't think it's possible.

Mr. Blackburn: This of course did go on with great frequency in other countries, other jurisdictions, in years past. SIS, for example, had all kinds of secret funds. It had no accountability to Parliament in the United Kingdom. And I'm quite sure it happened in Paris and Berlin and other places as well. I don't think it has happened here; at least it has never come to our attention. But you're satisfied that under the normal procedures in place secret funding could not be channelled through CSIS without the Auditor General finding it?

Mr. Courtois: Not without the connivance, I would say, not the cooperation, of people very high up in CSIS.

Mr. Blackburn: So really what we would be talking about in that case is just another fraud.

Mr. Courtois: Another fraud and a dishonest employee.

Mr. Blackburn: And that could be treason, I suppose, couldn't it, under the terms of the act?

[*Translation*]

M. Courtois: Je ne pense pas qu'on puisse légalement cacher des renseignements. Il faut fournir toute l'information, et les dirigeants doivent l'attester. Mais si quelqu'un avait l'intention d'induire en erreur, je crois que ce serait impossible de l'éviter.

M. Blackburn: Serait–il impossible de découvrir le pot aux roses?

M. Courtois: Non.

M. Blackburn: Vous ne croyez pas que ce serait impossible de découvrir la vérité?

M. Courtois: Si on effectuait une recherche approfondie, on pourrait trouver, mais il ne serait pas pratique de vérifier toutes les opérations en détail chaque année.

M. Blackburn: Pas chaque année, mais pendant une certaine période. J'aimerais bien croire que le personnel du Bureau du vérificateur général est capable d'effectuer une vérification complète et approfondie.

M. Courtois: Je pense que, chaque année, ils prennent une partie et l'examinent avec beaucoup de soin et en profondeur.

M. Blackburn: Êtes–vous convaincu que rien ne pourrait leur échapper?

M. Courtois: Non.

M. Blackburn: Vous n'en êtes pas convaincu?

M. Courtois: Je ne crois pas qu'un vérificateur prétendra pouvoir tout découvrir. Si quelqu'un a l'intention de frauder, il le peut. Je ne dis pas qu'il ne se fera pas attraper, mais il peut frauder.

M. Blackburn: Vous n'êtes pas au courant de l'existence de fonds secrets au SCRS, n'est–ce pas?

M. Courtois: Pas du tout.

M. Blackburn: Je n'ai rien de précis en tête. Je ne cherche pas à vous tirer les vers du nez. Pensez–vous qu'il pourrait exister au SCRS un fonds secret destiné à financer des activités hautement secrètes?

M. Courtois: Cela me paraît impossible, sauf si les cadres supérieurs étaient malhonnêtes.

M. Blackburn: C'est arrivé assez souvent dans d'autres pays, ailleurs, ces dernières années. Le SIS, par exemple, avait toutes sortes de fonds secrets. Il n'avait pas de comptes à rendre au Parlement du Royaume–Uni. Et je suis presque certain que c'est arrivé à Paris, à Berlin et ailleurs. Je ne crois pas que ce soit arrivé chez nous; en tout cas, nous n'en avons jamais entendu parler. Mais vous êtes convaincu que, conformément aux mécanismes normaux en place, des fonds secrets ne pourraient pas être versés en douce au SCRS sans que le vérificateur général s'en aperçoive?

M. Courtois: Pas sans la connivence—je ne parlerais pas de collaboration—de personnes très haut placées au SCRS.

M. Blackburn: Dans ce cas, il s'agirait tout simplement d'une autre fraude.

M. Courtois: D'une fraude et d'un employé malhonnête.

M. Blackburn: Et il pourrait s'agir de trahison, n'est–ce pas? Conformément aux dispositions de la loi?

[*Texte*]

Mr. Courtois: Yes.

The Chairman: Mr. Lee.

Mr. Lee: Recently I think SIRC had commented and looked at the restructuring of the intelligence analysis branch of CSIS with a view to ensuring that CSIS was better accomplishing its analysis and providing a better intelligence product to consumers. I'm curious about whether there have been any developments. Have you been able to assure yourself that CSIS, in cooperation with its consumers, which includes ICSI, is improving their analysis and the product they're delivering for the government?

Mr. Courtois: First of all, we did; and Mr. Archdeacon tells me that the quality of the analysis is very, very, very improved.

Mr. Lee: That's reassuring. The analysis then is better. Are the reports better from the point of view of the consumers; and how do you know? You may not have done a poll of the consumers, but can you tell us whether or not you know that the improved analysis, the improved product, is in fact better and used better by the consumers?

• 1640

Mr. Courtois: CSIS does a poll of its customers, or clients, and the reports are favourable. Clients are happier.

Mr. Lee: Good. Thank you.

The Chairman: Gentlemen, I don't think there are any further questions. I want to thank you again for making yourselves available. I'm glad we could get together. I certainly apologize that we couldn't make it before this, but we certainly do appreciate your spending your time here today. Mr. Archdeacon and your staff, thank you very much.

Mr. Courtois: Mr. Chairman, thank you very much. It's always a pleasure to meet with you gentlemen. We always try to prepare, but you always spring some questions we didn't expect. Thank you very much for your patience.

The Chairman: The committee is adjourned to the call of the chair.

[*Traduction*]

M. Courtois: Oui.

Le président: Monsieur Lee.

M. Lee: Récemment, le CSARS a évoqué et étudié la possibilité de restructurer la direction de l'analyse des renseignements de sécurité au sein du SCRS afin que le SCRS effectue de meilleures analyses et fournisse de meilleurs renseignements aux clients. Je me demande s'il y a du nouveau dans ce dossier. Avez–vous pu vous assurer que le SCRS, de concert avec ses clients, dont le CISR, améliore ses analyses et le produit qu'il fournit au gouvernement?

M. Courtois: Nous l'avons fait, et M. Archdeacon m'informe que la qualité de l'analyse s'est très nettement améliorée.

M. Lee: C'est rassurant. L'analyse est donc meilleure. Les rapports sont–ils supérieurs du point de vue des clients, et comment le savez–vous? Vous n'avez peut–être pas fait de sondage auprès des clients, mais pouvez–vous nous dire si l'analyse de meilleure qualité, le produit amélioré, est nettement supérieure et mieux employée par les clients?

M. Courtois: Le SCRS fait des sondages auprès de ses clients, et les résultats sont positifs. Les clients sont plus satisfaits.

M. Lee: Bien. Merci.

Le président: Messieurs, je ne crois pas qu'il y ait d'autres questions. J'aimerais vous remercier de vous être mis à notre disposition. Je suis content que nous ayons pu nous retrouver autour de cette table. Je suis désolé que nous n'ayons pu le faire plus tôt, mais nous vous savons certainement gré d'être venus parmi nous aujourd'hui. Monsieur Archdeacon, je vous remercie beaucoup, ainsi que votre personnel.

M. Courtois: Merci beaucoup, monsieur le président. Nous sommes toujours ravis de vous rencontrer. Nous essayons toujours de nous préparer, mais vous posez toujours des questions auxquelles nous ne nous attendions pas. Je vous remercie de votre patience.

Le président: La séance est levée.

MAIL ➤ POSTE
Lettermail — Poste-lettre

Issue No. 11
Tuesday, June 15, 1993
Chairman: Ken Atkinson

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

National Security

of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(1)(a) and (b) and the Order of Reference of June 15, 1993, the Standing Committee on Justice and the Solicitor General

Examination of the Subject-matter of Bill C-9, An Act respecting the Communications Security Establishment

WITNESSES:

(See back cover)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92-93

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 11

Le mardi 15 juin 1993

Président: Ken Atkinson

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité sur la

Sécurité Nationale

du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(1)a) et b) du Règlement et de l'ordre de renvoi du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général du 15 juin 1993, le

Examen de la question relative au projet de loi C-9, Loi concernant le Centre de la sécurité des télécommunications et la

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste–lettre
K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Security Intelligence Review Committee:

The Hon. Edmond Courtois, P.C. Q.C., Chairman;

The Hon. Edwin A. Goodman, P.C., Q.C., Member;

Maurice Archdeacon, Executive Director.

TÉMOINS

Du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité:

L'hon. Edmond Courtois, c.p., c.r., président;

L'hon. Edwin A. Goodman, c.p., c.r., membre;

Maurice Archdeacon, directeur exécutif.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 11

Tuesday, June 15, 1993

Chairman: Ken Atkinson

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 11

Le mardi 15 juin 1993

Président: Ken Atkinson

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

National Security

of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité sur la

Sécurité Nationale

du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(1)(a) and (b) and the Order of Reference of June 13, 1991 of the Standing Committee to the Sub-Committee:

Examination of questions relating to national security and the Communications Security Establishment

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(1)a) et b) du Règlement et de l'ordre de renvoi du Comité permanent du 13 juin 1991 au Sous-comité:

Examen de questions concernant la sécurité nationale et le Centre de la sécurité des télécommunications

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991-92-93

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991-1992-1993

25772

SUB-COMMITTEE ON NATIONAL SECURITY OF THE STANDING COMMITTEE ON JUSTICE AND THE SOLICITOR GENERAL

Chairman: Ken Atkinson

Vice-Chairman: Derek Lee

Members

Derek Blackburn
Jacques Tétreault
Blaine Thacker—(5)

(Quorum 3)

Richard Dupuis

Clerk of the Sub-Committee

SOUS-COMITÉ SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE DU COMITÉ PERMANENT DE LA JUSTICE ET DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL

Président: Ken Atkinson

Vice-président: Derek Lee

Membres

Derek Blackburn
Jacques Tétreault
Blaine Thacker—(5)

(Quorum 3)

Le greffier du Sous-comité

Richard Dupuis

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, JUNE 15, 1993
(18)

[*Text*]

The Sub-Committee on National Security of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General met *in camera* at 3:35 o'clock p.m. this day, in Room 308, West Block, the Chairman, Ken Atkinson, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Ken Atkinson, Derek Lee and Blaine Thacker.

Other Member present: Tom Wappel.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Philip Rosen, Senior Analyst.

Witnesses: From Privy Council Office: W.P.D. Elcock, Deputy Clerk, Security and Intelligence, and Counsel. *From National Defence Department:* Stewart Woolner, Chief, Communications Security Establishment.

The Sub-Committee resumed consideration of its Order of Reference of June 13, 1991 of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General to the Sub-Committee. (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Tuesday, June 18, 1991, Issue No. 1*)

The Sub-Committee proceeded to the consideration of questions relating to national security and the Communications Security Establishment.

The witnesses answered questions.

At 4:07 o'clock p.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

Richard Dupuis

Clerk of the Sub-Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 15 JUIN 1993
(18)

[*Traduction*]

Le Sous-comité de la sécurité nationale du Comité permanent de la justice et du solliciteur général se réunit à huis clos, à 15 h 35, dans la salle 308 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Ken Atkinson (*président*).

Membres du Sous-comité présents: Ken Atkinson, Derek Lee et Blaine Thacker.

Autre député présent: Tom Wappel.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Philip Rosen, analyste principal.

Témoins: Du Bureau du Conseil privé: W.P.D. Elcock, sous-greffier, Sécurité et renseignement, et conseiller juridique. *Du ministère de la Défense nationale:* Stewart Woolner, chef, Centre de la sécurité des télécommunications.

Le Sous-comité reprend les travaux prévus à son ordre de renvoi du 13 juin 1991 reçu du Comité permanent de la justice et du solliciteur général (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mardi 18 juin 1991, fascicule nº 1*).

Le Sous-comité examine des questions ayant trait à la sécurité nationale et au Centre de la sécurité des communications.

Les témoins répondent aux questions.

À 16 h 07, le Sous-comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Sous-comité

Richard Dupuis

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Tuesday, June 15, 1993

• 1538

The Chairman: I call the meeting to order.

I would like to welcome Mr. Elcock, Deputy Clerk, Security and Intelligence, and Mr. Stewart Woolner, Chief, Communications Security Establishment. Thank you very much for responding to our invitation, gentlemen. We certainly appreciate it.

I think the intent is that the committee establish a relationship with CSE as a subcommittee on security intelligence. Most of us were involved, as you know, in the review of CSIS, and we had some things to say about CSE during that term. I think this will certainly be helpful to this subcommittee in our functions as parliamentarians with the security intelligence establishment in the country.

I understand Mr. Woolner has a meeting to go to. Mr. Elcock is certainly able to answer the questions. We hope to see you again, Mr. Woolner, before the committee. We thank you for making the appearance and establishing the relationship. We appreciate it very much.

Mr. Stewart Woolner (Chief, Communications Security Establishment, Department of National Defence): Thank you, Mr. Atkinson.

Mr. Lee (Scarborough—Rouge River): I just wanted to add for the record that the members here have had the benefit of an in camera session with Mr. Woolner just prior to this meeting.

The Chairman: Yes. That was for the purpose of establishing the agenda. We certainly appreciate his presence.

Mr. Elcock, thank you for being here in front of the committee. We can start off with questions immediately. I think that would be the best way to handle this matter. I will ask Mr. Lee to commence.

Mr. Lee: Mr. Elcock, you are described as the Deputy Clerk of the Privy Council and you have functions that relate to CSE. Could you describe for the committee the functions and responsibilities of CSE, as well as your own relationship to those responsibilities, and your relationship to the Privy Council functions that you have?

• 1540

Mr. W.P.D. Elcock (Deputy Clerk, Security and Intelligence, and Counsel, Privy Council Office): Mr. Chairman, I wear a couple of hats. On the security and intelligence side, I am what used to be styled as the coordinator for security and intelligence. I guess it is a self-explanatory title. I have a responsibility to try to coordinate the intelligence security community in Canada.

As well, as the coordinator I am responsible to the deputy minister for the operations and policy of CSE. CSE is part of the Department of National Defence and responds to the Deputy Minister of National Defence for administrative and budget purposes, although Mr. Fowler, who is the Deputy Minister of National Defence, and I share in those discussions, particularly in budget issues.

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mardi 15 juin 1993

Le président: La séance est ouverte.

Je souhaite la bienvenue à M. Elcock, sous-greffier, Sécurité et renseignement, et à M. Stewart Woolner, chef du Centre de la sécurité des télécommunications. Merci d'avoir accepté notre invitation. Nous vous en sommes reconnaissants.

L'objet de cette rencontre est d'établir un lien entre notre sous-comité, chargé d'étudier la sécurité et le renseignement, et le CST. Comme vous le savez, la plupart d'entre nous ont participé à l'examen du SCRS, et, dans le cadre de cette étude, nous avons fait certains commentaires sur le CST. Je crois que notre discussion saura aider les membres du sous-comité, car ils sont chargés d'étudier l'appareil canadien de sécurité et de renseignement.

M. Woolner doit nous quitter, car il a un autre rendez-vous. M. Elcock pourra répondre à nos questions. Monsieur Woolner, le comité espère avoir l'occasion plus tard de vous rencontrer à nouveau. Nous tenons à vous remercier d'être venu nous rencontrer. Nous vous en sommes fort reconnaissants.

M. Stewart Woolner (chef, Centre de la sécurité des télécommunications, ministère de la Défense nationale): Merci, monsieur Atkinson.

M. Lee (Scarborough—Rouge River): Je voulais ajouter, aux fins du procès-verbal, que les députés ont eu l'occasion de rencontrer à huis clos M. Woolner juste avant le début de cette réunion pour discuter de la sécurité et du renseignement.

Le président: C'est exact. Cela nous a permis d'établir un programme. Nous lui sommes fort reconnaissants d'être venu.

Monsieur Elcock, je tiens à vous remercier d'avoir accepté de rencontrer le comité. Nous pouvons commencer dès maintenant la période des questions. Je crois que ce serait la meilleure façon de procéder. Monsieur Lee, voulez-vous commencer?

M. Lee: Monsieur Elcock, on dit que vous êtes le sous-greffier du Conseil privé et que vous avez également un rôle à jouer à l'égard du CST. Pouvez-vous nous décrire les rôles et responsabilités du CST, ainsi que votre rôle à cet égard? Pouvez-vous nous en dire également plus long sur votre rôle au Conseil privé?

M. W.P.D. Elcock (sous-greffier, Sécurité et renseignement, et conseiller juridique, Bureau du Conseil privé): Monsieur le président, j'ai diverses responsabilités. Dans le domaine de la sécurité et du renseignement, je suis ce qu'on appelait jadis le coordonnateur. Mon rôle est très clair. Je suis responsable de la coordination des activités de sécurité et de renseignement au Canada.

De plus, à ce titre, je dois rendre des comptes au sous-ministre à l'égard des activités et des politiques du CST. Le CST relève du ministère de la Défense nationale et rend des comptes sur les plans administratif et budgétaire au sous-ministre de la Défense nationale; cependant, M. Fowler, qui occupe ce poste, et moi participons à ces discussions, tout particulièrement celles qui portent sur les questions budgétaires.

[*Texte*]

Mr. Lee: Could you tell us what CSE does?

Mr. Elcock: CSE has two functions primarily. One is the collection of signals intelligence, known normally as SIGINT in the intelligence community. It also functions as a cryptologic agency; that is, it is responsible for codes. It also has a function within the government in protecting Government of Canada communications, whether through the provision of special telephones or the protection of computer networks, etc.

Mr. Lee: Does CSE provide that code function to all government departments that request it?

Mr. Elcock: It has the technical capacity to deal with codes. If there was a requirement to do that, it presumably would assist.

Mr. Lee: Okay. For whom is the coding function performed?

Mr. Elcock: The cryptologic responsibilities are simply part of CSE's function in the collection of signals intelligence.

Mr. Lee: That would be the breakdown of encrypted signals intelligence?

Mr. Elcock: Yes.

Mr. Lee: Can you indicate to us where the headquarters of CSE is located?

Mr. Elcock: The headquarters of CSE is located in Ottawa in the Sir Leonard Tilley Building. It is hardly terribly secret at this point, I suspect.

Mr. Lee: I just want to get some things on the record here, and we are delighted to have an opportunity to do just that.

Does CSE have employees working outside the national capital region?

Mr. Elcock: From time to time, Mr. Chairman, CSE would have employees working outside the national capital region, but very few and only occasionally.

Mr. Lee: Would it be the same answer if I asked if you had employees working outside Canada?

Mr. Elcock: Yes.

Mr. Lee: Which government departments would CSE work most closely with in its signals intelligence function?

Mr. Elcock: I really could not characterize it as any specific departments having a specific relationship with CSE. CSE's function is to provide signals intelligence. That can be over a fairly broad framework.

Mr. Lee: Can you indicate to us which departments CSE has memoranda of understanding with—MOUs?

Mr. Elcock: It has MOUs with CSIS and External Affairs.

Mr. Lee: And that is all?

Mr. Elcock: Yes.

[*Traduction*]

M. Lee: Pouvez-vous nous dire ce que fait le CST?

M. Elcock: Le CST a deux grands rôles. Tout d'abord, il recueille des renseignements électromagnétiques, qu'on appelle habituellement SIGINT dans les milieux du renseignement. Le CST est également un centre de cryptologie; il est responsable des codes. Il doit également protéger les communications du gouvernement du Canada, soit en installant des téléphones spéciaux, soit en protégeant les réseaux informatiques.

M. Lee: Le CST offre-t-il ses services de codage à tous les ministères qui en font la demande?

M. Elcock: Il est techniquement en mesure de participer aux activités de codage et de décodage. Je suppose que si une demande était présentée, le CST jouerait un rôle.

M. Lee: C'est bien. Qui fait appel à vos services de codage et de décodage?

M. Elcock: Les fonctions de cryptologie font simplement partie du rôle du CST dans le domaine de la cueillette de renseignements électromagnétiques.

M. Lee: Il s'agit là du décryptage de signaux codés, n'est-ce pas?

M. Elcock: C'est exact.

M. Lee: Pouvez-vous nous dire où se trouve l'administration centrale du CST?

M. Elcock: L'administration centrale se trouve à Ottawa, dans l'édifice Sir Leonard Tilley. Je ne crois pas que cela soit un secret.

M. Lee: Je voulais faire des commentaires de façon officielle, et nous sommes très heureux d'avoir l'occasion de le faire.

Le CST a-t-il des employés qui travaillent à l'extérieur de la région de la capitale nationale?

M. Elcock: De temps à autre, monsieur le président, des employés du CST travaillent à l'extérieur de la région de la capitale nationale. Il s'agirait d'un tout petit nombre d'employés, et cela ne se produirait que très rarement.

M. Lee: Me donneriez-vous la même réponse si je vous demandais si certains de vos employés travaillent à l'extérieur du Canada?

M. Elcock: Oui.

M. Lee: Dans le cadre de ses fonctions de cueillette de renseignements électromagnétiques, avec quels ministères le CST collabore-t-il le plus étroitement?

M. Elcock: Je ne dirais pas que tel ou tel ministère a des liens très étroits avec le CST. Le CST est responsable des renseignements électromagnétiques. C'est une chose très générale.

M. Lee: Pouvez-vous nous dire avec quels ministères le CST a des PE, protocoles d'entente?

M. Elcock: Le CST a conclu des PE avec le SCRS et les Affaires extérieures.

M. Lee: C'est tout?

M. Elcock: Oui.

[*Text*]

Mr. Lee: That is a surprise to me. I thought it would have had MOUs with a broader range of agencies.

Does CSE not have an MOU with the RCMP?

Mr. Elcock: No. To clarify that, Mr. Chairman, that really has no relationship to the ability of CSE to provide its product to those organizations.

Mr. Lee: I see.

Does CSE do any work for provincial governments or provincial government agencies?

Mr. Elcock: No, Mr. Chairman.

Mr. Lee: Does it do work on behalf of foreign governments?

• 1545

Mr. Elcock: Mr. Chairman, I hope nobody will read anything into my answer, because I intend nothing by it. I really am not in a position to comment in detail, or even in a very general fashion, on any relationships that CSE would have with foreign governments or other countries.

Mr. Lee: All right. Can you explain to the committee the way in which CSE, as a government institution, is accountable to Parliament?

Mr. Elcock: CSE is accountable to Parliament through the Minister of National Defence. It is part of the Department of National Defence. There is no question about its accountability. Both Mr. Fowler and I, in our different aspects, report on a routine basis to the Minister of National Defence, and he is accountable to Parliament in respect of the operations of CSE.

Mr. Lee: Is that full and comprehensive accountability in all respects, or would that pertain to only budget and administration?

Mr. Elcock: No, the Minister of National Defence would be accountable for CSE in its entirety.

Mr. Lee: Including all policy matters?

Mr. Elcock: That's right.

Mr. Lee: Not that you would ever make a mistake, but if you or anyone working with you or for you made a serious mistake at some point, are you telling us—

Mr. Elcock: I imagine I wouldn't be in my job for very long.

Mr. Lee: I'm sure that's true. But, very hypothetically, should that occur, are you saying that it would therefore be the Minister of National Defence who would be accountable to Parliament?

Mr. Elcock: Yes.

Mr. Lee: I've been told, though I can't give you the citation here, that on policy matters you are accountable to the Privy Council as opposed to DND. Do I have that wrong, or have we missed something?

Mr. Elcock: I am part of the Privy Council Office, but I am part of the chain of command for CSE for the Minister of National Defence. I know that to some that might sound impossible. It has not proved so or presented any great difficulties, and between Mr. Fowler and myself we have ensured that it works very well.

[*Translation*]

M. Lee: Je suis étonné de l'apprendre. Je pensais que le CST aurait eu des PE avec toute une gamme de ministères ou d'organismes.

Le CST n'a-t-il pas conclu un PE avec la GRC?

M. Elcock: Non. J'aimerais cependant préciser, monsieur le président, que cela n'empêche aucunement le CST d'offrir des services à ces organismes.

M. Lee: Je vois.

Le CST offre-t-il ses services aux gouvernements ou organismes provinciaux?

M. Elcock: Non, monsieur le président.

M. Lee: Le CST travaille-t-il pour des gouvernements étrangers?

M. Elcock: Monsieur le président, j'espère qu'on n'essaiera pas de donner une fausse interprétation à ma réponse. C'est une réponse bien directe. Je ne suis pas en mesure de vous donner des détails ou même de répondre de façon générale à des questions qui portent sur les liens qui pourraient exister entre le CST et des gouvernements ou des pays étrangers.

M. Lee: Très bien. Pouvez-vous nous expliquer comment le CST, qui est un organisme gouvernemental, est comptable envers le Parlement?

M. Elcock: Le CST est comptable envers le Parlement par l'entremise du ministre de la Défense nationale. Le CST fait partie de ce ministère. Il doit rendre des comptes. M. Fowler et moi-même, compte tenu de nos fonctions, rendons compte à intervalles réguliers au ministre de la Défense nationale; ce dernier est comptable envers le Parlement à l'égard des activités du CST.

M. Lee: S'agit-il d'une responsabilité pleine et entière, ou cela touche-t-il exclusivement le budget et l'administration?

M. Elcock: Non. Le ministre de la Défense nationale doit rendre compte de façon pleine et entière de tout ce qui touche le CST.

M. Lee: Y compris les questions de politique?

M. Elcock: C'est exact.

M. Lee: J'aimerais dire d'entrée de jeu que je ne pense pas que vous puissiez faire des erreurs, mais si vous ou quelqu'un qui travaille avec vous faisiez une erreur grave, est-ce que. . .

M. Elcock: Je ne pense pas que j'occuperais ce poste bien longtemps si je faisais une erreur grave.

M. Lee: J'en suis convaincu. Mais revenons à cette hypothèse: si quelqu'un faisait une erreur grave, dites-vous que c'est le ministre de la Défense nationale qui devrait rendre compte au Parlement?

M. Elcock: Oui.

M. Lee: On m'a dit, mais je ne peux rien citer, que pour les questions de politique, vous devez rendre compte au Conseil privé plutôt qu'au MDN. Est-ce que je me trompe?

M. Elcock: Je fais partie du Bureau du Conseil privé, mais je fais partie d'un canal hiérarchique pour le CST, pour le ministre de la Défense nationale. Je sais que c'est peut-être un peu difficile à comprendre, mais nous n'avons pas eu de problèmes, et M. Fowler et moi-même nous sommes assurés que tout fonctionnait très bien.

[*Texte*]

Mr. Lee: I guess there hasn't been a lot of accounting to do. I'm sure you've been doing your job really well, but—

Mr. Elcock: I'm still here.

Mr. Lee: Yes. If I suggested that somehow it was to the PCO and the Prime Minister that Parliament should look for certain aspects of CSE's functions, would I be wrong?

Mr. Elcock: It's the Minister of National Defence who's accountable for CSE. In our system the Prime Minister, as the Prime Minister, has the ultimate responsibility for intelligence issues, broadly writ, but the minister who's accountable to Parliament is the Minister of National Defence.

Mr. Lee: I might be belabouring the point too much, but that exists within the context that the Privy Council Office is accountable to Parliament through the Consumer and Corporate Affairs side. I had understood that in terms of the parliamentary—

Mr. Elcock: I have roles within the Privy Council Office. I am the Deputy Clerk of the Privy Council and I have some responsibilities within PCO. Having said that, I am also the coordinator for security and intelligence, which exists in a sense in and of itself. It is in PCO, but I have a broader community responsibility. It is as coordinator that I am the deputy minister for CSE.

Mr. Lee: That's your second hat?

Mr. Elcock: Yes.

Mr. Lee: When CSE works in the signals intelligence area, does it ever find itself in a position where it has to obtain a court-authorized warrant for any interceptions?

Mr. Elcock: No. First, CSE has no capacity to seek such a warrant in comparison to CSIS, and in any case the operations of CSE are in complete compliance with Canadian law, the Criminal Code, the Charter of Rights, etc.

Mr. Lee: I know that's one thing that colleagues on the committee were concerned about and wanted to have on the record. I guess I'm asking for a double entry here. Can you assure the committee and Parliament that none of the work of CSE breaches the Criminal Code or other federal statutes or the charter?

Mr. Elcock: That's correct.

Mr. Lee: In all respects?

Mr. Elcock: Yes.

• 1550

Mr. Lee: Are you able to explain to the committee the relationship of CSE to similar agencies in other countries? I know that other countries engage in signals intelligence gathering. Are you able in some way generically to describe that relationship?

Mr. Elcock: A large number of countries are engaged in signals intelligence collection. We would not have relationships with nearly all of them. We do have relationships with a number of them. In most cases those would be former allies or allies, I guess depending on how you want to define that term. Further than that, I would rather not comment on the nature of our relationship or be very specific about the countries with which we have specific relationships.

[*Traduction*]

M. Lee: Je suppose que vous n'avez pas eu tellement de comptes à rendre. Je suis convaincu que vous avez très bien fait votre travail, mais. . .

M. Elcock: J'occupe toujours ce poste.

M. Lee: C'est vrai. Que penseriez-vous si je disais que le Parlement devrait demander au BPC et au premier ministre de rendre des comptes pour certaines des activités du CST?

M. Elcock: C'est le ministre de la Défense nationale qui est responsable du CST. Dans notre système, le premier ministre, à ce titre, a la responsabilité ultime des questions de renseignement, mais c'est le ministre de la Défense nationale qui est comptable envers le Parlement.

M. Lee: J'insiste peut-être un peu trop sur la question, mais le Bureau du Conseil privé est comptable envers le Parlement par l'entremise de Consommation et Affaires commerciales. J'avais cru comprendre que. . .

M. Elcock: J'ai un rôle à jouer au sein du Bureau du Conseil privé. Je suis le sous-greffier du Conseil privé, et j'ai certaines responsabilités au sein du BCP. Cela dit, je suis également responsable de la coordination de la sécurité et du renseignement. Cette fonction relève du BCP, mais j'ai une responsabilité plus large à l'égard des milieux du renseignement. C'est à titre de coordinateur que je suis sous-ministre responsable du CST.

M. Lee: C'est là votre deuxième responsabilité?

M. Elcock: C'est exact.

M. Lee: Lorsque le CST oeuvre dans le secteur des renseignements électromagnétiques, doit-il parfois obtenir des mandats des tribunaux pour procéder à des interceptions?

M. Elcock: Non. Tout d'abord, le CST ne peut pas demander de tels mandats ce qui n'est pas le cas du SCRS, et, de toute façon, toutes les activités du CST sont conformes aux lois canadiennes, au Code criminel, à la Charte des droits, etc.

M. Lee: Je sais que c'est là une chose qui préoccupe certains de mes collègues, et nous voulions avoir une réponse officielle. Pouvez-vous assurer au comité et au Parlement qu'aucune des activités du CST n'enfreint les dispositions du Code criminel ou d'autres lois fédérales, ou même de la Charte des droits?

M. Elcock: Je peux vous l'assurer.

M. Lee: À tous les égards?

M. Elcock: Oui.

M. Lee: Pouvez-vous nous expliquer les liens qui existent entre le CST et les organismes analogues dans d'autres pays? Je sais que d'autres pays participent à la cueillette de renseignements électromagnétiques. Pouvez-vous nous décrire de façon très générale les liens qui existent entre tous ces organismes?

M. Elcock: Un bon nombre de pays participent à la cueillette de renseignements électromagnétiques. Nous n'avons pas de rapports avec tous ces organismes. Simplement avec certains. Dans la plupart des cas il s'agit d'anciens alliés ou d'alliés, selon la façon dont vous définissez ce terme. Je préférerais ne pas parler en détail de nos rapports avec les pays avec lesquels nous avons des liens étroits.

[*Text*]

Mr. Thacker (Lethbridge): I now have only two questions left. Mr. Lee kindly put the one in terms of the Canadian criminal law and civil law. Another way of putting it, Mr. Elcock, is this: has the CSE been used by CSIS to end-run any of its statutory limits on collecting information against our Canadian citizens or landed immigrants?

Mr. Elcock: No, that has not happened. It has never happened. CSE does not target Canadians. To be even more specific, CSE does not target Canadians through intercepting their cellular or microwave-link telephone calls or land lines. We do not do that.

Mr. Thacker: In the absence of the traditional Auditor General and/or parliamentary review of departmental budgets, what group or which individual decides the CSE budget and reviews it?

Mr. Elcock: CSE is part of the Department of National Defence and its budget would be reviewed as part of the Department of National Defence budget, by National Defence in the first instance, and it would also be subject to approval by Treasury Board through the normal MYOP process. It is part of the normal government process, although obviously the knowledge of specifics is more limited in distribution than would normally be the case.

The Chairman: Mr. Elcock, in our committee report that we did on the review of CSIS, we indicated that we felt that CSE should have a legislative mandate. The reason for that, which was expressed in the report, was that we felt there should be more accountability for CSE to Parliament. In the response that came back there was some indication that the department was looking at structure that would result in more accountability. I wonder if you could comment on how that's proceeding and if you could as well, if it's possible, give some opinion on the idea of a legislative mandate for CSE.

Mr. Elcock: To take the second part of that first, at the end of the day it's not for me as an official to comment on whether it's a good or a bad idea to do legislation. I can't say that it's impossible. It's not clear to me, however, that it would add very much to the accountability of CSE or its capabilities, or indeed necessarily add to the proper functioning of the organization. At the end of the day that's an issue that presumably Parliament will address, or governments will address and Parliament will then address.

In terms of greater accountability, the government indicated in the response to the committee that reviewed the CSIS Act that it was looking at some further initiatives in respect of CSE's accountability. Notwithstanding that some time has passed since that, it is still very much under active consideration. I'm not in a position to provide the committee with detail, but I hope there will be some announcement at some point. It's clearly something of importance.

• 1555

The Chairman: Can you refresh my memory? Does the National Security Agency in the United States have a legislative mandate?

Mr. Elcock: Off the top of my head, I don't know, Mr. Chairman. I'm not sure that it does, but I don't honestly know. I might just add that different countries function in different ways. I'm not sure how useful it is to hang one's hat on

[*Translation*]

M. Thacker (Lethbridge): Il ne me reste plus que deux questions. M. Lee a très gentiment posé une question à l'égard du droit civil et du droit criminel canadien. Voici une autre façon de l'exprimer, monsieur Elcock: le SCRS a-t-il fait appel aux services du CST pour contourner les limites qui lui sont imposées à l'égard de la cueillette de renseignements touchant des citoyens canadiens ou des immigrants reçus?

M. Elcock: Non. Cela ne s'est jamais produit. Le CST ne cible jamais des Canadiens. Je peux même être plus précis. Le CST ne cible pas des Canadiens en interceptant leurs communications téléphoniques cellulaires ou à hyperfréquences ou leurs communications utilisant des lignes terrestres. Nous ne le faisons pas.

M. Thacker: Puisqu'il n'y a pas de rapport du vérificateur général ou d'examen parlementaire des budgets ministériels, qui établit et étudie le budget du CST?

M. Elcock: Le CST fait partie du ministère de la Défense nationale, et son budget est étudié dans le cadre du budget du ministère de la Défense nationale, tout d'abord par le ministère, et il doit également être approuvé par le Conseil du Trésor, car on présente un POP. Cela fait partie de la procédure normale du gouvernement, mais il est évident que, compte tenu du caractère confidentiel de certains détails, le budget n'est distribué que de façon limitée.

Le président: Monsieur Elcock, dans son rapport sur le SCRS, notre comité a proposé que l'on accorde un mandat législatif au CST. Comme nous l'avons signalé dans le rapport, nous sommes d'avis que le CST devrait rendre plus de comptes au Parlement. Dans la réponse à ce rapport on a indiqué que le ministère envisageait de mettre sur pied un système qui assurerait une plus grande responsabilité. Pouvez-vous nous en dire un peu plus long là-dessus? Si c'est possible, pouvez-vous nous dire ce que vous pensez de la possibilité d'accorder au CST un mandat législatif?

M. Elcock: Je vais répondre à la deuxième question en premier. Ce n'est pas à moi, à titre de fonctionnaire, qu'il revient de dire si c'est là une bonne ou une mauvaise idée. Je ne dis pas que c'est impossible. Cependant, je ne crois pas que cela accroîtrait la responsabilité du CST, ou faciliterait le fonctionnement du centre. C'est le Parlement qui, je suppose, se penchera sur la question, ou plutôt les gouvernements qui en saisiront par la suite le Parlement.

Pour ce qui est d'accroître la responsabilité du CST, le gouvernement a indiqué dans sa réponse au comité qui a étudié la Loi sur le SCRS qu'il étudiait certaines initiatives particulières à l'égard de la responsabilité du CST. Il y a déjà un bon moment de cela, mais la question est toujours à l'étude. Je ne suis pas en mesure de vous fournir des détails, mais j'espère qu'on annoncera une politique officielle à cet égard un jour ou l'autre. Il s'agit certainement d'une question fort importante.

Le président: Pouvez-vous me rafraîchir la mémoire? Est-ce que la National Security Agency, aux États-Unis, a un mandat législatif?

M. Elcock: Je ne saurais vous dire, monsieur le président. Je ne suis pas sûr qu'elle en ait un, mais je ne le sais pas vraiment. Je devrais peut-être ajouter que différents pays fonctionnent de façon différente. Je ne suis pas sûr dans quelle

[*Texte*]

whether or not another country has legislation for its signals intelligence agency or not. Different countries set up their signals intelligence agencies in very different ways and, in any case, have very different legislative structures. I don't, off the top of my head, know if NSA does or not.

The Chairman: I can't remember either. I'm sure it was a question that we asked during the CSIS review. The purpose of my question was just to get to the oversight and the accountability function with respect to what other countries do with their signals establishments so that we could have some idea. As I say, I can't remember myself, and I'm sure we asked that question previously. The researcher indicates it's a presidential executive order establishing the National Security Agency, but as I recall from when we visited the congressional committees they do have the oversight function over the NSA down there.

Mr. Elcock: Yes, Mr. Chairman. Also there is a fairly large difference between their legislative or parliamentary process, if you will, and our parliamentary process, and a lot of historic water under the bridge. They're not necessarily identical in any way, although I think there's a tendency, in some quarters particularly, to see them as closer than they are.

The Chairman: That's true, and I won't get into a debate, but I certainly think, as a member of Parliament, we would like to see a little more accountability for some of these organizations to members of Parliament themselves. So we'll leave it at that.

Mr. Wappel (Scarborough West): I only have four questions.

Apparently there is word out there as to the number of employees that you have, or are alleged to have, in CSE. Can you comment by telling us how many employees you have?

Mr. Elcock: I think about 875, Mr. Chairman, roughly.

Mr. Wappel: In a *Toronto Star* article, sadly published on April Fool's Day—

Mr. Elcock: I'm tempted, but I won't, Mr. Chairman.

Mr. Wappel: I notice that. In the article Mr. David Vienneau makes the following statement, and I ask you to let me know if you agree or disagree with it:

> But the little-known CSE—Canada's most secret federal organization—operates free of scrutiny from any sort of parliamentary watchdog or overview.

Is that an accurate statement?

Mr. Elcock: Mr. Chairman, I think it's one of those "When did you stop beating your wife" questions.

Mr. Wappel: Well, when did you?

Mr. Elcock: I never started.

Mr. Chairman, as I said, CSE is accountable to Parliament through the Minister of National Defence, and the minister would have to answer to the House in respect of the operations of CSE and the policy of CSE.

[*Traduction*]

mesure il est utile de savoir si un autre pays a une loi régissant son service de renseignements électromagnétiques. Les pays établissent leurs services de renseignements électromagnétiques de bien des façons différentes. Et, quoi qu'il en soit, ces organismes ont des structures législatives fort différentes. Mais je ne saurais vous dire comme cela si la NSA a un mandat législatif ou pas.

Le président: Je ne m'en souviens pas non plus. Je suis sûr que nous avons posé cette question dans le cadre de notre examen du SCRS. Je voulais savoir ce que font les autres pays en ce qui concerne la surveillance et la responsabilité de leurs services de renseignements électromagnétiques. Comme je l'ai dit, je ne m'en souviens pas moi-même, mais je sais que nous avons déjà posé la question. Notre recherchiste me dit que c'est une ordonnance exécutive du président qui a créé la National Security Agency. Si je me souviens bien, nous avons appris lors de notre visite aux comités du Congrès que ces derniers ont une responsabilité de surveillance en ce qui concerne la NSA.

M. Elcock: Oui, monsieur le président. Il faut également signaler que leur processus législatif ou parlementaire diffère beaucoup du nôtre; il y a beaucoup de différences historiques entre les régimes des deux pays. Ils ne sont pas forcément identiques, de quelque façon que ce soit, même si je crois que certains ont tendance à penser qu'ils le sont.

Le président: C'est exact. Je ne vais pas lancer un grand débat, mais en tant que député, j'aimerais que certains de ces organismes aient à rendre des comptes aux députés. C'est tout ce que je tiens à dire.

M. Wappel (Scarborough-Ouest): Je n'ai que quatre questions.

On parle apparemment du nombre d'employés que le Centre de la sécurité des télécommunications est censé avoir. Pouvez-vous nous dire combien d'employés il a?

M. Elcock: Il en a environ 875, je crois, monsieur le président.

M. Wappel: Dans un article du *Toronto Star*, qui a malheureusement été publié le 1er avril. . .

M. Elcock: Je suis tenté de faire une remarque, monsieur le président, mais je vais m'en abstenir.

M. Wappel: Je vois. J'aimerais savoir si oui ou non vous êtes d'accord avec la déclaration suivante de M. David Vienneau:

> Mais ce Centre de la sécurité des télécommunications, qui est très peu connu, et qui est l'organisme fédéral le plus secret du Canada, fonctionne sans aucune surveillance de la part du Parlement.

Est-ce exact?

M. Elcock: Monsieur le président, je pense que c'est une question du genre: «Quand avez-vous arrêté de battre votre femme?»

M. Wappel: Eh bien, quand?

M. Elcock: Je n'ai jamais commencé.

Monsieur le président, comme je l'ai déjà dit, le Centre de la sécurité des télécommunications rend des comptes au Parlement par l'entremise du ministre de la Défense nationale. C'est le ministre qui devrait répondre à la Chambre aux questions concernant les activités et la politique du Centre de la sécurité des télécommunications.

[*Text*]

Having said that, CSE is a foreign intelligence collection agency. The very nature of its work depends upon a degree of secrecy. To the extent to which its work is not secret it loses its capacity to function and to collect information that is of use and of value to the Government of Canada. It is accountable. I would not assume that to mean that its operations ought to be damaged by revealing those operations.

Mr. Wappel: The gist of the article is that, at the request of SIRC, the Inspector General was asked to make some contact with CSE and to discuss certain things about CSE. The information that appears to come out is that there was a blanket refusal to talk with the Inspector General. Is that true, and, if so, why was there such a blanket refusal?

• 1600

Mr. Elcock: No, Mr. Chairman, that is not true. In fact, I had a long meeting with the Inspector General, and I did tell the Inspector General that I was not prepared to let him meet officers of CSE to have further discussions. But we had a long discussion with the Inspector General and tried to answer the questions he put to us.

Mr. Wappel: Finally, and totally unrelated to that, I'm told that in the 1940s there was an agreement between Canada, the United States, the United Kingdom, Australia and New Zealand in respect of certain self-interested defence or however you want to put it—intelligence gathering or whatever. Obviously that was born of the Cold War and the threat of communism in the Soviet Union, etc. Can you comment in any way on whether or not that agreement with those parties, or with any of them, is still in force, in view of the apparent end of the Cold War? Or do you know anything about it?

Mr. Elcock: I've heard of that rumoured agreement, Mr. Chairman. I don't want to seem as though I'm ducking your question, but let me answer a little obliquely. There's no question that the end of the Cold War and the demise of the Soviet Union change the functioning of foreign intelligence agencies, particularly those involved in trying to deal with the threat that was posed by the Cold War and the Soviet Union. To the extent that one maintains alliances, then obviously some of those alliances would continue. To the extent that those begin to change, or that interests change, then those alliances may not continue. Beyond that I wouldn't want to comment on the specific relationships we have or don't have with foreign governments. Inherently they will change over time, I'm sure, as interests change, but I wouldn't want to go further than that.

Mr. Lee: I don't have a question, Mr. Chairman, but I do have a comment and hopefully it will be taken constructively. I have already indicated that we are very pleased to have Mr. Elcock here today, along with Mr. Woolner. It is our goal, as the chairman has said, to establish a viable relationship between this subcommittee and CSE. The reasons for it are set out in part in the five-year review committee report to Parliament.

[*Translation*]

Cela dit, le centre est un organisme de collecte de renseignements étrangers. La nature même de son travail exige un certain caractère secret. Si les activités du centre ne sont pas secrètes, il perd sa capacité de recueillir des renseignements qui sont utiles au gouvernement du Canada. Le centre doit rendre des comptes. Cela ne signifie pas pour autant qu'il faut compromettre ses activités en les divulguant.

M. Wappel: On dit essentiellement dans l'article qu'à la demande du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité, on a demandé à l'inspecteur général d'entrer en communication avec le centre et de discuter de certaines de ses activités. On semble dire dans l'article que les responsables du centre ont carrément refusé de parler à l'inspecteur général. Est-ce exact, et, si oui, pourquoi a-t-on refusé?

M. Elcock: Non, monsieur le président, ce n'est pas exact. J'ai eu une longue réunion avec l'inspecteur général, et je lui ai dit que je n'étais pas prêt à lui permettre de rencontrer les agents du centre pour discuter de leur travail. Mais nous avons eu une longue discussion avec l'inspecteur général, et nous avons essayé de répondre aux questions qu'il nous a posées.

M. Wappel: Ma dernière question porte sur un sujet tout à fait différent. On me dit que dans les années quarante il y avait une entente entre le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et la Nouvelle-Zélande au sujet de la défense intéressée, ou de la collecte de renseignements. Il est évident que cette entente découlait de la guerre froide et de la menace du communisme en Union soviétique, etc. Pouvez-vous nous dire si cette entente existe toujours avec ces pays, ou avec certains d'entre eux, compte tenu du fait que la guerre froide a apparemment pris fin? Ou êtes-vous au courant de l'existence de cette entente?

M. Elcock: J'ai déjà entendu parler de cette entente, monsieur le président. Je ne veux pas donner l'impression que je cherche à esquiver la question, mais permettez-moi de vous répondre de façon un peu indirecte. Il ne fait aucun doute qu'avec la fin de la guerre froide et le démantèlement de l'Union soviétique, le fonctionnement des services de renseignements étrangers a changé. Je pense surtout aux organismes qui s'occupaient de la menace que représentaient la guerre froide et l'Union soviétique. Dans la mesure où les pays gardent leurs alliances avec d'autres, il va sans dire que certaines de ces alliances continueraient d'exister. Lorsque ces alliances commencent à changer ou que les intérêts des pays commencent à changer, il se peut que ces alliances ne continuent pas d'exister. Mais je ne veux pas faire de remarques sur les rapports précis que nous avons ou que nous n'avons pas avec des gouvernements étrangers. Il y aura toujours des changements avec le temps, à mesure que les intérêts changeront, mais je ne voudrais pas aller plus loin.

M. Lee: Je n'ai pas de questions, monsieur le président, mais j'aimerais faire un commentaire, et j'espère qu'il sera pris de façon constructive. J'ai déjà dit que nous sommes très heureux d'accueillir MM. Elcock et Woolner. Comme le président l'a déjà dit, notre objectif, c'est de créer des rapports viables entre notre sous-comité et le Centre de la sécurité des télécommunications. Nous précisons nos raisons dans l'examen quinquennal que nous avons présenté au Parlement.

[*Texte*]

There's a reasonably solid response by the government to that report where it describes, in some respects, CSE's role as one of the intelligence agencies of the Government of Canada. It was our view, as parliamentarians, that foreign intelligence was an integral element in the field of national security, and we felt that CSE simply didn't have a home in Parliament.

We are hopeful that this subcommittee of the justice committee, based on a mandate that's set out in the records of the justice committee... Also I think we had crafted some ample jurisdictional bases for our interest in the field. I don't know whether that's on our committee record yet or not. If Mr. Elcock is interested in seeing that, I'd be happy to show it to him, but I'm hopeful that in the next Parliament and in the years to come CSE will be comfortable and not overburdened by the attempt of the justice committee and the subcommittee to provide a vehicle for CSE to make Parliament better aware of its work as far as we should have a need to know as a Parliament.

• 1605

Mr. Elcock: Mr. Chairman, as I've said, my role as a public servant is to be as helpful as I can and provide to the committee what I can. I am perfectly happy to do that.

As I indicated to Mr. Lee earlier, CSE does have a home in the Department of National Defence, but we are certainly prepared to be as helpful as we can to this committee or to any other committee that wishes to talk to us. In terms of what we can say, again I would like to be as helpful as I can, but I would reiterate that the operations of a foreign intelligence agency are, by definition, sensitive, and to the extent that they are revealed, its capacity to do its job disappears.

The Chairman: We appreciate that. Certainly our concern is for that balance between civil rights, civil liberties, and your being able to do your job. It is something that I know Parliament struggled with, with CSIS, and obviously this subcommittee is interested in that aspect of it as well. That was the reason for the review committee's recommendations, not only on CSE but also the Department of External Affairs and the transport department.

We would like to see some security and intelligence oversight established, if it is through this committee or through SIRC. That was the recommendation.

Seeing there are no further questions, again thank you for—

Mr. Lee: This is not a question and it doesn't involve Mr. Elcock.

If I may, this being likely the last meeting we'll have in this Parliament, I want to thank our staff. I want to pay special thanks and tribute to Blaine Thacker who, happily, is with us today, for his vital work in creating the committee and shepherding the thing along under the five-year review. I am sure all members feel that way.

Thank you also, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Lee. Certainly we agree with that.

[*Traduction*]

Il y a eu une réponse assez solide du gouvernement à la partie du rapport où nous décrivons le rôle du centre comme l'un des services de renseignements du gouvernement du Canada. En tant que parlementaires, nous avons jugé que le renseignement étranger faisait partie intégrante de la sécurité nationale. Et nous avons jugé que le centre n'avait tout simplement pas de point d'attache au Parlement.

Nous espérons que ce sous-comité du Comité de la justice, compte tenu du mandat exprimé dans les procès-verbaux du comité... Je pense également que nous avons bien établi que nous avons une certaine compétence dans ce domaine. Je ne sais pas si cela figure déjà dans le compte rendu du comité. Si M. Elcock veut prendre connaissance de cela, je serai heureux de le lui montrer. Cependant, j'espère que lors de la prochaine législature et dans les années à venir le centre acceptera que le Comité de la justice et le sous-comité lui permettent de mieux informer le Parlement de ses activités, dans la mesure où le Parlement a besoin d'être au courant de ses activités.

M. Elcock: Comme je l'ai déjà dit, monsieur le président, mon rôle en tant que fonctionnaire est de vous être aussi utile que possible. Je suis tout à fait prêt à faire cela.

Comme je l'ai déjà dit à M. Lee, le Centre de la sécurité des télécommunications a un point d'attache au ministère de la Défense nationale. Cependant, nous sommes certainement disposés à aider ce comité ou tout autre comité qui tient à nous parler. J'aimerais vous aider autant que possible, mais je répète que par définition les activités d'un organisme de collecte de renseignements étrangers sont délicates, et la capacité de cet organisme de faire son travail sera compromise si on divulgue ces activités.

Le président: Nous comprenons cela. Nous cherchons à atteindre un équilibre entre les droits et les libertés civiles et votre capacité de faire votre travail. Je sais que le Parlement s'est déjà débattu avec cette question dans le cas du SCRS, et il va sans dire que le sous-comité s'intéresse à cet aspect du problème également. C'est la raison pour laquelle le comité de surveillance a fait ces recommandations, non seulement en ce qui concerne le Centre de la sécurité des télécommunications, mais également en ce qui concerne le ministère des Affaires extérieures et le ministère des Transports.

Nous aimerions qu'une surveillance des activités de renseignement et de sécurité soit créée, soit par l'entremise de ce comité, soit par l'entremise du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité. C'est la recommandation qui a été faite.

Puisqu'il n'y a pas d'autres questions, je tiens à vous remercier...

M. Lee: J'aimerais faire une intervention qui n'est pas une question et qui n'a rien à voir avec M. Elcock.

Puisqu'il s'agit de notre dernière réunion lors de cette législature, je tiens à remercier notre personnel. Je tiens à remercier tout particulièrement Blaine Thacker, qui, heureusement, est parmi nous aujourd'hui, et à lui rendre hommage. Il a joué un rôle essentiel dans la création du comité et dans la conduite de l'examen quinquennal. Je suis sûr que tous les membres du comité sont du même avis.

Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Lee. Nous sommes certainement d'accord avec cela.

[*Text*]

Mr. Elcock, again to you and to Mr. Woolner, thanks for appearing before us.

Mr. Elcock: Thank you.

The Chairman: The meeting is adjourned to the call of the chair.

[*Translation*]

Donc, je tiens à remercier MM. Elcock et Woolner de leur comparution devant nous aujourd'hui.

M. Elcock: Merci.

Le président: La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste–lettre
K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From Privy Council Office:

W.P.D. Elcock, Deputy Clerk, Security and Intelligence, and Counsel.

From National Defence Department:

Stewart Woolner, Chief, Communications Security Establishment.

TÉMOINS

Du Bureau du Conseil privé:

W.P.D. Elcock, sous-greffier, Sécurité et renseignement et conseiller juridique.

Du ministère de la Défense nationale:

Stewart Woolner, chef, Centre de la sécurité des télécommunications.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

CANADA

INDEX

SUBCOMMITTEE ON

National Security

OF THE STANDING COMMITTEE ON JUSTICE AND THE SOLICITOR GENERAL

HOUSE OF COMMONS

Issues 1–11 • 1991-1993 • 3rd Session • 34th Parliament

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

GUIDE TO THE USER

This index is subject–based and extensively cross–referenced. Each issue is recorded by date; a list of dates may be found on the following page.

The index provides general subject analysis as well as subject breakdown under the names of Members of Parliament indicating those matters discussed by them. The numbers immediately following the entries refer to the appropriate pages indexed. The index also provides lists.

All subject entries in the index are arranged alphabetically, matters pertaining to legislation are arranged chronologically.

A typical entry may consist of a main heading followed by one or more sub–headings.

Income tax
Farmers
Capital gains

Cross–references to a first sub–heading are denoted by a long dash.

Capital gains *see* Income tax—Farmers

The most common abbreviations which could be found in the index are as follows:

1r, 2r, 3r, = first, second, third reading A = Appendix amdt. = amendment Chap = Chapter g.r. = government response M. = Motion o.q. = oral question qu. = question on the *Order Paper* R.A. = Royal Assent r.o. = return ordered S.C. = Statutes of Canada S.O. = Standing Order

Political affiliations:

BQ	Bloc Québécois
Ind	Independent
Ind Cons	Independent Conservative
L	Liberal
NDP	New Democratic Party
PC	Progressive Conservative
Ref	Reform Party of Canada

For further information contact the
Index and Reference Service — (613) 992–8976
FAX (613) 992–9417

This index is subject-based and extensively cross-referenced. Each issue is recorded by date; a list of dates may be found on the following page.

The index provides general subject analysis as well as subject breakdown under the names of Members of Parliament indicating those matters discussed by them. The numbers immediately following the entries refer to the appropriate pages indexed. The index also provides lists

All subject entries in the index are arranged alphabetically; matters pertaining to legislation are arranged chronologically.

A typical entry may consist of a main heading followed by one or more sub-headings:

Income tax
Interest
Capital gains

Cross-references to a first sub-heading are denoted by a long dash

Capital gains see Income tax—Firms

The most common abbreviations which could be found in the index are as follows:

Ib. 2n. 3d. = Book, second, third reading A = Appendix, addt. = amendment, Chap = Chapter
pvt. = private member's response M. = Motion o.q. = oral question qu. = question on the Order
Rep. R.A. = Royal Assent ret. = return ordered S.C. = Statutes of Canada
S.O. = Standing Order

Political affiliations:

BQ	Bloc Québecois
Ind	Independent
Ind Cons	Independent Conservative
L	Liberal
NDP	New Democratic Party
PC	Progressive Conservative
Ref	Reform Party of Canada

For further information contact the
Index and Reference Service — (613) 992-8976
FAX (613) 992-9417

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons
By the Queen's Printer for Canada

Available from Canada Communication Group — Publishing
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Groupe Communication Canada — Édition
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

INDEX

HOUSE OF COMMONS SUBCOMMITTEE

THIRD SESSION—THIRTY-FOURTH PARLIAMENT

DATES AND ISSUES

—1991—

June:	18th, 1.
September:	17th, 23rd, 1.
November:	6th, 19th, 1; 28th, 2.

—1992—

February:	19th, 26th, 3.
March:	25th, 4.
April:	1st, 5.
May:	13th, 6
November:	25th, 7.

—1993—

February:	10th, 8.
May:	3rd, 11th, 9; 13th, 10.
June:	15th, 11.

Abdel-Rahman, Sheik Omar, case
World Trade Centre accused bomber, alleged entry into Canada, CSIS role, SIRC investigating, etc., **9**:9-10; **10**:14

Aboriginal people
Canadian Security Intelligence Service surveillance, **1**:29
See also Mohawk land claims; Mohawk Warriors Society

Access to Information Act *see* Canadian Security Intelligence Service—Review

Accountability *see* Canadian Security Intelligence Service—Review; Communications Security Establishment; Security Intelligence Review Committee

Air India
Flight 182, June 23/85 crash, CSIS role, RCMP, SIRC investigation, **2**:24; **4**:7; **6**:18-9; **7**:6-11; **9**:8-9, 19

Aircraft crashes *see* Air India; Arrow Air

Al-Mashat, Mohammed, case
Former Iraqi ambassador to United States, landed immigrant status, queue jumping, preferential treatment, CSIS role, **4**:7-8

Ambassadors *see* Al-Mashat, Mohammed, case

Annual reports *see* Canadian Security Intelligence Service—Review; Security Intelligence Review Committee

Arab Canadians *see* Persian Gulf war

Archdeacon, Maurice (Security Intelligence Review Committee)
Security Intelligence Review Committee estimates, 1993-1994, main, **10**:12, 14, 18

Arrow Air
Crash, Dec. 12/85, Gander, Nfld., investigation, CSIS involvement, **4**:11-2

Atkinson, Ken (PC—St. Catharines) (Chairman)
Canadian Security Intelligence Service, **1**:32-3; **4**:16; **6**:12-3; **7**:15-6, 25-7; **10**:15
Communications Security Establishment, **6**:14-5; **8**:12; **10**:15-6
Committee study, **11**:4, 8-9, 11
Communist Party of Canada, **6**:20
Economic/industrial espionage, **10**:15
Intelligence gathering, **4**:16-8
National security, Solicitor General's annual statement and director's annual report, 1991, **4**:16-9
Ostrovsky, Victor, case, **3**:23-9
Persian Gulf war, **7**:12-4
Procedure and Committee business
In camera meetings, briefing meeting held prior to public meeting, **11**:5
Organization meeting, **1**:9
Witnesses
Absence, **10**:4
M., **1**:9
References
Election as Chairman, **9**:3
In camera meetings, **1**:5; **3**:3; **9**:3; **11**:3
Security clearance, **4**:18; **6**:13-4; **8**:11-2
Security Intelligence Review Committee, **4**:19
Annual Reports
1990-1991, **1**:32-3

Atkinson, Ken—*Cont.*
Security Intelligence Review Committee—*Cont.*
Annual Reports—*Cont.*
1990-1991—*Cont.*
Chapter 7, Victor Ostrovsky case study, Committee study, **3**:23-9
1991-1992, **7**:12-6, 25-7
Estimates
1992-1993, main, **6**:12-5, 20
1993-1994, main, **10**:15-6
Order in Council appointments, Goodman, Hon. Edwin and Hon. George W. Vari, Committee study, **8**:9-12
Technology transfer, **7**:14-5

Auditor General *see* Canadian Security Intelligence Service—Auditing

Australia *see* Intelligence gathering

Baltic states *see* Soviet Union and Baltic states

Bassett, Hon. John J.W.H. (Security Intelligence Review Committee)
Security Intelligence Review Committee
Annual Report, 1990-1991, **1**:13-32,34-6
Estimates, 1992-1993, main, **6**:4-21

Bilingualism *see* Canadian Security Intelligence Service

Biological weapons *see* Technology transfer

Blackburn, Derek N. (NDP—Brant; resigned May 31, 1993)
Air India, **6**:18-9; **7**:10-1
Arrow Air, **4**:11-2
Canadian Security Intelligence Service, **1**:19; **4**:26-7; **5**:12; **6**:9-11; **8**:7-9, 12-3; **10**:19-20
Director, Raymond Protti, Order in Council appointment, Committee study, **2**:11-3, 18-21, 24-5
Estimates, 1993-1994, main, **9**:10-3, 15-6, 22-3
Canadian Security Intelligence Service Act and Security Offences Act Special Committee (2nd Sess., 34th Parl.), **8**:9
Committee, **1**:11
Communications Security Establishment, **1**:27-9; **2**:12-3; **4**:14-6; **5**:11, 17; **8**:8, 13
Cuba, **7**:11-2
Embassies and consulates, **6**:7-9
Foreign intelligence services, **2**:13; **7**:24-5; **10**:7-8
Israel, **1**:17-9; **3**:14-22, 47-9; **4**:23-6
Mohawk Warriors Society, **2**:20
National security, Solicitor General's annual statement and director's annual report
1991, **4**:11-6, 21, 23-7, 31
1992, **9**:10-3, 15-6, 22-3
Ostrovsky, Victor, case, **1**:13-5, 17, 26-7; **3**:13-4, 37-41; **6**:19
Persian Gulf war, **1**:15-6
Procedure and Committee business
Documents, **1**:10
Meetings, M., **1**:9
Organization meeting, **1**:8-11
Questioning of witnesses, **1**:8
Quorum, M., **1**:8
Staff, M., **1**:9
Votes in House, **7**:4
References, *in camera* meetings, **1**:5-6; **3**:3; **9**:3

Blackburn, Derek N.—*Cont.*
Refugees, 7:23-4
Right wing extremism, 9:15-6
Royal Canadian Mounted Police, 6:9-11
Security clearance, 4:12-3; 5:17-8
Security intelligence, 2:24-5
Security Intelligence Review Committee
Annual Reports
1990-1991, 1:12-9, 26-9
Chapter 7, Victor Ostrovsky case study, Committee study, 3:7, 10, 13-22, 28, 37-41, 47-9
1991-1992, 7:10-2, 22-5
Estimates
1992-1993, main, 6:7-11, 15, 18-20
1993-1994, main, 10:7-10, 19-20
Order in Council appointments
Courtois, Hon. Edmond Jacques, and Hon. Michel Robert, Committee study, 5:9-12, 16-20
Goodman, Hon. Edwin and Hon. George W. Vari, Committee study, 8:6-9, 12-3, 15-6, 18-9
Technology transfer, 9:10-3, 22-3; 10:8-10
Terrorism, 7:22-3; 9:15
University campuses, 4:31; 9:13

Blais, Hon. Jean-Jacques (Security Intelligence Review Committee)
Security Intelligence Review Committee Annual Report, 1990-1991, 1:11, 13, 19-21, 24, 29-30, 33

Brown, Rosemary *see* Security Intelligence Review Committee—Members

By Way of deception see Ostrovsky, Victor, case

Canadian Arab Federation *see* Persian Gulf War

Canadian Armed Forces
Members, sexual orientation, discrimination, cases before courts
Douglas, Michelle, Supreme Court decision, 7:5
National Defence Department Security Intelligence Unit involvement, 1:31-2

Canadian Association for Security and Intelligence Studies
Subcommittee members joining, possibility, Clerk investigating, 1:10, agreed to, 5

Canadian Broadcasting Corporation *see* Ostrovsky, Victor, case

Canadian passports *see* Israel; Ostrovsky, Victor, case

Canadian Security Intelligence Service
Administration, priorities, 2:6-7
Agents, role, 6:12-3
Millward, William, incident, 6:12
See also Canadian Security Intelligence Service—Investigations
Appointments, promotion process, internal/external candidates, 2:13-4
Auditing, financial/operational, SIRC/Auditor General roles, co-operation, 9:6-7; 10:13, 15, 17, 19-20
Bilingualism, official languages policy, progress, 2:7, 26
Complaints to SIRC, 10:14
Budget, 2:12; 4:26-8
Secrecy, 8:7-8, 12-3; 10:20-1
Consultants, hiring, 4:19-20

Canadian Security Intelligence Service—*Cont.*
Director
Appointment, internal/external, 2:9, 18
Protti, Raymond
Information, withholding, restrictions/co-operation with Committee, 2:15-8, 20-2
Objectives, 2:6-7
Order in Council appointment, Committee study, 2:4-27
Suitability, qualifications, background, 2:8-9, 14, 26
Reports, Inspector General's certification, 7:15-6
Employees, numbers, 1:20
Reduction, 9:8
Rehiring on contract, 9:14
Employment equity, 2:7, 25-6
Estimates, 1993-1994, main, 9:5-27
Expenditures, cutbacks, government restraint program factor, 9:6
Foreign agencies, co-operation with, information sharing, 5:19; 8:16-7
Foreign languages, officers' abilities, 8:9
See also Terrorism—Canadian Security Intelligence Service role
Government departments, security intelligence sectors, relationship, 4:16-8
Information
Access, secrecy, 5:12
Gathering, sources, political parties, senior public servants, informants, paying, 6:9-10
Reporting, making public, 6:11-2, 16-7
Immigrant communities, questioning *re* extremist groups, etc., 9:23-4
Intelligence gathering, sources, 4:24-6
Private institutions providing voluntarily, privacy factor, lack of guidelines, 7:25-8
Source, distinguishing, 5:19
See also Canadian Security Intelligence Service—Foreign agencies
Inspector General *see* Canadian Security Intelligence Service—Director—Review; Communications Security Establishment—Canadian Security Intelligence Service
Intelligence analysis branch, improvement, 10:21
Investigations, agents identifying themselves, 2:20
Powers, intrusive, guidelines, 1:33
Public communication, 2:7
Review, accountability, 2:6; 4:6; 5:8-9
Access to Information and Privacy Acts, relationship, 9:18
Annual report, 2:5
Canadian Security Intelligence Service Act, provisions, 2:6; 9:18
Information to Parliament, public, *re* expenditures, staffing levels, etc., 9:6-8, 27
Inspector General, role, reports, 2:6; 4:21-2; 7:17-9; 9:18; 10:17-9
Internal task force, SIRC reporting on, 10:15
Parliamentary five-year review, 2:5; 11:10-1
Reporting, 4:20
Security Intelligence Review Committee, 2:6; 5:9; 9:18
Role, priorities, changing international situation, relationship, 8:8, 11; 9:5-6
Royal Canadian Mounted Police, relationship, intelligence activities, liaison program, etc., 2:18-9

Canadian Security Intelligence Service—*Cont.*
Security intelligence mandate, 4:10
Security Intelligence Review Committee
Complaints received, 10:13-4
Impact, 7:4-6, 16
Relationship, 1:18-9; 2:15; 8:9, 17
See also Canadian Security Intelligence Service—Auditing—Bilingualism—Review; Security Intelligence Review Committee—Members
Target Approval and Review Committee, chairman, 2:14
Warrants
Approval, application process, 1:32-3
Contrary information not provided to judges, 7:26-7
Statistics, 1:33-4
Warrant review committee, chairman, 2:14
See also Abdel-Rahman, Sheik Omar, case; Aboriginal people; Air India; Al-Mashat, Mohammed, case; Arrow Air; Communications Security Establishment; Communist Party of Canada; Economic/industrial espionage; Economic security; Embassies and consulates; Foreign intelligence services; Interdepartmental Defectors Committee; Israel; Mohawk land claims; National security—Threats; Organizations appearing; Ostrovsky, Victor, case; Persian Gulf war; RENAMO; Royal Canadian Mounted Police—Informant; Technology transfer; Terrorism; University campuses

Canadian Security Intelligence Service Act *see* Canadian Security Intelligence Service—Review

Canadian Security Intelligence Service Act and Security Offences Act Special Committee (2nd Sess., 34th Parl.)
Report, *In Flux, But Not in Crisis* recommendations, 1:12; 8:9
See also National security

CBC *see* Canadian Broadcasting Corporation

Cherniack, Hon. Saul (Security Intelligence Review Committee)
Security Intelligence Review Committee Annual Reports
1990-1991, 1:18-9, 21-2, 25-33
1991-1992, 7:4-28

Civil liberties *see* National security

Committee
Establishment, background, mandate, 1:12
See also Orders of Reference
Mission statement, adopting, publicizing, 1:11, agreed to, 6
Workplan, adopting, publicizing, agreed to, 1:6
See also Canadian Association for Security and Intelligence Studies; Communications Security Establishment; Procedure and Committee business; Security Intelligence Review Committee—Accountability

Committee studies and inquiries
Canadian Security Intelligence Service
Director, Raymond Protti, Order in Council appointment, 2:4-27
Estimates, 1993-1994, main, 9:5-27
Communications Security Establishment, 11:3-12
National security, Solicitor General's annual statement and director's annual report
1991, 4:4-32
1992, 9:5-27

Committee studies and inquiries—*Cont.*
Security Intelligence Review Committee
Annual Reports
1990-1991, 1:11-36
Chapter 7, Victor Ostrovsky case study, Committee study, 3:4-51
1991-1992. 7:4-28
Estimates
1992-1993, main, 6:4-21
1993-1994, main, 10:4-21
Order in Council appointments
Courtois, Hon. Edmond Jacques, and Hon. Michel Robert, 5:4-20
Goodman, Hon. Edwin and Hon. George W. Vari, 8:4-19

Committees, Parliamentary *see* Canadian Security Intelligence Service Act and Security Offences Act Special Committee (2nd Sess., 34th Parl.)

Communications Security Establishment
Accountability, establishing control agency, SIRC role, 1:25, 27-9; 8:8, 12-3, 16
See also Communications Security Establishment—Parliament
Canadian law, Criminal Code, all activities in compliance, 11:7-8
Canadian Security Intelligence Service, relationship, intelligence gathering/surveillance activities, SIRC role, etc., 1:24-9; 2:12; 4:14-6; 5:11, 17; 6:14-5; 7:16-7; 9:24-6; 10:15-6; 11:5, 8, 10-1
Inspector General, relationship, 11:10
Canadians not targetted or monitored, 11:8
Committee, relationship, 11:4, 10-1
Committee study, 11:4-12
In camera meetings, 11:3
Employees
Number, 11:9
Outside National Capital Region/Canada, 11:5
External Affairs Department, relationship, 11:5
Foreign governments, relationship, 11:6-7
Foreign intelligence gathering role, 11:10
Headquarters, Sir Leonard Tilley Building, Ottawa, Ont., 11:5
Legislation, need for, 11:8-9
National Defence Department, agency of, 11:6-8, 11
Parliament, accountability to, 11:6-11
Privy Council Office, relationship, 11:6-7
Provincial governments, relationship, 11:6
Role, mandate, 1:29; 2:13; 11:4-5, 11
Royal Canadian Mounted Police, relationship, 11:6
Secrecy, 11:10-1
Signals intelligence, cryptology, role, 11:5, 7-9
United States
Information gathering, relationship, 2:12-3
National Security Agency, comparison, 11:8-9
See also Organizations appearing

Communist Party of Canada
Soviet Union funding, CSIS, RCMP investigating, 4:9; 6:20

Confidential material *see* Security Intelligence Review Committee—Members

Conflict of interest *see* Security Intelligence Review Committee—Members

Consulates *see* Embassies and consulates

Consultants *see* Canadian Security Intelligence Service

Courtois, Hon. Edmond Jacques (Security Intelligence Review Committee)
References *see* Security Intelligence Review Committee—Members—Order in Council appointments
Security Intelligence Review Committee
Annual Report, 1991-1992, 7:12-4, 18, 21, 26
Estimates, 1993-1994, main, 10:4-21
Order in Council appointments, Courtois, Hon. Edmond Jacques, and Hon. Michel Robert, Committee study, 5:5-20

Courts *see* Canadian Armed Forces; Federal Court of Canada; Security clearance—Assessment; Supreme Court of Canada

Criminal Code *see* Communications Security Establishment—Canadian law

Cryptology *see* Communications Security Establishment—Signals intelligence

CSE *see* Communications Security Establishment

CSIS *see* Canadian Security Intelligence Service

Cuba
Security threat to Canada, agents in Canada, potential, 7:11-2

Defectors *see* Interdepartmental Defectors Committee

Discrimination *see* Canadian Armed Forces

Douglas, Michelle *see* Canadian Armed Forces

Drug trafficking
Combatting, 4:27

Dupuis, Richard (Committee Clerk)
Procedure and Committee business, organization meeting, 1:10

Eastern Europe *see* Foreign intelligence services; National security; Security intelligence

Economic/industrial espionage
Canadian Security Intelligence Service role, 4:22-3; 9:5; 10:15
See also Technology transfer

Economic security
Threat, CSIS role, 4:22; 9:5

Elcock, W.P.D. (Privy Council Office)
Communications Security Establishment, Committee study, 11:4-12
References
In camera meetings, 11:3
Position, responsibilities, etc., 11:4, 6-7

Embassies and consulates
Canadian Security Intelligence Service agents stationed abroad, 4:30
Iranian embassy, Ottawa, Ont., attack, investigation, CSIS role, advance warning, SIRC report, etc., 6:6-9
Farahi-Mahdavich, Robab, alleged organizer, refused entry to Canada, Federal Court ruling. etc., 9:24; 10:6
See also Israel

Employment equity *see* Canadian Security Intelligence Service

Estimates *see* Canadian Security Intelligence Service; Security Intelligence Review Committee

External Affairs Department *see* Communications Security Establishment; Interdepartmental Defectors Committee; Ostrovsky, Victor, case

Extremists groups *see* Canadian Security Intelligence Service—Information; Right wing extremism

Farahi-Mahdavich, Robab *see* Embassies and consulates

Federal Court of Canada *see* Embassies and consulates

Foreign governments *see* Communications Security Establishment

Foreign intelligence officers *see* Intelligence gathering

Foreign intelligence services
Operating in Canada, CSIS response, etc., 2:10-1, 13, 25; 4:23; 7:24-5
Eastern Europe and former Soviet Union, 10:7-8
See also Cuba; Israel; Soviet Union
See also Canadian Security Intelligence Service

Foreign languages *see* Canadian Security Intelligence Service; Terrorism—Canadian Security Intelligence Service

Gander, Nfld. *see* Arrow Air

Gauthier, Hon. Paule (Security Intelligence Review Committee)
Security Intelligence Review Committee Annual Report, 1990-1991, 1:20, 30-4

Geopolitical change *see* International situation/geopolitical change

Gingras, Daniel, case
Weir report, House of Commons addressing, 1:10

Goodman, Hon. Edwin A. (Security Intelligence Review Committee)
Canadian Security Intelligence Review Committee
Estimates, 1993-1994, main, 10:9-10
Order in Council appointments, Goodman, Hon. Edwin and Hon. George W. Vari, Committee study, 8:4-11, 13-9
References *see* Security Intelligence Review Committee—Members—Order in Council appointments

Government departments *see* Canadian Security Intelligence Service; Organizations appearing

Government restraint program *see* Canadian Security Intelligence Service—Expenditures

Horner, Bob (PC—Mississauga West)
Canadian Armed Forces, 1:31-2
Gingras, Daniel, case, 1:10
National security, 1:30
Ostrovsky, Victor, case, 1:22
Persian Gulf war, 1:20-1
Procedure and Committee business
Organization meeting, 1:8-10
Questioning of witnesses, 1:9
Vice-Chairman, M. (Nunziata), 1:8
Royal Canadian Mounted Police, 1:22-3
Security clearance, 1:21

Horner, Bob—*Cont.*
Security Intelligence Review Committee Annual Report, 1990-1991, **1**:20-3, 30-2

House of Commons *see* Gingras, Daniel, case

Immigrants *see* Abdel-Rahman, Sheik Omar, case; Al-Mashat, Mohammed, case; Canadian Security Intelligence Service—Information; Refugees; Security clearance

In Flux, But Not in Crisis *see* Canadian Security Intelligence Service Act and Security Offences Act Special Committee (2nd Sess., 34th Parl.)

India
Lawful advocacy and dissent, Canadian participation, **4**:29

Industrial espionage *see* Economic/industrial espionage

Informants *see* Canadian Security Intelligence Service—Information; Royal Canadian Mounted Police

Inspector General *see* Canadian Security Intelligence Service

Intelligence *see* Security intelligence

Intelligence Advisory Committee
Role, **4**:16

Intelligence analysis branch *see* Canadian Security Intelligence Service

Intelligence gathering
Analysis, assessment, **3**:45-6; **4**:16-8
Foreign intelligence officers in Canada, declared/undeclared, **9**:26-7
International agreement, Canada, United States, United Kingdom, Australia, New Zealand, international situation changes, effect, **11**:10
See also Canadian Security Intelligence Service—Information
Communications Security Establishment—Canadian Security Intelligence Service—Foreign intelligence gathering role

Interdepartmental Defectors Committee
External Affairs Department, Solicitor General Department, CSIS, **4**:28

International agreements *see* Intelligence gathering

International situation/geopolitical change *see* Canadian Security Intelligence Service—Role; Intelligence gathering; National security—Eastern Europe; Security intelligence—Eastern Europe; Soviet Union and Baltic States

Iranian embassy *see* Embassies and consulates

Iraq *see* Al-Mashat, Mohammed, case

Israel
Embassies, internal security, **3**:10
Mossad intelligence agents
Activities, **3**:14-20, 45, 49-50
Activities in Canada, **1**:18-9, 24, 27; **3**:14-6, 21-2, 37, 39-40; **4**:23-4
Activities in Norway, **1**:14-5; **3**:17-9, 46
Activities in United States, **3**:37
Background, strategy, **1**:17
Canadian passports, use, **1**:17-8; **3**:15, 27, 42
Canadian Security Intelligence Service relationship, **1**:23-4; **3**:18, 44-5, 49; **4**:24-6

Israel—*Cont.*
Mossad intelligence agents—*Cont.*
Canadians involved, **3**:41-2
Information gathering, **3**:19-21, 47-8
International activities, **1**:23
International investigation, **3**:36-7
Shandi, Abo, case, **3**:46-9; **4**:24-6
See also Ostrovsky, Victor, case

Judges *see* Canadian Security Intelligence Service—Warrants

Kindy, Alex (PC—Calgary Northeast; Ind—Calgary Northeast as of May 5, 1993)
Embassies and consulates, **4**:30
National security, Solicitor General's annual statement and director's annual report, 1991, **4**:29-30
Ostrovsky, Victor, case, **3**:49
Security clearance, **4**:29-30
Security Intelligence Review Committee Annual Report, 1990-1991, Chapter 7, Victor Ostrovsky case study, Committee study, **3**:49-51

Land claims *see* Mohawk land claims

Lawyers *see* Security Intelligence Review Committee—Members

Lee, Derek (L—Scarborough—Rouge River) (Vice-Chairman)
Air India, **4**:7; **9**:19
Al-Mashat, Mohammed, case, **4**:7
Canadian Security Intelligence Service, **4**:10; **5**:8, 19; **8**:16-7; **10**:17-9, 21; **11**:10-1
Director, Raymond Protti, Order in Council appointment, Committee study, **2**:13-4, 16, 19-21, 23, 25-6
Estimates, 1993-1994, main, **9**:19, 24-7
Committee, **1**:11-2
Communications Security Establishment, **1**:24-6; **8**:16; **9**:24-5
Committee study, **11**:4-8, 10-1
Communist Party of Canada, **4**:9
Elcock, W.P.D., references, **11**:4, 6-7
Embassies and consulates, **6**:6-7; **9**:24; **10**:6
Gingras, Daniel, case, **1**:10
India, **4**:29
Intelligence gathering, **3**:45
Israel, **1**:23-4; **3**:46
Lewis, references, **4**:6-7
Mohawk land claims, **1**:35
National security, **10**:6
Solicitor General's annual statement and director's annual report
1991, **4**:6-11, 29
1992, **9**:19, 24-7
Ostrovsky, Victor, case, **3**:5-12, 45, 47
Persian Gulf War, **4**:7-9
Procedure and Committee business
In camera meetings, **9**:10; **11**:5
Members, **8**:14
Organization meeting, **1**:10-1
Questioning of witnesses, **6**:20-1
Witnesses, **2**:20-1
References
In camera meetings, **1**:5-6; **3**:3; **9**:3; **11**:3
Taking Chair as Vice-Chairman, **1**:6; **2**:3; **9**:3, 5
Royal Canadian Mounted Police, **6**:4-5
Security clearance, **5**:5-6; **8**:16; **9**:26; **10**:16-7

Lee, Derek—*Cont.*
Security Intelligence Review Committee
Annual Report, 1990-1991, **1**:12, 23-6, 35
Chapter 7, Victor Ostrovsky case study, Committee study, **3**:5-13, 45-7
Estimates
1992-1993, main, **6**:4-7, 20-1
1993-1994, main, **10**:4-8, 16-9, 21
Order in Council appointments
Courtois, Hon. Edmond Jacques, and Hon. Michel Robert, Committee study, **5**:5-8, 19
Goodman, Hon. Edwin and Hon. George W. Vari, Committee study, **8**:14-8
Technology transfer, **9**:18-9

Lewis, Hon. Douglas Grinslade (PC—Simcoe North; Solicitor General of Canada to June 25, 1993; (Minister Designate of Public Security) Solicitor General of Canada and Leader of the Government in the House of Commons from June 25, 1993)
Abdel-Rahman, Sheik Omar, case, **9**:10
Air India, flight 182, **4**:7; **9**:9
Al-Mashat, Mohammed, case, **4**:7-8
Arrow Air, crash, Dec. 12/85, **4**:12
Canadian Security Intelligence Service
Estimates, 1993-1994, main, **9**:5-10, 13, 15, 17, 19, 24-6
Expenditures, cutbacks, **9**:6
Review, accountability, **4**:6, 21-2; **9**:6, 8
Role, priorities, **9**:5-6
Security intelligence, **4**:10
Communications Security Establishment, Canadian Security Intelligence Service, relationship, **4**:14-6; **9**:24-5
Communist Party of Canada, **4**:9
Economic/industrial espionage, **9**:5
Economic security, **9**:5
Foreign intelligence services, **4**:23
Israel, Mossad intelligence agents, **4**:23-4, 26
National security
Canadian Security Intelligence Service Act and Security Offences Act Special Committee (2nd Sess., 34th Parl.) report, **4**:5
Civil liberties, **4**:6
Eastern Europe and former Soviet Union, **4**:5
Solicitor General's annual statement and director's annual report
1991, **4**:4-15, 17-26, 30-1
1992, **9**:5-10, 13, 15, 17, 19, 24-6
Threats, **4**:20
Persian Gulf War, **4**:8
Procedure and Committee business, Vice-Chairman, **9**:5
References, statement, issues, addressing, **4**:6-7
Security clearance, **4**:12-4, 30; **9**:26
Security intelligence, **4**:5
Technology transfer, **9**:13
Terrorism, **9**:5-6, 15
University campuses, **4**:31; **9**:13

MacLellan, Russell (L—Cape Breton—The Sydneys)
Procedure and Committee business
Meetings, M. (D. Blackburn), **1**:9
Organization meeting, **1**:9
Staff, M. (D. Blackburn), **1**:9

McInnes, Hon. Stewart (Security Intelligence Review Committee)
Security Intelligence Review Committee Annual Report, 1991-1992, **7**:8-11, 16-7, 19, 22-4, 26

Media *see* Ostrovsky, Victor, case; Procedure and Committee business

Millward, William *see* Canadian Security Intelligence Service—Agents

Mohawk land claims
Oka, Que. crisis, summer, 1990, CSIS involvement, SIRC investigation, **1**:30-1, 34-5

Mohawk Warriors Society
National security threat, investigation, **2**:20

Morin, Claude *see* Royal Canadian Mounted Police—Informant

Mossad intelligence agents *see* Israel; Ostrovsky, Victor, case

Mozambique National Resistance (RENAMO) *see* RENAMO

National Capital Region *see* Communications Security Establishment—Employees

National Defence Department *see* Canadian Armed Forces; Communications Security Establishment; Organizations appearing—Communications Security Establishment; Royal Canadian Mounted Police—Special emergency response team

National security
Canadian Security Intelligence Service Act and Security Offences Act Review Special Committee report, *In Flux, But Not in Crisis* recommendations, **4**:5
Civil liberties, balance, **2**:4, 7; **4**:6
Eastern Europe and former Soviet Union geopolitical changes, effect, instability, etc., **1**:30; **2**:5; **4**:5; **10**:6
Issues, **4**:20
Public, informing, value, **4**:4
Solicitor General's annual statement and director's annual report
1991, **4**:4-32
1992, **9**:5-27
Threats
Definition, **4**:11
Foreign influenced activities, CSIS role, **4**:10
See also Cuba; Economic security; Mohawk Warriors Society

National Security Agency *see* Communications Security Establishment—United States

Native people *see* Aboriginal people

New Zealand *see* Intelligence gathering

Norway *see* Israel

Nuclear weapons *see* Technology transfer

Nunziata, John (L—York South—Weston)
Air India, **2**:24
Canadian Security Intelligence Service Director, Raymond Protti, Order in Council appointment, Committee study, **2**:8-11, 15-8, 21-4
Foreign intelligence services, **2**:10, 16-7
Persian Gulf war, **2**:24

Nunziata, John—*Cont.*
Procedure and Committee business
Organization meeting, **1**:8
Vice-Chairman, M., **1**:8
Witnesses, **2**:17-8, 21-2
Soviet Union, **2**:9-11, 15, 21-2
Terrorism, **2**:22-3

Oath of secrecy *see* Security Intelligence Review Committee—Members

Official languages policy *see* Canadian Security Intelligence Service—Bilingualism

Oka, Que. *see* Mohawk land claims

Ontario Human Rights Commission *see* Security Intelligence Review Committee—Members

Order in Council appointments *see* Canadian Security Intelligence Service—Director; Security Intelligence Review Committee

Orders of Reference
Committee establishment, mandate, **1**:3

Organizations appearing
Canadian Security Intelligence Service, **2**:4-27; **4**:6, 8-13, 15-32; **9**:6-27
Communications Security Establishment/National Defence Department, **11**:3
Privy Council Office, **11**:3-12
Security Intelligence Review Committee, **1**:11, 13-36; **5**:5-20; **6**:4-21; **7**:4-28; **8**:4-19; **10**:4-21
Solicitor General Department, **4**:28-9; **9**:5-10, 13, 15, 17, 19, 24-6
See also individual witnesses by surname

Ostrovsky, Victor, case
Allegations *re* Mossad agents
Book, *By Way of Deception,* publication, sequence of events, **3**:5-16, 22-3, 29-33
Canadian Broadcasting Corporation involvement, **3**:13-4
Canadian police, CSIS officers notice, involvement, **3**:6-12, 33-4
Mossad reaction, **3**:7, 40-1
Objectives, **3**:49-51
Canadian passports, use, **3**:15, 27, 42
Canadian Security Intelligence Service contact, involvement, **3**:13, 19, 23, 30-1, 33-5; **6**:19
Security Intelligence Review Committee investigation, **1**:13-5, 22, 26-7; **2**:13, 16-7
External Affairs Department contact, **3**:47
Israel civil case, **3**:29-30
Media, contact, **3**:43-4
Mossad activities, **3**:24-8
Rudner, Martin article, **3**:24-5
Security Intelligence Review Committee contact, involvement, **3**:12, 24, 35-6; **6**:19-20
United Nations peacekeeping troops involvement, **3**:27-9, 43
Personal background, training, **3**:4-5, 22, 31-2, 37-9, 41
See also Security Intelligence Review Committee—Annual Report

Ostrovsky, Victor (Individual presentation)
Security Intelligence Review Committee Annual Report, 1990-1991, Chapter 7, Victor Ostrovsky case study, Committee study, **3**:4-51

Ottawa, Ont. *see* Communications Security Establishment—Headquarters; Embassies and consulates

Parliament *see* Canadian Security Intelligence Service—Review; Communications Security Establishment; House of Commons

Partie Québecois *see* Royal Canadian Mounted Police—Informant

Passports *see* Canadian passports

Peacekeeping *see* United Nations peacekeeping troops

Persian Gulf war
Arab Canadians, CSIS interviews, intimidation allegations, SIRC review, **1**:15-7, 20-1; **2**:24; **4**:8-9; **6**:17-8; **7**:12-4
Security system, improving, Canadian Arab Federation recommendations, CSIS actions, **4**:11, 31-2
Terrorism threat, CSIS, RCMP involvement, **4**:8

Police *see* Ostrovsky, Victor, case

Political appointments *see* Security Intelligence Review Committee—Members

Political parties *see* Canadian Security Intelligence Service—Information

Privacy *see* Canadian Security Intelligence Service—Information

Privacy Act *see* Canadian Security Intelligence Service—Review

Private institutions *see* Canadian Security Intelligence Service—Information

Privy Council Office *see* Communications Security Establishment; Organizations appearing

Procedure and Committee business
Agenda, **1**:9-10
Business meetings, *in camera* meetings, **1**:5-6; **3**:3; **9**:3
Chairman
Election, M. (Lee), agreed to, **9**:3
Election meeting, *in camera* meeting, **9**:3
Documents, requesting, **1**:10
In camera meetings, **1**:5-6; **3**:3; **9**:3; **11**:3
Briefing meeting held prior to public meeting, **11**:5
Holding, security considerations, **9**:10
Scheduling, M. (D. Blackburn), agreed to, **1**:5
Media, electronic, asked to vacate premises, **8**:4
Meetings, scheduling, M. (D. Blackburn), **1**:9, agreed to, 5
Members, absence, unavoidably delayed, **8**:4, 14
Organization meeting, **1**:8-11
Printing, minutes and evidence, M., **1**:8, agreed to, 4
Questioning of witnesses
Answers, security considerations, **9**:9-10
Continuing at future meeting, **6**:20-1
Rotation, **1**:8-9
Quorum, meeting and receiving/printing evidence without, M., **1**:8, agreed to, 4
Staff, Library of Parliament researchers, services, retaining, M. (D. Blackburn), **1**:9, agreed to, 4

Procedure and Committee business—*Cont.*
Vice-Chairman
Election, M. (Nunziata), 1:8, agreed to, 4
Taking Chair, 1:6; 2:3; 9:3, 5
Votes in House, Committee continuing, government and opposition Members remaining, 7:4
Witnesses
Absence, 10:4
Expenses, Committee paying, M. (Atkinson), 1:9, agreed to, 4
Inviting, agreed to, 1:5

Protti, Raymond (Canadian Security Intelligence Service)
Canadian Security Intelligence Service
Director Raymond Protti, Order in Council appointment, Committee study, 2:4-27
Estimates, 1993-1994, main, 9:6-27
National security, Solicitor General's annual statement and director's annual report
1991, 4:6, 8-13, 15-32
1992, 9:6-27
References *see* Canadian Security Intelligence Service—Director

Provincial governments *see* Communications Security Establishment

Prud'homme, Hon. Marcel (L—Saint-Denis; resigned May 26, 1993)
Israel, 3:41-2, 44-5, 48
Ostrovsky, Victor, case, 3:41-4
Security Intelligence Review Committee Annual Report
Chapter 7, Victor Ostrovsky case study, Committee study, 3:10, 13, 31, 41-5, 48-9, 51

Public servants *see* Canadian Security Intelligence Service—Information

RCMP *see* Royal Canadian Mounted Police

Refugees
Somalia, alleged members of oppressive regime, 7:23-4

RENAMO
Canadian Security Intelligence Service knowledge, 7:20-1

Right wing extremism
Increase in Canada, international factors, etc., 9:15-7

Robert, Hon. Michel (Security Intelligence Review Committee)
References *see* Security Intelligence Review Committee—Members—Order in Council appointments
Security Intelligence Review Committee
Annual Report, 1991-1992, 7:14-5, 17, 24-5
Order in council appointments, Courtois, Hon. Edmond Jacques, and Hon. Michel Robert, Committee study, 5:6-18, 20

Rosen, Philip (Library of Parliament Researcher)
References, *in camera* meetings, 1:5-6; 3:3; 11:3

Royal Canadian Mounted Police
Informant, Partie Québecois member Claude Morin, CSIS investigation, etc., 6:4-6, 9-10
Members, ex-officer, suspected Soviet agent (1980s), investigation, SIRC investigating, 1:22-3
Security intelligence operations, 6:10-1

Royal Canadian Mounted Police—*Cont.*
Special emergency response team, disbanding, transfer to National Defence Department, 4:21
See also Air India; Canadian Security Intelligence Service; Communications Security Establishment; Communist Party of Canada; Persian Gulf War; Security clearance—Security Intelligence Review Committee

Rudner, Martin *see* Ostrovsky, Victor, case

Secrecy *see* Canadian Security Intelligence Service—Budget—Information; Communications Security Establishment; Security Intelligence Review Committee—Members

Security clearance
Assessment, clearance denied
Redress through courts, 5:18-9
Redress through SIRC, legislation, amending, 1:21-2; 4:12-4; 5:5-7, 17-8
Reduction in number, 7:5
Classifications, 4:18-9
Hearings, 5:13, 15
Immigrants, 4:18, 29-30
Processing, time required, 4:18
Security classified positions, numbers, 4:18
Security Intelligence Review Committee
Information, conveying to RCMP without analysis, 7:19-20
Role, Supreme Court Thomson decision, legislative changes proposed, 6:13-6; 7:5-6, 9-10; 8:11-2, 16; 9:26; 10:16-7
See also Security clearance—Assessment
See also Security Intelligence Review Committee—Members

Security intelligence
Eastern Europe and former Soviet Union geopolitical changes, impact, 4:5
Instability, unpredictability, 2:5-6, 11, 23
Global, activities, 2:24-5
Legislation, amending, 7:17
Role, 2:4
See also Canadian Armed Forces; Canadian Security Intelligence Service; Foreign intelligence services; Intelligence gathering; Royal Canadian Mounted Police; Soviet Union

Security Intelligence Review Committee
Accountability, Committee role, liaison, 1:12; 5:7-8; 8:4-6, 9-10, 17
Annual Reports
1990-1991, 1:11-36
Chapter 7, Victor Ostrovsky case study, Committee study, 3:4-51
1991-1992, 7:4-28
Credibility, effectiveness, 5:7, 10-1
Estimate
1992-1993, main, 6:4-21
1993-1994, main, 10:4-21
Expenditures
1992-1993, below forecast, 10:12
Documentation, 1:19
Members
Appointees responses to appointment, 8:5-6
Appointment process, political factors, etc., 5:9-10; 8:14-5
Assignments, 5:16

Security Intelligence Review Committee—*Cont.*
Members—*Cont.*
Brown, Rosemary, appointment as Chairman of Ontario Human Rights Commission, potential conflict of interest, etc., **10**:4-6
Co-option by CSIS, potential, **8**:13-4
Confidential material, handling, **5**:19-20
Courtois, Hon. Edmond Jacques, background, **5**:4
Goodman, Hon. Edwin A., background, **8**:6, 10, 15-6
Hours, **5**:16
Lawyers, **8**:6
Oath of secrecy, **5**:13-5
Robert, Hon. Michel, background, **5**:4-5
Security clearance, **5**:16-7, 19-20; **8**:14-5, 17-9; **10**:10-2, 16
Status, **5**:20
Terms of office, expiry, **1**:13
Vari, Hon. George W., background, **8**:10, 16
Order in Council appointments
Courtois, Hon. Edmond Jacques, and Hon. Michel Robert, Committee study, **5**:4-20
Goodman, Hon. Edwin and Hon. George W. Vari, Committee study, **8**:4-19
Role, mandate, **4**:19; **5**:7-8, 10-1; **8**:6, 10, 12-4
Studies, **10**:7
See also Abdel-Rahman, Sheik Omar, case; Air India; Canadian Security Intelligence Service; Communications Security Establishment—Accountability—Canadian Security Intelligence Service; Embassies and consulates; Mohawk land claims; Organizations appearing; Ostrovsky, Victor, case; Persian Gulf war; Royal Canadian Mounted Police—Members; Security clearance; Technology transfer

Security Offences Act *see* Canadian Security Intelligence Service Act and Security Offences Act Special Committee (2nd Sess., 34th Parl.)

Sexual orientation *see* Canadian Armed Forces

Shandi, Abo *see* Israel

Signals intelligence *see* Communications Security Establishment

Sir Leonard Tilley Building *see* Communications Security Establishment—Headquarters

Solicitor General *see* National security

Solicitor General Department *see* Interdepartmental Defectors Committee; Organizations appearing

Somalia *see* Refugees

Soviet Union
Intelligence activities, operations in Canada, **2**:9-11, 15, 21-2
See also Foreign intelligence services
Political reform, security intelligence changes, **2**:5, 11
See also Communist Party of Canada; National Security—Eastern Europe; Royal Canadian Mounted Police—Members; Security intelligence

Soviet Union and Baltic states
Geopolitical changes, impact, **2**:5

Special emergency response team *see* Royal Canadian Mounted Police

Stanford, Joseph S. (Solicitor General Department)
National security, Solicitor General's annual statement and director's annual report, 1991, **4**:28-9

Supreme Court of Canada *see* Canadian Armed Forces; Security clearance—Security Intelligence Review Committee

Target Approval and Review Committee *see* Canadian Security Intelligence Service

Task force *see* Canadian Security Intelligence Service—Review

Technology transfer
Canadian Security Intelligence Service role, industrial espionage, university research, nuclear and biological weapons factors, etc., **7**:14-5; **9**:10-3, 17-23; **10**:8-10
Security Intelligence Review Committee evaluation capability, **10**:8-9

Terrorism
Canadian Security Intelligence Service role, **10**:7
Foreign languages training, **7**:22-3
Knowledge of terrorist organizations, training, **7**:20-3
See also Terrorism—Safe haven in Canada
Defining, **2**:23
Fund raising in Canada by terrorist organizations, **9**:14-5
Global, increasing, **2**:22-3; **9**:5
Safe haven in Canada, terrorists seeking, CSIS response, **9**:19-20
State sponsored, **9**:5-6
See also Abdel-Rahman, Sheik Omar, case; Air India; Persian Gulf War

Tétreault, Jacques (PC—Laval-Centre)
Aboriginal people, **1**:29
Canadian Security Intelligence Service, **1**:20; **4**:28
Estimates, 1993-1994, main, **9**:13-4
Interdepartmental Defectors Committee, **4**:28
Mohawk land claims, **1**:29-30, 34
National security, Solicitor General's annual statement and director's annual report,
1991, **4**:28-9
1992, **9**:13-4
References, *in camera* meetings, **1**:5; **3**:3
Security Intelligence Review Committee, Annual Report, 1990-1991, **1**:19-20, 29-30, 34-5

Thacker, Blaine (PC—Lethbridge) (Chairman)
Canadian Association for Security and Intelligence Studies, **1**:10
Canadian Security Intelligence Service, **4**:19-20; **6**:12; **7**:6, 16, 27-8
Estimates, 1993-1994, main, **9**:17-8, 25
Committee, **1**:11
Communications Security Establishment, **7**:16-7; **9**:25
Committee study, **11**:8
Drug trafficking, **4**:20
Gingras, Daniel, case, **1**:10
Israel, **3**:22
National security, Solicitor General's annual statement and director's annual report
1991, **4**:4, 11, 19-20, 27, 31-2
1992, **9**:17-8, 25
Ostrovsky, Victor, case, **3**:5, 21-3, 29-31

Thacker, Blaine—*Cont.*
Persian Gulf War, 4:11, 31-2
Procedure and Committee business
Agenda, 1:9-10
Media, electronic, 8:4
Meetings, scheduling, M. (D. Blackburn), 1:9
Members, absence, 8:4
Organization meeting, 1:8-11
Printing minutes and evidence, M., 1:8
Questioning of witnesses, rotation 1:8-9
Quorum, M., 1:8
Staff, Library of Parliament researchers, M. (D. Blackburn), 1:9
Vice-Chairman, election, M. (Nunziata), 1:8
Votes in House, Committee continuing, 7:4
Witnesses
Expenses, M. (Atkinson), 1:9
References, *in camera* meetings, 1:5-6; 3:3; 11:3
Security clearance, 5:13
Security intelligence, 7:17
Security Intelligence Review Committee
Annual Reports
1990-1991, Chapter 7, Victor Ostrovsky case study, Committee study, 3:5, 9, 19, 21-3, 29-31
1991-1992, 7:16-7, 27-8
Estimates, 1992-1993, main, 6:12
Order in Council appointments
Courtois, Hon. Edmond Jacques, and Hon. Michel Robert, Committee study, 5:4-5, 13, 17, 19-20
Goodman, Hon. Edwin and Hon. George W. Vari, Committee study, 8:4, 13-4
Technology transfer, 9:17

Thomson decision *see* Security clearance—Security Intelligence Review Committee

United Kingdom *see* Intelligence gathering

United Nations peacekeeping troops *see* Ostrovsky, Victor, case

United States *see* Al-Mashat, Mohammed, case; Communications Security Establishment; Intelligence gathering; Israel

University campuses
Canadian Security Intelligence Service surveillance, 4:31; 9:13

University research *see* Technology transfer

Vari, Hon. George W. (Canadian Security Intelligence Service)
Canadian Security Intelligence Service, Order in Council appointments, Goodman, Hon. Edwin and Hon. George W. Vari, Committee study, 8:5, 8-19
References *see* Security Intelligence Review Committee—Members—Order in Council appointments

Wappel, Tom (L—Scarborough West)

Wappel, Tom—*Cont.*
Abdel-Rahman, Sheik Omar, case, 9:9-10; 10:14
Air India, 7:6-9; 9:8-9
Canadian Security Intelligence Service, 4:21; 6:16-7; 7:17-9, 27-8; 10:13-4
Estimates, 1993-1994, 9:6-10, 14, 19-21, 26-7
Communications Security Establishment, Committee study, 11:9-10
Economic/industrial espionage, 4:22
Economic security, 4:22
Embassies and consulates, 6:16
Foreign intelligence services, 4:23
Intelligence gathering, 9:26-7; 11:10
National security, Solicitor General's annual statement and director's annual report
1991, 4:20-3, 31
1992, 9:6-10, 14, 19-21, 26-7
Ostrovsky, Victor, case, 3:31-7
Persian Gulf War, 6:17
Procedure and Committee business
In camera meetings, 9:10
Members, 8:4
Votes in House, 7:4
References, *in camera* meetings, 11:3
RENAMO, 7:20-1
Royal Canadian Mounted Police, 4:21
Security clearances, 6:15-6; 7:9-10, 19-20
Security Intelligence Review Committee
Annual Reports
1990-1991, Chapter 7, Victor Ostrovsky case study, Committee study, 3:23, 31-7
1991-1992, 7:4, 6-10, 17-21, 27-8
Estimates
1992-1993, main, 6:15-7
1993-1994, main, 10:10-4
Order in Council appointments
Courtois, Hon. Edmond Jacques, and Hon. Michel Robert, Committee study, 5:13-6
Goodman, Hon. Edwin and Hon. George W. Vari, Committee study, 8:4-7, 17-8
Technology transfer, 9:19-21
Terrorism, 7:20-1; 9:14, 19-20

Warrants/warrant review committee *see* Canadian Security Intelligence Service

Weir Report *see* Gingras, Daniel, case

Witnesses *see* Organizations appearing and *individual witnesses by surname*

Woolner, Stewart (Communications Security Establishment/National Defence Department)
Communications Security Establishment, Committee study, 11:4
References, *in camera* meetings, 11:3

World Trade Centre *see* Abdel-Rahman, Sheik Omar, case

CANADA

INDEX

DU

SOUS–COMITÉ SUR LA

Sécurité nationale

DU COMITÉ PERMANENT DE LA JUSTICE ET DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicules nos 1–11 • 1991-1993 • 3e Session • 34e Législature

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Cet index est un index croisé couvrant des sujets variés. Chaque fascicule est enregistré selon la date et cette référence se trouve à la page suivante.

L'index contient l'analyse des sujets et les noms des participants. Chaque référence apparaît sous les deux rubriques afin de faciliter l'accès par le nom de l'intervenant ou par le sujet. Les chiffres qui suivent les titres ou sous–titres correspondent aux pages indexées. Certains sujets d'importance font aussi l'objet de descripteurs spéciaux.

Les noms des intervenants et les descripteurs sont inscrits dans un ordre alphabétique. Certaines entrées relatives à la législation sont indexées chronologiquement.

Une entrée d'index peut se composer d'un descripteur en caractères gras et d'un ou de plusieurs sous–titres tels que:

Impôt sur le revenu
Agriculteurs
Gains en capital

Les renvois à un premier sous–titre sont indiqués par un long trait.

Gains en capital. *Voir* Impôt sur le revenu—Agriculteurs

Les abréviations et symboles que l'on peut retrouver dans l'index sont les suivants:

1re, 2e, 3e l.=première, deuxième, troisième lecture. A. = appendice. Am.=amendement. Art.=article. Chap.=chapitre. Dd.=ordre de dépôt de documents. Déc.=déclaration. M.=motion. Q.F.=question au *Feuilleton*. Q.o.=question orale. R.g. = réponse du gouvernement. Rés.=résolution. S.C.=Statuts du Canada. S.r.=sanction royale.

Affiliations politiques:

BQ	Bloc Québécois
Cons. Ind.	Conservateur indépendant
Ind.	Indépendant
L	Libéral
NPD	Nouveau parti démocratique
PC	Progressiste conservateur
Réf.	Parti réformiste du Canada

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au Service de l'index et des références (613) 992–7645. Télécopieur (613) 992–9417

INDEX

SOUS–COMITÉ DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

TROISIÈME SESSION—TRENTE–QUATRIÈME LÉGISLATURE

DATES ET FASCICULES

—1991—

Juin:	le 18, f.1.
Septembre:	les 17 et 23, f.1.
Novembre:	les 6 et 19, f.1; le 28, f.2.

—1992—

Février:	les 19 et 26, f.3.
Mars:	le 25, f.4.
Avril:	le 1er, f.5.
Mai:	le 13, f.6.
Novembre:	le 25, f.7.

—1993—

Février:	le 10, f.8.
Mai:	les 3 et 11, f.9; le 13, f.10.
Juin:	le 15, f.11.

Abdel-Rahman, cheik Omar
Dirigeant musulman extrémiste, visite illégale au Canada, 9:9-10; 10:14

Accréditation de travail au Canada, demandes
SCRS, renseignements inadéquats, transmission à la GRC, 7:19-20

ACESR. *Voir* Association canadienne pour l'étude de la sécurité et du renseignement

Affaires extérieures, ministère. *Voir* Ostrovsky, Victor

Air India, avion, écrasement
GRC, enquête, 4:7; 6:19; 9:8-9
SCRS, activités, 9:9
CSARS, examen, 4:7; 6:18; 7:7-10; 9:19
Inde, gouvernement, démarches, 7:11
Suspects, identification, 7:10-1
Voir aussi SCRS—Protti, Raymond, directeur, nomination par décret

***Al-Mashat*, affaire**
Débat, politisation, 4:20-1
SCRS, rôle, 4:7

Ambassade d'Iran, incidents
SCRS, agents, présence, 6:7-9
CSARS, enquête, 6:6-7, 16-7; 10:6

Ambassades et consulats à l'étranger
SCRS, agents, présence, 4:30

Arabes-Canadiens. *Voir* Golfe Persique, guerre; SCRS—Protti, Raymond, directeur, nomination par décret

Archdeacon, Maurice (CSARS)
Conseil privé, budget principal 1993-1994, 10:12, 14, 18

Arrow Air, avion, écrasement
Gander, T.-N., enquêtes, résultats, 4:11-2

Association canadienne pour l'étude de la sécurité et du renseignement (ACESR)
Sous-comité, adhésion, 1:10

Atkinson, Ken (PC—St. Catharines) (président)
Bureau du Conseil privé, 4:16
Conseil privé, budget principal
1992-1993, 6:12-5, 20
1993-1994, 10:15-6
CSARS, 10:16
Nominations par décret, examen, 8:9-12
Rapport annuel
1990-1991, 1:32-4; 3:23-9
1991-1992, 7:12-6, 25-7
CST, 6:14-5; 8:10; 10:15-6
Questions, examen, 11:8-9, 11
Espionnage économique et technologique, 10:15
États-Unis, 6:15
Golfe Persique, guerre, 7:12-4
Habilitations de sécurité, 4:18; 6:13-4; 8:11
Ministères, 4:16
National Security Agency, 11:8-9
Nations Unies, forces de maintien de la paix, 3:27-9
Ostrovsky, Victor, 3:23-4
Parti communiste du Canada, 6:20

Atkinson, Ken—*Suite*
Renseignements, services, 8:12
SCRS, 1:32-4; 6:12; 7:15-6, 25-7; 10:15
Rapport annuel, examen, 4:16-9
SCRS, comité spécial (2e sess., 34e lég.), 8:10
Solliciteur général, déclaration annuelle, examen, 4:16-9
Sous-comité, 1:9
Séance d'organisation, 1:9
Séances à huis clos, présence, 1:5-6; 3:3; 9:3
Sri Lanka, 3:24-6
Technologie, transferts, 7:14-5
Voir aussi Président du Sous-comité—Élection

Bassett, John J.W.H. (CSARS)
Conseil privé, budget principal 1992-1993, 6:4-21
CSARS, rapport annuel 1990-1991, étude, 1:13-32, 34-6
Voir aussi SCRS—Protti, Raymond, directeur, nomination par décret

Bibliothèque du Parlement. *Voir* Sous-comité

Bilinguisme. *Voir* SCRS

Blackburn, Derek N. (NPD—Brant; démission le 31 mai 1993)
Air India, avion, écrasement, 6:18-9; 7:10-1
Ambassade d'Iran, incidents, 6:7-9
Arrow Air, avion, écrasement, 4:11-2
Bureau du Conseil privé, 5:16-7
Campus universitaires, 4:31; 9:13
Conseil privé, budget principal
1992-1993, 6:7-11, 15, 18-20
1993-1994, 10:7-10, 19-20
CSARS, 6:11
Nominations par décret, examen, 5:9-12, 16-20; 8:6-9, 12-3, 15-6, 18-9
Rapport annuel
1990-1991, 1:12-9, 26-9; 3:7, 10, 13-22, 28, 37-41, 47-9
1991-1992, 7:4, 10-2, 22-5
CST, 1:27-9; 2:12-3; 4:14-6; 5:11, 17; 8:8
Danemark, 3:17, 19-20
Espionnage, 2:11, 24; 7:24
Espionnage économique et technologique, 9:10-2, 22-3; 10:8-9
Extrémisme de droite, 9:15-6
Golfe Persique, guerre, 1:14-6; 3:17
Gouvernement, 5:12
Grande-Bretagne, 6:15
GRC, 2:18-9
Habilitations de sécurité, 4:12-3; 5:17-9
Immigration, sécurité, enquêtes, 3:47-9; 4:24-6
Israël, 3:10
Mossad, 1:13, 17-8; 2:13; 3:13-8, 20-1, 40; 4:23-4; 6:19
Nations Unies, forces de maintien de la paix, 3:28
Norvège, 1:14-5; 3:17-8, 20
Ostrovsky, Victor, 1:13, 15, 17-8, 26-7; 3:7, 13-4, 16-7, 19, 37-41
Ottawa, Ont., aéroport international, 7:23-4
Pacte de Varsovie, 10:7-8
Partis politiques, 6:9-10
Renseignements, services étrangers, 2:25
SCRS, 5:10, 12; 6:9; 7:22-3; 8:7-9, 12-3; 10:19-20
Nomination par décret, examen, 2:11-2, 18-20, 24-5
Rapport annuel, examen, 4:11-6, 21, 23-7, 31; 9:10-3, 15-6, 22-3

Blackburn, Derek N.—*Suite*
SCRS, comité spécial (2e sess., 34e lég.), **8**:9
Sécurité nationale, **2**:20; 7:11-2; **8**:9; **10**:7
Solliciteur général
Budget principal 1993-1994, **9**:10-3, 15-6, 22-3
Déclaration annuelle, examen, **4**:11-6, 21, 23-7, 31; **9**:10-3, 15-6, 22-3
Sous-comité, 1:8-11; **2**:20; **7**:4
Séance d'organisation, 1:8-11
Séances à huis clos, présence, **1**:5-6; **3**:3; **9**:3
Technologie, transferts, **10**:9-10
Terrorisme, 7:22; **9**:15

Blais, Jean-Jacques (CSARS)
CSARS, rapport annuel 1990-1991, étude, **1**:11, 13, 19-21, 24, 30, 35
Voir aussi GRC—Renseignements

Brown, Rosemary. *Voir* CSARS

Bureau du Conseil privé
Membres, habilitations de sécurité, **5**:16-7, 19
Renseignement, comité consultatif, **4**:16
Voir aussi SCRS—Protti, Raymond, directeur, nomination par décret; Témoins

***By Way of Deception*, livre.** *Voir* Ostrovsky, Victor

Campus universitaires
SCRS, activités, **4**:31; **9**:13

Canadian Arab Federation. *Voir plutôt* Fédération canado-arabe

Centre de sécurité des télécommunications. *Voir plutôt* CST

Cherniack, Saul (CSARS)
CSARS, rapport annuel
1990-1991, 1:18-9, 21-2, 24-33
1991-1992, 7:4-28
Départ, déclaration personnelle, 7:4-6

Citoyenneté. *Voir* Ostrovsky, Victor

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité. *Voir* plutôt CSARS

Comité interministériel des transfuges. *Voir plutôt* Transfuges, Comité interministériel

Comité parlementaire. *Voir* CSARS

Conseil privé
Budget principal
1992-1993, **6**:4-21
1993-1994, **10**:4-21

Cotes de sécurité. *Voir plutôt* Habilitations de sécurité

Cour suprême du Canada. *Voir* Habilitations de sécurité—CSARS, compétence—*Thomson*

Courtois, Edmond Jacques (CSARS)
Antécédents, **5**:4
Conseil privé, budget principal 1993-1994, **10**:4-21
CSARS
Nominations par décret, examen, **5**:5-20
Rapport annuel 1991-1992, 7:12-4, 18, 21, 26
Voir aussi CSARS

CSARS (Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité)
Activités
Membres désignés, temps consacré, **5**:16
Surveillance, **5**:8-9
Brown, Rosemary, nomination, conflit potentiel, **10**:4-6
Budget des dépenses, **10**:12
Comité parlementaire, création, **6**:20
Composition, 1:13, 26
Courtois, Edmond Jacques, membre désigné, nomination par décret
Dossiers, **5**:15-6
Formation, **5**:14-5
Habilitation de sécurité, **5**:13, 16, 19-20
Nomination politique, **5**:9-10
Documents, examen, **5**:19-20
Études, liste, **10**:7
Goodman, Edwin A., membre désigné, nomination par décret
Avocat, statut, **8**:6
Curriculum vitae, **8**:15
Expérience préalable, **8**:10
Habilitation de sécurité, **8**:14-5, 17-9
Intérêts ou propriétés à l'étranger, **8**:16
Processus, **8**:14-5
Réaction, **8**:5-6
Renseignements, services étrangers, contacts, **8**:16
SCRS, directeur, rencontre, **8**:6
Imputabilité devant le Parlement, **5**:7-8; **8**:4
Mandat, 1:12-3, 15, 18, 22, 25-6; **5**:7-8
Membres désignés
Fonctions, **8**:6-7, 11
Habilitations de sécurité, **10**:10-2, 16
Nominations politiques, **5**:9-10; **7**:6
Serment du secret prévu par la Loi, interprétation, **5**:13-5
Voir aussi sous le titre susmentionné Activités
Nominations par décret
Examen, **5**:4-20; **8**:4-19
Voir aussi sous le titre susmentionné Courtois; Goodman; Robert; Vari
Plaintes
Analyse, 1:20-1
Générales, **10**:13-4
Procédure, 1:16
Rapport annuel
1990-1991, 1:11-36; **3**:4-51
1991-1992, 7:4-28
Rapports
Et études, réaction, 7:16
Obligatoires, **6**:15-6
Publication, **6**:11, 16-7
Recommandations, portée, **10**:17
Robert, Michel, membre désigné, nomination par décret
Dossiers, **5**:15-6
Formation, **5**:14-5
Habilitation de sécurité, **5**:13, 16, 19-20
Nomination politique, **5**:9
Vari, George W., membre désigné, nomination par décret
Avis et nomination, délai, **8**:15
Curriculum vitae, **8**:15
Expérience préalable, **8**:10

CSARS—*Suite*
Vari, George W., membre désigné, nomination...—*Suite*
Fonctions, **8**:5
Habilitation de sécurité, **8**:14-5, 17-9
Intérêts ou propriétés à l'étranger, **8**:16
Processus, **8**:14-5
Réaction, **8**:5
Renseignements, services étrangers, contacts, **8**:16
SCRS, directeur, rencontre, **8**:5
Sous-comité, rôle, approche, **8**:5
Voir aussi Air India, avion, écrasement—SCRS, activités; Ambassade d'Iran, incidents—SCRS, agents, présence; CST; Défense nationale, ministère—Habilitation; Espionnage économique et technologique; Golfe Persique, guerre—Arabes-Canadiens, SCRS, interrogatoires; Habilitations de sécurité; Mossad—Activités au Canada; Ostrovsky, Victor; Renseignements, services; SCRS—Activités *et* Changements mondiaux, adaptation; Sous-comité; Témoins; Union soviétique—Menace

CST (Centre de sécurité des télécommunications)
Budget des dépenses, responsabilité, **11**:8
CSARS, compétence, **4**:14; **5**:11; **6**:14-5; **7**:16; **8**:8, 10; **10**:15-6
Droits civils, violation, **7**:16-7
Employés
Nombre, **11**:9
Travail à l'extérieur, **11**:5
Financement, **1**:27
GRC, entente, **11**:6
Imputabilité devant le Parlement, **11**:6-7, 9-10
Inspecteur général, rapports, **11**:10
Légalité, **2**:12-3
Lois, respect, **1**:28-9; **11**:7
Mandat législatif, **11**:8
National Security Agency (États-Unis), liens, **2**:12
Organismes étrangers, liens, **11**:7
Pays étrangers, gouvernements, liens, **11**:6
Premier ministre, responsabilités, **1**:29
Provinces, gouvernements, liens, **11**:6
Quartier général, localisation, **11**:5
Questions, examen, **11**:4-12
Renseignements, collecte, **4**:15-6
Rôle, **11**:4-5
SCRS, ententes, **1**:24-9; **2**:12, 14; **4**:14-5; **5**:11, 17; **6**:14-5; **9**:24-6
Sous-comité, rapports, **11**:4, 10-1
Statut juridique, **2**:13
Surveillance, **1**:24-5, 27-8
Voir aussi Ministères—Renseignements, services, protocoles d'entente; SCRS—Renseignements, collecte

Cuba. *Voir* Sécurité nationale

Danemark
Mossad, activités, **3**:17, 19-21, 45
Voir aussi Ostrovsky, Victor—Ancien agent du Mossad

Défense nationale, ministère
Habilitation de sécurité, refus pour motif d'homosexualité, Douglas, Michelle, cas, CSARS, enquête, **1**:31-2; **7**:5
Voir aussi GRC—Intervention; Témoins

Députés. *Voir* SCRS—Protti, Raymond, directeur, nomination par décret; Sous-comité

Douglas, Michelle. *Voir* Défense nationale, ministère—Habilitation

Drogues. *Voir* SCRS—Employés—Réaffectation

Elcock, W.P.D. (Bureau du Conseil privé)
CST, questions, examen, **11**:4-11
Responsabilités, **11**:4, 7

Emploi, équité. *Voir* SCRS

Espionnage
Conjoncture, modification, SCRS, ajustement, **7**:24-5
Légitimité, **2**:24
Soviétiques, activités, **2**:10-1, 15-6, 21
Voir aussi Pacte de Varsovie

Espionnage économique et technologique
Chercheurs étrangers, contrôle, **9**:21-3
CSARS, compétence, **10**:8-9
Organismes gouvernementaux et secteur privé, **4**:22-3; **9**:17-8; **10**:15
SCRS, pouvoirs, **4**:10-1; **9**:5, 10-3, 18-22

Établissements privés. *Voir* SCRS—Renseignements, collecte

États-Unis
Mossad, activités, **3**:37
Renseignements, services, surveillance, **6**:15

Europe de l'Est. *Voir* Sécurité nationale—Union

Extrémisme de droite
Fondamentalisme religieux, lien, **9**:16
Montée, **9**:15-6

Farahi-Mahdavieh, Robab. *Voir* Immigration, sécurité, enquêtes

FBI. *Voir* Federal Bureau of Investigation

Federal Bureau of Investigation (FBI). *Voir* Ostrovsky, Victor

Fédération canado-arabe. *Voir* Golfe Persique, guerre—Arabes-Canadiens, SCRS, interrogatoires

Fondamentalisme religieux. *Voir* Extrémisme de droite

Forces armées canadiennes
Homosexualité, causes devant les tribunaux, **1**:32
Voir aussi Ostrovsky, Victor

Forces armées israéliennes. *Voir* Israël; Ostrovsky, Victor

Gander, T.-N. *Voir* Arrow Air, avion, écrasement

Gauthier, Paule (CSARS)
CSARS, rapport annuel 1990-1991, étude, **1**:20, 30-4

Gendarmerie royale du Canada. *Voir plutôt* GRC

***Gingras, Daniel*, affaire**
Évasion, Weir, John, rapport, **1**:10

Golfe Persique, guerre
Arabes-Canadiens, SCRS, interrogatoires, **3**:17; **4**:8-9; **7**:12-4
CSARS, enquêtes, **1**:15-8, 20; **6**:17-8
Fédération canado-arabe, rapport, recommandations, **4**:11
Mossad, divulgation, **1**:14, 16

Goodman, Edwin A. (CSARS)
Conseil privé, budget principal 1993-1994, **10**:9-10
CSARS, nominations par décret, examen, **8**:4-11, 13-9
Voir aussi CSARS

Gouvernement
Secret, pratique, **5**:12

Grande-Bretagne
MI-5, service de renseignements, ouverture, **6**:15

GRC (Gendarmerie royale du Canada)
Intervention d'urgence, Groupe spécial (GSIU), Défense nationale, ministère, prise en charge, **4**:21
Renseignements, service parallèle au SCRS, mise sur pied, Blais, Jean-Jacques, déclaration, **2**:18-9
Voir aussi Accréditation de travail au Canada, demandes—SCRS; Air India, avion, écrasement; CST; Mossad—Activités au Canada; Ostrovsky, Victor—*By Way of Deception,* livre

Greffier du Sous-comité
Sous-comité, séance d'organisation, **1**:10

Groupes ethniques
Inquiétudes, SCRS, considération, **4**:31-2
Voir aussi SCRS—Renseignements, collecte

Guerre froide
Mur de Berlin, effondrement, signification, **2**:5
Renseignements, collecte, Canada, entente avec d'autres pays, **11**:10

Habilitations de sécurité
Catégories, diminution, **4**:18-9
CSARS, compétence, **1**:21-2; **4**:13; **5**:13
Gouvernement, réponse, **7**:5-6, 9-10
Solliciteur général, lettre, **9**:26; **10**:16-7
Thomson, affaire, Cour suprême du Canada, décision, **4**:13, 18; **5**:5-7, 17-9; **6**:13-4, 16; **7**:5; **8**:11
Délais d'attente, **4**:18
Refus, nombre, **4**:12-3
Voir aussi Bureau du Conseil privé—Membres; CSARS; Défense nationale, ministère; Service canadien du renseignement de sécurité, Loi

Hauts fonctionnaires. *Voir* SCRS—Informateurs

Homosexualité. *Voir* Défense nationale, ministère—Habilitation; Forces armées canadiennes

Horner, Bob (PC—Mississauga-Ouest)
CSARS, rapport annuel 1990-1991, étude, **1**:20-3, 30-2
Défense nationale, ministère, **1**:31-2
Gingras, Daniel, affaire, **1**:10
Golfe Persique, guerre, **1**:20
Habilitations de sécurité, **1**:21-2
SCRS, **1**:20, 22-3
Sous-comité, **1**:8-9
Séance d'organisation, **1**:8-10
Union soviétique, **1**:30

Immigration, sécurité, enquêtes
Candidats, SCRS, enquêtes personnelles, **4**:29-30; **9**:20
Farahi-Mahdavieh, Robab, statut, refus, **9**:24
RENAMO, présumé représentant, renseignements, traitement, **7**:20-1
Shandi, Abo, expulsion, renseignements, provenance, **3**:46-9; **4**:24-6

Inde
Politique intérieure, Canadiens, intervention, gouvernement indien, réaction, **4**:29

Inde—*Suite*
Voir aussi Air India, avion, écrasement—SCRS, activités

Intervention d'urgence, Groupe spécial (GSIU). *Voir* GRC

Israël
Forces armées, double nationalité, **3**:41-2
Mossad, influence, **3**:50-1
Shaback (service de sécurité intérieure), rôle, **3**:10
Voir aussi Ostrovsky, Victor—Ancien agent du Mossad—Résidence *et By Way of Deception,* livre

Kindy, Alex (PC—Calgary-Nord-Est; Ind.—Calgary-Nord-Est à compter du 5 mai 1993)
Ambassades et consulats à l'étranger, **4**:30
CSARS, rapport annuel 1990-1991, étude, **3**:49-51
Immigration, sécurité, enquêtes, **4**:29-30
Ostrovsky, Victor, **3**:49
SCRS, rapport annuel, examen, **4**:29-30
Solliciteur général, déclaration annuelle, examen, **4**:29-30

Lee, Derek (L—Scarborough—Rouge River) (vice-président)
Air India, avion, écrasement, **9**:19
Ambassade d'Iran, incidents, **6**:6-7; **10**:6
Bureau du Conseil privé, **5**:19
Conseil privé, budget principal
1992-1993, **6**:4-7, 20-1
1993-1994, **10**:4-8, 16-9, 21
CSARS, **1**:12, 25-6; **10**:4-7, 16-7
Nominations par décret, examen, **5**:5-8, 19; **8**:14-8
Rapport annuel 1990-1991, étude, **1**:12, 22-6, 35; **3**:5-13, 45-7
CST, **1**:24, 26; **2**:14; **9**:24-5
Questions, examen, **11**:4-7, 10-1
Danemark, **3**:45
Elcock, W.P.D., **11**:4
Espionnage économique et technologique, **4**:10; **9**:18-9
Gingras, Daniel, affaire, **1**:10
Golfe Persique, guerre, **4**:8-9
GRC, **2**:19
Habilitations de sécurité, **5**:5-7; **9**:26; **10**:16
Immigration, sécurité, enquêtes, **3**:46; **9**:20, 24
Inde, **4**:29
Ministères, **11**:5-6
Mossad, **1**:23; **3**:45
Oka, Qué., crise amérindienne, **1**:35
Ostrovsky, Victor, **3**:5-12, 47
Parti communiste du Canada, **4**:9
Partis politiques, **4**:9
Renseignements, services, **3**:45
Renseignements, services étrangers, **8**:16
SCRS, **5**:19; **6**:4-5; **10**:17-9, 21
Nomination par décret, examen, **2**:13-4, 19-21, 25-6
Rapport annuel, examen, **4**:6-10, 29; **9**:18-9, 24-6
SCRS, comité spécial (2e sess., 34e lég.), **2**:21
Sécurité nationale, **10**:6
Service canadien du renseignement de sécurité, Loi, **10**:17-8
Solliciteur général
Budget principal 1993-1994, **9**:18-9, 24-6
Déclaration annuelle, examen, **4**:6-10, 29; **9**:18-9, 24-6
Sous-comité, **1**:11-2; **2**:20-1; **4**:6; **6**:20-1
Séance d'organisation, **1**:10-1
Séances à huis clos, présence, **1**:5-6; **3**:3; **9**:3

Lee, Derek—*Suite*
Voir aussi Vice-président du Sous-comité—Élection

Lewis, l'hon. Douglas Grinslade (PC—Simcoe-Nord; Solliciteur général du Canada jusqu'au 25 juin 1993; (ministre désigné de la Sécurité publique) solliciteur général du Canada et leader du gouvernement à la Chambre des communes à compter du 25 juin 1993)
Air India, avion, écrasement
GRC, enquête, **4**:7; **9**:9
SCRS, activités, **4**:7; **9**:19
Al-Mashat, affaire
Débat, politisation, **4**:20-1
SCRS, rôle, **4**:7
Arrow Air, avion, écrasement, Gander, T.-N., enquêtes, résultats, **4**:12
Campus universitaires, SCRS, activités, **4**:31; **9**:13
CST
CSARS, compétence, **4**:14
Renseignements, collecte, **4**:15
SCRS, ententes, **4**:14-5; **9**:24-5
Espionnage économique et technologique
Organismes gouvernementaux et secteur privé, **4**:22
SCRS, pouvoirs, **4**:10-1; **9**:5, 17
Golfe Persique, guerre, Arabes-Canadiens, SCRS, interrogatoires, **4**:8, 11
GRC, intervention d'urgence, Groupe spécial, Défense nationale, ministère, prise en charge, **4**:21
Habilitations de sécurité
CSARS, compétence, **4**:13; **9**:26
Refus, nombre, **4**:13
Immigration, sécurité, enquêtes
Candidats, SCRS, enquêtes personnelles, **4**:30; **9**:20
Shandi, Abo, expulsion, renseignements, provenance, **4**:24-6
Mossad, activités au Canada, **4**:8, 23
Parti communiste du Canada, Union soviétique, financement, **4**:9
Partis politiques, gouvernements étrangers, financement, **4**:9
Préoccupation, **9**:6
Renseignements, services étrangers, activités aux Canada, **4**:7-8
SCRS
Budget des dépenses, **9**:6
Changements mondiaux, adaptation, **4**:5-6, 17; **9**:5
Imputabilité, **4**:6, 12, 19
Mandat, copie, remise au Sous-comité, **4**:18
Milieu d'affaires, liaison, programme, **9**:5
Rapport annuel, examen, **4**:4-15, 17-26, 30-1; **9**:5-10, 13, 15, 17, 19, 24-6
Transparence, **9**:6, 9
SCRS, comité spécial (2e sess., 34e lég.), *Une période de transition mais non de crise*, rapport, recommandations, **4**:5
Sécurité nationale
Avenir, prévision, **9**:6
Union soviétique et Europe de l'Est, évènements, répercussions, **4**:5
Service canadien du renseignement de sécurité, Loi, «menace envers la sécurité du Canada», définition (art. 2), **4**:10-1

Lewis, l'hon. Douglas Grinslade—*Suite*
Solliciteur général
Budget principal 1993-1994, **9**:5-10, 13, 15, 17, 19, 24-5
Déclaration annuelle, examen, **4**:4-15, 17-26, 30-1; **9**:5-10, 13, 15, 17, 19, 24-6
Terrorisme, Canada, utilisation par des groupes, **9**:15

MacLellan, Russell (L—Cap-Breton—The Sydneys)
Sous-comité, séance d'organisation, **1**:9

Maintenir le cap. *Voir* SCRS, comité spécial—*Une période de transition mais non de crise*, rapport, recommandations

McInnes, Stewart (CSARS)
CSARS, rapport annuel 1991-1992, **7**:8-11, 16-7, 19, 22-4, 26

MI-5, service de renseignements. *Voir* Grande-Bretagne

Millward, William. *Voir* SCRS

Ministère de la Défense nationale. *Voir plutôt* Défense nationale, ministère

Ministère des Affaires extérieures. *Voir plutôt* Affaires extérieures, ministère

Ministère du Solliciteur général. *Voir plutôt* Solliciteur général, ministère

Ministères
Renseignements, services, protocoles d'entente
CST, **11**:5-6
SCRS, **4**:16
Voir aussi Ostrovsky, Victor—Organismes

Mossad (Service de renseignements secrets israélien)
Activités au Canada, **1**:18-9, 23-4, 27; **3**:14-5, 18, 20-2, 37
CSARS, enquête, **6**:19-20
Gouvernement, intervention, **4**:8, 23-4
GRC, protection, mécanismes, **3**:18
SCRS, connaissance, **2**:13, 16-7; **3**:13, 15-6
Agents à l'étranger, intimidation, **3**:16-7
Contrôle, **3**:36-7
Méthodes, **1**:17
Passeports canadiens, utilisation, **1**:17-8; **3**:15, 27
Pays occidentaux, renseignements, services, relations, **1**:18
Réputation, **3**:18, 40
SCRS
Entente secrète, **1**:13-4, 18-9, 23-4
Infiltration, **3**:45
Liens, **3**:44-5
Protection, mécanismes, **3**:18
Voir aussi sous le titre susmentionné Activités au Canada
Voir aussi Danemark; États-Unis; Golfe Persique, guerre—Arabes-Canadiens, SCRS, interrogatoires; Israël; Nations Unies, forces de maintien de la paix; Norvège; Ostrovsky, Victor—Ancien *et By Way of Deception*, livre; Palestiniens—Renseignements; Sri Lanka

Mur de Berlin. *Voir* Guerre froide

National Security Agency (NSA)
Mandat législatif, **11**:8-9
Voir aussi CST

Nations Unies, forces de maintien de la paix
Mossad, Canadiens, utilisation comme passeur, **3**:27-9, 43

Nepean, Ont., police. *Voir* Ostrovsky, Victor—*By Way of Deception,* livre

Nominations par décret. *Voir* CSARS; SCRS

Norvège
Mossad, activités, **1**:14-5; **3**:17-20

NSA. *Voir* National Security Agency

Nunziata, John (L—York-Sud—Weston)
Espionnage, **2**:10-1, 15-6, 21
Mossad, **2**:16-7
Renseignements, services étrangers, **2**:10, 17
SCRS, nomination par décret, examen, **2**:8-11, 15-8, 21-4
Sous-comité, **2**:22
Séance d'organisation, **1**:8
Terrorisme, **2**:22-3
Union soviétique, **2**:9-10

Oka, Qué., crise amérindienne
SCRS, intervention, **1**:29-30, 34-5

Ordre de renvoi
Sous-comité, établissement, **1**:3

Ordre mondial
Mutation, renseignements, services, adaptation, **2**:5-6, 11

Organismes gouvernementaux. *Voir* Espionnage économique et technologique

Osbaldeston, groupe consultatif. *Voir* SCRS—Changements mondiaux, adaptation

Ostrovsky, Victor (témoin à titre personnel)
Affaires extérieures, ministère, contacts, **3**:47
Allégations
Accréditation, **3**:39-40, 47
CSARS, enquêtes, **1**:13, 15, 22, 26-7
Harcèlement, cas, **2**:16-7
Ancien agent du Mossad
Danemark, activités, **3**:17
Démission, **3**:4-5, 31-2, 49-50
Recrutement, **3**:4, 31, 39
Résidence en Israël, durée, **3**:22
By Way of Deception, livre
Best-seller, **3**:16
Circonstances, **3**:5-6
Exemplaires, nombre, **3**:43
GRC, contacts, **3**:6, 8-9, 11, 33-4
Israël, gouvernement, poursuites, **3**:29-30
Mossad, réaction, **2**:16-7; **3**:6-10, 22-3, 39-41
Nepean, Ont., police, contacts, **3**:6, 8
SCRS, contacts, **3**:8, 11-2, 23, 30-1, 33-4
Toronto, Ont., voyage, **3**:9-10
Citoyenneté canadienne, **3**:5, 41
CSARS
Contacts, **3**:12, 24, 35-6
Rapport annuel 1990-1991, étude, **3**:4-51
Voir aussi sous le titre susmentionné Allégations
Date de naissance, **3**:31
Documents, remise au Sous-comité, **3**:19-20
Enlèvement, possibilité, **3**:31
FBI, agent, rencontre, **3**:11, 35

Ostrovsky, Victor (témoin à titre...—*Suite*
Forces armées canadiennes, agent du renseignement, rencontre, **3**:11, 35
Forces armées israéliennes, statut, **3**:32, 41
Nom, exactitude, **3**:31
Organismes ou ministères, rencontres, **3**:37
Personnes contactées, noms et adresses, souvenir, **3**:37-9
Présentation, **3**:4
Propriété, dommages, **3**:13, 24, 29
Société Radio-Canada, entrevue, **3**:13-4, 43-4
Surveillance et filature, **3**:13

Ottawa, Ont., aéroport international
Somaliens, agressions, enquête, **7**:23-4

Pacte de Varsovie
Espionnage, activités, **10**:7-8
Voir aussi Sécurité nationale

Palestiniens
Renseignements, Mossad, manipulation, **3**:48-9

Parlement. *Voir* CST—Imputabilité; CSARS—Imputabilité

Parti communiste du Canada
Union soviétique, financement, **4**:9; **6**:20

Partis politiques
Gouvernements étrangers, financement, **4**:9
SCRS, renseignements, collecte, **6**:9-11

Passeports canadiens
Truquage, **3**:42-3
Voir aussi Mossad

Politiciens. *Voir* SCRS—Informateurs

Présidence, décisions et déclarations
Questions doivent porter sur le sujet à l'ordre du jour, **2**:8, 16
Séances, poursuite malgré un vote à la Chambre, **7**:4

Président du Sous-comité
Élection de Atkinson, **9**:3
Thacker, **1**:4

Procès-verbaux et témoignages
Impression, **1**:4

Protti, Raymond (SCRS)
SCRS
Nomination par décret, examen, **2**:4-27
Rapport annuel, examen, **4**:6, 8-13, 15-32; **9**:6-27
Solliciteur général
Budget principal 1993-1994, **9**:6-27
Déclaration annuelle, examen, **9**:6-27
Voir aussi SCRS; Sous-comité—Témoins; Terrorisme—Expansion

Prud'homme, l'hon. Marcel (L—Saint-Denis; démission le 26 mai 1993)
CSARS, rapport annuel 1990-1991, étude, **3**:10, 13, 31, 41-5, 48-9, 51
Israël, **3**:41-2
Mossad, **3**:44-5
Nations Unies, forces de maintien de la paix, **3**:43
Ostrovsky, Victor, **3**:10, 31, 41, 43-4
Palestiniens, **3**:49

Prud'homme, l'hon. Marcel—*Suite*
Passeports canadiens, **3**:42-3

RENAMO (*Resistancia Nacional Moçambicana*). *Voir*
Immigration, sécurité, enquêtes

Renseignements, services
CSARS, contrôle, **8**:12-3
Données, analyse, **3**:45-6
Voir aussi États-Unis; GRC; Ministères; Mossad—Pays; Ordre mondial—Mutation; Union soviétique

Renseignements, services étrangers
Activités au Canada, **3**:36
Agents déclarés et non déclarés, nombre, **9**:26-7
Opérations en sol canadien, conditions, **2**:10, 13, 17
Politique, **4**:7-8, 23
SCRS, approche, **2**:24-5
Services occidentaux, **3**:36
SCRS
Entente, protocoles, **4**:7; **8**:16-7
Voir aussi sous le titre susmentionné Activités au Canada
Voir aussi CSARS—Goodman, Edwin A., membre désigné, nomination par décret *et* Vari, George W., membre désigné, nomination par décret

Resistancia Nacional Moçambicana. Voir plutôt RENAMO

Robert, Michel (CSARS)
Antécédents, **5**:4-5
CSARS
Nominations par décret, examen, **5**:6-18, 20
Rapport annuel 1991-1992, **7**:14-5, 17, 24-5
Voir aussi CSARS

Rosen, Philip (recherchiste pour le Sous-comité)
Sous-comité, séances à huis clos, présence, **1**:5-6; **3**:3

SCRS, comité spécial (Thacker) (2e sess., 34e lég.)
SCRS, informations divulguées, **2**:21
Une période de transition mais non de crise, rapport, recommandations, **1**:12; **4**:5, 18-9; **8**:9-10
Gouvernement, réponse *Maintenir le cap*, **2**:5
Voir aussi SCRS—Changements mondiaux, adaptation

SCRS (Service canadien du renseignement de sécurité)
Activités, CSARS, contrôle, **5**:10; **7**:4-5; **8**:8, 13-4; **10**:13, 15, 17
Affidavits, renseignements, **7**:26-7
Années-personnes, **9**:7-8
Auto-évaluation, étude, **10**:15
Bilinguisme, **2**:7, 25-6
Budget des dépenses, **4**:26-8
Coupures, **9**:6
Secret, pratique, **8**:7-8, 12-3
Changements mondiaux, adaptation
Comité spécial, examen de 1989-1990, **4**:5
CSARS, assistance, **8**:8
Osbaldeston, groupe consultatif, examen de 1987, **2**:12; **4**:5, 26-8
Répercussions, examen, **4**:5-6, 16-7, 19-20, 27, 32; **9**:5
Données recueillies, provenance, **5**:19
Emploi, équité, politiques, **2**:7, 25-6
Employés
Intégration, **2**:7
Nombre, **1**:20

SCRS—*Suite*
Employés—*Suite*
Réaffectation à la lutte contre les drogues, **4**:27
Réduction, **4**:27; **9**:8, 14
Retraités, réembauche, **9**:14
Rôle et compétences, **2**:7; **9**:12
Voir aussi sous le titre susmentionné Protti, Raymond, directeur, nomination par décret
Enquêtes auprès d'individus, approche, **2**:20
Évaluations intégrées, qualité, **4**:16
Financement, **1**:19
Fonds secrets, existence, **10**:20-1
Imputabilité, **4**:6, 12, 19
Informateurs
Hauts fonctionnaires, recrutement, **6**:12
Politiciens, recrutement, **6**:4-6, 9, 12
Rémunération, **6**:9
Intrusion, pouvoirs, **1**:32-4
Langues étrangères, formation, **7**:22-3; **8**:9
Lois, respect, **9**:18
Mandat, copie, remise au Sous-comité, **4**:18
Milieu d'affaires, liaison, programme, **9**:5, 11, 17
Millward, William, analyste stratégique, avion, détournement, incident, **6**:12-3
Nomination par décret
Examen, **2**:4-27
Voir aussi sous le titre susmentionné Protti
Opérations, Vérificateur général du Canada, surveillance, **9**:6-7; **10**:19-20
Protti, Raymond, directeur, nomination par décret
Air India, avion, écrasement, opinion, **2**:24
Approche, **2**:18
Arabes-Canadiens, dossier, **2**:24
Bassett, John J.W.H., discussions, **2**:15-7
Bureau du Conseil privé, liens, **2**:14, 26
Comités des services essentiels, présidence, **2**:14
Députés, questions, orientation, **2**:8, 16
Employés, réaction, **2**:9, 13-4
Opérations et activités du Service, questions, **2**:10-1, 16-8, 20-2, 24
Priorités, **2**:6-7
Sécurité nationale et libertés individuelles, **2**:7
Titres et qualités, **2**:8-9
Public, communication, **2**:7; **9**:10
Rapport annuel, **2**:5
Analyse, qualité, **10**:21
Dépôt, **7**:15-6
Examen, **4**:4-32; **9**:5-27
Inspecteur général, certificat, **4**:21-2; **7**:17-9; **10**:17-9
Renseignements, collecte
CST, recours, **11**:8
Établissements privés, **7**:25-8
Groupes ethniques, **9**:23-4
Ressources, augmentation, **2**:12
Secret, pratique, **5**:12
Voir aussi sous le titre susmentionné Budget des dépenses
Secteur privé, experts, recours, **9**:12
Sécurité interne, enquête, **1**:22-3
Surveillance, mécanismes, **2**:6, 16; **9**:18
Transparence, **9**:6, 9

SCRS—*Suite*
Voir aussi Accréditation de travail au Canada, demandes; Air India, avion, écrasement; *Al-Mashat,* affaire; Ambassade d'Iran, incidents; Ambassades et consulats à l'étranger; Campus universitaires; CST; Espionnage—Conjoncture; Espionnage économique et technologique; Golfe Persique, guerre—Arabes-Canadiens; GRC—Renseignements; Groupes ethniques—Inquiétudes; Immigration, sécurité, enquêtes—Candidats; Ministères—Renseignements, services, protocoles d'entente; Mossad; Oka, Qué., crise amérindienne; Ostrovsky, Victor—*By Way of Deception,* livre; Partis politiques; Renseignements, services étrangers; SCRS, comité spécial; Sous-comité; Technologie, transferts; Témoins; Terrorisme; Union soviétique—Menace

Séance d'organisation. *Voir* Sous-comité

Secteur privé. *Voir* Espionnage économique et technologique—Organismes; SCRS

Sécurité, habilitations. *Voir plutôt* Habilitations de sécurité

Sécurité nationale
Avenir, prévision, **9**:6
Cuba, menace, **7**:11-2
Et libertés individuelles, Sous-comité, objectif, **2**:4
Organismes, liens, **8**:9
Pacte de Varsovie, pays, menace potentielle, **10**:6-8
Société des guerriers Mohawks, menace, **2**:20
Union soviétique et Europe de l'Est, évènements, répercussions, **4**:5
Voir aussi SCRS—Protti, Raymond, directeur, nomination par décret

Service canadien du renseignement de sécurité. *Voir plutôt* SCRS

Service canadien du renseignement de sécurité, Loi
Coopération, ententes, (art. 17), **4**:7
Habilitation de sécurité, refus (art. 42), **4**:13
«Menace envers la sécurité du Canada», définition (art. 2), **4**:10-1
Modification, **7**:17
Rapports périodiques, remise à l'Inspecteur général (art. 33), **4**:21; **10**:17-8
Sécurité, évaluations (art. 13), **4**:30

Services de renseignements. *Voir plutôt* Renseignements, services

Shaback. *Voir* Israël

Shandi, Abo. *Voir* Immigration, sécurité, enquêtes

Société des guerriers Mohawks. *Voir* Sécurité nationale

Société Radio-Canada (SRC). *Voir* Ostrovsky, Victor

Solliciteur général
Budget principal 1993-1994, **9**:5-27
Déclaration annuelle, **2**:5
Examen, **4**:4-32; **9**:5-27
Sujets omis, **4**:6-7, 20
Préoccupation, **9**:6
Voir aussi Sous-comité

Solliciteur général, ministère. *Voir* Témoins

Somaliens. *Voir* Ottawa, Ont., aéroport international

Sous-comité
Bibliothèque du Parlement, services, **1**:9
Création, annonce, communiqué de presse, **1**:6, 11
CSARS
Collaboration, **1**:26, 35-6; **8**:6, 17
Voir aussi sous le titre susmentionné Témoins
Députés
Questions par écrit, **6**:20-1
Temps de parole, **4**:6, 19
Documents
Annexion comme pièces jointes au compte rendu, **3**:19
Remise, **10**:7
Mission, énoncé, **1**:4-6, 9, 11-2; **2**:4; **8**:4
Président. *Voir plutôt* Président du Sous-comité
Publications, abonnement, **1**:10
Questions nationales, tableau, **1**:9-10
SCRS
Collaboration, **8**:6
Opérations, divulgation, **2**:20-2
Séance d'organisation, **1**:8-11
Séances
À huis clos, **1**:5-6, 12; **3**:3; **9**:3; **11**:3
D'information, **1**:5, 9-10
Poursuite malgré un vote à la Chambre, **7**:4
Tenue et impression des témoignages en l'absence de quorum, **1**:8
Solliciteur général, comparution, **1**:18
Témoins
Audition, **1**:8-9
CSARS, **1**:5
Frais de déplacement et de séjour, remboursement, **1**:9
Protti, Raymond, **2**:26; **4**:31
Vice-président. *Voir plutôt* Vice-président du Sous-comité
Voir aussi Association canadienne pour l'étude de la sécurité et du renseignement; CSARS—Vari, George W., membre désigné, nomination par décret; CST; Greffier du Sous-comité; Ostrovsky, Victor—Documents; SCRS—Mandat; Sécurité nationale—Et libertés; Travaux du Sous-comité

Soviétiques. *Voir* Espionnage

SRC. *Voir* Société Radio-Canada

Sri Lanka
Mossad, activités, **3**:24-6

Stanford, Joseph S. (ministère du Solliciteur général)
SCRS, rapport annuel, examen, **4**:28-9
Solliciteur général, déclaration annuelle, examen, **4**:28-9

Technologie, transferts
Renseignements, collecte, **10**:9-10
SCRS, implication, **7**:14-5

Témoins
Bureau du Conseil privé, **11**:4-11
CSARS, **1**:11-36; **5**:5-20; **6**:4-21; **7**:4-28; **8**:4-19; **10**:4-21
Défense nationale, ministère, **11**:4
Ostrovsky, Victor, **3**:4-51
SCRS, **2**:4-27; **4**:6, 8-13, 15-32; **9**:6-27
Solliciteur général, **4**:4-15, 17-26, 30-1; **9**:5-10, 13, 15, 17, 19, 24-6
Solliciteur général, ministère, **4**:28-9

Terrorisme
Canada, utilisation comme refuge par des groupes extrémistes, **9**:14-5, 19-20
Expansion, Protti, Raymond, directeur du SCRS, déclaration, **2**:5, 22-3
SCRS, activités, **7**:22-3; **9**:17

Tétreault, Jacques (PC—Laval-Centre)
CSARS, rapport annuel 1990-1991, étude, **1**:19-20, 29-30, 34-5
Oka, Qué., crise amérindienne, **1**:29-30, 34-5
SCRS, **1**:19-20
Rapport annuel, examen, **4**:28-9; **9**:13-4
Solliciteur général
Budget principal 1993-1994, **9**:13-4
Déclaration annuelle, examen, **4**:28-9; **9**:13-4
Sous-comité, séances à huis clos, présence, **1**:5; **3**:3
Transfuges, Comité interministériel, **4**:28

Thacker, Blaine (PC—Lethbridge) (président)
Conseil privé, budget principal 1992-1993, **6**:12
CSARS
Nominations par décret, examen, **5**:13, 19; **8**:13-4
Rapport annuel
1990-1991, **3**:5, 9, 21-3, 29-31
1991-1992, **7**:16-7, 27
CST**7**:16-7
Questions, examen, **11**:8
Espionnage économique et technologique, **9**:17
Gingras, Daniel, affaire, **1**:10
Golfe Persique, guerre, **4**:11
Groupes ethniques, **4**:31-2
Habilitations de sécurité, **5**:13; **9**:25
Mossad, **3**:21-2
Ostrovsky, Victor, **3**:5, 9, 22-3, 29-31
Renseignements, services, **8**:13
SCRS, **6**:12; **7**:27; **8**:13-4; **11**:8
Rapport annuel, examen, **4**:11, 19-20, 27, 31-2; **9**:17-8, 25
Service canadien du renseignement de sécurité, Loi, **7**:17
Solliciteur général
Budget principal 1993-1994, **9**:17-8, 25
Déclaration annuelle, examen, **4**:11, 19-20, 27, 31-2; **9**:17-8, 25
Sous-comité, **8**:17
Séances à huis clos, présence, **3**:3
Voir aussi Président du Sous-comité

Thacker, comité. *Voir* SCRS, comité spécial

***Thomson*, affaire.** *Voir* Habilitations de sécurité—CSARS, compétence

Toronto, Ont. *Voir* Ostrovsky, Victor—*By Way of Deception,* livre

Transfuges, Comité interministériel
Composition et rôle, **4**:28-9

Travaux du Sous-comité
Conseil privé, budget principal
1992-1993, **6**:4-21
1993-1994, **10**:4-21
CSARS
Nominations par décret, **5**:4-20; **8**:4-19

Travaux du Sous-comité—*Suite*
CSARS—*Suite*
Rapport annuel
1990-1991, **1**:11-36; **3**:4-51
1991-1992, **7**:4-28
CST, questions, **11**:4-12
SCRS
Nomination par décret, **2**:4-27
Rapport annuel, **4**:4-32; **9**:5-27
Solliciteur général
Budget principal 1993-1994, **9**:5-27
Déclaration annuelle, **4**:4-32; **9**:5-27
Travaux futurs, **1**:5-6; **3**:3; **9**:3

***Une période de transition mais non de crise*, rapport.** *Voir* SCRS, comité spécial

Union soviétique
Menace, SCRS et CSARS, perception, **1**:30
Renseignements, services, activités, **2**:5, 9-10
Voir aussi Parti communiste du Canada; Sécurité nationale

Universités, campus. *Voir plutôt* Campus universitaires

Vari, George W. (CSARS)
CSARS, nominations par décret, examen, **8**:5, 8-19
Voir aussi CSARS

Vérificateur général du Canada. *Voir* SCRS—Opérations

Vice-président du Sous-comité
Élection de Lee, **1**:8

Wappel, Tom (L—Scarborough-Ouest)
Abdel-Rahman, cheik Omar, **9**:9-10; **10**:14
Accréditation de travail au Canada, demandes, **7**:19-20
Air India, avion, écrasement, **7**:7-9; **9**:8-9
Al-Mashat, affaire, **4**:21
Ambassade d'Iran, incidents, **6**:16-7
Conseil privé, budget principal
1992-1993, **6**:15-7
1993-1994, **10**:10-4
Csars, **6**:15-7; **10**:10-4
Nominations par décret, examen, **5**:13-6; **8**:4-7, 17-8
Rapport annuel
1990-1991, **3**:23, 31-7
1991-1992, **7**:4, 6-10, 17-21, 27-8
CST, questions, examen, **11**:9-10
Espionnage économique et technologique, **4**:22-3; **9**:20-1
États-Unis, **3**:37
Golfe Persique, guerre, **6**:17
GRC, **4**:21
Guerre froide, **11**:10
Habilitations de sécurité, **7**:9-10
Immigration, sécurité, enquêtes, **7**:20-1
Mossad, **3**:37
Ostrovsky, Victor, **3**:23, 31-7
Renseignements, services étrangers, **3**:36; **4**:23; **9**:26-7
SCRS, **7**:17-9, 27-8; **10**:13
Rapport annuel, examen, **4**:20-3, 31; **9**:6-9, 14, 19-21, 26-7
Solliciteur général
Budget principal 1993-1994, **9**:6-9, 14, 19-21, 26-7
Déclaration annuelle, examen, **4**:20-3, 31; **9**:6-9, 14, 19-21, 26-7

Wappel, Tom—*Suite*
Sous-comité, 4:31; 7:4; 8:5-6
Séances à huis clos, présence, 3:3
Terrorisme, 9:14, 19-20

Weir, John, rapport. *Voir Gingras, Daniel,* affaire—Évasion

Woolner, Stewart (ministère de la Défense nationale)
CST, questions, examen, 11:4